HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE
FRANÇAISE

DEPUIS LA RENAISSANCE JUSQU'A LA FIN
DU XVIIe SIÈCLE

PAR

CHARLES GIDEL

Professeur au Lycée Louis-le-Grand
Lauréat de l'Académie française
et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

OUVRAGE ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE POUR LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES



PRIX : 2 FR. 50

PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
23-31, PASSAGE CHOISEUL, 23-31

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE

FRANÇAISE

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

Fr. H
3453h

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE
FRANÇAISE v. 2

DEPUIS LA RENAISSANCE JUSQU'A LA FIN
DU XVIIe SIÈCLE

PAR

CHARLES GIDEL

Proviseur au Lycée Henri IV,
Lauréat de l'Académie Française
et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

OUVRAGE ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE POUR LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES



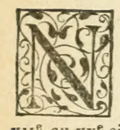
34343

PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
27-31, PASSAGE CHOISEUL, 27-31

PQ
101
G53
t.2



INTRODUCTION



Nous avons raconté ailleurs les longs travaux du moyen âge : nous avons dit qu'ils n'ont été ni sans gloire ni sans profit pour le monde. Ce vif éclat d'une première renaissance française a longtemps en effet rayonné sur l'Europe. Du XIIe au XVe siècle nos pères ont intéressé leurs voisins aux œuvres de leur génie. Tant qu'il a été fécond, il a été le charme des étrangers. On a vu successivement l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, les contrées même plus lointaines du nord, la Norvége et la Suède, nous emprunter nos romans de chevalerie, s'égayer de nos fabliaux, s'enrichir de toutes nos productions. Vers le XVe siècle, l'esprit français semble subir une éclipse. Sa fertilité tarit, et les étrangers ne tournent plus les yeux vers la France littéraire. « Ils n'y trouvent rien, dit M. Littré, qui les attache, rien qu'ils admirent, qu'ils imitent, qu'ils traduisent. Ce grand attrait qui avait prévalu dans les hauts temps, s'est éteint peu à peu, comme la flamme dans une lampe où l'on ne met plus d'huile. » (*Dict. de la lang. fr.*, Compl. de la préface, XV.)

Une forme de civilisation avait fait son temps, et

celle qui devait la remplacer n'avait pas encore paru. Il y avait un de ces intervalles de repos auxquels l'esprit humain est sujet dans son développement. Il se met en friche de temps en temps, comme un sol épuisé, et il attend que les forces mystérieuses de la nature se soient élaborées dans un secret travail. Le moule antique du moyen âge pour avoir trop donné s'était usé : il ne produisait plus que de pâles répétitions d'un type autrefois vigoureux et saillant. Les maigres écrivains qui tiennent la scène sans la remplir, répètent ce que d'autres ont dit avant eux avec plus de jeunesse et de bonheur. C'est la fin d'un monde, c'est le reflet glacé d'un soleil qui déjà a quitté l'horizon. La littérature française en est réduite à des pauvretés plus tristes qu'on ne saurait le dire. Jusqu'aux noms des écrivains, tout semble se rabougrir et prendre une mine chétive. Meschinot, Millet, Moulinet, sont « les garants et défenseurs de la langue françoise, et aultres dont la mémoire est et sera longuement en la bouche des hommes, sans ceulx qui encore vivent et fleurissent, desquelz maistre Guillaume Crétin est le prince. » (Le Maire de Belges, les *Illustrations de Gaule*, etc.)

« Mieulx que pis » telle était la devise de celui-ci. Sa poésie pédante et vide eut pourtant des admirateurs. Geoffroy Tory, ose affirmer « que Homère, ne Virgile, ne Dantes n'eurent oncques plus d'excellence en leur stile [1]. Marot lui adresse une épigramme avec ce titre : « A Monsieur Crétin, souverain poëte François. » Il loue chez lui l'usage du vers « équivoqué », et, quand la mort a ravi le trop illustre chapelain de Vincennes, il dit à son tombeau où la « vermine mine et mord, le povre corps tout mort » :

O dur tombeau, de ce que tu en cœuvres
Contente toy, avoir n'en peux les œuvres :
Chose éternelle en mort jamais ne tombe :
Et qui ne meurt n'a que faire de tombe [2].

1. *Le Champ Fleury.*
2. Pag 420, edit. La Haye, 1714.

L'exagération de ces louanges ne peut relever à nos yeux

Le G (geai) du Bois, alias dit Cretin.

Nous pourrions nous étonner qu'on les lui eût décernées, si le siècle ne montrait dans ces panégyriques outrés la faiblesse de son goût et l'épuisement de son génie. Rabelais est avec nous. Il a livré au ridicule les pauvretés plates et laborieuses de ce poëte. C'est lui qu'il a montré sous les traits de Raminagrobis. Panurge le consulte au sujet du mariage. « Le bon vieillard, en agonie, écrit en manière de réponse ce que s'ensuit :

Prenez-la, ne la prenez pas.
Si vous la prenez, c'est bien faict.
Si ne la prenez, en effect,
Ce sera ouvré par compas.
Galopez, mais allez le pas.
Recullez, entrez-y de faict.
Prenez-la, ne.

Jeusnez, prenez double repas.
Deffaictes ce qu'estoit refaict.
Refaictes ce qu'estoit deffaict.
Soubhaitez-lui vie et trespas.
Prenez-la, ne. »

Ce triste rondeau n'était pas de l'invention du railleur. Il est tiré des œuvres de Crétin, comme le sonnet sur la fièvre qui tient la princesse Uranie, dans les *Femmes savantes*, des poésies de Cotin. Que dire de ces compositions, sinon ce que Guillaume Crétin disait de lui-même dans une supplique au roi Louis XII :

« Je meurs de faim, et ne trouve que mordre. »

C'est partout la même disette, le même style affamé.

Si Jean Bouchet célèbre le talent poétique de la fille de Nesson, il ne sait que dire:

> Je n'oublieray la subtille Jeannette
> Fille à Nesson, qui de rime tant nette
> Sut bien user.

Geoffroy Tory cite les *Lunettes des princes*; à son goût, elles « sont bonnes pour le doulx langage qui y est contenu ». On peut en juger par ce passage :

> Si tu vas à Saint-Innocent
> Où y a d'ossemens grant tas,
> Tu ne connoistras entre cent
> Les os des gens de grans estas,
> D'avec ceulx qu'au monde notas,
> En leur vivant, pauvres et nus :
> Tous s'en vont d'ond ilz sont venus[1].

Il était temps qu'on laissât là ces pensées morales, toujours bonnes à rappeler, mais avilies par le mauvais style et usées par des milliers de couplets, dans la *Danse des morts*.

Octavien de Saint-Gelais (1466-1502) avait déjà pourtant trouvé la voie nouvelle. Il s'était mis à l'école des anciens. En traduisant l'*Odyssée*, l'*Énéide* et les vingt et une épîtres d'Ovide, il pouvait fortifier sa pensée et ennoblir sa langue. Mais il était encore trop tôt pour songer à de si grands projets. L'heureuse facilité de son esprit s'épuise en subtilités scolastiques. Il continue à rimer *ballades, rondeaux, débats, complaintes, déplorations*. Les songes, les visions, les descriptions du printemps, sont les artifices dont il embellit ses ouvrages. Il sait enamourer dans des vers

1. *Introduction à la Grammaire de J. Palsgrave*, par Génies, p. 10.

faciles les ornements des dames et le costume de la cour :

Manches larges selon la mode,
Ceintures flottant sur la brode[1],
Crepines, chaperons à plis
D'orfevrerie tout remplis,
Bordés de maint riche coquille,
Pour apparoir plus belle fille,
Templectes et cheveux dessous
Pour avoir visaige plus doux,
Chaisnes, monilles[2] et colliers,
Et petis découpés solliers,
Velours, satins, robes dorées,
Adès[3] doubles, adès fourrées,
Yeulx attrayans et blanches mains
Pour gaigner le cœur des humains.

C'est ainsi qu'il s'égaie en passe-temps frivoles. Sa poésie gracieuse, ses vers « aussi polis qu'agate », pleins de langage et mots de cour », ne s'élèvent guère au-dessus du joli. Une fois pourtant, il s'anime et donne à sa pensée une force qui se communique à son style. C'est lorsque dans l'*Échelle de fortune*, en une forêt d'aventures, il rencontre le tombeau de Louis XI, et voit flotter sur la mer mondaine le corps de ce prince :

Dont j'eus frayeur de voir un si grand roy
Piteusement mené en tel arroy,
Que j'avois veu, des ans n'y eut pas six,
En grant triomphe au chasteau du Plessis,
Estre obéy plus qu'onques ne fut homme,
Craint et doubté, voire jusques à Rome.

C'est un élan qu'on remarque à l'honneur du poëte;

1. Le ventre. — 2. Bracelets. — 3. Tantôt

mais il ne s'y tient pas. La frivolité reprend vite le dessus. Peut-être serait-il aujourd'hui tout à fait oublié s'il n'eût donné le jour à Mellin de Saint-Gelais. On a pu dire avec esprit que c'était son meilleur ouvrage.

D'où viendra donc le souffle qui doit ranimer notre poésie, mettre au cœur de nos poëtes le désir de monter plus haut et d'égaler de plus parfaits modèles? Ce sera de l'Italie. Cette heureuse contrée avait vu refleurir les lettres et les arts plus de deux siècles avant nous. Pétrarque avait commencé la grande révolution moderne en se passionnant pour les écrits de l'antiquité. Lecteur assidu de Virgile, de Cicéron et de Sénèque, docte imitateur dans ses écrits de leurs savantes pensées, il avait le premier frayé la route à l'esprit nouveau. A son exemple, tous ceux qui vinrent ensuite se passionnèrent pour l'antiquité. Ils furent plus heureux que l'initiateur lui-même. Il pleurait de joie en voyant Homère manuscrit, le touchait et le baisait, ne pouvant encore le comprendre. Ses disciples, ses amis, instruits par le Grec Chrysoloras, purent s'abreuver à cette source de toute poésie. « Pétrarque qui se plaignait, dans sa lettre à Homère, que le grand poëte grec ne comptât en Italie qu'une dizaine d'amis, cinq au plus à Florence, deux à Vérone, un seul à Bologne, ce vaste foyer d'études, un à Mantoue, un dans la petite ville de Sulmone, aucun à Rome, contribua par ses plaintes et par son exemple à en augmenter le nombre. » (*Pétrarque*, par M. Mézières, p. 370.)

Encouragées par le cardinal Bessarion et par le pape Nicolas V, les études latines prennent plus d'essor. On tire du fond des cloîtres les trésors qui s'y trouvent inutilement enfouis. Chaque jour c'est une conquête nouvelle sur l'ignorance et l'oubli. « Pogge à lui seul retrouva huit discours de Cicéron, un Quintilien complet, Columelle, une partie de Lucrèce, trois livres de Valerius Flaccus, Silius Italicus, Ammien Marcellin, Tertullien, et douze comédies de Plaute. » (H. Martin, t. VII, p. 155-163.)

Ces études fécondes firent longtemps la prééminence de l'Italie dans l'Europe. Elle y ajouta encore le charme des arts. On vit éclore dans ce pays une foule d'artistes qui laissèrent chacun les plus beaux monuments dans leur profession. L'architecture, la peinture, la sculpture répandirent à profusion des merveilles. Le vieux monde disparut devant cette éblouissante aurore du génie moderne. Léonard de Vinci, Brunelleschi, Michel-Ange, Raphaël, Jules Romain, Le Rosso, André del Sarte, Cellini ont les mains pleines de chefs-d'œuvre. Comme Christophe Colomb, ils ont découvert des terres ignorées avant eux. Leur génie rayonne dans Florence, dans Rome, dans Mantoue; il est prêt à répondre aux désirs des princes qui vont les appeler à leur cour.

Les Français ne seront pas les derniers à les honorer, à les imiter, à les chérir. C'est par ces enchantements d'abord que nous fûmes pris. Charles VIII, prince romanesque, conduit ses soldats au delà des Alpes et leur révèle l'Italie (1495). A deux reprises différentes, Louis XII y revient (1499-1509). Le charme fut complet. La vieille féodalité en fut vaincue. Elle se sentit puissamment ramenée vers la nature, elle en voulut désormais goûter les délices.

« Le château féodal, dit Michelet, éloigne la campagne et le travail des champs, la terre des serfs. Noblement ennuyeux, il offrait pour tout promenoir à la châtelaine captive, une terrasse maussade, sans eau ni ombre, où jaunissaient quelques arbres mélancoliques. Tout au contraire, les villas italiennes, bien supérieures par l'art et vrais musées, n'en admettaient pas moins les jardinages s'étendant librement tout autour en prés, en cultures variées... C'étaient partout des portiques, des statues d'albâtre ou de porphyre, de mignons fenestrages... un luxe éblouissant d'étoffes, de belles soies, de cristaux de Venise à cent couleurs; d'exquises recherches, partout l'agrément et l'utilité : caves variées, cuisines savantes, lits profonds de duvet, tapis de Flandre... Des terrasses

aériennes, des jardins suspendus, des vues diversifiées à l'infini... Tout près, l'idylle du ménage des champs aux jaillissantes eaux des fontaines de marbre, le cerf avec la vache y venant le soir sans défiance, de grands troupeaux au loin en liberté : la fenaison ou les vendanges, une vie virgilienne, de doux travaux, un *soave austero.* »

Qui se refuserait à reconnaître l'influence italienne dans ces châteaux qui vont s'élever à Chambord, à Blois, à Fontainebleau? La Renaissance commence par là. C'est dans les édifices qu'elle éclate d'abord. Après le sac de Rome (1527), après la chute de Florence (1532), François Ier recueille les débris de l'Italie. Il fait venir à sa cour les artistes dispersés. Au Rosso, il livre les galeries de son nouveau palais de Fontainebleau; il lui laisse toute liberté pour déployer à l'aise son génie. Il ne regarde point à la dépense. Il fait plus que payer les artistes, il les chérit. Charles-Quint ramasse le pinceau du Titien; François Ier trouve mieux, il aime les artistes. Léonard de Vinci à l'âge de quatre-vingts ans est pour lui un objet d'idolâtrie (1518). Les peintres le savent et s'en montrent reconnaissants. Michel-Ange lui envoie le seul tableau qu'il ait peint à l'huile, *Léda.* Le prince dit à Cellini : « Je t'étoufferai dans l'or; » à Rosso : « Je te ferai chanoine de la Sainte-Chapelle. » André del Sarte fait pour lui le tableau de la *Charité*, qui embellit notre musée du Louvre.

A ce contact, notre esprit national s'éveille. Une école de sculpteurs, d'architectes, sort de nos villes françaises. C'est un Français qui a bâti Chambord, Pierre Nepveu de Blois (1526). Il fait en parler pour glorifier notre génie en face du génie italien. « Qui n'a pas vu Chambord ne soupçonne pas tout ce qu'il y eut de fantastique poésie dans notre art du XVIe siècle. C'est quelque chose d'indescriptible que ce palais de fées surgissant tout à coup aux yeux du voyageur, du fond des tristes bois de la Sologne, avec sa forêt de tourelles, de flèches, de campaniles aériennes, qui

détachent sur l'ardoise sombre des grands toits les belles teintes de leurs pierres gris de perle, marquetées de mosaïques noires. Cette impression ne saurait être surpassée que par le spectacle dont on jouit sur les terrasses du donjon, au pied de la charmante coupole qui termine le grand escalier, centre et pivot de tout cet ensemble si vaste et si varié, et qui jaillit radieuse au-dessus des terrasses comme une fleur de cent pieds de haut. » (H. Martin, t. VIII.)

Philibert Delorme, Jean Bullant, instruits en Italie, rapportent dans la France la science des étrangers; ils l'accommodent à notre climat et à nos mœurs. Pierre Lescot rivalise avec eux de génie. Jean Cousin, Jean Juste, Jean Goujon nous donnent une sculpture originale et française. En 1550, Jacques d'Angoulême ose concourir à Rome pour l'exécution d'un Christ, avec qui? Avec Michel-Ange, et il obtient, dit Blaise Vigenère, un succès égal à son audace. (Em. David, *Revue des arts,* avril 1856.)

Les peintres ne nous manquent pas : Guéti, Corneille de Lyon, Janet, Foulon, Dumoustier manient avec art le pinceau et savent se servir du pastel.

« C'est un élan vigoureux de jeunesse et de séve. Partout la curiosité, partout une activité infatigable. François Ier se fait raconter les merveilles de l'Amérique d'après le livre d'Ovando. Rincon, Duchatel, Postel, l'entretiennent des magnificences incroyables de Soliman, du bel ordre, des fêtes, des féeries de Constantinople. Il pousse Jean Cartier à découvrir le Canada. Il charge les naturalistes Belon, Rondelet, Gilles d'Alby, d'étudier, de rapporter les animaux inconnus de l'Asie. » (Michelet, *Renaissance,* p. 410.)

Albert Dürer a rendu sensibles par une allégorie originale ces efforts passionnés de la Renaissance. Il a gravé l'ange de la science et de l'art couronné de laurier. Le poing serré, le coude appuyé au genou, il se plonge dans une méditation opiniâtre; on ne voit que la moitié de sa face, « un œil profondément noir et plongeant dans la nuit. » Autour de lui la balance,

la lampe, le marteau, la scie, le rabot, les clous et les tenailles symbolisent les travaux et les puissants calculs. « Rien n'y manque : pas même les essais botaniques en de petits vases ; pas même les travaux de l'anatomie : une bête morte attend le scalpel. Ce n'est plus là l'atelier fantastique du magicien, de l'alchimiste, qui ne donnait rien que fumée. Non, ici tout est sérieux, formidablement vrai ; c'est le laboratoire où la science est puissance, où chaque coup qu'elle frappe est une immortelle étincelle qui ne s'éteindra plus et reste un flambeau pour le monde. » (*Ibid.*, 87.)

L'imprimerie seconde et accélère tout ce mouvement intellectuel. Les presses ne cessent de gémir et de mettre au jour de nouvelles productions. Au début, cet art nouveau n'a fait que multiplier les ouvrages des siècles précédents. Duns Scot, saint Thomas, les *Commentateurs* de Pierre Lombard, Vincent de Beauvais sont répandus à foison. Les livres de l'antiquité ne se publient qu'avec une extrême lenteur. Le moyen âge s'édite d'abord tout entier : il répand ses livres de classe, ses sommes, ses abrégés. Jean Molinet se réjouit de voir les écoliers mis à même de s'instruire à moindres frais :

J'ai vu grand multitude
De livres imprimés
Pour tirer en étude
Povres mal argentés.
Par ces nouvelles modes
Aura maint écolier
Décrets, bibles et codes
Sans grand argent bailler.

Enfin dès 1465 l'attention des imprimeurs se porte sur l'antiquité latine. Venise donne Tacite, peut-être en 1468. L'année suivante, l'année vraiment féconde, voit paraître, à Rome, Tite-Live, Virgile, Lucain, César, Cicéron, les œuvres philosophiques (le *De officiis* est de 1465, les *Épîtres familières* et celles à Atticus

de 1467, le *De oratore* a paru en 1465 à Mayence et à Subiaco), Aulu-Gelle, Apulée.

A mesure que l'on approche de l'an 1500, on voit sortir de l'obscurité les livres grecs qui jusque là sont restés négligés. En 1488, Florence donne Homère; Milan, Isocrate en 1493. La même année, les *œuvres* et les *Jours* d'Hésiode; Venise publie le poëte entier en 1495.

Asile des Grecs, cette ville fait plus à elle seule que toutes les autres pour la connaissance du monde hellénique. Nous lui devons Aristote (1495-1498), Hérodote et Thucydide en 1502, Démosthène en 1504, Plutarque en 1509, Sophocle en 1512; Lysias, Euripide, Hérodien, Pindare et Platon en 1513, Pausanias en 1516, les *Vies* de Plutarque en 1517, Eschyle en 1518. Florence donne Xénophon en 1516; Paris met au jour Salluste et Florus en 1470, Denys d'Halicarnasse en 1546, Dion Cassius en 1470, Appien en 1551, Anacréon en 1554. (*Docteur Dibdin, cité par Hallam, Histoire de la littérature de l'Europe,* etc., t. X, p. 2. — *Ambroise Firmin Didot, Alde Manuce* et *l'Hellénisme à Venise.*)

Ces Grecs, ces Latins, poëtes, historiens, philosophes, ces morts glorieux arrachés au tombeau des bibliothèques, et des manuscrits, mis en lumière, réparés, éclaircis : voilà la vraie Renaissance. C'en est fait, l'on ne reverra plus le spectacle désolant qui tira des larmes à Benvenuto d'Imola. « Me trouvant au mont Cassin, je demandai, dit-il, humblement la grâce de visiter la fameuse bibliothèque. Un moine me dit sèchement : « Montez, la porte est ouverte. » Il n'y avait ni porte ni clef; l'herbe poussait sur la fenêtre; les livres dormaient sur les bancs dans une épaisse poussière. J'ouvris force livres anciens, mais pas un complet : aux uns il manquait des cahiers; à d'autres, on avait coupé des feuillets pour profiter des marges blanches. Je descendis les larmes aux yeux, et je demandai pourquoi cette mutilation barbare. Un moine me dit que ses frères pour gagner quatre ou cinq

sous, arrachaient, grattaient un cahier et vendaient aux enfants de petits psautiers, aux femmes de petites lettres. » (Michelet, *Ren.*, préface.)

La philologie va de progrès en progrès. Excité par Guillaume Budé, son bibliothécaire, par Duchâtel, son lecteur, François Ier fonde le Collège de France (1529?). N'oublions pas l'influence de Marguerite, sa sœur, la reine de Navarre. Passionnée pour les sciences, douée d'une curiosité infinie, elle aime les langues, l'érudition même; elle va du latin au grec, du grec à l'hébreu. « S'il y avait au bout du monde, lui dit un de ses amis avec le ton d'un aimable reproche, un docteur qui par un seul verbe abrégé pût apprendre toute la grammaire, un autre la rhétorique, la philosophie et les sept arts libéraux, vous y courriez comme au feu. » Pour satisfaire cette grande envie de savoir, elle presse François Ier, non moins vivement que Budé ne le fait lui-même, de remplir ses promesses faites à la jeunesse studieuse. Le Collège de France est fondé, c'est la science gratuitement enseignée au nom du roi. Paris voit alors pour la première fois une chaire de grec et d'hébreu. Deux Italiens d'abord, Paolo Paradisio et Agathio Guidacerdo enseignent à lire les livres saints dans leur langue originale. Vatable, un Français (Wate-Bled, Gâte-Bled), de Gamaches, en Picardie, leur succède et sa réputation efface complétement celle de ses prédécesseurs. Toussain, Danès et Daurat y professent le grec avec un tel éclat que les étudiants affluent de toutes parts au Collège de France. Tournebœuf dans ses *Adversaria*, augmentera bientôt, après que François Ier aura disparu, la gloire de cette royale institution. C'est le latin qu'il cultive de préférence, « avec plus d'érudition, dit Montaigne, qu'un seul homme n'en avait possédé depuis dix siècles, il n'avait nulle trace de pédantisme. » Muret de Limoges, avec ses *Variæ lectiones* que Ruhnkenius, de Leyde, appelle « une œuvre digne de Phidias », continuera jusqu'au XVIIe siècle à illustrer l'érudition française.

Ce brillant enseignement ne s'établit pas sans pro-

voquer des rivalités et des luttes. La vieille Université s'alarme. La gratuité des cours menace de la ruiner La nouveauté des doctrines l'épouvante. « Le grec est la langue des hérésies ! » s'écrie Noël Beda (Bedier), syndic de la Sorbonne. Les théologiens s'agitent. Ils condamnent solennellement cette proposition : « que l'Ecriture sainte ne saurait être bien comprise sans la connaissance du grec et de l'hébreu. » (Avril 1530.) En même temps la Sorbonne cite devant le Parlement les professeurs royaux « pour leur être fait défense d'expliquer les livres saints selon le grec et l'hébreu, sans la permission de l'Université. » Le Parlement eut peur d'indisposer le roi et les professeurs furent maintenus dans leur liberté.

D'année en année, le Collége s'enrichit de chaires nouvelles. En 1530, les mathématiques sont enseignées par l'Espagnol Poblacion, à qui succède Oronce Finé. L'éloquence latine y prend place en 1534; le premier qui l'enseigna fut Le Maçon (Latomus, d'Arlon); Pierre Galland vint après lui. En 1538, on crée pour Guillaume Postel une chaire des langues arabe et chaldaïque. Cet homme, d'un savoir prodigieux, d'un génie original, d'une imagination ardente, cultive le premier les littératures asiatiques et entrevoit « l'unité du monde primitif au fond de l'Orient ». Vidius est nommé professeur de médecine vers 1542, et le Milanais Vico Mercato, professeur de philosophie grecque et latine vers 1543.

Vers 1540, le Collége de France s'agrandit de l'Imprimerie royale, et les beaux caractères de Garamond servent à imprimer les œuvres de Conrad Néobar et celles de Robert Estienne. Cet établissement occupe encore aujourd'hui la place où il fut fondé par François Ier. Ce prince avait de plus magnifiques projets. Il voulait le transporter sur l'emplacement de la tour de Nesle, en face du Louvre, à l'endroit où s'élève de nos jours l'Institut. Il avait le dessein d'y édifier un palais. Six cents jeunes gens y eussent été élevés dans les hautes études et un revenu de cinquante mille écus

eût été assigné à cet établissement. Le projet demeura toujours en idée. Il survint des guerres, il en résulta des embarras financiers et publics, et la science fut oubliée. Elle trouva aussi des adversaires dans les chanceliers Duprat et Poyet; d'autres ennemis lui vinrent du côté de la Sorbonne, et elle attend encore son Louvre, dont la première pierre pourtant a été posée.

Mais par bonheur la science peut se passer d'édifices somptueux. Budé donne (1529) son *Commentaire de la langue grecque*. Robert Estienne, en 1535, publie son *Thesaurus linguæ latinæ*. Nous pouvons dire déjà dans cet aperçu sommaire des efforts de la philologie au XVI[e] siècle, qu'en 1572 Henri Estienne, après douze années de travail consacrées à mettre en ordre les riches matériaux amassés par son père, donnera son *Thesaurus linguæ græcæ*, monument unique jusque-là d'ampleur et de richesse. Là étaient rassemblés tous les travaux critiques de Budé et de Camerarius, et tout ce qu'on devait aux réfugiés grecs du siècle précédent et à leurs savants élèves.

« Depuis le *Thesaurus*, la science a sans doute fait de grands progrès...; mais on n'a peut-être rien eu à ajouter à l'abondance des explications. Les principaux défauts, dit un critique cité par Hallam, qu'on remarque dans Estienne, sont des citations inexactes ou falsifiées, l'absence de plusieurs milliers de mots et un classement vicieux, tant des radicaux que des dérivés. En même temps, si l'on tient compte des difficultés contre lesquelles l'auteur avait à lutter, on s'étonnera, non plus qu'il ait laissé son ouvrage aussi incomplet, mais qu'il soit arrivé à de tels résultats dans cette même classification des mots. » (Hallam, *Littér. de l'Europe*, t. II, p. 16.)

Nous n'avons pas voulu manquer de citer ces œuvres de géants, glorification éternelle du noble enthousiasme dont les cœurs étaient épris pour la science. C'est un âge héroïque. Nous ne parlerons plus de ce qui fut fait alors pour les langues savantes. Mais nous avons le contentement de dire qu'au milieu de

ces grands efforts, nos érudits n'oubliaient pas notre propre langue. Ce siècle sera pour elle une époque de luttes et d'épreuves, mais elle en sortira à son honneur. Déjà, en 1535, Robert Estienne, Meigret, Étienne Dolet travaillent à régulariser et à fixer les principes et les signes de notre idiome. Déjà en 1530, avait paru une grammaire française, écrite en anglais, publiée par Palsgrave. Nos voisins se sont souvent fait une gloire d'avoir les premiers écrit sur la grammaire française. A tout prendre, comme dit Génin, l'éditeur de Palsgrave, il n'y aurait là qu'un hommage rendu à la France; « car si nos voisins avaient attendu d'un peuple étranger la première grammaire anglaise, peut-être l'attendraient-ils encore. » (*L'Éclaircissement de la langue française*, par J. Palsgrave. *Coll. des docum. inédits sur l'histoire de France,* introd., p. 7.)

Il est juste pourtant de dire qu'un an avant le livre de Palsgrave, un Français, Geoffroy Tory, de Bourges, avait conçu le plan d'un travail méthodique et savant sur la langue française. Dans son *Champ fleury,* publié en 1529, il disait : « O dévotz amateurs de bonnes lettres, pleust à Dieu que quelque noble cueur s'employast à mettre et ordonner par reigle nostre langaige françois! Ce seroit moyen que milliers d'hommes se esvertueroient à souvent user de belles et bonnes paroles. S'il n'y est mis et ordonné, on trouvera que de cinquante en cinquante ans, la langue françoise, pour la plus grande part, sera changée et pervertie. »

Devançant la critique ingénieuse de Rabelais, qui lui a emprunté le langage de son « Escholier limousin », il s'emporte contre les « forgeurs de mots »; il appelle au secours du français outragé par ces corrupteurs les savants de bonne volonté et tout « noble seigneur qui voulust proposer gages et beaux dons à ceulx qui se esvertueroient comme firent les Grecs jadis et les Romains, mettre et ordonner la langue françoise à certaine reigle de prononcer et bien parler ». Voici sa conclusion : « Par quoy, je vous prie, donnons-

nous tous courage les uns aux aultres et nous esveillons à la purifier. Toutes choses ont un commencement; quand l'un traictera des lettres et l'autre des vocales (vocables?) ung tiers viendra qui declairera les dictions, et puis encore ung aultre surviendra qui ordonnera la belle oraison. Par ainsi on trouvera que peu à peu on passera chemin; si bien qu'on viendra aux grands champs poetiques et rhétoriques, plains de belles, bonnes et odoriférentes fleurs de parler et dire honnêtement et facilement tout ce qu'on voudra.»

Il ne se contente pas d'animer les autres à bien faire, il leur montre comment il faut faire. Il a pris les lettres de l'alphabet et il en fait son *Champ fleury*. Ce qu'il y a de plus remarquable en lui c'est la vue nette qu'il a sur les antécédents de notre langue. Plus sage qu'Henri Estienne et son école, qui, infatués du grec et du latin, ne remontent pas aux sources de notre génie national, Geoffroy Tory sait où prendre ses autorités et ses textes de langue. Il indique d'une main sûre toutes ces vieilles compositions gauloises trop dédaignées des hommes de la seconde Renaissance. Tout ce passage est à citer. C'est un programme excellent, qu'on a trop oublié et que notre temps a le mérite aujourd'hui de vouloir exécuter : « Qui se voudroit, en ce bien fonder à mon avis, porroit user des œuvres de Pierre de St Cloct (saint Cloud) et des œuvres de Jehan li Nivelois [1], qui ont descrit la vie d'Alexandre le Grand en langue ligne que l'autheur qui a composé en prose le *Jeu des eschets*, dit estre de douze syllabes et appelée rithme Alexandrine, parce que, comme dit est, la vie d'Alexandre en est descrite. Iceulx deux susdits autheurs ont en leur stile une grande majesté de langage ancien, et croy que s'ils eussent eu le temps ou fleur de bonnes lectres comme il est aujourd'huy,

1. Pierre ou Perrot de Saint-Cloud, auteur du *Roman de Renard*, a fait, en collaboration avec Jean le Nivelois, une branche du roman d'Alexandre. *Génin*.

qu'ils eussent excédé tous autheurs grecs et latins. Ils ont, dis-je, en leur composition don accomply de toute grâce en fleurs de rhetorique et poésie ancienne; jaçoit que Jehan Le Maire ne face aucune mention d'iceulx, toutesfois si a il pris et emprunté d'eulx la plus grande part de son bon langage...

« On porroit aussi user des œuvres de Chrestien de Troyes, et ce en son *Chevalier à l'épée* et en son *Parceval* qu'il dédia au comte Philippe de Flandres.

« On porroit user pareillement de Hugon de Mery, en son *Tornoi de l'Antechrist*. — Tout pareillement aussi de Raoul (de Houdan), en son *Romant des Elles*. — Paysant de Mesieres n'est pas à déprécier, qui faict maintz beaux et bons petits coupletz, et entre les aultres en sa *Mule sans frein*. — J'ai nagueres veu et tenu tous ces susditz révérentz et anciens autheurs escritz en parchemin, que mon seigneur et bon amy frère René Massé, de Vendosme, chroniqueur du roy, m'a liberallement et de bon cueur monstré. Il en use si bien à parfaire les chroniques de France, que je puis honnestement dire de luy :

Cedite, Romani scriptores, cedite, Graii :
Nescio quid majus nascitur Iliade.

« Arrière, arrière, autheurs grecs et latins! de René Massé naist chose plus belle et grande que ce *Iliade*!

« On porroit en oultre user des œuvres de Arnoul Graban et de Simon Graban (Gréban) son frère. Dantes Aligerius, Florentin, comme dict mon susdict bon amy frère René Massé, faict honorable mention du dict Arnoul Graban...

« Qui porroit finer des œuvres de Nesson (officier de Jean de Bourbon), ce seroit un grand plaisir pour user du doux langage qui y est contenu. Je n'en ay veu que une oraison à la Vierge Marie qui se trouve imprimée dedans le *Calendrier des Bergiers*...

« Alain Chartier et Georges Chastelain, chevaliers, sont autheurs dignes desquels on face fréquente lec-

ture, car ilz sont tres plains de langage moult seignorial et héroïque.

« Les *Lunettes des princes* pareillement sont bonnes pour le doulx langage qui y est contenu.

« On pourroit semblablement bien user des belles chroniques de France que mon seigneur Cretin, nagueres chroniqueur du roy, a si bien faictes, que Homere, ne Virgile, ne Dantes, n'eurent oncques plus d'excellence en leur style. »

Palsgrave semblait avoir entendu les encouragements de Geofroy Tory; il semblait avoir répondu à ses pressantes invitations, et Leonard Coxe, le principal du collège *Reading*, pouvait faire honneur à l'auteur du *Champ fleury* des efforts du grammairien anglais. Il pouvait lui dire avec quelque justice en vers latins : « Docte Geofroy, il est comblé le vœu si souvent exprimé par ton *Champ fleury*, car voilà, moyennant des règles dûment autorisées, le français enseigné à fond. » (Génin, p. 11.)

Cette revue de notre antique littérature nous ramène donc à notre point de départ. Voilà nos plus grands auteurs et nos plus grandes richesses. Si ces écrits sont précieux pour fonder les règles de notre langue, il n'en est pas moins vrai que ce fonds est pauvre d'idées et de style, et qu'il demande des mains pour le cultiver et le rendre plus fertile. Avant de voir arriver cette « brigade d'ouvriers » pleins de zèle et de savoir, avant que les Grecs, les Romains, les Italiens et les Espagnols n'aient dans les flots de leur littérature nos premiers écrivains et les relèguent dans l'oubli, voyons où en était la langue française.

Dans l'histoire des lettres au XVIe siècle, il y a deux époques bien distinctes et deux groupes d'auteurs qu'on n'a pas toujours assez nettement séparés. En général, on parle tout de suite de la pléiade et de ses tentatives. Il semble que c'est par là que s'ouvre l'époque de la Renaissance. Il n'en est rien pourtant. Joachim du Bellay ne donne son *Illustration de la langue française*, manifeste de la nouvelle école, coup de trom-

pette retentissant, qu'en l'année 1549, le 5 février. Jusque-là, c'est le tour, c'est le lexique ancien qui règnent sans partage. *Marot* et les poëtes de son groupe tiennent au xv[e] siècle ; en fait de langue, ils n'ont rien perdu de notre domaine national, ils n'y ont rien ajouté non plus.

« La langue du xvi[e] siècle, dit M. *Littré* (Compl. de la préface du *Dictionn. de la lang. franç.*, p. 4. 2[e] col.), n'inaugure rien de nouveau ; mais elle assure et confirme ce qui s'était fait au xv[e]. » « Le xv[e] siècle, nous dit le même écrivain, vit l'achèvement de la révolution syntaxique qui avait été commencée par le xiv[e] ; les cas disparaissent entièrement ; du début au siècle à la fin, l'effacement en devient complet. Dans les premières années on rencontre encore çà et là des nominatifs et des régimes ; dans les dernières années, on n'en rencontre plus ; le caractère essentiel de la vieille langue est anéanti, et la nouvelle commence ; tous les rapports qui précédemment étaient exprimés par les deux cas conservés du latin, le sont dorénavant par des prépositions, et le français est désormais ce que des grammairiens ont nommé une langue analytique. »

La prononciation change dans un grand nombre de mots, *sëur*, par exemple, *roont*, *åage*, *raançon*, qui autrefois faisaient deux ou trois syllabes, comme on le voit par la mesure des vers, se trouvent réduits, et deviennent ce qu'ils sont aujourd'hui : *sûr*, *rond*, *âge*, *rançon*. *Prenoient*, *voioient*, *amoient*, dans l'ancienne langue étaient des mots à trois syllabes ; déjà le xiv[e] siècle hésite sur cette prononciation ; le xv[e] siècle n'hésite plus et cet *e* muet y est décidément effacé de la prononciation. Il en est de même de l'*e* muet de certains adverbes comme *hardiement*, *vraiement*, il cesse de se prononcer, puis de s'écrire.

Telle qu'elle s'offre dans les premiers écrits de cette première partie du xvi[e] siècle, la langue française a le mérite d'avoir simplifié celle du xiv[e], d'avoir déchargé l'écriture des mots des lettres embarrassantes et diffi-

ciles. Dans sa pauvreté, qu'il faut bien avouer, elle reste, comme dirait *Montaigne*, dans son « estoc. » Ses évolutions s'accomplissent sans que la sève de sa souche antique s'altère par des greffes étrangères. Elle a son ingénuité native; elle peut passer aux yeux de ceux qui la manient pour un instrument non méprisable. *Jean Le Maire de Belges* fait dire à un personnage de « noble et gailliarde nature quant à l'art et estude » que la langue française était dès lors (1512) « assez gente et bien propice, suffisante assez et du tout élégante pour exprimer en bonne foy et mettre en effect tout ce que le langage toscan et florentin (a soit ce qui soit le plus florissant d'Italie) sçauroit dicter ou excogiter soit en amours soit autrement. » (Traité intitulé la *Concorde de deux langages.*)

Deux vices vont bientôt l'atteindre : l'italianisme et le latinisme. Il en résultera pour elle une perturbation momentanée dont l'effet n'a pas échappé à *La Bruyère* quand il a dit : « *Ronsard* et les auteurs ses contemporains ont plus nui au style qu'ils ne lui ont servi : ils l'ont retardé dans le chemin de la perfection. » On peut également avec une légère correction accepter pour juste l'observation de Rivarol. A la fin du XVe siècle les éléments de notre langue s'étaient déjà incorporés; « ses mots étaient déjà fixés, et la construction de ses phrases, directe et régulière; il ne manquait donc à cette langue que d'être parlée dans un siècle plus heureux. » (*De l'universalité de la langue française*, p. 32, t. II, des œuvres de J. Rivarol.)





HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS LA RENAISSANCE

JUSQU'A NOS JOURS

CHAPITRE PREMIER.

PREMIÈRE PÉRIODE DU XVI[e] SIÈCLE

LA POÉSIE SOUS LOUIS XII



TIENNE Pasquier, dans ses *Recherches de la France* (Chap. VI, Livre VII), caractérise d'un mot la première période du XVI[e] siècle. Après avoir nommé ceux qui doivent s'enrôler, en 1549, sous la bannière de Joachim Du Bellay, il ajoute : « Auparavant tous ceux-ci, notre poésie française consistait en dialogues, chants royaux, ballades, rondeaux, épigrammes, élégies, épîtres, églogues, chansons, étrennes, épitaphes, complaintes, blasons, satyres en forme de coq-à-l'âne. » Ce sont là, en effet

les pièces qui pendant cinquante ans encore occuperont nos poètes. Formés à l'étude du *Roman de la Rose*, ils ne cherchent point d'autres sujets à rimer que l'amour, ses plaisirs ou ses ennuis, des allégories bizarres ou raffinées, des pensées pieuses, des traits médisants et parfois licencieux. Cependant il leur vient un souffle d'érudition qui se mêle aux souvenirs du moyen âge. Instruits de la mythologie païenne, ils commencent à s'en servir dans leurs compositions : c'est le seul caractère de nouveauté qu'on puisse noter chez la plupart. Pour faire leur histoire, il faudrait relever bien des noms obscurs, suivre sans profit et sans agrément le laborieux abbé Goujet dans la bibliothèque française. Nous ne ferons que prendre au milieu de cette foule oubliée les noms qui se rattachent à eux, les souvenirs les plus importants ou les plus aimables.

Louis XII et Anne de Bretagne eurent leur poésie et leurs poètes attitrés ; ils encourageaient l'un et l'autre l'art des vers, et le roi les faisait parfois servir à ses desseins politiques. Ce prince, d'un esprit moyen et bourgeois, sensé plus que magnanime, malin plus que spirituel, semble avoir formé la poésie de son temps à sa propre image. Anne de Bretagne, pour sa part, a contribué à y maintenir un esprit de piété un peu sèche et formaliste.

Un de ceux que nous connaissons le moins aujourd'hui fut Le Maire de Belges, il eut la plus haute estime en son temps, et la plus grande influence sur ses contemporains. Clément Marot lui rend hommage et surtout Étienne Pasquier : « Le premier, dit-il, qui à bonnes enseignes donna vogue à notre poésie fut maître Jean le Maire de Belges auquel nous sommes infiniment redevables, non-seulement pour son livre de *l'Illustration des Gaules*, mais aussi pour avoir grandement enrichi notre langue d'une infinité de beaux traits tant en prose qu'en poésie. » Il ose assurer que les meilleurs écrivains qui l'ont suivi se sont fort bien aidés de son talent, et que Ronsard lui-même lui doit

les plus « riches traits de cette belle hymne » qu'il fit sur la mort de la reine de Navarre.

Jean Le Maire était du Hainaut. Il fut en son vivant « secrétaire et judiciaire de très-haute et sacrée princesse Madame Anne de Bretagne deux fois reine de France ». Il était né en 1473. Il vécut sous Louis XII et vit tout le règne de François Ier, s'il est vrai qu'il mourut en 1547. La plus grande partie de ses œuvres a été imprimée à Paris en 1540. Les autres comme la *Couronne Magaritique* parurent en 1640.

Il fut historien autant et plus que poëte. Il prenait le titre d'historiographe. Son livre le plus important s'intitule: *les Illustrations de Gaule, et singularitez de Troye contenant trois parties, avec l'Epître du Roy Hector de Troye* (Paris 1540).

On s'est quelquefois étonné de voir Ronsard, dans sa *Franciade,* rattacher nos origines gauloises aux destinées de Troie et d'Hector; il ne faisait que suivre une tradition extravagante que Jean Le Maire avait consacrée par l'autorité de son talent.

En effet, le premier livre de cette singulière histoire est consacré tout entier au récit des événements accomplis depuis que « Noë Janus et sa femme Tytea la grande, réparateurs du genre humain, eurent plusieurs enfants après le déluge, jusqu'au jour où Anténor fut envoyé en Grèce en embassadeur pour demander Madame Hésione, et aultres choses. » Le second livre contient l'enlèvement d'Hélène, l'expédition des Grecs devant Ilion, la mort misérable du roi Priam. Ces deux livres, qui contiennent plus de trois cents pages, nous conduisent au troisième. C'est le plus bizarre de tous, au moins en ses deux premières parties. L auteur entreprend d'y faire voir « comment l'ancienne noblesse des Troyens (après la destruction de Troye) vint habiter en Europe, dont furent procréez les peuples Françoys, Orientaulx et Occidentaulx Sycambriens et Germains, Cymbres, Teutoniques, Ambrons, Austrasiens, et aultres nations descendant de Francus filz d'Hector, et de leurs gestes, jusqu'au

duc Austrasius, qui premièrement donna le nom au royaulme d'Austrasie ou Autriche la basse. »

Vient ensuite la « vraye histoire et généalogie des aliances du sang de France, de Bourgogne et d'Autriche la basse, comment elles furent premièrement conduictes et meslées, jusques au mariage de saincte Blitilde, fille au roy Clotaire avec Anselbert le sénateur de Romme : de laquelle saincte lignée descendirent les Pepins, proayeul, ayeul et père de très digne empereur Charles le Grand ». Le livre s'achève enfin par « la généalogie historiale, l'aliance et union des maisons dessus dictes, jusqu'à l'empereur Charles le Grand, qui fut monarque de Europe et de toutes les nations Occidentalles. »

C'était ainsi que débutait notre histoire nationale. Il faut dire que si les deux premiers livres font sourire de la science du temps, le troisième, malgré la fiction qui fait descendre les Pepins du « Grand Hercules de Lybie », renferme des détails plus historiques et plus précieux. Jean le Maire, d'ailleurs, s'appuyait sur des autorités qui paraissaient alors respectables et au-dessus de toute discussion. Il a pris soin de nous indiquer les sources auxquelles il a puisé; Dictys de Crète et Darès de Phrygie, si chers aux romanciers du moyen âge, sont au premier rang parmi les livres qu'il a copiés. Térence, Euripides « en ses tragédies translatées par Erasmus de Roterdam », Hesiode, Lucrèce, Virgile, Homère figurent à côté de Moïse au livre de Genèse, de David « en son Psaultier », de César, de Strabon, de Xénophon, de Bérose, de Caldée en ses Défflorations », de Boccace, en la généalogie des dieux, de Maistre Alain Charretier « en la description de France », de messire Robert Gaguin en l'histoire françaisc. Ce mélange de noms et d'auteurs dont nous ne donnons ici qu'une très-faible partie a, dans sa bizarrerie, une signification précise. Il indique l'émancipation intellectuelle qui s'est faite depuis la fin du xve siècle. La recherche passionnée de la vérité commence. Elle ne marche qu'à travers un amas con-

fus de matériaux mal digérés. Il n'y a de critique ni chez les lecteurs, ni chez les écrivains, mais il y a chez les uns et chez les autres une ardente curiosité. Pour se satisfaire, elle accueille toutes les fables

Un historien donne comme vraie la généalogie qui fait descendre la race des Gaulois du mariage d'Hercule de Lybie avec Galathée, la fille du roi des Celtes, de Galathée viennent Harbon, Lugdus, Belgius; Jupiter vient ensuite, puis Tr s, qui donne naissance à Romus, Paris, Lemannus et enfin Françus l'un des fils d'Hector, et les poètes latins célèbrent à l'envi l'heureuse érudition de Jean le Maire qui a ramené « des eaux du Léthé les anciens rois de Gaule. » Ils souscrivent tous, en prose comme en vers, aux éloges que se donne l'auteur d'avoir redressé « la noble histoire, qui presques estoit tombée en décadence et dépravation ruineuse, comme celle feust d'estime frivolle et pleine de fabulosité, par la coulpe des susdictz maulvais escripvantz qui ne l'ont sceu développer. »

On prendra une idée du style de Le Maire dans ce fragment du prologue. C'est Mercure qui parle : « Dido royne de Cartage parlant à Æneas au premier livre des Eneides Virgilianes, semble vouloir entendre que aulcun vivant ne doibve ignorer l'origine et illustricité des Troyens, ni aussi les fortunes et adventures d'iceulx, et pour ce que ie Mercure ay congneu que plusieurs (et presque tous) escripteurs en nostre langue gallicane, princesse tresclere, ont tousiours erré jusques icy, et moins satisfaict que la dignité de l'histoire ne le requeroit, dont au moyen desdictz escriptz imparfaictz et mal corrigez, s'est ensuivy, que toutes painctures et tapisseries modernes de quelque riche et coustengeuse estoffe qu'elles puissent estre, si elles sont faictes après le patron des dictes corrompues histoires, perdent beaucoup de leur estime et réputation entre genz scavantz et entendus, laquelle chose doibt trop desplaire à tous cueurs remplis de générosité, attendu que la glorieuse resplendissance presque de tous les princes qui domi-

nent aujourd'huy sur les nations occidentalles consiste en la rememoration véritable des haulx gestes troyens. »

On trouvera frivole sans doute l'idée de restaurer l'histoire pour réparer les fautes des « painctures ou tapisseries » elle n'en a pas moins servi à provoquer l'attention des lecteurs sur des origines qui n'étaient point encore éclaircies au temps de Mezeray, quoiqu'on eût de son avis « curieusement espluché les passages des anciens auteurs. »

C'est dans une intention plus sérieuse et toute politique, que le même historiographe composa pour Louis XII et dédia à ce prince « très-redoutable et très-victorieux » *le Traité de la différence des schismes et des Conciles de l'Eglise, et la prééminence et utilité des Conciles de la sainte Eglise Gallicane.* Embarrassé dans une guerre avec les Vénitiens et le pape Jules II, le roi de France avait grand besoin de l'appui de son clergé. Il fallait qu'un avocat habile et autorisé appelât à l'aide de sa politique les témoignages de l'histoire, et la force d'une argumentation serrée. Le Maire se dévoua à rendre ce service à son prince. Le peuple ne consentait qu'avec peine à soutenir de ses deniers une guerre qui lui paraissait sacrilége. L'historiographe crut qu'il devait s'appliquer à monstrer « par escriptures et raisons apparentes, et notifier à la gent populaire les vrayes et non flatteuses louenges et mérites de leurs princes, et leurs bonnes et justes querelles d'iceulx : mesmement quand l'estat de la guerre est scandaleux, estrange, et non accoustumé, le péril éminent de dangereuse conséquence. »

Il est vrai de dire aussi qu'il était passionné pour la dignité et précellence du langage françois. Il ne supportait pas qu'on le mît au-dessous de l'italien. Pour le maintenir en l'honneur qu'il lui croyait dû il allègue « aulcuns poetes, orateurs, historiens, tant antiques que modernes, comme Jehan de Meun, Froissart, Maistre Alain, Meschinot, les deux Grebans, Millet, Moulinet, George Chatelain... ; » puis, prenant lui-

même en main la plume, afin « d'exaulcer, authoriser et honorer notre langue françoyse et gallicane, et de faict lui seoit bien à merveilles, comme celle qui d'ung cueur virile masculin prononcoit maintz nobles termes amoureux et prudentz par l'elégance féminine », il écrivit la description du temple de Vénus.

Ce poëme est conçu dans l'esprit des *Triomphes* de Pétrarque. Il est plein d'allégories et de personnifications qui prétendent à la grâce et à la philosophie mêlées ensemble; il est écrit dans ce genre de vers appelés en Italie la *terza rima* illustrés par Dante et par l'amant de Laure.

Voici comment Jean le Maire dépeint Vénus:

En ce disant avec pleur amer
Je veis en l'aer claire et resplendissant
Celle qui faict mes plainctifs entamer.
C'est la déesse oultrageuse et puissante
Mère d'Amours le fier et orgueilleux
Par qui je suis en douleur languissante.
Trop bel estoit son arroy merveilleux,
Trop y avoit de grandz beaultez insigne,
Trop y fut tout plaisant et périlleux.
Son chariot mainent Coulombz et Cygnes
Blancz comme neige a coliers argentez;
A l'entour sont riz et amoureux signes.
Pensers joyeulx richement charpentez
Tout a esmail, le tymon enrichissent
Et doulx attraitz[1] *bien faitz de tous costez.*
Plaisantz regards à l'environ marchissent
Des roues d'or richement estoffées
Qui de perles et dyamantz blanchissent...

Rien ne nous empêche de voir en ce court échantillon des vers de Le Maire quelques-uns de ces « beaux traits » dont, au jugement de Pasquier, il enrichit

1. Dans le texte *attritz*.

notre poésie. Nous pouvons aussi ratifier le jugement de Sainte-Beuve qui le trouve digne d'avoir eu pour élève Clément Marot.

Jean Marot dont le talent s'éclipsa devant celui de son fils, était aussi un poète aux gages de la reine de France; elle le donna depuis à Louis XII pour l'accompagner dans son expédition de Gênes et de Venise. Marot s'appelait lui-même « le poète de la très-magnanime reine de France Anne de Bretagne ». Il a vécu jusque sous François Ier. On le trouve sur les États de la Maison de ce prince aux années 1522 et 1523 en qualité de valet de garde-robe. On pense qu'il mourut en 1523. Il avait soixante ans, étant né en 1463, à Mathieu près de Caen en Normandie. Il avait reçu d'abord une éducation fort négligée. Il n'avait pas appris le latin. Plus tard quand il sentit le goût qui l'entraînait vers la poésie, il essaya de réparer cette instruction mal faite. Il n'y parvint pas en étudiant la fable et l'histoire, et surtout le *Roman de la Rose*. Il lui manqua donc toujours ce fonds essentiel de lectures savantes qui nourrit et soutient le génie du poète. Tout ce qu'il put apprendre, ce fut la Mythologie dont il s'appliqua sans relâche à parer ses écrits.

Du moins il se faisait de la poésie une idée qui l'honore. Il bannissait de ses vers les pointes et les jeux de mots, le libertinage et la satire. Il disait à son fils, c'est Clément qui nous rapporte ses paroles:

C'est un scavoir tant pur et innocent,
Qu'on n'en scauroit à créature nuire
Par preschemens le peuple on peut seduyre,
Par marchander tromper on le peut bien,
Par plaiderie on peut mengier son bien,
Par médecine on le peut bien tuer,
Mais ton bel art ne peut tels coups ruer

Dans les deux *Voyages* de Gênes et de Venise qu'il a composés, on trouve sinon un poète relevé et magnanime, du moins un orateur sensé, parfois un peintre,

toujours un homme ami de la gloire de son pays et de son prince. Ces récits, on le pense bien, ne sont pas dépourvus des agréments qu'on jugeait alors indispensables à toute œuvre de poésie: l'allégorie y abonde. Les dieux de l'Olympe païen, Mars, Bellone, s'y trouvent à côté de *Noblesse*, *Marchandise* et *Peuple* et d'une dame de tant belle et gracieuse façon appelée *Raison*. Ce sont les héros et les personnages du *Voyage de Gênes,* ce qui n'en bannit pas l'histoire. Le poète décrit avec exactitude la marche de Louis XII, les honneurs qu'il reçoit dans la ville d'Asti et dans les cités de l'Italie; il nomme les seigneurs qui se joignent à lui; il n'oublie pas la fatale mort d'un teinturier de profession, Paul de Nove, que les Génois avaient choisi pour leur *Duc.* Il leur avait promis de reprendre le fort du Bastillon que les Français avaient enlevé avec telle promptitude que Marot n'aurait pu en croire le tiers, s'il ne l'avait pas vu. Il tenta l'entreprise, il échoua; il fut arrêté, eut la tête tranchée, et le poëte dit :

. . . qu'auprès de ses chaudières
eut acquis plus d'honneur et de prouffit.

Le voyage de Gênes avait eu lieu en 1507; en 1509 Louis XII marchait contre les Vénitiens. Jean Marot était encore de l'expédition; il en fit de même un récit en vers. Nous laisserons de côté ce qui ne regarde que l'histoire, car ce second poëme est mêlé de prose. Mais nous ne pouvons oublier ce qui caractérise la poésie de cette époque. Nous le trouvons dans les inventions que voici : Mars ayant fait avec l'agrément des dieux, triompher Louis XII, va remercier ces mêmes dieux. Pendant que toute la cour céleste se réjouit des victoires du roi, la Paix accompagnée de la Vérité, de la Justice, et de la Miséricorde se présente et demande audience. Elle expose tous les malheurs inséparables de la Guerre et demande la permission de descendre sur la terre où elle est dési-

rée par le roi de France. Elle obtient cette faveur. D'abord elle veut s'arrêter à Venise ; mais elle y voit tant de monstres d'enfer, Trahison, Injustice, Rapine, Usure, Avarice, qu'elle laisse cette ville pour s'en aller en France. Là elle est accueillie avec joie, et ses discours animant les Français, ils conviennent de s'unir pour chasser les monstres qui l'avaient maltraitée. La paix s'envole en l'air

. . . en attendant que justice
Parmy le monde ayt mis droit et police.

Il faut reconnaître avec l'abbé Goujet (t. XI, p. 16) que ce qu'il dit des sentiments du peuple lorsqu'il vit son roi partir est bien touché :

Bourgeois, marchands et peuples méchaniques
Sont tous perplex en leurs bancs et boutiques :
Prestres en pleurs convertissent leurs chants.
Mais leurs douleurs sont fleurs aromatiques,
Au prix de veoir paysans rusticques
Tordre leurs mains, cryant parmi les champs,
Disant ainsi : prenons glaives tranchants,
Prenons harnoys, prenons cotte de maille,
Et le suivons en quelque lieu qu'il aille,
C'est nostre roy, nostre père et appuy :
Car mieulx nous vault soit d'estoc et de taille
Le deffendant morir en la bataille,
Que de languir en doleur après luy.

Des épîtres en vers, des *vers espars*, des *chants royaulx*, avaient exercé le talent du poëte, avant la production de ces deux voyages. Ils reçurent un lustre qu'ils n'avaient pas eu jusque-là du succès de ses derniers poëmes ; on les publia en 1536 quelques années après sa mort. On y remarque surtout le *Doctrinal des Princesses et Nobles Dames, faict et déduit en XXIV rondeaulx*. C'est, à l'imitation de ce

qu'avaient fait jadis les Troubadours et les Trouvères, un code versifié des bienséances et des règles de la politesse. Le poëte « entreprend d'enseigner à celles qu'il veut instruire, ce qu'elles doivent être, et ce qu'elles doivent faire pour s'attirer l'estime et le respect de tout le monde. » *L'Honnêteté, la Prudence, la Libéralité*, y font la matière des premiers rondeaux.

Jean Marot veut qu'une noble dame recherche les gens lettrés, et voici la raison qu'il en donne :

En sa maison doibt la princesse avoir
Gens bien lettrez. Car ainsi qu'on peut veoir
Que l'arbre et le fruict le verger embellit,
L'homme scavant sa demeure ennoblist
Par la doctrine yssant de son scavoir.

Tout bon conseil elle en peut recepvoir
Mais d'un gros fol, certes à dire voir (vrai)
Autant vauldroit qu'il dormist sus ung lit
En sa maison.

Préférer fault science à tout avoir :
La raison est : que l'or ne peult pourveoir
Ou sens humain son vouloir accomplit :
Princesse donc de grant honneur s'emplit
Qui d'attirer gents discretz faict debvoir
En sa maison.

Le conseil vaut mieux sans doute que les vers, mais on ne pouvait attendre davantage d'un disciple de Jean de Meun.

Fidèle à son rôle de poëte de cour, il ne refusa pas à François Ier l'appui de ses vers. Avant 1520, « témoin des murmures que l'on faisait à l'occasion des impôts que François Ier avait exigés pour subvenir aux frais de la guerre, et de quelques écrits séditieux que l'on avait répandus dans le public, il entreprit de justifier la conduite du roi dans un petit poëme où il

introduit la France qui fait l'apologie de ce prince et la censure de ses ennemis, en s'adressant aux trois états du royaume. Ceux-ci, c'est-à-dire *Noblesse*, *Eglise* et *Labour* parlent ensuite l'un après l'autre et concluent tous en faveur du roi. » (l'abbé Goujet, *Bibl. fr.*, t. XI, p. 31.)

On remarquera sans doute ce que cet asservissement de la poésie aux affaires politiques lui enlevait de liberté, à quelles nécessités de discussion et de raisonnement il la soumettait. Il pouvait sortir de ce travail de cour des pièces sages et profitables à l'Etat; il ne pouvait y avoir ce bel essor que le poëte prend toujours dans l'indépendance de son art. Jean Marot, avec des qualités moyennes de bon sens et de justesse, manque de feu, de verve et d'inspiration. Souvent il se néglige; son tour de phrase est forcé, parfois obscur. Il n'observe pas avec assez de scrupule le repos à la césure, la rime est pauvre; il ajuste ensemble *Hercules* et *Achilles*, *genre* et *guerre*. Les hiatus abondent dans ses vers. Il en est encore aux libertés de nos anciens poëtes qui finissent le premier hémistiche par un *e* féminin, et il n'a pas autant qu'eux le soin d'éviter l'enjambement. Mais une chose où il semble avoir excellé, dit l'abbé Goujet, c'est dans le choix des différents vers qu'il emploie selon les sujets qu'il traite, et dans l'ordre simple et naturel où il sait placer toutes ses matières.

Pierre Gringore (1475? 1539 ou 1544?) est encore un poëte qui travaillait « aux coustanges et dépens du roi Louis XII. On ignore où il prit naissance. Les uns supposent que ce fut près de Caen; les autres en font un Lorrain, sur la qualité qu'il se donne d'herault d'armes du duc de Lorraine. Il est probable que les premières années de sa vie ne furent qu'un long voyage. Il vit presque toutes les parties de la France, passa en Italie, fit plus d'un séjour à Paris, où Louis XII lui donna l'ordre, dit-on, de composer sa pièce intitulée *le Jeu du Prince des Sots et Mère Sotte, joué aux halles de Paris, le Mardi-Gras de l'an 1511*.

Depuis 1502, Gringore exerçait son talent dans cette ville. Il était tout à la fois compositeur, entrepreneur et acteur dans les représentations théâtrales qu'il donnait. Il était associé pour la représentation de ses *Mystères* avec Jean Marchand, maître-juré charpentier Sauval nous a conservé, d'après les comptes ordinaires de la prévôté de Paris, le détail des sommes payées aux deux associés en 1502 pour un *Mystère* fait au Châtelet de Paris en l'honneur du légat; pour une autre pièce faite la même année à l'entrée de l'Archiduc; en 1503 et en 1514 à l'entrée de *Madame la Reine;* la même année celle du roi, en 1517 celle de la reine donnèrent lieu à des fêtes et des jeux de théâtre, tant à la porte qu'au devant du portail du Châtelet où Gringore se signala.

Gringore débuta comme tous ses contemporains par des allégories qui rappelaient le fameux et inévitable *Roman de la Rose*. Cette composition affecte un tour d'enseignement sérieux. Sous le titre de *Casteau d'amours*, publié en 1500, le poëte, au moyen de deux personnages, représente les joies, les plaisirs, les douceurs et les maux d'amour. L'un revient du *Casteau* rêveur, mélancolique, épuisé; l'autre va au même *Casteau* plein des idées les plus flatteuses. Les sages avis du premier ne peuvent l'en éloigner, il y court, il s'y livre à la joie mais il y trouve bientôt la perte de son repos et la mort. Le dessein du poéte est de moraliser :

> *Fols amoureux venez à mon escolle*
> *Si apprendrez peine pénetrative*
> *Que plusieurs ont en suivant l'Amour folle.*

Il avait pour devise *tout par raison; raison partout; partout raison.* C'est pour la suivre autant que pour satisfaire son penchant à la satire, qu'il écrivit *les Folles Entreprises* (1505). Tous les états, toutes les conditions passent sous ses étrivières. Folles entreprises des princes, des guerriers, des magistrats, des pré-

lats excitent sa verve. Il se plaît, dans des hardiesses parfois un peu vives, à faire la leçon aux pasteurs et ministres de l'Église, qu'il attaque avec une aigreur passionnée.

Dans *les Abus du monde*, il sort de ces observations générales, et prend parti pour le roi. On le voit alors pendant un certain nombre d'années, jusqu'en 1516, donner un tour politique à ses compositions. Défenseur du pouvoir royal, il poursuit de ses invectives tous les suppôts de l'Église, depuis les prélats jusqu'aux marguilliers, jusqu'aux membres des confréries. Écrivain peu mesuré, il attaque le noble, l'artisan, le médecin, le marchand. Louis XII seul trouve grâce à ses yeux. On pense bien qu'il n'épargne pas les outrages aux Vénitiens, cause de tout le mal. Toute cette satire est entrecoupée de rondeaux.

Il joue le rôle d'un pamphlétaire à la suite de la cour. Les démêlés de Louis XII avec les Vénitiens ne lui laissent guère de repos. Les pièces succèdent aux pièces. Peu lues aujourd'hui, elles l'étaient beaucoup alors, car elles étaient en quelque sorte le journalisme du temps. La ligue de Cambrai formée contre les Vénitiens en 1509 par Jules II, avec l'empereur Maximilien, Louis XII et Ferdinand, roi d'Espagne fait naître *l'Entreprise de Venise avecque les Cités, Chasteaux, Forteresses et places que usurpent les Vénitiens des Rois, Princes et Seigneurs chrétiens*. *L'Espoir de paix*, *la Chasse du cerf des cerfs* sont de l'année 1510. Gringore s'en prend au souverain pontife en jouant sur ces mots *servus servorum*, titre et qualité que se donnent les papes.

Enfin le poète fait monter sur ses tréteaux la comédie politique avec la *Moralité de l'Homme obstiné*, avec la *Sotie* et la farce intitulées *le Jeu du Prince des sots et Mère sotte, jouée aux Halles de Paris le Mardi-Gras de l'an 1511*. C'était une chose surprenante de voir un roi, dans ses embarras politiques, appeler à son aide un farceur et sa verve folle contre le pape Jules II. Toute borne était dépassée. Ce bate-

leur représentait le vicaire de J.-C.[1] de cette manière :

Je ne me puis de mal faire abstenir.
Ma promesse ne vueil entretenir
Ainsi que ung Grec suis menteur détestable,
Comme la mer, inconstant, variable.
Luna régnait l'heure où je fuz né,
Je suis ainsi que ung Genevois traiteable.
Regardez-moy, je suis l'homme obstiné.

Cette moralité, où l'on voyait se disputer entre eux *Peuple Italique et Peuple François*, l'homme obstiné appeler à son aide *Ypocrisie* et d'autres personnages aussi peu recommandables, où *Punition divine* menaçait les coupables et rétablissait toutes choses dans le droit, cette moralité suivait le jeu du *Prince des sots*. La pièce est piquante dans ses détails, ingénieuse dans sa composition, adroite dans son dénoûment, vive dans son style, politique dans son ensemble. En

1. C'est bien à tort qu'on lui a attribué la pièce intitulée *le Nouveau monde avec l'estrif du pourveu et de l'eslectif.* On y voyait le Pape un bâton en main pour assommer Pragmatique, c'est-à-dire un Concordat qui limitait son autorité dans la France. Afin que nul ne pût s'y tromper, le personnage parlait un mauvais italien.

Io tiengro, disait-il, *presto lo mio bastonne,*

et Pragmatique s'écriait :

Ha Dieu ! Ha povre pragmatique
Cil qui te debvoit maintenir,
Premier te veuil faire mourir.
Dieu je t'en demande vengeance !

voici le sujet avec quelques extraits. L'exposition se fait par le *Droict*, premier sot.

C'est, dit-il, trop joué de passe passe.
Il ne faut plus qu'on les menace.
Tous les jours ilz se fortifient.
Ceux qui en promesse se fient
Ne congnoissent pas la falace
C'est trop joué de passe passe.

On voit qu'il s'agit des ennemis du prince. Leurs manœuvres sont dévoilées dans le couplet suivant :

L'ung parboult et l'autre fricasse,
Argent entretient l'ung en grace ;
Les autres flatent et pallient,
Mais secretement ilz se allient ;
Car quelqu'un faulx bruvaige brasse,
C'est trop joué de passe passe.

L'éloge du prince vient ensuite ; notre prince est sage, il endure, aussi il paye quand payer fault. Contre Anglais, Espagnols, contre l'Église même, qui tendent tous à leur profit, il assemble ses États pour délibérer. Tous les seigneurs, tous les prélats sont convoqués. Chacun d'eux, en paraissant, se caractérise d'un mot. Le seigneur Du Pont Alez veille. Attentif aux intérêts du trône, il ne laissera pas ignorer au roi si quelqu'un lui fait tort. Le prince de Nates, le seigneur de Joye font fy du desplaisir et de la tristesse. Le général d'Enfance est introduit d'une façon burlesque :

Quoy voulez-vous vos esbatz faire
Sans moy, je suis de l'aliance.

PREMIER SOT.

Approchez Général d'Enfance
Appaisé serez d'un hochet.

LE GÉNÉRAL.

Hon, hon, men, men, pa, pa, tetet
Du lolo au cheval fondu.

Averti du danger que peut courir le prince et du secours qu'il faut lui porter, il s'écrie :

Je m'y en voys ; çà mon cheval
Mon moulinet, ma hallebarde,
Il n'est pas saison que je tarde.
Je y voys sans houzeaulx et sans bottes.

La noblesse continue à passer devant nos yeux ; elle n'est point flattée, quoiqu'elle soit fidèle à son prince, mais sa fidélité peut inspirer quelque doute. Le seigneur du Plat, par exemple, déclare :

Pipeux, joueux et hazardeux
Et gens qui ne veulent rien faire,
Tiennent avec moy ordinaire.

Le seigneur de la Lune personnifie la noblesse inconstante et frivole lorsqu'il dit de lui-même :

Je suis hatif, je suis soudain,
Inconstant, prompt et variable.

Aux seigneurs succèdent les prélats. Ceux-ci sont moins favorablement traités. Gringore attaque dans l'abbé *de Frévaulx,* dans l'abbé *de Plate-Bource,* et dans quelques autres encore la cupidité, l'ignorance, l'oisiveté, l'esprit turbulent de la révolte et de l'intrigue.

Ce n'est pas un personnage des moins originaux que la Sotte commune. C'est le petit peuple, c'est la bourgeoisie, c'est la nation dans la petite gent, toujours mécontente, toujours victime des abus et des excès. Dans cette assemblée des suppôts du prince qui lui font révérence, elle se hasarde à dire son avis. Ses discours ne sont point composés avec art :

Je parle, dit-elle, sans sçavoir comment
A cella suis accoutumée,

Elle n'en dit pas moins des choses vives et fortes.

Et qu'ay-je à faire de la guerre ?
Ni que à la chaire de Sainct Pierre
Soit assis ung fol ou ung saige ?

Elle prévoit, elle soupçonne, elle s'inquiète, et ce n'est pas sans raison :

Tant d'allées et tant de venues,
Tant d'entreprises inconnues !
Appointements rompus, cassez !
Traysons secrettes et congnues !
Mourir de fièvres continues
Bruvaiges, et boucons brassez.

Le Prince des Sots la fait approcher.

TROISIÈME SOT.

Toujours la commune grumelle.

PREMIER SOT.

Commune de quoy parles-tu ?

DEUXIÈME SOT.

Le prince est rempli de vertu.

TROISIÈME SOT.

Tu n'as ne guerre ne bataille.

PREMIER SOT.

L'Orgueil des Sotz a abatu.

DEUXIÈME SOT.

Il a son droict combatu.

TROISIÈME SOT.

Mesmement a mys au bas taille.

PREMIER SOT.

Te vient-on rober ta poulaille.

DEUXIÈME SOT.

Tu es en paix en ta maison.

TROISIÈME SOT.

Justice te preste l'oreille.

PREMIER SOT.

Tu as des biens tant que merveille
Dont tu peux faire garnison.

DEUXIÈME SOT.

Je ne scay pour quelle achoison
A grumeler on te conseille.

COMMUNE CHANTE.

Faulte d'argent c'est douleur non pareille.

DEUXIÈME SOT.

La Commune grumelera
Sans cesser, et se meslera
De parler à tort à travers.

LA COMMUNE.

Ennuyt[1] la chose me plaira
Et demain il m'en desplaira;
J'ay propos muables, divers;
Les ungz regardent de travers
Le Prince, je les voys venir :
Par quoy fault avoir yeulz ouvers,
Car scismes orribles, pervers,
Vous verrez de brief advenir.

Le Prince des Sots se retire et *Mère Sotte* entre sur la scène. Par-dessous, elle est habillée du costume de Mère Sotte, par-dessus elle porte le vêtement de l'Église. Avec elle marchent *Sotte Fiance*, *Sotte Occasion*. Elle ne tarde pas à faire connaître ses desseins. Elle convoque près d'elle les prélats. *Plate-Bource*, *Saint-Léger*, *Frevaulx*, *La Courtille*. Elle veut désormais avoir l'autorité « sur la temporalité ». Elle promet force ducats à qui voudra la servir, et l'aider à conquérir la suprématie qu'elle ambitionne; aux abbés

1. Aujourd'hui.

elle offre « rouges chappeaulx », c'est-à-dire la pompe et le rang des cardinaux. Séduits par ces trompeuses promesses, les prélats se rangent de son côté. Ils sont prêts à exécuter ses ordres, lorsqu'elle leur crie :

Frappez de crosses et de croix.

Elle voudrait attirer à elle les seigneurs, mais ils sont déterminés à rester fidèles à leur roi.

Nous tiendrons notre foy promise
Le Prince nous gouvernera.

Le général d'Enfance ne se contient pas. Son ardeur belliqueuse s'allume.

Je porteray mon moulinet,
S'il convient que nous bataillons
Pour combattre les Papillons.

Fidèle à son caractère versatile, le seigneur de la Lune passe du côté de l'Eglise. Celle-ci endosse l'armure du gendarme et s'écrie :

Que l'assault aux princes on donne !
Car je vueil bruict et gloire acquerre,
A l'assault, à l'assault !

Il se fait une bataille de prélats et de princes. Commune qui « paie toujours l'escot » s'étonne :

Je ne puys ce comprendre
Que la mère son enfant tendre
Traite ainsi rigoureusement.

Mais le prince fait cesser cet étonnement et explique toute chose par cette simple question :

Esse l'Eglise proprement ?
L'Eglise point ne se fourvoye,

Jamais, jamais ne se desvoye.
Elle est vertueuse de soy.

Tout s'explique. Mère Sotte, dépouillée du vêtement d'Église auquel elle n'a point droit, apparaît ce qu'elle est :

Ce n'est pas mère saincte Eglise
Ce n'est que nostre Mère Sotte.

C'est fort et hardi, original et neuf.

Dans le cadre étroit de la *sottie* ou de *la moralité*, il était difficile de développer un caractère. Il suffisait d'en faire une esquisse, et d'attraper une ressemblance assez frappante pour émouvoir la joie malicieuse des spectateurs. Gringore peut revendiquer cet éloge. Les types qu'il a tracés dans le jeu que nous venons d'analyser ont les traits assez saillants pour être encore facilement saisis à la distance où nous sommes. L'ambition, l'ignorance et la cupidité, l'amour des plaisirs, l'oisiveté, la turbulence, la présomption, l'action hâtive et soudaine, l'humeur inconstante et « lunatique » ont leur personnification dans ces petites scènes. N'a-t-il pas donné une physionomie vraie à la Commune? n'est-ce pas encore aujourd'hui dans la nation la même coutume de *grumeler,* la même habitude de « *payer l'escot?* » On peut croire aussi que le jeu de Gringore relevait à merveille les portraits qu'il ne faisait qu'ébaucher. Il représentait lui-même les principaux personnages; le geste, le costume, la grimace, devaient compléter ce qui manquait au développement littéraire.

Assurément Gringore n'était pas un farceur vulgaire. En tenant compte des différences, il n'est pas trop présomptueux de dire que nous avions en lui notre Aristophane. Aux piliers des Halles, il renouvelait avec moins de génie, mais avec autant de bonne volonté, les licences salutaires de la comédie politique dans Athènes. En plus d'un endroit, la verve cynique et

bouffonne de Gringore se rapproche de celle de l'auteur des *Chevaliers* et de *la Paix*, mais il n'avait pas, comme lui, une langue délicate et souple, un idiome poli par le plus beau et le plus savant des siècles de la Grèce [1].

Quand Gringore eut renoncé au théâtre, il s'adonna encore à son génie satirique, et produisit un grand nombre de pièces tant en vers qu'en prose, marquées du même caractère d'invective outrée. Sous le nom de *Dits et autorités des sages philosophes*; de *Fantaisies de Mère Sotte*, de *Menus Propos*, de fantaisies, d'adages et proverbes, il ne cessa de poursuivre les abus du monde et les travers de son époque.

Dans la description de Procès et de sa figure, il ne manque point d'énergie pour représenter cette « beste inique »

Portant face de cinge ou de cingessse
Dens de lion et oreilles d'anesse,
Cornes agues en façon de toreau.

---

1. Voici ce que Jean Bouchet dit de la sottie ou satire :

En France elle a de sotie le nom,
Parce que sotz des gens de grand renom
Et des petits jouent les grans folies
Sur eschaffaux en paroles polies,
Qui est permis par les princes et roys
A celle fin qu'ils sçachent les desroys (faultes)
De leur conseil qu'on ne leur ause dire,
Desquelz ilz sont advertiz par Satyre.
Le roi Loys douziesme desiroit
Qu'on les joüast à Paris, et disoit
Que par tels jeux il scavoit maintes faultes
Qu'on luy celoit par surprinses trop caultes.

Il dit la même chose, en prose, dans ses *Annales d'Aquitaine*, et a soin d'avertir qu'il était présent lorsque Louis XII tint ce langage à M. de la Trémouille. Il ajoute qu'il défendit seulement qu'on parlât de la reine sa femme, « car je veux, dit-il, que l'honneur soit gardé aux dames. » (L'abbé Goujet. *Bibl. fr.*, t. XI, p. 306.)

Cuisses trappes[1]*, enflées comme ung porceau,*
Corps de levrier et la queue de Renard,
Le poil de bouc, ayant un fier regard,
Jambes et piedz en façon d'un cerf.

on la voit « engorger, comme sucre par dragmes »

. . . . *nobles citoyens, marchans*
Gens de mestier et laboureux des champs,
Preux gendarmes, saiges, sotz, hommes, femmes...
(Ch. d'Héricault et A. de Montaiglon. Éd. Janet.)

On sent déjà quelque chose du vers facile et plein de Racan dans la peinture des maux de la guerre et des avantages de la paix :

Les loix ont force, justice a vigueur,
Le bien public florit; et sans rigueur,
Religion est dévote et fervente.
Equité vault, humanité est gente.
On voit les ars, mécaniques mestiers,
Remettre en bruit, et besongner ouvriers.
. . . .
Les anciens et vieulx tiennent propos
Du temps passé, buvans vin à plein potz.
On voit en bruit sciences et disciplines,
Et jeunes gens instruitz en lois divines.
Filles on voit pourveues par honneur
De bons maris; mères alors ont cueur
Délibéré faire leur délivrance.
Mais quant guerre est mise sus par oultrance,
Hélas, vray Dieu! que peult-on estimer,
Sinon que c'est une très-grande mer
Qui de tous maulx débordant nous inonde,
En submergeant toutes choses du monde.

Gringore sur la fin de ses jours changea son nom

1. Trapues.

en celui de Gringoire et vécut, « en lieu plaisant et opportun dedans Nancy, à la petite cour d'Antoine duc de Lorraine dont il fut le hérault d'armes à gaiges et pouffits ». Peut-être voulait-il faire oublier ses hardiesses juvéniles, en rimant « les très-précieux et notables psaumes du royal prophète David, non sans cause dits pénitentiels, et enfin les heures de Notre-Dame ».

On peut rattacher à Gringore comme élèves ou émules une foule de poëtes dont l'abbé Goujet a recueilli les noms et enregistré les ouvrages. Quand on a parcouru la liste qu'a dressée le studieux amateur de notre vieille poésie, on ne peut pas regretter que le temps ait emporté dans l'oubli tant d'œuvres insipides. C'est partout la même humilité de vers, la même insuffisance d'inspiration et de savoir. Le ton bourgeois y règne d'un bout à l'autre. C'est un babil menu et vide le plus souvent. Une prétention d'instruire et de moraliser distingue ces poëtes; mais ils s'en tiennent aux anciennes formes des dicts et contredicts, des rondeaux, des adages, des dizains, des ballades et des moralités. Dans ces moules vieillis ils versent sans relâche les conseils d'une expérience banale, les sentiments d'une piété sans élans, les inventions d'une imagination enchaînée à l'allégorie

La poésie populaire est railleuse et grivoise. Elle a conservé le ton du moyen âge. C'est encore la muse de Villon qui l'inspire. Tantôt le poete « aime et rit, il boit et s'enivre, il est le prince des Enfants-sans-soucis »; tantôt « le povre infortuné a aimé et il pleure; il a froid, il a perdu ses amis, il est ruiné, et il passe sa vie à s'escrimer contre ses deux ennemis *Faute d'Argent* et *Plate Bource*.. » (Ch. d'Héricault. *Les Poetes français*, t. I, p. 542. Ed. Hachette.)

Animée contre l'Eglise, contre la Justice· cette poésie ressasse les injures du temps passé contre les moines et les hommes de loi. Quelquefois un sentiment doux et tendre lui vient de la religion; parfois une ardeur guerrière lui vient de la haine qu'inspirent de redouta-

bles voisins aux cœurs amis de la France qui es « cimetière aux Anglois ». Cela ne suffit pas pour faire époque dans un siècle littéraire.

Dans ces derniers temps des érudits « à imagination vive », dit Sainte-Beuve, ont voulu réhabiliter des poëtes demeurés inconnus, et ils les ont vantés outre mesure. Tel est ce Roger de Collerye, qui vécut à Auxerre et y mourut vers l'an 1536. Son inventeur, M. Ch. d'Héricault, lui attribue le don de sentir vivement, et celui de s'exprimer en une langue nette, vive et de franche allure. Ses chants de gaieté, ceux que la mélancolie lui inspire ont sans doute un accent de vérité qui part d'un cœur bien atteint. Il se désignait sous le nom de *Roger bon temps*, mais ni sa joviale humeur, ni ses rondeaux ne l'avaient sauvé de la misère. Il se disait, en lamentant sa « povreté » :

A rondeler et composer epistre,
Prosaiquer, coucher en ryme plate,
Ou balladér, ja ne fault qu'on en flatte,
N'y ai gagné la valeur d'un pulpitre.
D'y acquérir office, croce ou mitre
Au temps qui court ne faut jà que me haste
A Rondeler.
Cil qui n'entend des loix un seul chapitre
Est élevé aussi hault qu'ung Pilate
Et vestu de velours et d'escarlate;
Mais estimé je suis moins qu'un belistre
A Rondeler.

Cette facilité de composition ne distingue point assez Roger de Collerye de ses contemporains pour qu'on lui donne un rang à part entre les poëtes de province qui fleurirent alors. Un des plus illustres est assurément Jehan Bouchet. Il était procureur à Poitiers (né en 1476, mort vers 1550) Il faisait des vers à ses heures perdues, sans négliger les soins de la pratique.

Avec ce soing j'ai bien prins le loisir

Lorsque povois mondains estas choisir,
Comme jouer, aller aux champs m'esbattre,
De composer de traictez vingt et quatre,
Où j'ay du temps employé jour et nuict
Lorsque povois donner au corps déduyct,
Sans rien laisser, au moins que peu de chose,
De la Praticque, où pour vivre m'expose,
Prenant une heure au jour puis quarante ans
Ou environ, pour ces labeurs plaisans.

Il s'appelait le « Traverseur des voies périlleuses du monde ». Peut-être avait-il droit à ce surnom bizarre. Il a vécu longtemps. Il avait vu Villon sur sa fin, Marot dans sa gloire, qu'il déclarait un « vrai poëte né »; Ronsard dans l'aurore de sa réputation. Il a pu longtemps avant Voltaire écrire une pièce dont les vers pour la plus grande partie commencent par ces mots « j'ay veu ». Le moins curieux de tous n'était certainement pas celui où il disait qu'il avait vu les Turcs

Lever des sièges en ung an plus de six.

Il avait de bonne heure reconnu « les dangiers de jeunesse », et de bonne heure il avait tourné son esprit du côté des pensées morales. Il laissa là, comme il le dit dans une de ses épîtres,

Dizains d'amour, épistres, élégies
Des accidents et choses mal régies
En l'art d'aymer. . . . . .

. . . .

Comme j'entrois ès jours étans viriles,
Trouvant mes vers sans fruit et tous stériles,
Je bruslay tout : puis soudain je me mis
Pour contenter mes seigneurs et amis
Ecrire en prose et vers choses moralles,
Semblablement choses historialles
Dont il y a volumes vingt et six,
Grands et petits, reveuz par gens rassis,
Historiens orateurs et poëtes.

Voici le titre de quelques-uns de ses ouvrages : *L'Histoire à Clotaire, les Annales d'Aquitaine* et *le Chevalier sans reproche* (La Trémouille), en prose. En vers, *la Déploration de Saincte Église, le Chavelet des Princes, le Temple de bonne renommée, le Labyrinthe de Fortune.* Il fit encore épîtres, dictés, chansons et bergeries, moralités, bons triollets, ballades et rondeaux, épitaphes des rois français, cantiques.

S'il ne refusait pas l'éloge aux grands dont il avait fréquenté les maisons, connu les mœurs, ouï souvent les raisons, il aimait à gourmander les vices de son temps. Presque tous les états ont passé par ses étamines. Il a dit la vérité aux seigneurs, aux courtisans, aux guerriers, aux prêtres aussi bien qu'aux moines et aux poëtes. Ces satires peuvent avoir leur prix pour l'histoire morale de ce siècle : elles n'ont pas grande valeur littéraire. On remarquera pourtant que Bouchet n'a peut-être pas mal justifié dans plus d'une rencontre l'anagramme de son nom qu'il prenait pour devise : « Ha bien touché. » Il peint ainsi le travers du luxe qui s'introduit dans tous les rangs et surtout parmi les hommes de guerre :

Plusieurs qui n'ont trois cents livres de rente
Portent draps d'or en robbe, voir en mente,
Et ont laquais, barbiers et doubles pages,
Où tout s'en va, tant revenu que gages :
Puis ces bragars, quant ils en sont au bout
Et que contrainctz ils sont de vendre tout,
Mauldissant Roy, son service et maison,
Disans tout haut qu'on ne leur fait raison,
Et que tout l'or et l'argent du royaulme
Sont soubz la plume et non dessoubz le heaulme.

Il n'épargne pas davantage les poëtes :

L'ung ryme à tort et à travers,
L'autre ne besongne qu'en prose ;
L'autre fait des dictés par vers,
Ou raille en beaux termes couverts.

Tant que c'est une belle chose.
L'ung sçait le Rommant de la Rose,
L'autre allègue Mathéolus ;
Ou parle du vent Eolus,
D'aucunes nymphes ou Dryades,
Pour faire sauvaiges ballades ;
Et aucunement ne congnoist
De terme qu'il parle que c'est,
Et si cuyde dire très-bien:
Mais ceste orature[1] *si plaist*
A gens qui n'y entendent rien.

Nous trouvons chez lui des détails plus précis et plus intéressants sur l'usage qui s'introduisit alors de mêler dans les vers, d'une façon méthodique et suivie, le retour des rimes masculines et féminines. Au début de sa carrière poétique, il n'observait ni l'élision, ni l'entrelacement des rimes. « Au departir, dit-il, de mon imberbe et folle jeunesse,... ignorant lors la vraye observance de doulce et consonante rythme françoise, avois suivi ceux les termes desquels m'avoient esté plus plaisans que l'observance des reigles des bons et vrays orateurs vulgaires, où plusieurs sont encore abusés. Je ne synalymphois[2] (élidais) lors les quadratures de la rythme de dix et onze pieds, comme ont toujours fait Georges, Clopinel, Castel, Jean le Maire et aultres irréprehensibles orateurs belgiques, qui est nécessairement requis. Et en rythme plate, qu'on appelle léonine, n'ordonnois ne entrelassois les masculins et féminins vers, comme a communément fait M. Octavian de Saint-Gelais, évêque d'Angoulesme, en ses epitres d'*Ovide* et *Énéide* de Virgile par lui du latin en françois traduites. » Ces mêmes détails, il nous les donne en vers dans son épître cent-sep-

1. Ce style.
2. La synalèphe est un terme de grammaire ; il indique la réunion de deux syllabes en une seule, soit par crase, soit par élision

tième, en y ajoutant quelques traits précieux sur la quantité des voyelles :

Je trouve beau mettre deux femenins
En rime plate, avec deux masculins ;
Semblablement quand on les entrelasse
En vers croisés où Gréban se solace.
Aussi quand voy sur voyelle rimer
Sans le vray son des lettres supprimer,
Non que ce soit à la lettre dernière,
Mais tierce ou quarte, et la syllabe entière.
Nous voyons bien que ce mot-cy, sçavant,
On n'escript pas comme ce mot, comment :
L'un est en a, *l'autre en* e : *mais* science
Convient très-bien avec expérience ;
J'entends qui veut toutes reigles garder
De rimerie et y bien regarder.
Voire doit-on sans que le vers on griefve
Avoir égard à la longue et la briefve,
Qu'on congnoistra par le parler commun
Sur la voyelle, où ne pense chascun.
En bon françois ce mot-cy advertisse
Est long sur i, *et brief ce mot* notice ;
Et toutefois tous les jours vous voyez
Que les plus grans sont sur ce fourvoyez.

(L'abbé Goujet, *Bib. Fr.*, t. XI, p. 324).

Sans vouloir établir d'une manière expresse qu'il y eût une école provinciale de poètes et d'écrivains, il faut dire que de toutes parts en France, on s'adonnait au culte de la poésie. Jean Bouchet voit se ranger autour de lui, à Poitiers, Pierre Gervaise, Germain Émery, Pierre Rivière, François Thibaut, Jacques Godard, Jean Bresche et François Rabelais. L'Anjou a produit Charles de Bordigné et la légende de *Pierre Faifeu.* La Beauce, Laurent des Moulins. Lyon célèbre alors Symphorien, Champier et Christophe de Barrousso; Gratien Du Pont, sieur de Drusac, est de Toulouse,

ainsi que Guillaume Bunel; Jean d'Abondance est de Pont-Saint-Esprit; Jean d'Ivry est de Beauvais; Robert Gobin de Lagny-sur-Marne, et Jean Droyn d'Amiens.

Tous ces rimeurs (ils ne méritent pas le nom de poëtes) écrivent sans fin, d'un tour lâche et facile; c'est à peine si dans la satire, ou dans la *déploration* de leur misère, ils rencontrent quelques traits heureux. L'uniformité monotone de leur vie se reproduit dans leurs vers. Notaires ou médecins, prêtres ou bourgeois, avocats ou écoliers, instruits, pour la plupart, comme le dit l'un d'eux, Michel d'Amboise, « par de continuelles leçons a œuvres Crétinnes, Marotiques et Boucheticques, » c'est à dire disciples de Cretin, de J. Marot et de Bouchet, ils ne trouvent pas dans le mouvement de leur existence l'élan qui porte à la grande poésie.

Telle n'était pas la vie de Jean Parmentier, de Dieppe. Il aurait pu vivre « en joie et en plaisance » dans la ville où il était né en 1494, et continuer d'y exercer la profession de marchand en se livrant à l'etude des belles-lettres. « Quoiqu'il n'eut pas beaucoup hanté les écoles, dit Pierre Crignon, éditeur de ses œuvres, si toutesfois estoit-il congnoissant en plusieurs sciences que le grant précepteur et maistre d'Escole par don de grâce infuse lui avoit eslargi. » Ses chants royaux, ballades, rondeaux, bonnes et excellentes moralités, une traduction en prose de la conjuration de Catilina, lui avaient acquis déjà une glorieuse réputation; Bouchet le proclamait:

. . . . . Poëte eloquent,
Historien, orateur excellent.

Mais ce n'était pas impunément qu'il avait, en outre, le mérite d'être cosmographe et géographe et de composer avec son frère Raoul

Astrolabes, sphères et mappemonde,
Cartes aussi pour connoistre le monde.

A trente-cinq ans, il fut pris du désir de voyager. L'esprit d'aventure le domina au point de lui faire, sur deux navires qu'il avait nommés de noms heureux, le *Sacre* et la *Pensée*, affronter les hasards d'une navigation ambitieuse. Il voulait gagner des terres nouvelles au commerce de la France. Il partit, à trente-cinq ans, laissant sa jeune femme, qu'il avait épousée il y avait quinze mois à peine. Son frère Raoul l'accompagnait. Après bien des fatigues, ils abordèrent enfin dans l'île de Sumatra. Jean y mourut au bout de huit jours, Raoul lui survécut de quinze seulement. Nous devons à Crignon, leur compagnon de voyage, de savoir qu'au milieu de ses matelots découragés, Jean, pour remonter les cœurs, sur le pont du navire, composa son poëme des *Merveilles de Dieu et de la dignité de l'homme.*

Situation vraiment pathétique! circonstances sublimes! Le chef de l'équipage sonde de l'œil les profondeurs de la mer, il en voit les dangers menaçants; entre le ciel et la terre, tout près d'être écrasé par les forces de la nature, il chante la dignité de l'homme qui, chétif, n'a de confiance qu'en la main de Dieu.

Qui congnoistra les merveilles de mer,
L'horrible son, plein de péril amer,
Des flots esmeus et troublez sans mesure ?
Qui la verra par gros ventz escumer,
Pousser, fumer, sublimer, s'abysmer,
Et puis soubdain tranquille sans fracture?
Qui congnoistra son ordre et sa nature?
Mais qui dira: j'ay veu telle adventure,
Sinon celuy qui navigue dessus?
Celuy là peult bien dire par droicture :
O merveilleuse et terrible facture
Du Merveilleux qui habite là sus.
O navigantz, o povres matelotz,
Qui congnoissez la nature et les flotz
De la grand mer ou prétendez profitz,
Levez les yeulx, ayant les cueurs devotz,

Devers le ciel, et je seray des vos
A donner gloire à celui qui l'a feit.

Jean Parmentier avait rencontré la source vive de toute poésie : l'émotion vraie et profonde. Des vers où règne cette inspiration laissent bien loin derrière eux toutes les mignardises et les faiblesses de l'allégorie et de la moralité. En réservant ce poète pour clore cette première période du XVIe siècle, nous avons voulu faire oublier tant de fades compositions. Il fallait en parler pourtant, il fallait faire voir le XVe siècle se prolongeant jusqu'à l'heure où l'influence de ce qu'on appelle vraiment la Renaissance commence à se faire sentir.

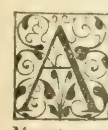




CHAPITRE II.

DEUXIÈME PÉRIODE DU XVI[e] SIÈCLE.

CLÉMENT MAROT ET SON ÉCOLE.



VEC Clément Marot nous arrivons à un groupe d'esprits charmants et légers qu'a touchés le premier souffle de la Renaissance. Ils ne sont pas encore savants à la mode de Du Bellay et de Ronsard. Ils ne sont pas, comme dit Pasquier de Marot, « accompagnés de bonnes lettres ainsi que ceux qui vinrent après eux, si n'en étaient-ils pas dégarnis, qu'ils ne les missent souvent en œuvre fort à propos. » C'est le premier mouvement d'un siècle qui s'exerce à l'élégance, qui vise aux conceptions agréables et aux mignardises destinées à courir par les mains des « Courtisans et dames de Cour. » François I[er] et sa sœur Marguerite, la reine de Navarre, encouragent ces poëtes, les attirent à eux, récompensent leurs efforts, excitent leur verve; mais ils ne savent pas toujours assez les défendre et les préserver de la misère, de l'exil ou de la prison.

Le premier d'entre tous fut Clément Marot. Né en 1495, à Cahors, il disparaîtra en 1544, quatre ans avant la grande levée de boucliers en faveur des Grecs et des Latins.

Tout le temps qu'il a vécu, il a pu laisser couler sa

veine « grandement fluide » tenant encore au siècle passé par sa première éducation, sans souci des palmes plus difficiles à cueillir qu'ambitionneront ses successeurs. Marot n'avait point fait de solides études. Il a l'air de s'en repentir et d'en rejeter la faute sur ses maîtres :

En effet c'estoyent de grands bestes
Que les régens du temps jadis,
Jamais je n'entre en Paradis
S'ils ne m'ont perdu ma jeunesse. (*Epit.* 43).

Peut-être n'eût-il dû s'en prendre qu'à lui-même, à son esprit inconstant, peu capable d'application solide. Toutefois, il répara plus tard la perte de ses premières années. Il sut assez de latin pour lire Virgile, traduire Ovide, profiter de Catulle, de Martial et d'Horace. Ce qu'il savait le mieux, c'était le Roman de la Rose. C'est par là qu'il s'essaya d'abord quand il eut renoncé à la chicane dont son père avait voulu lui faire apprendre les lois. La fortune servit son talent mieux que ne le fit la science quand elle le donna en qualité de valet de chambre à Marguerite de Valois, duchesse d'Alençon, qui épousa en secondes noces Henri d'Albret, roi de Navarre. Il avait d'abord été page de Monsieur de Villeroy. François Ier le distingua pour des écrits faciles, il l'eut auprès de lui, faisant des vers à son exemple, et menant le poète aux grandes aventures des champs de bataille Marot combattit à Pavie, y reçut une blessure au bras, et subit la captivité comme son maître. Mêlé au monde de la cour, le poète y trouva l'occasion de presque toutes ses poésies. C'est là surtout ce qui le met au-dessus des rimeurs que nous avons rencontrés jusqu'ici. Son âme passionnée, son imagination hardie, ses audaces heureuses servent son talent Pour adresser ses hommages à Diane de Poitiers ou à Marguerite de Navarre, il fallait dans le langage plus

de gentillesse et de grâce que n'en avait mis un Villon, dans ses pièces à quelque « gente saucissière, ou quelque blanche savetière. » C'est là qu'est toute la différence qui sépare Marot des poëtes de basoche ou d'école. Le ton de la cœur fait son mérite et relève ses écrits. Dans les premiers vers de sa jeunesse on sent en lui le disciple de Petrarque d'abord, plus que des Latins; plus tard, il viendra à eux, il saura leur prendre aussi quelque chose de leur allure naturelle ou de leur riche abondance. Guillaume de Loris et Jean de Meung furent ses premiers maîtres. Le moyen âge l'a formé avec ses romans et ses allégories:

> *J'ai leu, dit-il, des Saints la légende dorée,*
> *J'ai leu Alain, le très-noble Orateur,*
> *Et Lancelot le très-plaisant menteur.*
> *J'ai leu aussi le Romant de la Rose*
> *Maistre en amours.*

Ce qu'il ne dit pas, c'est qu'il ajoute à ces conceptions du passé le lustre d'une langue mieux faite, plus solide, plus aisée surtout, déjà reluisante de cette aimable politesse dont le dix-septième siècle fut épris.

Un de ses premiers ouvrages, le *temple de Cupido*, est tout rempli de cet *élégant badinage* que Despréaux a si justement vanté. François Ier venait de monter sur le trône. Il restait encore quelque nuage de tristesse après la mort de Louis XII. Marot le dissipe, il s'adresse au prince et l'entretient d'une passion qui lui fut si chère. Il le fait avec force traits d'esprit. Il n'invente rien, il rajeunit, il mêle aux conceptions du Roman de la Rose l'art ingénieux de Pétrarque, ses descriptions brillantes, ses tableaux si noblement composés. Le moyen âge ne se distingue point par son amour pour la nature. C'est à peine s'il entrevoit le monde extérieur. Tout occupé de morale et de sages préceptes, il n'a qu'à peine esquissé dans toutes ses œuvres quelque maigre paysage d'un crayon

trop facile. Clément Marot reprend cet art des anciens; il s'essaie d'abord sur leur patron et modèle a rassembler autour « du divin Pourpris, » c'est-à-dire autour du temple de Cupido, brebis, bœufs, vaches et taureaux, chalumeaux, cornemuses, nymphes des bois et déesses hautaines :

Tous arbres sont en ce lieu verdoyans:
Petits ruisseaux y furent ondoyants,
Tousjours faisans, autour des prés herbus
Un doux murmure : et quand le cler Phebus
Avoit droit là ses beaux rayons espars,
Telle splendeur rendoit de toutes pars
Ce lieu divin, qu'aux humains bien sembloit,
Que terre au ciel de beauté ressembloit.

Là pourtant encore, le poëte est trop occupé de Bel-Accueil, de Faux-Danger, des Sagetes de l'amour, des carcans, des Anneaux de Génius, l'archiprêtre, qui, dans son temple, officie comme un évêque à l'autel et fait servir les cérémonies du culte catholique, bénitiers, missels et Saintes Reliques, à décrire par le menu, le train d'Amour, ses joies, ses épreuves, ses regrets et ses vains repentirs.

Il y a plus d'agrément et de talent véritable dans les pièces ou le poëte parle de lui-même. Son langage prend alors un ton plus soutenu, sans raideur ; il est plus soigné sans être tendu. Telle est cette pièce de 1539, où, sous le nom de Robin, Marot s'adresse au roi François Ier, qu'il désigne sous celui de Pan. Rien n'est aimable comme ces premiers souvenirs de l'enfance :

Sur le printemps de ma jeunesse folle,
Je ressemblois l'arondelle qui vole,
Puis çà, puis là ; l'aage me conduisoit.
Sans peur, ne soin, où le cœur me disoit
En la forest (sans la crainte des loups)

Je m'en allais souvent cueillir le houx,
Pour faire glus à prendre oiseaux ramages
Tous différens de chantz et de plumages.

Il y a un souffle de l'Eglogue antique dans le tableau suivant. Robin, c'est-à-dire Marot, nous apprend comment son père l'a formé d'abord à la poésie: Déjà tout en cherchant « *pas à pas le long des Buissonnetz* » des nids de chardonnerets, de pinsons ou de linottes, le jeune pastoureau faisait quelques notes de chant rustique:

Ce que voyant le bon Janot mon père
Voulut gaiger à Jaquet son compère,
Contre un veau gras, deux aignelets bessons[1],
Que quelque jour je ferois des chansons
A ta louange (ô Pan Dieu très-sacré),
Voyre chansons qui te viendroyent à gré.
Et me souvient, que bien souvent aux festes,
En regardant de loin paistre nos bestes,
Il me souloit une leçon donner,
Pour doucement la musette entonner.
Ou a dicter quelque chanson ruralle
Pour la chanter en mode pastouralle.
Aussi le soir que les troupeaux espars
Estoient serrez, et remis en leurs parcs,
Le bon vieillart après moy travailloit,
Et à la lampe assez tard me veilloit,
Ainsi que font leurs sansonnets ou pyes
Auprès du feu bergères accroupies.
Bien est-il vray que ce luy estoit peine:
Mais de plaisir elle estoit si fort pleine,
Qu'en ce faisant sembloit au bon berger,
Qu'il arrousoit en son petit verger
Quelque jeune ente, ou que teter faisoit
L'aigneau qui plus en son parc lui plaisoit:

1. Jumeaux.

Et le labeur qu'après moi il mit tant,
Certes c'estoit afin qu'en l'imitant
A l'advenir, je chantasse le los
De toy (o Pan) qui augmentas son clos,
Qui conservas de ses prez la verdure,
Et qui gardas son troupeau de froidure.

Il n'y a rien dans tout le moyen âge, ni chez Villon ni chez le duc d'Orléans, qui présente une suite d'idées si soutenue, un développement si clair, d'un tour si délié, d'une langue si ferme. Cette pièce est de 1539, c'est-à-dire de l'automne du poète; déjà il s'aperçoit qu'il doit dire adieu à la jeunesse, ainsi qu'il l'écrit dans l'épître 52 :

Car l'hiver qui s'appreste
A commencé à neiger sur ma teste.

Son talent a mûri. Il s'est enrichi des sucs les plus savoureux empruntés à Virgile. On sent un écho du poète latin dans ces vers où Janot lui annonce de loin les libéralités du roi :

Car c'est celuy par qui foisonnera
Ton champ, ta vigne, et qui te donnera
Plaisante loge entre sacrez ruisseaux.

Les souvenirs du vieillard de Mantoue paraissent mieux encore dans ce petit couplet :

Là d'un costé auras la grand closture
De faulx[1] espez : où pour prendre pasture
Mousches à miel la fleur sucer iront
Et d'un doux bruit souvent t'endormiront :
. . . .

1. De hêtres, *fagi*.

Puis tost après sur le prochain bosquet
T'esveillera la pie en son caquet;
T'esveillera aussi la colombelle,
Pour rechanter encores de plus belle.

Ces vers, que nul critique n'a cités encore, ont le mérite de nous apprendre par quel art industrieux notre premier poète de la Renaissance s'approprie les beautés de Virgile[1].

Voilà le premier larcin que la muse française fait à la muse latine. Voilà, pour ainsi dire, les premières dépouilles opimes dont notre poète se pare et s'embellit. Il ne peut puiser qu'à la source des Latins, il le fait sans effort, d'un mouvement aisé. C'est là sa grâce. D'autres viendront après lui, ils butineront dans un champ plus vaste et plus riche; pas un d'eux ne saura « *rendre sien cet air d'antiquité* », comme disait La Fontaine, un autre esprit aimable de la famille de Marot. Si le dix-septième siècle a tant loué maître Clément, c'est qu'il a vu dans sa manière d'imiter les anciens, le premier modèle d'un art qui fit sa gloire, l'art de couler dans des moules nouveaux des pensers antiques.

Un charme que Marot ne tient de personne, c'est celui de flatter sans fadeur et de plaire. Dans les morceaux où il fait quelque supplique, il est si souple, si insinuant, et pour dire le mot qui lui convient le

1. *Fortunate senex! hic inter flumina nota*
Et fontes sacros, frigus captabis opacum!
Hinc tibi, quæ semper vicino ab limite, sæpes
Hyblæis apibus florem depasta salicti,
Sæpe levi somnum suadebit inire susurro;
Hinc alta sub rupe canet frondator ad auras:
Nec tamen interea raucæ, tua cura, palumbes,
Nec gemere aeria cessabit turtur ab ulmo.
(Virg., *Buc. Ecl.*, I, 60.)

mieux, si gentil dans sa grâce naïve, qu' « il mène à son gré (on aime à citer La Fontaine à son sujet) les cœurs et les esprits ». Comment François Ier, un prince d'un esprit si élégant, eût-il résisté à cette douce flatterie ? Robin dit au Dieu Pan, on connaît l'allégorie :

Si ne sçauroyt bien dire ne penser,
Qui m'enseigna sitost d'y commencer,
Ou la nature aux Muses inclinée,
Ou ma fortune, en cela destinée
A te servir : si ce ne fut l'un d'eux,
Je suis certain que ce furent tous deux.

S'il célèbre François de Bourbon, seigneur d'Anguien, le héros de vingt ans qui gagna la bataille de Cérisolles, il sait habilement ramener après son éloge celui du roi et le faire goûter :

. ... O Roy de grand renom,
Bien autre chose a de toy que le nom.
Il a de toy la sage hardiesse :
Il a de toy au combat la prouesse :
Il a de toy (nature ainsi le veut)
Je ne sçay quoi, qui nommer ne se peut,
Dont attirer il sçait le cœur des hommes.

On a mille fois cité, il faut citer encore cette supplique ingénieuse faite au roi (1531).

Ce néantmoins ce que je vous en mande,
N'est pour vous faire ou requeste ou demande...
Je ne di pas, si voulez rien prêter,
Que ne le prenne. Il n'est point de presteur,
(S'il veut prester) qui ne face un debteur,
Et sçavez vous (Sire) comment je paye?
Nul ne le sçait, si premier ne l'essaye.
Vous me devrez (si je puis) de retour :
Et vous ferai encores un bon tour,
A cette fin, qu'il n'y ait faute nulle,

Je vous ferai une belle sedulle[1]
A vous payer (sans usure il s'entend)
Quand on verra tout le monde content :
Ou si voulez, à payer ce sera,
Quand vostre los et renom cessera.

« Jamais argent, dit l'abbé Goujet, ne fut demandé avec tant d'esprit, et je crois que du caractère dont était François Ier, jamais argent ne fut donné avec plus de joie. »

On ne saurait dire si l'âme d'un créancier est sensible aux beaux vers, et si les instances dont il presse un débiteur se ralentissent par l'effet d'un rondeau, mais il est certain que Marot attaque un de ceux qu'il appelle ses *Anglais* avec un de ses plus aimables petits poëmes :

Un bien petit de près me venez prendre
Pour vous payer : et si devez entendre
Que ne vey onc Anglois de vostre taille :
Car à tous coups vous criez, baille, baille,
Et n'ay de quoy contre vous me deffendre.
Sur moy ne faut telle rigueur estendre,
Car de pécune un peu ma bourse est tendre :
Et toutesfois j'en ay, vaille que vaille,
Un bien petit.
Mais à vous voir (ou l'on me puisse pendre)
Il semble advis qu'on ne vous veuille rendre
Ce qu'on vous doit : beau sire, ne vous chaille,
Quand je serai plus garny de cliquaille,
Vous en aurez, mais il vous faut attendre
Un bien petit.

Toujours « percé d'un nouveau dard par Cupidon », Marot dans sa vie de cour a sans cesse exercé ce talent de demander avec grâce. Ses ballades, ses rondeaux, ses chansons, souvent consacrés à l'amour,

1. Cédule, billet.

aux regrets, aux reproches, aux menaces, ont partout la souplesse et l'agrément d'un babil souriant.

Il déploie des qualités plus sérieuses dans ses récits. L'Epitre au roi, « *pour avoir esté dérobé* » (1531) restera un immortel monument de vivacité. Nul n'a porté plus loin le don d'intéresser. Quel début !

> *On dit bien vray, la mauvaise fortune*
> *Ne vient jamais, qu'elle n'en apporte une*
> *Ou deux, ou trois avecques elles (Sire)*
> *Vostre cœur noble en sçauroit bien que dire :*
> *Et moi chetif qui ne suis roy, ne rien,*
> *L'ai esprouvé.*

Ce triste et doux souvenir d'une mauvaise fortune est bientôt dissipé par l'éclat d'une gaîté étincelante de malice :

> *J'avois un jour un vallet de Gascongne,*
> *Gourmant, yvrongne, et asseuré menteur,*
> *Pipeur, larron, jureur blasphémateur,*
> *Sentant la hart de cent pas à la ronde*
> *Au demeurant le meilleur fils du monde...*

Les traits naïfs se succèdent : le fripon prend la bourse « argent et tout ».

> *Et ne croi point que ce fust pour la rendre,*
> *Car onques puis n'en ay ouy parler.*

C'était trop peu d'emporter avec la bourse saye, bonnet, chausses, pourpoint et cappe, il s'en va

> *Droit à l'estable, où deux chevaux trouva :*
> *Laisse le pire, et sur le meilleur monte*
> *Pique et s'en va. Pour abréger le compte,*
> *Soyez certain qu'au partir du dit lieu*
> *N'oublia rien fors à me dire adieu.*

S'il y a quelque poëme de Marot où l'on puisse voir

par quels liens il se rattache au moyen âge et par quelles qualités il s'en sépare, c'est assurément dans l'Epître qu'il adresse à son ami Lyon Jamet. Le malheureux poète est en prison. Ce n'est plus le temps d'écrire « de l'amour vaine et folle, ne d'armes, ne de guerre : » il implore l'assistance d'un protecteur, il promet la gratitude d'un cœur reconnaissant, et dit une « belle fable, c'est assavoir du Lyon et du Rat. » On se souvient du roman de Renart. On sait avec quelle naïveté, chacun des animaux qui joue son rôle dans cette comédie prend le ton, le langage, les attitudes des hommes dont ils sont la vivante satire.

C'est dans Marot la même ingénuité de personnification. Le Lyon a la noble fierté d'une « grand bête. » Il en a le mépris pour la gent menue. Il ne s'attend pas à recevoir un service de si chétif animal qu'un rat. Le rat est, comme c'est assez l'usage chez les petits, sensible à la reconnaissance. Il n'oublie pas un service rendu, il se sacrifie pour en rendre un à son tour à son dédaigneux bienfaiteur. Le lion a fait le bien par indifférence peut-être, il ne lui en a pas coûté grand chose ; le rat y court péril de mort. C'est du moyen âge que Marot tient cette façon de faire agir ses acteurs :

..... Maistre Rat eschappa vistement :
Puis meist à terre un genouil gentement,
Et en ostant son bonnet de la teste
A mercié mille fois la grand beste :
Jurant le Dieu des souris et des ratz
Qu'il luy rendroit.

Et quand le rat s'élance, « sans serpe, ne cousteau joyeux esbaudy », pour secourir « rateusement » le lion qui l'a secouru fort « lyonneusement ».

Lors le Lyon ses deux grans yeux vertit[1]

1. Le texte ancien donne *vestit*.

Et vers le Rat les tourne un petit,
En luy disant : « ó povre verminière,
Tu n'as sur toy instrument, ne manière,
Tu n'as couteau, serpe, ne serpillon,
Qui seust coupper corde, ne cordillon,
Pour me jetter de ceste estroite voye.
Va te cacher que le chat ne te voye. »

Mais ce que le moyen âge n'aurait su lui donner, ce qu'il tient de son heureux naturel, et aussi de ses efforts, c'est le bonheur de l'expression, la justesse du trait, la conduite du récit « *tenui deducta poemata filo* » la peinture expressive des détails :

Sire Lyon (dit le filz de souris)
De ton propos (certes) je me souz ris,
J'ay des couteaux assez, ne te soucie,
De bel os blanc plus tranchans qu'une scie,
Leur gaine c'est ma gencive et ma bouche.
Bien couperont la corde qui te touche
De si tres pres car j'y mettrai bon ordre.
Lors Sire Rat va commencer à mordre
Ce gros lien : vray est, qu'il y songea
Assez long temps, mais il le vous rongea
Souvent et tant, qu'à la parfin tout rompt :
Et le Lyon de s'en aller fut prompt.

La *prison* de Marot à laquelle nous devons ce gracieux récit est de 1539 ; ce ne sera pas la dernière ; il s'y joindra encore l'exil et des tracasseries sans cesse renouvelées jusqu'à sa mort. Ce fut pour le poëte une occasion d'exercer son talent sur des sujets plus sérieux. Après les ébats de sa « jeunesse folle », les caprices de l'amour, les jeux de cour et le badinage d'un sentiment plus éveillé que profond, il sentit l'amertume de la vie. Sa muse s'anima dans les accents de la colère. Il dut à la souffrance quelques pièces d'un genre où la satire n'est pas sans énergie. Marot

fut une des premières victimes de la résistance au mouvement de la Réforme.

Cet autre grand fait du XVIe siècle qui s'ajoute à la Renaissance mérite d'être ici brièvement exposé.

L'Allemagne, la Suisse et l'Angleterre avaient précédé la France dans leurs hardiesses à l'égard de la papauté. Luther, Zwingle avaient déjà fondé leur Eglise nouvelle ; Henri VIII s'était déclaré le chef spirituel de l'Eglise anglaise. En France, au contraire, François Ier, à peine monté sur le trône, signait en 1516 le concordat, et se liait plus étroitement avec la papauté. Il résultait de cette condition politique que les idées nouvelles n'avaient pour se répandre dans notre pays que la science et la prédication. C'est dans l'Université qu'éclata d'abord cette liberté. Jacques Lefèvre d'Etaples était docteur de théologie à Paris, il annonçait a son disciple Guillaume Farel que Dieu renouvellerait le monde et qu'il le verrait.

« Ce n'étaient pas seulement, dit M. Guizot, des professeurs et des étudiants, des savants vieillis dans la méditation et des jeunes gens avides de vérité, de liberté, d'activité et de renommée, qui accueillaient avec passion ces espérances infinies et indéfinies, ces élans vers un avenir à la fois brillant et vague dont ils se promettaient, selon l'expression de Lefèvre d'Etaples à Farel, « le renouvellement du monde. » Des hommes placés dans des situations sociales très différentes de celle des philosophes, des esprits formés dans la connaissance des faits et dans la pratique des affaires s'associaient à cette fermentation intellectuelle et religieuse et en protégeaient et en encourageaient les fervents adhérents » (*Hist. de France,* III, 168).

Marguerite de Navarre les rassemblait autour d'elle à la cour, elle en entourait François Ier. « On la soupçonnait, dit Brantôme, de la religion de Luther, mais elle n'en fit jamais aucune profession, ni semblant, et si elle la croyait, elle la tenait dans son âme fort secrète, d'autant que le roi la haïssait fort. »

L'hérésie en était donc à se cacher avec prudence.

Si elle essayait de poindre çà et là « elle paraissait et disparaissait comme un éclair nuiteux, qui n'a qu'une clarté fuyante. » C'est l'expression d'un témoin contemporain, Florimon de Raimond, cité par M. Guizot.

Marot n'était pas un théologien, il s'est toujours défendu d'avoir été « Luthériste ». Mais c'était un esprit léger. Il avait la langue libre, les mœurs faciles; il aimait à dauber sur les moines et les sorbonniqueurs. Il n'eut pas assez de prudence pour mesurer ses propos : sa conduite prêtait à de mauvais soupçons, ses vers lui avaient fait des ennemis, il ne sut pas échapper à leur malignité. Il y a toujours dans les sociétés un mot tout fait dont on poursuit les gens qu'on veut perdre. Luthéranisme était le terme en vogue, on accusa Marot de partager les idées du réformateur.

Dès 1525 les supplices avaient commencé contre les réformés. D'étranges prédicateurs, des cardeurs de laine, un Jean Leclerc, et son frère Pierre Leclerc, « Grand Clerc, dit un chroniqueur contemporain, qui ne savait que la langue de sa nourrice », avaient donné les premières marques d'une ferveur aveugle. Jean « fut condamné à un horrible supplice ; on lui coupa le poing droit », on lui arracha le nez, on lui tenailla les bras, on lui déchira les mamelles ; on lui ceignit la tête de deux cercles de fer rouge et pendant qu'il chantait encore à haute voix ce verset du psaume CXV^e :

Leurs idoles sont or et argent
Ouvrage de main d'homme,

on jeta dans les flammes du bûcher son corps sanglant et mutilé. » (Guizot, *ibid.*, p. 174.)

En 1523, un gentilhomme, Louis de Berquin, qui résidait à Passy, avait été dénoncé comme étant du parti des réformateurs. Ses livres, ses papiers avaient été saisis et brûlés, par arrêt de la chambre

du conseil, sur la place du parvis de Notre-Dame. La protection de Marguerite, les efforts de François Ier, eurent bien de la peine à le sauver momentanément de la mort. En 1529, il fut brûlé sur la place de Grève.

C'est en 1525, au milieu des inquiétudes et de l'exaltation qu'avaient semées partout la hardiesse et le châtiment des cardeurs de laine de Meaux, que Marot fut arrêté. Sur la requête d'un docteur en théologie, nommé Bouchar, il fut mis au Châtelet. Il accusa de sa disgrâce une dame *Luna* que l'on croit être Diane de Poitiers. Peut-être le poëte étourdi, qui lui avait offert des hommages téméraires, avait-il mécontenté la trop puissante Diane. On peut dire cependant qu'il était le principal artisan de son malheur. Il a beau dire en rimes au théologien Bouchar qu'on ne saurait extraire de maint écrit qu'il a fait un seul vers contraire à la loi divine, il a beau s'écrier :

Je suis celui qui prens plaisir et peine
A louer Christ, et sa mère tant pleine
De grâce infuse. . . . . .
Bref celuy suis, qui croit, honore et prise
La saincte, vraye et catholique Eglise...

Il a beau s'écrier :

Que quiers-tu donc, ô Docteur catholique?
Que quiers-tu donc? As-tu aucune picque
Encontre-moi? ou si tu prens saveur
A me tister dessous autruy faveur?

Il lui fallut aller en prison. Il était trop suspect de partager les opinions du Luthéranisme. Ses amis, ses protecteurs étaient atteints du même soupçon. Marguerite de Navarre, dont l'amitié pour lui était connue, échappait à grand'peine aux attaques des cours

tisans qui dominaient la régente. En mille rencontres il avait été trop libre à déchirer les moines, à relever chez eux l'ignorance ou d'autres vices. Il expiait ses jolis mots contre frère Lubin :

Pour courir en poste à la ville
Vingt fois, cent fois, ne sçai combien :
Pour faire quelque chose vile,
Frère Lubin le fera bien :
Mais d'avoir honneste entretien,
Ou mener vie salutaire,
C'est à faire à un bon chrestien,
Frère Lubin ne le peut faire....

Il se trompait d'époque. Au moyen âge, l'Église avait laissé librement les railleurs s'attaquer aux moines. En continuant cette tradition du temps passé, Marot se mettait en péril. Du moment que la foi courait des risques, des propos innocents, ou à peu près, jadis, devenaient de graves indices d'un cœur perverti par les nouveautés. On ne pouvait plus laisser passer comme les accès d'un esprit joyeux les traits de médisance dont on avait ri deux siècles avant. La nécessité de se défendre rendait les docteurs de l'Église plus chatouilleux et plus âpres à la poursuite de toute ombre d'hérésie.

Des vers tels que ceux qui suivent, ils sont de de 1527, ne pouvaient qu'aigrir contre le poète les défenseurs de l'orthodoxie catholique; voici comme il parle des moines:

Que diray plus? Bien loger sans danger,
Dormir sans peur, sans goust boire et manger
Ne faire rien, aucun mestier n'apprendre,
Rien ne donner, et le bien d'autruy prendre,
Gras et puissant, bien nourri, bien vestu,
C'est (selon eux) povreté et vertu.

Aussi (pour vray) il ne sort de leur bouche
Que mots succrez : quant au cueur je n'y touche :
Mais c'est un peuple a celuy ressemblant,
Que Jan Mehun appelle Faux semblant,
Forgeant abus dessous religion.

Une ballade composée par lui, du temps qu'il était encore au Châtelet, donne lieu de croire qu'il avait enfreint les prescriptions de l'Église qui défend l'usage de la viande à certains jours et à certaine époque de l'année. Le refrain « il a mangé le lard » peut bien être ainsi qu'on l'a dit une locution proverbiale, mais le poëte la rendait propre à son malheureux sort en la citant. Il y avait double entente, c'était plaisir pour ses lecteurs et pour lui :

Un jour j'écrivis à m'amye
Son inconstance seulement,
Mais elle ne fut endormie
A me le rendre chaudement :
Car dès l'heure tint parlement
A je ne sçay quel papelard,
Et lui a dict tout bellement :
Prenez-le, il a mangé le lard.

On fit bien voir à Marot que de si gros méfaits exigeaient une expiation. Ses amis, et il faut entendre surtout Marguerite de Navarre, obtinrent, au bout d'un an à peu près (1526), qu'il fût transporté à Chartres. C'était un bienfait. En l'éloignant de l'atmosphère enflammée de Paris, on gagnait du temps. Puis, il était mieux à son aise dans sa nouvelle prison. Il recevait des visites, pouvait écrire, et c'est là qu'il fit la pièce intitulée *l'Enfer*.

C'est une peinture ardente du cachot, des juges et des geôliers. C'est une satire virulente contre ses persécuteurs et leur cupidité. Contre l'iniquité des procédures, contre les « altercas noysifs », les crieurs :

... Dont l'un soustient tout droit
Droit contre tort : l'autre tout contre droit :
Et bien souvent par cautelle subtile
Tort bien mené rend bon droit inutile.

Un passage plein de finesse est celui où Marot peint le juge Rhadamanthus, employant une feinte douceur, et mitigeant son parler aigre, pour tirer du coupable, par l'espoir du pardon, l'aveu d'une faute qui causera sa mort. Les artifices d'un langage menteur, ce qu'on appelle avec Rabelais et La Fontaine le ton de papelard, les instances qui partent d'un zèle sincère pour l'intérêt du malheureux accusé, les flatteries avenantes font une peinture achevée :

... Tous ces mots allèchans
Font souvenir de l'oyseleur des champs,
Qui doucement fait chanter son sublet,
Pour prendre au bric l'oyseau nice et foiblet,
Lequel languit, ou meurt à la pipée.
Ainsi en est la povre Ame grippée.

Au milieu de cette indignation, Marot n'oublie pas sa gaîté. C'est, a-t-on dit, la santé de l'esprit. c'en est aussi la force et le charme. Il invite ses amis à s'assurer par eux-mêmes de la vérité de ses descriptions :

Si l'allez voir, encor le verrez pire.

Mais aussitôt il se reprend :

Aller hélas! ne vous y veuillez mettre :
J'ayme trop mieux le vous descrire en mettre[1].

Il faut aussi noter ce début, qui ne manque ni de vérité ni d'élégance dans son tour compassé :

Comme douleurs de nouvel amassées

1. En vers.

Font souvenir des liesses passées :
Ainsi plaisir de nouvel amassé
Fait souvenir du mal qui est passé.

Enfin le 1[er] mai 1526, le roi de France rentra dans son royaume. Sa liberté fut le signal de celle de Marot.

Le poète n'était pas devenu plus sage. Au mois d'octobre 1527, il s'avisa d'arracher des mains des archers un homme qu'on menait au cachot. Il y fut mis lui-même. Quinze jours après, il écrivit une épître au roi pour l'avertir de sa disgrâce. C'est encore un modèle de style enjoué et facile. Il raconte à François I[er] son affaire :

Pour faire court, je ne pus tant prescher,
Que ces pendards me voulussent lâcher.
Sur mes deux bras ils ont leur main posée,
Et m'ont mené ainsi qu'une espousée ;
Non pas ainsi, mais plus roide un petit.
Et toutesfois j'ai plus grand appétit
De pardonner à leur folle fureur,
Qu'à celle-là de mon beau procureur ;
Que male mort les deux jambes lui casse.
Il a de moi bien pris une becasse[1]
Une perdrix, et un levraut aussi ;
Et cependant je suis encore ici.
Encor je crois si j'en envoiois plus,
Qu'il le prendroit, car ils ont tant de glu
Au bout des doits, ces faiseurs de pipée,
Que toute chose où touchent est grippée.

La cour des Aydes ne se fit pas prier pour mettre Marot hors de prison, quand le roi lui demanda sa grâce.

Cependant la persécution religieuse continuait. François I[er], empressé d'abord d'obéir aux suggestions

1. Beccasse.

clémentes de sa sœur Marguerite, hésitait et troublé de jour en jour davantage par les imprudences des réformés, il se laissait aller enfin à tolérer des rigueurs cruelles. Il écoutait chaque jour davantage les conseillers et les magistrats qui lui disaient : « Nous sommes assurés que vous voulez être le premier protecteur et défenseur de la religion, et ne pas permettre ni souffrir, dans votre royaume, aucunes erreurs, hérésies ou fausses doctrines. »

Marguerite elle-même avait bien de la peine à se défendre contre ceux dont l'audace allait jusqu'à dire à François Ier, c'est à vos côtés qu'il faut poursuivre l'hérésie. Chez Jean du Bellay, évêque de Paris, le prince disait après une procession solennelle et expiatoire (24 janvier 1535) : « Quelques progrès qu'ait de à faits la contagion, le remède est encore facile si chacun de vous, épris du même zèle que moi, oublie les intérêts de la chair et du sang pour se souvenir qu'il est chrétien, et dénonce sans pitié à la justice tous ceux qu'il saura être partisans ou fauteurs de l'hérésie. Quant à moi, si mon bras était gangrené, je ferais couper mon bras droit, et si mes fils qui m'entendent étaient si malheureux que de tomber en de telles exécrables et maudites opinions, je les voudrais bailler pour en faire un sacrifice à Dieu. » (Guizot. *Ibid.*, p. 198.)

Sous l'empire de ces sentiments nouveaux, ce roi jadis protecteur des lettres ordonnait par un édit signé le 13 janvier 1535, l'abolition de l'imprimerie, et « défendait d'imprimer aucun livre sous peine de la hart. » Six semaines plus tard, le 26 février, il avait honte d'un tel acte et en suspendait indéfiniment l'exécution ; mais on comprend que le temps était passé pour Marot d'espérer en l'appui de son ancien maître.

En effet, cette même année de 1535, le poëte toujours suspect, toujours indiscret, voyait une nouvelle tempête éclater sur lui. La justice saisit ses papiers et ses livres. Il s'enfuit à la hâte, dans le Béarn d'abord, auprès

de Marguerite qui avait épousé Jean d'Albret. Il ne s'y crut pas en sûreté et passa à Ferrare, près de la duchesse Renée de France, fille de Louis XII. Le duc n'aimait guère les Français, encore moins les novateurs en religion. Marot fut obligé de se retirer à Venise. Il obtint enfin d'être rappelé en France, après une abjuration solennelle, qu'il fit, dit-on, à Lyon, entre les mains du cardinal de Tournon, en 1536.

A la cour de Ferrare, Marot avait conversé avec Calvin qui s'occupait dès lors d'une traduction en vers des psaumes. L'idée vint au poëte d'en faire autant. Sans songer aux embarras qu'il allait se créer, il se mit à l'œuvre aussitôt après son retour en France. Vatable, qui enseignait l'hébreu au Collége Royal, l'encouragea dans cette entreprise; il lui expliquait mot à mot cette grande poésie hébraïque si fière et si sublime. Melin de Saint-Gelais donna également des conseils à son ami

En 1536, Marot publia la traduction de trente de ces cantiques sacrés. Il les dédia à François Ier. Le prince ne se contenta pas d'accepter cette dédicace, il recommanda l'auteur et l'ouvrage à Charles-Quint, qui traversait la France pour aller réprimer la révolte de Gand. « Charles-Quint, dit un des serviteurs intimes de Marguerite de Navarre, cité par M. Guizot (*Ibid.*, p. 151), reçut bénignement ladite translation, la prisa et par paroles et par un présent de deux cents doublons qu'il fit audit Marot, lui donnant ainsi courage de traduire le reste desdits psaumes, en le priant de lui envoyer le plus tôt qu'il pourrait le psaume *Confitemini domino quoniam bonus*, d'autant qu'il l'aimait. »

M. Guizot ajoute : Ainsi aidé et encouragé dans ce travail, qui plaisait à François Ier et à Charles-Quint, et qui devait intéresser bien plus encore Calvin et Luther, Clément Marot poursuivit son œuve et publia en 1541 (l'abbé Goujet dit plus justemernten 1536) les trente premiers psaumes; trois ans après, en 1543, il en ajouta vingt autres et dédia son recueil

« aux dames de France » par une épître où se trouvent ces vers :

O bien'eureux qui voir pourra
Florir le temps que l'on orra[1],
Le laboureur à sa charrue,
Le charretier parmi la rue,
Et l'artisan en sa boutique,
Avec un psaume ou cantique
En son labeur se soulager!
Heureux qui orra le berger
Et la bergère, au bois estans,
Faire que rochers et étangs,
Après eux, chantent la hauteur
Du Saint nom de leur Créateur!...
Souffrirez-vous qu'à joie telle
Plutôt que vous Dieu les appelle?
Commencez, dames, commencez!.....

Marot ne vit pas ce « temps heureux », du moins en France. Le succès de ce genre nouveau de chansons lui devint une source de tracasseries; il fut obligé de chercher un asile à Genève. Quant aux Dames, elles n'avaient pas attendu cette invitation du poète pour s'éprendre de ses cantiques. Elles les avaient même trop chantés. Nous savons que ce fut bientôt une vogue à la cour. François I[er] les chantait avec plaisir. « Il n'y avait ni seigneur ni dame qui n'eût un de ses psaumes qu'elle affectionnait par préférence et qu'elle accommodait de son mieux aux airs des vaudevilles, qui étaient alors à la mode. On en mettoit sur tous les tons : ce qui rendoit souvent ces cantiques fort ridicules par les airs burlesques que l'on y appliquoit. » (L'abbé Goujet, t. XI, p. 49.)

La Faculté de théologie s'émut. Elle observa sans doute que savoir par cœur les psaumes était comme

1. Entendra.

une marque de luthéranisme. Elle trouva des hérésies et des erreurs dans la traduction, elle se plaignit. François Ier fit la sourde oreille. Il continua d'encourager le poëte. Celui-ci disait encore avec fierté, en 1543, le 1er août :

Puisque voulez que je poursuive, ô sire,
L'œuvre royal du pseautier commencé,
Et que tout cœur aimant Dieu le desire
D'y besongner me tient pour dispensé[1].

Il se flattait trop d'une vaine illusion. Il pensait que pour plaire au roi il ne devait avoir nul souci de ce qu'il déplaisait aux autres : il se trompait. La Faculté de théologie réitéra ses plaintes, ses remontrances et finit par défendre la vente de la traduction des psaumes de Clément Marot. Il n'était que temps pour lui de s'enfuir ; l'année 1543 n'était pas achevée, qu'il était à Genève. Le poëte était mort depuis longtemps qu'on poursuivait encore cette malheureuse traduction. On trouve en effet à la date de 1560, 1561 et 1562, publiés à Paris et à Rouen, le *Contrepoison* des 52 chansons de Clément Marot, faussement intitulées par lui psalmes de David.... avec des additions de certains lieux et passages des œuvres dudit Marot, par lesquels on connoistra l'hérésie d'iceluy. — Plaisans et harmonieux cantiques de dévotions qui font un deuxième contrepoison aux chansons de Clément Marot. »

Le crime d'hérésie mis à part, on peut dire que le poëte eût mieux fait de s'épargner ces persécutions qui troublèrent ses derniers jours ; il mourut en 1544.

La traduction des psaumes a pu, de son vivant, entretenir sa faveur auprès des dames et des seigneurs : elle n'ajoute rien à sa gloire littéraire. On ne fait pas tort à cet esprit aimable et léger si l'on prétend qu'il

1. Autorisé.

n'était nullement propre à ce travail. Il n'avait ni la foi ardente qui peut animer le cœur, mais ne suffit pas encore, ni l'ampleur de conception, ni la hauteur de style que réclamait son entreprise. Le vers de dix pieds dont il fait usage le plus souvent n'a pas assez d'essor. Que dire de celui de sept, de huit et de six qu'il applique parfois à contre-sens à des idées, à des sentiments, à des tableaux d'une grande majesté? Ce qui faisait son mérite le plus marqué, la facilité du tour, l'aisance du badinage, l'abandon, la bonne grâce : tout cela s'évanouit dans ces malheureuses versions. On aurait de la peine à reconnaître, dans ce travail essoufflé, haletant, embarrassé, rude et bizarre, l'auteur de tant d'épîtres joyeuses et d'épigrammes badines. Il touchait à la harpe de David, et ses mains n'avaient manié jusque-là que le flageolet et la cornemuse.

On peut en juger. Dans ce psaume célèbre, le 107e, *Confitemini domino quoniam bonus*, dans ce psaume si cher à Charles-Quint et en même temps à Luther, il y a un magnifique tableau des dangers de la mer. Le poëte soulève les vagues, excite la tempête, mène près de l'abîme les pauvres mortels; ils implorent Dieu, et aussitôt l'onde s'aplanit, les nuages se dissipent, le soleil reparaît, la joie et la confiance rentrent dans les cœurs. On sait avec quelle noble majesté dans le ton Virgile a décrit les mêmes circonstances : l'appareil mythologique n'a pas nui à la magnificence du tableau, mais que dire des *verselets* suivants de Marot?

Ceux qui dedans galées[1]
Dessus la mer s'en vont,
Et en grans eaux sallées
Maint trafique font,
Ceux-là voyent de Dieu
Les œuvres merveilleuses,

1. Galères.

Sur le profond milieu
Des vagues périlleuses.
Le vent, s'il luy commande,
Souffle tempestueux :
Et s'enfle en la mer grande
Le flot impétueux.
Lors montent au ciel haut
Puis aux gouffres descendent ;
Et, d'effroy, peu s'en faut
Que les âmes ne rendent.
Chancellent en ivrongne,
Troublez du branlement,
Tout leur sens les eslongne,
Perdent l'entendement.
Mais si a tel besoin
Crians, à Dieu lamentent ;
Subit il les met loin
Des maux qui les tourmentent :
Fait au vent de tempeste
Sa fureur rabaisser :
Fait que la mer s'arreste,
Et les ondes cesser.
L'orage retiré,
Chacun joye demeine,
Et au port desiré
Le Seigneur Dieu les meine.

La disproportion est trop sensible entre le tour menu de ces vers et la grandeur de la pensée.

Marot s'est ressenti, dans cette tentative, d'avoir trop longtemps écrit pour les dames ballades, dizains et rondeaux. Il ne faut pas oublier qu'il a dans ses premières années sacrifié plus que de raison aux habitudes d'une société frivole. Il en a partagé les erreurs de goût. C'est ainsi qu'on l'a vu s'adressant à François Ier, poursuivre, dans ses rimes équivoquées, les plus étranges rencontres de mots, faire bruire les syllabes, et se plaire au cliquetis plus inattendu qu'a-

gréable de mots décomposés et soumis à de violentes dislocations :

AU ROY.

En m'esbatant, je fay rondeaux en rime
Et en rimant bien souvent je m'enrime :
Brief, c'est pitié d'entre nous rimailleurs,
Car vous trouvez assez de rime ailleurs,
Et quant vous plaist, mieux que moy rimassez,
Des biens avez et de la rime assez :
Mais moy à tout ma rime et ma rimaille,
Je ne soustien (dont je suis marry) maille.....

Il n'est pas plus sensé dans les pièces qu'il appelle « coq-à-l'asne » ; c'est un assemblage vraiment fou de sentences, de proverbes, de faits et de pensées que rien n'appelle et ne rattache les uns aux autres. Ses épigrammes sont bien meilleures. C'est avec ses épîtres la partie la plus vive encore aujourd'hui de ses œuvres. S'il n'y respecte pas toujours assez les oreilles du lecteur, au moins il réjouit son esprit par les traits malicieux qu'il sait amener à propos, par le tour facile et l'aisance du langage. Une étude sur Marot ne serait pas complète si l'on ne citait de lui les deux morceaux suivants :

DU LIEUTENANT CRIMINEL ET DE SAMBLANÇAY

Lorsque Maillart, juge d'Enfer, menoit
A Montfaucon Samblançay l'ame rendre,
A vostre advis, lequel des deux tenoist
Meilleur maintien? Pour le vous faire entendre,
Maillart sembloit homme que mort va prendre :
Et Samblançay fut si ferme vieillart,
Que l'on cuidoit, pour vray, qu'il menast pendre
A Montfaucon le Lieutenant Maillart.

DE L'ABBÉ ET DE SON VALET.

Monsieur l'Abbé, et monsieur son valet

Sont faits égaux tous deux comme de cire :
L'un est grand fol, l'autre petit folet :
L'un veult railler, l'autre gaudir et rire :
L'un boit du bon, l'autre ne boit du pire :
Mais un debat au soir entr'eux s'esmeut :
Car maistre Abbé toute la nuist ne veult
Estre sans vin, que sans secours ne meure :
Et son valet jamais dormir ne peult,
Tandis qu'au pot une goutte en demeure.

Marot fut pour ainsi dire le prince des poëtes de son temps, plutôt qu'un chef d'école. Il n'a rien innové. Il n'est pas vrai qu'il ait asservi le rondeau à des refrains réglés, et qu'il ait trouvé pour « rimer des chemins nouveaux. » Boileau se trompe lorsqu'il le dit en son *Art poétique*. Le seul mérite d'invention qu'on puisse lui attribuer c'est d'avoir introduit l'églogue d'après Virgile. A part cela, Marot n'a fait que polir avec plus de soin la langue et le rhythme. Encore ne met-il pas une attention scrupuleuse à éviter les fautes contre l'harmonie et la cadence. Dans ce vers,

Accompagnées d'agneaux ou brebiettes,

il fait *accompagnées* de quatre syllabes, usant de la liberté antique qui ne comptait pas au premier hémistiche l'*e* muet, comme on le fait à la fin du vers. Il fallut que Jean le Maire de Belges le corrigeât de cette négligence. Il laisse souvent le sens enjamber d'un vers à l'autre, et se produire la rencontre des voyelles en deux mots différents du même vers :

Si tu es povre, Antoine, tu es bien.

Ces imperfections, et d'autres encore, n'empêchent pas Clément Marot de se distinguer de ses contemporains par la perfection relative de sa versification, de sa langue et de sa diction. On peut dire qu'il est le premier qui ait « composé » et travaillé ses œuvres. Il a le souci de l'art. Son portrait peint par Cartone, à Turin, nous le présente dans l'attitude d'un poëte

qui cherche et médite les effets de ses vers. Sa main gauche pose sur la page commencée, la droite tient la plume à la hauteur de la bouche, tandis que la tête d'un galbe riche et bien arrondie s'incline, l'œil est fixe et le regard profond.

Outre François Ier et Marguerite sa sœur, les seigneurs et les dames qui se plaisaient aux vers de Marot, presque tous les beaux esprits estimaient son talent et lui prodiguaient leurs éloges. Il l'a dit lui-même avec orgueil :

Je ne voy point qu'un Sainct Gelais
Ung Héroet, ung Rabelai,
Ung Brodeaux, ung Seve, ung Chappuy,
Voysent escripvant contre Luy.
Ne Papillon pas ne le poinct,
Ne Thenot ne le tenne point[1].

Il voyait encore nombre de jeunes poëtes le prendre pour modèle et pour maître. Ils s'essayaient d'après lui à rimer avec grâce, à forger épigrammes aussi pleines de sel, rondeaux aussi galants et riants. Il nous les nomme encore lui-même : c'étaient Borderie, Rocher, Fontaines, et Lyon « ses disciples gentiz »

Pourtant, il ne manquait pas non plus d'ennemis. Les plus illustres furent Sagon et La Hueterie. Ce dernier, profitant de son absence, avait sollicité près du roi l'honneur de remplir désormais sa place. Sagon, animé de beau zèle religieux, non moins que d'envie poétique, se déchaîna contre lui. Un premier recueil en vers, intitulé *Coup d'Essay*, ouvrit les hostilités (1536).

Défenseur de la Sorbonne, prôneur de ses lumières, le poëte met tout son talent à poursuivre ce qu'il appelle « le venin, la pointure et les erreurs de Marot. » A l'entendre, il n'y a pas de fauteur plus dangereux

1. Tenaille.

de l'hérésie. On dirait que tout le mal vient de lui, qu'il est pire que Luther. N'a-t-il pas outragé les vénérables suppôts de la justice? Il est le « porte guydon, le guyde, le pourtraict, l'exemple de tout le mal. » Il a « mengé en karesme le lard. » L'honneur de François Ier, sa justice exigent qu'on punisse l'arrogant parler de ce Marot « qui a fait tomber le peuple ignorant en faute. » Qu'importe à la France que Marot soit exilé? Y perd-elle quelque chose de sa gloire et de son renom? Parce qu'un fou l'appelle ingrate, en est-elle diffamée? Qu'il redoute bien plutôt la justice « qui va droit et d'un seul pied ne cloche », tenant « dans sa dextre sa droite espée dont oncques ne fut personne à tort frappée. »

Comme si ce n'était pas assez de ses plaintes, il appelle, pour écraser Marot, pape, cardinaux, gens d'eglise, religieux, potentats, jusques aux dames, jusqu'aux damoiselles, pour le confondre et l'abîmer.

Marot n'était pas homme à subir ces outrages sans y répondre. Par une malice assez ingénieuse, il chargea de ce soin son valet Frippelippes. On comprend sans peine à quel ton va se trouver portée la dispute. Les mots les plus durs y sont prodigués. Ce sont des « asnes, des bestes, des oysons ». Leurs vers ne sont « qu'ivrogneries et rimasseries ». Sagon devient un « sagouyn, un veau, l'âne de Balaan ». Marot les arrange de la sorte :

L'un est ung vieulx resveur normand
Si goulu, friant et gourmand
De la peau du povre Latin
Qu'il l'escorche comme un mastin :
L'autre ung Huet de sotte grace,
Lequel voulut voler la place
De l'absent : mais le demandeur
Eust affaire à ung entendeur.
O le Huet en bel arroy
Pour entrer en chambre de roy.

Les disciples de Maître Clément se mirent de la partie. Les partisans de Sagon répliquèrent; ce fut « rengregement » d'injures, de mauvais jeux de mots. « Marot et Maraud, rat pelé », firent les agréments les plus heureux de ces pièces. L'histoire des mœurs y peut trouver d'intéressants détails à relever; celle de la littérature ne peut y recueillir que quelques observations de peu de valeur. Les combattants se reprochent les uns aux autres des mots incorrects, *fusse* pour *fuisses*, *je ne dis* pour *je ne dy*; des termes répétés avec trop de négligence; des rimes inexactes: *la fere* contre *affaire*; *frère* contre *desplaire*, *maistre* et *remettre*, *cueurs* et *obscurs*; des expressions bizarres et affectées, *accense* pour *allume*. Voilà tout le fruit qu'on peut tirer d'une querelle plus retentissante qu'utile, où Marot eut du moins l'honneur de n'avoir pas porté les premiers coups. On doit encore à ce débat d'avoir conservé le nom des poëtes que nous avons cités plus haut, dont personne ne lit plus les ouvrages. Ils nous font connaître tous ceux que l'admiration pour le talent de Marot avait groupés autour de lui, qui s'appelaient ses disciples, et réussissaient parfois à attraper sa gentillesse et sa grâce dans quelque rondeau heureux, dans une épigramme acérée, mais qui, partout ailleurs, étaient loin d'avoir sa facile imagination et son aimable abondance.

Cette querelle où tant de grossièretés furent échangées des deux parts, ne doit pas nous faire illusion. Ce sont des traces de rusticité, *vestigia ruris*, qui seront lentes à disparaître; néanmoins on peut dire avec Sainte-Beuve, pour marquer davantage le mérite de Marot: « La bonne compagnie poétique est née avec lui, avec François Ier et sa sœur Marguerite, avec la Renaissance... Poëte d'esprit plutôt que de génie et de grand talent, mais tout plein de grâce et de gentillesse, qui n'a point la passion, mais qui n'est pas dénué de sensibilité, Marot a des manières à lui de conter et de dire; il a *le tour*; c'est déjà l'homme aimable, l'honnête homme obligé de plaire et d'amuser

et qui s'en acquitte d'un air dégagé, tout à fait galamment. »

François Ier ne mérite pas seulement qu'on parle de lui après Clément Marot, pour l'avoir aimé et tenu à ses gages. Il eut aussi quelque peu le don de poésie. Nous avons des vers écrits de sa royale main. On en a publié tout un volume. Il y en a de bien faibles. Ce sont des vers de prince à qui vient la fantaisie de rimer. C'était pourtant un prince d'esprit élégant. Il se sentait d'avoir eu Charles d'Orléans pour grand-oncle. Peut-être ne lui a-t-il manqué que d'avoir le travail difficile, et d'être content tout à point ce qu'il était avec la négligence d'un gentilhomme. En général, il ne s'élève guère, ni pour la pensée, ni pour le ton, au-dessus des deux vers, tant de fois répétés, qu'il grava, tout en nonchalance, avec le diamant de sa bague sur la vitre du château de Chambord :

Souvent femme varie
Mal habil qui s'y fie.

La fortune pourtant le mit dans des situations capables d'éveiller la grande poésie. Dans une longue pièce où il raconte à quelque « chère absente » les malheurs de Pavie, on croit pouvoir pardonner à la faiblesse des vers en faveur des sentiments de bon et loyal chevalier qu'il y marque. Le succès semble d'abord être acquis, le cœur du prince est « remply de trop heureuse joie » :

Mais comme fust trop soubdain convertie
Celle espérance en pensée amortie!

Il voit fuir ses « trop meschants soldats; entre eulx nul autre débat que d'eschapper au plus vite. » N'ayant plus autour de lui qu'un petit groupe de gens d'honneur il se défend:

Et là je fuz longuement combatu,
Et mon cheval mort soubz moy abatu...
Assez souvent si me fut demandée
La myenne foy, qu'à toy seule ay donnée;
Mais nul ne peult se vanter de l'avoir...

Preux chevalier, fidèle à l'honneur, fidèle aux dames, il regrette qu'une lourde main d'ennemi ait dépécé la manche sur laquelle il avait juré de ne jamais s'enfuir

Mais que vault force, là où est violance!

Le vice-roy l'aperçoit au milieu de la mêlée :

Que quant me veit, il descendit sans faille,
Affin qu'ayde à ce besoing ne faille.
Las! que diray, cela ne veulx nyer,
Vaincu je fuz et rendu prisonnier.
Parmi le camp en tous lieux fuz mené,
Pour me montrer ça et là pourmené.
O quel regret je soutins à celle heure,
Quant je congneus plus ne faire demeure
Avecques moy la tant doulce espérance
De mes amys retourner veoir en France!

Si ces vers sont médiocres, du moins la conduite du poëte est héroïque et digne de tous éloges. La France n'eut point à rougir de son roi ; elle put plaindre, sans colère, sans honte, la captivité de son prince.

Prisonnier à Milan, François Ier sentit une fois une véritable inspiration. Là, il jette un regard mélancolique sur la campagne que le printemps embellit. « Contre la belle Italie qui lui fut si fatale, contre le Pô et le Tessin, gardiens de sa prison, il appelle à lui nos fleuves nationaux, leurs nymphes éplorées. Cette pièce est non-seulement d'une grande facture, mais remplie d'un sentiment profond de la France. »

Nimphes qui le pays gracieulx habitez

Où court le mien beau Loyre, arrosant la contrée...
Rhosne, Seine, Garonne, aussy Marne et Charante
Et autres fleuves tous qu'alentour environne
L'Océan et le Rin, l'Alpe et les Pyrénés,
Où est vostre Seigneur que tant fort vous aymez?
Où est ce bon pasteur dont les plaisans trouppeaulx
Aloient en seureté, sans poinct craindre, la nuict,
Le nocturne laron, ny, le jour, le fier loup?
Où est le laboureur qui au plus grand yver
Aucunes fois a peu, avec sa seulle veue,
Les bleds faire espier et floïr la campagne?
Il n'est pas avec vous, hélas! comme il souloit;
Non avec vous! helas, non! car soubz force estrange,
Entre l'Adde, Thésin et le Po vit captif...

L'espérance n'est pas pourtant tout à fait bannie de son cœur; il se dit avec un souvenir très-distinct d'Horace :

Le mouton n'a tousjours mouillée sa toison,
Ne tousjours le buisson n'est sans fleurs ne sans roses;
Ne la berbis sans laict à toute heure se treuve;
Non sanz ventz au soleil tousjours le ciel demeure,
Ne la campagne et boys sans herbes ne verdure,
N'en tourmente la mer; ne fleuves ne fontaines
Sont troublées sans cesser, ne toutes eaues glacées...

Michelet, qui cite deux ou trois de ces vers dans son histoire de France, se demande s'ils sont bien de François Ier. Il suppose qu'on les a probablement arrangés, ornés, embellis. En effet, on les prête à Marot. Toutefois l'historien n'en refuse pas au roi captif l'idée première, assurément fort poétique. Les dons heureux qu'il tenait de la naissance, l'ennui de la prison, le regret, la mélancolie, peuvent bien avoir, sans génie, fourni au roi les vers un peu plus élégants de cette pièce.

Sans s'élever très-haut parmi les poëtes, François Ier a fait plusieurs morceaux, et personne ne les lui

conteste, qui rendent vraisemblable l'opinion que l'églogue dont nous venons de parler est sortie de ses mains. Il a imité, non sans grâce, le duc d'Orléans, dans cette allégorie mise en rondeau :

En la grand mer, où tout vent tourne et vire,
Je sais pour vray la doulente navire
De foy chargée et de regretz armée,
Qui pour querir ta grace renommée,
A, tout ouvert qu'on ne sçauroit escripre.
Mes rames sont pensées de grief martire;
C'est bien le pis quant il fault que je y tire :
Car trop souvent ont la nef abismée
En la grand mer.

Mon triste cueur, la voile je puis dire,
Et le gros vent, qui pour enfler aspire,
Sont griefz souspirs de challeur enflambée.
Helas! Tant ai la tramontaine aymée,
Et celle-là que plus veoir je desire
En la grand mer.

On trouve une certaine légèreté de main, une gracieuse facilité de rhythme dans cette chanson. François Ier en avait fait, dit-on, la musique; on la possède encore :

Où estes-vous allez, mes belles amourettes?
Changerez-vous de lieu tous les jours?

A qui dirai-je mon tourment,
Mon tourment et ma peine?
Rien ne répond à ma voix,
Les arbres sont secrets, muets et sourds.

Où estes-vous allez, mes belles amourettes
Changerez-vous de lieu tous les jours

Ah! puisque le ciel veut ainsi
Que mon mal je regrette.
Je m'en irai dedans les bois
Conter mes amoureux discours.

Où estes-vous allez, mes belles amourettes?
Changerez-vous de lieu tous les jours?

Marguerite d'Angoulême, duchesse d'Alençon, puis reine de Navarre (1492-1549), doit venir après son frère François Ier. Plus âgée que lui de deux ans, elle a tellement uni sa destinée à celle du roi qu'on ne saurait les séparer. Le volume où se lisent les vers du captif de Pavie nous a conservé ceux de sa sœur. Pleine de savoir, d'intelligence et d'amour pour les lettres, elle a beaucoup servi la gloire de son frère et favorisé le mouvement de la Renaissance. L'histoire dit ce qu'elle a fait pour la science; la poésie a conservé le souvenir du touchant accueil qu'elle réservait aussi bien aux hommes de talent léger qu'à ceux d'érudition profonde. Elle était leur soutien, sa cour fut souvent leur asile. Elle les animait par sa grâce et rivalisait avec eux. Les poëtes en ont fait leur déesse. « Les voyant, dit Sainte-Marthe, à l'entour de cette bonne dame, tu eusses dit d'elle que c'étoit une poulle qui soigneusement appelle et assemble ses petits poulets et les couvre de ses ailes. »

Peletier redit en vers les mêmes éloges, en y joignant d'autres traits :

Les poetes qui aimer savent
Dedans soi tes beautés engravent...
En toi leurs cœurs se passionnent,
En toi leurs cœurs s'affectionnent...
Car en eux une ardeur tu pousses
Du trait de tes célestes yeux,
Et de tes faveurs aigredouces
Toujours les contraints d'aimer mieux...

C'est à Marot encore qu'il faut demander le secret de ce charme auquel tous les poëtes se prenaient :

Un doux nenny avec un doux souz rire...

Cette princesse d'un si gentil esprit eut son temps

de jeunesse riante, frivole et mondaine; mais de bonne heure on la vit s'adonner à des sentiments de piété. Elle passa pour autoriser les hardiesses de la Réforme. Elle fut bienveillante à tous ceux qui pensaient, elle essaya d'en sauver plusieurs qui s'étaient compromis par leurs témérités; on la suspecta fort: on ne voit pas cependant qu'elle ait jamais abandonné les sentiments de l'Église catholique.

Avec sa science et tous ses dons aimables, elle ne fut jamais un bien grand poëte. Elle écrit à ses heures de loisir ou d'ennui; elle compose en sa litière, allant par pays. Son esprit délicat, rapide et subtil, que nous retrouverons tel dans la prose, est gêné par la mesure des vers. Elle n'a rien de la veine fluide de Marot, son secrétaire. *Allain Charretier* reste encore pour elle un maître, elle en reproduit la sécheresse et la raideur. Les sujets qu'elle traite d'ordinaire impriment à son style un tour grave et lent qui fait déjà prévoir ce qu'on appellera plus tard le *style de réfugié*. Voici les premiers vers d'un rondeau pieux:

Mon seul Saulveur, que vous pourroys-je dire?
Vous congnoissez tout ce que je désire;
Rien n'est caché devant vostre sçavoir;
Le plus parfont du cœur vous pouvez veoir:
Parquoy à vous seulement je souspire.
Je n'ay espoir, en roy, roc, ni empire,
Si non en vous; le demourant m'empire:
Car je vous tiens Dieu ayant tout pouvoir:
Mon seul Saulveur.

Ses œuvres poétiques furent recueillies et publiées en 1547, par un de ses valets de chambre, nommé Jean de La Haye. Plusieurs éditions en ont été données sous ce titre: *Les Marguerites de la Marguerite des Princesses, très-illustre Royne de Navarre*. On y trouve quatre mystères et deux farces: Le Miroir de l'Ame pecheresse; — le Triomphe de l'Agneau; — la complainte pour un Détenu prisonnier; — la Coche;

—l'Ombre ; — la Mort et Résurrection d'Amour, etc., etc. « En solennisant » la mémoire de « cette grande princesse », Estienne Pasquier dit qu'elle a fait paraître « combien peut l'esprit d'une femme quand il s'exerce à bien faire. »

On ne connaîtrait pas Marguerite si l'on ne savait quel amour et quelle admiration elle eut pour son frère. On verra par les vers suivants quelle idée elle s'en faisait :

En terre il est comme au ciel le soleil;
Hardy, vaillant, sage et preux en bataille,
Fort et puissant, qui ne peut avoir peur
Que prince nul, tant soit puissant, l'assaille.
Il est bening, doux, humble en sa grandeur,
Fort et constant, et plein de patience,
Soit en prison, en tristesse ou malheur.
Il a de Dieu la parfaite science,
Que doit avoir un roy tout plein de foy,
Bon jugement, et bonne conscience.
De son Dieu garde et l'honneur et la loy ;
A ses subjets doux, support et justice :
Bref, luy seul est bien digne d'estre roy.
(L'abbé Goujet, t. XI, 419.)

Mellin de Saint-Gelais (1491-1558) eut de son temps une réputation égale à celle de Marot. Encor lui reconnaissait-on plus de science qu'au valet de chambre de François Ier. Il passait alors pour être mathématicien, philosophe, orateur, théologien, jurisconsulte, médecin, astronome, musicien. C'était surtout un esprit subtil, délicat et industrieusement ingénieux. Sa langue travaillée est élégante, son style a du tour, non plus celui de Marot qui se déploie à la française, mais un tour italien, et parfois précieux. Mellin de Saint-Gelais avait beaucoup lu Pétrarque. Il l'imite dans ses comparaisons, dans ses antithèses, dans ses *concetti*. Là où Marot met le naturel et la franchise, Mellin de Saint-Gelais introduit la recherche

et quelquefois il se guinde, on voit qu'il se travaille, et tâche à dire de beaux mots. Estienne Pasquier a nettement tracé la différence qui sépare ces deux poëtes, quoiqu'ils semblassent « avoir apporté du ventre de leur mère la poésie. » « Or, dit-il, se rendirent Clément et Melin recommandables par diverses voies : celui-là pour beaucoup et fluidement, celui-ci pour peu et gracieusement écrire. Ce dernier produisait de petites fleurs, et non fruits d'aucune durée ; c'étaient des mignardises qui couraient de fois à autres par les mains des courtisans et dames de cour : qui lui était une grande prudence, parce qu'après sa mort on fit imprimer un recueil de ses œuvres, qui mourut presque au sitôt qu'il vit le jour. » Pasquier se trompe, il y en a quatre éditions après celle de 1574.

Pourtant il n'était point d'éloges que ses correspondants ne lui eussent donnés. Marot lui disait :

O Saint-Gelais, créature gentille
Dont le sçavoir, dont l'esprit dont le stile
Et dont le tout rend la France honorée.

Olivier de Magny en déplorant sa mort s'adressait aux muses :

Mellin vostre plus grand honneur,
Mellin nostre plus grande gloire,
Mellin nostre commun bonheur,
Est en bas sur la rive noyre.

Ronsard trouvait dans son nom une occasion de louer et de caractériser son talent,

Mellin qui pris ton nom de la douceur du miel
Qu'au berceau tu mangeas, quand en lieu de nourrice
L'abeille te repeut de Thym et de Mellisse.

Guillaume Colletet (*Traité du Sonnet*, n. 6, cité par l'abbé Goujet, t. XI, p. 461), attribue à Saint-

Gelais l'honneur d'avoir introduit le sonnet français, et d'avoir fait passer ce genre d'Italie en France. On sentira l'influence de son maître Pétrarque dans le sonnet suivant :

Voyant ces monts de veue ainsi lointaine,
Je les compare à mon long desplaisir :
Haut est leur chef et haut est mon desir
Leur pied est ferme et ma foy est certaine.

D'eux maint ruisseau coule et mainte fontaine,
De mes deux yeux sortent pleurs à loisir ;
De forts souspirs ne me puis dessaisir,
Et de grands vents leur cime est toute pleine.

Mille troupeaux s'y promènent et paissent ;
Autant d'amours se couvent et renaissent
Dedans mon cœur, qui seul est ma pasture ;

Ils sont sans fruict, mon bien n'est qu'apparence ;
Et d'eux à moy n'a qu'une difference,
Qu'en eux la neige, en moy la flamme dure.

Saint-Gelais marche en tête de tous ces amoureux transis qui vont continuer jusqu'à Boileau de remplir leurs sonnets de phrases vaines, de transports glacés, de martyres et de chaînes. Saluons cependant au passage cette forme élégante de poëme. Il naquit d'abord sur notre sol, et Giraud de Borneilh eut l'honneur de l'enseigner à l'Italie. Voilà qu'elle nous le renvoie perfectionné et poli, noble dans sa démarche, vraiment digne d'un peuple si profondément artiste et musicien.

Les autres poésies de Mellin de Saint-Gelais sont des épîtres, des rondeaux, des ballades, des quatrains, des huitains, des épigrammes, des élégies, des chansons, des épitaphes. Il a peu de pièces de longue haleine ; ses plus étendues sont une élégie d'Ovide, paraphrasée, « la Déploration du bel Adonis », imitée d'une idylle de Bion, et « sa Genevre », imitée des IVe V^e^ et VIe chants de l'Arioste (L'abbé Goujet, 462,

t. XI). Le poëte aime mieux ces petits morceaux de poésie, propres à renfermer quelque pensée légère et subtile, propre aussi à passer de main en main parmi les dames. Homme d'église, aumônier de Henri II, il n'a jamais demandé aux livres saints de hautes et sévères inspirations. Loin de faire comme Marguerite, loin de suivre Marot lui-même dans sa traduction des psaumes, il ne voit dans les sujets religieux que l'occasion d'en tempérer la force par un badinage qu'on a traité de blasphème, mais qui n'est qu'une « irrévérence de ton. »

Une démangeaison de galanterie subtile lui fait trouver en ce genre les rapprochements les plus inattendus, les moins sérieux, les chutes les plus amoureuses. Qu'on en juge. Voici un sonnet fait « après le sermon du jour de la Trinité, à Esclairon, 1518 » :

Je suis jaloux, je le veux confesser,
Non d'autre amour que mon cœur mette en crainte
Mais des amis de la parole sainte,
Pour qui j'ai vu ma Dame me laisser.

Je commençois à propos luy dresser
Du jeune Archer, dont mon âme est atteinte,
Quand s'éloignant de moy et de ma plainte,
A un prescheur elle alla s'adresser :

Qu'eussé-je fait, fors souffrir et me taire?
Il devisa du céleste mystère,
De trois en un, et de la Passion;

Mais je ne croy qu'elle y sut rien comprendre,
Quand l'Union de deux ne sait apprendre,
Ni de ma Croix avoir compassion.

C'est l'essence du genre et de l'esprit de Saint-Gelais. Les portraits de saint Jacques, de saint Michel, de saint George, et même de saint Antoine, sont soumis à la même badinerie. Il ne respecte, dit Sainte-Beuve, ni Madeleine, ni les Onze mille Vierges:

Dieu fit grâce à la Magdelene
Pour ce qu'elle ayma grandement;
Et l'on me redouble ma peine,
Pour ce que j'ayme extrêmement.

Il triomphe dans ce mélange du profane avec le sacré. Sur le *Pseautier* de Madame de Nemours, il écrit ce quatrain :

Si Dieu mettoit les dons en vous et moy,
Qu'avait l'auteur de cette œuvre parfaite,
Pour vostre part seriez femme d'un roi,
Et par souhait j'en serois le prophète.

Pour le *Petit Pseautier* de Mademoiselle de Autheville, il imagine ce qui suit:

Plus divine œuvre en plus petit espace
Trouver enclose il seroit difficile;
Encores plus voir tant de bonne grâce
Et de beauté ailleurs qu'en Autheville.

« C'est ainsi, dit l'abbé Goujet, que l'esprit libertin de l'auteur le portait à abuser de tout. » *Esprit libertin* est peut-être bien dur pour des pièces de ce genre. Il n'y avait là que *mignardise* et *gentillesse :* mais en présence des prêcheurs de la Réforme, le jeu paraît certainement trop léger.

Melin de Saint-Gelais n'est pas exempt ailleurs du reproche que lui fait l'abbé Goujet. On trouverait chez lui des pièces d'une licence condamnable chez tout le monde, et surtout chez l'aumônier d'un prince. Il égale Marot dans ses gaietés les moins réservées. Il a d'excellentes épigrammes. Cet homme n'est pas tout entier à la Petrarque : il a du trait, il a de la malice. Boccace et le Pogge ont aussi formé son talent. On a prétendu qu'il était envieux, il est sûr qu'il aimait à plaisanter, ses railleries emportaient la pièce. On le voit par ces vers de Ronsard :

Préserve-moi d'infamie
De toute langue ennemie,
Et de tout esprit malin ;
Et fais que devant mon Prince
Désormais plus ne me pince,
La tenaille de Melin.

L'âcreté de ses vers a disparu pour nous ; il n'en reste plus que des exemples d'une [illegible] agréable et d'une moquerie plaisante. Il répond à un importun qui le pressait de faire son éloge :

Tu te plains, ami, grandement,
Qu'en mes vers j'ai loué Clément,
Et que je n'ai rien dit de toi :
Comment veux-tu que je m'amuse
A louer ni toi, ni ta Muse ;
Tu le fais cent fois mieux que moi.

Il a beaucoup de naturel, de bon sens et de naïveté dans l'épigramme que voici :

Un maistre-ès-arts, mal chaussé, mal vêtu,
Chez un manant demandoit à paître,
Disant qu'on doit honorer la vertu
Et les sept Arts dont il fut passé Maître.
Comment sept Arts, répond l'homme champêtre ;
Je n'en sçay nul hormis mon labourage :
Mais je suis saoul quand il me plaist de l'estre ;
Et si nourris ma femme et mon ménage.

Le Conte du Charlatan est bien fait, il contient un vieux proverbe dont La Fontaine s'est souvenu :

Un charlatan disoit en plein marché,
Qu'il montreroit le Diable à tout le monde :
Si n'y en eut, tant fût-il empêché,
Qui ne courut pour voir l'esprit immonde,

Lors une bourse assez large et profonde
Il leur déploye, et leur dit : gens de bien,
Ouvrez vos yeux, voyez, y a-t-il rien ?
Non, dit quelqu'un des plus près regardant :
Et c'est, dit-il, le Diable, oyez-vous bien,
Ouvrir sa bourse et ne voir rien dedans.

Voici, pour terminer, une de ses plus vives épigrammes et d'un tour assez populaire :

Certain Vicaire, un jour de Feste,
Chantoit un Agnus *gringotté,*
Tant qu'il pouvoit, à pleine teste,
Afin d'Annette estre écouté.
Annette de l'autre côté,
Pleuroit, attentive à son chant;
Dont le Vicaire en s'approchant,
Luy dit, pourquoy pleurez-vous, belle ?
Ah ! Messire Jean, répond-t'-elle :
Je pleure un asne qui m'est mort :
Il avoit la voix toute telle
Que vous, quand vous criez si fort.

Mellin de Saint-Gelais, mort en 1558, a vu Ronsard ; il est temps de nous arrêter dans l'histoire de cette première période de la Renaissance. Nous sommes loin d'avoir désigné tous les poëtes qui la remplirent. Nous n'avons nommé que les principaux, les plus en vue par leur talent ou leur rôle dans le monde. C'en est assez pour juger ce moment que Sainte-Beuve appelle une sorte de *refloresсence* un peu mixte et semi-gothique encore en poésie. Nous allons voir à l'œuvre d'autres ouvriers. Les souvenirs gaulois vont disparaître pour faire place à ceux de Rome et d'Athènes. Il est à remarquer, en effet, combien dans toutes les poésies que nous avons citées, demeure encore l'accent de notre pays, la saveur de notre cru. C'est à peine si Virgile, si Ovide, si Pétrarque en adoucissent l'âcreté native. Nos chanteurs, quels que

soient leur mérite et leur grâce, n'ont encore en main que le chalumeau ou la cornemuse de leurs devanciers. D'autres vont *sonner* la lyre et *entonner* la trompette. Ne refusons pas néanmoins à cette école si Française que nous allons quitter, l'éloge dont elle est digne. Un de ses titres, c'est d'avoir assoupli notre idiome en le laissant dans son naturel ; c'est d'avoir rendu plus facile et plus coulant l'art des vers, sans forcer ni brusquer notre langue. Il lui manquait, il est vrai, l'élévation, la force et la hauteur, mais elle était aimable en son air ; ni gourmée, ni pédantesque, elle avait assez de sens, d'esprit et d'agrément.





CHAPITRE III.

LA PROSE AVANT L'ÉCOLE DE RONSARD.

ÉNIN, dans son édition des lettres de la princesse Marguerite, dit avec beaucoup de justesse : « Au seizième siècle, la langue n'était nullement constituée, c'était une matière molle, diverse, incertaine, se laissant complaisamment pétrir au génie de chaque écrivain, reproduisant dans ses moindres détails et conservant à une grande profondeur l'empreinte de chaque originalité. Brantôme, Rabelais et Montaigne parlent chacun une langue merveilleuse, mais ces trois langues n'ont, pour ainsi dire, rien de commun entre elles. Chacun d'eux a composé la sienne en s'appropriant, en assimilant à sa nature ce qui lui convenait, soit dans les langues mortes de l'antiquité, soit dans les langues vivantes contemporaines; et ces éléments, après la fusion générale, ne peuvent se reconnaître, pas plus qu'on ne peut démêler dans le miel les poussières des différentes fleurs dont il se forme.... »

Comme dans l'histoire de la poésie, il importe ici de bien distinguer les époques. Nous en sommes à la première période de la Renaissance, la prose chemine dans sa voie naturelle. L'érudition grecque ne l'a pas encore atteinte. Si elle a à défendre son génie naïf, c'est du côté de l'italien. On le fera mieux entendre en fixant des dates et en étudiant de certains

livres, vrais monuments dus à cette heure particulière du siècle.

Le xve s'était achevé par une œuvre de prose estimable : les Mémoires de Comines. Après cet écrivain, on pouvait regarder notre langue avec moins de mépris. Elle s'était fortifiée, son allure avait plus de sûreté. Elle devenait capable de grands récits et de sages réflexions. Montaigne louait Comines d'avoir un langage doux et agréable, d'une naïve simplicité. Quoiqu'il regrettât de ne pas trouver en lui une « exquise suffisance », il y remarquait « tout partout de l'autorité et gravité » qui « représentent son homme de bon lieu et eslevé aux grandes affaires. »

Le grand élan qui poussa les esprits vers l'érudition, sous l'impulsion de François Ier, ne nuisit pas d'abord à notre langue ; mais il détourna d'elle bon nombre d'esprits généreux qui l'auraient travaillée utilement pour ses progrès. Tous les savants qui allèrent enseigner au Collège Royal ne firent rien pour elle. On peut s'en apercevoir, si l'on songe qu'un peu plus tard, des grammairiens obstinés voudront ramener directement le français aux règles du latin, et que d'autres érudits proposeront les réformes les plus violentes et les moins raisonnables.

Cependant le français avait reçu ses lettres de cité et de noblesse. Au détriment du latin, il devait être employé dans tous les actes publics et privés. Les ordonnances de François Ier, à ce sujet, sont de 1522, 1529 et 1539.

Si nous en croyons Ramus, on n'obéit d'abord qu'à regret aux ordres du prince. On s'y plia pourtant. Le petit conte que voici n'est dépourvu ni de vérité ni d'intérêt. « Quand le roy François eut commandé par toute la France de plaider en langue françoise, il y eut alors de merveilleuses complainctes, de sorte que la Provence envoye ses deputés par devers sa Majesté, pour remonstrer ces graves inconvénients que vous dictes. Mais ce gentil esprit de roy, les delayant de mois en mois, et leur faisant entendre par son chan-

cellier qu'il ne prenoit point plaisir d'ouïr parler en aultre langue qu'en la sienne, leur donna occasion d'apprendre soigneusement le françois : puis quelque temps après, ils exposèrent leur charge en harangue françoyse. Lors ce fut une risée de ces orateurs, qui étoient venus pour combattre la langue françoyse; et néanmoins, par ce combat, l'avoient apprise, et par effect avaient montré que, puisqu'elle estoit si aysée aux personnes d'aage, comme ils estoient, qu'elle seroit plus facile aux jeunes gens, et qu'il estoit bien seant, combien que le langaige demeurast à la populasse, néanmoins que les hommes plus notables, estant en charge publicque, eussent comme en robbe, ainsi en parolle, quelque prœeminence sur leurs inférieurs. » (Livet. — *La Grammaire et les Grammairiens au* XVI[e] *siècle*, p. 214.)

C'était beaucoup que cette protection du roi; mais peut-être n'eût-ce pas été assez, si la Réforme n'avait donné à l'usage du français une plus grande vogue. N'oublions pas que Marot traduisait, vers la même époque, les psaumes de David, qu'on les chantait à la cour; que Dolet écrira en 1543 *un Brief discours de la République françoise désirant la lecture de la Saincte Ecriture luy estre loysible en sa langue vulgaire*[1].

Mais rien ne fait pour le progrès d'une langue autant que les écrivains supérieurs. Leur talent communique à l'idiome qu'ils parlent une forme nouvelle. La nôtre eut le bonheur de rencontrer en ce temps un esprit ferme, grave, dur même, qui lui donna l'ineffaçable empreinte de ses principales qualités. Cet écrivain,

1. On doit également à cet infortuné de petits traités : 1° Sur la manière de bien traduire d'une langue en une autre; 2° sur la ponctuation de la langue françoise; 3° sur les accents de la langue françoise. Ces ouvrages sont joints à la Grammaire française que Meigret publia en 1545. (Voir Livet. *La Grammaire et les Grammairiens au* XVI[e] *siècle*.)

c'est Calvin. Né à Noyon, en 1509, nourri aux fortes études à l'université de Bourges, entraîné par les doctrines de Luther, ce prêtre français devint bientôt un des chefs les plus en vue de la Réforme. Sa destinée fut singulière. Errant de ville en ville, obligé de s'enfuir de Poitiers, d'Angoulême, de Nérac, de Ferrare, de Strasbourg, de Bâle, il trouva enfin dans Genève une sorte de royaume théologique où il gouverna les âmes avec la plus impitoyable sévérité. Chassé de cette ville, puis rappelé après deux ans d'exil, il y mourut en 1564, laissant derrière lui le souvenir d'une autorité implacable et d'une sombre tyrannie. Les doctrines de Calvin ne nous appartiennent pas : nous ne jugeons que son style et sa langue. Il est certain qu'on doit l'appeler comme Patru « le père de notre idiome, » et qu'il faut s'en tenir au jugement de Bossuet : « Donnons, dit-il, à Calvin cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son siècle. Mettons-le même au-dessus de Luther ; car, encore que Luther ait quelque chose de plus original et de plus vif, Calvin, inférieur par le génie, semble l'avoir emporté par l'étude : son style, plus triste, était plus suivi et plus châtié. » (*Hist. des Variations*, liv. IX.)

« Un style plus suivi et plus châtié » c'était là vraiment ce que demandait notre langue. Pour atteindre à ces qualités, il fallait un esprit grave, une érudition ample. Même cette tristesse dont parle Bossuet, était le plus désiré de tous les correctifs à la légèreté naturelle de nos pères. Par une circonstance heureuse, Calvin était plus latiniste qu'helléniste. En pénétrant par de profondes études dans cette antiquité latine, il s'abreuvait aux sources qui convenaient le mieux au génie de notre langue. On le sent à la nouveauté du tour qui règne en tout ce qu'il écrit. Ses idées vont de cette allure unie, majestueuse, un peu lourde, dont on rencontre tant d'exemples dans Cicéron. C'est la première fois que nos yeux rencontrent un style fait de main d'ouvrier « *manu facta oratio* ». C'est la première fois que nos oreilles saisissent en notre

idiome les agréments de ce rhythme mystérieux et caché, dont la prose romaine charme ses lecteurs. Dans ces périodes que soutient une logique puissante, et qui semblent sortir d'un seul jet, il y a des temps d'arrêt marqués avec art, des repos ménagés avec soin, où l'on reconnaît l'écrivain qui s'est instruit et formé à l'usage de la parole publique. Pour décrire à la façon ample de Cicéron, disciple lui-même de Platon, « le beau chef-d'œuvre du monde universel en sa longueur et largeur », l'idiome de Comines ne suffisait plus. Il fallait ajouter à ce fonds un peu stérile.

Calvin l'enrichit en prenant à pleines mains dans le trésor de l'antiquité latine. Ses emprunts n'ont rien de forcé. Il suit, par instinct, la règle d'Horace, il ne détourne pas trop les mots de leur sens original, en leur laissant la tournure antique qu'ils avaient dans le fonds qui les a produits. On ne peut pas dire qu'il les *escorche* du latin. Rien de plus français que ce style : « Veu que Dieu a voulu que la fin principale de la vie bien heureuse fust située en la cognoissance de son nom, afin qu'il ne semble point advis qu'il veuille forclorre à aucuns l'entrée à felicité, il se manifeste à tous clairement. Car comme ainsi soit que de nature il soit incompréhensible et caché à l'intelligence humaine, il a engravé en chacune de ses œuvres certains signes de sa majesté, par lesquelz il se donne à cognoistre à nous selon notre petite capacité. Je dy signes si notoires et évidens, que toute escuse d'ignorance est ostée aux plus aveugles, et aux plus rudes du monde. Parquoy combien que son essence nous soit occulte, neantmoins ses vertuz, lesquelles apparoissent assiduellement devant noz yeux, le demonstrent tel, qu'il nous est expédient de le cognoistre pour nostre salut. Premièrement, de quelque côté qu'on tourne les yeux, il n'y a nulle si petite portion du monde, en laquelle ne reluyse pour le moins quelque estincelle de sa gloire. Singulièrement on ne peut d'un regard contempler ce beau chef-d'œuvre du monde universel en sa longueur et lar-

geur qu'on ne soit, par manierre de dire, tout esblouy d'abondance infinie de lumière. »

Voila le ton de Calvin dans la demonstration tranquille et puissante d'une vérité philosophique. Il ne garde pas toujours cette forme lente ; le zèle souvent l'emporte. Son langage alors s'anime de couleurs sinistres. Il a l'ironie ardente, l'invective tonnante. L'austérité de son caractère se trouve tout entière dans ce passage contre les moqueurs : « Il ne me chault des mocqueurs qui disent que nous en parlons bien à nostre aise, et ce n'est point à moy qu'ils s'attachent, d'autant qu'il n'y a rien ici de mon creu, comme on le croit. Autant en dis-je de tous les philosophes qui en prononcent leur sentence sans savoir comment : car puisqu'ils ne veulent escouter Dieu lequel parle à eulx pour les enseigner, je les adjourne devant son siége judicial, là où ils auront sa sentence, contre laquelle il ne sera plus question de repliquer. Puisqu'ils ne daignent maintenant l'ouïr comme maistre, ils le sentiront alors leur juge en despit de leurs dents. Les plus habiles et les plus rusez se trouveront icy trompez en leur compte. Qu'ils soient stylez tant qu'ils voudront à renverser ou obscurcir le droict : leurs chapperons fourrez auxquels ils se mirent, et en s'y mirant s'aveuglent, ne leur donneront point la cause gaignée. Je dis ceci, pourceque messieurs les conseillers, juges et advocas, non seulement entreprennent de plaider contre Dieu, pour avoir privilege de se mocquer de lui ; mais en rejetant toute l'escripture saincte, desgorgent leurs blasphesmes, comme des arrests souverains. Et tels marmousets seront si orgueilleux, qu'après qu'ils auront dict ce mot, ils ne pourront souffrir que raison ne verité ait lieu. Si est-ce qu'en passant, je leur annonce qu'il vaudroit beaucoup mieux qu'ils pensassent quelle horrible vengeance est apprestée à tous ceulx qui convertissent la vérité en mensonge. Que les docteurs de chambre et de table ne prennent point icy un degré trop hault pour eulx, c'est de gergonner (crier) contre le maistre céleste, auquel il

nous convient tous donner audience. Les beaulx titres ne feront icy rien pour exempter personne, si non que messieurs les abbés, prieurs, doyens et archidiacres seront contraincts mener la danse en la condamnation que Dieu fera. Si messieurs les courtisans ont accoustumé de contenter les hommes par leur eau béniste, qu'ils n'attendent pas de faire le semblable à Dieu. Que tous gaudisseurs se deportent de donner leurs coups de bec, jeter leurs brocars accoustumez, s'ils ne veulent sentir la main forte de celuy à la parolle duquel ils devroyent trembler... »

C'est la manière de Calvin de comprendre Dieu. Tout son style est rempli d'epouvante et d'horreur. Il ne laisse ni trêve ni repos aux contempteurs du ciel, il nous les fait voir tout tremblants, lorsqu'ils entendent seulement « tomber une feuille d'un arbre ». Dieu pour lui est le suprême vengeur, il se complaît dans ses vengeances, il épouvante les consciences criminelles, les remplit d'alarmes et d'angoisses, et leur vie malheureuse ressemble au « dormir des ivrognes et des phrenetiques, qui, mesmes en dormant, ne reposent poinct paisiblement, parcequ'ils sont assiduellement tormentés de songes horribles et espovantables. »

Plus terribles encore sont les menaces que Calvin ose adresser à François Ier. En lui dédiant son livre, il compose une préface tout enflammée des fureurs du sectaire. C'est le ton du prophète hébreu se présentant aux rois que la colère de Dieu a déjà désignés pour la punition. « Mais si, au contraire, lui dit-il, les détractions des malveillans empeschent tellement vos oreilles que les accusés n'ayent aucun lieu de se défendre; d'autre part, si ces impetueuses furies, sans que vous y mettiez ordre, exercent toujours cruauté par prisons, fouets, gehennes, coppures, bruslures; nous certes, comme brebis dévouées à la boucherie, serons jetés en toute extrêmité; tellement néantmoins que en nostre patience nous posséderons nos âmes, et attendrons la main forte du Seigneur; laquelle sans

doute, se monstrera en sa saison, et apparoistra armée, tant pour délivrer les povres de leur affliction que pour punir les contempteurs qui s'esgayent si hardiment à ceste heure. Le Seigneur, roy des roys, veuille establir vostre thrône en justice, et vostre siége en équité. »

L'œuvre où Calvin se montrait, dit M. Nisard, à la fois profond hébraïsant, latiniste consommé, également savant dans les deux antiquités, et rendant sensible toute cette science par le langage le plus approprié et le plus clair, s'appelle l'*Institution Chrétienne*. Elle est divisée en quatre livres. Dieu est envisagé, au premier livre, comme créateur et souverain gouverneur du monde; au deuxième, comme rédempteur des hommes par J.-C ; le troisième traite de la grâce et de ses effets; le quatrième des moyens extérieurs dont Dieu se sert pour nous convier à J.-C. son fils et nous retenir à lui.

Si le style de Calvin est triste, avouons que le sujet qu'il traitait n'était guère susceptible « d'ornements égayés. » Ces pages, écrites à la lueur des premiers bûchers, ne pouvaient non plus avoir que de sombres reflets. Y mettre moins de gravité, c'eût été une inconvenance ; et lorsque la Réforme voulait rappeler les hommes à l'austérité des premiers âges du Christianisme, il n'était pas nécessaire qu'un certain religieux affectât les grâces du Roman de *la Rose* ou reprît le style du Roman du *Petit Jehan de Saintré*. Calvin, d'ailleurs, teignait son langage des couleurs de son esprit. Il n'avait rien de tendre ni de gai. Entre lui et saint François de Sales il y a un abîme.

C'était aussi un tout autre homme que François Rabelais. L'antipathie personnelle qui l'éloignait de Calvin était la marque du génie différent de l'un et de l'autre. François était de ces « gaudisseurs » dont l'apôtre réformé menaçait les « brocards » des plus terribles châtiments. Rabelais ne restait pas en arrière, il traitait Calvin de « démoniacle et imposteur de

Genève, fils de Antiphylia, mère de difformité et discordance, qui tire tous les fous et insensés à ses opinions et est en admiration à tous les gents escervelés, desgarnis de bon jugement et sens commun. » Rien ne devait en effet répugner plus à l'auteur de l'*Abbaye de Thélème* que l'autorité absolue du réformateur de Genève. Calvin charge la volonté du chrétien des chaînes les plus etroitement serrées. Rabelais veut au contraire la mettre à l'aise, au large, dans sa pleine liberté.

François Rabelais naquit en 1483, soit à Chinon dans l'auberge de « La Lamproie » que tenait son père, soit dans sa métairie, dite le Clos de la Devinière, à une lieue de là, au milieu des vignes qui produisaient « un joli vin. » De l'une ou de l'autre manière, Rabelais eut un berceau digne de ses œuvres. Les bénédictins de Seuillé furent ses premiers maîtres, il passa ensuite au couvent de la Baumette, près d'Angers, entra chez les cordeliers de Fontenay-le-Comte, et fut ordonné prêtre en 1511.

Bientôt il quitte l'habit de Saint-François pour devenir bénédictin, il sort du cloître par une faveur de Clément VII; devient médecin, enseigne à Lyon et à Montpellier; redevient bénédictin par une bulle de Paul III, puis chanoine séculier et curé de Meudon. Il mourut en 1553, à Paris, dans une maison de la rue des Jardins, et fut enterré dans le cimetière de la paroisse Saint-Paul. Un grand arbre, qui a duré plus d'un siècle, désignait le lieu de sa sépulture.

Cette vie errante et diversifiée par les aventures les plus bizarres a donné lieu à des récits où l'imagination des commentateurs s'est égarée. On a raconté sur lui les anecdotes les plus étranges. Son esprit enjoué, son humeur inconstante, son savoir prodigieux, rendent vraisemblables tous les récits qu'on a pu faire. Toutefois on ne sait pas bien encore à quoi s'en tenir sur son vrai caractère. Le père Niceron, au tome XXXIIe de ses Mémoires, nous le représente « sous des traits un peu austères ou du moins très-sérieux, et en

toute sobriété. » D'autres en ont fait « une espèce de curé-médecin, jovial, bouffon, toujours en ripaille et à moitié ivre. » Il faut croire plutôt avec Sainte-Beuve (*Causeries au Lundi*, t. 3, p. 3), « que la débauche de Rabelais se passait surtout dans son imagination et dans son humeur; c'était une débauche de cabinet, débauche d'un grand savant plein de sens, et qui s'en donnait, plume à la main, à gorge déployée. »

On sait le jugement de La Bruyère : « Rabelais... est incompréhensible : son livre est une énigme, quoi qu'on veuille dire, inexplicable ; c'est une chimère, c'est le visage d'une belle femme avec des pieds et une queue de serpent, ou de quelque autre bête plus difforme ; c'est un monstrueux assemblage d'une morale fine et ingénieuse et d'une sale corruption : où il est mauvais, il passe bien loin au delà du pire, c'est le charme de la canaille : où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats. »

On s'est, il nous semble, trop mis à la torture pour déchiffrer « cette énigme. » Il est bien vrai que Rabelais a des parties aujourd'hui inintelligibles. Il faut se résigner à ignorer plus d'une moitié de son livre, c'est-à-dire tout ce qui s'y rencontre de particulier à son temps. On n'aura jamais la clef de maintes de certains portraits, de certains détails, de certaines allusions. L'auteur avait voulu y répandre une obscurité préservatrice. Le temps emporte avec lui ces mystères mal connus des contemporains eux-mêmes. A combien d'interprétations erronées et diverses La Bruyère n'a-t-il pas vu ses *Caractères* donner lieu. Cela dit, on peut se faire une idée vraie et complète de Rabelais.

La nature lui avait donné à un degré rare le don d'observation, celui de la malice et du rire. Elle y avait joint une indépendance d'esprit qui le rendait incapable de toute contrainte, un désir de savoir qui ne connaissait pas de bornes. Rabelais, au temps de Louis XIV, eût été peut-être un rival de Molière. au

XVIII[e] siècle, un émule de Voltaire et de Diderot, tout ensemble ; de nos jours il se serait déployé dans toutes les directions, sans crainte, sans folie, combinant dans une même cervelle les dons les plus puissants de l'observation et le goût le plus marqué pour la science.

Le temps où il a vécu a fait prendre à ses qualités le pli que nous leur voyons. Entre le moyen âge et la Renaissance quelle est la différence la plus saillante? On peut répondre que c'est la libre expansion des instincts de la nature. Au temps passé, l'homme ne vit plus, au grand jour, de cette vie libre et facile dont l'antiquité nous a laissé dans ses œuvres les plus naïves manifestations. Le Christianisme a mis sa gloire à circoncire le cœur. Il n'est plus question de croire à l'innocence de la bonne loi naturelle. Tout est corrompu dans l'homme charnel. On lui fait une guerre sans relâche. On le poursuit, on l'excommunie, on l'anéantit. La joie est un crime, les aises de la vie sont réprouvées. La souffrance, la meurtrissure, sont l'idéal du chrétien. *Christus patiens*, voilà désormais l'ineffable modèle de la vie ; *la Pietà*, la mère des sept douleurs, la femme dont l'âme est transpercée de sept glaives, voilà la contemplation où s'abîment les purs et les parfaits chrétiens. L'illusion est partout sous le manteau de la nature. Les eaux, les bois, le ciel rayonnant : autant de pièges du démon. De là les cloîtres, les cilices, les capuchons, les jeûnes, les flagellations : le suprême honneur des saints est de porter en leur corps les traces des plaies du divin créateur. Les stigmates de saint François d'Assise sont la preuve de sa mission et de la complaisance que le ciel met en lui.

Il ne s'agit pas de savoir à quel point cet idéal pouvait se réaliser : il faut dire qu'il était devant tous les yeux. Pour les uns, c'était une aspiration perpétuelle à l'atteindre ; pour les autres, ce type de douleur, d'anéantissement, cet état de ver de terre était la condamnation de leurs excès ou de leurs folles débauches.

Rabelais a répudié ces doctrines. Il trouve qu'il est bon de vivre ; il respire à pleins poumons la vie naturelle et sensible. L'au-delà mystérieux, il ne veut plus l'envisager. Il lui tourne le dos. Il est redevenu païen, tout en gardant une forte empreinte du christianisme, mais non plus du monachisme. Il entre dans les couvents, il en sort, toujours épris de la même nature. C'est la joie d'être qui le transporte et l'enivre. Une fois libre, c'est la liberté reconquise qui l'anime. Comme un malade qui revient à la santé, comme un prisonnier qui revoit le jour, il *s'énamoure* du soleil, de la nature : Tout lui en semble bon, tout lui en semble sain, jusqu'aux ordures les plus grossières. Voilà pour cette exubérance de sang, pour cette espèce d'embonpoint de l'intelligence, pour ces réserves d'activité et d'appétits qui trouvent tout à coup leur pente et leur libre jeu. C'est un moine débridé, défroqué, qui se jette à corps perdu dans la vie mondaine.

Même affranchissement au point de vue de la science. Rabelais a senti plus que personne les premiers souffles de la Renaissance. Les écluses sont ouvertes. La scolastique va être emportée par un nouveau courant. Il ne s'agit plus de ratiociner sur des textes compilés avec grand labeur et classés avec habileté dans les *Sommes*, dans les *Concordances*, dans les *Bibles des pauvres*, dans les manuels classiques du moyen âge. Une ouverture s'est faite plus large sur le monde ancien. L'antiquité chrétienne, et l'antiquité chrétienne purement latine, a été seule connue à peu près jusque-là. Voilà un monde nouveau qui émerge de cet océan de demi-lueurs. Personne ne veut plus se contenter des extraits de Vincent de Beauvais ; les *Mare historiarum*, les *Gesta Romanorum*, les *Speculum majus*, qui distribuaient une science incertaine, qui la débitaient par minces portions, ont fini leur temps. Le monde romain n'est plus l'extrême limite des domaines de l'intelligence : le monde grec s'y ajoute ; l'hébreu s'apprend et s'enseigne. Rabelais fut ébloui de cette épiphanie scientifique. Il a été des pro-

miers à suivre cette étoile venue de l'Orient. Au couvent, il volait les livres grecs pour les lire dans le silence de la nuit. On craint pour lui la perdition de l'âme : on lui ravit ses trésors, on le menace de la prison ; il la voit s'ouvrir, il fait un bond et le voilà hors du cloître.

Il faut se figurer l'état d'esprit d'un homme qui a goûté aux sources du savoir antique et qui se les voit tout à coup interdites. On le prend à ces études qu'il aime, on l'en sépare, on lui en fait un crime. On veut le contraindre à vivre dans les ténèbres, après qu'il a vu la lumière, on l'insulte parce qu'il veut être savant, on le maudit parce qu'il veut être une âme intelligente et vivante : voilà Rabelais. Jamais il n'y eut d'esprit plus passionné pour les livres. On ne pouvait lui imposer une plus dure contrainte que celle d'y renoncer. Aussi, une fois loin des tristes geôliers qui gardaient sous triple clef Aristote et Platon, comme il se *vautre* dans ces prairies parmi ces hautes herbes de l'Académie et du Lycée ! Il sait tout, il dévore tout ; ses ouvrages mettent en pièces ceux des anciens, et les originaux et les commentateurs. On retrouve dans ce qu'il écrit les volumes qu'il a lus, il les rend à moitié digérés, *semesaque frusta*.

Une telle liberté d'esprit, une telle force ne pouvaient aller sans la joie qui en est la santé et la fleur. Cette joie n'était pas purement sensuelle, elle s'alimentait pour ainsi dire au foyer d'une intelligence qu'enflammait la méditation. Que pouvait penser du monde, de son état, de ses passions, de ses travaux, de ses dominateurs temporels et spirituels, de ses écoles, de ses maîtres, de ses générations à peine dénouées, Rabelais le savant, l'indépendant, le contemplateur ? Il en avait une profonde pitié. Un immense désir d'exercer sa vigueur contre ces débris du passé lui était venue dès la première heure. Il ne l'avait pas refoulé en son âme : au contraire, il lui avait ouvert la porte toute pleine, à deux battants. Il y a en lui un réformateur, un précurseur des temps modernes. Il a

posé la borne qui sépare les deux mondes. Il a marqué la voie, en traçant à son Pantagruel un nouveau plan d'études. C'est là qu'on trouve « l'exquis et l'excellent. »

A dire simplement, fortement, sainement, ce qu'il pensait, Rabelais courait le risque de mourir sur un bûcher. Il n'était pas de l'humeur de Dolet ou de Berquin. Il ne se roidissait pas contre le siècle. Il avait de bonne heure mesuré l'abîme où il penchait. Pour éviter tout malheur, il prit la livrée d'un fou. Marotte en main, il secoue les grelots de la folie, il débite à travers champs d'excellentes choses, il les saupoudre de plaisanteries pour les faire passer. Son ivresse est à moitié feinte. Nous ne voudrions pas tirer à nous, comme tant d'autres, cette puissante personnalité du XVIe siècle ; mais il dut parfois s'attrister de ses longs éclats de rire. Il dut s'indigner en secret du rôle de bouffon qu'on lui faisait jouer. Alors il se réfugiait dans les conceptions prodigieuses d'une fantaisie la plus féconde qu'on ait vue après Aristophane, avant Shakespeare. C'était son empyrée. Là il se jouait à l'aise, après s'être assuré l'impunité, en donnant pâture « à la canaille ». Voilà le secret de ces farces de « portée infinie, de cette ivresse, lucide à merveille ; de cette folie profondément sage. »

Quant à la langue, elle lui doit infiniment : il en a été le plus grand artiste et le plus sensé. On a dit avec raison qu'elle apparaît alors avec une grandeur qu'elle n'a jamais eue ni avant ni après. « Ce que Dante avait fait pour l'Italien, Rabelais l'a fait pour notre langue, a dit Michelet. Il en a employé et fondu tous les dialectes, les éléments de tout siècle et de toute province que lui donnait le moyen âge, en ajoutant encore un monde d'expressions techniques que lui fournissent les sciences et les arts. Un autre succomberait sous cette variété immense. Lui, il harmonise tout. L'antiquité, surtout le génie grec, la connaissance de toutes les langues modernes, lui permettent d'envelopper et de dominer la nôtre. Les rivières, les ruisseaux

de cette langue reçus, mêlés en lui, comme en un lac, y prennent un cours commun, et en sortent ensemble épurés. Il est dans l'histoire littéraire ce que, dans la nature, sont les lacs de la Suisse, mers d'eaux vives qui, des glaciers, par mille filets, s'y réunissent pour en sortir en fleuves, et s'appeler la Reuss ou le Rhône ou le Rhin. »

N'oublions pas non plus qu'il défendit la langue contre les novateurs. Il remit à leur place les écorcheurs de grec et de latin, et fit ses efforts comme écrivain, comme critique, pour maintenir dans la tradition un idiome qu'il a plus que personne enrichi des dépouilles qu'il rapportait des anciens.

Le roman de Rabelais se compose de deux parties : *La Vie très-horrifique du grand Gargantua, composée par M. Alcofribas, abstracteur de Quintessence; et Pantagruel, roy des Dipsodes, restitué à son naturel, avec ses faictz et prouesses espoventables : composez par feu M. Alcofribas, abstracteur de Quintessence.* La première parut à Lyon en 1535; elle était commencée dès 1532; la seconde, date à peu près de la même époque. Elle se poursuivit à divers intervalles. Elle comprend cinq livres publiés à travers toutes sortes d'obstacles et de poursuites. François Ier avait donné à Rabelais un privilége pour la publication de « ces deux volumes, non moins utiles que délectables, et que les imprimeurs avaient corrompus et pervertis en plusieurs endroits, au grand déplaisir et détriment de l'auteur et au préjudice des lecteurs. » Le privilége est du 19 septembre 1545. La Sorbonne attaqua l'ouvrage comme obscène. Le roi soutint l'auteur; mais François Ier étant mort en 1547, Rabelais retomba dans sa vie embarrassée et errante. Il rentra en France en 1550, et obtint du nouveau roi, Henri II, un nouveau privilége pour l'impression de ses livres, « en grec, latin et toscan ». En 1551, nommé à la cure de Meudon, il publia le « quart livre des faicts et dicts héroïques du bon Pantagruel; l'ouvrage fut censuré par la Sorbonne, interdit par arrêt du parle-

ment, et l'autorisation de le mettre en vente ne fut accordée que lorsque, le 9 février 1552, Rabelais eut donné sa démission de la cure de Meudon et d'une autre cure qu'il possédait, à titre de bénéfice, dans le diocèse du Mans.

Voici un très-court mais excellent passage de Rabelais, il est tiré du chap. XXXI, du livre III : «. . Et me soubvient avoir leu, que Cupido quelques foys interrogé de sa mere Venus, pourquoy il n'assailloit les Muses? Respondit qu'il les trouvoit tant belles, tant nettes, tant honestes, tant pudicques et continuellement occupées : l'une à contemplation des astres, l'aultre à supputation des nombres, l'aultre à dimension des corps geometricques, l'aultre à invention Rhetorique, l'aultre à Composition poéticque, l'aultre à disposition de Musique : que, approchant d'elles, il desbandoit son arc, fermoit sa trousse et extaignoit son flambeau par honte et crainte de leurs nuire. Puys houstoit (ôtait) le bandeau de ses œilz, pour plus apertement les véoir en face, et ouyr leurs plaisans chants et odes poetiques. Là prenoit le plus grand plaisir du monde. Tellement que souvent il se sentoit tout ravy en leurs beaultez et bonnes grâces, et s'endormoit à l'harmonie. Tant s'en fault qu'il les voulsist assaillir, ou de leurs estudes distraire. » (Edit. Alph. Lemerre, t. II, p. 153.)

Voici d'après l'auteur dans quel esprit il faut lire ses ecrits pour y saisir « de très haultz sacremens et mystères horrificques, tant en ce que concerne nostre religion, que aussi l'estat politicq et vie oeconomicque : »

« Alcibiades ou (au) dialogue de Platon, intitulé le Banquet, louant son precepteur Socrates, sans controverse prince des philosophes, entre aultres parolles le dict être semblable ès Silenes. Silenes estoient jadis petites boites telles que nous voyons de présent ès boutiques des apothicaires, pinctes au dessus de figures joyeuses et frivoles, comme de Harpies, Satyres, Oysons bridez, lievres cornuz, canes bastées, boucqs volans, certz limonniers, et aultres telles pinctures contrefaictes à plaisir pour exciter le monde à rire

quel fut Silène, maistre du bon Bacchus : mais au dedans l'on reservoit les fines drogues, comme Baulme, Ambre gris, Amomon, Musc, Zivette, pierreries : et aultres choses précieuses. Tel disoit estre Socrates parce que le voyans au dehors, et l'estimans par l'exteriore apparence, n'en eussiez donné un coupeau d'oignon : tant laid il estoit de corps et ridicule en son maintien, le nez pointu, le reguard d'un taureau, le visaige d'un fol : simple en meurs, rustiq en vestimens, pauvre de fortune, infortuné en femmes, inepte à tous offices de la république, tousiours riant, tousiours beuvant d'autant à un chascun, tousiours se guabelant, tousiours dissimulant son divin sçavoir. Mais, ouvrans ceste boyte : eussiez au-dedans trouvé une celeste et impréciable drogue, entendement plusque humain, vertus merveilleuses, couraige invincible, sobresse non pareille, contentement certain ; asseurance parfaicte, desprisement incroyable de tout ce pourquoy les humains tant veiglent, courent, travaillent, navigent et bataillent.

..Par autant que vous mes bons disciples, et quelques aultres foulz de sejour lisans les joyeux tiltres d'aulcuns livres de nostre invention, comme Gargantua, Pantagruel... jugez trop facillement ne estre au-dedans traicté que mocqueries, folatreries et menteries joyeuses : veu que l'ensigne exteriore (c'est le tiltre), sans plus avant enquerir est communément receu à dérision et gaudisserie. Mais par telle legiereté ne convient estimer les œuvres des humains. Car vous mesmes dictes, que l'habit ne faict poinct le moine : et tel est vestu d'habit monachal, qui au-dedans n'est rien moins que moyne ; et tel est vestu de cappe hespanole, qui en son couraige nullement affiert a Hespane. C'est pourquoy fault ouvrir ce livre, et soigneusement peser ce que y est deduict. Lors congnoistrez que la drogue dedans contenue est bien d'aultre valeur, que ne promettoit la boyte, c'est-à-dire que les matieres icy traictées ne sont tant folastres, comme le tiltre au dessus prétendoit.

Et posé le cas, qu'au sens literal vous trouvvez ma-

tieres assez joyeuses et bien correspondentes au nom, toutesfois pas demourer là ne fault, comme au chant des Sirenes : ains à plus hault sens interpreter ce que par adventure cuidiez dict en gayeté de cueur.

Crochetastes-vous oncques bouteilles? Reduisez à mémoire la contenance qu'aviez. Mais veistez-vous oncques chien rencontrant quelque os medullare (à la moelle)? C'est, comme dict Platon (lib. II. de Rep.) la beste du monde plus philosophe. Si veu l'avez : vous avez peu noter de quelle devotion il le guette : de quel soing il le garde : de quel ferveur il le tient, de quelle prudence il l'entomme (le coupe) : de quelle affection il le brise : et de quelle diligence il le sugce. Qui le induict à ce faire? quel est l'espoir de son estude? quel bien pretend-il? Rien plus qu'un peu de mouelle. Vray est que ce peu, plus est delicieux que le beaucoup de toutes aultres : pource que la mouelle est aliment elaboré à perfection de nature, comme dict Galen. iii. facul. natural. et Xj de usu parti.

A l'exemple d'icelluy, vous convient estre saiges pour fleurer, sentir et estimer ces beaulx livres de haulte gresse, legiers au prochaz (à la chasse), hardiz à la rencontre. Puis, par curieuse leçon et meditation frequente, rompre l'os, et sugcer la substantificque mouelle... » (t. Ier, prologue.)

On peut bien dire qu'avec Rabelais notre langue faisait ses exercices. On verra dans le passage suivant quelle singulière flexibilité le savant lui donnait, comme il la maniait en artisan habile, à qui la matière obéit.

« Quand Philippe, roy de Macedonie, entreprint assieger et ruiner Corinthe, les Corinthiens par leurs espions advertiz, que contre eulx il venoit en grand arroy et exercite numereux, tous feurent non à tort espouventez, et ne feurent negligens soy soigneusement mettre chascun en office et debvoir, pour à son hostile venue resister et leur ville defendre. Les uns des champs ès forteresses retiroient meubles, bestail, grains, vins, fruictz, victuailles et munitions necessaires. Les aultres remparoient murailles, dressoient bastions,

esquarroient ravelins, cavoient fossez, escuroient contre-mines, gabionnoient defenses, ordonnoient plates formes, vuidoient chasmates, rembarroient faulses brayes, erigeoient cavalliers, ressapoient contrescarpes, enduisoient courtines, produysoient moyneaux, taluoient parapetes, enclavoient barbacanes, asseroient machicoulis, renovoient herses Sarrasinesques et Cataractes, assoyoient sentinelles, forissoient patrouilles. Chacun estoit au guet, chascun portoit la hotte. Les uns polissoient corseletz, vernissoient alecretz, nettoyoient bardes, chanfrains, aubergeons, briguandines, salades, bavieres, cappelines, guisarmes, armetz, morions, mailles, iazerans, brassalz, tassettes, goussetz, gorgeriz, hoguines, plastrons, lamines, aubers, pavoys, boucliers, caliges, greves, soleretz, esprons. Les autres apprestoient arcs, fondes, arbalestes, glands, catapultes, phalarices, micraines, potz, cercles et lances à feu : balistes, scorpions et autres machines bellicques repugnatoires et destructives des Helepolides. Esguisoient vouges, picques, rancons, halebardes, hanicroches, volains, lances, azes guayes, fourches fieres, parthisanes, massues, hasches, dards, dardelles, javelines, javelotz, espieux. Affiloient cimeterres, brands d'assier, badelaires, paffuz, espées, verduns, estocz, pistoletz, viroletz, dagues, mandousianes, poignars, cousteaulx, allumelles, raillons. Chascun exerceoit son penard : chascun desrouilloit son bracquemard. Femme n'estoit, tant preude ou vieille feust, qui ne feist fourbir son harnoys : comme vous sçavez que les antiques Corinthiennes estoient au combat courageuses.

« Diogenes les voyant en telle ferveur mesnaige remuer; et n'estant par les magistratz employé à chose aulcune faire, contempla par quelques jours leur contenence sans mot dire : puis, comme excité d'esprit martial, ceignit son palle en escharpe, recoursa ses manches jusques es coubtes, se troussa en cueilleur de pommes, bailla à un sien compaignon vieulx sa bezasse, ses livres, et opistographes, feit hors la ville tirant vers le Cranie (qui est une colline et promon-

toire lez Corinthe) une belle esplanade : y roulla le tonneau fictil, qui pour maison luy estoit contre les injures du ciel, et en grande vehemence d'esprit desployant ses braz le tournoit, viroit, brouilloit, barbouilloit, hersoit, versoit, renversoit, nattoit, grattoit, flattoit, barattoit, bastoit, boutoit, butoit, tabustoit, cullebutoit, trepoit, trempoit, tapoit, timpoit, estoupoit, destoupoit, detraquoit, triquotoit, tripotoit, chapotoit, croulloit, elançoit, chamailloit, bransloit, esbransloit, levoit, lavoit, clavoit, entravoit, bracquoit, briquoit, blocquoit, tracassoit, ramassoit, clabossoit, afestoit, affustoit, baffouoit, enclouoit, amadouoit, goildronnoit, mittonnoit, tastonnoit, bimbelotoit, clabossoit, terrassoit, bistorioit, vreloppoit, chaluppoit, charmoit, armoit, gizarmoit, enharnachoit, empennachoit, caparassonnoit, le devalloit de mont à val, et præcipitoit par le Cranie : puis de val en mont le rapportoit, comme Sisyphus faict sa pierre : tant que peu s'en faillit qu'il ne le defonçast. Ce voyant quelqu'un de ses amis, lui demanda, quelle cause le mouvoit à son corps, son esprit, son tonneau ainsi tourmenter ? Auquel respondit le philosophe, qu'à aultre office n'estant pour la republique employé, il en ceste façon son tonneau tempestoit, pour entre ce peuple tant fervent et occupé, n'estre veu seul cessateur et ocieux. » (Prologue du tiers-livre des faicts et dicts heroïques du bon Pantagruel, t. 2, p. 6.)

Quelle richesse! quelle merveilleuse abondance! jamais la langue française n'a été et ne fut depuis à pareille fête. Cette fécondité, qui tient du délire ou de l'ivresse, ne laisse rien en dehors de notre vocabulaire. Le grec, le latin, les patois, le jargon, tout s'y mêle, s'y fond et coule d'un jet inépuisable. Quand notre idiome fut-il moins pauvre, quand fut-il moins gêné? Rabelais en est le texte le plus riche et le plus surprenant. Il peut encore aujourd'hui être le maître le plus utile à suivre pour vivifier notre style, enter de nouvelles greffes sur ce tronc un peu séché et vieilli, où le feuillage commence à jaunir.

Marguerite de Navarre n'est ni aussi riche dans son style, ni aussi puissante dans l'invention, que Rabelais. Elle n'a pas comme lui créé des types immortels, elle n'a pas mis une empreinte ineffaçable à notre langue, mais elle l'a servie par la délicatesse même de son esprit féminin, par la dextérité du tour et la bonne grâce des détails. Elle tient sa place parmi nos prosateurs pour des *contes* et *nouvelles* et aussi pour des lettres. Elle a même, à ce point de vue, plus de mérite que dans les vers; elle y est plus originale et plus à son aise. Elle écrivit ses nouvelles dans un âge très-mûr, la plupart du temps en voyage dans sa litière, par manière de délassement. La mort a interrompu l'ouvrage. On n'a que sept journées, la princesse voulait en faire dix, à l'imitation de Boccace. « Elle voulait non un *Heptaméron*, mais bien un *Décaméron* français. »

« Elle suppose, dans son prologue, que plusieurs personnes de condition, tant de France que d'Espagne, s'étant réunies au mois de septembre aux bains de Cauterets, dans les Pyrénées, se séparèrent après quelques semaines; que ceux d'Espagne s'en retournèrent le mieux qu'ils purent par les montagnes, mais que les Français furent empêchés dans leur chemin par la crue des eaux qu'avaient causée de grandes pluies. Un certain nombre de ces voyageurs, hommes ou femmes, après diverses aventures, plutôt extraordinaires qu'agréables, se retrouvent réunis de nouveau à l'abbaye de Notre-Dame-de Serrance, et là, comme la rivière du Gave n'était pas guéable, on décida d'établir un pont : « L'abbé, dit le conteur, fut bien aise qu'ils faisaient cette dépense, afin que le nombre des pèlerins et pèlerines augmentât, les fournit d'ouvriers, mais il n'y mit pas un denier, car son avarice ne le permettait. Et pour ce que les ouvriers dirent qu'ils ne sauraient avoir fait le pont de dix ou douze jours, la compagnie, tant d'hommes que de femmes commença fort à s'ennuyer... »

Il s'agit donc d'employer ces dix ou douze jours à quelque occupation « plaisante et vertueuse », et l'on

s'adresse pour cela à une dame Oisille, la plus ancienne de la compagnie. Cette dame Oisille répond de la manière la plus édifiante : « Mes enfants, vous me demandez une chose que je trouve fort difficile, de vous enseigner un passe-temps qui vous puisse délivrer de vos ennuis ; car, ayant cherché le remède toute ma vie, n'en ai jamais trouvé qu'un, qui est la lecture des saintes Lettres, en laquelle se trouve la vraie et parfaite joie de l'esprit, dont procède le repos et la santé du corps. »

« Pourtant cette joyeuse compagnie ne peut s'en tenir absolument à un si austère régime, et il est convenu qu'on fera un partage du temps entre le sacré et le profane. Dès le matin, la compagnie se rassemblera dans la chambre de madame Oisille pour assister à sa leçon morale, et de là ira entendre la messe ; puis on dînera à *dix* heures ; après quoi, s'étant retiré chacun en sa chambre pour ses affaires particulières, on se réunira sur le pré, à midi : « Et s'il vous plaît que tous les jours, depuis midi jusqu'à quatre heures, nous allions dedans ce beau pré, le long de la rivière du Gave, où les arbres sont si feuillés que le soleil ne saurait percer l'ombre, ni échauffer la fraîcheur ; là, assis, à nos aises, dira chacun quelque histoire qu'il aura vue ou bien ouï dire à quelque homme digne de foi. Car il est bien entendu qu'on ne dira que des histoires *vraies* et non inventées à plaisir : on se contentera, quand il le faudra, de déguiser les noms des pays et des gens. La compagnie étant au nombre de dix, tant hommes que femmes, et chacun faisant par jour son histoire, il s'ensuivra qu'au bout de dix jours, on aura achevé la centaine. Chaque après-midi, vers la fin de la joyeuse séance, à quatre heures, la cloche sonne, ce qui avertit qu'il est temps d'aller aux vêpres ; la compagnie s'y rend non sans avoir fait attendre quelquefois les religieux, qui s'y prêtent de bonne grâce. Ainsi s'écoule le temps sans que personne croie avoir passé la mesure de la gaieté permise ni avoir fait un péché. » (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VII, p. 356.)

On a remarqué que la compagnie se proposait de passer le temps d'une manière à la fois « plaisante et vertueuse. » Les sujets des contes rédigés par dame Oisille semblaient d'abord peu conformes à cette intention. On ne peut le dissimuler, ces récits feints ou vrais, ils sont vrais pour la plupart, ne brillent pas par la discrétion et la réserve. Il se passe en ces histoires plus d'une scène difficile à raconter sans choquer la décence. Il paraît bien qu'au temps de Marguerite elles n'avaient rien qui scandalisât trop fort les oreilles des dames. Les lettres et les mœurs vont du même pas, ou plutôt en tout ceci, il peut y avoir beaucoup de convenu. On n'est pas, aux différentes époques d'une société blessé ou charmé des mêmes choses. Tel détail ou tel mot nous semble aujourd'hui rebutant, qui passait jadis couramment sur toutes les lèvres, même celles des femmes. Il manquait au temps de Marguerite et à sa société l'art délicat de penser finement et de s'exprimer avec grâce; il manquait l'art de trouver le mot qui, suivant La Fontaine, ne fait rougir personne et que tout le monde entend. Ces histoires de Marguerite, toutes contées à bonne fin, ont parfois la grossièreté et la licence habituelles au XVI[e] siècle, sans qu'il faille reprocher à la reine de Navarre de s'être, par un défaut de l'âme, complu à ces peintures trop libres. Marot vante en elle sa douceur, son regard chaste, *ce rond parler sans fard et sans artifice.* « Elle était, dit Sainte-Beuve, sincère, joyeuse et qui riait volontiers, amie d'une gaieté honnête, et, quand elle voulait dire un mot plaisant trop risqué en français, elle s'aidait au besoin de l'italien ou de l'espagnol, hors de là, pleine de religion, de moralité et de bons sentiments! » (p. 351, ibid.)

Les lettres de Marguerite, moins vives par le style, font le plus grand honneur à son âme. Elles nous la peignent dévouée à son frère, solide, sincère, de bon conseil et d'agréable entretien. Une vraie passion y domine, c'est l'amour qu'elle a pour François I[er]. Cette tendresse va jusqu'à l'idolâtrie. Marguerite s'y est

abandonnée sans réserve, elle s'y est sacrifiée, car le roi, souvent égoïste, n'a pas toujours remarqué à quelle dure contrainte il soumettait cette bonne âme.

On lira avec plaisir le fragment de lettre que nous donnons. La princesse, de retour en France, envoie au captif de Madrid des nouvelles de ses enfants; il en avait cinq alors, quatre venaient d'avoir la rougeole: « Et maintenant, sont tous entièrement guéris et bien sains: et fait merveille M. le Dauphin d'étudier, mêlant avec l'école cent mille autres métiers (exercices); et n'est plus question de colère, mais de toutes vertus. M. d'Orléans est cloué sur son livre et dit qu'il veut être sage (savant); mais M. d'Angoulesme sait plus que les autres et fait des choses qui sont tout autant à estimer prophéties que enfances, dont, monseigneur, vous seriez ébahi de les entendre. La petite Margot me ressemble, qui ne veut être malade. Mais ici, m'a-t-on assuré qu'elle a fort bonne grâce et devient plus belle que n'a été mademoiselle d'Angoulesme[1]. »

Il faut placer auprès de Marguerite un autre conteur, dont le style ne manque ni de gaieté, ni de grâce: c'est Bonaventure Des Periers. On sait qu'il naquit à Arnay-le-Duc (Côte d'Or); on ignore l'époque de sa naissance; 1544 est celle de sa mort. Il vécut à la cour de Marguerite de Navarre en qualité de valet de chambre. Son rôle fut auprès de la princesse moins brillant que celui de Marot et moins en honneur. Il n'est pas douteux néanmoins qu'il attira l'attention de cette femme amie de tous les beaux-esprits, et qu'elle eut à le protéger dans ses hardiesses. Des Periers est en effet de ce groupe de penseurs héroïques, dont la Sorbonne condamnait l'audace. Ami de Clément Marot, il avait osé faire l'apologie de Dolet. Il était porté à la raillerie. Traducteur de Lucien, il essaya d'imiter sa moquerie. Son *Cymbalum mundi* est un livre sous

1. Mademoiselle d'Angoulême, c'est elle; cette petite Marguerite, c'est la seconde des Marguerites, qui sera duchesse de Savoie. (S.-B., *ibid.*, p. 350.)

forme de dialogues où il est difficile de discerner les vraies intentions de l'auteur. Ce qu'on y distingue le mieux, c'est son impatience de tout frein, la soif d'une liberté sans réserve, l'agitation d'un esprit inquiet et remuant que la crainte bride et retient. Il avait pour devise *loisir et liberté*. Lorsque son livre parut en 1537; la Sorbonne faillit lui enlever l'un et l'autre. Elle supprima l'ouvrage. Il reparut en 1538, à Lyon. Les persécutions et les ennuis ne cessèrent pas. Il n'eut pas la force d'y résister, s'il est vrai qu'en 1644, il s'est donné lui-même, un coup d'épée pour s'arracher aux tracasseries dont il était l'objet[1]. Il avait fait des vers. Un peu inférieur dans ce genre, il ne s'abusait pas sur son génie, il disait qu'il ne se croyait point poëte pour manier la poétique plume, il ajoutait avec la grâce d'un vrai poëte :

Pour bien chanter fault vaincre l'alouette.

En prose, il est plus vif, plus animé, plus maître de la langue qu'il manie. Comme Rabelais, il cherche à rire; mais il est loin d'avoir son abondance et sa force comique. Ses qualités sont plutôt la clarté, l'aisance, le tour facile. Ses *recréations et joyeux devis* sont des contes bien tournés. Il les annonce ainsi par un sonnet charmant, où se lisent ces vers :

Hommes pensifz, je ne vous donne à lire
Ces miens Devis, si vous ne contraignez
Le fier maintien de vos fronts rechignez :
Ici n'y ha seulement que pour rire.

1. C'est Henri Étienne qui raconte ainsi sa mort. « Il dit dans son Apologie pour Hérodote, que Des Periers, devenu fou, se perça de sa propre épée, malgré la vigilance de ceux qui le gardoient. M. le Duchat doute de ce fait, et demande où et de qui Henri Étienne l'avoit appris. Il est vrai qu'Étienne est le premier qui l'ait rapporté, et qu'il n'en donne point de preuves; mais il pouvoit être bien informé, et ce fait n'avoit rien d'impossible. » (L'abbé Goujet, t. XII, p. 90.)

Donnons, donnons quelque lieu à folie,
Que maugré nous ne nous vienne saisir,
Et en un jour plein de melancholie,
Meslons au moins une heure de plaisir.

La lecture de ces *joyeux devis* ne dément pas cette engageante annonce. Il y a de la gaîté en plus d'une aventure; en toutes, il y a un emploi vraiment aimable de notre langue.

Bonaventure Des Périers est un de nos excellents conteurs. On prendra une idée de son style dans cette fable, que La Fontaine a refaite de manière à faire oublier la longue série de ses prédécesseurs. « Chacun sait que le commun langage des Alquemistes c'est qu'ils se promettent un monde de richesses, et qu'ils savent des secrets de nature, que tous les hommes ensemble ne savent pas; mais à la fin, tout leur cas s'en va en fumée, tellement, que leur alquemie se pourroit plus proprement dire *art qui mine* ou *art qui n'est mie*. Et ne les sauroit-on mieux comparer qu'à une bonne femme qui portoit une potée de lait au marché, faisant son compte ainsi : qu'elle la vendroit deux liards : de ces deux liards, elle en achèteroit une douzaine d'œufs, lesquels elle mettroit couver et en auroit une douzaine de poussins; ces poussins deviendroient grands et les feroit chaponner; ces chapons vaudroient cinq sous la pièce, ce seroit un écu et plus, dont elle achèteroit deux cochons, mâle et femelle, qui deviendroient grands, et en feroient une douzaine d'autres, qu'elle vendroit vingt sols la pièce, après les avoir nourris quelque temps : ce seroient douze francs, dont elle achèteroit une jument, qui porteroit un beau poulain, lequel croîtroit et deviendroit tant gentil; il sauteroit et feroit *hin*. Et en disant *hin*, la bonne femme, de l'aise qu'elle en avoit en son compte, se print à faire la ruade que feroit son poulain, et en ce faisant sa potée de lait va tomber et se répandit toute. Et voilà ses œufs, ses poussins, ses chapons, ses cochons, sa jument et son

poulain tous par terre. Ainsi les alquemistes, après qu'ils ont bien fournagé, charbonné, luté, soufflé, distillé, calciné, congelé, fixé, liquefié, vitrefié, putrefié, il ne faut que casser un alambic pour les mettre au compte de la bonne femme. »

Un jeune homme mort à trente-deux ans, en 1563, a laissé, dans un sujet plus relevé et plus grave, un discours qui fait honneur à la langue de son temps.

Etienne de la Boëtie naquit dans la ville de Sarlat en 1530. Un discernement et une érudition precoces l'ont fait ranger, par ses contemporains et par Baillet, au nombre des enfants célèbres par leurs études. « Il s'appliqua, dit l'historien de Thou, principalement à la morale et à la politique; il avoit une prudence rare et beaucoup au-dessus de son âge; il auroit été capable des plus grandes affaires, s'il n'eût pas vécu éloigné de la cour, et si une mort prématurée n'eût pas empêché le public de recueillir les fruits d'un si sublime génie. » Il vante encore en lui la délicatesse et l'élégance. Outre la science du droit, qui lui donnait au Parlement de Bordeaux une grande autorité parmi les magistrats, ses collègues, il possédait quantité d'autres belles connaissances. Il savait le grec, écrivait admirablement en latin, et faisait dans cette langue des vers qui se plaçaient, disait-on, auprès de ceux d'Ausonne; il écrivait aussi des vers français. Montaigne, qui les a conservés, les louait avec l'illusion d'une ardente amitié. Il disoit en les envoyant à madame de Grammont, comtesse de Guissen : « ils méritent que vous les chérissiez, car vous serez de mon advis, qu'il n'en est point sorti de Gascoigne qui eussent plus d'invention et de gentillesse et qui tesmoignent estre sortis d'une plus riche main. »

Montaigne publia, en 1571, ceux des écrits de son ami qu'il jugea dignes de voir le jour. Le titre de ce recueil est : *La ménagerie (l'Economique) de Xénophon; les règles du mariage de Plutarque; lettres de consolation de Plutarque à sa femme, le tout traduit de grec en françois par feu M. Estienne de la Boëtie,*

conseiller du Roy en sa cour de Parlement à Bordeaux : ensemble quelques vers latins et françois de son invention ; item un discours sur la mort du dit seigneur de la Boetie, par M. de Montaigne.

Ces traductions étaient l'ouvrage d'un jeune homme de seize ans. Montaigne retenait « un discours *de la Servitude volontaire* et quelques mémoires de nos troubles sur l'édict de janvier 1562. » Il disait de ces deux dernières pièces, « je leur trouve la façon trop délicate et mignarde pour les abandonner au grossier et pesant air d'une si malplaisante saison. » L'ouvrage pourtant courait déjà manuscrit dans beaucoup de mains. Les idées de liberté qui le remplissaient plurent en un temps d'agitation où commençaient à fermenter bien des haines et bien des fureurs. En 1573, une nouvelle guerre menaçait d'éclater dans le Languedoc, on y répandit le traité d'Étienne de la Boetie pour disposer les esprits à la révolte.

Suivant Montaigne, le traité fut écrit par l'auteur à l'âge de seize ans. De Thou suppose qu'il fut composé de dix-huit à dix-neuf ans, « sous l'impression et sous le coup des cruautés que commit à Bordeaux le connétable de Montmorency, lorsqu'il y vint châtier la rébellion que la gabelle avait excitée en Guyenne (1548). D'Aubigné, en son histoire, donne à cet écrit une origine moins patriotique et plus personnelle; il suppose que l'idée en est venue à l'auteur dans un voyage à Paris. D'après cette version, La Boetie voulant voir en jour la salle du bal au Louvre, un archer de la garde, qui lui trouva l'air d'un écolier, lui laissa tomber sa hallebarde sur le pied : « De quoi celui-ci criant justice par le Louvre, n'eut que des risées des grands qui l'entendirent. » (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IX, 119.)

Sainte-Beuve qui rédisait ces impressions en l'année 1853, n'était pas fâché de rapporter une anecdote qui pouvait affaiblir l'estime que l'on a pour un traité fait en faveur de la liberté. Il est plus raisonnable de penser comme De Thou. On peut dire encore que l'imagination d'un jeune homme, échauffée par les

études, devait produire une telle composition. Villemain la compare avec assez de justesse à un manuscrit antique, trouvé dans les ruines de Rome, sous la statue brisée du plus jeune des Gracques. Il est certain que Sainte-Beuve n'a pu se refuser à cet éloge. « Dans cet écrit si étroit et si simple d'idées, il y a de fortes pages, des mouvements vigoureux et suivis, d'éloquentes poussées d'indignation, un très-beau talent de style : on y sent quelque chose du poëte dans un grand nombre de comparaisons heureuses. »

Il manquerait un point à cette notice, si elle ne s'achevait par une citation de Montaigne; il parle du traité auquel son ami donna ce nom *la Servitude volontaire* : « Mais ceulx qui l'ont ignoré l'ont bien proprement rebaptisé, le *contre un*. Il l'escrivit par manière d'essay, en sa première jeunesse, à l'honneur de la liberté contre les tyrans. Il court pieça ez mains des gens d'entendement, non sans bien grande et méritée recommandation; car il est gentil et plein ce qu'il est possible. » (Essais, liv. I. XXVII.)

Il règne dans ce traité une singulière énergie d'âme, une force non moins rare de logique, une solidité de langue étonnante à cette époque de notre histoire littéraire. Quelques exagérations dans la pensée et dans le style, inévitables en un jeune homme de seize ou de dix-huit ans si l'on veut, n'enlèvent rien au mérite de cette œuvre. Le souffle antique de liberté qui l'anime, n'en saurait non plus déprécier la valeur. Au contraire; cette jeune âme, toute pleine des souvenirs de *Miltiade*, de *Léonidas*, de *Themistocles*, trouve dans l'admiration des républiques anciennes sa première inspiration; mais elle la fortifie par des réflexions qui lui sont propres. Rien n'est plus vigoureux que la peinture de l'étrange disposition des hommes à se soumettre à « un seul ».

« C'est chose étrange, d'oüyr parler de la vaillance que la liberté met dans le cœur de ceux qui la deffendent. Mais ce qui se fait en tous pays, par tous les hommes, tous les jours, qu'un homme seul mastine cent mille, et les prive de leur liberté, qui le croiroit,

s'il ne faisoit que l'oüyr dire, et non le voir! Ce sont les peuples mesmes, qui se laissent ou plustôt se font gourmander, puis qu'en cessant de servir, ils en seroient quitte. C'est le peuple qui s'asservit, qui se coupe la gorge; qui, ayant le choix d'estre subjet ou d'estre libre, quitte sa franchise, et prend le joug: qui consent à son mal, ou plustôt le pourchasse. S'il luy coustoit quelque chose de recouvrer sa liberté, je ne l'en presserois point, combien que ce soit ce que l'homme doit avoir plus cher que de se remettre en droit naturel et par maniere de dire, de beste revenir homme. Je luy permets qu'il aime mieux une je ne sçay quelle seureté de vivre à son aise. Quoi! Si pour avoir la liberté, il ne faut que la desirer: s'il n'est besoin que d'un simple vouloir, se trouvera-t-il nation au monde qui l'estime trop chère, la pouvant gaigner d'un seul souhait? Et qui pleigne sa volonté à recouvrer le bien, lequel on devroit racheter au prix de son sang? et lequel perdu, tous les gens d'honneur doyvent estimer la vie desplaisante et la mort salutaire? »

On n'a rien écrit de plus original que cette progression d'esclavage qui va du Tyran à cinq ou six, de cinq ou six à six cents, de six cents à six mille, de six mille à cent mille, à des millions. L'image qui termine « ce filet si bien devuydé » vient d'Homère et couronne d'éclat et de lumière ce sombre et poignant tableau:

« Ce ne sont pas les bandes de gens à cheval, ce ne sont pas les compagnies des gens de pied, ce ne sont pas les armes qui defendent le Tyran. Mais on ne le croira pas du premier coup: toutefois il est vray. Ce sont toujours quatre ou cinq qui maintiennent le Tyran, quatre ou cinq qui luy tiennent le pays tout en servage. Toujours il a esté que cinq ou six ont eu l'oreille du Tyran, et s'y sont approchés d'eux-mesmes, ou bien ont esté appelés par luy pour estre les complices de ses cruautes, les compagnons de ses plaisirs, et communs aux biens de ses pilleries. Ces six addressent si bien leur chef, qu'il faut pour la societé, qu'il soit meschant, non pas seulement de ses meschancetes,

mais encore des leurs. Ces six ont six cents, qui proufitent sous eux, et font de leurs six cents ce que les six font au Tyran. Ces six cents en tiennent sous eux six mille qu'ils ont eslevés en estat, ausquels ils ont fait donner, ou le gouvernement des provinces, ou le maniement des deniers, afin qu'ils tiennent la main à leur avarice et cruauté, et qu'ils l'exécutent quand il sera temps, et facent tant de mal d'ailleurs, que ils ne puissent durer que soubs leur ombre, ny s'exempter que par leur moyen des loix et de la peine. Grande est la suyte, qui vient apres cela. Et qui voudra s'amuser à desvuyder ce filet, il verra, que non pas les six mille, mais les six cent mille, les millions, par ceste corde, se tiennent au Tyran, s'aydant d'icelle comme en Homère, Jupiter qui se vante, s'il tire la chaisne, d'amener vers soy tous les dieux. »

On jugera sans doute, d'après ces courtes citations, qu'on ne peut oublier La Boëtie dans l'histoire des progrès de notre langue. Il y mérite une place honorable, son nom ne saurait y être oublié entre celui de Calvin et de Rabelais.

Voilà où en était le français au moment où mourut François Ier, à la fin de cette première période de la Renaissance. Il est facile de mesurer quels progrès il a faits depuis Comines et depuis Jehan Le Maire de Belges. C'est désormais une langue constituée. Elle prend de jour en jour un caractère plus fixe. Sa grammaire s'établit, et quelques-unes de ses règles les plus délicates sont dès lors posées. Marot en fait leçon à ses disciples dans ce petit morceau :

Enfans, oyez une leçon :
Nostre langue ha ceste façon,
Que le terme qui va devant,
Volontiers régit le suivant.
Les vieux exemples je suivray
Pour le mieux : car, à dire vray,
La chanson fut bien ordonnée,
Qui dit : M'amour vous ay donnée :

Et le bateau est estonné,
Qui dit : M'amour vous ay donne
Voilà la force que possède
Le féminin quand il précède.
Or prouveray par bons tesmoins,
Que tous plusieurs n'en font pas moins :
Il faut dire en termes parfaits,
Dieu en ce monde nous ha faits.
Faut dire en parolles parfaites,
Dieu en ce monde les ha faites.
Et ne faut point dire, en effet,
Dieu en ce monde les a fait :
Ne nous a fait pareillement,
Mais nous ha faits, tout rondement.
L'Italien, dont la faconde
Passe les vulgaires du monde,
Son langage a ainsi basty
En disant : Dio noi a fatti...

On remarquera que c'est à l'Italie que la France doit cette règle ingénieuse du bon langage. (Marot. Epigram. *Marot à ses disciples.*)

Déjà des grammairiens de profession ont entrepris de travailler sur notre langue; les exhortations de Geoffroy Tory, l'exemple de Palsgrave, en Angleterre, ne sont pas demeurés inutiles. Dubois, sous le nom de Sylvius, donne en latin une grammaire du français (1531). Il dédie son livre à Éléonore d'Autriche, reine de France. « Il est honteux, dit l'auteur, qu'un homme paraisse étranger à sa langue maternelle; si les hommes diffèrent des animaux par la parole, c'est par la politesse du langage qu'ils diffèrent entre eux : ce n'est donc pas sans raison que j'ai entrepris de donner à la langue française ses premières règles... » (L. Livet, *la Grammaire française et les Grammairiens au* XVI*e* *siècle*, 1859.)

Dubois écrivait en latin, Meigret écrivit en français. L[illegible], le gouvernement venait de faire imprimer un livre composé par Louis Meigret :

il parut en 1545. Il portait ce titre : *Traité touchant le commun usage de l'escriture françoise*. Meigret faisait une tentative hardie. Son idée était de trouver *La rayson de bien écrire et de corriger les fautes et abus en la vraye et ancienne puissance des lettres*. Notre écriture étymologique lui paraissant *fausse, abusive* et *damnable*, il voulait faire *quadrer* entièrement l'écriture avec la *prolacion*, c'est-à-dire avec la prononciation. « Je ne voy point, dit-il, de moyen suffisant, ni raisonnable excuse pour conserver la façon que nous avons d'escrire en françois. Par confusion et abus des lettres, notre façon d'escrire ne quadre point entièrement à la prononciation. » En conséquence il a « faict finablement diligence de trouver les moyens suivant lesquels vous pourrez, si bon vous semble, user d'une escriture certaine, ayant tant seulement égard à la prononciation françoyse et à la nayve puissance des lettres... »

C'était, comme on le voit, un traité d'orthographe. Notre alphabet était alors de vingt-deux lettres, Meigret le Lyonnais, de sa propre autorité, le porte à vingt-sept ou vingt-huit « parce que l'écriture doit être d'autant de lettres que la prononciation requiert de voix. » Pour joindre la pratique à la théorie, il se mit à traduire le *Menteur* de Lucien avec son *orthographie* particulière. Il n'avait pas songé à donner un texte courant a côté du sien : il demeura illisible. Cette tentative souleva contre lui l'ardeur belliqueuse de Guillaume-des-Autels, qui l'attaqua sous le masque de Glaumalis de Vezelet. Des Autels s'indigne de voir les plus ignorants faire courir « a bride avalée » notre langue dans les sentiers de l'abus; « Or ne scay-je, dit-il, qui est ce Meigret, sinon que l'on m'a dit être un de ces triviaux et vulgaires translateurs qui scavent rien faire que nous rompre les oreilles de leur sottes versions ou plutôt perversions, et empunaisir leur propre pays, des drogues amenées des lieux étrangers. »

Il y eut entre les deux adversaires de *furieuses* défenses, des répliques *désespérées*. Peut-être l'*ortho-*

graphie de Meigret y eût-elle résisté, si son imprimeur ne se fût nettement refusé à produire des textes dont personne ne pouvait déchiffrer le grimoire. Aussi le malheureux novateur fut-il obligé de se résigner et d'écrire tristement dans une de ses préfaces : « Au demeurant, si le bâtiment de l'écriture vous semble autre et différent de la doctrine qu'autrefois je mis en avant, blâmez-en l'imprimeur qui a préféré son gain à la raison, espérant le faire beaucoup plus grand, et avoir plus prompte dépêche de sa cacographie que de mon orthographe. (Voir la *Réforme de l'orthographie* par M. Ambroise-Firmin Didot.)

En 1550, il donna sa grammaire française ainsi annoncée : *Le tretté de la Grammere francoeze, fet par Louis Meigret Lionoes.*

A son premier ouvrage étaient joints trois traités d'Etienne Dolet : 1° Sur la manière de bien traduire d'une langue en une autre; 2° La ponctuation de la langue françoise; 3° les accents de la langue françoyse.

On le voit, l'élan était donné. La langue avait ses législateurs, ses défenseurs. On commençait à faire bonne garde autour d'elle. Elle en aura besoin dans l'âge où nous allons entrer; elle en a déjà besoin. En effet, dès François Ier, il commence à s'introduire certains usages d'un jargon préjudiciable à la pureté. C'est à la cour que ce nouveau langage prend naissance. Il a pour parrains les plus hauts gentilshommes et le roi François Ier lui-même. On a peine à se figurer la raison de cet idiome nouveau. Était-ce pour donner au français plus de grâce ou de sonorité, que le roi changeait certains mots, qu'il ramenait l'ancienne prononciation de la voyelle *O* au son *Ou* et abusait du pluriel dans certaines constructions? Voici un passage d'une lettre du roi : « Le cerf nous a amené jusqu'au tartre... J'avons espérance qu'y fera beau temps... Perot s'en est feuy qui ne s'est ousé trouver devant moi. »

Si Pierre Ramus ou La Ramée entreprend (1572) de justifier cette manière de parler, « je allons, je ferons

que le vulgaire, voire les princes et grands seigneurs ont ordinairement en la bouche, » c'est qu'elle est attaquée. Il y a des grammairiens qui condamnent ces locutions « disans que le Françoys ne souffre jamais qu'un nom ou pronom supposé au verbe, soit de nombre différent[1]. » Henri Estienne sera bientôt du nombre de ces censeurs. Il se moquera de ces parleurs en s'adressant à ceux,

Qui lourdement barbarisants
Toujours j'allions, je venions, disent[2].

Il ne pardonne pas davantage à l'affectation courtisanesque qui substitue *chouse* à *chose*.

N'estes vous pas de bien grans fous
De dire chouse *au lieu de* chose,
De dire j'ouse *au lieu de* j'ose !
En la fin vous direz la guarre,
Place Maubart et frère Piarre.

Ce ridicule venait du temps de François Ier. Ce prince l'avait consacré par son usage; Marot y avait ajouté le poids de son exemple.

On trouve chez le même poëte une pièce singulière qu'on n'a pas, il nous semble, assez remarquée. Peut-être n'est-elle pas de lui[3]. C'est une épître ainsi

1. Voici les raisons données par Pierre Ramus : « Mais je pense bien que l'usage s'en dispensera, et qu'il renversera le jugement de ces censeurs; voyre ces docteurs mesmes, si l'on recherche leur langaige, porteront tesmoignage à l'encontre de leur doctrine, en parlant de ceste façon : « il est deux genres simples : il est plusieurs espèces d'animaux. » Mais que voulez-vous plus? Demandez au palais de Paris quelle heure il est quand la court se lève ; il n'y aura advocat, si grand orateur qu'il soit, qu'il ne vous réponde; il est dix heures. » (C. Livet. *la Grammaire et les Grammairiens au* XVIe *siècle.)*

2. Le texte est *dites*.

3. Elle est dans le manuscrit de Baluze, 496, jointe aux poésies de Marot. Note de l'édition de la Haye, 1731.

annoncée : *l'Amant despourveu de son esprit escrivant à sa mie, voulant parler le courtisan.* On y voit l'étrange caprice des gens de cour, et la singulière violence qu'ils faisaient à la langue. L's se change en *r*, l'*r* prend le son du *z* qui le remplace. Il y a des mots où il disparaît tout à fait. La mode qui s'établit à la fin du siècle dernier, au temps du Directoire, de grasseyer, au point de désosser la langue, n'était, à ce qu'il paraît, qu'un souvenir éloigné des usages de la cour de François Ier. On a bien indiqué l'habitude des Parisiens de s'appeler *Pazisiens*, de dire *Mazie* pour Marie, *susanné* pour saranne, *chayse* pour chaire ; on n'a jamais cité, nous le croyons du moins, cette épître. En voici quelques vers :

Ma Dame je vous ayme tan
May ne le dite pa [illegible],
Les Muraille on [illegible]

. . . . . .

Car je vous ayme, [illegible]
Si for que ne vou l'ore dize :
Et vous l'ai bien [illegible],
Afin [illegible]
Pense que j'avoy bien beroing
De devenir si amouzeu.
Oh que je sesoi bien heuzeu
Ha ma Dame la [illegible],
Ce n'est que vostre [illegible]...

Quan la [illegible] le cueur [illegible]
C'est une si joyeure chore
Et dit le Norman de la Rore
Si une fille est orgueilleure
C'est une chose pézilleure
Pour un beau jeune fi et sage,
Car il n'y a si beau [illegible]
Qui ne s'en voire esgratigné.
[illegible]
Si j'en [illegible], ou enrisoni

Ha cueur plu dur qu'un p tizon
Tant tu me donne de travau.

Nous laisserons le courtisan *chanter encore comme un paroquet, prendre une chemire blanche*; mais nous devons, en notant l'orthographe abrégée et simplifiée de cette pièce, montrer l'emploi bizarre d'un passé défini qui se conserve encore dans le patois normand, et la prononciation de l'*e* transformé en *a*, qui demeure encore dans nos plus rustiques contrées :

Vou commensite...
Aussi tres bien vou achevite :
C'est au jardin mon pere entry,
D'aventure me rencontry...
May se Piar nou regardet,
Qui de gran jalousie ardet:
Et quant il meu bien espié
Vou me marchiste sur le pié,
Si for, en me sarran la main
Que j'en clochy le landemain.

C'était une véritable crise que traversait la langue française. On ne l'a point suffisamment exposée. Nous nous en tiendrons là : il n'échappera pas au lecteur que par une fantaisie tout à fait imprévue du hasard, ce jargon des courtisans ne se retrouve plus que dans les habitudes de nos campagnes. Martine en scandalisera les oreilles de Bélise et de Philaminte.





CHAPITRE IV.

TROISIÈME PÉRIODE DU XVIe SIÈCLE.

LA PLÉIADE. J. DU BELLAY ET RONSARD.



Deux ans après la mort de François Ier (1549), voilà ce qu'était notre langue. Dans la prose aussi bien que dans les vers, elle avait fait d'incontestables progrès. Plus marqués dans les écrits de Calvin, de Rabelais et de la Boétie, ils ne laissaient pas d'être signalés dans les vers. Marot et son école y avaient introduit d'utiles réformes et assuré d'excellentes habitudes de versification. A tout prendre, cependant, il restait encore beaucoup à faire. Les poètes ne semblaient pas avoir été suffisamment atteints par la rénovation littéraire. L'antiquité latine les avait trouvés seule sensibles à son influence : ils étaient presque tous demeurés étrangers à la tradition grecque. Il en résultait donc, pour l'ensemble de leurs œuvres, une faiblesse relative d'inspiration et un manque de hardiesse. Au gré de certains esprits, plus admirateurs d'Homère et de Pindare que de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung, ils s'étaient arrêtés à un étage inférieur. Il s'agissait de les faire monter plus haut. Ce fut l'intention des novateurs dont les efforts et les tentatives vont se produire dans cette troisième et brillante période du XVIe siècle.

Le premier qui donna le signal fut Joachim Du Bellay. Il naquit en 1524, à Liré (Maine-et-Loire), et mourut en 1560. Joachim appartenait à une famille illustre par ses talents et les grands emplois qu'elle occupa. Trois Du Bellay avaient avant lui rendu ce nom célèbre. La diplomatie, les vertus militaires, l'art d'écrire les avaient mis hors de pair. Le quatrième, par ses poésies et par son rôle, ne déshonore pas les autres; il a même une réputation plus répandue : on peut dire qu'il est le seul universellement connu. Mal élevé d'abord par un tuteur négligent, il saisit l'occasion d'une longue et cruelle maladie pour s'instruire. Pendant les deux ans qu'il demeura au lit, il lut sans relâche les poètes grecs et latins, « sans négliger ceux qui avaient écrit en notre langue, et composa lui-même plusieurs pièces qui lui procurèrent un accès à la cour, et qui le firent estimer de François Ier d'abord et ensuite de Henri II et de Marguerite de Navarre. La douceur, la facilité, l'abondance que l'on trouve dans ses vers, le firent même surnommer par quelques-uns l'Ovide français » (Goujet, *B. fr.*, t. XII, p. 119).

Certainement, il avait un idéal plus relevé, et dans ses efforts il tendait à se mettre plus haut qu'Ovide. Cette gloire, il ne la voulait pas, du reste, pour lui tout seul. Il ne lui aurait pas suffi de monter au point de perfection auquel son esprit ambitieux aspirait, s'il n'y eût entraîné ses amis à sa suite. Echauffé par l'étude des bons modèles, il entreprit cette « belle guerre », dont parle Henri Estienne, contre l'ignorance : il aurait mieux fait de dire contre la médiocrité du style et des idées qui l'humiliaient quand il comparait la poésie de son âge à celle des anciens.

Ce fut le 15 février 1549 qu'il fit paraître son manifeste : *La deffence et illustration de la langue françoyse*. Les extraits qu'on donne ordinairement de cet ouvrage, les citations qu'on en fait, les appréciations qui les accompagnent, n'ont pas toujours été une fidèle image de la pensée de l'auteur. Nous allons en donner des extraits abondants.

Le premier livre, divisé en douze chapitres, répond à la première partie du titre : *La deffence de la langue françoyse*. De quel péril était-elle donc menacée? D'où lui venait ce besoin de secours étranger? Joachim Du Bellay a vu des savants se détourner de la langue vulgaire. L'abondance, l'éclat du grec et du latin les ont séduits; et ils s'escriment contre Démosthène ou Cicéron dans de stériles efforts. C'est contre eux que le critique prend en main la cause de « notre vulgaire ». « Je ne puis assez blâmer, dit-il, la sotte arrogance et témérité d'aucuns de notre nation qui n'étans riens moins que Grecz ou Latins, deprisent et rejettent d'un sourcil plus que stoïque toutes choses écrites en Françoys : et ne me puys assez emerveiller de l'étrange opinion d'aucuns sçavans qui pensent que nostre vulgaire soit incapable de toutes bonnes lettres et érudition, comme si une invention pour le language seulement devoit estre jugée bonne ou mauvaise. » (*Œuvres françoises* de Joachim Du Bellay. Alph. Lemerre, 1866.)

« Notre langue ne sauroit être nommée barbare. Si elle n'est si copieuse et si riche que la grecque ou latine, cela ne doit estre imputé au défaut d'icelle, comme si d'elle mesme elle ne pouvoit jamais estre sinon pauvre et stérile; mais bien on le doit attribuer à l'ignorance de notz majeurs. La grecque et la romaine ont-elles toujours été en l'excellence qu'on les a vues du tems d'Homère et de Démosthène, de Virgile et de Cicéron? C'est par la diligence et culture qu'elles ont produit plus grand fruict. — Ainsi puys-je dire de nostre langue qui commence encore à fleurir sans fructifier, ou plustost, comme une plante et Vergette, n'a point encores fleury, tant se fault qu'elle ait apporté tout le fruict qu'elle pourroit produyre. Cela certainement non pour le default de la nature d'elle, aussi apte à engendrer que les autres; mais pour la coulpe de ceux qui l'ont eue en garde, et ne l'ont cultivée à suffisance, ains comme une plante sauvaige, en celuy mesmes désert, où elle avoit commencé à naître, sans jamais l'arrouser, la tailler, ny défendre

des ronces et épines qui luy faisoient umbre, l'ont laissée envieillir et quasi mourir. » — Les Romains n'ont pas eu cette négligence, sachons les imiter. Ne prenons pas occasion de sa pauvreté pour mépriser notre vulgaire comme chose vile et de petit prix. Alors ce temps viendra que notre langue « qui commence encor à jeter ses racines, sortira de terre, et s'eslevera en telle hauteur et grosseur qu'elle se pourra égaler aux mêmes Grecs et Romains, produysant comme eux des Homères, Démosthènes, Virgiles et Cicérons, aussi bien que la France a quelquefois produit des Periclès, Nicias, Alcibiades, Themistocles, Césars et Scipions. »

Et cependant notre vulgaire n'est ni si vil ni si abject que le croient ces ambitieux admirateurs des langues grecque et latine. Grâce à François Ier, qui a restitué tous les bons arts et sciences en leur ancienne dignité, notre langage, auparavant scabreux et mal poli, est devenu élégant. Philosophes, historiens, médecins, poëtes, orateurs grecs et latins, ont appris à parler français.

« C'est un louable labeur que de traduire, mais ce ne peut estre un moyen unique et suffisant pour élever nostre vulgaire à l'égal et parangon des autres plus fameuses langues. Il y a cinq parties de bien dire. Prononciation et mémoire sont en dame nature, disposition gît en discrétion et jugement. Quant à l'invention, les fidèles traducteurs peuvent grandement servir et soulaiger ceux qui n'ont le moyen unique de vaquer aux langues étrangères; mais pour l'éloqution, partie certes la plus difficile, les traducteurs n'y peuvent être utiles. Ils ne peuvent, en effet, rendre avec la même grâce dont l'auteur en a usé, les métaphores, allégories, comparaisons, similitudes, énergies et tant d'autres ornements. — Voilà, en bref, les raisons qui m'ont fait penser que l'office et diligence des traducteurs n'est suffisante pour donner à la nôtre cette perfection, et, comme font les peintres à leurs tableaux, cette dernière main que nous désirons. » (p. 12)

« Que dire d'aucuns mieux dignes d'être appelés

traditeurs que traducteurs, qui se prennent aux poëtes. Il est dangereux de s'y adresser à cause de cette divinité d'invention qu'ils ont plus que les autres, de cette grandeur de style, magnificence de motz, gravité de sentences, audace et varieté de figures, et mille autres lumières de poésie : bref c'est energie, et ne sçay quel esprit, qui est en leur ecriz, que les latins appeleroient Genius. Toutes lesquelles choses se peuvent autant exprimer en traduisant comme un peintre peut représenter l'ame avecques le cors de celuy qu'il entreprent tyrer après le naturel. » (p. 15)

« Si les Romains (dira quelqu'un) n'ont vaqué à ce labeur de traduction, par quelz moyens donques ont-ilz peu ainsi enrichir leur langue, voyre jusques à l'egaller quasi à la Greque? Immitant les meilleurs aucteurs grecz, se transformant en eux, les devorant, et après les avoir bien digerez, les convertissant en sang et nourriture : se proposant, chacun selon son naturel, et l'argument qu'il vouloit elire, le meilleur aucteur dont ilz observoient diligemment toutes les plus rares et exquises vertuz, et icelles comme greffes, ainsi que j'ay dict devant, entoient et apliquoient à leur langue. » (p. 16)

« Se compose donq' celuy qui voudra enrichir sa langue, à l'immitation, des meilleurs aucteurs grecz et latins, et à toutes leurs plus grandes vertuz, comme à un certain but, dirrige la pointe de son style. Mais ce n'est chose facile de suyvre les vertuz d'un bon aucteur. C'est chose grandement louable, emprunter d'une langue etrangere les sentences et les motz, et les approprier à la sienne, mais c'est chose grandement à reprendre, voyre odieuse à tout lecteur de liberale nature, voir en une mesme langue une telle immitation, comme celle d'aucuns sçavans mesmes qui s'estiment estre des meilleurs quand plus ilz ressemblent un Heroet ou un Marot. » (p. 18)

« On peut faire des objections, il faut y répondre. — Notre langue n'est ni barbare ni irregulière, ni incapable de cete élégance et copie qui est en la grecque

et la Romaine. Elle a ses declinations, ses piez, et ses nombres comme ces deux autres langues. Du reste qui empêchera quelques sçavans de lui donner les agréments qui lui manquent? Avons-nous dépendu toute notre vertu, vigueur et industrie? qui pourroit dire que les esprits modernes ne sont point à comparer aux anciens? — Je produiray pour temoins de ce que je dy l'imprimerie, seur des Muses, et dixième d'elles, et ceste non moins admirable que pernicieuse foudre d'artillerie, avecque tant d'autres non antiques inventions, qui montrent véritablement que par le long cours des siècles les espris des hommes ne sont point si abatardiz qu'on voudroit bien dire. » (p. 20)

« La langue françoise n'est pas incapable de la Philosophie: c'est là que l'industrie des traducteurs est fort utile et nécessaire: et ne les doit retarder s'ilz rencontrent quelquefois des mots qui ne peuvent estre receuz en la famille françoyse, veu que les latins ne se sont point efforcez de traduyre tous les vocables grecz, comme rhétorique, musique, arithmétique, géométrie, philosophie. La philosophie a adopté Aristote et Platon pour ses filz, non pour estre nez en Grèce, mais pour avoir d'un hault sens bien parlé et bien écrit d'elle. Mais la nature dont ilz ont si bien parlé est mere de tous les autres, et ne dédaignent point se faire congnoître à ceux qui procurent avecques toute industrie entendre ses secretz. » (p. 26)

« On ne peut estre excellent ouvrier en son vulgaire si l'on ne sçait les deux langues grecque et latine, la latine pour le moins. Il ne faut pas pour cela dépriser la sienne, la nommer une langue inhumaine, incapable de toute érudition. — S'il s'en trouvoist de telz, (dy-je) qui voulussent faire des braves, et dépriser toutes choses écrites en françoys; je leur demanderoy voluntiers en ceste sorte : Que pensent doncq faire ces reblanchisseurs de murailles, qui jour et nuyt se rompent la teste à immiter : que dy je immiter? Mais transcrire un Virgile, un Cicéron? bâtissant leurs poëmes des hemystiches de l'un, et jurant en leurs

proses aux mots et sentences de l'autre, songeant (comme a dict quelqu'un) des Pères conscripts, des Consulz, des Tribuns, des Comices, et toute l'antique Rome, non autrement qu'Homère, qui en sa Batracomyomachie adapte aux Ras et grenouilles les magnifiques tiltres des Dieux et Déesses... Pensent-ilz doncques, je ne dy égaler, mais approcher seulement de ces aucteurs, en leurs langues, recueillant de cet Orateur et de ce poète ores un nom, ores un verbe, ores un vers, et ores une sentence? Comme si en la façon qu'on rebastit un vieil édifice, ils s'attendoient rendre par ces pierres ramassées à la ruyne e fabrique de ces langues sa première grandeur et excellence. » (p. 28)

« La Conclusion de ce propos est donc que si les sçavans hommes de notre nation la daignoient autant estimer que les Romains faisoient la leur, elle pourroit quelquesfoys et bien tost, se mettre au ranc des plus fameuses. » (p. 30)

Telles sont les idées que Joachim Du Bellay développe dans ce premier livre. C'est la défense de notre langue française, trop méprisée par les « sçavans hommes. » Il n'en veut pas nier la pauvreté, mais il ne croit pas qu'elle soit irrémédiable. Qu'on l'estime, qu'on la cultive, qu'on mette ses efforts à « l'amplifier, » qu'on travaille à la polir; de son naturel, elle peut recevoir toute richesse, toute parure. Il faut pour cela que les poètes délaissent le latin ou le grec et portent tous leurs soins sur le français. Ce que Du Bellay dit en prose, il le redit en vers dans une poésie à Madame Marguerite, sœur du roi Henri II, le sujet est « d'escrire en sa langue. »

Quiconque soit qui s'estudie
En leur langue imiter les vieulx,
D'une entreprise trop hardie
Il tente la voye des cieulx,
Croyant en des ailes de cire,
Dont Phebus le peult déplumer,

Et semble à le voir qu'il désire
Nouveaux noms donner à la mer.

A ce précepte, il en joint un autre, c'est d'imiter les anciens, de les transformer en soi, de se fortifier de leur moëlle, et il ne doute pas qu'il n'ait donné le meilleur des exemples dans ce début de l'ode III que nous venons de citer, où il ne fait que traduire le célèbre morceau d'Horace, *Pindarum quisquis æmulari studet.*

Un philologue, comme M. Egger (*l'Hellénisme en France*, 8e leçon, t. I, p. 179) peut trouver quelque chose à reprendre aux idées de Du Bellay sur l'origine des langues et la comparaison grammaticale du français avec les langues anciennes. Mais qui donc avait de son temps des idées précises sur une science qui ne fait quasi que de naître en France? Ce qu'on ne saurait admettre, c'est que M. Egger ait raison lorsqu'il avance que Du Bellay manque absolument de méthode. Nous avons mis le lecteur à même de juger de ce reproche pour le premier livre: Voyons maintenant le second.

Dolet avait formé l'*Orateur françois*, l'ouvrage était resté inédit : Joachim entreprend de tracer le portrait idéal du poète : « Pource que le poète et l'orateur sont les deux pilliers qui soutiennent l'édifice de chacune langue. »

« Mettons donques pour le commencement que sans l'immitation des Grecz et des Romains, nous ne pouvons donner à notre langue l'excellence et lumière des autres plus fameuses. Quelqu'un dira, Marot me plaist, pour ce qu'il est facile et ne s'éloigne point de la commune manière de parler : Heroët (dit quelque autre) pour ce que tous ses vers sont doctes, graves et elabourez... Quant à moi telle superstition ne m'a point retiré de mon entreprise : pource que j'ay toujours estimé notre poésie françoyse estre capable de plus haut et meilleur style, que celuy dont nous sommes si longuement contentez. (p. 33)

« Parmi les anciens poëtes Françoys quasi un seul, Guillaume du Lauris et Jan de Meun, sont dignes d'estre leus, non tant pour ce qu'il y ait en eux beaucoup de choses, qui se doyvent immiter des modernes, comme pour y voir quasi comme une première imaige de la langue françoyse vénérable pour son antiquité. Quant aux récents qui ont esté nommez par Clement Marot, en un certain épigramme à Salel, ilz sont sujets à bien des reproches. La tourbe de ceux (hors mis cinq ou six) qui suyvent les principaux, comme porte-enseignes, est si mal instruicte de toutes choses, que par leur moyen, nostre vulgaire n'a garde d'étendre guères loing les bornes de son empire. Nos meilleurs poètes ont bien écrit, ilz ont illustré notre langue, la France leur est obligée; mais on pourroit trouver en nostre langue (si quelque sçavant homme y vouloit mettre la main) une forme de poésie beaucoup plus exquise, laquelle il faudroit chercher en ces vieux Grecz et Latins non point ès aucteurs Françoys. » (p. 36)

« Nul ne sçauroit amplifier nostre langue sans doctrine et sans érudition. Le naturel n'est suffisant à celui qui en poësie veult faire œuvre digne d'immortalité. Qui veut voler par les mains et bouches des hommes, doit longuement demeurer en sa chambre : et qui désire vivre en la mémoire de la postérité, doit comme mort en soy mesmes, suer, et trembler maintes fois : et autant que noz poëtes courtisans boyvent, mangent, et dorment à leur oyse, endurer de faim, de soif et de longues vigiles. Ce sont les esles dont les ecritz des hommes volent au ciel. Le poëte doit donc consulter ses forces et choisir celui des anciens dont il se sentira approcher le plus près (p. 38)

« Ly donques, et rely premièrement (ô poëte futur) fueillette de main nocturne et journelle, les exemplaires grecz et latins, puis me laisse toutes ces vieilles poésies françoyses aux jeux floraux de Toulouze, et au puy de Rouan : comme Rondeaux, ballades, vyrelaiz, chantz royaulx, chansons, et autres telles episseries, qui corrumpent le goust de nostre langue, et ne servent

si non à porter témoignage de nostre ignorance. Jète-toy à ces plaisanz épigrammes, non point comme font au jourd'huy un tas de faiseurs de contes nouveaux, qui en un dizain sont contents n'avoir rien dict qui vaille aux neuf premiers vers, pourveu qu'au dixième il y ait le petit mot pour rire : mais à l'imitation d'un Martial, distille avecques un style coulant et non scabreux ces pitoyables élégies à l'exemple d'un Ovide d'un Tibulle et d'un Properce... Chante moy ces odes, incongnues encor de la Muse françoyse d'un lut bien accordé au son de la lyre grecque et Romaine, et qu'il n'y ait vers, ou n'aparoisse quelque vestige de rare et antique érudition... Sur toutes choses prends garde que ce genre de poëme soit éloigné du vulgaire, enrichy et illustré de motz propres et épithètes non oysifz, orné de graves sentences, et varié de toutes manières de couleurs et ornements poëtiques : non, comme un : *laissez la verde couleur* (*Saint Gelais*), *Amour avecq Psyches, o combien est heureuse :* et autres telz ouvraiges, mieux dignes d'estre nommez chansons vulgaires, qu'odes, ou vers lyriques. Quant aux epistres, ce n'est un poëme qui puisse grandement enrichir nostre vulgaire, à moins de les faire à l'immitation d'Ovide, ou sentencieuses et graves à l'immitation d'Horace. Autant te dy-je des Satyres, que les Françoys, je ne sçay comment ont appelées *Coqs à l'asne*, esquelz je te conseille aussi peu t'exercer, comme je te veux estre aliene de mal dire : si tu ne voulois, à l'exemple des anciens, en vers héroïques (c'est à dire de x à xj et non seulement de viij à ix) soubz le nom de Satyre, et non de cette inepte appellation de coq à l'asne, taxer modestement les vices de ton tens, et tu has pour cecy Horace. Sonne moy ces beaux sonnets, non moins docte que plaisante invention italienne... Pour le sonnet donques tu has Pétrarque et quelques modernes italiens... Chante moy d'une musette bien resonnante, et d'une fluste bien jointe ces plaisantes eclogues rustiques à l'exemple de Théocrit et de Virgile : Marines, à l'exemple de Sennazar gen-

tilhomme néapolitain... Adopte moy aussi en la famille françoyse ces coulans et mignars Hendecasyllabes à l'exemple d'un Catulle, d'un Pontan, d'un Second... Quant aux Comedies et Tragedies, si les roys et les Republiques les vouloient restituer en leur ancienne dignité, qu'ont usurpée les Farces et Moralitez, je seroy bien d'opinion que tu t'y employasses, et si tu le veux faire pour l'ornement de ta langue, tu sçais ou tu en doibs trouver les archetypes. (p. 40)

« Pour tenter le long poëme françoys, il faut félicité de nature, doctrine de tous bons ars et sciences, et tous bons aucteurs grecs et latins, science des parties et offices de la nature humaine, repos et tranquillité d'esprit, magnanimité de courage, prudent et sage gouvernement, toutes les grâces, toutes les perfections : alors le poëte, ainsi préparé, s'il veut avoir pitié de son pauvre langaige, il lui fera hausser la teste, et d'un brave sourcil s'egaler aux superbes langues grecque et latine. Comme Arioste donques qui a bien voulu emprunter de nostre langue les noms et l'hystoire de son poëme, choysi moy quelqu'un de ces beaux vieulx Romans françoys, comme un Lancelot, un Tristan, ou autres : et en fay renaître au monde une admirable Iliade, et laborieuse Eneide. — Ne crains point de tenter une si noble entreprise. C'est chose honneste à celuy qui aspire au premier rang, de demeurer au second, voire au troisième. Si tu es dépourveu de la faveur des hommes : espère le fruict de ton labeur, de l'incorruptible et non envieuse postérité : c'est la gloire, seule echelle par les degrez de laquelle les mortels, d'un pié léger, montent au ciel et se font compagnons des Dieux. (p. 44)

« Celuy qui entreprendra un grand œuvre ne craindra point d'inventer, adopter et composer à l'immitation des Grecz, quelques mots françoys, comme Ciceron se vante d'avoir fait en sa langue. Ne crains donques, poëte futur, d'innover quelques termes en un long poeme, principalement avecques modestie toutefois, analogie et jugement de l'oreille. Use de motz pure-

ment françoys, non toutefois trop communs, non point aussi trop inusitez, si tu ne voulois quelquefois usurper, et quasi comme enchasser ainsi qu'une pierre précieuse et rare, quelques motz antiques en ton poème; à l'exemple de Virgile... Pour cela faudrait voir tous ces vieux romans et poëtes françoys, ou tu trouverras un *ajourner*, pour *faire jour* (que les Praticiens se sont fait propre) : anuyter pour faire nuyt : *assener* pour frapper où on visait et proprement d'un coup de main : isnel pour *leger*, et mil'autres bons motz que nous avons perduz par notre négligence. (p. 46.)

« La rhythme doit être riche, mais non contrainte. Elle sera voluntaire, non forcée, reçeue, non appelée : propre non aliene : naturelle, non adoptive; bref, elle sera telle que le vers tumbant en icelle, ne contentera moins l'oreille, qu'une bien armonieuse musique tumbante en un bon et parfait accord. (p. 47.)

« Nos vers rymez nous viennent, si l'on adjoute foy à Jan le Maire de Belges, de Bardus V, roi des Gaules, qui en fut l'inventeur. Nous pouvons avoir aussi des vers non rymez. (p. 48.)

« Le poëte doit s'efforcer de rendre la phrase et manière de parler latine et grecque. La grecque a des façons de parler fort approchantes de notre vulgaire. — Uses donques hardiment de l'infinitif pour le nom, comme l'aller, le chanter, le vivre, le mourir. De l'adjectif substantivé le *liquide des eaux*, le *vuide de l'air*, le *fraiz des ombres*, l'*epes des forêts*, l'*enroué des cimballes*. Des verbes et participes, qui de leur nature n'ont point d'infinitifs après eux, avecques des infinitifz comme *tremblant de mourir, volant d'y aller,* pour *craignant de mourir,* et *se hastant d'y aller*. Des noms pour les adverbes, comme ilz *combattent obstinez*, pour *obstinément : il vole leger* pour *legerement*... Quand aux epithètes qui sont en notz poëtes françoys, la plus grand part ou froids, ou ocieux, ou mal à propos, je veux que tu en uses de sorte, que sans eux ce que tu dirois seroit beaucoup moindre, comme la *flamme dévorante,* les *souciz mordans,* la

gehinnante sollicitude; et regarde bien qu'ilz soient convenables non seulement à leurs substantifz, mais aussi à ce que tu descripras, afin que tu ne dies *l'eau undoyante*, quand tu la veulx descrire impetueuse, ou la *flamme ardente* quand tu la veulx monstrer languissante... Regarde principalement qu'en ton vers n'y ait rien dur, hiulque, ou redundant. Que les periodes soient bien joinctz, numereux, bien remplissans l'oreille. (p. 5[illegible])

« Cherche la solitude et le silence amy des muses, et l'emendation (correction), partie, certes, la plus utile de noz études. L'office d'elle est adjouster, oster, ou muer à loysir, ce que ceste premiere impetuosité et ardeur d'escrire n'avoit permis de faire. Surtout nous convient avoir quelque sçavant et fidele compagnon, ou un amy bien familier, voire trois ou quatre qui veillent et puissent congnoistre noz faultes, et ne craignent point blesser nostre papier avec les ongles. Encores te veux-je advertir de hanter quelquesfois, non seulement les sçavans, mais aussi toutes sortes d'ouvriers et gens mecaniques, comme mariniers, fondeurs, peintres, engraveurs et autres, sçavoir leurs inventions, les noms des matieres, des outilz et les termes usitez en leurs ars et mestiers pour tyrer de là ces belles comparaisons et vives descriptions de toutes choses. O combien je desire voir secher ces *printemps*, chastier ces *petites jeunesses*, rabattre ces *coups d'essay*, tarir ces *fontaines*, bref, abolir ces beaux titres assez suffisans pour degouster tout lecteur sçavant d'en lire d'avantage. Je ne souhaite moins que ces *despourveuz*, ces *humbles esperans*, ces *bannis de lyesse*, ces *esclaves*, ces *traverseurs* soient renvoyez à la table ronde; et ces belles petites devises aux gentilzhommes et damoyselles, d'où on les a empruntées. (p. 56.)

« — Exhortation aux François d'escrire en leur langue avecques les louanges de la France. — Sommes-nous donques moindres que les Grecz? Pourquoy sommes-nous si grans admirateurs d'autruy? Pourquoy mandions-nous les langues étrangères comme

si nous avions honte d'user de la notre. Pétrarque et Boccace n'auroient point le grand honneur qu'ils ont acquis, s'ils n'eussent écrit en leur langue. Tous les sçavans hommes en France toutefois n'ont point méprisé leur vulgaire. Celuy qui fait renaître Aristophane, et faint si bien le nez de Lucian, en porte bon témoignage. Je ne craindray point d'alleguer encore pour tous les autres ces deux lumières françoyses, Guillaume Budé et Lazare Bayf. Dont le premier a écrit non moins amplement que doctement l'Institution du Prince. L'autre n'a pas seulement traduit l'Electre de Sophocle, quasi vers pour vers, chose laborieuse, comme entendent ceux qui ont essayé le semblable; mais davantaige a donné à nostre langue le nom d'Epigrammes et d'élégies, avecques ce beau mot composé *Aigredoulx*. (p. 61.)

« Conclusion de tout l'œuvre. Là donq', Françoys, marchez courageusement vers cete superbe cité Romaine : et des serves dépouilles d'elle (comme vous avez fait plus d'une fois), ornez voz temples et autelz. Ne craignez plus ces oyes criardes, ce fier Manlie, et ce traître Camille, qui soubz umbre de bonne foy vous surprenne tous nudz, contans la rançon du Capitole. Donnez en cete Grèce menteresse, et y semez encor un coup la fameuse nation des Gallogrecz. Pillez moy sans conscience les sacrez thrésors de ce temple Delphique, ainsi que vous avez fait autrefoys ; et ne craignez plus ce muet Apollon, ses faulx oracles, ny ses flesches rebouchées (émoussées). Vous souvienne de votre ancienne Marseille, secondes Athènes, et de votre Hercule Gallique, tirant les peuples après luy par leurs oreilles, avecques une chesne attachée à sa langue [1].

1. Allusions aux écoles de Marseille, si célèbres dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, et à la description de l'Hercule gaulois faite par Lucien, d'après un tableau symbolique qu'il prétendait avoir vu en Gaule.

Voilà dans son ensemble ce manifeste fameux. La seconde partie, consacrée tout entière à l'institution du poète, est animée d'un esprit critique plus que la première. Joachim du Bellay, au risque d'être injuste, déclare stérile toute la poésie des âges précédents. Les yeux fixés sur un idéal moitié grec et moitié latin, il n'a guère que de la pitié pour les « cervelles rechaignes » qui n'ont pas su monter plus haut la gloire de notre langue. S'il accorde à ses devanciers, à ses contemporains, quelques éloges, ils sont chétifs, et l'on sent bien qu'il ne les donne qu'à regret. Laissons de côté les digressions, les erreurs, l'injustice à l'égard du moyen âge, et nous serons forcés de voir dans cet ouvrage le programme généreux d'une nouvelle école. Le point de vue est tout à fait changé : la mire est portée plus haut. Il y a un noble enthousiasme dans ce projet d'amplifier la langue ; il était temps qu'on se fît du poète et de la poésie une idée plus relevée.

Joachim du Bellay marque par son entrée dans la carrière un âge de hardiesse. Sa confiance ne va sans doute ni sans illusion ni sans témérité ; mais il a bien conçu où devaient viser désormais tous les yeux. S'instruire aux sources grecque et latine, transformer en soi par une méditation assidue, la chair, le sang, la substance des anciens, reproduire leurs pensées, l'harmonie de leurs vers, la vérité de leurs descriptions, le coloris de leur tableau ; rien ne saurait être plus utile. Jamais conseil ne vint plus à propos. Pouvait-il s'exécuter aussi facilement qu'il se donnait ? C'était là l'épreuve difficile. Pour les poètes disciples et amis de Joachim du Bellay, elle fut périlleuse et tourna contre eux. Qu'importe ! c'était déjà beaucoup d'avoir indiqué la voie, d'y être entrés les premiers : la science devait chez eux étouffer l'élan du génie. Ce n'a été qu'un siècle plus tard que s'est conclue l'alliance du savoir et de l'inspiration.

Du Bellay, qui a parlé si noblement du poète, n'a pas réussi à en réaliser tout le portrait. Il a de belles qualités, il n'a pas atteint la perfection de son art.

Son génie échauffé par la fréquentation des anciens a plus d'ambition que de force. Cependant son œuvre, pour n'être pas aussi hardie que celle de Ronsard, n'en a pas moins ses parties originales, dont la fraîcheur et la grâce ne se sont pas flétries. Il a beaucoup écrit. Imitations des anciens, jeux rustiques, traductions, épitaphes, inscriptions, satires, odes, sonnets, on trouve tout cela dans les deux gros volumes de vers qu'on a récemment publiés (Lemerre, 1867). Il manie tous les mètres; son Alexandrin a de l'aisance dans sa liberté, il a de la force dans les satires où il s'anime d'un zèle sans doute trop amer *contre les infracteurs de Foy*. En traduisant Virgile, il s'efforce de contrefaire au naturel « les vrais linéaments » de son auteur. Non qu'il veuille partout « rendre période pour période, épithète pour épithète, nom propre pour nom propre. » Il lui semble, « veu la contrainte de la ryme, et la différence de la propriété et structure d'une langue à l'autre, que le translateur n'a pas mal fait son devoir, qui sans corrompre le sens de son aucteur, ce qu'il n'a pu rendre d'assez bonne grâce en un endroict, s'efforce de le récompenser en l'autre. » Dans cet exercice il essaie d'enrichir le français de quelques mots composés comme *pié-sonnant, porte-tois, porte-ciel* et autres qu'il a « forgé sur les vocables latins comme *cerve* pour *bische*. » Il fait rentrer dans l'usage des mots anciens capables de donner quelque majesté aux vers, comme *gallées*, pour galères, *endementiers*, pour en cependant, *isnel*, pour léger, *carrolant*, pour dansant.

En d'autres poëmes plus légers, il badine avec esprit et l'on ne fera pas mieux que lui, plus tard, dans ce genre, lorsqu'il pleure la mort de son chat *Belaud*, ou fait le portrait de son ami *Bonnet*.

Ses odes ont un certain élan; il a déjà trouvé la strophe ailée; à l'imitation d'Horace, il cherche des coupes harmonieuses, il varie les mètres. Si les idées qu'il pille des anciens manquent d'originalité et de libre essor, du moins, il a le mérite de tenter des images.

d'esquisser des tableaux; et parfois il a le bonheur de trouver juste. Dans son studieux labeur, il s'applique à chercher des figures nouvelles, il a le soin du choix des mots. Il voudrait, on le sent à chaque vers, exprimer des pensées belles et pleines en un langage riche et sonore. Telles sont les strophes suivantes de l'ode que nous avons déjà citée :

Princesse, je ne veulx point suyvre
D'une telle mer le danger,
Aimant mieulx entre les miens vivre,
Que mourir chez les étrangers.
Mieulx vault que les siens on prise
Le nom d'Achille poursuyvant,
Que d'estre ailleurs un Diomède
Voire un Thersite bien souvent.
Quel siecle esteindra ta memoire,
O Boccace? et quelz durs hyvers
Pourront jamais seicher la gloire,
Petrarque, de tes lauriers verds!
Qui verra la vostre muëtte
Dante, et Bembe à l'esprit hautain!
Qui fera taire la musette
Du pasteur Neapolitain[1].

(T. I, Ode XIII, pag. 240).

« Mais c'est surtout par la grâce et par la douceur qu'il paraît exceller, dit Sainte-Beuve, ainsi que l'avaient bien senti ses contemporains, en le surnommant l'*Ovide françois*. L'éloge qu'il adresse quelque part à un poète de ses amis, s'applique tout à fait à lui-même :

L'amour se nourrit de pleurs,
Et les abeilles de fleurs,
Les prez ayment la rosée,

1. Jacques Sannazar.

Phébus ayme les neuf sœurs
Et nous aymons les douleurs
Dont ta muse est arrousée. »

C'est Macrin que Du Bellay célèbre dans ces vers. Nous y joindrons ceux-ci tirés du même endroit :

Heureux berger désormais
Tu seras pour tout jamais
L'honneur des champs et des prés.
L'honneur des petits ruisseaux,
Des bois et des arbrisseaux,
Et des fontaines sacrées :
Pour sonner si bien tes vers
Sur les chalumeaux divers
Dont la doulceur esprouvée
Aux oreilles de bon goust
Coule plus doulx que le moust
De la première cuvée.

(T. II. p. 58).

Malgré les promesses ambitieuses et les propos méprisants de sa *Défense*, Du Bellay n'a pas toujours tendu ses efforts vers la composition des pièces les plus relevées ; il a dénoué sa ceinture parfois, et repris avec bonheur les ballades, villanelles et chansons du vieux temps. Il y a trouvé le sujet de ses pièces les plus heureuses. Sous le titre de *divers jeux rustiques*, il a coulé plus d'un gracieux poëme, où l'on ne trouve trace « de doctrine et d'antique érudition. » En recueillant, « comme les feuilletz de la Sibylle, toutes ces petites pièces assez mal cousues ; » il ne s'est pas trompé lorsqu'il disait au lecteur que « peult estre elles ne lui donneront moins de plaisir que beaucoup d'autres plus graves, plus polies et mieux agencées. » C'est là, en effet, qu'on voit mieux la nature d'esprit de Du Bellay. La dédicace en est jolie. Elle est

adressée à monsieur Duthier, conseiller du roy et secrétaire d'État :

Encores qu'on ne raisonne
Que de Mars et de Bellone,
De discorde et de fureur,
De soldatz, et de gendarmes,
D'assaulx, de sièges, d'alarmes,
De feu, de sang, et d'horreur :
Ne laisse pourtant de lire
Les petiz vers que ma lyre
Te vient présenter icy,
Meslant au bruit des trompettes
Le son des doulces musettes,
Pour addoucir ton soucy.
Les vers qu'icy je te chante,
Duthier, je ne les présente
A ces sourciz renfrongnez,
Auxquelz tel jeu ne peut plaire,
Et qui souvent à rien faire
Sont les plus embesongnez.

Le ton de la préface convient aux pièces qu'elle annonce. C'est dans ce recueil qu'on lit cette petite chanson d'un tour si aisé et qui paraît si originale quoiqu'elle soit traduite d'un poëme latin de Naugerius (André Naugerio, *Vota ad auras*). C'est un vanneur de blé qui adresse ses vœux à la troupe légère des vents.

A vous troupe légère
Qui d'aile passagère
Par le monde volez,
Et d'un sifflant murmure
L'ombrageuse verdure
Doulcement esbranlez,
J'offre ces violettes,
Ces lis et ces fleurettes,
Et ces roses icy,

Ces vermeillettes roses,
Tout freschement écloses,
Et ces œilletz aussi.
De vostre doulce halaine
Eventez ceste plaine
Eventez ce séjour:
Cependant que j'ahanne [1]
A mon blé que je vanne
A la chaleur du jour.

On dirait échappés de quelque anthologie grecque les vers que voici :

A CÉRES, A BACCHUS ET A PALÈS.

Cérès d'espicz je couronne,
Ce pampre à Bacchus je donne,
Je donne à Palès la grande
Deux potz de laict pour offrande :
Afin que Cérès la blonde
Rende la plaine féconde,
Bacchus à la vigne rie,
Et Palès à la prairie.

Ce paganisme nouveau est un des traits qui marquent la Renaissance. Il est également sensible dans les vœux qui suivent sur le même sujet :

De fleurs, d'espics, de pampre je couronne
Palès, Cérès, Bacchus : à fin qu'icy
Le pré, le champ, et le terroy aussy
En fein, en grain, en vandange foisonne.
De chault, de gresle, et de froid qui estonne
L'herbe, l'espic, le sep, n'ayons soucy :
Aux fleurs, aux grains, aux raysins adoulcy,
Soit le printemps, soit l'esté, soit l'automne.

1. Je travaille en haletant.

Le [illegible], l'[illegible]eau, la chèvre ne de[illegible]re
L'herbe, le blé, ny le bourgeon encore.
[illegible], vandangeurs, [illegible] l[illegible]ques
Le pré, le champ, le vignoble angevin:
Granges, greniers, celiers on ne vit onques [1]
Si pleins de fein, de froument, et de vin.

(T. II, p. [illegible]).

La grande originalité de Du Bellay est d'avoir fait rentrer chez nous, comme en triomphe, un poème d'origine provençale, mais devenu italien par les perfectionnements magnifiques dont Cino de Pistoie, Dante et Pétrarque l'avaient embelli. Le *Son* de Giraud de Borneilh, transporté de l'autre côté des Alpes, était devenu le sonnet. Poème industrieux et difficile, il est désormais l'exercice le plus aimé de nos Français de la Renaissance. Nul ne l'a manié avec plus de souplesse et d'art que Du Bellay. Il en a laissé trois recueils, et dans chacun il a montré qu'on peut faire dire aux sonnets ou des riens élégants, ou les plier à de fortes pensées. Ceux qu'il a désignés sous ce titre l'Olive, anagramme du nom de la Dame qu'il chantait, Viole, sont tout imprégnés de l'esprit de Pétrarque, de sa grâce attentive, de ses sentiments quintessenciés. C'est le jeu d'un esprit neuf encore et jeune qui se plaît aux brillantes difficultés de son art. Le naturel viendra plus tard. Joachim Du Bellay s'amuse d'abord à toutes les mignardises du style et de la pensée. Ni Malleville, ni Voiture ne diront rien de plus délicatement fleuri :

Nimphes meslez vos plus vermeilles roses
Parmi les lis qui sont plus blanchissans,
Et les œillets qui sont plus rougissans,
Parmy les fleurs plus freschement decloses:
De tout cela et des plus belles choses
Que vous ayez en vos prez verdissans,

1. Jamais.

Faictes bouquetz et chappeaux florissans,
Or' que des champs les beautez sont en [illegible].
Et toy qui fais la [illegible] le grand tour,
Bien que tu n'ay' au taureau faict retour,
En mille fleurs, et mil et mil encore,
Peins mes ennuiz, et qu'on y puisse lire
Le nom qu'Anjou doit sur tout autre élire,
Pour décorer celle qui le décore.

(T. I, p. 118).

Ecrire ainsi, c'était *Pétrarchiser*, c'est-à-dire imiter Pétrarque. C'était emprunter au poète le plus subtil, le plus délié qu'il y ait eu dans le monde, son style travaillé, sa rhétorique sentimentale, et ses images raffinées. A cet âge de notre langue, c'était peut-être un bien. Le platonisme éthéré du poète italien, sa retenue, sa réserve, la pureté habituelle de ses pensées, ses combinaisons de style si recherchées, devaient éloigner heureusement Du Bellay de l'abandon de ses devanciers, de la licence et de la grossièreté gauloises. Il pouvait aussi y avoir un danger à suivre trop longtemps cette école. Du Bellay le comprit. Plus tard il se tourna sinon contre son maître, du moins contre ses disciples. Longtemps avant Boileau, il sentit le faible de tous ces *vains transports*. Les larmes feintes des bâtisseurs de sonnets, le feu de leurs froides chaleurs, leurs feintes douleurs, leurs flammes, leurs glaçons, leurs flèches, leurs liens, trouvèrent en lui un censeur inflexible et sévère. Il leur disait :

De vos beautez, ce n'est que tout fin or,
Perles, crystal, marbre et ivoyre encor
Et tout l'honneur de l'Indique thrésor,
Fleurs, lis, œillets et roses :
De voz douceurs ce n'est que sucre et miel,
De voz rigueurs n'est qu'aloës, et fiel,
De voz esprits, c'est tout ce que le ciel
Tient de graces encloses.

Revenu de cet amour « à quinte essence, » il regrette la franchise du temps passé :

> *Noz bons ayeux, qui cest art demenoient*
> *Pour en parler Petrarque n'apprenoient,*
> *Ains franchement leur Dame entretenoient*
> *Sans fard ou couverture.*
>
> (T. II, p. 333.)

Il le déclare donc : « j'ai oublié l'art de Pétrarquiser ! » Cette pièce parut pour la première fois dans le recueil de 1553. Cette disposition d'esprit lui a sans doute inspiré la plupart des sonnets qu'il intitule *Regrets*. Là, en effet, il ne s'agit que de tristes pensées, que de chagrins réels, que de douleurs véritablement senties. Attaché au service de son oncle le cardinal Du Bellay, vivant depuis trois ans dans Rome, aux liens d'une captivité plus brillante que lucrative, le poète pleure ses espérances évanouies, son temps perdu, ses rêves dissipés, et la sombre pauvreté qui le menace :

> *Et quel profit en ay-je ! ô belle récompense !*
> *Je me suis consumé d'une vaine despense,*
> *Et n'ay fait autre acquest que de mal et d'ennuy,*
> *L'estranger recueillist le fruict de mon service,*
> *Je travaille mon corps d'un indigne exercice,*
> *Et porte sur mon front la vergogne d'autruy.*
>
> (T. II, p. 18[illegible].)

On n'oubliera jamais ce sonnet, qui est peut-être le chef-d'œuvre de Du Bellay :

> *Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,*
> *Ou comme cestuy là qui conquit la toison,*
> *Et puis est retourné, plein d'usage et raison,*
> *Vivre entre ses parents le reste de son aage.*
> *Quand revoiray-je, hélas, de mon petit village*
> *Fumer la cheminée ; et en quelle saison*

Reverray-je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province, et beaucoup d'avantage ?
Plus me plaist le séjour qu'ont basty mes ayeux,
Que des palais romains le front audacieux :
Plus que le marbre dur, me plaist l'ardoise fine,
— Plus mon Loyre Gaulois, que le Tybre latin,
Plus mon petit Lyré, que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la doulceur angevine.

(T. II, p. 182.)

Composés pendant le séjour du poëte à Rome, de 1549 à 1552, ces sonnets sont le journal poétique de la vie de Du Bellay. On peut y suivre ses occupations, ses promenades, on assiste à ses réflexions : on y prend une idée fort avantageuse de l'esprit et du cœur de cet homme. « Rien de plus sensé, écrit l'abbé Goujet, (t. XII, p. 131) que ce qu'il dit contre l'ambition, l'avarice, l'amour des dignités, la dissimulation, l'hypocrisie, l'ingratitude. Rien de plus vrai que le portrait qu'il fait de l'amitié. Rien de plus naturel que la description des vices qui régnoient à Rome de son temps, de ce qui se passoit dans le conclave, des brigues que l'on faisoit pour parvenir au souverain pontificat, des mouvements et des agitations qui précédoient : qui accompagnoient, et qui, pour l'ordinaire, suivoient l'élection d'un pape. »

Ce sont là, dira-t-on, de bien graves sujets pour un poëme destiné presque toujours à des conceptions légères. Du Bellay n'a pas craint de présumer trop de ses forces, en consacrant le sonnet à chanter les merveilles antiques de Rome. Au milieu des débris d'un autre âge le poëte sent son âme s'emplir d'admiration et de mélancolie. Ces vieux palais, ces antiques arceaux, ces thermes, ces temples, tout rappelle à Du Bellay cette fameuse cité qui « fut tout le monde. » Comme un moderne, il se plaît à remuer ces ruines pour en évoquer les souvenirs évanouis, pour se convaincre du néant de toute grandeur humaine. Dans « le premier livre des antiquitez de Rome, contenant une générale

description de sa grandeur et comme une déploration de sa ruine » il y a une véritable inspiration. Si le style en est souvent lourd et pénible, la pensée a toujours quelque chose de noble et d'imposant, de sévère et de triste. La perpétuité du génie romain qui, de ses ruines mêmes, renaissait encore dans les œuvres que bâtissent ou qu'imitent les mains des modernes est bien saisie dans le sonnet xxviie. (T. II, p. 2[illegible]7).

Toi qui de Rome emerveillé contemples
L'antique orgueil qui menassoit les cieux,
Ces vieux palais, ces monts audacieux,
Ces murs, ces arcz, ces thermes et ces temples,
Juge en voyant ces ruines si amples,
Ce qu'a rongé le temps injurieux,
Puisqu'aux ouvriers les plus industrieux
Ces vieux fragments encor servent d'exemples.
Regarde après, comme de jour en jour
Rome fouillant son antique séjour,
Se rebastit de tant d'œuvres divines :
Tu jugeras, que le dæmon Romain
S'efforce encor d'une fatale main
Ressusciter ces poudreuses ruines.

Parfois le poète revient à lui-même de la contemplation des ruines, et le sonnet s'achève par une pensée toute personnelle dont l'apparition inattendue surprend et charme à la fois :

Sacrez costeaux, et vous sainctes ruines,
Qui ce seul nom de Rome retenez,
Vieux monuments, qui encor soustenez
L'honneur poudreux de tant d'âmes divines :
Arcs triomphaux, pointes du ciel voisines,
Qui de vous voir le ciel mesme estonnez,
Las, peu à peu cendre vous devenez,
Fable du peuple, et publiques rapines !
Et bien qu'au temps pour un temps facent guerre
Les bastimens, si est-ce que le temps

Œuvres et noms finablement atterre.
Tristes désirs, vivez doncques contents:
Car si le temps finist chose si dure,
Il finira la peine que j'endure.

(T. II, p. 267.)

Ces sonnets publiés en 1568 ne précédèrent que de deux ans la mort du poëte; accablé d'ennuis, abreuvé de dégoûts, frustré dans ses espérances, il mourut d'apoplexie dans la nuit du 1er janvier 1560.

Ecrivain ingénieux, esprit noble et délicat, Du Bellay mérite une place d'honneur parmi les poëtes de la Pléiade. Il a plus que personne animé ses contemporains à bien faire; il leur a mis devant les yeux une belle image de la poésie; il a su jusqu'à un certain point en réaliser quelques traits essentiels. Ses vers ont peut-être moins perdu que ceux de Ronsard. Son œuvre reste plus entière. Il a fait beaucoup pour notre langue : il est le premier qui l'ait relevée de sa bassesse sans la forcer par des violences pédantesques. Enfin, quand on le lit, on rencontre un homme, et non pas seulement un rimeur.

Cet ensemble d'heureuses qualités a fait dire à Colletet, dans son traité du sonnet, « que de tout ce grand nombre de sonnets divers qui parurent dans le XVIe siècle, il n'y a guère que ceux de notre poëte qui aient forcé le temps. »

Du Bellay avait dit : « pour tenter le long poëme françoys (épopée), il faut félicité de nature, doctrine de tous bons arts et sciences, de tous bons aucteurs grecz et latins, science des parties et offices de la nature humaine, repos et tranquillité d'esprit, magnanimité de couraige, prudence et sage gouvernement, toutes les grâces, toutes les perfections : alors le poëte, ainsi préparé, s'il veut avoir pitié de son pauvre langaige, il lui fera hausser la teste et d'un brave sourcil s'égaler aux superbes langues grecque et latine. » Le XVIe siècle crut avoir trouvé cet incomparable génie, non-seulement pour l'épopée, mais

pour toute composition poétique, dans Pierre de Ronsard, né le 11 septembre 1524 au château de la Poissonnière, dans le Vendômois[1].

Jamais destinée de poète ne fut plus brillante. Jamais homme n'a été porté plus haut de son vivant, plus vanté, plus chanté, plus célébré, plus prôné après sa mort. Pendant cinquante ans il fut le roi de la poésie, mieux encore, il en fut le Dieu.

A neuf ans, il quittait la maison paternelle pour continuer ses études au collège de Navarre ; au bout de six mois, il s'en dégoûtait, et son père l'appelant à Avignon, le faisait entrer en qualité de page chez Charles, duc d'Orléans, un des fils de François Ier. Peu de temps après, le prince le donnait à Jacques Stuart, roi d'Écosse, qui était venu pour épouser la princesse Marie de Lorraine. Il demeura trois ans en Ecosse et en Angleterre.

De retour en France, le duc d'Orléans l'envoya en Flandre et en Zélande pour traiter quelques affaires secrètes. A seize ans, en 1540, ayant quitté le duc d'Orléans, il accompagna Lazare de Baïf que le roi envoyait à la diète de Spire. Il n'en fut pas plutôt revenu, qu'il fit un autre voyage en Piémont avec Du Bellay-Langey. S'il prit dans les voyages la connaissance de l'histoire et de la langue des pays qu'il visita, il y contracta aussi diverses maladies qui lui causèrent une surdité dont il ne se guérit pas.

Cet accident est le principal événement de la vie de Ronsard. Il changea ses desseins, et se jeta tout entier dans les études. Dès 1544, on le voit aller, tous les jours, prendre les leçons du célèbre Jean Daurat, qui demeurait chez Lazare de Baïf, où il instruisait dans

1. Ronsard prétendait descendre d'illustre origine, des rois de Hongrie. Dans le *Journal officiel* du 2[illegible] juin 1872, M. de Saulcy a prouvé que le poète s'était complaisamment anobli. Son père et son grand-père étaient simples monnoyers du roi à Bourges. Mais on connait la prétention des monnoyers à la noblesse

les lettres, Jean-Antoine de Baïf, fils de ce maître des requêtes. Jean Daurat ayant été nommé principal du collège de Coqueret, Ronsard et Baïf l'y suivirent. Pendant cinq ans Ronsard ne cessa d'étudier le grec, le latin, les poëtes français, toutes les autres parties des belles-lettres. On sait par Claude Binet, l'ami et le biographe de Ronsard, de quelle noble émulation se piquaient ces deux compagnons d'études. « Ronsard, dit-il, ayant été nourri jeune à la cour et dans l'habitude de veiller tard, demeurait à l'étude sur les livres jusqu'à deux ou trois heures après minuit, et en se couchant il réveilloit le jeune Baïf, qui, se levant et prenant la chandelle, ne laissoit pas refroidir la place. » Adrien Turnèbe contribua aussi, par ses leçons, aux progrès du poëte.

Claude Binet nous donne sur cette éducation grecque les intéressants détails que voici : Daurat, jugeant que Ronsard « serait l'Homère de la France, un jour, voulant le nourrir de viande propre, il lui lut de plein vol le *Promethée* d'Eschyle, pour le mettre en plus haut goût d'une poésie qui n'avait pas encore passé les mers deçà ; qui, pour témoignage du profit qu'il avoit fait, traduit cette tragédie en françois, l'effet de laquelle sitôt que Ronsard eut savouré : Et quoi, dit-il à Daurat, mon maître, m'avez-vous si longtemps caché ces richesses ? Ce fut ce qui l'excita encore, outre le conseil de son précepteur, à tourner en français le *Plutus* d'Aristophane et le faire représenter en public, au théâtre de Coqueret, qui fut la première comédie françoise jouée en France. » (Egger, *De l'hellénisme en France,* t. I, p. 303.)

A cette représentation commencèrent les longs applaudissements qui n'ont jamais manqué de saluer les œuvres de Ronsard.

Un plus éclatant honneur lui vint bientôt de l'académie de Toulouse. Il y gagna le prix des jeux floraux. Les poëtes heureux n'obtenaient qu'une fleur ; les magistrats de Toulouse lui décernèrent une Minerve d'argent massif. A ce présent extraordinaire ils joi-

girent un décret qui le nommait par excellence le *Poète français*.

Des honneurs si brillants ne manquèrent pas d'exciter l'envie contre Ronsard; Mellin de Saint-Gelais exerça sur lui sa *tenaille*, mais le roi Henri III fixa la faveur sur le jeune concurrent. Les bénéfices vinrent avec les éloges. Ronsard était entré dans l'Église, sans jamais avoir pris le sacerdoce. Il reçut de Charles IX les prieurés de Croix-Val et Saint-Cosme-lez-Tours, et l'abbaye de Bellozane; il fut même curé d'Evaillé, dans la Sarthe.

Sa gloire fut dès lors au comble. De Thou ne craignait pas de dire qu'il avait égalé les plus fameux poètes de l'antiquité, qu'il en avait même surpassé plusieurs, et qu'il avait été le poète le plus accompli depuis Auguste. « Les deux Scaliger, dit l'abbé Goujet, Adrien Turnèbe, Marc-Antoine Muret, Étienne Pasquier, Scévole de Sainte-Marthe, Pierre Pithou, Du Perron et plusieurs autres savants lui ont assigné les premières places sur notre Parnasse; les étrangers l'ont voulu faire passer pour le plus grand poète de notre nation, et quelques-uns lui ont même donné rang immédiatement après Homère et Virgile. »

Des princes, des princesses eurent pour lui la même estime. Ils y joignirent une affection vive et fort honorable pour Ronsard. Marie-Stuart lisait ses vers dans sa prison. Élisabeth, reine d'Angleterre, lui envoya un diamant de grand prix. Charles IX prenait plaisir à s'entretenir avec lui; il ordonnait dans tous ses voyages qu'on eût soin de loger Ronsard dans le palais qu'il occupait, il lui disait en vers :

Il faut suivre ton roi qui t'aime par sus tous,
Pour les vers qui de toi coulent braves et doux;
Et crois, si tu ne viens me trouver à Amboise,
Qu'entre nous adviendra une bien grande noise.

Dans une autre occasion il lui adressait les vers

suivants, qui font « beaucoup d'honneur au prince et au poëte :

L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner,
Doit être à plus haut prix que celui de régner.
Tous deux également nous portons des couronnes,
Mais Roy je les reçois, poëte tu les donnes.
Ton esprit enflammé d'une céleste ardeur,
Eclate par toi-même et moy par ma grandeur.
Si du côté des dieux je cherche l'avantage,
Ronsard est leur mignon, et je suis leur image.
Ta lyre qui ravit par de si doux accords,
T'asservit les esprits, dont je n'ay que les corps ;
Elle t'en rend le maître, et te sçait introduire,
Où le plus fier tyran ne peut avoir d'empire.

Après sa mort, qui survint le 27 décembre 1585, ce fut un nouveau débordement d'éloges. S'il attendit pendant vingt-quatre ans, dans son prieuré de Saint-Cosme, l'honneur d'avoir un tombeau de marbre, décoré de sa statue, à Paris, dès le 25 février 1586, on lui fit, dans la chapelle du collége de Boncour (aujourd'hui Lycée Saint-Louis[1]), un service funèbre où grand nombre de seigneurs et une partie du parlement assistèrent. Le roi y envoya sa musique; Jacques Davy du Perron, depuis cardinal, prononça son oraison funèbre dans la cour même du collége que l'on avait eu soin d'orner. « Cette pompe fut honorée d'un concours si considérable de personnes de tout état, que le Cardinal de Bourbon et plusieurs autres princes et seigneurs furent obligés de s'en retourner n'ayant pu fendre la presse. A l'issue de l'oraison funèbre, qui fut fort applaudie, on déclama une éclogue françoise sur le même sujet, composée par Claude Binet... Toutes les muses grecques, latines, françoises et italiennes s'empressèrent aussi de jeter des fleurs sur le tombeau de Ronsard; et tous ces témoignages dictés par la douleur, l'estime et l'affection, furent

recueillis dès lors et répandus dans toute la France. »
(L'abbé Goujet, t. XII, p. 202 et 203.)

Il avait parlé lui-même avec hauteur de ses vers. il disait s'adressant à son livre (sonnet xxx) :

Quelqu'un, après mille ans, de mes vers estonné,
Viendra dedans mon Loir, comme en Permesse boire,
Et voyant mon pays, à peine pourra croire
Que d'un si petit lieu, tel poëte soit né.

Il oublia ce faste lorsqu'il composa l'épitaphe qui fut inscrite sur son tombeau. Elle donnerait mal, à elle seule, l'idée du talent de Ronsard :

Ronsard repose icy, qui hardy dès l'enfance
Destourna d'Hélicon, les Muses en la France,
Suivant le son du luth et les traits d'Apollon;
Mais peu valut sa muse encontre l'aiguillon
De la mort, qui cruelle en ce tombeau l'enserre :
Son âme soit à Dieu, son corps soit à la terre.

En 1567, Ronsard publia lui-même ses œuvres. Elles sont distribuées en six parties qui forment quatre volumes in-4°. Depuis sa mort il en a paru une nouvelle édition en dix volumes in-12. Deux autres éditions ont été données en 1609 et 1623, en deux volumes in-folio. Ces trois dernières éditions sont chargées plutôt qu'ornées de commentaires longs et verbeux. C'est le principal trait des poésies de Ronsard d'avoir eu besoin d'être expliquées à ses contemporains. Muret, Belleau, Nicolas Richelet, Jean Besly, Pierre de Marcassus et Claude Garnier ont épuisé, non sans utilité pour le lecteur, leur savoir grec et latin, sur les sonnets, sur le *Bocage royal*, sur les *Mascarades*, les *Elégies* et la *Franciade* du poëte. Il fallait en effet des annotateurs savants pour rendre lisibles aux dames et aux ignorants des passages comme celui-ci :

Je ne suis point ma guerrière. Cassandre,

Ni Mirmidon, ni Dolope soudard,
Ni cet archer dont l'homicide dard,
Tua ton frère, et mit l'Asie en cendre, etc.

La première partie des œuvres de Ronsard est consacrée à ses *Amours*. C'est une quantité prodigieuse de sonnets, de chansons et d'élégies. Cassandre, Hélène, Marie, Astrée sont les beautés auxquelles le poete les adresse. Ils forment deux livres suivis des *Regrets* que lui causa la mort de Marie.

Du Perron déclarait que ces sonnets amoureux « contentèrent de telle sorte ceux qui les lurent qu'ils ne virent jamais rien de plus agréable. » Toute la cour, selon lui, en fut charmée. Pasquier met Ronsard beaucoup au-dessus de Du Bellay, si l'on accorde à celui-ci la douceur, on réserve à l'autre la gravité. Il lui semble à lui « que quand Ronsard a voulu doux-couler, » on ne trouve rien de tel. « Lisez, dit-il, la *Cassandre* de Ronsard, vous y trouverez cent sonnets qui prennent leur vol jusqu'au ciel. » Toutefois il trouve moins parfaites les *Secondes et troisièmes amours de Marie et* d'*Hélène;* « car en ses premières il voulut contenter son esprit, et aux secondes et troisièmes vaquer seulement au contentement des sieurs de la cour. »

Dans ce grand nombre de sonnets imités souvent de Pétrarque ou du Bembe, il en est quelques-uns qui surnagent par le charme du style, l'eclat du coloris et le choix des pensées. Il y a toute la fraîcheur d'une matinée de juin dans ce début :

Marie, levez-vous, vous estes paresseuse,
Jà la gaye Alouette au ciel a fredonné.
Et jà le Rossignol doucement jargonne,
Dessus l'épine assis, sa complainte amoureuse.
Sus debout, allons voir l'herbelette perleuse
Et vostre beau rosier de boutons couronné,
Et vos œillets mignons ausquels aviez donné
Hier au soir, de l'eau, d'une main si soigneuse.

Ronsard a des tons admirables pour peindre la nature, les bocages, « les arbres enlacés de lierres espars » l'aubespine fleurie près des roses sauvages. Cet amour des beautés champêtres est une conquête de sa part sur la morne indifférence des poètes qui l'ont précédé. C'est le signe d'une âme vraiment poétique. On sent circuler dans ses vers une âcre et forte odeur de « genèvres herissez » et de « houx espineux. » On peut comparer aux plus jolis tableaux d'Horace la peinture que nous donnons ici :

Comme un chevreuil, quand le printemps détruit
Du froid hyver la poignante gelée,
Pour mieux broutter la feuille emmiellée,
Hors de son bois avec l'aube s'enfuit ;
Et seul et seur, loin de chiens et du bruit,
Or' sur un mont, or' dans une valée,
Or' près d'une onde à l'escart recelée,
Libre, folâtre, où son pied le conduit ;
De rets ne d'arc sa liberté n'a crainte,
Sinon alors que sa vie est atteinte
D'un trait meurtrier empourpré de son sang,
Ainsi j'allois, sans espoir de dommage,
Le jour qu'un œil sur l'avril de mon âge,
Tira d'un coup mille traits dans mon flanc.

(Sonnet LIX, édit. elzévirienne, t. I, p. 35).

Ce n'est pas qu'il soit toujours aussi bien inspiré. Il a ses chutes et ses erreurs. Il sacrifie à l'antithèse lorsqu'il dit avec Pétrarque :

J'espère et crain, je me tais et supplie,
Or' je suis glace, et ores un feu chaud,
J'admire tout, et de rien ne me chaut,
Je me délace et puis je me relie.

(Sonnet XII, ibid.).

Il a trop de mignardise quand il décrit « l'or frisé de maint crespe anelet, le front de rose, le teint da-

moiselet, le ris qui l'ame aux astres chemine de Cassandre. »

On ne saurait porter plus loin la subtilité que dans ce sonnet imité de Pétrarque, le 158e de la première partie chez le poëte italien :

Sous le crystal d'une argenteuse rive,
Au mois d'avril, une perle je vy
Dont la clairté m'a tellement ravy
Qu'en mes discours autre penser n'arrive.
Sa rondeur fut d'une blancheur naive,
Et ses rayons treluisoient à l'envy,
Son lustre encor ne m'a point assouvy,
N'y ne fera tant qu'au monde je vive.
Cent et cent fois pour la pescher à bas,
Tout recoursé je devalay le bras,
Et jà déjà content je la tenoye
Sans un archer de mon bien envieux,
Qui troubla l'eau et m'esblouit les yeux,
Pour jouir seul d'une si chere proye.
(T. I, p. 52, son. XCI.)

C'est la même gentillesse d'invention, et le même travail de style dans cet autre :

Prens ceste rose, aymable comme toy,
Qui sers de rose aux roses les plus belles,
Qui sers de fleur aux fleurs les plus nouvelles,
Dont la senteur me ravit tout de moy.
Prens ceste rose, et ensemble recoy
Dedans ton sein mon cœur qui n'a point d'ailes ;
Il est constant, et cent playes cruelles
N'ont empesché qu'il ne gardast sa foy.
La Rose et moy différons d'une chose :
Un soleil void naistre et mourir la rose ;
Mille soleils ont vu naistre m'amour
Dont l'action jamais ne se repose.
Ha ! plut à Dieu, que telle amour, éclose
Comme une fleur ne m'eust duré qu'un jour.
(P. 54, son. XCV.)

Il faut tout dire : il est parfois un peu trop savant. Toute la mythologie y passe et souvent elle se double des inventions de l'Arioste. En un même sonnet on trouve mêlés Circé et Mercure, Astolphe et Ulysse, et le Moly, l'herbe qui sauva le fin Grégeois du vin empoisonné de la Magicienne, et le Duliche troupeau, c'est-à-dire les compagnons du Prince de Dulichium changés en pourceaux. Hector, Francus, Paris, Hélène, Eurydice, Orphée, se passeraient d'un commentateur; mais il faut un Marcassus, ou un Binet pour expliquer au lecteur ce que c'est que le Locrois (Ajax fils d'Oïlée) et les rocz Gyrez (p. 59, cix). Comment deviner sans le secours d'un interprète la pensée que l'auteur enferme dans ce vers *et Bref l'Amour n'est qu'un beau jeu de pommes?* (p. 80, S. xlii). Il faut de la philosophie pour goûter le poëme qui commence par ces mots :

Pardonne-moy, Platon, si je ne cuide
Que sous le rond de la voute des cieux
Soit hors du monde, ou au profond des lieux
Que Styx emmure, il n'y ait quelque vuide.
(P. 47, son. lxxxi.)

Il faut savoir les idées d'Empedocle et d'Epicure pour suivre Ronsard dans ces vers :

Les petits corps culbutans de travers,
Par leur descente en biais vagabonde
Heurtez ensemble ont composé le monde,
S'entr'accrochans d'accrochements divers.
(P. 22, son. xxxvii.)

C'est là qu'il faut recourir aux notes savantes de Marcassus. Sans lui, comprendrions-nous la chute du sonnet lxviii[e] (P. 40) :

... O lumière enrichie
D'un feu divin qui m'ard si vivement,
Pour me donner l'estre et le mouvement,
Estes-vous pas ma seule Entelechie?

Écoutons le fidèle annotateur : « Ma seule âme, qui causez en moi tout mouvement, tant naturel que volontaire. Entelechie, en grec, signifie perfection. Aristote enseigne que cette entelechie donne essence et mouvement en toutes choses. »

Après tous ces excès, Ronsard revient souvent au ton simple et naturel. Quand il veut bien renoncer à ce pédantesque étalage d'un savoir grec ou latin, quand il n'écoute en son âme que la voix de la nature, il a des vers adorables, pleins de sentiments exquis, d'un tour aisé, d'une sensibilité profonde, car ce poète a beaucoup de tendresse. La grâce et la douleur s'unissent à merveille dans ce sonnet sur la mort d'un enfant :

Comme on voit sur la branche, au mois de mai, la rose
En sa belle jeunesse, en sa première fleur,
Rendre le ciel jaloux de sa vive couleur,
Quand l'aube de ses pleurs au point du jour l'arrose :
La grâce dans sa feuille et l'amour se repose,
Embaumant les jardins et les arbres d'odeur;
Mais battue ou de pluie ou d'excessive ardeur,
Languissante elle meurt feuille à feuille desclose.
Ainsi dans ta première et jeune nouveauté,
Quand la terre et le ciel honoroient ta beauté,
La Parque t'a tuée, et cendre tu reposes.
Pour obsèques reçois mes larmes et mes pleurs,
Ce vase plein de laict, ce panier plein de fleurs,
Afin que vif et mort ton corps ne soit que de roses.

Il y a un goût de mélancolie charmante dans ce sonnet :

Je vous envoye un bouquet que ma main
Vient de trier de ces fleurs épanies[1]
Qui ne les eust à ce vespre[2] *cueillies*

1. Épanouies.
2. Ce soir.

Cheutes à terre elles fussent demain.
Cela vous soit un exemple certain
Que vos beautez, bien qu'elles soient fleuries,
En peu de temps seront toutes flétries,
Et comme fleurs périront tout soudain.
Le temps s'en va, le temps s'en va, ma dame;
Las! le temps non, mais nous nous en allons,
Et tost serons estendus sous la lame.
Et des amours desquelles nous parlons,
Quand serons morts, n'en sera plus nouvelle.
Pour ce aimez-moy ce pendant qu'estes belle.

On ferait tort à Ronsard si l'on ne citait, après tant d'autres critiques, ce sonnet d'une belle facture, d'un mouvement gracieux, d'une pensée ingénieuse :

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
Assise auprès du feu, devidant et filant,
Direz chantant mes vers, et vous esmerveillant :
Ronsard me celebroit du temps que j'estois belle.
Lors vous n'aurez servante oyant telle nouvelle,
Desja sous le labeur à demy sommeillant,
Qui, au bruit de Ronsard, ne s'aille réveillant,
Bénissant vostre nom de louange immortelle.
Je seray sous la terre, et, fantosme sans os,
Par les ombres myrteux je prendray mon repos;
Vous, serez au foyer une vieille accroupie
Regrettant mon amour et votre fier desdain.
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain;
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

Ronsard pouvait partager avec Du Bellay le prix quand il s'agissait des sonnets; dans l'ode, il regnait en maître. C'était son domaine et sa province. On convient communément qu'il est le premier qui ait employé le mot d'ode en notre langue. Lui-même il s'en vante quand il dit au lecteur dans la première édition de ces poemes : « Je soy le premier des nostres

enrichir ma langue de ce nom *ode*, comme on voit par le titre d'une imprimée sous mon nom dans le livre de Jacques Pelletier du Mans. » Il le répète en vers :

Mon jeune esprit, qui premier travailla
De marier les odes à la lyre,
Et de savoir sur ses cordes élire
Quelle chanson y peut bien accorder.
Non sans labeur j'entrepris si grand'chose :
Mais le destin qui tout en tout dispose,
M'y avoit tant, ains[1] de naître, adonné,
Qu'en peu de jours je m'y vis façonné :
Par deux chemins suivant la meilleure trace
Des premiers pas de Pindare et d'Horace.

Les odes de Ronsard sont partagées en six livres : elles forment la seconde partie de ses œuvres. Quant aux sujets qu'elles traitent il a dit lui-même : « La poésie lyrique embrasse l'amour, le vin, les banquets dissolus, les danses, masques, chevaux victorieux, escrime, joustes et tournois, et peu souvent quelque argument de Philosophie. » Elles sont adressées a presque tous les personnages illustres de son temps. Le poëte y célèbre plusieurs des grands événements des règnes qu'il a vus : La paix faite en 1550 entre Henri II et Édouard VI, roi d'Angleterre, la victoire de Cérisoles, le combat singulier entre le sieur de la Chastaigneraie et Gui de Chabot, seigneur de Jarnac, la mort de Charles de Valois, duc d'Orléans, la naissance de François, dauphin de France, le mariage d'Antoine de Bourbon et de Jeanne, reine de Navarre, etc... Les savants ont eu large part à ses louanges ; il célèbre Du Bellay, Daurat, Guillaume des Autels, Jean de la Peruse, Jodelle, Baïf, Remi Belleau, Michel de l'Hôpital, etc. Ses contemporains

1. Avant.

l'ont déclaré le maître incomparable en ce genre d'écrire. « Passerat, selon Ménage, préféroit au duché de Milan l'ode que Ronsard adresse au chancelier de l'Hôpital, et Balzac et Tessier disent que Galland, ami de notre poète, estimoit la même ode une fois autant que le duché de Milan : Voilà des hyperboles. » (L'abbé Goujet, t. XII, p. 220.)

Il est certain qu'il a le premier pris aux Latins et aux Grecs le moule de ce poème. A l'imitation de Pindare, d'Anacréon et d'Horace, il a imaginé la strophe, l'antistrophe et l'épode, poussant la docilité dans les vers jusqu'à marquer par chacun de ces mots les évolutions de sa pensée. Il a coupé ses poèmes en stances d'inégale grandeur, il a varié le mètre, disposé les vers de manière à suspendre le sens, à doubler l'harmonie, à marquer mieux la cadence. Tout ce qu'il y a de technique dans la versification, il le possède à merveille. Il attrape souvent avec bonheur le rhythme lyrique. On le trouve dans ses livres noble et rapide, accentué et musical. Tant de savantes combinaisons à rimes croisées, en vers de huit ou de sept syllabes, attestent chez Ronsard un vrai talent. Il était digne d'être pris pour maître par les poètes qui, de nos jours, ont voulu ranimer le mouvement de l'ode. Il avait une idée, c'est que ses vers devaient être chantés ou déclamés, au moins. (Gandar, étude sur Ronsard, p. 86). Il ne séparait pas la poésie de la musique. A ce point de vue on ne peut trop lui donner d'éloges : c'est le père de la versification moderne.

Quant aux idées qu'il verse dans ces moules, elles sont le plus souvent prises à ses modèles. Il pille à pleines mains Pindare et Horace. Il les traduit, il ne s'en cache pas. Dans ce temps d'érudition passionnée, nul ne songe à l'en blâmer. Étienne Pasquier dit : « S'il emprunta quelques belles inventions de Virgile, il les lui paya sur-le-champ à si haut intérêt, qu'il semble que Virgile lui doive du retour. » Autant en pensait-il d'Horace et de Pindare. On jugera de sa liberté par le début de cette ode contre les avaricieux :

Quand tu tiendrois des Arabes heureux
Et des Indiens les trésors plantureux,
Voire et des rois d'Assyrie la pompe,
Tu n'es point riche, et ton argent te trompe.
(T. II, p. 139.)

On reconnaît sans peine les premiers vers de la première pythique de Pindare, dans cette ode XXII[e] du premier livre (p. 127, t. II) :

Lyre dorée où Phébus seulement
Et les neuf sœurs ont part également,
Le seul confort qui mes tristesses tue,
Que la danse oit, et toute s'évertue
De t'obéyr et mesurer ses pas,
Sous tes fredons mignardés par compas,
Lorsqu'en bruyant tu marques la cadence
D'un avant-jeu le guide de la danse.

Le feu armé de Jupiter s'esteint
Sous ta chanson, si ta chanson l'atteint,
Et au caquet de tes cordes bien jointes
Son aigle dort sur la foudre à trois pointes,
Abaissant l'aile : adonc tu vas charmant
Ses yeux aigus, et luy, en les fermant,
Son dos hérisse et ses plumes repousse
Flatté du son de ta corde si douce...

N'a-t-il pas raison de dire à sa lyre :

Je pillay Thebe et saccageay la Pouille[1]
T'enrichissant de leur dépouille.

Ces idées renouvelées des anciens et mises pour la

1. Horace et Pindare.

première fois en lumière, cet ordre rigoureux des rimes entremêlées, cet effort réel [illegible] pour atteindre au delà de nos premiers poètes, cette « nouvelle [illegible] » opposée à « la [illegible] » de Marot, faisait dire à Étienne Pasquier : « Celui qui se [illegible] nouveau parti comparoit nos poètes à ces [illegible] partisans qui se font par alignements en nos maisons de [illegible] ; et l'autre qui favorisoit l'ancien disoit que notre poésie était très semblable aux prés verts qui sont [illegible] de plusieurs fleurettes, dont la naïveté de nature ne se rend moins agréable que l'artifice des hommes qui se trouve dans nos jardins. »

Les modernes n'ont pas les mêmes raisons d'admirer Ronsard. Ils sont plus sensibles à ses défauts. Ils lui reprochent de la raideur, des maladresses dans le style, ils ne peuvent souffrir les mots composés dont il abuse, le grec qu'il met tout pur comme dans cette ode :

O Pere, ô Phebus Cynthien,
O saint Apollon Pythien,
Seigneur de Dele la divine,
Cyrrhean, Patarean
Par qui le trepied Tymbrien
Les choses future devine.

(Ode xx, t. II, p. 122.)

Mais ils aiment à reconnaître en lui une noblesse d'âme qui le hausse au-dessus des pensées vulgaires. Il doit à cette élévation naturelle de [illegible] des strophes d'un vol fier et libre, quantité de tableaux chaudement colorés. On ne saurait lui refuser le don d'une haute imagination, d'un enthousiasme vraiment lyrique. Dans les odes qu'il appelle lui-même pindariques, on peut lui rendre cette justice qu'il a compris le poète thébain. Ce n'était pas chose facile alors, et depuis elle ne l'est pas devenue davantage. Il a senti le souffle sacré qui anime Pindare. Il s'est ému à ses accents vigoureux, il a essayé de fixer ses couleurs, de

suivre ses grands mouvements, de lui prendre ses nobles images. L'entreprise n'était pas dépourvue de hardiesse, elle n'est pas toujours restée sans succès. Lorsqu'il ne s'en tient pas au désordre prétendu du poëte grec, il le suit parfois d'un coup d'aile égal au sien.

Pourtant ce n'est pas dans ce genre d'ode relevée que Ronsard a le mieux réussi. Il est plus aisé, plus gracieux et vraiment antique dans les petites compositions où il suit Horace et surtout Anacréon. On est ravi de retrouver, dans ces imitations du Chantre de Teos, l'élégance et le charme de la Grèce, c'est là qu'il excelle. Son génie naturel le portait à la tendresse, à l'amour, au plaisir.

Quand il suit sa nature il devient un autre homme. Sa veine est fluide, son vers moelleux et fleuri. On recueillerait dans ces petits morceaux les vers les plus frais et les plus riants que la langue française ait produits : que de grâce dans l'ode à la fontaine de Bellerie :

L'ardeur de la canicule
Jamais tes rives ne brule,
Tellement qu'en toutes pars
Ton ombre est espaisse et drue
Aux pasteurs venans des parcs
Aux bœufs las de la charrue
Et au bestial espars.

(Ode IX, IIe liv., t. II, p. 149.)

Cette imitation de Moschus est pleine d'ingénuité :

Un enfant dedans un bocage
Tendoit finement ses gluaux,
Afin de prendre des oyseaux
Pour les emprisonner en cage.
Quand il veit, par cas d'aventure,
Sur un arbre Amour emplumé,

Qui sautoit par le bois ramé
Sur l'une et sur l'autre [illegible].
L'enfant qui ne cognoissoit pas
Cet oyseau, fut si plein de joie
Que pour prendre une si grand' proye
Tendit sur l'arbre tous ses las.
Mais quand il vit qu'il ne pouvoit
(Pour quelques gluaux qu'il peust tendre)
Ce cauteleux oyseau surprendre,
Qui voletant le decevoit,
Il se print à se mutiner,
Et jettant sa glus de colère,
Vint trouver une vieille mère
Qui se mesloit de deviner.
Il luy va le fait avouer,
Et sur le haut d'un buys luy monstre
L'oyseau de mauvaise rencontre,
Qui ne faisoit que se jouer.
La vieille en branlant ses cheveux,
Qui jà grisonnoient de vieillesse,
Luy dit : « Cesse, mon enfant, cesse,
Si bien tost mourir tu ne veux,
De prendre ce fier animal.
Cet oyseau, c'est Amour qui vole,
Qui tousjours les hommes affole
Et jamais ne fait que du mal.
O que tu seras bien heureux
Si tu le fuis toute ta vie,
Et si jamais tu n'as envie
D'estre au rolle des amoureux !
Mais j'ay grand doute qu'à l'instant
Que d'homme parfait auras l'âge,
Ce mal-heureux oyseau volage,
Qui par ces arbres te fuit tant,
Sans y penser te surprendra,
Comme une jeune et tendre queste[1],

1. Conqueste

Et foullant de ses pieds ta teste,
Que c'est que d'aimer t'apprendra.

(T. I, p. 434.)

Mais rien n'égale l'heureuse invention, l'harmonie, la couleur et le tour de ce petit morceau à Cassandre :

Mignonne, allons voir si la rose,
Qui ce matin avoit desclose
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu cette vesprée
Les plis de sa robe pourprée,
Et son teint au vostre pareil.

Las! voyez comme en peu d'espace,
Mignonne, elle a dessus la place.
Las! las! ses beautez laissé cheoir!
O vrayment marastre nature,
Puisqu'une telle fleur ne dure
Que du matin jusques au soir!

Donc, si vous m'en croyez, mignonne,
Tandis que vostre âge fleuronne
En sa plus verte nouveauté,
Cueillez, cueillez vostre jeunesse :
Comme à ceste fleur, la vieillesse
Fera ternir vostre beauté.

Dans les *hymnes* dont il fut le premier à faire usage en France, dans les pièces du *Bocage royal*, dans différents discours, il emploie de préférence le vers Alexandrin, mais il n'a plus la même aisance. S'il se rencontre encore dans ces poëmes de temps en temps de beaux vers qu'il doit à l'amour de la nature ou a la colère qui l'anime contre les réformés, il est plus rare d'y trouver le coloris frais et gracieux de ses chansons ou de ses petites odes. Il faut dire aussi que l'âge et les maladies, les mécomptes et les ennuis d'une vie de courtisan trop peu récompensée à son

gré, finirent par assombrir son talent. Il n'en garda que la dureté; c'est le tort de toutes les imaginations trop fortes. quand la jeunesse s'en va, elle emporte avec elle le charme et les attraits.

Depuis l'*Iliade*, il n'y a pas de siècle littéraire qui n'ait tenté, qui n'ait espéré d'avoir son poème épique. *Nescio quid majus nascitur Iliade*, c'est un cri d'espérance et de joie qui se répète d'âge en âge. Pour n'avoir pas compris aussi bien que de nos jours les conditions naturelles de l'épopée, tous les peuples ont cédé à la même illusion. Ils ont cru qu'il suffisait d'avoir de la bonne volonté, du talent, du savoir, pour produire ce poème incomparable. Le XVI° siècle, moins que tout autre, devait échapper à cette erreur. Du Bellay a marqué d'une main sûre les grandes qualités que doit avoir l'heureux poète destiné à réussir dans cette grande entreprise. [illegible] que Ronsard ne les eût et par delà le nécessaire. Il convenait à son ardeur de ne pas en douter lui-même, et il se mit à l'ouvrage. N'a-t-il pas suffisamment réfléchi à la nature de l'œuvre qu'il tentait? La préface de la *Franciade* est là pour le prouver. Il sait tout Homère, il s'est souvent enfermé, trois jours durant, pour lire de suite l'Iliade d'Homère, il connaît Virgile en ses moindres détails. Écoutons-le parler, il ne se dissimule pas la difficulté de l'entreprise, il la fait bien voir, mais avec la secrète pensée qu'il est capable de la vaincre :

« Le poëte héroïque invente et forge argumens tous nouveaux, fait entreparler les Dieux aux hommes et les hommes aux Dieux, fait haranguer les capitaines comme il faut, descrit les batailles et assauts, factions et entreprises de guerre; se mesle de conjecturer les augures et interpréter les songes, n'oublie les expiations et les sacrifices que l'on doit à la divinité: tantost il est philosophe, tantost médecin, arboriste, anatomiste et jurisconsulte, se servant de l'opinion de toutes sectes... bref, c'est un homme, lequel, comme une mouche à miel, délibe et suce toutes

fleurs, puis en fait du miel et son profit selon qu'il vient à propos. » (Pref., p. 20, t. III.)

A cette vue générale, il joint des détails plus particuliers. L'art de commencer son récit par le milieu, de le déduire et poursuivre tantôt par songes, prophéties, « peintures inserées au dos d'une muraille et des harnois, principalement des boucliers, » par les visions, par les dernières paroles des hommes qui meurent, est nécessaire au poète : Ronsard le connaît et saura l'employer. Il ne s'avance dans la carrière que bien muni d'exemples. Homère et Virgile ont été ses guides dans le choix de sa fable. « Or, imitant ces deux lumières de poésie, fondé et appuyé sur nos vieilles Annales, j'ay basty ma Franciade sans me soucier si cela est vray ou non, ou si nos roys sont Troyens ou Germains, Scythes ou Arabes; si Francus est venu en France ou non, car il y pouvoit venir; me servant du possible, et non de la verité. C'est le fait d'un historiographe, d'esplucher toutes ces considérations, et non aux poëtes... (p. 24.)

Les poëtes ont autre chose à faire, ils ne cherchent que le possible, « puis d'une petite scintille font naistre un grand brasier, et d'une petite cassine font un magnifique palais, qu'ils enrichissent, dorent et embellissent par le dehors de marbre, jaspe et porphyre, de guillochis, ovalles, frontispices et piedestals, frises et chapiteaux, et par dedans de tableaux, tapisseries eslevées et bossées d'or et d'argent, et le dedans des tableaux cizelez et burinez, raboteux et difficiles à tenir ès mains, à cause de la rude engraveure des personnages qui semblent vivre dedans. »

Il n'oublie pas les jardins et vergers, les montagnes les forests, les havres et ports, cavernes et rochers dont le poete doit embellir son œuvre et la « faire grossir en juste volume. » La généalogie des héros, leurs habillements, les augures, les oracles, les admonestements des dieux, la piste et le battement des pieds des chevaux, la splendeur des armes frappées de la clarté du soleil, les tourbillons de poussière, les endroits

particuliers où les blessures doivent atteindre les guerriers, le cœur, la gorge, les aisnes, le diaphragme; les oraisons, les sacrifices, les epitaphes : tels sont les divers éléments dont se compose le grand poème. »

« Tu imiteras, dit encore Ronsard, les effects de la nature en toutes tes descriptions, suivant Homère. Car, s'il fait bouillir de l'eau en un chauderon, tu le verras premier fendre son bois, puis l'allumer et le souffler, puis la flamme environner la panse du chauderon tout à l'entour, et l'escume de l'eau se blanchir et s'enfler à gros bouillons avec un grand bruit, et ainsi de toutes les autres choses. »

Puis il conclut : « Donc, lecteurs, celuy qui pourra faire un tel ouvrage, et qui aura une bouche sonnant plus hautement que les autres, et toutefois sans se perdre dans les nues, qui aura l'esprit plus plein de prudence et d'advis, et les conceptions plus divines, et les paroles plus rehaussées et recherchées, bien assises en leur lieu par art, et non à la volée, donne-luy nom de poëte. »

Cette préface ambitieuse était bien faite pour détruire les espérances d'un lecteur avisé. Admirer Homère et Virgile, étudier les beautés de leurs compositions, essayer de surprendre leurs secrets : rien de mieux. Mais encore faut-il au poëte moderne l'indépendance de l'esprit? Ronsard nous paraît, dans ces extraits, trop lié par ses modèles. Si l'admiration qu'il sent pour eux était capable de le soutenir dans quelques détails, de lui inspirer quelques descriptions heureuses, elle lui devenait un joug dans l'ensemble de son œuvre : il se trouvait enchaîné dans un esclavage d'autant plus durable qu'il était plus volontaire. Aussi les quatre chants de la *Franciade* sont-ils dépourvus de toute originalité. Nous repassons à travers tous les incidents de l'*Énéide*. On y peut retrouver à chaque page les membres épars du poëte : *Disjecti membra poetæ*. Rien de neuf dans les ressorts, nulle invention dans les faits généraux ; un conseil des dieux, des songes, des tempêtes, des sacrifices, tout est calqué

sur l'*Énéide*. Il ne reste plus à Ronsard de faculté inventive que pour les détails. Le Tasse, à la même époque, était mieux inspiré. Il cherchait dans un sujet nouveau le moyen de rajeunir l'imagination italienne. Il y réussissait, ne retenant d'Homère et de Virgile que les inspirations les plus générales, ne leur demandant que d'échauffer son esprit d'un enthousiasme généreux. Ronsard, dit-on, avait eu l'idée de faire un poëme de la conquête de Jérusalem, il rêvait un poëme qui

Dira de Godefroy l'aventureuse armée
Et la palme conquise en la terre idumée
Et le cours du Jourdain qui fut si plein de morts.

On crut un instant qu'il se tournerait du côté de nos vieilles légendes; il n'oubliait pas en effet Roland, les fils Aymon, Gauvain, Artus, la Table ronde,

Et tous ces vaillants preux de la saison première.

Il s'écriait, dans un accès d'enthousiasme et de colère :

Peuples, vous forlignez, aux armes nonchalants,
De vos ayeux Renaults, Lancelots et Rolands.

Il s'entretint avec le poëte italien venu en France en 1571 : il était trop tard, la matière était prise. Nous avons certainement gagné à ce que les mains du Tasse l'aient ravie à notre poëte.

Mais peut-être aussi ne crut-il pas, après Arioste, devoir rentrer dans cette lice. Il choisit donc cette légende de Francus, qu'il trouvait accréditée malgré son invraisemblance. Jean Le Maire, historiographe de la reine Anne, l'avait appuyée de son autorité, il ne restait plus qu'à la parer de tous les ornements de la poésie héroïque.

Ce poëme, interrompu après le quatrième chant, ne fait point honneur à Ronsard. La France n'y trouva

pas non plus l'œuvre admirable qu'elle attendait. Du reste son attention était trop occupée de la sanglante tragédie qui venait de s'accomplir. Un poëme épique qui parut au monde vingt jours après la Saint-Barthélemy ne pouvait guère trouver que des esprits inattentifs. Ronsard après tout n'avait déjà plus sa première vivacité. Dès 1574 on voit que sa muse baisse, la tristesse, les maladies, l'assombrissent, et diminuent sa verve. Ses contemporains sentent qu'il a perdu « son gai feu, son élan, sa grecque fureur. » Lui-même il confesse qu'il vieillit; qu'il est temps, dit-il, de laisser les vers et les amours. » S'il conserve encore l'élévation de la pensée, s'il fait tous ses efforts pour maintenir haut chez lui le sentiment de la forme, il n'a plus l'accent retentissant de la jeunesse. En 1584 il revit et corrigea ce premier jet, il en fit disparaître nombre de vers qui ne lui plaisaient pas; ce n'étaient pas les moins vifs et les moins colorés.

Voici en quelques mots le sujet et la marche de ces quatre chants. Francus, fils d'Hector, soustrait à la fureur des Grecs, grandit dans Buthrote auprès d'Andromaque, sa mère, et d'Hélénus, que le poëte appelle Hélénin. Le ciel qui réserve ce jeune enfant à de hautes destinées l'avertit qu'il est temps de sortir de son repos. Il doit se rendre à l'embouchure du Danube. Le destin l'ordonne, le ciel le conduira. Il se prépare à partir. Junon, « constante dans son aversion, » le poursuit de sa haine; Mars et Cybèle se déclarent en sa faveur.

Neptune fait éclater une tempête pour détruire Francus et sa troupe. Ils sont jetés par l'orage sur les bords de l'île de Crète. Dicée règne en ce pays; il accueille avec bonté les naufragés. Vénus envoie son fils pour blesser d'amour Clymène et Hyante, les deux filles du roi. Francus délivre Orée, fils de Dicée, tenu enfermé par le géant Phovère.

Clymène et Hyante se disputent le cœur de Francus. Clymène tâche de le séduire par une lettre amoureuse; Cybèle conseille au héros de courtiser Hyante, pour

apprendre et savoir d'elle les rois qui doivent sortir de son sang. La jalousie infecte le cœur de Clymène, elle s'élance dans la mer, à la poursuite d'un sanglier; les dieux en font une déesse marine.

« Le quatrième livre, dit Amadis Jamin, est des plus beaux pour être divisé en quatre parties. La première est d'amour, la seconde de magie, la troisième de la philosophie pythagorique, dite μετεμψύχωσις (sic)... La quatrième partie consiste au narré de la première origine des monarques de France jusqu'à Pépin, duquel commence la seconde génération. » Francus fait un sacrifice aux esprits des enfers. Hyante lui prédit l'avenir, lui explique le sort des âmes après la mort. Des ombres viennent boire le sang d'une victime et Francus s'instruit des destins de sa postérité.

On n'a point épargné les reproches et les critiques à ce poème de Ronsard. On a remarqué qu'Hyante, la magicienne, toute païenne que le poète la suppose, parle de Jésus-Christ, de l'Église, du baptême, du mépris des idoles, comme aurait pu le faire le chrétien le plus zélé et le mieux instruit. Francus enseveli, comme elle, dans les ténèbres les plus épaisses du paganisme, l'écoute avec admiration et ne pense seulement pas à lui demander l'intelligence de tant de merveilles dont il ne devait comprendre aucune. On n'a pas manqué de relever des fables ridicules, des minuties dans les descriptions. Ronsard s'amuse, par exemple, à décrire le bruit que fait une cognée en frappant contre un arbre, le nombre des planches que l'on sciait pour bâtir un navire, combien de clous on y employait. Toutes ces observations peuvent être justes, il n'en est pas moins vrai que cette œuvre incomplète, rude d'exécution, embarrassée de détails à l'antique, n'est pas d'un artisan vulgaire. On y retrouve avec les défauts de Ronsard ses qualités, la fierté de son talent, son désir de bien faire, le sérieux de son esprit, le respect qu'il avait pour la poésie.

Ronsard a composé ce poëme en vers de dix syl-

labes, à l'imitation de nos anciens poëtes qui firent d'abord de ce vers notre vers héroïque. Il a donné la raison qui l'avait induit à rejeter le vers Alexandrin. Il avoue qu'il l'avait cru d'abord « tenir en nostre langue le rang des carmes héroïques, » l'estimant en sa jeunesse plus convenable aux magnifiques arguments et aux plus excellentes conceptions de l'esprit que les autres vers communs. « Depuis, ajoute-t-il, j'ay veu, cogneu et pratiqué par longue expérience que je m'estois abusé; car ils sentent trop la prose très-facile, et sont trop enervez et flaques... Au reste, ils ont trop de caquet, s'ils ne sont bastis de la main d'un bon artisan... » La postérité n'a pas été de l'avis de Ronsard. Elle a choisi le vers Alexandrin pour les poëmes épiques, elle n'a laissé l'entrée aux vers de dix syllabes que dans les sujets de moindre importance, dans les récits où l'agilité remplace la marche grave et lente du style; où la raillerie et l'esprit marquent la narration d'une empreinte comique.

Cette erreur n'empêche pas que notre versification ne doive beaucoup à Ronsard. Il a manié avec force, avec élégance, le vers Alexandrin dans les *hymnes*, dans le *Bocage royal*, dans le poëme des *Saisons*. En bon artisan, il lui a fait exprimer des pensées heureuses, pleines d'harmonie et d'images. Il l'a fait étinceler des feux de la satire dans le discours aux réformés; il lui a donné le moelleux de l'Eglogue dans ses imprécations contre les bûcherons de la forêt de Gatine. Partout ailleurs, variant les mètres et la strophe, il a su produire de charmants effets de grâce, de légèreté, de souplesse musicale et de style imitatif. Telle est cette pièce sur l'*Alouette* (T. VI, p. 348) :

Hé Dieu! que je porte d'envie
Aux plaisirs de ta douce vie,
Alouëtte, qui de l'amour
Caquettes dès le point du jour,
Lorsque des ailes tu secoues
La rosée quand tu te joues!

Devant que Phœbus soit levé
Tu enlèves ton corps lavé
Pour l'essuyer près de la nue,
Trémoussant d'une aile menue;
En te sourdant à petits bons,
Tu dis en l'air de si doux sons
Composez de ta tire-lire,
Qu'il n'est amant qui ne désire,
T'oyant chanter au renouveau
Comme toy devenir oiseau.

Puis, quand tu t'es bien eslancée[1]*,*
Tu tombes, comme une fusée
Qu'une jeune pucelle au soir
De sa quenouille laisse choir,
Quand au foyer elle sommeille,
Penchant à front baissé l'oreille;
Ou bien quand en filant le jour
Voit celuy qui luy fait l'amour
Venir près d'elle à l'impourvue,
De honte elle abbaisse la veue,
Et son tors f[illegible]
[illegible] *de sa main roule à son pié.*
Ainsi tu fonds, mon alouëtte,
Ma doucelette mignonnette,
Alouëtte que j'aime mieux
Que tous oiseaux qui sont aux cieux.

Tu vis sans offenser personne;
Ton bec innocent ne moissonne
Le froment, comme ces oiseaux
Qui font aux hommes mille maux,
Soit que le bled rongent en herbe,
Ou soit qu'ils l'égrainent en gerbe;
Mais tu vis par les sillons vers

1. D'autres éditions donnent :

Quand ton chant t'a bien amusée,
De l'air tu tombes en fusée...

[illegible] et de vers,
[illegible]
[illegible]
Ou d'une chenille qui sort[1]
[illegible]

. . . .

[illegible]
Joyeusement, et de poursuivre,
A chaque retour des printemps,
Vos accoustumez passetemps.
[illegible]
D'une pastourelle mignarde
Parmy les sillons espiant
Vostre nouveau nid pepiant,
[illegible]
Dedans les replis de sa robe[2],
Et ne l'emporte en sa maison,
Pour l'enfermer dans la prison
[illegible]
Ont basti de petites branches
Lors qu'oysive auprès d'un buisson
[illegible].

R[illegible] avant de [illegible] ses po[illegible] [illegible] n'est pas [illegible] « Deux ou trois ans avant [illegible], dit [illegible],

1. On lit ailleurs :

[illegible]
D'un blond duvet emmantelez.

2. [illegible]

Ou dans sa cage ou dans sa robe.
Vivez, oiseaux, et vous haussez
[illegible] en l'air, et [illegible].
[illegible]
Que le printemps se renouvelle.

étant affaibli d'un long âge, affligé des gouttes, et agité d'un chagrin et maladie continuelle, cette verve poétique, qui lui avait auparavant fait bonne compagnie, l'ayant presque abandonné, il fit réimprimer toutes ses poésies en un grand et gros volume, dont il réforma l'économie générale, châtra son livre de plusieurs belles et gaillardes inventions qu'il condamna à une perpétuelle prison, changea des vers tout entiers, dans quelques-uns y mit d'autres paroles qui n'étaient de telle pointe que les premières, ayant par ce moyen ôté le garbe (garbo), mot italien qui veut dire bonne grâce, [illegible] qui s'y trouvait en plusieurs endroits... » Pasquier n'approuvait pas ces atténuations et ces retouches. Il proclamait Ronsard grand poëte entre les poëtes, mais très mauvais juge et aristarque de ses livres : il aurait dû penser, dit-il, « qu'il n'appartient à une fâcheuse vieillesse de juger des coups d'une gaillarde jeunesse. »

La réputation de Ronsard, si florissante pendant sa vie, ne tarda pas à perdre son lustre. Les excès de ses disciples nuisirent à sa bonne renommée. Il se fit un retour de l'opinion et du goût dont le poëte eut beaucoup à souffrir. Jusqu'à Malherbe, la mésestime ne fit que s'accroître. Celui-ci porta les derniers coups au poëte. « On lit dans la vie écrite par M. Racan, qu'il avait effacé plus de la moitié de son Ronsard, et qu'il en cottait à la marge les raisons. Un jour, ajoute-t-on, Yvrande, Racan, Coulomby et quelques autres de ses amis, le feuilletaient sur la table et Racan lui demanda s'il approuvait ce qu'il n'avait point effacé : « pas plus que le reste, » dit-il. Cela donna sujet à la compagnie, et entre autres à Coulomby, continue l'historien, de lui dire que si l'on trouvoit ce livre après sa mort, on croiroit qu'il auroit pris pour bon ce qu'il n'auroit pas effacé, sur quoi il lui répondit qu'il disoit vrai et il effaça le reste. » (L'abbé Goujet, t. XII, p. 245.)

Balzac était presque aussi rigoureux dans son appréciation du talent de Ronsard. Suivant lui, « ce n'est pas un poëte bien entier, c'est le commencement et la

matière d'un poète. On voit dans ses œuvres des parties naissantes et à demi animées, d'un corps qui se forme, et qui se fait, mais qui n'a garde d'être achevé. C'est une grande source, où non-seulement il y a moins d'eau que de limon, mais où l'ordure empêche de couler l'eau. Du naturel, de l'imagination, de la facilité, tant qu'on veut, mais peu d'ordre, peu d'économie, point de choix, soit pour les paroles, soit pour les choses; une audace insupportable à changer et à innover; une licence prodigieuse à former de mauvais mots et de mauvaises locutions, à employer indifféremment tout ce qui se présentait à lui, fût-il condamné par l'usage, traînât-il par les rues, fût-il plus obscur que la plus noire nuit de l'hiver, fût-ce de la rouille et du fer gâté. » (L'abbé Goujet, t. XII, p. 240.)

Ce jugement dépasse les limites. Cette grande sévérité de Balzac est d'une injustice criante. Il ne savait pas qu'après avoir été lui-même l'idole de sa génération, il devait être exposé aux mépris injurieux de la génération suivante. Pour bien apprécier Ronsard, il ne faut pas le séparer de ses devanciers : il faut voir ce qu'était la poésie avant lui, lui savoir gré d'avoir cherché à donner à ses écrits plus de noblesse dans la forme, plus de solidité dans le sens. Ce n'était pas sa faute si la langue, mal débrouillée, n'avait pas assez de vigueur, pas assez d'élégance. Il la forçait à se plier à des vers d'un ton plus soutenu, et à chaque instant il était trahi par l'insuffisance de l'organe qu'il employait. D'ailleurs, tel mot qui nous semble aujourd'hui ridicule, bas et gothique, n'affectait pas de même les oreilles de ses contemporains. Après les longs travaux qui ont poli notre langage, il est facile de blâmer la rouille, l'obscurité ou l'étrange nouveauté de certaines expressions : il serait plus équitable de voir à quoi se réduisait la langue de Marot et de juger des acquisitions qu'elle fit avec Ronsard.

Boileau a consacré l'injuste appréciation de Balzac. On a souvent répété après lui que la Muse de Ronsard parlait en français, grec et latin, on a parlé du faste

pédantesque de son style Il y a quelques réserves à faire sur ce passage de l'*Art poétique*, juste dans son ensemble. On ne peut nier que le grec n'envahisse parfois les vers de Ronsard au point d'en étouffer le sens, cependant il serait hors de la vérité de voir en ce poëte un *grécaniseur* forcené comme le docte, doctieur ou doctime Baïf. Ronsard blâme lui-même formellement ces emprunts trop directs à la langue d'Homère.

Dans la préface de la *Franciade* (p. 35), il dit avec autant de verve que de raison à ceux qui s'obstinent à écrire en latin :

« Comment veux-tu qu'on te lise, latineur, quand à peine lit-on Stace, Lucain, Sénèque, Silius et Claudian? Et tu veux qu'on te lise, qui a appris en l'école, à coups de verges, le langage estranger que sans peine et naturellement ces grands parloient à leurs valets, nourrices et chambrières? O quantes fois ay-je souhaité que les divines testes et sacrées aux muses de Joseph Scaliger, Daurat, Pimpont, d'Emery, Florent Chrestien, Passerat, voulussent employer quelques heures à si honorable labeur!

Gallica se quantis attolet gloria verbis!

Je supplie très-humblement ceux auxquels les Muses ont inspiré leur faveur de n'estre plus latineurs ni grécaniseurs, comme ils sont plus par ostentation que par devoir, et prendre pitié, comme bons enfants, de leur pauvre mère naturelle. Ils en rapporteront plus d'honneur et de réputation à l'advenir que s'ils avoient à l'imitation de Longueil, Sadolet, ou Bembe, recousu ou rabobiné, je ne sçay quelles vieilles rapetasseries de Virgile et de Cicéron. »

En recommandant aux poëtes l'usage de leur langue maternelle, Ronsard poussait le zèle jusqu'à dire qu'il « vaudrait mieux, comme un bon bourgeois ou citoyen, rechercher et faire un lexicon des vieils mots d'Artus, Lancelot et Gauvain, ou commenter le Romant de la Rose, que s'amuser à je ne sçay quelle grammaire

latine qui a passé son temps. » Voilà des idées qui ne sont pas d'un pédant helléniste. Cependant il ne pouvait pas nier la pauvreté du français d'alors. Il lui était permis, ainsi qu'à Du Bellay, de chercher à l'enrichir. Pour le faire, les moyens qu'il propose ne sont ni téméraires ni pernicieux. Il veut qu'on prenne « la sage [illegible] qu'on [illegible] ce mot [illegible] hardiesse d'inventer des vocables nouveaux. Comme Horace, comme Fénelon, il y met des conditions « pourveu qu'ils soient moulez et façonnez sur un patron desja receu du peuple. »

Pour subvenir à « l'extrême envie de se servir toujours d'un mot, » il conseille aux écrivains de remettre en usage « les antiques vocables, et principalement ceux du langage Wallon et Picard, lequel nous reste par tant de siècles l'exemple naïf de la langue françoise; de choisir les mots » les plus prégnants et les plus significatifs « de toutes les provinces de France, de rajeunir les vieux mots abolis par l'usage qui peuvent avoir encore quelque relief. » « Comme les branches des arbres coupés se rajeunissent de nouveaux drageons, tu les pourras provigner, amender et cultiver, afin qu'ils se repeuplent de nouveau : exemple de *lobbe*, qui est un vieil mot françois qui signifie moquerie et raillerie. Tu pourras faire sur le nom le verbe *lobber* qui signifiera moquer et gaudir, et mille autres de telle façon. » « Les termes des langues vivantes, ajoute-t-il, sont comme des monnoyes que l'usage descrie quand il veut. » « Par ce, il ne se faut estonner d'ouïr un mot non usité, non plus que de voir quelque nouvelle pièce de monnoie, nouveaux tallars royaux, ducats de Saint-Étienne et Pistolets. Telle monnoye, soit d'or ou d'argent, semble estrange au commencement, puis l'usage l'adoucit et domestique, la faisant recevoir, lui donnant authorité, cours et crédit, et devient aussi commune que nos testons[1] et nos escus au soleil. »

1. Pièces de monnaie ainsi nommées de la *teste* des rois qu'elles portaient.

Il n'y a rien là que de très-sage, de très-circonspect. Ronsard porte la prudence jusqu'à recommander « d'être très-avisé en la composition des vocables. » « Tu ne les feras prodigieux, dit-il, mais par bon jugement, lequel est la meilleure partie de l'homme, quand il est clair et net, et non embabouiné ny corrompu de monstrueuses imaginations de ces robins de cour qui veulent tout corriger. » Entre tous les dialectes il en est un qu'il préfère, c'est le courtisan; il est toujours le plus beau, « mais il ne peut être parfait sans l'aide des autres, car chaque jardin a sa particulière fleur, et toutes nations ont affaire les unes des autres. »

Loin d'être un pédant « embabouiné » de grec et de latin, Ronsard ne cesse de dire que c'est un crime « de lèse-majesté d'abandonner le langage de son pays, vivant et florissant, pour vouloir déterrer je ne sçay quelle cendre des anciens et abbayer les verves[1] des trépassez. »

Il est vrai que dans son art poétique, le plus faible des morceaux qu'il ait écrits, il lui est arrivé de dire : « Tu composeras hardiment des mots à l'imitation des Grecs et des Latins, et tu n'auras souci de ce que le vulgaire dira de toi. » Mais, c'est là, comme dit M. Egger (*De l'hellénisme en Fr.*, p. 234, t. I), une boutade occasionnelle, corrigée par beaucoup d'autres déclarations plus sages. Délivrons donc à jamais Ronsard de la mauvaise réputation qu'il doit, suivant M. Egger, à « une douzaine de mots malencontreux qui passant, à sa honte, de livre en livre, chez nos historiens et nos critiques, lui ont fait une réputation de barbarie qu'il ne mérite pas. » (Ibid., 237).

Il faut citer encore ses idées sur l'orthographe réformée : « Quant à nostre escriture, elle est fort vicieuse et corrompue, et me semble qu'elle a grand besoin de réformation et de remettre en son premier honneur le K et le Z et faire des charactères nouveaux pour la double N à la mode des Espagnols ñ, pour escrire

1. Verves dans le sens ancien de *caprice, fantaisie.*

monseigneur, et une L double pour escrire *orgueilleux*. Je t'en diray davantage quand j'en auray le loisir.»

Ronsard s'était résolûment mis dans le ciel avec six de ses amis [1].

A l'imitation des poëtes Alexandrins, il avait comparé l'éclat de ses poésies et des leurs à la splendeur des étoiles de la Pléiade. Les noms des sept auteurs ont quelquefois varié. Il y en a qui font centre et y restent admis par tout le monde. Ronsard, Daurat, Du Bellay, Belleau, Baïf, Jodelle s'y retrouvent toujours. S'il fallait en croire Richelet, qui compte huit poëtes, Scévole de Sainte-Marthe et Muret compléteraient la constellation (Ronsard, t. II, p. 353, à la note). En général on leur substitue Pontus de Thiard, et quelques-uns Amadis Jamin. (Sainte-Beuve, *Poésie française au* XVI[e] *siècle*.)

La constellation des astronomes a des astres de différentes grandeurs. Celle de Ronsard est de même. Il y a des étoiles qui brillent d'une vive lumière, il y en a qu'on n'aperçoit que sous la forme de nébuleuses.

1. Il appelait encore ses compagnons « la Brigade et *la Musine troupe* ».

> *Fay-moy venir Daurat icy*
> *Fais-y venir Jodelle aussi,*
> *Et toute la Musine troupe.*
> *Depuis le soir jusqu'au matin*
> *Je veux leur donner un festin*
> *Et cent fois leur pendre la coupe.*
>
> (T. II, p. 353.)

Dans un discours à ses calomniateurs, il dit : « Il me souvient d'avoir accomparé sept poëtes de mon temps à la splendeur des sept estoilles de la Pleiade, comme autrefois on avoit fait des sept excellens poëtes grecs qui florissoient presque d'un mesme temps. Et parce que tu es extrêmement marry de quoy tu n'estois du nombre, tu as voulu injurier telle gentille troupe avecques moy. » (T. VII, p. 147.)

C'est le sort de Daurat, de Pontus de Thiard et d'Amadis Jamin, si l'on peut mettre ce dernier dans la Pléiade.

Pontus de Thiard (1521-1603) commença à rimer vers 1549. Il fut des premiers poëtes qui entreprirent la « belle guerre » dont parle Pasquier, contre l'ignorance. Il vint immédiatement après l'avant-garde composée de Scève, de Théodore de Bèze, de Peletier. Instruit de bonne heure dans les langues grecque et latine, et même hébraïque, il s'attacha bientôt à la poésie française. Il s'y fit une réputation prompte et précoce : mais elle eut le sort des choses hâtives, et sa fleur passa vite. De son temps, on le mettait parmi les premiers qui retirèrent « notre poésie du bourbier de l'ignorance » ; on affirmait que, par la publication de son livre des *Erreurs amoureuses*, il avait servi de guide à une infinité de bons esprits qui « l'ont ensuivi ». Ronsard lui attribuait l'honneur d'avoir introduit chez nous l'usage du sonnet. Estienne Pasquier le lui conteste. Il affirme, « pour l'avoir vu et observé », que Ronsard s'abuse. *L'Olive,* dit-il (de Du Bellay), courait par la France deux ans, voire trois, avant les *Erreurs amoureuses* (poésies publiées : en 1549, 1550, 1554, 1573).

Bientôt notre poëte s'adonna tout entier à la philosophie, aux mathématiques, à la théologie. Il se fit là une autre réputation, celle d'un savoir sans bornes ; on jouait sur son nom et l'on disait de lui *omnia pontus erat.* Evêque de Châlons dès 1578, il gouverna son diocèse pendant vingt ans, puis il se retira dans la solitude de sa terre de Bragny, près de Verdun. Il laissa, ce qui vaut bien l'estime que donnent les vers la mémoire d'un prêtre sage et modéré au milieu des temps d'agitation et d'ardeur passionnée où il vécut. En 1573, vingt-quatre ans après leur première publication, il sentait que ses *Erreurs amoureuses, ses vers lyriques,* avaient beaucoup perdu. Il ne jugea pas à propos de les rajeunir et de dissiper l'air de vieillesse qu'ils pouvaient avoir. « Il crut qu'on les excuserait

en les datant et en rappelant le temps de leur naissance. Il convient qu'il avait fait tout ce qui était en lui pour surpasser ceux qui l'avoient précédé dans la même carrière. Mais, il a la modestie de se reconnaître inférieur à Ronsard, à Du Bellay, à Baïf, à Jodelle, à Belleau et à plusieurs autres qui avoient, comme lui, occupé les premiers rangs sur notre Parnasse. » (L'abbé Goujet, t. XIV, p. 39).

Sainte-Beuve dit que Pontus de Thiard est le plus hérissé des poètes de la Pléiade. On n'est que juste en remarquant qu'il ne l'est ni plus ni moins que les autres. Seulement, il a moins de feu, moins de hardiesse, et il a trop tôt abandonné les muses. On peut citer de lui quelques jolis vers adressés à Ronsard dans une élégie :

Je n'oserois, Ronsard, je n'oserois penser
Que de toi, qui m'es cher, l'heur me puisse offenser;
Mais je [illegible] bien que ma traînante vie
Porte à la [illegible] heureuse une [illegible]
Non, pour ce que tu as l'œil gracieux du Roi,
Le désir courtisan ne me tient en [illegible],
Ni pour ce que Fortune en biens te favorise;
Elle, aveugle, me fuit plus que je ne la prise:
Ni pour ce que, dispos, jeune et beau je te vois,
Nature de tels biens ne fut trop chiche en moi,
Ni pour ce qu'à jamais ton savoir te fait vivre:
En cela me suffit t'admirer et te suivre;
Mais pour ce qu'en amour, duquel nous sommes serfs,
Tu te plaignes toujours, et toujours je me perds.

Lorsque Pontus de Thiard mourut, en 1603, une nouvelle génération commençait, et ce n'était pas du côté de la Pléiade qu'elle tournait ses regards.

Jean Dorat tient encore moins de place au ciel que le poète précédent. Précepteur de Baïf et de Ronsard, principal du collège de Coqueret, professeur de grec au collège royal, c'est un homme d'érudition et de

savoir. Ses poésies latines sont en grand nombre : elles vont de douze à quinze mille vers. Ses pièces françaises, bien moins supportables que les latines, ne sont presque rien. « Il ne nous en reste que l'ombre, et seulement, comme le dit du Verdier, ce que l'imprimeur en a pu arracher des mains de ceux à qui l'auteur en avait donné des copies. *Encore a-ce esté à son desçeu.* » (L'abbé Goujet, t. XIII, p. 293.)

Etienne Jodelle, Parisien (1532-1573), avait plus que Daurat le don de la poésie. Il s'est illustré en essayant d'introduire chez nous la tragédie et la comédie « sur le patron » des anciens. Nous en reparlerons plus tard. Il eut aux yeux de ses contemporains d'autres mérites encore, et l'on a de lui quantité de sonnets, d'élégies, d'odes, de discours, de mascarades, de devises, de chansons, de stances et d'épitaphes. C'était un esprit d'une facilité rare. Il composait vite, et improvisait presque toujours. Ce qui lui a le plus manqué, c'est le travail.

Ses pièces ont toutes la marque évidente d'une précipitation nuisible à la perfection. S'il est un poëte hérissé, c'est celui-là. Les inversions dures et forcées abondent dans ses poëmes. Il brusque les vers et la langue tout à la fois. A l'exemple de Marot, dans les pièces « qu'il estimait ne devoir pas être chantées », il n'a jamais gardé l'ordre de la rime féminine et masculine. Il n'eut le temps de rien limer ; il ne publia rien lui-même. Il dit que ses ouvrages ont été souvent « pendus au croc », « que la charte lui est souvent demeurée au poing ». Il avait pourtant de son génie une très-haute idée. Il ne craignait pas de s'égaler à Ronsard. « Il lui advint de me dire, c'est Pasquier qui parle, que si un Ronsard avoit le dessus d'un Jodelle le matin, l'après-dîner Jodelle l'emporteroit de Ronsard. » Ses contemporains le mettaient de beaucoup au-dessus des autres poëtes. Du Bellay l'a loué :

Tant que bruira un cours impétueux,
Tant que fuira un pas non fluctueux,
Tant que sourdra d'une veine immortelle

Le vers tragic, le comic, le harpeur,
Ravisse, coule, et vive le labeur
Du grave, doux et copieux Jodelle.

Pasquier rapporte une comparaison de Ronsard, sur laquelle Jodelle voulut le contrecarrer et le « braver ». Le premier s'était représenté sous les traits

... d'un beau poulain farouche
Qui n'a mâché le frein dedans sa bouche,
Va seulet écarté,
N'ayant souci sinon d'un pied superbe
A mille bonds fouler les fleurs et l'herbe,
Vivant en liberté.

Jodelle dit à son tour :

Moi maintenant (combien que passé j'aie
Des premiers ans la saison plus gaie),
En mes ans les plus forts
Non au poulain semblable je veux être,
Mais au cheval qui brave sert son maître,
Et se plaît en son mors;
Ayant henni de joie après sa bride,
Connaît la main qui adroite le guide:
Le peuple à l'environ
L'orgueil premier de son marcher admire,
Et plus encor, quand on le volte et vire
Au gré de l'éperon.
Laissant ce peuple en un moment derrière,
Comme un vent vole au bout de sa carrière:
Les courbettes, les bonds,
La bouche fraiche, et l'haleine à toute heure,
Font témoignant qu'en course encor meilleure
Il est bon sur les bons.
Doux au monter, et plus doux à l'étable,
Au maniement et craintif et traitable,
Aux combats furieux.
Sans cesse il semble aspirer aux victoires,

Presque jugeant que du maître les gloires
Le rendront glorieux, etc.

On sent dans ces vers une facilité naturelle, mais on regrette qu'il n'y ait pas plus de souplesse et de fini. Ce n'est rien encore dans ce passage : il faut lire ses sonnets. On est choqué des duretés de versification qui s'y rencontrent :

Des astres, des forests, et d'Achéron l'honneur,
Diane, au monde hault, moyen et bas préside,
Et ses chevaulx, ses chiens, ses Euménides guide,
Pour esclairer, chasser, donner mort et horreur...

Il est hardi et presque toujours bizarre dans les mots qu'il imagine; il dit volontiers *Gorgon s'horribla bien* (t. II, p. 93, édit. Lemerre). *Rayonneuse, heurant, bienheurer, aborrement, charongneux, charongnières*, voilà un échantillon des termes qu'il fabrique par « le provignement des mots ».

Jodelle était, de plus, un poëte très-passionné. Mêlé à toutes les agitations de son temps, flatteur de la cour, serviteur empressé de Charles IX, panégyriste de Catherine de Médicis, il respire ce que d'Aubigné appelle la « fureur partisane ». Il fut surtout hostile aux réformés. Sa vie n'était pourtant pas exemplaire. Il vécut dans le désordre et finit dans la détresse. On a dit même qu'il était mort de faim. Il ne trouva pas dans le roi l'appui qu'il pouvait en attendre ; il s'en plaignit à ses derniers moments.

On lit dans l'abbé Goujet (t. XII, p. 181) : « Charles de la Mothe, son ami, qui prit soin de faire imprimer ses poésies, finit ainsi la préface qu'il a mise au devant : « Jodelle en son extrême faiblesse fit un son- « net, qui est la dernière chose par luy composée, « qu'il nous récita de voix basse et mourante, nous « priant de l'envoyer au roi Charles IX, ce qui ne fut « pas fait, pour n'avoir eu besoin de ce que, plus par

« colère que par nécessité, il sembloit requérir par « icelui. »

Alors qu'un Roy Pericle Athènes gouverna,
Il aima fort le sage et docte Anaxagore,
A qui (comme un grand cœur soy-mesme se dévore)
La liberalité l'indigence amena.

Le sort, non la grandeur, ce cœur abandonna ;
Qui pressé, se haussa, et en haut ce qui honore
La vie, non la vie, et reprend encore
Plutost qu'à s'abaisser, à mourir s'obstina.

Voulant mourir par faim, voilà son chef funeste,
Pericle oyant ceci, accourt, crie et deteste
Son long oubly, qu'en tout réparer il promet.
L'autre tout résolu, lui dit (ce qu'à toy, Sire,
Délaissé, je mesme, presque je puis bien dire) :
« Qui se sert de la lampe, au moins de l'huile y met. »

« En tant que touche Remi Belleau (1528-1577), je le pense, dit Pasquier, avoir été, en matière de gaietés, un autre Anacréon de notre siècle. Il voulut imiter Sannazar aux œuvres dont il nous a fait part : car tout ainsi que Sannazar, Italien, en son *Arcadie*, fait parler des pasteurs en prose, dedans laquelle il a glassé (inséré ou serti) toute sa poésie toscane : aussi a fait le semblable notre Belleau, dans sa *Bergerie*. » En se servant du mot « glasser », métaphore empruntée des orfèvres, Pasquier mettait dans son appréciation un soin de style curieux. Remi Belleau, en effet, a du lapidaire dans son talent. Il cisèle et taille ses pensées ; son expression a l'éclat de l'agate. Il est dans la Pléiade comme ces peintres qui mettent tout leur talent à rendre le reflet d'une coupe de cristal ou d'un cachet d'améthyste. Son goût le portait aux choses ingénieuses et délicates. « On admirait surtout, dit l'abbé Goujet (t. XII, p. 293), sa naïveté et sa facilité à décrire les choses dont il vouloit parler, et

l'on trouvoit ses peintures si vives et si naturelles que Ronsard avoit coutume de l'appeler « le peintre de la nature. » Malherbe dira de lui plus tard, suivant Regnier :

Belleau ne parle pas comme on parle à la ville.

Fort instruit en grec, en latin, ayant voyagé en Italie, il se mit d'abord à traduire Anacréon. Ronsard le jugeait peut-être avec trop de sévérité quand il lui disait :

Tu es un trop sec biberon
Pour un tourneur d'Anacréon,
Belleau,

où, sans doute, il se laissait aller à jouer sur le nom de son ami. S'il est vrai de dire que Ronsard a mieux profité du poëte grec, s'il en a mieux conservé le parfum et la grâce, Belleau n'a pas mal réussi, dans plusieurs morceaux, à reproduire le naturel exquis de son modèle. Il y a un tour facile et charmant dans les stances qui suivent, extraites d'une pièce intitulée *la Coupe de cristal :*

Chante qui voudra les faveurs,
Les mignardises, les douceurs,
Les soupirs, les plaintes cruelles,
Les pleurs et les soucis mordans,
Les charmes et les traits ardans,
De l'amour les troupes fidelles.

. . . .

Quant à moy je ne chanteray,
Et rien plus je ne vanteray
Que ceste coupe crystaline
Qui, pleine de la douce humeur
Du Dieu qui nous met en fureur,
Me va réchauffant la poitrine.

. . . .

Crystal poli dessus le tour,
Arrondi de la main d'Amour

Animé de sa douce haleine :
Crystal, où la troupe des dieux,
Du nectar pressuré des cieux,
Va trompant sa soif et sa peine.

. . . .

Crystal enté mignardement
Sur un pié qui fait justement
La baze d'une collonnette,
Où règne, pour le chapiteau,
A feuillage un triple rouleau
Le sûr appuy de la cuvette.

. . . .

L'un vantera le diamant,
L'autre la vertu de l'aymant,
L'ambre, la perle et la topasse,
Et moy ce verre crystalin
Où flotte le germe divin,
Le secours de l'humaine race.

. . . .

Les vases d'or ne me sont rien,
Ny le bronze corinthien,
Ne tous les emaux de fagence[1] :
J'aime trop mieux, dedans la main,
Voir jusqu'aux bords ce verre plein
Que tous les sceptres de la France.

. . . .

Le lustre du vin est si beau
Sur la glace de ce vaisseau,
L'un et l'autre honneur de la terre,
Qu'œilladant[2] *ce vineux esprit*
Ondoyant vous diriez qu'il rit
Dedans le crystal qui l'enserre.

Voici ce qu'il sait faire quand il traduit directement Anacréon :

---

1. Faience.
2. Regardant.

LA CIGALE.

Ha, que nous t'estimons heureuse,
Gentille cigale amoureuse !
Car aussi tost que tu as beu
Dessus les arbrisseaux un peu
De la rosée, aussi contente
Qu'est une princesse puissante,
Tu fais de ta doucette voix
Tressaillir les monts et les bois.

Tout ce qu'apporte la campaigne,
Tout ce qu'apporte la montaigne,
Est de ton propre ; au laboureur
Tu plais sur tout : car son labeur
N'offenses[1]*, ni portes dommage*
N'a luy, ny a son labourage.
Tout homme estime ta bonté,
Douce prophète de l'esté.

La Muse t'aime, et t'aime aussi
Apollon, qui t'a fait ainsi
Doucement chanter ; la vieillesse,
Comme nous, jamais ne te blesse.

O sage, ô fille terre-née,
Aime-chanson, passionnée,
Qui ne fus onc d'affection
Franche de toute passion,
Sans estre de sang ni de chair,
Presque semblable à Jupiter.

« Il était plus facile, en général, dit Sainte-Beuve, aux vrais poëtes d'imiter Anacréon que de le traduire. Belleau gagna surtout, on peut le croire, à ce commerce avec le plus délicat des anciens d'emporter

1. Tu ne nuis.

quelque chose de ce léger esprit de la muse grecque, qui se retrouva dans l'une au moins de ses propres poésies. Il est douteux, pour moi, qu'il eût jamais fait son adorable pièce d'*Avril*, tant de fois citée, sans cette gracieuse familiarité avec son premier modèle ; car si quelque chose ressemble en français pour le souffle, pour ce *léger poétique désintéressé*, à *la Cigale* d'Anacréon, c'est *l'Avril* de Belleau. »

Avril, l'honneur et des bois
Et des mois ;
Avril, la douce espérance
Des fruicts qui, sous le coton
Du bouton,
Nourrissent leur jeune enfance ;

Avril, l'honneur des prés verds,
Jaunes, pers[1],
Qui, d'une humeur bigarrée[2],
Emaillent de mille fleurs
De couleurs
Leur parure diaprée ;

Avril, l'honneur des soupirs
Des zéphyrs,
Qui, sous le vent de leur æle,
Dressent encor, ès forests,
Des doux rets,
Pour ravir Flore la belle ;

Avril, c'est ta douce main
Qui, du sein
De la nature, desserre
Une moisson de senteurs

1. Nuance entre le bleu et le vert.
2. Fantaisie.

Et de fleurs,
Embasmant[1] *l'air et la terre...* etc.

Musique et peinture, c'est-à-dire, selon Voltaire, les dons les plus précieux de la poésie, se rencontrent en ces vers charmants. Il a été moins heureux dans la peinture du mois de *Mai.* Nous donnerons quelques vers de ce poëme, ne fût-ce que pour le montrer aux prises avec Ronsard dans l'expression de la même pensée: la rapidité du temps qui s'écoule et la nécessité de cueillir avant la vieillesse le *fruit* et la *fleur* des ans :

Pendant que la terre, arrosée
D'une fresche et doulce rosée,
Commence à bouter[2] *et germer;*
Pendant que les vents de zéphyres
Flattent la voile des navires
Rasant la plaine de la mer;

Et que la tresse blondissante
De Cérès, sous le vent glissante,
Se frise en menus crespillons,
Comme la vague redoublée,
Pli sur pli, s'avance, escoulée,
Au galop dessus les sablons;

Qu'il te souvienne que les roses
Du matin jusqu'au soir escloses,
Perdent la couleur et l'odeur,
Et que le temps pille et despouille
Du printemps la doulce despouille,
Les feuilles, le fruict et la fleur!

Souvienne-toi que la vieillesse
D'une courbe et lente foiblesse

1. Embaumant.
2. Pousser des boutons.

Nous fera chanceller le pas :
Que le poil grison[1] et la ride,
Les yeux cavés et la peau vide
Nous traisneront tous au trépas.

Un an avant sa mort (1576), Belleau donna un poëme intitulé : *les Amours et nouveaux échanges des pierres précieuses, vertus et propriétés d'icelles*. Le moyen âge a chanté en latin, en français, les vertus et propriétés des pierres : c'est le sujet de vingt *lapidaires*. En reprenant le même objet, Belleau y ajoutait un peu de science, celle qu'il avait empruntée aux anciens. La mythologie et l'interprétation morale du diamant, de l'améthyste, de la topaze, s'unirent chez lui pour faire un ensemble riche d'éclairs, de chatoiements et d'érudition. Ces poëmes ont beaucoup de souplesse, beaucoup de diversité et d'invention dans le récit. « Tantôt c'est une ode d'un jet élégant et soutenu en l'honneur du diamant et de la perle ; tantôt c'est une princesse, une femme aimée, qui est chantée sous le nom de l'agate ou du saphir ; et puis c'est une histoire pompeuse, peinte en riche tapisserie, telle que celle d'Amethyse changée en pierre par Bacchus... » (Ch. Asselineau, *les Poëtes français*.)

Voici la description du char et de l'escorte de ce dieu :

D'un pié prompt et légier, ces folles Bassarides
Environnent le char ; l'une se prend aux brides
Des Onces mouchetez d'estoiles sur le dos,
Onces à l'œil subtil, au pié souple et dispos,
Au mufle hérissé de deux longues moustaches ;
L'autre met dextrement les tigres aux attaches,
Tizonnez sur la peau, les couple deux à deux ;
Ils ronflent de colere, et vont roullans les yeux :

1. Les cheveux.

Un fin drap d'or frisé, semé de perles fines,
Les couvre jusqu'au flanc; les houspes à crespines
Flottent sur le genou; plus humbles devenus,
On agence leur queuë en tortillons menus.

Les contemporains de Belleau furent éblouis de tant d'éclat. Ils virent dans ces poëmes son œuvre la plus belle. Quand il fut mort, Ronsard lui fit cette épitaphe :

Ne taillez, mains industrieuses,
Des pierres pour couvrir Belleau,
Lui-même a bâti son tombeau
Dedans ses pierres précieuses.

Ils lui rendirent un autre hommage pieux : ses amis, Pierre Ronsard, Antoine de Baïf, Philippe Desportes et Amadis Jamin portèrent son corps sur leurs épaules jusqu'à l'église des Grands-Augustins, où il fut enterré. Il avait aussi du goût pour le théâtre, il a fait une comédie sous ce titre : *la Reconnue*. On y remarque ces vers, qui ont fait suspecter la foi catholique de Belleau :

S'ils sont bien mariés ensemble,
J'espère qu'ils feront du fruit :
La fille est bonne, et a bon bruit,
La fille est douce et gracieuse,
Elle n'est fière ni fascheuse,
La fille n'est pas un brin sotte :
Je crains qu'elle soit huguenotte
Seulement, car elle est modeste,
En paroles chaste et honneste,
Et tousjours sa bouche ou son cœur
Pensent ou parlent du Seigneur.

Antoine de Baïf (1531-1592) était fils de Lazare de Baïf, ambassadeur du roi de France à Venise. Il eut

pour maître Daurat et pour condisciple Ronsard. Nous les avons vus déjà consacrer leurs veilles à l'étude des Grecs et des Latins, et se remplacer dans ce labeur opiniâtre. Antoine tenait de son père cet amour passionné pour l'étude; celui-ci, en effet, avait été le disciple de Budé, et il s'était rendu exprès à Rome pour y étudier le grec sous Musurus, de l'île de Candie. Antoine eut lui-même pour maître de cette langue un Grec, Nicolas Vergèce. Le poète nous a laissé des détails sur son éducation. Il était en pension chez le professeur Tusan, qui élevait dans sa propre maison des jeunes gens de famille qu'on lui envoyait des diverses provinces de la France :

Là quatre ans je passay, façonnant mon ramage
De grec et de latin, et de divers langages,
Picard, Parisien, Tourangeau, Poitevin,
Normand et Champenois, mesme mon angevin.

Entré dans les ordres il ne s'interdit pas de faire des vers amoureux. Il donna *les Amours de Méline*, quatre livres des *Amours de Francine*, puis trois livres des *diverses amours*. Il prétend qu'il « ne jeta sur le papier tant de sonnets, de chansons, d'odes, d'élégies, que pour se décharger l'esprit des pensées dont la passion l'accablait ». (L'abbé Goujet, t. XIII, p. 345.)

Dès 1573, Baïf rassembla la plus grande partie de ses œuvres en deux volumes in-8°. Le premier contient les poésies diverses, pièces amoureuses, odes, épithalames, etc. Le second est consacré à ce qu'il appelle lui-même ses *jeux*; ce sont dix-neuf églogues sur différents sujets, la tragédie d'*Antigone* de Sophocle, traduite et dédiée à Élisabeth d'Autriche, reine de France; *Le Brave*, comédie imitée et traduite en partie du *Miles gloriosus* de Plaute, l'*Eunuque*, comédie de Térence, c'est-à-dire en partie traduite et imitée en partie du latin; *Devis des dieux*, pris de Lucien.

Baïf avait l'esprit sérieux; aussi, même en écrivant

ses amours, il prévoyait *qu'oubliant* avec l'âge cette étude vaine, il emploierait mieux son esprit et son temps. Après s'être livré à tant d'écrits de galanterie, il voulut aborder un plus noble travail. Ecoutons-le :

Je dy que j'essayoy la grave tragédie,
D'un stile majestueux, la basse comédie
D'un parler simple et net : là suivant Sophoclés,
Auteur grec qui chanta le décès d'Herculés :
Ici donnant l'habit à la mode de France,
Et le parler françois aux joüeurs de Térence :
Térence, auteur romain, que j'imite aujourd'huy,
Et comme il suit Ménandre, en ma langue j'ensuy...

Les contemporains d'Antoine de Baïf ne firent pas grand cas de ses traductions : notre âge les juge avec plus de bienveillance. M. Patin, dans ses *études* sur les tragiques grecs, M. Egger, dans son *Hellénisme en France*, s'accordent à leur trouver du mérite. S'ils reconnaissent que son style est bien impuissant encore à reproduire l'élégance, la grâce et l'élévation du modèle, ils disent qu'il réussit du moins à en rendre quelques morceaux d'une manière supportable. Par exemple, il exprime avec une honnêteté et une exactitude naïves le discours du soldat qui vient annoncer à Créon la mauvaise nouvelle que ses ordres ont été enfreints.

Ceux qui ont vu le grec le retrouveront avec plaisir dans ce passage :

Sire, je ne diray que je soy hors d'aleine,
Pour avoir accouru d'allure bien soudaine :
Mais ayant mon esprit en un douteux soucy,
Ou de m'en retourner ou de venir icy,
Tantost je me hatoy, tantost je m'arrétoy,
Et pour crainte de vous en la peine j'étoy.
Car mon cœur me disoit : Chétif, que veux-tu faire?
Tu vas de ce forfait pourchasser le salaire.
Chétif, demourras-tu? D'un autre il l'entendra.

Ainsi de toutes parts malheur t'en avienra.
Bien tard en ce discours je me suis assuré,
Tant que peu de chemin longuement a duré.
Enfin je suis venu vous dire, non comment
Le tout s'est fait au long, mais le fait seulement
Car l'espoir et confort qui à vous m'a mené,
C'est d'avoir tout au pis ce qui m'est destiné.

(Act. II, sc. II, v. Soph. *Antig.*, 233.)

S'agit-il de traduire un des plus beaux mouvements de la tragédie grecque, la scène où Antigone oppose aux ordres de Créon les lois éternelles du ciel et de la justice, la langue de Baïf se relève, elle s'affermit. « L'accent général, dit M. Egger, y est bien tel qu'on le souhaite, et ce passage renferme des vers que les successeurs de Baïf n'ont surpassés ni pour la beauté ni pour l'exactitude. »

Aussi n'étoit-ce pas une loi ni donnée
Des dieux, ni saintement des hommes ordonnée;
Et je ne pensois pas que tes lois pussent tant,
Que toi homme mortel tu vinsses abatant
Les saintes lois des dieux, qui ne sont seulement
Pour durer aujourd'hui, mais éternellement.
Et pour les bien garder j'ay mieux aimé mourir
Que, ne les gardant point, leur courroux encourir.
Et m'a semblé meilleur leur rendre obéissance
Que de craindre un mortel qui a moins de puissance.
Or si devant le temps me faut quitter la vie,
Je le compte pour gain, n'ayant de vivre envie.

On remarquera que Baïf ne s'est pas astreint dans la versification à la succession régulière de deux rimes masculines et de deux rimes féminines. On ne s'étonnera pas qu'il n'ait pas réussi à rendre les admirables chœurs de Sophocle; outre la difficulté du texte, qui en fera toujours des morceaux pénibles à traduire, il faut dire avec Sibilet, dans la dédicace en

prose de son *Iphigénie* d'Euripide, qu'il était alors presque impossible de faire « une fidèle et gracieuse traduction des chœurs en notre langue encore rude et pauvre ».

Baïf a attaché son nom à une tentative qui n'a point réussi. Son échec n'a pas peu contribué à discréditer son talent. Il entreprit de faire des vers à la grecque et à la romaine, c'est-à-dire en combinant les syllabes longues et brèves des mots qu'il emploie. Il prétendit,

Des Grecs et des Latins imitant l'excellence,
De vers et chants réglés décorer notre France.

On appela *baïfins* les vers faits sur ce patron. Il ne faut pas croire pourtant qu'il ait été le seul à concevoir ce chimérique dessein. Étienne Pasquier et Agrippa d'Aubigné lui ont trouvé des prédécesseurs. Suivant d'Aubigné, un nommé Mousset avait traduit l'*Iliade* et l'*Odyssée* en vers hexamètres qui couraient le monde avant que ni Baïf ni Jodelle fussent au monde. Pasquier veut faire honneur de cette invention à Étienne Jodelle, « qui, dit-il, le premier l'entreprit en ce distique qu'il mit en l'an 1553, sur les œuvres poétiques d'Olivier de Magny :

Phœbus, Amour, Cypris, veut sauver, nourrir et orner
Ton vers, cœur et chef, d'ombre, de flamme, de fleurs.

Voila le premier coup d'essai qui fut fait en vers rapportés, lequel est vraiment un petit chef-d'œuvre. »

Joachim Du Bellay, dans une *Abreviation de l'Art poétique*, cite le même distique de Jodelle et dit : « Jà les François commencent à monstrer aux Grecs et aux Latins comme ils peuvent bien mesurer un carme, et à adapter en leur langue les pieds et mesures des Grecs et Latins. »

Pasquier lui-même, pour plaire à Ramus, « grande-

ment désireux de nouveautés », fit en l'an 1556 une élégie en vers hexamètres et pentamètres :

Rien ne me plaît sinon de te chanter et servir et orner :
Rien ne te plaît, mon Dieu, rien ne te plaît que ma mort.
Plus je requiers, et plus je me tiens sûr d'être refusé ;
Et ce refus pourtant point ne me semble refus...

Ces vers lui paraissent « autant fluides que les latins ». Nous ne discuterons pas ses raisons. Ces combinaisons prosodiques ne purent pas bannir l'usage de la rime. « Sa douceur, disait Pasquier, s'est tellement insinuée en nos esprits » qu'on tenta de l'ajouter par supplément à ces vers d'un nouveau genre : ce fut l'originalité de Claude Butet. Voici un échantillon de cette poésie compliquée :

Prince des Muses, joviale race,
Viens de ton beau mont, subit de grâce,
Montre-moi les jeux de la lyre tienne
Dans Mitylène.

Pasquier ne peut s'empêcher de voir dans ces vers « un malheureux succès ». Ronsard voulut bien sans considération des syllabes brèves ou longues, en se contentant seulement de la rime au bout des onze syllabes, faire usage du vers saphique. Il faisait preuve de goût et de sens. Jean Passerat, Nicolas Rapin firent l'un et l'autre des vers saphiques. Pasquier pense que « si ces deux beaux esprits eussent entrepris cette querelle, tout ainsi comme fit Baïf, ils en fussent venus à chef ».

L'auteur que nous citons réduit donc Baïf au seul titre d'avoir été « mauvais parrain » d'une entreprise qui aurait pu réussir : il l'accuse même d'avoir découragé « un chacun de s'y employer : d'autant que tout ce qu'il en fit était tout dépourvu de cette naï-

veté qui doit accompagner nos œuvres, qu'aussitôt que cette sienne poésie vit la lumière, elle mourut comme un avorton ».

Disons cependant, pour décharger la mémoire de Baïf, que Marmontel a pensé qu'une prosodie française, et surtout celle qu'on appelle *quantité*, serait praticable. Turgot est allé plus loin, il s'est exercé à composer des vers métriques. Notre temps a sagement renoncé à une tentative que les changements prosodiques survenus dans notre langue rendent à peu près impossible. Pasquier du reste s'en était douté, car il dit malgré son zèle : « Vrai qu'il y a un point qui m'en fait désespérer : c'est que la douceur de notre langue dépend tant de l'*e* masculin que féminin. Or, pour rendre cette poésie accomplie, il faut du tout bannir de la fin du vers l'*e* féminin ; autrement il sera trop long ou trop court. »

Baïf, qui avait l'esprit inventif, imagina une Académie de poésie mesurée et de musique. Il en obtint du roi les lettres patentes, elles sont de 1570. Le prince accepte le nom « de protecteur et de premier auditeur d'icelle ». Beaux-esprits et musiciens, réunis dans une maison de plaisance du faubourg Saint-Marceau, devaient s'entendre pour mesurer les sons élémentaires de la langue. La grammaire et la poésie devaient se rattacher à ces travaux. Les embarras vinrent du côté de l'Université, il fallut presque un lit de justice pour les faire disparaître. Le roi termina la longue discussion, en ordonnant que les Assemblées de cette Académie auraient lieu. « Henri III, dit l'abbé Goujet, n'eut pas moins d'affection que Charles IX pour cette compagnie naissante, mais elle fut bientôt dérangée par les guerres civiles ; et la mort de Baïf, arrivée en 1591, acheva de mettre en déroute la petite société Académique. »

Pasquier, écrivant à Ronsard, lui disait dès 1555 : « En bonne foi, on ne vit jamais en la France telle foison de poëtes ; je crains qu'à la longue le peuple ne s'en lasse. Mais c'est un vice qui nous est propre que, soudain que voyons quelque chose succéder heureu-

sement à quelqu'un, chacun veut être de la partie... »

Il nous serait impossible, même dans un ouvrage plus étendu, de parler de tous ceux qui se sont adonnés à la poésie en ce temps de renaissance et de renouvellement. Avant de passer à l'époque où se calma toute cette ardeur poétique, pour ajouter quelques astres, un peu obscurcis, autour du groupe de la Pléiade, nous rappellerons brièvement certains poètes qui ont laissé des souvenirs aux amis des vers. Amadis Jamin, le disciple, l'ami, l'admirateur de Ronsard (1540-1585), rencontre assez heureusement, quand il exalte la France, ses trésors, ses mille troupeaux

Parmi les prés amoureux des ruisseaux.

S'il sait aiguiser avec malice une épigramme contre les femmes:

Le vent n'est si léger que leur faible pensée,

il tempère ses reproches par cette observation des lois de la nature :

Ne blâmons désormais des femmes le courage,
La nature est leur loi : tout change sur la mer,
Dans les airs, sur la terre...

Ces changements successifs, il sait les décrire avec art, et les animer d'une réflexion enjouée :

La nature se plaît en cent diverses choses,
Tantôt elle produit violettes et roses,
Tantôt jaunes épis; belle en diversité.
Qui ne veut point faiblir doit suivre la nature;
On ne se paît toujours d'une même pâture;
Rien ne donne plaisir comme la nouveauté.

[1] L'esprit.

Amadis Jamin était fort érudit. Il acheva en vers héroïques la traduction de *l'Iliade* commencée par Hugues Salel, qui s'était arrêté après le onzième chant. Il renonça aux vers de dix syllabes employés par le premier traducteur : ses vers héroïques ne furent pas sans succès, puisque Vauquelin de la Fresnaye dit de lui :

Salel, premier ainsi, du grand François conduit,
Beaucoup de l'Iliade *a doucement traduit,*
Et Jamin, bien disant, l'a tellement refaite
Qu'à l'auteur ne fait tort un si bon interprète.

Estienne Pasquier (1529-1615), dont nous avons tant de fois cité les jugements, a sa place aussi dans la troupe poétique. Avocat d'abord, puis avocat général de la Chambre des Comptes, il mêla les affaires, l'érudition et la poésie. Ses vers sont des badinages amoureux, ou des compositions de société sur les sujets les plus frivoles. Il prit part, avec tant d'autres graves magistrats et sévères politiques, au recueil intitulé: *la Puce des grands jours de Poitiers.* C'est un amas de pièces françaises, surtout latines, qui furent faites à l'occasion d'une puce aperçue sur le collet de Mlle Des Roches en 1579, pendant la tenue des grands jours de Poitiers.

Les dames Des Roches, mère et fille, de Poitiers, ne se contentaient pas d'inspirer des vers aux poëtes, elles en faisaient elles-mêmes.

Aux grands jours de Troyes en Champagne l'an 1583, le peintre qui fit le portrait d'Étienne Pasquier oublia de faire des mains à son tableau. Cet oubli devint l'occasion de cent cinquante pièces de vers faites à l'honneur du modèle. A ce sujet Pasquier écrivit lui-même dix-neuf stances qu'il adressa « aux ingénieuses mains qui ont honoré la main de Pasquier de leurs vers. »

Jean de la Taille (1542-1562) avait reçu du ciel un génie poétique plus heureux. Quoiqu'il fasse preuve

de force dans la satire du *Courtisan retiré*, il a surtout de la grâce. Ses petites odes sont écrites d'une plume délicate, dans un rythme léger et harmonieux. On citera toujours à sa louange cette strophe charmante :

Elle est comme la rose franche
Qu'un jeune pasteur, par oubli,
Laisse flétrir dessus la branche,
Sans se parer d'elle au dimanche
Sans jouir du bouton cueilli.

Sainte-Beuve ajoute dans une note : « Il faut tout dire : le malheur et la vérité, c'est que ces charmants passages ne se soutiennent pas, et que ce qui suit les gâte presque toujours; croirait-on bien, par exemple, qu'après cette jolie strophe de la Taille, il y ait tout immédiatement :

Bref, il faut que je me dépêtre. »

Ronsard, Du Bellay, Baïf, La Péruse ont consacré par leurs éloges le nom de Jacques Tahureau (1527-1555). Ils ont vanté la grâce et la délicatesse de ses vers. Né au Mans, poète, homme de guerre, Tahureau vécut quelque temps à Paris, fort bien auprès des grands, fort bien avec les favoris des Muses. Il tenta la satire, la poésie lyrique ; il excella surtout dans les sonnets, dans les petites odes, dans les mignardises amoureuses. « Tout entier à la passion de son *Admirée*, c'est le nom qu'il donnait à une demoiselle de Tours, il retourna dans le Maine pour l'épouser. Il a dit de lui-même :

D'amour je vis et d'amour je respire.

Il ne pouvait chanter d'autre sujet. Il y mit beaucoup de feu, beaucoup d'ardeur juvénile, et gagna près de ses contemporaines le nom de *second Catulle*, sans obtenir d'autre louange que celle d'un talent « douil-

let, et doucement mignardelet » suivant Jean de La Péruse. Vauquelin de La Fresnaye parle du *Gentil Flageolet* de Jacques Tahureau ; il dit encore :

Lors Angers nous fit voir Tahureau qui, mignard,
Nous affrianda tous au sucre de cet art.

Une mort prématurée empêcha ce poëte de mûrir les fruits de son talent.

Olivier de Magny était de Cahors ; il mourut en 1560 ; on ignore la date de sa naissance. Les poëtes de la Pléiade ont accueilli avec de grands éloges les vers qu'il publia sur ses *Amours*. Ronsard, Baïf, Du Bellay, Jodelle, avec eux Saint-Gelais, s'empressèrent de saluer le poëte de leurs hommages. Il eut surtout beaucoup de réputation pour un sonnet en forme de dialogue. Ce sonnet, nous dit Colletet, « passe pour un ouvrage si charmant et si beau, qu'il n'y eut presque point de curieux qui n'en chargeast ses tablettes ou sa mémoire ». Le même auteur ajoute : « Je ne sais pas ce qu'en diroit maintenant la cour, mais je sais bien que toute la cour du roi Henri second en fit tant d'estime, que tous les musiciens de son temps, jusqu'à Orlande de Lassus, travaillèrent à le mettre en musique et le chantèrent mille fois avec un grand applaudissement, en présence du roy et des princes. » Voici ce fameux sonnet :

L'AMANT.

Holà! Caron, Caron, nautonier infernal!

CARON.

Quel est cet importun qui si pressé m'appelle ?

L'AMANT.

C'est l'esprit éploré d'un amoureux fidèle,
Qui, pour toujours aimer, n'eut jamais que du mal.

CARON.

Que cherches-tu, dis-moi?

L'AMANT.

Le passage fatal

CARON.

Quel est ton homicide?

L'AMANT.

O demande cruelle!
Amour m'a fait mourir.

CARON.

Jamais dans ma nacelle
Nul sujet à l'Amour je ne conduis à val.

L'AMANT.

Mais de grâce, Caron, reçois-moi dans ta barque.

CARON.

Cherche un autre nocher; car ni moi, ni la Parque,
N'entreprenons jamais sur ce maître des dieux!

L'AMANT.

J'irai donc malgré toi; car j'ai dedans mon âme
Tant de traits amoureux, tant de larmes aux yeux,
Que je serai le fleuve, et la barque et la rame.

Le style de Magny paraissait en son temps assez doux et même assez fleuri. Colletet croit devoir le mettre au rang « de ces nobles esprits qui ont tant travaillé à défricher notre langue, qui étoit avant eux si barbare et si inculte ». On trouve dans ses odes, ses *soupirs*, ses *gaietez*, de quoi justifier cet éloge. On y trouve malheureusement aussi de quoi justifier les reproches que lui fait l'abbé Goujet (t. XII p. 33) : « Souvent il gâte les plus belles pensées par les expressions basses et triviales qu'il emploie, par des comparaisons peu justes, par son amour pour les diminutifs... »

Les efforts des poëtes de la Pléiade et de tous ceux qui s'y rattachent ne furent pas sans provoquer une

résistance, et susciter une guerre entre des écoles différentes.

Lorsque Du Bellay lança son manifeste, les partisans de Marot étaient loin d'avoir disparu. Quelques poëtes assez illustres vivaient encore, tel que Mellin de Saint-Gelais. L'entreprise qui s'annonçait avec tant de présomption ne pouvait manquer de leur déplaire. Ils devaient être blessés du mépris qu'on affectait pour les genres qu'ils avaient traités dans leur jeunesse et rendus plus polis par leurs soins. Les excès des nouveaux venus donnèrent prise à la critique : on ne se fit pas faute de les attaquer.

De plus, l'école précédente, celle de Marot, avait déjà son code établi, et les novateurs voulaient renverser son ouvrage ! En effet, Thomas Sibilet venait à peine de publier son art poétique, quand Joachim Du Bellay traita le même sujet, dans la seconde partie de sa *Défense et illustration de la langue Françoise*. Le petit livre de Sibilet, avocat au Parlement de Paris, avait paru en 1548. Il ne saurait y avoir au fond plus de différence entre deux ouvrages traitant du même objet. Celui de Sibilet, regarde en arrière, celui de Du Bellay en avant : l'un, quoique fourni de bonnes doctrines, se rattache plus aux Latins et à notre vieille poésie du moyen âge ; l'autre s'inspire davantage du génie grec. Sibilet s'en tient aux genres traités avant lui ; il parle successivement des neuf espèces de vers usités en français et de l'usage qu'on en fait dans le sonnet, le rondeau, le triolet, la ballade, le chant royal, dans les divers genres de chant lyrique, les épîtres et élégies, les églogues, les moralités et farces, le blason, c'est-à-dire les éloges ou les satires en vers, la complainte, l'énigme, le lai et le virelai. C'est comme on le voit, tout le matériel de notre vieille poésie française, dans la seconde période du moyen âge. (Egger, *De l'Hellénisme en France*, I, p. 328.)

Toutes ces pièces, que Du Bellay appelle d'un ton si méprisant de « telles épiceries », qu'il accuse de

corrompre le goût, qu'il renvoie au Puy de Rouen, Sibilet les trouve bons, acceptables, dignes d'éloges toutes jusqu'aux « Coq à l'asne », et pour cette heureuse invention il met le nom de Marot auprès de ceux de Juvénal, de Perse et d'Horace. « Je désire, dit-il, pour la perfection de ton poète futur, en toy parfaicte congnoissance des langues grecque et latine, car elles sont deux forges d'où nous tirons les pièces meilleures de notre harnois, comme je l'ay adverty par cy-devant en plusieurs endroits; et tu peux veoir encor en ce poème, que nous avons descouvert puis n'a guères : et l'ont ses premiers auteurs nommé *Coq à l'asne*. Sa matière sont les vices de chacun, qui y sont repris librement par la suppression du nom de l'auteur. Sa plus grande élégance est sa plus grande absurdité de suytte de propos, qui est augmentée par la ryme platte, et les vers de huict syllabes. L'exemplaire en est chez Marot, premier inventeur des *Coq à l'asne* et premier en toutes sortes auteur d'iceux, si tu ne les veux rechercher de plus loing. Car à la vérité les satyres de Juvénal, Perse et Horace, sont coq à l'asne latins; ou, à mieux dire, les coq à l'asne de Marot sont pures satyres françoises... » (Th. Sibilet, *Art poétique*, ch. IX, p. 64.)

Le livre de Du Bellay devait donc éclater comme une déclaration de guerre. L'école, jusque-là maîtresse du terrain, accepta la lutte et se mit sur la défensive. Charles Fontaine, disciple de Marot, se jeta hardiment dans la mêlée, pour défendre la mémoire de son maître. Déjà il l'avait soutenu contre Sagon; il prit à partie l'auteur de la *Défense et illustration de la langue françoise*, et lança contre lui son *Quintil Horatian*, imprimé plus tard à la suite de l'*Art poétique* de Thomas Sibilet. L'explication de ce titre nous est aussi donnée par l'auteur. Du Bellay, dans sa préface au lecteur, avait fait la prière qu'on voulût bien examiner, lire et relire son œuvre jusqu'à la fin avant de la condamner; Ch. Fontaine, en s'adressant à l'inconnu, car le titre ne portait que les ini-

tiales I. D. B. A., lui dit : « Soyes certain que ceste requeste m'a semblé estre tant civile, que j'eusse esté incivil de le faire autrement. Et pourquoi, après l'avoir leu et releu, et bien examiné les raisons, je ne l'ay pas condamné (suyvant la deffense), mais bien y av noté et marqué aucuns pointz, qui me semblent dignes de correction amiable et modeste, sans aucune villanie, iniure et calomnie, ne simple, ne figurée. En quoy t'ay certes estimé que non seulement ne seras offensé ; mais aussi m'en sçauras gré : pour avoir accomply l'office que tu loues et à la bonne raison au chap. II du IIe livre de ton œuvre du *Quintil Horatian*[1]. Or escoute donc patiemment et entends sans courroux la correction de ton œuvre ».

Après ce début viennent les observations. Elles suivent pas à pas le texte de Du Bellay, ne laissant rien qui mérite d'être repris sans le relever. Tantôt c'est à l'orthographe d'un mot, tantôt c'est à la valeur des idées que les critiques s'adressent. Par exemple, le titre lui semble de « belle parade, de magnifique promesse et de très-grande attente » ; mais il est faux. Défense suppose accusation ; or qui accuse ou a accusé la langue françoise? « Quant au second tiltre Illustration, il ne me desplaît pas, mais (à la condition) que selon le portal soit le pourpris, et selon le tiltre l'œuvre, c'est assavoir donnant lustre, et clarté à la langue, ce que si ainsi est, se verra cy apres. »

Du Bellay avait écrit défense de cette manière *deffence*, le *Quintil Horatian* blâme cette façon d'écrire empruntée aux *praticiens*, que Du Bellay lui-même appelle pourtant « dépravateurs d'orthographe. »

Il s'étonne que l'auteur de la *Défense* écrive tantôt *fonteines*, pour rimer avec *peines*, tantôt *fontaines* pour répondre à *certaines*; qu'il mette *rient* avec *Orient*, puis *riant* avec *friant* ; qu'il accouple *présent*

---

1. Allusion au rôle de censeur éclairé que prête Horace, en son *Art poétique*, à un certain Quinctilius.

et *plaisant*, *plaisant* et *faisant*, *dégoutens* avec *m'attens*. Il ne saurait souffrir que tantôt il écrive *étincelles*, et tantôt *étinceles*, *esle* pour *aile*. *Quand* venant de *quantum*, et *quant* venant de *quando*, *immiter*, *estommac*, *nourice*, *dificile*, *clore* : « après tout n'est-ce que la faulte de l'imprimeur? »

Du Bellay n'avait designé son nom que par les quatre initiales I. D. B. A. Joachim Du Bellay, Angevin, le censeur, lui demande à quel propos? Il raille cette coquetterie qui ressemble à celle de la blanche dame Vergiliane (la Galatée de Virgile), qui, « ayant jecté la pomme, s'enfuit cacher derrière les saulx, mais toutesfois veult bien premièrement estre vüe et cognüe ». Il pourrait s'y tromper. « Ou bien fault dire (ce qui est plus vraysemblable) que tu te contentes ton surnom estre declaré expressément par les deux très-doctes et bien faictz epigrammes grec et latin de ton ami Dorat. Mais cela ne doibt suffire, car tous les lecteurs françoys ne sont pas grecz et latins. »

Il ne pouvait oublier le grief d'introduire des mots nouveaux. Il lui fait donc un crime de substituer le mot *patrie* à celui de *pays*. « Qui a pays n'a que faire de *patrie*. Duquel nom *pays*, venu de fontaine grecque, tous les anciens poëtes et orateurs françoys en ceste signifiance ont usé : et toy même aussy... Mais le nom de patrie est obliquement entré et venu en France nouvellement comme les autres corruptions italiques, duquel mot n'ont voulu user les anciens, craignans l'escorcherie du latin, et se contentans de leur propre et bon. »

Ch. Fontaine n'approuve point les idées de Du Bellay sur l'origine des langues; il trouve en tous ces passages un syllogisme en *friseromorum*. Il ajoute plus durement encore : « Tout l'œuvre est sans propos de certaine consistence, sans thème proposé et certain, sans ordre methodique, sans economie, sans but final, advisé sans continuelle poursuite et sans conséquence. »

Venant enfin à ce qui le touchait davantage, à la

déclaration offensante du mépris que Du Bellay professe pour les anciens : « Tu accuses, dit-il, à grand tort et très-ingratement l'ignorance de nos maïeurs, que au IXᵉ chapitre, moins rudement tu appelles simplicité, lesquelz nos maïeurs certes n'ont esté ne simples, n'ignorans, ni des choses, ni des parolles. Guillaume de Lauris, Jean de Meung, Guillaume Alexis, le bon moyne de Lyre, messire Nicole Oresme, Alain Chartier, Villon, Meschinot et plusieurs autres n'ont point moins bien escrit, ne des moindres, et pires choses, en la langue de leur temps propre et entière, non peregrine, et pour lors de bon aloy, et bone mise, que nous à présent en la nostre. » Telle est la dernière protestation de l'école de Marot, désormais vaincue, éclipsée, jusqu'au moment où celle de Ronsard, subissant à son tour la loi des choses d'ici-bas, perdra une partie de sa gloire, sans pourtant perdre jamais tout le terrain qu'elle avait conquis de prime abord.





CHAPITRE V

LE THÉATRE.



Nous avons raconté ailleurs l'origine et le développement du théâtre en France. En 1539, les confrères de la Passion, dépossédés de l'hôtel de la Trinité, situé grande rue Saint-Denis, s'étaient transportés à l'hôtel de Flandres, vers la rue Coquillière, et continuaient d'exercer le privilège qui leur avait été concédé par Charles VI en 1402. La constitution de leur Société n'avait pas changé : c'étaient toujours des maîtres-maçons, menuisiers, serruriers, maréchaux ferrants, qui, *sottement, mais en leur simplicité, jouaient les saints, la Vierge et Dieu par piété.*

La confrérie cependant ne laissait pas d'être attaquée de diverses parts. L'Église, autrefois si complaisante pour ces représentations, ne les voyait plus qu'avec défiance, et même elle leur avait déclaré la guerre. On commençait, en face de la Réforme, à comprendre « la dévote imprudence » de ce théâtre. Les scènes pieuses avaient pu jusqu'ici, dans leur travestissement grotesque, n'exciter chez les auditeurs que des sentiments d'une componction et d'une édification douteuses. Avec l'esprit nouveau qui circulait partout, il n'y avait plus que du danger à laisser raconter par des auteurs ignorants ou irrévérencieux la vie du divin Sauveur et celle de ses disciples. Cependant, en 1540 et en 1541, les confrères eurent un dernier triomphe.

Le jeudi, seizième jour de décembre 1540, il y eut donc « le cry et proclamation publicque pour jouer le mystère des *Actes des Apôtres*, en la ville de Paris, par le commandement du roi, François premier de ce nom, et monsieur le prévost de Paris, afin de venir prendre les roolles pour jouer le dict mystère ».

La pompe était brillante. Le cortége s'ouvrait par six trompettes « ayant baverolles à leurs tubes et buccines » accompagnés du crieur-juré, « tous bien montez selon leur estat ». Venaient ensuite grand nombre de sergents et archers du prévôt de Paris. Après eux marchaient les officiers et sergents de la ville, « tant du nombre de la marchandise que du parloir aux bourgeois, vestuz de leurs robbes myparties de couleurs de la dicte ville, avec leurs enseignes, qui sont les navires d'argent : iceulx tous bien montez comme dessus. Deux hommes venaient establiz pour faire la dicte proclamation », les deux directeurs du mystère, « rhétoriciens, assavoir ung homme ecclesiastique et l'autre lay, vestuz honnestement et bien montez », les quatre entrepreneurs du mystère (Hamelin, Potrain, Louvet, Cholet), quatre commissaires examinateurs au Chastelet de Paris, puis grand nombre de bourgeois, marchands et autres gens de la ville, tant de longue robe que de courte. A chaque carrefour les trompettes sonnaient par trois fois, et les officiers préposés à cet emploi débitaient, en guise d'annonce, une ballade dont voici quelques vers :

Pour ne tumber en damnable decours,
En nos jours cours, aux bibliens discours
Avoir recours le temps nous admoneste :
Pendant que Paix estant notre secours,
Nous dict, je cours ès royaulmes, ès cours.
En plaisant cours, faisons qu'elle s'arreste;
La saison preste a souvent chaulve teste,
Et, pour ce honneste œuvre de catholiques,
On faict sçavoir à son et crys publicques,

Que dans Paris ung mystère s'appreste
Représentant Actes apostoliques.

On indiquait ensuite le jour, le lieu, l'heure précise où l'on devait se réunir pour la distribution des rôles et « les recordz et répétitions du mystère ».

Cependant dès cette année même 1541, les disgrâces commencèrent pour la confrérie. Le parlement défendit aux maîtres et entrepreneurs du mystère d'ouvrir leur théâtre à certains jours de fêtes solennelles et même le jeudi de certaines semaines. Elle préparait pour 1542 un mystère sous ce titre : *le Vieil Testament* ; le procureur général s'y opposa. Il motivait son interdiction par un jugement sévère sur « ces gens non lettrez ni entenduz en telles affaires, de condition infame, comme un menuisier, un sergent à verge, un tapissier, un vendeur de poisson, qui ont fait jouer les *Actes des Apotres*, et qui, adjoutant, pour les allonger, plusieurs choses apocryphes, et entremettant à la fin ou au commencement du jeu farces lascives et momeries, ont fait durer leur jeu l'espace de six à sept mois, d'où sont advenues et adviennent cessation de service divin, refroidissement de charitez et d'aumônes, adultères et fornications infinies, scandales, dérisions et mocqueries ».

Il attribuait aux spectateurs le tort de délaisser, « dès huit et neuf heures du matin, ès jours de festes », la messe paroissiale, sermons et vespres, « pour aller ès dicts jeux garder leur place, et y estre jusqu'à cinq heures du soir. En s'en retournant ils faisaient moquerie desdits jeux. Des prêtres de paroisses, » pour avoir leur passe-temps d'aller ès dicts jeux, ont délaissé dire vespres, ou les ont dictes tout seuls dès l'heure de midy ». À tous ces désordres il s'ajoutait l'ignorance, l'impropriété de diction, le défaut d'intelligence des acteurs, d'où ressortaient le scandale et la dérision au lieu de l'édification qu'on devait y chercher.

L'hôtel de Flandres ayant été démoli en 1543, les confrères achetèrent une partie de l'hôtel de Bourgogne, qui donnait rue Mauconseil, et y bâtirent un théâtre. Il est probable que de 1543 à 1548, les représentations de mystères cessèrent ou n'eurent lieu que très-irrégulièrement. En 1548, le parlement, statuant sur la demande des confrères, « confirma leurs priviléges, les maintint à représenter seuls des pièces sur ce nouveau théâtre, avec défense à tous joueurs et entrepreneurs d'en représenter dans Paris et la banlieue autrement que sous le nom, de l'aveu et au profit de la confrérie ». Mais en vertu du même arrêt, elle ne permit aux confrères que les sujets *profanes*, honnêtes et licites, et leur interdit expressément les mystères tirés des saintes Écritures. C'était édicter la chute de cet ancien théâtre. (Sainte-Beuve, *le Théâtre au* XVIe *siècle*.)

Louis XII, nous l'avons dit, avait été favorable aux bazochiens et aux enfants Sans-Souci; ils n'eurent pas la même liberté sous François Ier. Des ordonnances répétées les forcèrent, tantôt (1516) de respecter les princes et princesses de la cour, tantôt (1536) leur défendirent de « faire monstrations de spectacle ni escritaux taxans ou notans, quelques personnes que ce soit, sous peine de prison et de bannissement à perpétuité du palais». En 1538, toutes ces prescriptions étant sans doute facilement éludées, il fut enjoint aux comédiens de remettre à la cour le manuscrit des pièces quinze jours avant la représentation, et de retrancher en jouant les passages rayés, « sous peine de prison et de punition corporelle ». C'était encore insuffisant, puisqu'en 1540, une nouvelle ordonnance, plus sévère, menaça les délinquants « de la hart ». Au milieu de tant d'entraves, les Bazochiens et les enfants Sans-Souci ne tardèrent pas à disparaître, ou n'eurent plus d'autres occasions de s'ébattre qu'à la faveur des licences du carnaval. (Sainte-Beuve, *ibid.*)

Il était impossible que la restauration des lettres n'entraînât pas celle du théâtre antique. L'ignorance,

dit Fontenelle, commença à se dissiper, le goût des belles lettres se répandant, la face des choses d'esprit se renouvela, tous les arts, toutes les sciences se ranimèrent. On trouve, dit le même auteur, sous François Ier, Antoine Forestier, Parisien, qui a écrit des comédies françaises, et Jacques Bourgeois, auteur de la comédie des *Amours d'Érostrate*, imprimée en 1544 et dédiée au roi. Il est peu probable que ces œuvres aient été représentées. Les confrères de la Passion, jouissant de leurs priviléges, rendaient difficile la rénovation du théâtre. Les essais de comédie régulière ne pouvaient paraître que dans les exercices de collége, dont ils faisaient partie. Là, ils bravaient le monopole de la confrérie, mais ils en gardaient une teinte de pédanterie scolaire, joint à cela que les comédies et les tragédies étaient presque toujours en latin. Ronsard fut le premier à étendre la réputation de ces jeux : en 1548, il traduisit le *Plutus* d'Aristophane en vers français, et il le fit jouer sur le théâtre du collége de Coqueret. Claude Binet assure que ce fut la première comédie jouée en France. Charles Lamothe, l'éditeur de Jodelle, n'hésite pas à mettre Ronsard en tête des novateurs du théâtre ; il dit qu'il fut le premier et le plus hardi, qui se fit auteur et chef de cette brave entreprise, qu'il a tracé le chemin aux autres.

En 1549, Th. Sibilet « tournait du grec en françoys » l'*Iphigénie* d'Euripide ; en 1550 paraissaient deux traductions de l'*Hécube*, l'une par Bouchetel et l'autre par Lazare de Baïf. C'étaient des tentatives et des coups d'essai. Le vrai théâtre devait apparaître en 1552, et Jodelle devait avoir l'honneur de l'inaugurer. Il faut entendre là-dessus Étienne Pasquier : « Quant à la comédie et tragédie, nous en devons le premier plant à Étienne Jodelle, et c'est ce que dit Ronsard en son élégie :

Après, Amour la France abandonna ;
Et lors Jodelle heureusement sonna

D'une voix humble et d'une voix hardie,
La comédie avec la tragédie,
Et d'un ton double, ores bas, ores haut,
Remplit premier le françois eschafaut.

Il fit deux tragédies : la *Cléopâtre* et la *Didon*, et deux comédies : *la Rencontre* et *l'Eugène*[1]. *La Rencontre*, ainsi appelée parce qu'au gros de la mélange tous les personnages s'étaient trouvez pêle-mêle casuellement dedans une maison ; fuseau qui fut fort bien par lui démêlé par la clôture du jeu. Cette comédie et la *Cléopâtre* furent représentées devant le roi Henri, à Paris, en l'hôtel de Reims, avec un grand applaudissement de toute la Compagnie, et depuis encore au collége de Boncour, où toutes les fenêtres étaient tapissées d'une infinité de personnages d'honneur, et la cour si pleine d'écoliers, que les portes du collége en regorgeaient. Je le dis comme celuy qui y était present, avec le grand Tornebus, en une même chambre, et les entreparleurs étaient tous hommes de nom ; car même Remy Belleau et Jean de la Péruse jouaient les principaux roulets : tant était lors en réputation Jodelle envers eux. »

---

1. Les frères Parfait font à ce sujet les remarques suivantes : « Tout ce qui regarde cette prétendue comédie de *la Rencontre* n'est qu'une faute de mémoire de Pasquier. Si Jodelle avait composé cette pièce, La Motte, qui rassembla ses ouvrages après sa mort, et qui donne un éloge de cet auteur à la tête de l'édition, n'aurait pas manqué d'en parler. Ainsi il est certain que la comédie fut intitulée : *Eugène ou la Rencontre.* » Les raisons sur lesquelles les frères Parfait s'appuient sont bien faibles, puisque Charles de la Mothe parle d'un très-grand nombre d'œuvres de Jodelle qui se sont trouvées perdues, et que ce que dit Pasquier du dénoûment de *la Rencontre* ne parait nullement convenir à la comédie d'*Eugène*. Voy. M. Marty-Laveaux, *les Œuvres et Meslanges poétiques* d'Estienne Jodelle (Alphonse Lemerre, 1868).

Le théâtre, les spectateurs, le sujet, les « entreparleurs », tout est singulier dans cette représentation, tout en marque le caractère nouveau. C'est un retour à l'antiquité grecque. « On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion, » a dit Boileau ; dans la tragédie, le christianisme semblait vaincu. *Les Actes des Apôtres, les Martyres des Saints*, les histoires du *Vieux* ou du *Nouveau Testament* étaient repoussées de la scène, ou laissées en spectacle au peuple ignorant. Eschyle, Sophocle, Euripide, Sénèque surtout, devaient inspirer et guider désormais les poëtes. C'était une fièvre, un enivrement, un rajeunissement des Dionysiaques. Il n'y manqua même pas le sacrifice du bouc et le dithyrambe bachique. Après la représentation de la *Cléopâtre*, les amis de Jodelle, pour célébrer son triomphe, renouvelèrent la pompe des fêtes de Bacchus, « où du plus habile chantre un bouc était le prix ». Jean-Antoine de Baïf a fait la relation de cette cérémonie. Elle eut lieu dans Arcueil. « Désirant faire croître cet esprit si gaillard que voyions apparaître, dit-il, nous, jeunesse d'alors, imitant les vieux Grecs,

Nous cherchasmes un bouc, et sans encourir vice
D'idolastres damnés, sans faire sacrifice,
Ainsi que des pervers, mesdisans envieux,
Ont mis sur nous pour nous rendre odieux,
Nous menasmes le bouc à la barbe dorée,
Le bouc aux cors dorés, la beste enlierrée
En la salle où le poete aussi enlierré,
Portant son jeune front de lierre entouré,
Attendoit la brigade, et lui menant la beste
Pesle mesle courant en solemnelle feste,
Mais récitant ces vers luy en fismes present, etc.

« La nouveauté du grec, dit Fontenelle, les beautés que l'on y avait découvertes, et plus que tout cela la gloire de l'entendre, avaient tellement enivré tous les savants, qu'ils étaient devenus tous Grecs. »

On ne peut guère dire autre chose des vers que chanta Baïf pour augmenter la pompe de la cérémonie, ils sont tout à fait à la grecque, moins la grâce et le charme :

Au dieu Bacchus sacrons cette feste,
Bachique brigade,
Qu'en gaye gambade
Le lierre on secoüe,
Qui nous ceint la teste.
Qu'on joüe,
Qu'on trépigne,
Qu'on fasse maint tour
Alentour
Du bouc qui nous guigne
Se voyant environné
De nostre essain couronné
Du lierre ami des vineuses carolles
Yach, Evoë iach, ia, ha, etc.

C'était une gaieté de collége ; elle donna mauvais renom aux poëtes et faillit leur attirer de méchantes affaires. Ils n'y voyaient pourtant aucune ombre d'impiété, ils se sentaient ravis d'aise de ressusciter le joyeux mystère

De ses gayes orgies
Par l'ignorance oublies.

Ronsard chanta (voir les *Gaietés*, t. VII, de ses œuvres, éd. Janet) plus haut que personne le triomphe de son jeune ami : c'était parmi cette savante brigade un transport enthousiaste ; on croyait avoir doté la France d'un théâtre capable de rivaliser avec celui de la Grèce. Étrange illusion ! On avait bien emprunté à Sophocle le corps et l'extérieur de ses pièces ; la disposition des scènes, l'arrangement du chœur, tout était à la grecque, comme nous disions plus haut;

mais, hélas ! il y manquait ce que la Grèce ne pouvait pas encore nous donner, une imitation dégagée des entraves de la superstition, le génie original et fécond, le style souple, harmonieux et charmant que Racine saura plus tard ravir aux mêmes modèles.

Fontenelle, peu favorable d'ailleurs à cet engouement des hellénistes de la Renaissance, ne fait pas l'éloge de cette pièce. « Elle est, dit-il, d'une simplicité fort convenable à son ancienneté. Point d'action, point de jeu, grands et mauvais discours partout. Il y a toujours sur le théâtre un chœur à l'antique, qui finit tous les actes, et s'acquitte bien du devoir d'être moral et embrouillé. » Il en donne ensuite un plan, scène par scène : Acte I, scène I. L'ombre d'Antoine plaint ses malheurs, et annonce que Cléopâtre mourra bientôt. Scène II. Cléopâtre dit à Iras et à Charmion, ses confidentes qu'elle a vu Antoine en songe. Elle ne doute pas qu'Octavien ne la destine au triomphe, et elle veut absolument éviter ce déshonneur. Ensuite le chœur a un beau sujet de moraliser sur l'inconstance de la fortune.

Acte II. Octavien, Agrippe, Proculée, longue histoire et peu nécessaire de toutes les guerres passées. Résolution de faire vivre Cléopâtre pour la mener à Rome, et puis le chœur moral.

Acte III. Octavien, Cléopâtre, Seleucque, Lamentations de Cléopâtre à Octavien qui répond à toutes ses mauvaises excuses. Enfin Cléopâtre, pour mieux le toucher, lui livre son trésor. Seleucque, sujet de la reine, dit qu'elle ne livre pas tout. Sur cela, elle lui saute aux cheveux devant César, les lui arrache et lui donne cent coups de pied...

Acte IV. Cléopâtre, Iras, Charmion. Résolution de ces trois femmes de mourir ensemble.

Acte V. Proculée, le chœur. Proculée conte au chœur la mort de Cléopâtre.

Fontenelle, qui avait plus d'une intention malicieuse en esquissant l'histoire du théâtre français, a choisi, pour échantillon du style et du ton, la scène où

Cléopâtre saute aux cheveux de Seleuque, les lui arrache et lui donne cent coups de pied :

CLÉOPATRE.

A faux meurdrier! a faux traistre, arraché
Sera le poil de ta teste cruelle.
Qu'il pleust aux Dieux que ce fust ta cervelle!
Tien, traistre, tien.

SELEUQUE.

O Dieux!

CLÉOPATRE.

O chose détestable!
Un serf, un serf!

OCTAVIEN.

Mais chose esmerveillable
D'un cœur terrible!

CLÉOPATRE.

Et quoy, m'accuses-tu?
Me pensois-tu veufve de ma vertu
Comme d'Antoine? a, a, traistre.

SELEUQUE.

Retiens la,
Puissant César, retiens la doncq.

CLEOPATRE.

Voila
Tous mes bienfaits. Hou! le dueil qui m'efforce
Donne à mon cœur langoureux telle force,
Que je pourrois, ce me semble, froisser
Du poing tes os, et tes flancs crevasser
A coups de pied.

OCTAVIEN.

O quel grinsant courage!
Mais rien n'est plus furieux que la rage
D'un cœur de femme. Et bien, quoy, Cléopâtre?
Estes-vous point ja saoule de le battre!
Fuy t'en, ami, fuy t'en.

Cette scène, il est vrai, manque de noblesse. Il faut convenir qu'il est difficile de trouver dans toute cette pièce quelque morceau qu'on puisse citer à l'avantage de Jodelle. Partout un ton emphatique, des vers scabreux, des tours forcés. Nul élan de pensée facile et de langage harmonieux. Il fallait qu'on sortît d'une bien grande barbarie pour que des hommes instruits, comme la plupart des spectateurs, battissent des mains à ces essais. C'était, sans doute, une illusion qu'on acceptait, c'était une espérance qu'on embrassait plutôt qu'une œuvre parfaite qu'on se flattait d'avoir.

Voici comment Cléopâtre s'exprime aux genoux d'Octave ; le ton est plus relevé, mais le style n'en vaut pas mieux :

Mais puis qu'il faut que j'allonge ma vie,
Et que le vivre en moy revient l'envie,
Au moins, César, voy la pauvre fillette
Qui à tes pieds, et de rechef, se jette :
Au moins, César, des goutes de mes yeux
Amollis toy, pour me pardonner mieux :
De cette humeur la pierre on cave bien
Et sur ton cœur ne pourront elles rien ?
Ne t'ont donc peu les lettres esmouvoir,
Qu'à tes deux yeux j'avois tantost fait voir,
Lettres je dy de ton pere receues,
Certains tesmoins de nos amours conceues ?
N'ay-je donc peu destourner ton courage,
Te descouvrant et maint et maint image
De ce tien pere à celle-là loyal,
Qui de son fils recevra tout son mal ?

(Acte III.)

Le chœur moralise autant qu'il peut en vers lyriques. A la façon du chœur ancien, il se mêle à l'action, il prévoit les malheurs, il plaint la condition des grands sujets aux revers de la fortune, il fait l'éloge de la vertu en strophes, en antistrophes; mais, malgré

tous ses louables efforts, il n'atteint pas à la poésie. Voici l'un des morceaux les moins bizarres d'effets, de langue et d'harmonie :

STROPHE.

Qui ne cognoist Icare
Le nommeur d'une mer,
Et du Dieu de Patare
L'enfant, qui enflammer
Vint sous son char le monde
Tant qu'il tom'ast en l'onde ?

ANTISTROPHE.

De ceux là les ruines
Tesmoignent la fureur
Des sainctes mains divines,
Qui doivent faire horreur
A l'orgueil, digne d'estre
Puni de telle dextre.

STROPHE.

A t'on pas veu la vague
Au giron fluctueux,
Alors qu'Aquilon vague
Se fait tempestueux,
Presque dresser ses crestes
Jusqu'au lieu des tempestes ?

ANTISTROPHE.

Qu'on voye de l'audace
Phébus se courroussant
Esclarcissant la trace
Qui son char va froissant
Dessous ses fleches blondes
Presque abysmer les ondes.

STROPHE.

A t'on pas veu d'un arbre
Le couppeau chevelu,
Ou la maison de marbre
Qui semble avoir voulu

Dépriser trop hautaine
L'autre maison prochaine?

ANTISTROPHE.

Qu'on voye un feu céleste
Ceste cime arrachant,
Et par mi-e [illegible]
Le palais tresbuchant,
La plante au ciel [illegible]
L'autre au pied de [illegible]...

(Acte II.)

Quel lointain et faible écho des strophes difficiles, mais énergiques et sublimes, où Sophocle peint l'instabilité des fortunes humaines et les coups redoublés du sort sur les maisons royales! Toujours est-il vrai que cela valait mieux pour des cervelles nourries de grec et de latin que les dialogues absurdes d'Astaroth, Cerberus, Berith et Satan à la recherche de l'âme de Judas Iscarioth, ou ceux non moins ridicules de Casse-Tuileau, Pille-Mortier, Gaste-Bois, maçons et manœuvres que Nemrod fait travailler à la tour de Babel, et qui ont l'air, comme dit Sainte-Beuve, de loger rue de la Mortellerie.

On a encore de Jodelle une *Didon se sacrifiant*. On ne sait à quelle date parut cette nouvelle tragédie, et quel succès elle put avoir. Le poète travaillait vite et n'était point embarrassé de faire succéder une *Didon* à sa *Cléopâtre*. Son éditeur Charles de La Mothe nous apprend que « la plus longue et difficile tragédie ou comédie ne l'a jamais occupé à composer et écrire plus de dix matinées : même la comédie d'*Eugène* fut faicte en quatre traictes ». Sans avoir plus d'action, sans présenter plus d'invention dans les caractères, *Didon* a plus de régularité et moins d'imperfection dans le style. Jodelle avait usé dans sa *Cléopâtre* d'une étrange liberté, il n'y avait point observé la coupe des rimes masculines et féminines. Le premier acte est en vers alexandrins et tous féminins ; le second

a la même mesure de vers, mais mêlés de masculins et de féminins; les trois derniers actes sont tantôt en vers de dix syllabes et tantôt en vers de douze avec les mêmes licences. La tragédie de *Didon* est toute en vers de douze syllabes, et s'il s'y rencontre des scènes où il n'y a que des rimes féminines, le poète, dans la plupart des autres, s'est astreint à les entremêler.

De longs discours à peine interrompus par un interlocuteur, voilà Didon. Il s'agit de l'instant fatal où Enée quitte la reine. Les Troyens se préparent à mettre à la voile. Leur chef s'arrache avec effort à son amour, la reine soupçonne son dessein; elle s'en assure par une entrevue avec l'infidèle: elle appelle Anne sa sœur, lui fait part de sa douleur, et, sans lui laisser deviner ses projets, elle l'envoie auprès d'Enée. Tout se passe comme au quatrième livre de l'*Énéide*. Le Troyen part; alors Didon, que rien ne peut plus attacher à la vie, monte sur un bûcher et meurt. Ascaigne, Achate, Palinure, Anne et Barce, voilà les personnages qui complètent le drame. Il n'y a ni art ni dessin dans cette composition. C'est Virgile qui en a fait tous les frais. La seule invention de Jodelle consiste à donner à Ascaigne connaissance de l'amour de Didon, et à lui faire plaindre la reine.

. . . . . Bien qu'une douce amorce
Desrobe bien souvent au jeune cœur sa force,
Si m'aveuglé-je au bien que j'avois, et au trouble
D'une amante insensée. Il faut que l'on redouble
L'ame pour vaincre un deuil. Donc ceste Afrique douce
En la laissant nous charme? Ou le destin nous pousse
Suivon, suivon tousiours. Toute troupe est sujette
Au travail : le travail enduré nous rachette
Un glorieux repos[1].

(Acte I.)

1. Ce vers est une imitation des deux vers 687, 688, de Sophocle dans *Philoctète*.

Ailleurs le poëte s'escrime à traduire Virgile. Que pouvait-il faire de mieux ? Il n'y réussit pas trop mal. On peut croire que l'auditoire acceptait avec plaisir les pensées du poëte latin ainsi rendues en français ; Didon s'adresse à Enée :

Mais qui te meut, cruel ? pourquoy trop inhumain
Laisses-tu celle-la qui t'a mis tout en main ?
Nostre amour donc, hélas ! ne te retient-il point,
Ny la main à la main, le cœur au cœur conjoint,
Par une foy si bien jurée en tes délices ?
Que si les justes Dieux vangent les injustices,
Tes beaux serments rompus rompront aussi ton heur...
Or si tu n'es (hélas !) de mon mal soucieux,
Sois pour le moins (ingrat) de ton bien curieux
En quel temps sommes-nous ? n'as-tu pas veu la gresle
Et la neige et les vents, tous ces jours pesle-mesle
Noircir toute la mer, et tant qu'on eust cuidé
Que le plus grand Neptune aux eaux n'eust commandé,
Tant les vents maistrisoyent les grand's vagues enflées,
Qui jusqu'au ciel estoient horriblement soufflées ?

(Acte II.)

C'est encore avec Virgile que la Didon de Jodelle fait ces reproches à Enée :

Voyez si seulement mes pleurs, ma voix, mon deuil,
Ont peu la moindre larme arracher de son œil ?
Voyez s'il a sa face ou sa parole esmeuē ?
Voyez si seulement il a fléchi sa veuē ?
Voyez s'il a pitié de ceste pauvre amante...

(Acte II.)

Le chœur, qui tient moins de place que dans *Cléopâtre*, nous donne un exemple de ces luttes de paroles qu'il engageait souvent dans la tragédie antique avec l'un des principaux personnages. Le dialogue est pressé, le vers répond au vers, quelquefois l'hémis-

tiche provoque une réponse assez brève pour être contenue dans un autre hémistiche. Ce sont des antithèses, des oppositions, c'est une lutte animée que Corneille transportera quelquefois dans ses tragédies entre ses héros. Ici le chœur s'adresse à Enée :

Quel heur en ton départ ?

ENÉE.

L'heur que les miens attendent.

LE CHŒUR.

Les Dieux nous ont fait tiens.

ENÉE.

Les Dieux aux miens me rendent.

LE CHŒUR.

La seule impieté te chasse de ces lieux.

ENÉE.

La pieté destine autre siege à mes Dieux.

LE CHŒUR.

Quiconque rompt la foy encourt des grands Dieux l'ire.

ENÉE.

De la foy des amants les Dieux ne font que rire.

LE CHŒUR.

La pieté ne peut mettre la pitié bas.

ENÉE.

La pitié m'assaut bien, vaincre ne me peult pas.

LE CHŒUR.

Par la seule pitié les durs destins s'esmeuvent.

ENÉE.

Ce ne sont pas destins si fléchir ils se peuvent. (Acte II.)

Nul doute que tous les latiniseurs et grécaniseurs du temps ne crussent avoir la tragédie antique pour en avoir pris la constitution et la forme : ils se trompaient, ils en avaient laissé échapper l'âme. C'était déja quelque chose pourtant que d'avoir réveillé le désir d'un noble spectacle et d'en avoir donné l'idée.

La comédie d'*Eugène* est sans contredit meilleure que les tragédies de Jodelle. Bravant les dégoûts des spectateurs à qui plaisaient moins que le tragique

L'humble argument, le comique devoir,
Les vers demis, les personnages bas,

il a laissé Polydore, Hercule, Iphigénie et « Troye à sac » pour représenter les mœurs du temps.

Ne dédaignant le plus bas populaire.

En effet il n'y a rien là, comme il le dit d'un vieil Ménandre, rien d'estranger.

Le style est nostre et chascun personnage
Se dit aussi estre de ce langage.
(Prologue d'*Eugène*, édit. Lemerre, t. I.)

Il est malheureux que la nature du sujet nous empêche de donner une analyse de cette pièce. Elle repose sur une telle action qu'il faut plaindre le siècle où l'on a pu la donner comme le miroir des mœurs, où l'on a pu ne pas s'offenser de la licence des scènes et de la liberté des propos. Fontenelle, après en avoir fait l'analyse, ajoute : « Voilà certainement d'étranges mœurs. Il ne paraît pas cependant que personne en ait été scandalisé. Le siècle de Henri II n'étoit pas délicat sur cette matière; il faisoit profession de tout le libertinage que d'autres siècles dissimulent, et joignoit au mépris de la vertu celui des bienséances. »

Fontenelle a raison de dire qu'*Eugène* vaut beaucoup mieux en son espèce que *Cléopâtre* et *Didon*. Il y a beaucoup plus d'action et de mouvement; le dialogue en est mieux entendu, il s'y trouve bien des choses plaisantes et très-naturelles. Le style a aussi beaucoup de facilité. Il est partout assez coulant, et parfois d'une bonne originalité. La pièce est écrite en vers de huit

pieds : avec son habitude de ne point entremêler les rimes, si cela se présente, l'auteur a plus de liberté dans l'expression, et le tour y gagne en mouvement. La naïveté de Guillaume, la perfidie d'Alix, sa femme, la forfanterie gasconne de Florimond, homme de guerre, la fourberie de messire Jean, font autant de personnages bien dessinés, qui peuvent avoir leur place auprès de ceux de l'*Avocat Pathelin*. On prendra une idée du style et de la langue dans les citations qui suivent.

Guillaume vante son bonheur d'avoir une épouse comme Alix :

Hé Dieu quelle heureuse fortune
M'eust esté plus heureuse qu'une,
Ou quelle plus douce rencontre
En toute la terre se monstre,
Que celle-là qu'ores j'ay faite
De ceste femme tant parfaite,
A qui Dieu m'a joint pour ma vie?
Hé mon Dieu que j'ay bonne envie
De t'en rendre grace à jamais...
Bon Dieu, je suis tenu à toy!
Outre cela elle est tant douce,
Jamais ses amis ne repousse :
Elle est a chacun charitable,
Et envers moy tant amiable
Que le monde en est estonné.
Quantesfois m'a t'elle donné
De l'argent pour m'aller joüer?
Cil qui veut à Dieu se voüer
Ne sera jamais indigent[1].
Alix a tousiours de l'argent,

1. On reconnaît ici un souvenir que La Fontaine n'a pas laissé perdre :

Dieu prodigue ses biens
A ceux qui font vœu d'être siens.

Elle est saincte dès ce [illegible] :
Car c'est de la grâce de Dieu,
Que cest argent luy vient ainsi...
Mesme quand je me vais esbatre,
Si j'y estois trois jours ou quatre,
Elle n'en dit rien au retour
Non plus que d'un seul demy jour :
Et quand je me veux excuser
Et de tels mots vers elle user :
« Pardon je vous suppli, ma femme,
Vrayment ce m'est un grand diffame
D'avoir demouré jusqu'à ores : »
Je voudrois qu'y fussiez encores,
Mon ami, c'est vostre santé.

Florimond, le gentilhomme, revenu des guerres d'Allemagne, s'indigne de voir dans le loisir de la paix et dans les délices de Paris les guerriers couverts de velours, de satin, d'or et de broderies, ne songer qu'aux amourettes :

Mais quoy? comment? où est l'enseigne,
Où est la bataille qui saigne
De tous costez en sa fureur?
Où sont les coups, où est l'horreur,
Où sont les gros canons qui tonnent,
Où sont les ennemis qui donnent
Jusques aux tentes de nos gens?
Ha nous deviendrons negligens,
Et chasserons hors de memoire
Le desir qu'avons de la gloire.
Je compare ceste cité
A ce que l'on m'a recité
Jadis de l'antique Capüe,
Car sa friandise nous tüe,
Comme les soldats d'Hannibal.
Quittons l'amour, laissons le bal,
Oublions de molles rencontres,

Faisons tournois, faisons des monstres[1],
Et pendons encores les prix
Pour guerdonner les mieux apris.
Estimez-vous l'ennemi mort?
Sçachez que pour un temps il dort,
Pour veiller plus longtemps après...

Après ces exemples d'un style qu'on peut louer, il est regrettable que Jodelle n'ait pas travaillé avec plus de soin les œuvres qu'il composait, et que la mort l'ait trop tôt ravi au théâtre. Il donnait aussi trop de temps aux *mascarades* qu'il composait pour les fêtes royales. Il n'y trouva ni la fortune, ni le succès. Dans l'une d'elles il avait imaginé la représentation du *Navire des Argonautes*, « avec personnages parlants, où lui-même jouoit le rôle de Jason. Son dessein étoit que le vaisseau fût porté sur les épaules; que Minerve accompagnât les porteurs; qu'Orphée l'un des Argonautes, marchât devant eux, sonnant et chantant à la louange du Roi une petite chanson en vers françois, et que, comme Orphée attiroit à lui les rochers, deux rochers le suivissent en effet, avec musique au dedans. Mais l'exécution ne répondit point à ses vues. Les acteurs récitèrent mal les vers qu'ils avoient appris; le trouble le saisit lui-même et le déconcerta. » (Goujet, B. F. t. XII). Il y eut, il paraît, une méprise plus grave. Les décorateurs, au lieu d'amener des rochers à la suite d'Orphée, amenèrent des clochers; ils avaient entendu de travers.

Ces petits échecs n'empêchèrent pas Jodelle de conserver auprès de ses contemporains l'honneur, l'estime et la réputation d'un grand poète. Ronsard a célébré ses essais comme s'il eût atteint à la perfection et donné à la France la gloire d'avoir égalé la Grèce, Sophocle et Ménandre :

1. Revues.

Jodelle le premier, d'une plainte hardie
Françoisement chanta la grecque tragédie,
Puis, en changeant de ton, chanta devant nos rois
La jeune comédie en langage françois,
Et si bien les sonna que Sophocle et Ménandre,
Tant fussent-ils sçavants, y eussent pu apprendre.

Cette réputation persista pendant plus de vingt années.

L'an 1567, en présence de Charles IX et de Catherine de Médicis, à l'hôtel de Reims, Baïf fit jouer une comédie appelée le *Brave* ou *Taille-bras* : ce n'était autre chose que le *Miles gloriosus* de Plaute. Il laissait à Jodelle et à Grevin l'honneur d'avoir composé des sujets originaux.

Jacques Grevin (1540-1570) n'avait qu'environ dix-sept ans quand il fit représenter au collège de Beauvais une comédie intitulée la *Thrésorière*; en 1560, elle fut suivie de la tragédie de *César*, en vers français et en cinq actes; au même collège on donna une nouvelle comédie de lui, les *Esbahis*. Sa jeunesse, ses talents lui valurent les éloges de Ronsard. L'auteur de la *Franciade* n'hésite pas à mettre Grevin au-dessus de Jodelle, au-dessus de lui-même, car il lui dit :

Tu nous as surmontés qui sommes jà grisons,
Et qui pensions avoir Phébus en nos maisons.

Il espérait sans doute que les contemporains feraient dans ces louanges la part de l'hyperbole, car plus tard il supprima le nom de Grevin dans ses vers. La [illegible] allait trop loin. Les spectateurs de son temps trouvaient sa versification coulante surtout dans ses comédies, et ses plans semblent assez bien faits aux historiens de l'ancien théâtre français. (*Histoire du théâtre français*, tome III, page 312). Il y a quelque naïveté dans ces pièces et des intrigues assez adroitement dénouées. Pour les sentiments, dit l'abbé Goujet, ils ne sont ni fort nobles ni fort relevés, et l'on ne

souffrirait plus que des pièces de ce caractère, quand elles seroient revêtues de toute la pureté et de toute la délicatesse que notre langue a acquises, fussent représentées dans nos colléges et en présence des jeunes gens (t. XII, p. 162).

On remarquera l'extrême jeunesse de ces auteurs tragiques. A peine échappés des bancs du collége, chacun d'eux faisait sa pièce. Ils ne mûrissaient rien. A dix-huit ans, Jacques de la Taille avait donné déja un *Alexandre* et un *Daire* (*Darius*), tragédies à la grecque. On se souviendra toujours des deux vers où le messager qui raconte à Alexandre la mort de Darius, rapporte avec tant de fidélité la fin du héros qu'il supprime la syllabe du dernier mot du vers :

Ma mère et mes enfants aye en recommanda[1]...
Il ne put achever, car la mort l'engarda[2].

C'était pousser bien loin l'exactitude, c'était se procurer aussi la rime nécessaire par une bizarre autorité sur les mots. « Il trouvait plus simple, dit Suard, de raccourcir les mots que d'allonger les vers. » Il faut dire surtout qu'il trouvait plus ingénieux de marquer ainsi l'effet d'une voix qui tombe et s'éteint. C'était une puérilité qu'il égalait sans doute aux plus belles conceptions des temps passés. Jean de la Taille, son frère, traita le sujet de Saül furieux, en 1572. Dans la préface de sa pièce il explique et démontre les règles données par Aristote et Horace.

La Péruse fit une *Médée* qui, au sentiment de Pasquier, n'était point trop décousue, « et toutefois, par malheur, elle n'a été accompagnée de la faveur qu'elle méritoit. » Il était pourtant, au dire de Ronsard, Espoinçonné de la tragique muse, capable d'enfler ses vers et, grave, concevoir

1. Recommandation.
2. L'empêcha.

Les tristes cris des misérables princes
A l'impourvu chassés de leur provinces. »

Charles Toutain fit un *Agamemnon* qui n'était qu'une traduction de Sénèque.

En 1573 à peu près, parurent les premières œuvres de Robert Garnier (1534-1590). Du premier coup il vint se placer à côté de Jodelle. Ronsard le dit dans ces vers :

Le vieil Cothurne d'Euripide
Est en procès entre Garnier
Et Jodelle qui le premier
Se vante d'en être le guide.

Le procès ne fut pas long à « vuider ». Ronsard conclut dans la même pièce,

Que Garnier paye les épices[1].

c'est-à-dire qu'il lui adjuge la palme. Pasquier en dit autant : « Depuis que nous l'eûmes vu, chacun lui donne le prix sans aucun contredit. » Robert Estienne allait plus loin : suivant lui, la France « est en un seul Garnier » plus qu'Eschyle, Sophocle et Euripide.

Mais Garnier l'ornement du théâtre françois
Bien qu'il vienne après eux les surpasse tous trois,
Et seul mérite avoir la branche aux trois sacrée.

Cet écrivain pourtant ne changeait point le sys-

1. « Celui qui avoit gagné son procès payoit les épices, c'est-à-dire, dans la langue de ce temps-là, des confitures et des dragées, léger présent, que sa médiocrité faisoit accepter par les juges, et qui n'étoit qu'un effet volontaire de la joie d'un plaideur qui avoit gagné. » (Fontenelle, *Hist. du Théâtre françois*, 70.)

tème de Jodelle, ses tragédies, *Porcie*, *Cornélie*, *Marc-Antoine*, *Hippolyte*, *la Troade*, *Antigone*, *les Juives*, *Bradamante*, sont taillées sur le même patron. Ce sont des imitations, sinon pédantesques, du moins toutes scolaires, de Sophocle, d'Euripide ou de Sénèque. L'auteur reste asservi au même esclavage ; comme ses devanciers, il n'a ni plus d'action, ni plus d'art. Ses tragédies sont d'une simplicité nue et froide. Toutefois il frappa ses contemporains par des qualités de style qui ne sont pas à mépriser en son temps. Sa langue est plus déliée, son style a plus de noblesse; il atteint parfois à l'élévation, et ne manque pas de force. Il faut dire à son honneur qu'il tenta de sortir du cercle où la tragédie se tenait enfermée à peu près rigoureusement en traitant *les Juives*. Fontenelle dit que cette pièce est une de celles qu'il aimerait le mieux. « Elle a, ajoute-t-il, assez de choses nobles et quelquefois même touchantes. » *Bradamante*, empruntée à l'Arioste, provenait de ce même esprit de liberté. Dans cette pièce, l'auteur s'affranchit même de la nécessité du chœur. Cependant il disait à la fin de sa préface : « Celui qui voudroit faire représenter cette *Bradamante*, sera, s'il luy plaist, averti d'user d'entre-mets (de chœurs) et les interposer entre les actes, pour ne les confondre et ne mettre en continuation de propos, ce qui requiert quelque distance de temps. » Il fallait que l'on crût alors les chœurs « bien indispensables » observe Fontenelle.

Quand on rapproche *l'Antigone* de Garnier de celle de Baïf, on voit quels progrès la langue tragique fit avec le temps. En 1580, voici comment Créon s'exprime par la bouche de Garnier ; il s'adresse à Antigone :

Est-il vray? avez-vous cette faute commise?
Y avez-vous esté par ces gardes surprise?
Levez les yeux de terre et ne deguisez rien.

Antigone lui répond :

Il est vray, je l'ay fait.

CREON.

Ne sçaviez-vous pas bien
Qu'il estoit défendu par publique ordonnance?

ANTIGONE.

Ouy, je le sçavois bien, j'en avois cognoissance.

CREON.

Qui vous a doncques fait enfreindre cette loy?

ANTIGONE.

L'ordonnance de Dieu, qui est notre grand roy.

CREON.

Dieu ne commande pas qu'aux lois on n'obéisse.

En appréciant *la Troade* de Garnier, où se mêlent les pièces d'Euripide et de Sénèque, M. Patin (*Euripide*, t. I, p. 416) dit avec beaucoup de raison : « Ce n'est pas là notre tragédie, c'est notre langue tragique qui commence dans ces timides et informes essais. Le mètre y prend quelque aisance; le style tout affecté qu'il est de trivialité et de pédantisme, y laisse parfois échapper je ne sais quel avant-goût d'élégance et de noblesse. On peut prévoir, quoique de bien loin, l'idiome inconnu de Corneille, de Racine, à des vers qu'ils n'eussent point toujours désavoués. Telle est cette belle image de la chute de Troie :

Le soldat ennemi la regarde et s'estonne...
Tant elle apparoist grande et superbe en tombant.
(Act. I, sc. 1.)

Telle est cette patriotique maxime :

Eh! quel plus grand honneur sçauroit-on acquérir
Que sa chère patrie au besoin secourir,
Se hazarder pour elle, et, courageux, respandre
Tout ce qu'on a de sang pour sa cause défendre.

Tels sont enfin des passages qui se rapportent aux

plus belles situations de *la Troade* de Sénèque, de *l'Hécube* d'Euripide. C'est Andromaque qui parle :

N'ayez peur que jamais vos enfants il effroye
Qu'il répare jamais les ruines de Troye,
Qu'il bastisse un royaume en ces bords détestez,
Et rassemble en un corps les Troyens escartez :
N'ayez peur, n'ayez peur qu'à vostre mal il croisse,
Et qu'au rivage grec jamais il apparoisse,
Conducteur d'une armée, à fin de se venger,
Que Mycènes il aille ou Argos assiéger.

. . . .

J'ay perdu père et mère, et frères et mary,
Royaumes, libertez, tout mon bien est péry :
Rien ne m'est demeuré que ceste petite âme,
Que j'avois arrachée de la troyenne flamme.
Laissez-le-moy, Ulysse, et qu'il serve avec moy;
Hé! peut-on refuser le service d'un roy?

On peut croire que Corneille n'eût pas dédaigné les pensées nobles qui sont exprimées avec tant de vivacité dans la tragédie de *Porcie* :

Qui meurt pour son pays vit éternellement.
Qui meurt pour des ingrats meurt inutilement.

Garnier était digne d'influer sur le tour d'imagination de l'auteur du *Cid*. Ne nous étonnons donc plus si les contemporains l'ont mis si haut. L'illusion se comprend et s'excuse chez Ronsard quand il s'écrie :

Quel son masle et hardy, quelle bouche héroïque,
Et quel superbe vers entends-je ici sonner?
Le lierre est trop bas pour ton front couronner,
Et le bouc est trop peu pour ta muse tragique.
Si Bacchus retournoit au manoir plutonique,
Il ne voudroit Eschyle au monde redonner,
Il te choisiroit seul...

Voilà l'origine et le berceau de notre système et de notre langue tragiques : des colléges, des auditeurs érudits, des imitations des anciens. Ce ne fut que vers 1588 que les confrères de la Passion, discrédités, dit Sainte-Beuve, auprès des dévots, des savants et de la bonne société, consentirent à louer leur privilége et leur salle de théâtre à l'une des troupes d'acteurs qui jusqu'alors étaient restées ambulantes. Après quelques essais infructueux, deux troupes régulières se constituèrent vers la fin du siècle : l'une en 1598, ayant acheté le droit exclusif des confrères de la Passion, jeta les fondements de la Comédie française, qui a fourni une si longue et si glorieuse carrière ; l'autre, en 1600, établit avec la permission de la première un second théâtre au Marais. Mais les pièces représentées étaient encore d'un genre fort peu relevé. (Hallam, *Littérature de l'Europe*, t. II, p. 205, d'après Suard.)

Quand la tragédie sortit enfin des écoles, elle avait déjà pris son pli. On lui avait déjà imposé les prétendues règles d'Aristote, on l'avait enfermée dans le moule de Sénèque : elle en devait garder à jamais l'empreinte. L'autorité de l'Italie ne contribua pas peu non plus à maintenir les auteurs tragiques dans cette voie d'imitation. De 155[illegible] à 16[illegible], la *Marianna* et la *Didone* de Lodovico Dolce, l'*Edipo* d'Anguillara, la *Mérope* de Torelli, la *Semiramide* de Manfredi, n'étaient pas pour en détourner nos écrivains. Ces pièces, qui avaient une supériorité incontestable au point de vue de la langue et du style, étaient aussi languissantes que les nôtres dans l'action, et, comme elles, demeuraient asservies à la contrainte d'avoir un chœur à la fin de chacun de leurs actes.

A la même époque, les Espagnols s'étaient fait un autre système théâtral. La lutte, engagée d'abord entre le drame classique et le drame national, s'était terminée à l'avantage du dernier. Ils avaient abandonné le chœur, et même la division des pièces en cinq actes. Ils avaient compliqué l'action, s'attachant à imaginer des péripéties inattendues, ne repoussant de la tragé-

die ni le langage ni les incidents familiers, ils faisaient dans leurs pièces un mélange tragi-comique des choses légères et sérieuses. Tandis qu'en France nos érudits rejetaient les mystères, les Espagnols en faisaient sous le nom d'*Autos sacramentales*, une très-notable portion de leurs œuvres dramatiques (Hall., loc. l.).

Hardy parut alors (1560-1632). Il n'ignorait ni le drame antique, ni celui des Espagnols; on dirait qu'il entreprit de les fondre ensemble dans une synthèse plus libre et plus complète, s'il y avait chez lui plus de travail et de méthode. Il laisse là le plus souvent le chœur lyrique, il se met plus au large sur les règles de temps et de lieu, il complique les sujets en jetant dans l'action un plus grand nombre de personnages, en développant davantage les situations. Ce n'est plus la tragédie de Garnier et pourtant on en retrouve les pièces principales : « l'ombre infernale qui débute par un monologue, la nourrice qui sert de confidente et le messager qui termine le récit. » (Sainte-Beuve, *Poésie française au* XVIe *siècle*, p. 242.)

On ne peut refuser à Hardy une certaine entente de la scène, mais il travaillait trop vite. On a de lui plus de 600 pièces. Dans le choix des sujets, dans la manière dont il les traite, dans la liberté des scènes qu'il remplit de situations scabreuses, et dont il ne voile jamais l'inconvenance, on reconnaît un esprit aisé, mais mal réglé, une imagination féconde, mais intempérante. « Dès qu'on lit Hardy, écrit Fontenelle, sa fécondité cesse d'être merveilleuse. Les vers ne lui ont pas beaucoup coûté, ni la disposition de ses pièces non plus. Tous sujets lui sont bons. La mort d'Achille et celle d'une bourgeoise, tout cela est également tragédie chez Hardy. Nul scrupule sur les mœurs ni sur les bienséances. Ses pièces ne sont pas de cette ennuyeuse et insupportable simplicité de la plupart de celles qui avaient été faites avant lui; mais elles n'en ont pas pour cela plus d'art. Il y a plus de mouvement, parce que les sujets en fournissent davantage; mais ordinairement le poëte y met peu du sien. »

La Mort de Daire (Darius), *Alexandre*, *Coriolan*, *Marianne*, peuvent surnager dans ce grand nombre de pièces oubliées. « Hardy suivoit une troupe errante de comédiens qu'il fournissoit de pièces. Quand il leur en falloit une nouvelle, elle étoit prête au bout de huit jours, le fertile Hardy suffisoit à tous les besoins de son théâtre. » (Fontenelle, *Hist. du Théâtre françois*.)

Il avait été témoin de la réputation lorsque parurent les premiers ouvrages de Corneille. Il mourut quatre ans avant le *Cid* (1632) ; il avait reçu de Henri IV le titre de poëte du roi.

Nous avons vu Jodelle réussir un peu mieux dans la pièce d'*Eugène* que dans ses essais de tragédie ; il était, à ce qu'il semble, de la destinée de la comédie de se rapprocher plus vite chez nous de la forme qu'elle devait prendre un jour. Pierre Larivey (1550-1612) peut être mis au rang des précurseurs de Molière, à qui il a servi quelquefois. Il était de Troyes en Champagne, chanoine de Saint-Étienne, mais d'origine italienne. Il n'y a qu'à nommer *la Calandra*, de Bibbiena ; *la Sophonisbe*, du Trissin ; *les Abusés*, de l'Académie Siennoise ; *les Supposés* et *le Negromant*, de l'Arioste, pour indiquer la supériorité du théâtre italien sur le nôtre.

Dès 1548, on avait fait venir en France des comédiens d'Italie, et Mellin de Saint-Gelais, Charles Estienne, Pierre de Mesmes et Jean de la Taille, avaient essayé de traduire les pièces les plus en vogue chez nos voisins. Larivey, en donnant, en 1579, les six premières comédies qu'il ait imprimées, déclare le dessein qu'il a d'imiter les Italiens modernes aussi bien que les anciens Latins. Il réclame en même temps la liberté d'écrire ses comédies en prose. Larivey était bien servi par son origine. Il avait l'esprit aisé, il joignait au tour facile de la parole une verve comique digne de Molière et de Plaute. Beaucoup de fécondité, des plans bien faits, des saillies heureuses distinguent ses six premières pièces. Il en a composé douze en tout, mais trois sont demeurées dans l'obscurité.

Les comédies de Larivey ont la grossièreté du temps : les personnages n'y portent pas toujours des noms honnêtes, leurs actions et leurs paroles ne respectent pas toujours les bienséances ; mais, au milieu de ses défauts, Suard trouve à louer dans la comédie des *Esprits*, une intrigue bien faite, des scènes que Regnard et Molière ont pu, comme Larivey, prendre dans Plaute, dans Térence, mais qui déjà s'offraient à eux mises en œuvre par notre vieux comique. Celui-ci, en effet, mêle ensemble *l'Andrienne, l'Aulularia* et *la Mostellaria* du théâtre latin. C'est le canevas de *l'École des maris*, une scène du *Retour imprévu* de Regnard, le dénoûment de *l'Avare*. « Le caractère principal, Séverin, est un avare, et tellement, dit Suard, semblable à Harpagon, qu'il est impossible de croire qu'il n'ait pas été connu de Molière. Il faut penser aussi que tous deux ont pris Plaute pour modèle ; mais dans la comédie de Larivey, ainsi que dans celle de Molière, l'avare est un homme riche, et connu pour tel, ce qui rend la position bien plus comique et l'expose à bien plus d'embarras que celui de Plaute, qui est regardé comme pauvre. »

On peut dire que Larivey, dans ses bons endroits, a déjà attrapé le style de la comédie. Voici Severin qui cache sa bourse, les diables qui hantent sa maison ne lui permettant pas de l'y déposer : « Mon Dieu, que je suis misérable ; m'eût-il peu jamais advenir plus grand malheur que d'avoir des diables pour mes hostes? Qui sont cause que je ne me puis descharger de ma bourse. Qu'en feray-je? si je la porte avec moi, et que mon frère la voye, je suis perdu! où la pourray-je donc laisser en sûreté?..... Mais puisque je ne suis veu de personne, il sera meilleur que je la mette icy, en ce trou, où je l'ay mise autrefois, sans que jamais j'y aie trouvé faute. O petit trou, combien je te suis redevable..... Que maudits soient les diables qui ne me laissent mettre ma bourse en ma maison ; Tubieu que dis-je? Que ferois-je s'ils m'escoutoient? Je suis en grande peine, il vaut mieux que je la cache,

car puisque sa fortune me l'a autrefois gardée, elle voudra bien me faire encore ce plaisir. Hélas! ma bourse, hélas! mon ame, hélas! toute mon espérance, ne te laisse pas trouver, je te prie!... »

Ce dernier trait est on ne peut plus naturel! Bientôt Désiré, un amoureux qui ne peut épouser celle qu'il aime faute de dot, vide la bourse et la remet en place toute remplie de cailloux. Severin revient, et avec toutes sortes de précautions, de gestes, de frayeurs tout à fait comiques, il découvre qu'on l'a volé :

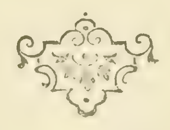
« Mon Dieu, qu'il me tardoit que je fusse despeché de cestuy-cy, afin de reprendre ma bourse! j'ay faim, mais je veux encore espargner ce morceau de pain que j'avois apporté : il me servira bien pour mon souper, ou pour demain mon disner avec un ou deux navets cuits entre les cendres. Mais à quoy despends-je le temps, que je ne prens ma bourse, puisque je ne voy personne qui me regarde? O m'amour, t'es tu bien portee? Jésus, qu'elle est légère! Vierge Marie, qu'est cecy qu'on a mis dedans? Hélas, je suis destruict, je suis perdu, je suys ruyné! Au voleur, au larron, au larron, prenez-le, arrestez tous ceux qui passent, fermez les portes, les huys, les fenestres! Misérable que je suis, où cours-je? à qui le dis-je? je ne sçay où je suis, que je fais, ny où je vas! Hélas, mes amis, je me recommande à vous tous, secourez-moy, je vous prie, je suis mort, je suis perdu. Enseignez-moy qui m'a desrobbé mon ame, ma vie, mon cœur, et toute mon espérance. Que n'ay-je un licol pour me pendre? car j'aime mieux mourir que vivre ainsi. Hélas, elle est toute vuyde. Vray Dieu, qui est ce cruel qui tout à un coup m'a ravy mes biens, mon honneur et ma vie? Ah! chétif, que je suis, que ce jour m'a esté malencontreux! A quoy veux-je plus vivre, puisque j'ay perdu mes escus que j'avois si soigneusement amassez, et que j'aymois et tenois plus chers que mes propres yeux? Mes escus que j'avois espargnez, retirant le pain de ma bouche, n'osant manger mon saoul? et qu'un autre

joyt maintenant de mon mal et de mon dommage? »

S'il faut reconnaître que Larivey a trouvé cette scène de désespoir dans Plaute, il faut avouer aussi qu'il l'a traduite avec bien du naturel et de l'aisance. Nous pourrions citer encore d'autres passages où Larivey se révèle comme un auteur comique d'un ordre éminent. « Mais tout supérieur qu'il était pour son siècle, il ne poussa pas le talent jusqu'au génie ; et comme aucun génie n'avait encore frayé la route ce talent eut peine à se faire jour et défaillit fréquemment. Venu après Molière, Larivey aurait sans doute égalé Regnard, et il ne fut que le premier des bouffons. » (Sainte-Beuve, *Poésie française au* XVIe *siècle*, 228.)

Ses autres pièces sont : *le Laquais, la Veuve, le Morfondu, le Jaloux et les Écoliers, la Constance, les Tromperies* et *le Fidèle*.

François d'Amboise, Odet de Turnèbe, Pierre le Loyer, suivirent l'exemple de Larivey; ils ont égayé leurs contemporains, mérité leurs éloges, mais ils n'ont rien laissé après eux qui mérite d'être cité.





CHAPITRE VI.

HISTOIRE DE LA PROSE.

LES TRADUCTEURS, LES ÉCRIVAINS DE MÉMOIRES, LES POLITIQUES, LES SAVANTS, L'ÉLOQUENCE RELIGIEUSE, LES MORALISTES, LA SATIRE MÉNIPPÉE.



PRÈS ses premiers essais, la prose française eut une crise à subir. Elle lui vint de la même ardeur qui portait les poètes de la Pléiade à parler grec et latin dans leur idiome national. Ronsard, nous l'avons déjà dit, était assez sage et tout à fait dans la tradition du bon langage, lorsqu'il exhortait ses amis à mettre en œuvre les trésors du vieux français, plutôt que d'aller deterrer « je ne sçay quelle cendre des anciens ». S'il recommandait nos vieux dialectes, il voulait qu'on préférât le « dialecte courtisan » consacré par l'exemple de la cour, et, pour ainsi dire, par la majesté du prince. Il disait à son poète : « Tu composeras hardiment des mots à l'imitation des Grecs et des Latins, et tu n'auras souci de ce que le vulgaire dira de toi. » Mais aussitôt il ajoutait : « Je te veux bien encourager de prendre la sage hardiesse d'inventer des vocables nouveaux, pourvu qu'ils soient moulez et façonnez sur un patron déjà reçu du peuple. »

C'était encore un précepte utile que celui de relever les vieux mots passés de mode et d'en « provigner » de nouveaux. S'il faut en croire un disciple de d'Aubigné, qui publia le poëme des *Tragiques* en *1616*, voici quelles étaient les instructions de Ronsard; il leur disait à lui et à d'autres : « Mes enfants, défendez votre mère de ceux qui veulent faire servante une damoiselle de bonne maison. Il y a des vocables qui sont françoys naturels, qui sentent le vieux, mais le libre et le françoys, comme *dougé, tenue, empour, dorne, bauger, bouger*, et autres de telle sorte. Je vous recommande par testament que vous ne laissiez point perdre ces vieux termes, que les employiez et défendiez hardiment contre des maraux qui ne tiennent pas élégant ce qui n'est point escorché du latin et de l'italien, et qui aiment mieux dire *collauder, contemner, blasonner* que louer, mespriser, blasmer. Tout cela est pour l'escholier de Limousin. Voilà les propres termes de Ronsard. » (Egger, *Hell.*, t. I, p. 235).

Cette sagesse n'était pas le partage de tous les écrivains.

L'escolier de Limousin était en effet un de ces *maraux* qui pour imiter « la langue des Parisians » ne faisait « qu'escorcher le latin » et se croyait « quelque grand orateur en françois », parce qu'il dédaignait « l'aisance commune de parler ». On sait comment il répondait à Pantagruel « nous transfretons la sequane au dilucule et crepuscule; nous deambulons par les compites et quadrivies de l'urbe; nous despumons la verbocination latiale... nous cauponizons es tabernes meritoires de la Pomme de pin, du Castel de la Magdalene et de la Mulle, belles spatules vervecines perforaminées de Petrosil. Et si par forte fortune y a rareté ou pénurie de pecune, en nos marsupies et soient exhaustes de metal ferrugine, pour l'escot nous dimittons nos codices et vestes oppignerées, prestolants les tabellaires à venir des penates et lares patriotiques. » On conçoit le dépit de Pantagruel en

entendant ce langage *diabolique*. Qui reconnaîtrait, à moins d'être un latiniseur et un grécaniseur expert, le Limousin sous ces termes : « l'origine primève de mes aves et ataves fut indigène des régions lémoviques, où requiesce le corpore de l'agiotate Saint Martial ? »

Pour ramener cet écolier au langage naturel, Rabelais lui faisait infliger une rude correction par Pantagruel; et, après la scène burlesque, il ajoutait cette sage recommandation tirée du Philosophe et d'Aulu Gelle, qu'il « nous convient parler selon le langage usité; et, comme disoit Octavian Auguste, qu'il faut éviter les mots espaves, en pareille diligence que les patrons de navire évitent les rochers de mer. »

Henri Pasquier dans une lettre écrite à Turnèbe, l'an 1552, prenait aussi la défense de notre « vulgaire ». Il reprochait au savant professeur du roi de croire que « notre langage est trop bas pour recevoir de nobles inventions, ains seulement destiné pour le commerce de nos affaires domestiques; mais que si nous couvons rien de beau dedans nos poitrines, il le faut exprimer en latin ». Il s'étonne que portant le nom de Français, « c'est-à-dire de francs et libres », nous voulions asservir nos esprits « sous une parole aubaine » (étrangère, advena). Que si notre français mis en balance avec le grec ou le latin se trouve faible ou léger de quelques grains, il faut le travailler et l'enrichir. « Toute terre ores que grasse, ne rapporte aucun fruit; aussi ne fait une langue si elle n'est cultivée. » Sachons donc étudier le grec et le latin pour « tirer la moelle qui est ès œuvres de Platon ou d'Aristote, et non pour discourir sur le dialecte d'un mot. Mon opinion ne fut onc d'exterminer de nous ni le grec ni le latin : je veux que nous nous aidions de l'un et de l'autre, selon que les occasions nous admonesteront de ce faire; mais je prétends que le profit qui en viendra soit communiqué aux nôtres plutôt qu'aux étrangers. » C'est-à-dire qu'on écrive en français plutôt qu'en latin.

Une nation ne sent jamais mieux la pénurie de sa langue que dans ses relations avec un peuple d'une civilisation plus avancée. Elle cherche alors à prendre de ses voisins plus heureux les expressions et les tours qui lui manquent à elle-même. Nul amour-propre, nul point d'honneur n'empêche d'emprunter aux plus riches. On prend à pleines mains, on s'honore de ses emprunts, un terme étranger devient un ornement dans le style. La vogue s'en mêle, c'est une affaire de mode. L'engouement devient général, au point même de faire oublier le vrai génie de l'idiome qu'on veut tirer de son obscurité. A Rome, même entêtement s'était vu jadis; on mélangeait le grec au latin et l'on croyait bien faire. En France, après le grec et le latin, les hommes du XVIe siècle se passionnèrent pour l'italien. Il était impossible qu'on ne fût pas frappé de la supériorité de la langue de Pétrarque, de l'Arioste et du Tasse; on se fit les disciples de ces maîtres nouveaux. On ne se contenta pas de pétrarchiser dans la composition des sonnets, on *italianisa* le français. Nos guerres, nos relations avec l'Italie, l'influence des Médicis unis aux Valois, déterminèrent ce goût chez les courtisans « bien frisés, bien goudronnés, bien crespillonnés ».

Henri Estienne (1532-1598) vint au secours de notre langue menacée de redescendre au rang d'un patois. Loin de se plaindre de la pauvreté et de la bassesse du français, l'infatigable savant en proclame la supériorité dans son traité de la *Précellence du langage françois*. L'auteur du *Thesaurus linguæ Græcæ* ne rougit pas de notre « vulgaire »; non-seulement il proteste qu'elle ne le cède ni à l'italienne ni à l'espagnole, il ose même affirmer qu'elle peut s'égaler à celle des Latins et des Grecs. S'il la rapproche du grec, c'est pour prouver sa *conformité* naturelle avec le plus beau des langages humains. Notre langue, dit-il, peut être estimée riche si elle a ce qui lui est nécessaire, et si elle a encore des choses desquelles elle se pourroit passer, et si des nécessaires elle en a rechange.

Cette déclaration faite, il rapproche nos manières de parler de certaines locutions grecques. « Pollux donc commence par ces mots composés : φιλάργυρος, φιλόχρυσος, φιλοχρήματος, φιλοκερδής, lesquels signifient amateur d'argent, qui aime l'or, qui aime la pécune, amateur du gain. Nous, en usant de mots simples, car je reserverai les composés pour l'arrière-garde, disons : *avare* ou *avaricieux*, *eschars*, *taquin*, *tenant*, *trop tenant*, *chiche*, *vilain* ou *chiche-vilain*. Quant à ce mot *avare*, il vient du latin *avarus*, lequel proprement repond à ce grec φιλόχρυσος, c'est-à-dire amateur de l'or, si on veut le deduire de *avere* et *aurum*. Quant à *tenant*, il vient aussi des latins ; car ils disent *tenax* en ceste signification. *Eschars* est un peu eslongné de *parcus* ; mais si en vient-il ; et en approcheroit plus, quand en adjoutant poinct d'aspiration au *c*, on diroit *escars*. Le mot *vilain* a la mesme origine, qu'on lui donne en sa première signification, ou à *villa*, ou à *vilis*. Quant aux deux autres, leur origine est en controverse. »

Peu s'en faut qu'il ne préfère nos composés *pince-maille*, *racle-denare*, *serre-denier*, *serre-miette*, *pleure-pain*, à ceux des Grecs, parce qu'ils sont « plus signifians et ont plus d'emphase ». Que dire de ces façons de parler : *il est un peu trop espargnant* ou *trop espargnant*, *il se restreint un peu trop* ; et quelquefois *il est un peu trop bon mesnager*. Si ce n'est que de tels hypocorismes (atténuations) grecs Pollux n'amène aulcun exemple ? »

N'avons-nous pas de notre propre fonds des locutions qui peuvent s'opposer hardiment à celles des Grecs, ne disons-nous pas en « paroles plus aigües » : *il est enragé après l'argent* ; *il fait son Dieu de l'argent* ; *il n'a aultre Dieu que l'argent* ; *il aime mieux un escu que Dieu* ; *il engageroit son âme pour gangner*, ce qui convient avec ces mots de Pollux τὴν Ψυχὴν ἂν ἀπαλλάξαι τοῦ χρυσίου ». Quant à ce qu'il dit : ἐκ παντὸς χρηματιζόμενοι, nous l'exprimons en toutes les sortes suivantes : « *Il faict son prouffict a*

tout ; rien ne lui est trop chaud ou froid ; il prend à toutes mains ; il prend ab hoc et ab hac ; tout lui est bon : il ne demande qu'où il y en a ; il en prendroit sur le grand autel. »

Si notre langue est pauvre c'est que nous ne savons pas exploiter ses propres richesses. « Que de gentils emprunts » notre langage a déjà faits et pourrait faire encore de la vénerie, et de la fauconnerie. « Qu'ainsi soit, entre tant de François qui usent tous les jours de ces mots *niais* ou *niez*, *hagard*, *débonnaire*, *leurré*, bien peu prennent garde à leur premier usage et s'apperçoivent qu'ils disent des hommes ce qui se dict proprement des oiseaux de proie. Et toustefois tant s'en fault que ces mots et aultres perdent leur grâce, estants ainsi transférés d'un usage à un aultre, que, au contraire, ils semblent l'avoir meilleure ; mais elle ne peut estre bien goûté, que par ceux qui ont quelque cognoissance de cette noble science de fauconnerie. »

La richesse et la précellence du langage français une fois démontrée, il ne restait plus qu'à faire ressortir la sottise des italianisants. C'est ce qu'Henri Estienne a fait dans le dialogue du *françois italianisé*. Celtophile et Philausone en sont les deux personnages. Celtophile, l'ami de la France, est franc, simple, ami du naturel et de la vérité. Il sait le latin, le grec, l'allemand, même l'italien ; mais il met au-dessus de tout la langue de son pays. Philausone n'a qu'une vaine affectation de savoir ; il ne sait ni le français, ni l'italien ; il dit en parlant de travers, oh ! la *belle monarchie de cloches !* pour dire la *belle harmonie*. Tel autre, entêté de la même folie, demande à son cuisinier ce plat nouveau qu'on nomme *épigrammes*. Le début du Dialogue fera juger de l'un et de l'autre langage.

Celtophile. — « Bonjour, monsieur Philausone, je suis fort joyeux de cette rencontre. » Après maintes salutations basses et empressées, à l'italienne, Philausone répond : « Bonjour à Votre Seigneurie, monsieur

Celtophile! puisqu'elle *s'allègre* tant de m'avoir rencontré, je jouirai d'une allegresse réciproque de m'être *imbattu* en ce lieu. Mais il parra à Votre Seigneurie, *piller patience*, si je lui dis qu'elle a esté en mon endroit d'une façon de parler qui n'a point bon *garbe*. »

Voilà le langage de la cour, « celui qui agrée le plus à Sa Majesté », il est plein de mots étrangers qu'on fait retentir comme beaux et curieux vocables. On ne parle plus que d'*infanterie*, de *cavalerie*, d'*embuscade*, de *sentinelle*, d'*escadron*, de *colonel*, de *volte-face*; on fait le *spadachin*: il n'y a plus de repas, mais un *past*; on ne va plus se promener, on *spacège*; la rue n'est plus d'usage, on dit la *strade*; le bon air se dit le *garbe*. Henri Estienne s'égaie et s'irrite à la fin de cette intrusion violente de l'italianisme dans notre langue. S'il est permis d'emprunter aux Italiens quelques mots, il consent qu'on leur prenne la désignation de choses qui ne se voient qu'en Italie : tels sont les termes de *bouffon*, de *poltron*, d'*assassin*, de *ruffian*, d'*espion*. (Fr. Wey, *Hist. des Révolutions du langage français*. V. aussi Ch. Lenient, *la Satire en France*, p. 546.)

Il était vrai pourtant que nous devions à l'Italie bon nombre d'expressions qui nous manquaient : la langue française s'en est enrichie. Lorsque l'engouement eut disparu devant les railleries d'Henri Estienne, il ne resta plus que ce qui nous était utile, et Philausone, s'il revenait au monde, serait fier de voir établis en notre façon de parler ordinaire, des termes qu'il a le premier fait passer par delà les monts. Henri Estienne n'a pas eu raison de dire :

Mais en ces mots dont en la guerre usons
Sans nul besoin italianizons.

Sans doute notre langue, comme il le dit fort bien, avait « les siens » ; mais des emprunts discrets pouvaient lui venir en aide. Il n'y avait que l'excès à blâmer. Le critique s'en acquittait à merveille dans

sa « *Remontrance aux autres Courtisans amateurs du françois italianizé et autrement desguisé* » quand il leur disait :

> *Faisant à la cour deshonneur,*
> *(En pensant bien lui faire honneur)*
> *Et à la langue maternelle,*
> *Par cette licence nouvelle,*
> *Lui ostant des habits si beaux*
> *Pour la revestir de lambeaux,*
> *Des haillons que vous allez querre*
> *Jusqu'en étrangère terre.*

Chez Henri Estienne le patriotisme et le bon sens s'alliaient ensemble pour sauver notre langue d'un abus dangereux ; le succès répondit à ses efforts.

Plus utiles que les partisans de l'italien, du latin et du grec, les traducteurs ont rendu d'inappréciables services à notre langue. Sans se rebuter d'un labeur qu'Etienne Pasquier (*Lettre VI à Cujas*, liv. II) appelle ingrat et qu'il dit « mal recongneu de la postérité », ils ont donné à notre langue la solidité qui lui manquait. Le meilleur moyen de l'enrichir était de la mettre aux prises avec les auteurs que recommandent à la fois la force des pensées et l'élégance du style. C'était la discipliner et l'assouplir. S'appliquer à suivre un texte, en rendre les nuances et les mouvements, marcher d'un pas égal à son auteur, c'est le travail le plus utile que puisse entreprendre un écrivain, outre que sa pensée s'enrichit de la sagesse du modèle qu'il a choisi. C'était à cette heure précise qu'il fallait à notre langue l'éducation laborieuse de la traduction. Elle réclamait non point les mots nouveaux que les imitateurs des étrangers introduisaient de force dans l'usage, mais elle avait besoin d'être maniée et employée par de « beaux esprits » comme dit Montaigne, « la remplissant de plus vigoureux et divers services, l'étirant et la ployant ». Il ajoutait : « Ils n'y apportent point de mots, mais ils enrichis-

sent les leurs, appesantissent et enfoncent leur signification et leur usage, luy apprennent des mouvements inaccoustumez, mais prudemment et ingenieusement. » Que manquait-il à notre idiome? Le même écrivain nous le dit avec beaucoup de goût et de vivacité : « Je le trouve suffisamment abondant, mais non pas maniant et vigoureux suffisamment. Il succombe ordinairement à une puissante conception. Si vous allez tendu, vous sentez souvent qu'il languit sous vous et fleschit et qu'à son defaut le latin se présente au secours et le grec à d'autres. » (*Essais*, liv. III, c. v.)

Fortifier cette faiblesse, tel devait être le principal effet des traductions entreprises au XVIe siècle.

Lefèvre d'Étaples, en publiant la traduction des Évangiles (1523), commença cette série de travaux utiles. Il y a dans cette version une heureuse conformité du style à celui du texte, autant d'exactitude qu'il pouvait y en avoir alors, et surtout un sentiment chrétien et profond qui manquera plus tard aux œuvres de ce genre.

En s'attachant à l'*Économique* de Xénophon, La Boétie prenait un livre plein de grâce attique, de libre et familière inspiration. On ne peut pas dire qu'en sa « Mesnagerie » le traducteur ait la précision rigoureuse de l'original, mais cependant on n'y regrette point toute l'aisance et la naïveté de l'un des plus charmants esprits de la Grèce. M. Egger (t. Ier de *l'Hellénisme en France*, p. 267) fait cette judicieuse remarque : « Le Français de la Boétie transcrit rarement par nécessité les mots techniques dont abonde l'ouvrage grec. Le titre seul « la Mesnagerie », mot qui a vieilli en ce sens, est un exemple de l'heureuse synonymie que nous offre la langue française, pour tant de mots que nous transcrivons aujourd'hui du grec, faute de savoir qu'ils ont leur équivalent dans notre vieux fonds latin. »

On ne sera pas fâché de voir, dans une trop courte citation, comment la Boétie traduit les conseils donnés par Nicomaque à sa jeune femme : « Encore auras-

tu d'autres pensements qui te seront propres et plaisants, à mon avis, comme quand tu auras pris une chambrière qui n'entende rien à faire la laine, de la mettre au metier et l'enseigner, et ainsi la faire valoir pour toi le double de ce qu'elle valoit. De même, quand parfois d'une servante que tu prendras, mal habile à servir et n'entendant rien à manier le fait de la dépense, tu en feras une bien apprise, loyale et diligente, que puis après tu tiendras si chère, que tu ne voudrois l'avoir donnée pour chose du monde. Quelle autre encore plaisante occupation pour toi, quand tu pourras à ton gré faire bien à ceux que tu verras sages et faits au profit de la maison et châtier aussi ceux qui te sembleront mal conditionnés? »

Une prédilection naturelle semble porter nos écrivains vers la langue grecque. Thucydide est traduit par Claude de Seyssel Diodore de Sicile par Louis le Roy. Marchant sur les traces déjà effacées de Nicole Oresme, du temps de Charles V, Louis le Roy nous donne *la République* de Platon, deux autres dialogues de ce philosophe, puis *la Politique* d'Aristote, et leurs traductions, dit M. Egger, sont encore aujourd'hui consultées avec quelque intérêt par les interprètes de ces deux philosophes. (t. I, p. 262).

Pierre Saliat, secrétaire du cardinal Odet de Chatillon, traduit d'abord un grec byzantin nommé Pléthon; en 1556, il donne la traduction d'Hérodote. « C'est vostre Hérodote, dit-il à Henri II en lui dédiant son livre, qui se présente à Votre Majesté parlant vostre vulgaire françois. » La langue de Saliat, par une heureuse conformité, se trouvait avoir assez de jeunesse et de naïveté pour nous rendre une part de la jeunesse et de la naïveté d'Hérodote. Beaucoup ont essayé, après lui, de reprendre la même œuvre, aucun ne l'a surpassé. Il était resté longtemps inconnu, on nous en a donné, de notre temps, une édition nouvelle[1].

1. M. Talbot.

Mais le traducteur le plus célèbre, ce fut Amyot. Le choix des livres qu'il a rendus français, le mérite de son style, sa longue popularité, le mettent au rang des auteurs originaux ; nul n'a eu une plus belle réputation. Henri Estienne disait de lui qu'il « avoit sucé sans affectation tout ce qui estoit de beau et de doulx en nostre langue. » Montaigne met plus de vivacité dans ses louanges : « Nous autres ignorants estions perdus, si ce livre ne nous eût retirés du bourbier. Sa mercy (c'est-à-dire grâce à lui) nous osons à cette heure et parler et écrire ; les dames en régentent les maîtres d'école ; c'est notre bréviaire. »

Nombre d'hommes illustres se sont formés dans la lecture des *Vies des hommes illustres de Plutarque*, traduites en français par Amyot. Henri IV conseilla à sa femme de lire cet auteur, et il disait avec un goût charmant : « Plutarque me sourit toujours d'une freiche nouveauté : l'aimer, c'est m'aimer, car il a été l'instituteur de mon jeune âge..., il m'a esté comme ma conscience et m'a dicté à l'oreille beaucoup de bonnes honnestetés et maximes excellentes pour ma conduite et pour le gouvernement des affaires. »

Malgré les changements qui sont survenus dans notre langue, Amyot a toujours conservé son prix. Vaugelas affirmait de la langue française que « tous ses magasins et tous ses trésors sont dans les œuvres de ce grand homme ». Son vieux style avait encore tant de grâces nouvelles qu'on s'exposait en voulant le rajeunir, comme Tallemant, à s'entendre appeler par Boileau « le sec traducteur du français d'Amyot ».

Racine faisait cet aveu : « Cet ouvrage a, dans le vieux style du traducteur, une grâce que je ne crois pas pouvoir être égalée dans notre langue moderne. » Toutefois quand il le lisait à Louis XIV il prenait soin de le rajeunir par endroit, non qu'Amyot fût défectueux, mais parce que le prince n'avait pas l'oreille faite au vieux langage.

Amyot fut en son temps l'exemple de ce que peut le travail et l'étude. Il était fils de pauvres gens qui

vivaient à Melun (1513-1593). Il vint à Paris, fut serviteur au collége de Montaigu d'écoliers plus riches que lui, et s'instruisit en même temps. A l'âge de dix-neuf ans, il était maître-ès-arts, et bientôt il obtint une chaire de grec à l'Université de Bourges. Le temps des épreuves était passé pour lui. Sa traduction du roman de Théagène et Chariclée lui valut l'abbaye de Bellozane. Il dut ce bénéfice à la faveur de François Ier. *Les Vies complètes de Plutarque* firent de lui le grand aumônier de France. Charles IX, qui avait été son élève, le récompensa par cette haute dignité. Amyot ne fut pas ingrat, il lui dédia les œuvres morales de Plutarque, en 1572. En 1593, il mourut évêque d'Auxerre. Plus d'une fois, il dut se souvenir de ses rudes commencements et du pain que ses parents lui envoyaient, chaque semaine, au collége de Montaigu, par un batelier de Melun.

On ne peut pas dire que les traductions dA'myot fussent irréprochables au point de vue de l'exactitude; on y a relevé beaucoup d'erreurs. Ces imperfections, inévitables alors, ne doivent diminuer en rien notre estime pour un travail si difficile, si long, pour une intelligence du grec si précieuse et si grande. Cependant, il faut surtout admirer chez lui la sagesse de sa langue, sa flexibilité, son tour facile, les heureuses images qui égayent sa prose, et, pardessus tout, la naïveté. Il a donné à Plutarque une réputation de bonhomie qui est tout à fait hors de son caractère. Le texte grec sort des mains d'un écrivain subtil, poétique, raffiné; Amyot, par la jeunesse de sa langue, par la simplicité de son style, par ses grâces naïves, en a fait le charme de tous les âges. Chacun aime « les beaux dicts des Grecs et Romains remémorés, comme dit Ronsard, par le doux Plutarchus ».

Nous avons tous profité de cette illusion. Chacun de nous redit, avec Montaigne (*Essais*, ch. IV, liv. II) : « Je donne la palme à Jacques Amyot sur tous nos écrivains françois, non seulement pour la naïveté et pureté du langage, en quoy il surpasse touts aultres,

ny pour la constance d'un si long travail, ny pour la profondeur de son sçavoir, ayant peu developper si heureusement un autheur si espineux et si ferré, car on m'en dira ce qu'on voudra, je n'entends rien au grec, mais je veois un sens si bien joinct et entretenu en sa traduction que, ou il a certainement entendu l'imagination vraie de l'autheur, ou ayant, par longue conversation, planté vivement dans son âme une generale idée de celle de Plutarque, il ne luy a au moins rien presté qui le desmente ou qui le desdie; mais surtout je luy sais bon gré d'avoir sceu trier et choisir un livre si digne et si à propos pour en faire present à son pays. »

Nous citerons ce passage tiré de la Vie de Coriolan. *Déguisé* d'une robe et d'un *accoustrement* auquel il pensa que « l'on ne le cognoistroit jamais pour celuy qu'il estoit, » Coriolan entre « en ville d'Antiens ».

« Il estoit jà sur le soir quand il y arriva, et y eut plusieurs gens qui le rencontrèrent par les rues, mais personne ne le recognut. Ainsi s'en alla il droit à la maison de Tullus, là où de prime sault il entra jusques au foyer, et illec s'assit sans dire mot à personne, ayant le visage couvert et la teste affublée, de quoy ceulx de la maison furent bien esbahis, et neantmoins ne l'ozèrent faire lever. Car encore qu'il se cachast, si recognoissoit on ne sçay quoy de dignité en sa contenance et en son silence, et s'en allèrent dire à Tullus, qui souppoit, ceste estrange façon de faire. Tullus se leva incontinent de table, et s'en vint devers luy, luy demanda qui il estoit, et quelle chose il demandoit. Adonc Martius se desboucha, et après avoir demouré un peu de temps sans répondre, luy dit : « Si
« tu ne me cognois pas encore, Tullus, et ne crois
« point à me veoir, que je sois celuy que je suis, il
« est force que je me decelle et descouvre moy mesme.
« Je suis Caius Martius qui ay fait à toy en parti-
« culier, et à tous les Volsques en general beaucoup
« de maux, lesquels je ne puis nier pour le surnom
« de Coriolanus que j'en porte ; car je n'ay receu
« aultre fruict, ni aultre recompense de tant de tra-

« vaux que j'ay endurés, ny de tant de dangers aux-
« quels je me suis exposé, que ce surnom, lequel
« tesmoigne la malveillance que vous debvez avoir
« encontre moy ; il ne m'est demouré que cela seule-
« ment ; tout le reste m'a esté osté par l'envie et
« l'oultrage du peuple romain et par la lascheté de la
« noblesse et des magistrats qui m'ont abandonné et
« m'ont souffert de chasser en exil de manière que
« j'ay esté contraint de recourir comme humble sup-
« pliant à ton fouyer... »

« Tullus ayant ouy ces propos en fut merveilleuse-
ment aise, et luy touchant en la main luy dit :
« Lève-toi, Martius, et ayes bon courage : car tu
« nous apportes un grand bien en te donnant à nous :
« au moyen de quoy tu dois espérer de plus grandes
« choses de la communaulté des Volsques. » Si le festoya
pour lors, et luy fit bonne chère, sans autrement
parler d'affaires. Mais aux jours ensuivans, puis
aprèz, ils commencèrent à consulter entr'eulx des
moyens de faire la guerre. » (*Vie de Coriolan.*)

S'il était bon que notre prose aux mains des traduc-
teurs et des érudits se formât aux qualités d'un style
grave et fort, il n'était pas mauvais non plus qu'elle
fût maniée par des hommes d'action, des courtisans,
des militaires, ou même de simples bourgeois qui,
d'une plume libre et vraiment française, écrivaient des
relations de guerre, des chroniques, des mémoires de
leur temps. Elle eut ce bonheur, et le xvie siècle a
glorieusement continué d'enrichir ce genre de littéra-
ture, le plus original de notre pays depuis Villehar-
douin et Joinville. Sans prétentions littéraires, les
écrivains de mémoires devaient conserver à notre
langue son génie naturel, et la sauver des dangers qui
menaçaient les qualités les plus naïves de notre fran-
çais : la vivacité, la narration facile et enjouée, le
tour simple et précis, le bon sens et la raison animés
par la passion, égayés par une apparence de frivo-
lité, qui n'est au fond que la supériorité d'un esprit
fort au-dessus de toute pédanterie.

Le Loyal serviteur (on ignore les dates de sa naissance et de sa mort) commence le xvie siècle par la chronique de Bayard. Son livre, dit M. E. Talbot, est un des monuments les plus précieux de notre littérature narrative, bien qu'il se dise « débile et peu garni de science » ; il peint tout au vif et dans le plus grand naturel. Comme Joinville auquel il ressemble par de nombreux côtés, il a raconté ce qu'il a vu, de la manière qu'il l'a vu et avec l'impression qu'il a ressentie. Il est empreint de la rudesse chevaleresque, « es guerres, dit-il, le bon chevalier a eu toujours trois excellentes choses et qui affièrent (appartiennent) à parfait chevalier : assault de levrier, deffense de sanglier, et fuitte de loup. » On croirait entendre un personnage d'Homère. Le bon chevalier est dessiné avec la plus exacte précision. On le voit agir, on l'entend parler, on le sait au milieu d'une « huée grosse et d'un alarme chaud ». Il y a dans cette relation un souffle épique, soutenu par le désir d'exalter un maître courageux, « j'ai faict, dit-il, ce que j'ai peu, mais non pas ce qui estoit si bien deu pour la louange d'un si parfaict et vertueux personnage. » Le nom de Bayard devra toujours une partie de sa gloire à la chronique du Loyal Serviteur.

La Noue (1531-1591) était de la religion protestante. Mêlé aux luttes cruelles qui déchiraient alors la France, il a mérité ce bel éloge de Henri IV : « C'étoit un grand homme de guerre et encore plus un grand homme de bien. » Il est intéressant de recueillir dans ses écrits son opinion sur la conduite de quelques capitaines de son temps : « S'il y a aucun comportement qui se puisse appeler fureur, c'est celui de quelques gens de guerre, qui sont si desbordez, que toute humanité estant perie en eux, ils ne font pas moins de ravage dans leur propre pays que si c'estoit en celui des ennemis, où toutes choses sont en proye, de sorte que les guerres estrangères que la France a euës depuis quatre-vingts ans ne l'ont pas tant ruinée que les pilleries des soldats depuis que les Civiles sont

commencées. On trouvera aussi des gentilshommes qui imaginent, je croy, que les marques de noblesse soient de se faire redouter, de battre et prendre d'audace sur leurs sujets tout ce qui leur est commode, comme s'ils estoyent esclaves. » (E. Reaume, *les Prosateurs du* XVI[e] *siècle*, p 360.)

Ces paroles font l'éloge de son cœur. Tous ses contemporains ont loué les belles qualités de son âme. Brantôme dit : « qu'on ne peut se saoûler de dire les biens, les vertus, les valeurs et les mérites qui estoient en lui. » Montaigne vante « sa constante bonté, doulceur de mœurs et facilité conscïencieuse en une telle injustice de parts armées, vraie eschole de trahison, d'inhumanité et de brigandage. » Ses mémoires, qui racontent les événements de 1562 à 1570, du massacre de Vassy à la troisième paix entre les Catholiques et les Huguenots, ses vingt-six *Discours politiques et militaires*, le mettent au rang de nos bons écrivains. Son style a de la gravité. Quoique soldat, La Noue n'était pas dépourvu de connaissances; il cite Tite-Live et Guichardin, mais il ne doit qu'à lui-même les traits ingénieux et pittoresques qui de temps à autre éclairent son langage.

Il parle ainsi de ses mémoires : «... L'histoire qui est la très-riche boutique où ceux qui affectent les beaux ornements doivent avoir recours, n'estant ce que je mets ici en monstre qu'une petite balle de Mercier, en laquelle les marchandises sont de basse valeur. Néanmoins je me suis trompé moi mesme, ou elles ne sont poinct falsifiées. » S'il peint la manière dont arriva M. le prince de Condé à Orléans, il dit avec une verve familière : « Or, tous ne voulants perdre un si bon morceau qu'estoit cestui là, demandoient non seulement à trotter, mais à courir; et ce qui fut dict fut aussitôt faict... » C'est avec autant de gaîté qu'il peint le désarroi des catholiques : « Par le chemin on voyoit ordinairement valets portés par terre, chevaux esboittés et recreus (fatigués), malles renversées; ce qui causoit mesme à

ceux qui couroient des ris es courtinelles. Mais ceux qui furent mis ce jour là hors de la ville plorerent catholiquement, pour avoir esté dépossédés de l'estape des plus délicieux vins de la France. »

Blaise de Montluc était catholique; il fit la guerre suivant d'autres principes que ceux de La Noue. Il était un de ces capitaines en qui celui-ci dit que « toute humanité était périe ». Au témoignage d'Henri Estienne, il se rendit « espouvantable ». Ses cruautés sont d'autant plus célèbres qu'il a pris la peine de les raconter lui-même en les louant. A soixante-quinze ans, s'étant retiré chez lui « pour trouver quelque repos après tant et tant de peines », il voulut décrire les combats auxquels il s'était trouvé pendant cinquante-deux ans. C'est le sujet de ses *Commentaires*. La matière était ample et riche. Il avait vu cinq batailles rangées, dix-sept assauts, onze défenses de places et deux cents escarmouches.

Né en 1502 dans le Gers, à dix-huit ans il était soldat. Il fut des guerres d'Italie. Prisonnier à Pavie (1525), il se distingua dans le royaume de Naples (1528), en Provence (1536), à Cérisolles (1544), où le comte d'Enghien le fit chevalier sur le champ de bataille. Il défendit glorieusement Sienne contre les Impériaux et ne se rendit (avril 1555) qu'après avoir subi les dernières extrémités d'un siège. En 1558, il fut fait chevalier de Saint-Michel et colonel de l'infanterie française. Quand survinrent les malheureuses guerres de religion, Montluc s'y jeta avec la plus ardente passion. C'est là la seconde partie de sa vie militaire. S'il y déploya la même vivacité de courage, la même fécondité de ressources, il nous laisse la tristesse de dire que ses excellentes qualités d'homme de guerre furent ternies par la rigueur impitoyable qu'il porta dans ces combats contre des Français. Il mourut en 1577.

Montluc, en rédigeant ses mémoires, a donné à notre littérature un écrit de la plus rare valeur. Esprit, éloquence, narration pressée, langage pitto-

resque, tout s'y rencontre, hormis quelques pensées d'attendrissement. On reconnaît chez lui dans le style comme dans l'action, le feu, la gaieté, l'imagination de nos contrées méridionales, et, pour tout dire, la forfanterie gasconne. Cette humeur est loin de déplaire, parce qu'elle est soutenue par la valeur la moins contestée, par le courage le plus brillant. Rien de plus intéressant que le récit de la défense de Sienne. Rien de plus pétillant d'esprit que la scène où Montluc, exténué de maladie, entreprend par une habile mascarade de ranimer le courage des assiégés.

Il se fait habiller de chausses de velours cramoisi à passement d'or; il prend le pourpoint tout de même, « une chemise ouvrée de soye cramoisie et de filet d'or, bien riche », le collet de bufle, le hausse col de ses armes, un chapeau de soie grise, un casaquin de velours pour cacher « l'extrémité et langueur » de son corps. La face restait pâle; voici ce qu'il imagina pour la farder. « Or avois-ie encore deux petits flacons de vin grec de ceux que M. le cardinal Darmagnac m'avoit envoyez. Je m'en frottay un peu les mains, puis m'en lavay fort le visage, jusques à ce qu'il eut prins un peu de couleur rouge, et en beus, prenant un petit morceau de pain, trois doits; puis me regarday au miroir. Je vous jure que je ne me connoissois pas moy-mesme, et me sembloit que j'estois encore en Piedmont. Ie ne me peu contenir de rire, me semblant que tout à coup Dieu m'avoit donné un autre visage. »

Ses capitaines ne sont pas moins surpris; en le trouvant ainsi, ils se prennent tous à rire : « Je bravois par la salle plus que quatorze, et n'eusse pas eu la puissance de tuer un poulet, car j'estois si foible que rien plus... Toute cette farce ne tendoit qu'à faire rire les uns et les autres, et le dernier ce fut le colonnel Rincroc et ses capitaines, qui, comme il me vist de cette sorte, il se mit à sauclotter de force de rire; et je le pris par les bras et luy dit : « Et quoy, seigneur colonnel, pensez-vous que je sois ce Montluc,

« qui va tous les jours mourant par les rues! Nany, « nany, car celui-là est mort, et je suis un autre « Montluc... » Et ainsi nous allasmes tous à cheval au palais, et comme nous eusmes monté le degré, nous trouvasmes la grande salle toute pleine de noblesse et de bourgeois de la ville, qui estoient au conseil. Or, à main gauche, il y a une petite salle, en laquelle n'entre que les capitaines du peuple, les douze conseillers, et les huict de la guerre : tout cela se nomme le magistrat. J'entray ainsi en la grand salle, et leur ostay mon chapeau. Je ne feu cogneu de personne de prime abordée, ains tous pensèrent que je fusse quelque gentilhomme, que M. de Strossi eust envoyé dans la ville pour commander l'assaut, à cause de ma foiblesse. J'entray dans la petite salle et tout les capitaines et colonnels après moy, lesquels demeurèrent debout auprès de la porte; et je m'allay asseoir auprès du capitaine du peuple, où ceux qui tiennent le lieu du roy avoient accoustumé de seoir, comme j'avois fait souvent. Et en entrant mon chapeau à la main, je me sousriois vers l'un et vers l'autre : tous s'esmerveilloient de me voir. »

Ici c'est l'esprit de Montluc qui ranime les Siennois, ailleurs c'est son courage, soutenu du talent de bien dire, qui, dans le conseil, en présence de François Ier, fait triompher son sentiment et vaut à la France le triomphe de Cérisolles. « ... Puisque donc, sire, je suis si heureux de parler devant un roi soldat, qui voulez-vous qui tue neuf ou dix mille hommes, et mille ou douze cents chevaux, tous résolus de mourir ou de vaincre? Telles gens que cela ne se défont pas ainsi : ce ne sont pas des apprentis. Nous avons souvent sans avantage attaqué l'ennemi, et l'avons le plus souvent battu. J'oserais dire que si nous avions tous un bras lié, il ne serait encore en la puissance de l'armée ennemie de nous tuer de tout un jour sans perte de la plus grand'part de leurs gens et des meilleurs hommes; pensez donc, quand nous aurons les deux bras libres et le fer en la main, s'il sera aisé et

facile de nous battre... A ce que j'ai entendu, sire, tout ce qui émeut messieurs qui ont opiné devant Votre Majesté est la crainte d'une perte; ils ne disent autre chose, si ce n'est : *Si nous perdons, si nous perdons!* je n'ai ouï personne d'eux qui ait jamais dit : *Si nous gagnons, si nous gagnons, quel grand bien nous adviendra.* » François Ier ne résiste pas à cette entraînante parole : « Qu'ils combattent! qu'ils combattent! » dit-il, et Montluc, après avoir si bien parlé, va dans la bataille *mener* vigoureusement *les mains.*

Son esprit lui suggère parfois de piquants apologues. C'est ainsi qu'il explique au roi Henri II comment, à la défense de Sienne, il avait pu s'accorder si bien et si longtemps avec une nation étrangère et délicate, surtout en pareille détresse : « ... Ie lui répondis (au roi) que c'était une choze que j'avais trouvé choze facile de reffrener mes passions; et comme je le vis affectionné à la vouloir entendre, cognoissant qu'il prenoit plaizir d'en ouyr conter, je luy diz que je m'en estois alé un samedy au marché, et qu'en prézence de tout le monde j'avois achepté ung sac et une petite corde pour lier la bouche d'icelui, ensemble ung fagot, ayant prins et chargé tout cela sur le col à la veue d'ung chacun, et comme je fus en ma chambre, je demanday du feu pour allumer le fagot, et aprez je prins le sac, et là j'y mis dedans toute mon ambition, toute mon avarice, mes haynes particulières, ma gourmandise, ma paresse, ma partialité, mon envye et mes particularitez, et toutes mes humeurs de Gascogne; brief tout ce que je pus penser qui ne pourroit nuyre à considérer tout ce qui failloit fere pour son service; puis aprez je lyai fort la bouche du sac avecques la corde, affin que rien n'en sortit, et mis tout cela dans le feu; et alors je me trouvay net de toutes chozes qui me pouvoient empescher en tout ce qu'il failloit que je fisse pour le service de Sa Majesté. »

Sainte-Beuve dit avec raison que nous saurions dès

l'enfance cet apologue s'il se trouvait dans une histoire ancienne, et qu'il vaut bien celui de Menenius. (T. XI, p. 79, *Causeries du lundi.*)

Montluc a appelé ses mémoires *Commentaires*, parce que, dit Étienne Pasquier : « Après avoir récité chaque mémorable exploit par luy faict, il apporte tout d'une suite un beau commentaire... J'appelle commentaires les belles instructions militaires que nostre Montluc baille à la suite de son narré. » Il faut que ses instructions aient paru bien excellentes, puisque Henri IV appelle les *Commentaires* de Montluc *la Bible du soldat*. Les capitaines y trouveront en effet de rares exemples de sagacité, de constance, de courage, d'opiniâtreté, de hauteur et de dévouement au roi ; il est à regretter qu'ils n'y trouvent pas *l'humanité* de La Noue.

Que dire de la scène suivante que Montluc raconte sans repentir ni regret : « ... J'avois les deux bourreaux derrière moy, bien equipez de leurs armes et surtout d'un marassau bien tranchant ; de rage je sautay au collet de ce Verdier et luy dis : « O meschant « paillard, as-tu bien osé souiller ta meschante langue « contre la maiesté de ton roy ? » Il me respondit : « Ha ! « monsieur, à pecheur misericorde. » Alors la rage me print plus que devant et luy dis : « Meschant, veux-tu « que j'aie miséricorde de toy et tu n'as pas respecté « ton roy ? » Je le poussay rudement en terre, et son col alla justement sur un morceau de croix renversée, et dis au bourreau : « Frappe, vilain. » Ma parole et son coup furent aussi tost l'un que l'autre, et encore emporta plus que de demy-pied de la pierre de la croix. Je fis pendre les deux autres à un orme qui estoit tout contre, et pource que le diacre n'avoit que dix huit ans, je ne le voulus faire mourir, afin aussi qu'il portast les nouvelles à ses frères ; mais bien luy fis-je bailler tant de coups de fouet aux bourreaux qu'il me fut dit qu'il en estoit mort au bout de dix ou douze jours après. Et voylà la premiere execution que je fis au sortir de ma maison, sans sentence ny

escriture, car en ces choses j'ay ouy dire qu'il faut commencer par l'exécution. »

Pierre Bourdeille, nommé le plus souvent Brantôme, d'un pays dont il était seigneur et abbé séculier, était Gascon comme Montluc; il naquit en Périgord vers 1540 et mourut en 1614 dans sa terre de Bourdeille. Il avait passé sa vie dans les guerres, dans les voyages, et dans les antichambres de la cour de Charles IX ainsi que d'Henri III. Sur la fin de ses jours, il se retira à Bourdeille où il écrivit *la Vie des hommes illustres et des grands capitaines français, la Vie des grands capitaines étrangers; les Anecdotes touchant les duels, les rodomontades et jurements des Espagnols,* etc. On ne peut pas recommander la lecture de Brantôme comme édifiante et sérieuse. Son esprit le porte à raconter avec indifférence le bien et le mal. Mais il a beaucoup d'originalité et de verve, il peint les personnages avec beaucoup de justesse et de vivacité; il n'est pas dépourvu de sensibilité, et parfois il s'élève au ton de l'histoire grande et noble, soit qu'il raconte la bataille de Lépante, la mort du comte d'Egmont, ou le supplice de Marie Stuart.

Théodore-Agrippa d'Aubigné (né en 1552 au château de Saint-Maurice, en Saintonge, mort à Genève en 1630) était d'une autre trempe d'esprit que Brantome. Tout en lui était grave, sévère et l'on peut dire âpre. Enfant, il fut extraordinaire; à six ans, s'il faut en croire ses *Mémoires*, il savait l'hébreu, le grec, le français et le latin; à sept ans et demi, il traduisait le *Criton;* à quatorze, il lisait couramment les rabbins.

Une première impression lugubre décida de ses dispositions pour toute la vie. En passant par Amboise, il vit les têtes des conjurés sur des poteaux; il entendit son père s'écrier : « Ils ont décapité la France, les bourreaux! » lui dire ensuite, en lui mettant la main sur la tête : « Mon enfant, il ne faut point que ta tête soit épargnée après la mienne pour venger ces chefs pleins d'honneur, et si tu t'y épargnes, tu auras

ma malédiction ».[1] — Ce fut, pour ainsi dire, son serment d'Annibal. Il y resta fidèle jusqu'au bout. Son âme ardente a toutes les passions de son temps. En lui règne ce qu'il a appelé dans ses vers « l'âme partisane ». C'est un écrivain dont la plume est de bronze comme son âme. Ses haines sont toujours à l'excès, sans qu'il ait d'affection pour personne. Son style a le même caractère de rudesse et de travail. Il est terrible dans ses satires. La *Confession de Sancy*, le *Baron de Fæneste*, sont des monuments de verve et de colère. Ses *Memoires*, écrits sous Louis XIII, ont des tableaux de grande peinture et de narration bien suivie. Il a tenté d'écrire une histoire universelle. La préface en est de main de maître. En voici un passage : « Laissons les fleurs aux poésies amoureuses, rendons vénérable nostre genre d'escrire, puisqu'il a de commun avec le théologien d'instruire l'homme à bien faire et non à bien causer, estendants nos rameaux jadis beaux de fleurs inutiles et maintenant riches de fruicts savoureux, moins agréables, parce qu'ils ne monstrent poinct de feuilles, tant ils sont rangés près à près. Certes, en voyant ces livres monstreux qui courent salles de flatteries impudentes, de louanges prophetiques, de mesdisances affectées, d'abus

1. On trouve ce même récit dans *Sa vie à ses enfants*, publiée pour la première fois d'après le manuscrit original de la Collection Tronchin, par MM. E. Réaume et de Caussade. A. Lemerre, t. I. — On y lit aussi cette autre aventure : « En cest aage (six ans) Aubigné veillant dans son lict pour attendre son précepteur, ouit entrer dans la chambre, et puis en la ruelle de son lict, quelque personne de quy les vestements frottoyent contre les rideaux, lesquels il veit tirer aussi tost, et une femme fort blanche, qui luy ayant donné un baiser froit comme glace, se disparut. Morel (son précepteur) arrivé, le trouva ayant perdu la parole : et ce qui fit depuis croire le rapport de telle vision fut une fiebvre continue qui luy dura quatorze jours. » (P. 6.)

en la recherche des conseils, d'ignorance en la description des succès, soit pour les termes d'escholier ou pour n'avoir rien veu en soldat; voyant mettre sans honte le nom d'histoire sur le frontispice d'un ouvrage dans lequel, la porte passée, vous ne trouvez que des enfileures de mémoires, receus de tous venants, dicts par leurs intérêts ; la recherche des actions particulières, indignes de lumière publique, et y voyez traicter avec nonchalance ou du tout oublier les générales desquelles l'histoire doit prendre ses mouvements et mutations; ayant veu mesmes un livre entier pour assiéger une abbaye par deux compagnies, et de mesme oublier une bataille (celle de Marignan) qui a eu de commun avec Jules César et le roi François une deffaicte des Suisses indomptés, quoique les batailles soient les arrets du ciel, qui changent l'estoc des grandes affaires; mais au delà de tous ces péchés, qui seroient encore veniels, voyant la prévarication achetée; sur toutes ces cognoissances j'ai faict courage de colère et mon estat de remplacer les deffaults de la suffisance par l'effort de ma fidélité. »

Une pensée morale et religieuse domine ces récits pleins d'une humeur hargneuse et médisante : c'est qu'aisément on peut tirer de ces narrations « le vrai fruit de toute l'histoire qui est de connoître en la folie et foiblesse des hommes, le jugement et la force de Dieu. »

Les Mémoires de Vieilleville, dix livres qui embrassent une période de quarante-quatre ans, de 1528 à 1571, ceux de François Rabutin, un des ancêtres du fameux Rabutin du xviie siècle, qui, « sans s'enrôler en la troupe des historiographes », veut seulement « instruire et enseigner plus facilement sa petite famille » ; Ceux du maréchal Gaspar de Tavannes, rédigés par Jean de Saulx-Tavannes, son fils ; la chronologie novenaire (1589-1598), et la chronologie septenaire (1598-1604) de Palma Cayet, ont leur intérêt pour l'exactitude des faits et la peinture fidèle du temps ; ils ont moins de valeur de style, moins d'agrément que les ouvrages que nous avons cités plus haut.

Les Lettres du cardinal d'Ossat, les négociations du président Jeannin, ajoutent encore aux précieuses indications qu'ils renferment, le mérite d'une clarté et d'une précision inconnues avant eux. Le cardinal d'Ossat a surtout contribué à perfectionner notre langue. Il est digne d'être cité avec éloge par Fénelon, au rang des auteurs dont il regrettait le vieux langage.

Le bourgeois Pierre l'Estoile ne peut prétendre à de telles louanges. Ce n'est pas un écrivain, c'est un curieux qui s'amuse à tous les spectacles de la rue. Habitant de Paris, il voit les fêtes, les événements de chaque jour, il assiste aux sermons, aux processions, il en rend compte dans son Registre-journal. Il se trouve qu'avec l'exactitude d'un chroniqueur de petits faits, il nous a laissé le portrait fidèle d'une grande ville, au milieu des agitations tumultueuses de la Ligue.

On ne s'étonnera pas de voir joindre à cette liste d'écrivains le nom d'un *potier* de génie, celui de Bernard Palissy (1510-1588). Né à la Chapelle-Biron, petite ville du Périgord, cet homme est l'exemple le plus mémorable de ce que peut la patience et la force d'âme. Marié à Saintes, après de longs voyages où l'avait entraîné une sorte d'intuition d'une science inconnue jusque-là, la Géologie, il imagina de rivaliser avec les artistes de l'Italie qui produisaient des objets de terre émaillée d'une grande beauté. Il ignore jusqu'aux premiers principes de cet art : il les invente. Pendant quinze années d'un labeur accompagné de « tristesse et soupirs », employées à broyer, à cuire, à construire des fourneaux « avec grand despense d'argent et consommation de bois et de temps »; après de cruelles déceptions, après des expériences mille fois recommencées; poursuivi par ses créanciers, calomnié par les sots, raillé par les siens, il finit par trouver l'art de ses « rustiques figulines » qui font encore notre admiration. Génie extraordinaire « n'ayant eu d'aultre livre que le ciel et la terre », n'ayant point appris ses plus beaux secrets dans les écrits des philosophes, mais au besoin dans « un

chaudron à demi plein d'eau, lequel, en bouillant, quand l'eau estoit un peu asprement poussée par la chaleur du fond du chaudron se soulevoit jusque pardessus le dict chaudron », il entrevoit les merveilles de la vapeur, les révélations de la Géologie, iette les principes de la Minéralogie; de « practique » s'élève à la « theorique »; vient à Paris, y enseigne des choses nouvelles; devient suspect aux ligueurs; ne peut échapper à ses ennemis et finit par mourir à la bastille à l'âge de quatre-vingts ans.

« Je ne suis, dit-il, ni grec, ni hébrieu, ni poëte, ni réthoricien, suis un simple artisan bien pauvrement instruit aux lettres », et pourtant il nous a laissé différents écrits, une « recepte véritable par laquelle tous les hommes de France pourront apprendre à multiplier et augmenter leurs thrésors » ; puis des « *Discours admirables de la Nature, des Eaux et Fontaines, Mestaux, Sels, Salines, Pierres, Terre, Feux, Esmaux*, etc. ». C'est dans un de ces discours que cet « ouvrier de terre » nous a laissé l'énergique et effroyable peinture de ses recherches et de ses épreuves. Nous regrettons de ne pouvoir donner de cette autobiographie éloquente qu'un si court extrait : « ... En lieu de me reposer de mes labeurs passés, il me fallut travailler l'espace de plus d'un mois, nuict et jour, pour broyer les matières desquelles j'avois faict ce beau blanc au fourneau des verriers; et, quand j'eus broyé les dictes matières, j'en couvris les vaisseaux que j'avois faicts : ce faict, je mis le feu dans mon fourneau par deux gueules, ainsi que j'avois veu faire aux dicts verriers ; je mis aussi mes vaisseaux dans le dict fourneau, pour cuider, faire fondre les esmaux que j'avois mis dessus ; mais c'estoit une chose malheureuse pour moi; car, combien que je feusse six jours et six nuicts devant le dict fourneau, sans cesser de brusler bois par les deux gueules, il ne fut possible de faire fondre le dict esmail, et estois comme un homme désespéré, et, combien que je feusse tout estourdi du travail, je me vai adviser que dans

mon esmail il y avoit trop peu de la matière qui debvoit faire fondre les autres. Ce que voyant, je me prins à piler et broyer la dicte matière, sans toutesfois laisser refroidir mon fourneau : par ainsi j'avois double peine, piler, broyer et chauffer le dict fourneau. Quand j'eus ainsi composé mon esmail, il me survint un aultre malheur, lequel me donna grande fascherie; qui est que, le bois m'ayant failli, je fus contrainct brusler les estapes (étais) qui soutenoient les tailles de mon jardin, lesquelles estant bruslées, je fus contrainct brusler les tables et planches de la maison, afin de faire fondre la seconde composition. J'estois en une telle angoisse que je ne saurois dire : car j'estois tout dessèché à cause du labeur et de la chaleur du fourneau; il y avait plus d'un mois que ma chemise n'avoit seiché sur moi; encore, pour me consoler se mocquoit-on de moi, et mesme ceux qui me debvoient secourir alloient crier par la ville que faisois brusler le plancher; et par tel moyen, l'on me faisoit perdre mon crédit, et m'estimoit on estre fol. Les aultres disoient que je cherchois à faire la fausse monnoye; qui estoit un mal qui me faisoit seicher sur les pieds; et m'en allois par les rues tout baissé, comme un homme honteux. J'estois endebté en plusieurs lieux, et avois ordinairement deux enfants aux nourrices, ne pouvant payer leurs salaires : personne ne me secouroit; mais, au contraire, ils se mocquoient de moi, en disant : « Il lui appartient bien de mou-« rir de faim, parce qu'il délaisse son mestier. » Toutes ces nouvelles venoient à mes aureilles, quand je passois par la rue........

« Or, ainsi que ma puissance s'augmentoit, je desfaisois ce que j'avois faict et le bastissois un peu mieux : qui faisoit que aulcuns artisans, comme chaussetiers, cordonniers, sergents et notaires, un tas de vieilles, tous ceux-ci, sans avoir esgard que mon art ne se pouvoit exercer sans grand logis, disoient que je ne faisois que faire et défaire... Or, d'autant plus que la chose estoit desraisonnable, de tant plus l'afflic-

tion m'estoit extresme. J'ai esté plusieurs années que, n'ayant rien de quoi faire couvrir mes fourneaux, j'estois, toutes les nuicts, à la merci des pluies et des vents, sans avoir aulcun secours, aide ni consolation, sinon des chats-huants, qui chantoient d'un côté et les chiens qui hurloient de l'aultre. Parfois il se levoit des vents et tempestes qui souffloient de telle sorte le dessus et le dessoubs de mes fourneaux, que j'estois contrainct quitter là tout, avec perte de mon labeur; et me suis trouvé plusieurs fois que, ayant tout quitté, n'ayant rien de sec sur moi, à cause des pluies qui estoient tombées, je m'en allois coucher à la minuict ou au poinct du jour, accoustré de telle sorte comme un homme que l'on auroit traisné par tous les bourbiers de la ville; et, en m'en allant ainsi retirer, j'allois bricollant sans chandelle, et tombant d'un côté et d'aultre, comme un homme qui serait ivre de vin, rempli de grandes tristesses; d'autant que, après avoir longuement travaillé, je voyois mon labeur perdu. Or, en me retirant ainsi souillé et trempé, je trouvois en ma chambre une seconde persécution pire que la première; qui me faict à présent esmerveiller que je ne suis consumé de tristesse. »

Bernard Palissy disait de son langage qu'il était, « rustique et mal plaisant ». Sa modestie le trompait: il a rencontré la véritable éloquence, celle qui pénètre les cœurs et fortifie les âmes.

On regretterait pour le XVIe siècle qu'il n'eût produit aucun philosophe, s'il n'avait donné à la France, au monde entier, Michel de Montaigne (1533-1592). A vrai dire, c'est à lui qu'appartient la vraie royauté littéraire de son temps. Il faut plus ou moins d'érudition pour connaître quelques-uns des noms, même les plus brillants, de cette époque. Montaigne a une réputation universelle. Il n'a point encore vieilli. Le XVIIe siècle n'a pu faire oublier ni sa philosophie ni son mérite d'écrivain. Il est resté le livre de tous ceux qui pensent, le maître de tous ceux qui veulent apprendre à bien écrire, le charme de tous ceux qui lisent. On a

pour lui épuisé toutes les formes de l'éloge, et il reste encore à ceux qui le prennent en main bien des choses à y découvrir. Ses *Essais* sont, comme il l'a dit de l'homme même, un livre « ondoyant et divers », riche en connaissances, un vaste recueil de lectures, de citations, un ample amas d'observations que chacun de nous peut reprendre et poursuivre lui-même, pour y « embesogner son jugement » après le maître et sur ses traces

La première édition des *Essais* parut en 1580, composée de deux livres seulement, et dans une forme qui ne représente, dit Sainte-Beuve, qu'une ébauche de ce que nous avons par les éditions suivantes. En 1588, une cinquième édition, la dernière qui fût publiée du vivant de l'auteur, contenait le troisième livre et six cents additions aux deux premiers. En 1595, M[lle] de Gournay donna une nouvelle édition « revue et augmentée d'un tiers plus qu'aux précédentes impressions », d'après les corrections et additions que Montaigne avait écrites sur deux exemplaires de l'édition de 1588. C'est cette édition qui a définitivement fixé le texte des *Essais*. (Armand Brachet, *Morceaux choisis*.)

Conseiller au parlement de Bordeaux, ensuite Maire de cette ville pendant quatre années (1582 à 1586), Montaigne a vécu au milieu du siècle « le plus tragique de tous les siècles » (Daunou) ; et, au milieu de ces épouvantables orages, il a su garder le calme de l'âme et la tranquillité de l'esprit. Ce n'est pas que les épreuves lui aient manqué. Homme de modération, entre les amis et les ennemis, il se trouve exposé à toutes sortes d'injures et d'avanies. « J'en connus, dit-il, les inconvénients que la modération apporte en telles maladies ; je fus pelaudé (écorché) à toutes mains. Aux Gibelins j'étais Guelphe ; aux Guelphes, Gibelin. » Rien cependant ne put, pour employer son langage, lui faire *perdre les arçons*.

On a parlé beaucoup de son scepticisme, et Pascal ne lui épargne pas là-dessus les duretés. On ne peut croire que ce doute, dont il parle avec tant de grâce, eût pu donner à son âme cette ferme assiette, s'il

n'eût fondé sa raison sur de solides principes; seulement il mettait sa gloire à n'en pas faire une montre orgueilleuse. Grand exemple de sagesse au milieu des partis forcenés. S'il appelle la raison « un pot à deux anses qu'on peut saisir à gauche et à dextre », s'il a fourni à Pascal son mot célèbre : « Quelle vérité est-ce que ces montaignes bornent? mensonge au monde qui se tient au-delà », n'était-ce pas pour rire en philosophe des diversités qui se trouvent aux opinions des hommes, plutôt que pour nier la raison et la vérité à laquelle il s'attachait si bravement dans sa conduite? Que de sagesse et de bon sens dans sa vie! Qu'est-ce autre chose que le bon sens, sinon la vérité?

Ses *Essais* ne sont, en résumé, qu'un tableau de ses pensées, de ses humeurs, de ses doutes, de ses secrètes inclinations. On lui a reproché de trop parler de lui-même; il n'a point voulu faire autre chose : « Il y a plusieurs années, dit-il (liv. II, ch. VI), que je n'ay que moy pour visée à mes pensées, que je ne contrerolle et n'estudie que moy; et si j'estudie aultre chose, c'est pour souldain le coucher sur moy, ou en moy, pour mieulx dire : et ne me semble point faillir, si, comme il se faict des aultres sciences sans comparaison moins utiles, je foys part de ce que j'ay apprins en cette-cy, quoyque je ne me contente gueres du progrès que j'y ai faict. Il n'est description pareille en difficulté à la description de soy-mesme, ni certes en utilité : encore se fault-il testonner (se parer la tête), encore se fault-il ordonner et renger, pour sortir en place : or, je me pare sans cesse, car je me descris sans cesse... Je peints principalement mes cogitations, subject informe qui ne peult tumber en production ouvragiere... Je m'estale entier : c'est un skeletos où d'une veue, les veines, les muscles, les tendons paroissent, chaque pièce en son siége : l'effect de la toux en produisait une partie; l'effet de la pasleur ou battement de cœur, un autre, et doubteusement. Ce ne sont mes gestes (mes actions) que j'escris; c'est moy, c'est mon essence. »

Voici comment il se fait connaître à nous : « Je suis

d'une taille un peu au-dessous de la moyenne... J'ai, au demourant, la taille forte et ramassée ; le visage non pas gras mais plein ; la complexion entre le jovial et le melancholique, moyennement sanguine et chaulde ; la santé forte et alaigre, jusques bien avant en mon age, rarement troublée par les maladies. J'estois tel ; car je ne me considere pas à cette heure que je suis engagé dans les avenues de la vieillesse, ayant pieça franchy les quarante ans : ce que je seray dorenavant, ce ne sera plus qu'un demy estre ; ce ne sera plus moy ; je m'eschappe touts les jours, et me desrobbe à moy... D'adresse et de disposition, je n'en ay point eu ; et si je suis fils d'un père très dispos et d'une alaigresse qui luy dura jusqu'à son extresme vieillesse... De la musique, ny pour la voix, que j'ay très inepte, ny pour les instruments, on ne m'y a jamais sceu rien apprendre. À la danse, à la paulme, à la luicte, je n'y ay peu acquerir qu'une bien fort legiere et vulgaire suffisance ; à nager, à escrimer, à voltiger, à saulter, nulle du tout. Les mains je les ai si lourdes, que je ne sçais pas seulement escrire pour moy : de façon que ce que j'ay barbouillé, j'ayme mieulx le refaire que de me donner la peine de le demesler et ne lis guère mieulx ; je me sens poiser aux escoutants : aultrement bon clerc. Je ne sçais pas clorre à droict une lettre, ny ne sceus jamais tailler plume, ni trencher à table qui vaille, ni equipper un cheval de son harnois, ny porter à poing un oyseau et le lascher, ni parler aux chiens, aux oyseaux, aux chevaulx. Mes conditions corporelles sont, en somme, très bien accordantes à celles de l'ame : il n'y a rien d'alaigre ; il y a seulement une vigueur pleine et ferme : je dure bien à la peine ; mais j'y dure, si je m'y porte moy mesme, et autant que mon désir m'y conduict,... aultrement, si je n'y suis alleiché par quelque plaisir, et si j'ay aultre guide que ma pure et libre volonté, je n'y vauls rien ; car j'en suis là, que, sauf la santé et la vie, il n'est chose pourquoy je veuille ronger mes ongles, et que je veuille acheter au prix du torment d'esprit et de la contraincte... Extrêmement oysif, extrêmement libre,

et par nature et par art, je presterois aussi volontiers mon sang que mon soing. J'ay une âme libre et toute sienne, accoustumée à se conduire à sa mode : n'ayant eu jusqu'à cette heure, ny commandant, ny maistre forcé, j'ay marché aussi avant, et le pas qu'il m'a pleu ; cela m'a amolli et rendu inutile au service d'aultruy, et ne m'a faict bon qu'à moy. » (Liv. II, ch. XVII.)

Après ces « conditions corporelles », voyons celles de l'intelligence : « Mes ouvrages, il s'en fault tant qu'ils me rient, qu'autant de fois que je les retaste, autant de fois je m'en despite : j'ay tousiours une idée en l'âme et certaine image trouble, qui me présente comme en songe une meilleure forme que celle que j'ay mis en besongne ; mais je ne la puis saisir et exploicter : et cette idée mesme n'est que du moyen estage... Quoy que j'entreprenne, je doibs un sacrifice aux Graces, comme dict Plutarque de quelqu'un, pour practiquer leur faveur... Elles m'abandonnent par tout ; tout est grossier chez moy ; il y a faulte de gentillesse et de beauté : je ne sçais faire valoir les choses pour le plus que ce qu'elles valent : ma façon n'ayde rien à la matière, voilà pourquoy il me la fault forte, qui ayt beaucoup de prinse, et qui luise d'elle mesme... Au demourant, mon langage n'a rien de facile et poly ; il est aspre et desdaigneux, par mon inclination : mais je sens bien que par fois je m'y laisse trop aller, et qu'à force de vouloir éviter l'art et l'affectation, j'y retombe d'un autre part... Mon langage françois est altéré, et en la prononciation et ailleurs, par la barbarie de mon creu : je ne veis jamais homme des contrées de deçà, qui ne sentist bien évidemment son ramage, et qui ne blessast les aureilles pures françoises. » (Liv. II, ch. XVII.)

« Ces épanchements familiers de l'auteur, dit M. Villemain, ces révélations inattendues sur de grands objets et sur des bagatelles, en donnant à ses écrits la forme d'une longue confidence, font disparaître la peine légère que l'on éprouve à lire un livre de morale. On croit converser : et comme la conversation est ni-

quante et variée, que souvent nous y venons à notre tour, que celui qui nous instruit a soin de nous répéter : *Ce n'est pas ici ma doctrine, c'est mon étude* ; nous avoue ses faiblesses pour nous convaincre des nôtres, et nous corrige sans nous humilier, jamais on ne se lasse de son entretien. »

Il faut bien se garder d'accepter son opinion sur son génie ou sur son style. Il a la plus agréable souplesse, il mêle tous les tons ; tantôt sa phrase, solidement construite, s'emplit de mots élégants et choisis qui caressent l'oreille ; tantôt elle a dans sa familiarité brusque et dure quelque chose d'inculte et de sauvage. « Il a le trait énergique, dit encore M. Villemain, les sons heurtés, les tournures vives et hasardées de Salluste, l'expression rapide et profonde, la force et l'éclat de Pline l'ancien. Souvent aussi, donnant à la prose toutes les richesses de la poésie, il s'épanche, il s'abandonne avec l'inépuisable facilité d'Ovide, ou respire la verve et l'âpreté de Lucrèce. » Au milieu de ses emprunts, toujours original et libre, toujours maître de son avis, qu'il donne non *comme bon mais comme sien*, juge exquis des auteurs, conseiller plein de sagesse, précepteur aimable, Montaigne ne peut être assez lu ; on ne peut assez le faire couler dans son esprit et dans ses mœurs.

Charron était de Paris (1541-1603). Voué à la prédication chrétienne, il se fit une grande réputation d'orateur. En 1589, il se lia d'amitié avec Montaigne, et ces deux noms furent désormais inséparables. L'auteur des *Essais* voulut que son ami eût le droit de porter ses armes. On peut léguer son blason, on ne lègue pas son génie. Entre Charron et Montaigne la différence est grande et sensible. L'un converse d'un esprit aisé, toujours libre, toujours renouvelé ; l'autre disserte avec méthode, enseigne avec rigueur, écrit un livre. Charron a le sens ferme, le jugement droit ; il ne manque pas d'une certaine imagination dans le style ; mais ce qui frappe en lui, c'est la raideur. Montaigne avait dit : *que sais-je*, Charron dit d'une manière plus dure : *je ne sais*.

« *Je ne sais*, dit M. Nisard (*Hist. de la Litt.*, t. I, p. 493), est d'un esprit sévère qui voudrait savoir pour enseigner, et qui s'étonne peut-être d'avoir quelquefois affirmé comme s'il avait su. Le doute du maître fait son plaisir; le disciple a essayé de tromper le sien par la rigueur de la méthode... On dirait un théologien que Montaigne a converti à son doute, un *opiniâtre affirmatif*... » Ce *je ne sais* cadre mal avec le fond du livre, qui n'est, en résumé, qu'un corps de tous les préceptes de la sagesse humaine.

Le *Traité de la Sagesse*, qui parut en 1601, se divise en trois livres. « Le premier, dit l'auteur, est tout en la cognoissance de soi et de l'humaine condition préparative avec la sagesse; le second contient les traicts, offices et règles générales et principales de la sagesse, et ce par l'ordre et le discours des quatre vertus principales et morales, prudence, justice, force, tempérance, soubs lesquelles est comprise toute l'instruction de la vie humaine et toutes les parties du debvoir et de l'honneste. » Dans sa nature « singeresque et imitative », Charron a quelquefois des reflets du style de son maître; voici un précepte donné d'une manière assez vive : « Facile et doux, non espineux, difficile et ennuyeux : il fault éviter, en propos communs, les questions subtiles et aiguës, qui ressemblent aux escrevisses, où il y a plus à esplucher qu'à manger : la fin n'est que cris et contentions. Ferme, nerveux et généreux, non mol, lasche et languissant; et par ainsi fault éviter le parler des pédants et des plaideurs. » (Liv. III, ch. XLIV.)

Il rapproche ainsi la vie rustique de celle des villes : « La vie rustique est bien plus nette, innocente et simple : es villes les vices sont en foule et ne se sentent poinct; ils passent et se fourrent partout pesle mesle; l'usage, le regard, le rencontre, si fréquent et si contagieux, en est cause. Pour le plaisir et santé, tout le ciel estendu apparoît; le soleil, l'air, les eaux et tous les éléments sont libres; exposés et ouverts de toutes parts, ils nous soubsrient : la terre se montre

toute à descouvert, ses fruicts sont devant nos yeux. Tout cela n'est poinct aux villes, c'est estre, au monde, banni et forclos du monde. Davantage, la vie champestre est toute en exercice, en action qui aiguise l'appetit, entretient la santé, endurcit et fortifie le corps. Ce qui est à la recommandation des villes, est l'utilité, ou privée, c'est la part des marchands et artisans; ou publique, au maniement de laquelle sont appelés peu de gens : et anciennement on les tiroit de la vie rustique, et y retournoient, ayant achevé leur charge. » (Liv. I, ch. LVIII.)

La lecture de Charron peut être utile; il sait bien l'antiquité, il en tire de bons conseils et d'excellentes pages. Il n'y manque que le souffle d'une imagination plus animée.

L'érudition qui se hasardait à parler français cite, non sans gloire, le nom de Claude Fauchet (1519-1601). On consulte avec fruit, et même avec plaisir, les *Antiquités gauloises et françoises*, son *Origine des chevaliers et armoiries*, son *Origine de la langue et de la poésie françoises*. On lui doit, sur nos anciens auteurs du moyen âge, d'excellentes indications qu'on ne trouve plus que chez lui.

Estienne Pasquier (1529-1615), dont nous avons tant de fois cité les judicieuses appréciations, a laissé un monument de sagacité et d'érudition dans les *Recherches de la France*. C'est un vaste répertoire de nos lois, de nos usages politiques, de nos coutumes, de nos monuments littéraires. Il a créé chez nous la philologie française. Son bon sens, son patriotisme, la vigueur de ses sentiments donnent à son style un caractère d'honnêteté qui charme encore. Partisan de Ronsard et de ses disciples, poète lui-même, il apporte dans la discussion des œuvres poétiques de la *Pléiade* un peu trop d'enthousiasme peut-être; mais, en définitive, il juge avec rectitude des entreprises auxquelles il avait pris part lui-même

La magistrature française compte de beaux noms au XVIe siècle. Il n'en est pas un qui ait un plus glo-

rieux reflet de probité, de constance dans le bien et de douceur que celui de Michel de l'Hospital. Né en Auvergne, près d'Aigueperse en 1505, fils d'un médecin attaché à la personne du connétable de Bourbon, il s'éleva par son savoir aux fonctions de maître des requêtes et de surintendant des finances, puis au poste de garde des sceaux. Dans ce rôle politique, Michel de l'Hospital s'appliqua à modérer les passions de la cour. Il crut, pendant quelque temps, pouvoir dominer les emportements d'une politique de faction. « Patience, patience, disait-il, tout ira bien. » Il lui fallut ouvrir enfin les yeux à la réalité, et comprendre l'inutilité de son rôle. Les sceaux lui furent retirés, il partit pour son domaine de Vignay près d'Etampes; il emportait avec lui de tristes pressentiments que la Saint-Barthélemy ne tarda pas à justifier. Il mourut consumé de chagrin avec le regret de n'avoir pu « désarmer la haine de ceux que sa vieillesse ennuyait ». Malgré ses conseils, ils avaient mieux aimé *faire la force que la souffrir* (1573).

« Ses ennemis, suivant Brantôme, ne purent lui oster le los qu'il ne fust le plus grand personnage de la robe qui fut ni qui sera jamais. » Son style est plein de force et de gravité. Il exprime avec une sobriété magnifique des pensées vigoureuses empreintes d'une profonde tristesse. Voici comment il raconte son départ de la cour : « Voyant que mon labeur n'estoit agréable au roi et à la reine, et que le roi estoit tellement pressé, qu'il n'avoit plus de puissance, voire qu'il n'osoit dire ce qu'il pensoit, j'advisai qu'il me seroit plus expédient de céder volontairement à la nécessité et aux nouveaux gouverneurs, que de débattre avec eux, avecques lesquels je ne pouvois plus demeurer. Je fis place aux armes, et me retirai aux champs avecques ma femme, famille et petits enfans, priant le roi et la reine à mon partement, de ceste seule chose, que, puisqu'ils avoient arresté de rompre la paix et de poursuivre par guerre ceux avec lesquels peu auparavant ils avaient traicté la paix, et qu'ils me

reculoient de la cour parce qu'ils avaient entendu que j'estois contraire et ennemi de leur entreprise, je les priai, dis-je, s'ils n'acquiesçoient à mon conseil, à tout le moins, après qu'ils auroient saoulé et rassasié leur cœur et leur soif du sang de leurs subjects, qu'ils embrassassent la première occasion de paix qui s'offriroit, devant que la chose fust réduicte à une extresme ruine. Ayant faict ceste remonstrance en vain, je m'en allai avec une grandissime tristesse, de quoi le jeune roi m'avoit esté ravi, et ses frères, en tel âge et temps, auquel ils avoient plus affaire de nostre gouvernement et aide; auxquels si je n'ai pu aider si longtemps que j'eusse bien voulu, j'en appelle Dieu à tesmoing, et tous les anges et les hommes, que ce n'a pas esté ma faulte, et que je n'ai jamais eu rien de si cher que le bien et le salut du roi et de ma patrie, et en ce me sentant grandement offensé que ceux qui m'avoient chassé prenoient une couverture de religion et eux-mesmes estoient sans piété et sans religion. »

Guillaume Du Vair (1556-1621), qui mourut garde des sceaux sous Louis XIII, combattit, lui aussi, dans les rangs des politiques pour faire triompher la modération. Il marchait avec L'Hospital, Achille de Harlay, Brisson, Potier, Le Maistre et les auteurs de la *Satire Ménippée*. « Il était de cette magistrature dont l'honneur, dit M. Villemain, était de conserver, même sous le pouvoir absolu, l'image de la liberté dans l'indépendance de la justice. » Ce ne fut pas seulement un magistrat honorable, un politique sensé, c'était encore un écrivain doué d'imagination et parfois éloquent, nourri des anciens, façonné à la morale d'Aristote, de Sénèque et de Cicéron. La fermeté de l'âme n'excluait pas chez lui les grâces de la diction. Il a de ce tour d'esprit qui rend Montaigne si aimable. Après la journée des Barricades, quand les cris de *Vive le duc de Guise!* montent jusque dans la grand'chambre du Parlement, Du Vair se lève pour condamner la révolte : « Il est aisé, s'écrie-t-il, d'effleurer les faveurs des grands, et sauter, comme un oiseau, de branche en branche,

d'une fortune affligée à une florissante, de se montrer hardi contre leur prince en son adversité; mais, pour moi, la fortune de nos rois me sera toujours vénérable. » Voici les titres de ses ouvrages : *Lettres et Mémoires; Philosophie morale des stoïques; Méditations; Traité de l'éloquence françoise; Traductions diverses; Remontrances.*

Duplessis-Mornay (1549-1623) fut homme de guerre, diplomate, politique, administrateur, par-dessus tout chrétien austère, toujours fidèle à son devoir et à son roi. Dans ses *Mémoires*, dans ses correspondances, on retrouve une image fidèle de son âme. Celui, que Henri IV appelait « son escritoire et son capitaine », trouve dans son patriotisme et dans sa fidélité à son prince des accents d'une vigueur mâle, le vrai ton de l'éloquence politique. On lira avec plaisir cette lettre à Henri IV sur la naissance de son fils Louis XIII : « Sire, Votre Maiesté m'a daigné honorer de ses lettres sur la naissance du fils qu'il a plu à Dieu vous donner. Je l'en loue de toute mon affection, parce qu'il a respondu à vostre désir : je le supplie de vous le conserver, parce que je l'estime donné non tant au souhait de Vostre Maiesté, qu'aux souspirs de tout son peuple. Les feux (feux de joie) s'en sont faicts partout, et, encores que je m'en sois trouvé esloigné, vostre chasteau de Saulmur (il en était le gouverneur) n'aura laissé d'en braire. Les plus clairs feux, Sire, s'en font es cœurs des gents de bien, qui savent ce que Dieu leur commande envers les rois, ceux surtout à qui il a fait la grâce de cognoistre que (ce que) vault un grand roy pour rendre la vie à un Estat, que (ce que) lui vault un fils, pour la lui conserver longue et paisible. »

La *Satire Ménippée* (1594), dont nous parlerons au chapitre suivant, dans les harangues qu'elle renferme est un modèle de véritable éloquence politique. Le discours du legat qui est de Jacques Gillot, celui du cardinal Pelvé, qui est de Florent Chrestien, celui de M. de Lyon et celui du docteur Rose qui sont de Nicolas Rapin, celui de d'Aubray, le plus éloquent de tous, qui

est de Pierre Pithou, sont des chefs-d'œuvre de bon sens, de malice, de haute raison et d'excellent langage. Rien n'est plus piquant que l'invention des circonstances, rien n'est plus animé que le ton, rien n'est plus comique que ces aveux échappés de la bouche d'intrigants et d'ambitieux qui révèlent ce qu'ils devraient cacher avec le plus de soin. Ce fut une consolation pour les gens d'honneur d'entendre retentir ces libres voix ; c'est une instruction que nous devons sans cesse méditer pour réchauffer en nous la flamme du patriotisme et animer la haine de l'étranger et de ceux qui voudraient s'en faire encore chez nous les appuis et les patrons.

Impossible de mieux peindre les désastreux effets de la Ligue : « O que nous eussions esté heureux, si nous eussions esté prins dès le lendemain que nous fusmes assiégés ! O que nous serions maintenant riches, si nous eussions faict ceste perte ! Mais nous avons bruslé à petit feu, nous avons langui, et si, nous ne sommes pas guaris. Dès lors le soldat victorieux eust pillé nos meubles, mais nous avions de l'argent pour les rachepter, et, depuis, nous avons mangé nos meubles et nostre argent... Nos reliques seroient entières, les anciens joyaux de la couronne de nos rois ne seroient pas fondus comme ils sont. Nos fauxbourgs seroient en leur estre et hautes comme ils estoient, au lieu qu'ils sont ruinés, deserts et abattus : nostre ville seroit riche, opulente et peuplée comme elle estoit ; nos rentes de l'hostel de ville nous seroient payées, au lieu que vous en tirez la mouelle et le plus clair denier ; nos fermes des champs seroient labourées, et en recevrions le revenu, au lieu qu'elles sont abandonnées, désertes et en friche. Nous n'aurions pas veu mourir cinquante mille personnes de faim, d'ennui et de pauvreté, qui sont morts en trois mois par les rues et dans les hospitaux, sans misericorde et sans secours. Nous aurions encore nostre Université florissante et fréquentée, au lieu qu'elle est du tout solitaire, ne servant qu'aux paysans et aux vaches des village voisins. Nous verrions nostre palais rempli de gents

d'honneur de toutes qualités, et la salle et la galerie des merciers pleines de peuple à toutes heures, au lieu que n'y voyons plus que gents de loisir se pourmener en large, et l'herbe verde qui croist là où les hommes avoient à peine espace de se remuer. Les boutiques de nos rues seroient garnies d'artisans, au lieu qu'elles sont vuides et fermées : la presse des charrettes et des coches seroit sur nos ponts, au lieu que, en huit jours, on n'en vict passer une seule que celle du légat. Nos ports de Grève et de l'Eschole seroient couverts de batteaux, pleins de bleds, de vins, de foins et de bois. Nos halles et nos marchés seroient foulés de presse de marchands et de vivres, au lieu que tout est vuide et vague, et n'avons plus rien qu'à la merci des soldats de Sainct-Denis, fort de Gournai, Chevreuse et Corbeil. »

Tous ces maux devaient être réparés par le triomphe de Henri IV. Quand le père de famille rentre dans sa maison, il y remet l'ordre et la prospérité. Le prince s'y appliqua dès qu'il fut sur le trône. Il fit savoir à ses gentilshommes qu'il serait bien aise « de les voir retourner en leurs maisons et donner ordre à faire valoir leurs terres ». Olivier de Serres, seigneur de Pradelles (1539-1619), qui avait suivi Henri IV dans toutes ses guerres, fut le premier à retourner dans ses domaines. Il ne se contenta pas de les faire valoir, il donna la théorie de son art dans son *Théâtre d'agriculture*. Ce sont là nos vraies Géorgiques, en prose. On y retrouve l'esprit de Xénophon et la douce animation de son langage. Tout y est pratique; voici les huit lieux (livres) du *Théâtre* : Du devoir de mesnager, du labourage des terres à grains, de la culture de la vigne, du bestail à quatre pieds, de la conduite du poulailler, du colombier, de la garenne, du parc, de l'estang, du ruscher et des vers à soie, du jardinage, de l'eau et des bois, de l'usage des alimens et de l'honnête comportement en la solitude de la campagne.

L'auteur ne vise point au style, et cependant il a les plus heureuses rencontres. Il aime la terre et

les différents travaux qu'elle réclame, il en parle avec une âme émue et reconnaissante envers Dieu, il rend ainsi compte du plaisir qu'il y trouve : « La sérénité du ciel, la santé de l'air, le plaisant aspect de la contrée, montaignes, plaines, vallons, costeaux, bois, vignobles, prairies, jardins, terres à blé, rivières, fontaines, ruisseaux, estangs, les beaux pourmenoirs es jardins, prairies et ailleurs; la contemplation des belles tapisseries de fleurs, les beaux ombrages des arbres, la joyeuse musique des oiseaux, les divers chants et langage du bestail gros et menu, louant le Créateur, en sont les principales causes, y en ayant d'autres infinies qui ne se peuvent réciter pour le vivre, vesture, port et plaisir de l'homme dont Dieu à rempli la terre. »

Il oppose avec un sentiment de douce poésie qui rappelle celle d'Horace, la tranquillité, l'indépendance, la liberté, la santé de la vie des champs, au trouble, au tracas, à l'incommodité des villes : « ... Et en tout ainsi que les grandes et superbes villes et cités servent de théâtre et de spectacle à nos misères et calamités, ainsi les champs solitaires couvrent nos imperfections et infirmités, toutes choses honnêtes y estant réputées quoique de peu de lustre; telle franche liberté dispense nos nobles mesnagers, hommes et femmes, d'user de tant de pompes en habits, de suite de serviteurs, de carrosses, laquais et autres honneurs dont leurs semblables usent es grosses villes avec grand respect; ains au contraire comment qu'ils soient vestus, suivis et montés c'est tousiours honorablement, s'allant pourmener par leurs possessions et villages, seuls ou accompagnés comme bon leur semble, sans aucun déchet de leurs actions; voire est un tel équipage à recevoir les grands seigneurs, quand ils leur font tant d'honneur de les visiter... lesquelles différences nostre mesnager recognoit à l'œil, lorsque, contraint d'aller poursuivre un procès en un parlement ou autre affaire d'importance ailleurs, es grosse ville, change pour quelque temps sa façon de vivre libre en une servile,

son repos en travail, et adjoustant à telles poursuites l'excessive despense fait que son retour chez lui apporte la vraie cognoissance de son bonheur, auparavant contemplé seulement en idée. »

Ce livre parut l'an 1600. Il termine le XVIe siècle par un contraste charmant avec les guerres et les cruelles agitations qui l'ont remué dans tout son cours. Il y a dans les esprits un besoin de repos qui fait que tout se tempère et s'égaie.

Avec saint François de Sales (1567-1622), on oublie les rudes théologiens de la Réforme. Chez lui tout est fleurs, tout est parfum de miel, tout est ruisseau de lait. Coadjuteur de l'évêque de Genève, il parut à la cour de Henri IV ; son éloquence onctueuse charma le roi. Il aurait voulu l'avoir et le retenir, il ne put obtenir de lui que la promesse d'écrire son *Introduction à la vie dévote*. On arrête les yeux avec plaisir sur ce livre, comme il dit lui-même que fait le graveur, en son cabinet, qui a devant lui une pierre d'émeraude sur laquelle il repose sa vue fatiguée par un travail continu. Une grande pénétration, une connaissance approfondie du cœur humain, l'art difficile d'exprimer des nuances fugitives et presque insaisissables, l'attrait « d'une âme doucement ardente et forte, d'un caractère ferme bien que revêtu de suavité », expliquent le charme de cette lecture. « Le livre de saint François de Sales en paraissant (1608) fit, dit Sainte-Beuve, une révolution heureuse : il réconcilia la dévotion avec le monde, la piété avec la politesse et une certaine humanité. »

L'auteur s'explique ainsi dans sa préface : « Ceux qui ont traicté de la dévotion ont eu, presque tous, en vue l'instruction des personnes, qui sont fort retirées du commerce du monde ; ou du moins ils ont enseigné une sorte de dévotion, qui conduict à ceste retraicte entière et universelle. Pour moi, je me suis proposé d'instruire ces personnes qui vivent dans les villes, dans leurs mesnages, et mesme à la court : qui sont obligées par leur condition à un certain dehors d'une

vie commune, et qui souvent, sous le prétexte d'une prétendue impossibilité, ne veulent pas seulement penser à essayer ce que c'est que vie dévote. Ils veulent toujours croire que, comme aulcun animal n'ose gouster de la graine de la plante que les naturalistes appellent *Palma christi*, nul homme, occupé des affaires du siècle, ne doibt aspirer à la palme de la piété chrestienne. Mais qu'ils sachent que la grâce n'est pas moins féconde en ses ouvrages que la nature. Les mères-perles se forment et se nourrissent dans la mer, sans en prendre une seule goutte d'eau : tout amère et salée qu'elle est, on y trouve des sources d'eau douce vers les isles Chelidoines (au sud des côtes de Lycie), et les pyraustes (papillons de nuit) volent au milieu des flammes sans se brusler les aisles. De mesme une âme, soutenue par une généreuse résolution, peut vivre dans le commerce du monde sans en prendre l'aspect... »

Cette suavité de paroles, cette mansuétude de doctrine venait fort à propos pour faire oublier les criailleries furieuses des prêtres qui, voués aux intérêts de la Ligue, avaient rempli les églises de Paris de leurs déclamations hargneuses ou de leurs bouffonneries grotesques. Boucher, Guillaume Rose, Lincestre, Pichenat, Génebrard, Feu-Ardent, Panigarole, frère Bernard, désigné sous le nom du Petit-feuillant, pouvaient mettre au service de leur cause beaucoup de conviction, d'éloquence passionnée et d'ardeur à bonne fin ; ils y mettaient aussi beaucoup de sophismes, d'injures, de témérités et de hardiesses, jusqu'à citer, comme le fit l'un d'eux, Porthais, du bas-breton pour de l'hébreu (Ch. Lenient, *De la Satire en France*). En tout cas, ils faisaient sortir la parole chrétienne de ses habitudes et de son caractère. Il était grand temps qu'elle y fût ramenée par un doux et pieux évêque.

On n'hésite plus aujourd'hui à placer Henri IV parmi les écrivains dont l'histoire littéraire recueille les noms. S'il n'écrivait pas avec toute la science d'un homme de cabinet, du moins il mettait dans ses lettres

beaucoup de son esprit et de son cœur. On sait combien il les avait vifs et prompts l'un et l'autre. Ce qu'il dicte est empreint de ces précieuses qualités. On y retrouve le sel piquant des propos qui sortaient à chaque instant de sa bouche; une bonne humeur, une bonne grâce séduisantes; le tour vif et léger d'un soldat habitué à faire lui-même le coup de pistolet aux avant-postes. Soit qu'il compose un discours pour les notables de Rouen, soit qu'il écrive à sa femme Marie de Médicis la lettre délicieuse sur Plutarque que nous avons citée plus haut, soit qu'il décrive le bourg de Marans, « avec ses marais bocageux, de toutes grandeurs, leur eau claire et peu courante, ses infinis moulins, ses oiseaux de tant de sortes qui chantent »; soit, qu'avant Coutras il s'adresse au prince de Condé et au comte de Soissons, c'est partout la même facilité, le même style original, délicat et naturel, enjoué et libre.

Ses petits billets écrits à la hâte, le pied à l'étrier comme on l'a dit, respirent la vivacité d'un guerrier; ils ont l'élan et l'éloquence militaires. Quels capitaines, quels soldats eussent résisté à cette harangue : « Mes amys, voicy une curée qui se présente bien aultre que vos butins passés : c'est un nouveau marié qui a encore l'argent de son mariage en ses coffres (le duc de Joyeuse qui venait d'épouser la sœur de la reine), toute l'élite des courtisans est avec luy. Courage! il n'y aura si petit entre vous qui ne soyt désormais monté sur de grands chevaux et servy en vaisselle d'argent. Qui n'espéreroit la victoire en vous voyant si bien encouragés? Ils sont à nous : je le juge par l'envye que vous avez de combattre; mais pourtant nous debvons tous croire que l'événement en est en la main de Dieu, lequel sçachant et favorisant la justice de nos armes, nous fera voir à nos pieds ceux qui desvroient plustost nous honorer que combattre. Prions le donc qu'il nous assiste. Cet acte sera le plus grand que nous ayons faict : la gloire en demeurera à Dieu, le service au roy, nostre souverain seigneur, l'honneur à nous, et le salut à l'Estat. »

Quel ami eût refusé de voler au secours d'un prince qui savait si bien échauffer l'ardeur et l'amour-propre de ses partisans? « Mon Faucheur[1], mets des aisles à ta meilleure beste; j'ay dit à Montespan de crever la sienne. Pourquoy? tu le sçauras de moy à Nérac; hastes, cours, viens, vole: c'est l'ordre de ton maître et la prière de ton ami. »

Cet autre billet a le même feu et le même bonheur d'expression: « Monsieur de Loversac, j'ay entendu par Boisse des nouvelles de vostre blessure, qui m'est un extrême desplaisir dans ces nécessités. Un bras comme le vostre n'est de trop dans la balance du bon droit: hastez donc de l'y venir mettre, et de m'envoyer le plus de vos bons parents que vous pourrez. D'Ambrugeac m'est venu joindre avec tous les siens, chascun deux en croupe, s'il en est peu. Je m'asseure que vous ne serez des derniers à vous mettre de la partie; il n'y manquera pas d'honneur à acquérir, et je sçais vostre façon de besogner en telle affaire. Adieu donc et ne tardez; voici l'heure de faire merveilles. Vostre plus asseuré amy, Henry (2 nov. 1587). »

Après ces témoignages d'un style si brillant dans sa simplicité, si nerveux dans sa concision, si vif dans les images et si sincère dans le sentiment, on ne peut refuser à Henri IV la gloire de clore la liste des esprits ingénieux qui ont manié la langue avec bonheur, dans un siècle si fécond en hommes d'imagination.

1. Cette lettre est adressée à M. de Batz, [illegible] en genre de courage et d'exploits. Elle est du 12 mars 1582.



CHAPITRE VII.

LA POÉSIE.

LOUISE LABÉ, DU BARTAS, LES POËTES DE LA SATIRE MÉNIPPÉE, DESPORTES, BERTAUT, REGNIER

l'heure où la Pléiade commençait à se lever dans le ciel de la poésie, la province comptait un grand nombre d'écrivains en vers qui suivaient leur inspiration naïve, sans souci d'école. L'érudition contemporaine les a tirés de l'oubli, elle a essayé de les venger d'un mépris trop prolongé. Elle n'a cependant pas réussi à découvrir en eux des mérites assez marqués pour forcer les vieux cadres. Mais on n'a jamais méconnu les livres dignes d'être relus; c'est ainsi que Louise Labé, surnommée la belle Cordière de Lyon, n'a cessé d'avoir sa place parmi nos poëtes du XVIe siècle; on n'a pas eu besoin de la réhabiliter. Il a suffi de la réimprimer de temps à autre, « en ajoutant ou rajustant chaque fois, dit Sainte-Beuve, quelque feuille verte à sa couronne ».

Ce fut une femme étrange que Loyse Charlin, dite Labé. Née à Lyon en 1525, fille d'un marchand cordier, elle apprit dès l'enfance le latin; elle savait l'italien et l'espagnol aussi bien que le français, et jouait du luth. A seize ans elle quitta la maison paternelle et suivit une compagnie de soldats qui passait par

Lyon, allant rejoindre l'armée française que François Ier envoyait en Roussillon, sous le commandement du dauphin, pour mettre le siège devant Perpignan. Elle s'y fit remarquer par sa vaillance, son adresse à gouverner un destrier et à faire le coup de lance ou d'épée. « Qui m'eût vue alors, nous dit-elle, m'eût prise pour Bradamante ou pour la haulte Marphise, sœur de Roger. »

Qui m'eût vu lors en armes fiere aller
Porter la lance et bois faire voler,
Le devoir faire en l'estour furieux,
Piquer, volter le cheval glorieux,
Pour Bradamante, ou la haulte Marphise,
Sœur de Roger, il m'eust, possible, prise.

On l'appelait dans l'armée le capitaine Loys (Sainte-Beuve, *Nouv. Lundis*, t. IV, p. 298).

Une telle héroïne devait connaître les orages du cœur; ce fut la source vive de sa poésie. Revenue de ses exploits guerriers, elle se maria à un cordier nommé Aymond ou Ennemond Perrin. Elle continua d'écrire, fort considérée dans Lyon, visitée de tous les savants, de tous les poètes qui passaient par cette ville, chantée par Olivier de Magny, qui nous montre, en opposition, son mari avec *son tablier gras*, sa *quenouille entre les bras*, qui se recule *ententif au long tour de ses cordes.*

Louise Labé a écrit, en prose, un ingénieux dialogue intitulé *le Débat de Folie et Amour*. Il y a dans cette composition des pages charmantes de finesse et de grâce. Même chez elle, la prose a une avance marquée sur les vers. Voici comment elle peint la vie misérable de ceux qui se sont exemptés d'amour : « ... Ce sont gens mornes, sans esprit, qui n'ont grâce aucune à parler, une voix rude, un aller pensif, un visage de mauvaise rencontre, un œil baissé; craintifs, avares, impitoyables, ignorants et n'estimant personne : loups-garous. Quand ils entrent en leur maison, ils craignent

que quelqu'un les regarde. Incontinent qu'ils sont entrés, barrent leur porte, serrent les fenêtres, mangent salement, sans compagnie, la maison mal en ordre; se couchent en chapon, le morceau au bec. Et alors, à beaux gros bonnets gras de deux doigts d'épais, la camisole attachée avec épingles enrouillées..., grandes chausses de laine..., un oreiller bien chauffé et sentant sa graisse fondue; le dormir accompagné de toux... un lever pesant, s'il n'y a quelque argent à recevoir; vieilles chausses rapetassées; souliers de paysan; pourpoint de drap fourré; long saye mal attaché devant; la robe qui pend par derrière jusques aux épaules; plus de fourrures et pelisses; calottes et larges bonnets couvrant les cheveux mal pignés; gens plus fades à voir qu'un potage sans sel à humer. » Il va sans dire qu'elle met en regard de ces « taupes cachées sous terre » « l'homme aimable » qui désire plaire, et « incessamment pense à son fait, mire et remire la chose aimée, suit les vertus qu'il voit lui être agréables, et s'adonne aux complexions contraires à soi-même... »

Tout entière occupée à l'expression brûlante de ses sentiments, Louise Labé a souvent été comparée à Sapho; voici un sonnet qui rappelle les transports de celle que les Grecs appelèrent la dixième Muse:

Je vis, je meurs : je me brûle et me noie :
J'ai chaud extrême en endurant froidure :
La vie m'est et trop molle et trop dure :
J'ai grands ennuis entremêlés de joie.

Tout à un coup je ris et je larmoie,
Et en plaisir maint grief tourment j'endure :
Mon bien s'en va et à jamais il dure :
Tout en un coup je sèche et je verdoie.

Ainsi Amour inconstamment me mène,
Et quand je pense avoir plus de douleur,
Sans y penser je me treuve hors de peine :

Puis quand je crois ma joie être certaine,
Et être au haut de mon désiré heur,
Il me remet en mon premier malheur.

Ces vers rappellent ceux que Boileau a si bien traduits :

Et pâle, sans haleine, interdite, éperdue,
Un frisson me saisit, je tremble, je me meurs...

Un mot caractérise Louise Labé et ses vers, c'est Sainte-Beuve qui l'a dit (*ibid.*) : le foyer était au cœur du poëte.

Du Bartas (1544-1590) l'avait plutôt dans la tête et dans l'imagination. « C'est encore, dit l'abbé Goujet, un poëte militaire. » Il est curieux de voir, en effet, combien d'hommes d'armes au XVIe siècle ont cultivé la poésie ; il ne l'est pas moins d'observer combien d'hommes de talent, et dans tous les genres, a produits la Gascogne à cette époque de notre histoire littéraire. Guillaume de Salluste, seigneur Du Bartas, naquit près d'Auch en 1544. Militaire, négociateur, il suivit la fortune du roi de Navarre, en qualité de gentilhomme ordinaire de la chambre. Il fit bien des voyages en Angleterre, en Danemark, en Écosse, pour les affaires de son maître. Quand il avait quelques instants de loisir, il se retirait à Du Bartas pour s'y adonner à l'étude. Il aurait voulu s'y consacrer tout entier, comme on le voit par ces vers :

Puissé-je, ô tout-puissant, incognu des grands rois,
Mes solitaires ans achever par les bois ;
Mon estang soit ma mer, mon bosquet mes Ardennes,
La Gimone mon Nil, le Sarrapin ma Seine ;
Mes chantres et mes luths les mignards oyselets ;
Mon Bartas mon Louvre, et ma cour mes valets...

Il avait toujours eu le goût des vers, même dès

« l'Avril » de son âge. Désireux « d'affranchir son nom du trépas », il en perdait « et repos et repas ».

Tantôt j'entreprenois d'orner la grecque scène
D'un vestement françois : tantost d'un vers plus haut,
Hardi, j'ensanglantois le françois eschafaut,
Des tyrans d'Ilion, de Thèbes, de Micène,
Je consacrois tantost à l'Aonide bande
L'histoire des François...

Il ne négligeait pas non plus la louange des princes, et l'amour,

Discours où le poussoit sa nature et son âge.

Le sérieux des pensées l'emporta bientôt sur la frivolité de la jeunesse, et, instruit par *Uranie* ou *la Muse céleste*, il résolut de ne chanter que des sujets relevés. Le poëme de *Judith*, en six chants, fut la suite de cette résolution. Ce n'était pas assez de la Bible pour le soutenir, Du Bartas voulut y joindre l'imitation « d'Homère en son *Iliade* » et de Virgile « en son *Énéide* et autres poëmes épiques ». *Le Triomphe de la Foi* est tout entier religieux. Le poëte y chante la chute d'Adam, l'histoire de Noé, Babylone ou la confusion des langues, l'établissement des différents peuples sur la terre habitable, l'invention des sciences, Abraham, Moïse, David, Salomon, Jonas, Josué, les juges, le schisme de Samarie, la décadence ou les maux qui ont accablé le peuple de Dieu en différents temps. C'était une idée originale et neuve que de prendre à l'Ancien Testament ses histoires si noblement épiques. Du Bartas n'était pas un esprit ordinaire; on le sent quand il juge la poésie des psaumes qui « roule comme un flot d'or », quand il décrit l'entrée de la reine de Saba et qu'il prodigue les plus magnifiques couleurs et les plus riches allégories.

Son plus brillant ouvrage est celui de *la Création*

du Monde, qu'il publia sous le titre de *Semaine*. Jamais œuvre, pas même *la Franciade* de Ronsard, n'eut un succès pareil. Elle fut traduite aussitôt en vers latins, en espagnol, en allemand et en anglais. En huit années, de 1578 à 1584, on en donna dix-sept éditions. Ronsard disait, en jouant sur le titre du livre : « Monsieur Du Bartas a plus fait en une semaine que je n'ay fait en toute ma vie. » On a prétendu qu'il avait envoyé une plume d'or à l'auteur, comme marque de son estime et de sa considération. Suivant l'abbé Goujet, c'est un conte.

« En effet, dès que celui-ci eut appris que l'on faisoit courir le bruit qu'il admiroit *la Semaine* de notre poëte gascon et qu'il lui cédoit la couronne poétique, il envoya le sonnet suivant à Jean Daurat :

Ils ont menti, D'Aurat, ceux qui le veulent dire,
Que Ronsard, dont la Muse a contenté les Rois,
Soit moins que Du Bartas, et qu'il ait par sa voix
Rendu ce témoignage ennemi de sa lyre... »

Ce poëte, qui fit trembler Ronsard pour sa gloire, est trop peu lu de nos jours. Il a même une fort mauvaise réputation. On pourrait l'amnistier sur bien des points où il est détestable en faveur d'autres, et ils sont nombreux, où il ne manque ni d'invention ni de force. Ce qui domine en lui, c'est l'imagination ; il l'a forte et colorée. Trop forte, elle l'emporte souvent à l'exagération ; trop colorée, elle pousse le style aux confins de la folie. Il est inégal et déréglé. La langue ordinaire ne lui suffit pas, comme Ronsard il invente des expressions monstrueuses ou ridicules ; il imagine, pour produire les effets qu'il a conçus dans sa cervelle bouillante, des termes inouïs, des arrangements de syllabes bizarres. Il croit suppléer à la pauvreté de notre langue et représenter les choses plus au vif en répétant la première syllabe des mots ; par exemple, il dit pe-petiller, ba-battre, le flo-flottant

Nérée. En parlant d'Arion précipité dans les flots, il écrit ce vers :

Il gagne du Dauphin la ba-branlante croupe.

Jamais humeur ne fut plus fantasque. S'il veut peindre le galop d'un cheval, il dit :

Que ce fougueux cheval, sentant lascher son frein
Et piquer ses deux flancs, part viste de la main,
Desbande tous ses nerfs, à soi mesmes eschappe,
Le champ plat bat, abat; destrappe, grappe, attrape
Le vent qui va devant; couvert de tourbillons...
Escroule sous ses pieds les bluetants sillons,
Fait descroistre la plaine, et ne pouvant plus estre
Suivi de l'œil, se perd dans la nue champestre.

Les critiques mal intentionnés, comme Sorel, n'ont pas manqué de faire remarquer ces vers étranges sur l'alouette :

La gentille alouette avec son tirelire,
Tirelire aliré et tirelirant, tire
Vers la voute du ciel, puis son vol vers ce lieu
Vire, et desire dire adieu Dieu, adieu Dieu[1].

Dans cette vaste composition il serait facile aussi de trouver des inventions dignes d'éloges, des vers harmonieux vraiment beaux. Il parle ainsi de la nuit :

L'architecte du monde ordonna qu'à leur tour
Le jour suivist la nuict, la nuict suivist le jour.
La nuict pour tempérer du jour la sécheresse,

1. On connaît davantage ce passage :

La gentille alouette avec son tire-lire
Tire l'ire aux fâchés; et d'une tire, tire
Vers le pôle brillant.

Humecte nostre ciel et nos guérets engresse.
La nuict est celle-là qui charme nos travaux,
Ennuyés de soucis, donne trefve à nos maux.
La nuict est celle-là qui de ses ailes sombres,
Sur le monde muet fait avecque les ombres
Desgoutter le silence, et couler dans les os
Des recreus animaux un sommeilleux repos.

Saint-Marc, le commentateur de Boileau, juge ainsi Du Bartas : « Il est vrai, car il faut tout dire, qu'il va presque toujours au delà de la nature. Ses contemporains sont tous restés en deçà. Pour la passer, il a fallu l'atteindre ; c'est un avantage qu'il a sur eux. Donnons en un mot une idée précise de ses ouvrages. Ils ont toutes les beautés et tous les défauts dont la poésie est susceptible. » On peut dire à sa gloire qu'il a devancé Milton, que les Anglais, Moore et Byron, lui ont pris quelques pensées, et que Gœthe a écrit de lui un éloge, exagéré sans doute, mais qui peut faire honte à notre insouciance. Il paraît, d'après ce grand critique, que Du Bartas conservait encore en Allemagne des admirateurs ; ils portaient si loin leur enthousiasme, qu'ils l'appelaient le roi des poëtes français. Gœthe ajoute : « Nous trouvons ses sujets vastes, ses descriptions riches, ses pensées majestueuses. Son principal ouvrage est un poëme en sept chants sur les sept jours de la création. Il y étale successivement les merveilles de la nature ; il décrit tous les êtres et tous les objets de l'univers, à mesure qu'ils sortent des mains de leur céleste auteur. Nous sommes frappés de la grandeur et de la variété des images que ses vers font passer sous nos yeux ; nous rendons justice à la force et à la vivacité de ses peintures, à l'étendue de ses connaissances en physique, en histoire naturelle. »

Gœthe a bien prévu ce qui est arrivé ; son jugement n'a pas ramené les Français à une plus grande estime du talent de Du Bartas. Il est resté pour nous un poëte provincial. Il n'en est pas moins vrai pourtant

que l'auteur de *la Sepmaine* doit tenir une place honorable parmi les écrivains du XVI[e] siècle. On prendra une idée de sa forte imagination dans ce tableau de la fin du monde et du jugement dernier :

Un jour de comble en fond, les rochers crouleront,
Les monts plus sourcilleux, de peur se dissoudront,
Le ciel se crevera : les plus basses campagnes,
Boursouflées, croistront en superbes montagnes ;
Les fleuves tariront ; et si dans quelque estang
Reste encor quelque flot, ce ne sera que sang ;
La mer deviendra flamme, et les sèches balenes,
Horribles, mugleront sur les cuites arenes.
En son midy plus clair le jour s'espaissira,
Le ciel d'un fer rouillé sa face voilera ;
Sur les astres plus clairs courra le bleu Neptune,
Phœbus s'emparera du noir char de la Lune,
Les estoilles cherront. Le désordre, la nuict,
La frayeur, le trespas, la tempeste, le bruict,
Entreront en quartier, et l'ire vengeresse
Du juge criminel, qui jà desjà nous presse,
Ne fera de ce tout qu'un bucher flamboyant,
Comme il n'en fit jadis qu'un marest ondoyant.

. . . .

C'est alors, c'est alors, ô Dieu, que ton fils cher,
Qui [illegible] estre affublé d'une fragile chair,
Descendra glorieux des voûtes estoilées.
A ses flancs voleront mille bandes ailées,
Et son char triomphal, d'esclairs environné,
Par Amour et Justice en bas sera trainé.
Ceux qu'un marbre orgueilleux presse dessous sa lame,
Ceux que l'onde engloutit, ceux que la rouge flame
Esparpille par l'air : ceux qui n'ont pour tombeaux
Que les ventres gloutons des loups ou des corbeaux,
Esveillez, reprendront, comme par inventaire,
Et leurs chairs et leurs os, orront, devant la chaire
Du Dieu qui, souverain, juge en dernier ressort,
L'arrest définitif de salut ou de mort.

La Normandie donna Jean Vauquelin de la Fresnaie (1536-1606). Il naquit soit à La Fresnaie-au-Sauvage, soit à Falaise. (M.-Julien Travers, *Essai sur la vie et les œuvres de Jean Vauquelin*; Caen, 1872). Écolier à Paris, à Poitiers, à Bourges, à Angers, il acquit de grandes connaissances. Le latin, le grec, l'italien, l'espagnol lui étaient familiers. Admirateur enthousiaste de Ronsard, de Du Bellay, il s'abandonna tout entier au souffle qui animait alors la jeunesse. S'il ne sut pas se préserver de tous les excès de son école; s'il aime à dire le *soin-ronge pensée*, le *porte-laine agneau*, *Phebus-cheveux-épais*, le *gaste-mur lierre* et le *pique-main frelon*; s'il abuse des diminutifs, si les nymphes deviennent dans ses vers des *nymphettes* et même des *ninfelettes*, si l'onde *clairette* est *argentelette*, l'émeraude *verdelette*, la rose *vermeillette*, si Lycoris a une *bouchelette sucrine* et verse des *larmelettes*, il rachète ces mièvreries du langage par un sentiment profond de la nature et par des descriptions heureuses. Ses *Foresteries*, ses *Idillies* à l'imitation de Théocrite et de Virgile, ont souvent quelque chose de la grâce et de la fraîcheur de leurs modèles.

Partagé entre ses fonctions de président au bailliage de Caen et le culte de la poésie, on aime à l'entendre dire :

Je ne pourroy jamais estre à mon aise,
Si bien souvent, traversant par Falaise,
Je ne quittay de Caen le beau séjour,
Pour mieux ouir des Rossignols l'amour
Dedans nos bois, visiter nos ombrages,
Et les destours de nos sentiers sauvages..

Il y a un tour de main assez facile dans cette petite pièce qu'on dirait sortie de quelque anthologie grecque :

L'hiver ridé n'a poinst gastée
La fleur d'esté de Lea[illegible]ée
Ses rides n'ont si fort osté

Les premiers traits de sa beauté,
Qu'entre les rides de sa face,
Amour caché ne nous menace.
De ses rides les petits plis
De feux cachez sont tous remplis :
Ainsi, nous montre son visage
Le beau soleil dans un nuage :
Ainsi, Dafnis cache aux rameaux
La glu pour prendre lez oiseaux.

Dans les pièces qu'il appelle satires, il saisit avec assez de bonheur le ton d'Horace, il le traduit avec agrément ; il fait mieux encore, lorsqu'il s'abandonne librement à sa verve. Il peint avec malice les vices de la jeunesse de son temps quand, s'adressant à son fils, il lui dit :

Les jeunes de ce temps sont tous achalandez
Aux boutiques des jeux de cartes et de dez,
Beaux danseurs escrimeurs, qui, mignons comme femmes,
Couvrent sous leurs habits les amoureuses flames;
La pluspart, tout frisez, d'un visage poupin[1]
Suivent dès le berceau, les dames et le vin...
Te voilà de retour : sous le ciel de Poitiers,
Tu n'as pas cheminé par de plus beaux sentiers :
Car à juger ton port, à regarder ta face,
Tu as de ces mignons la façon et la grâce.

Les préceptes qu'il lui donne sont exprimés en un langage empreint de la plus douce poésie :

Travaille en tes beaux ans, en tes ans plus parfaits,
Pour porter plus content, de tes vieux ans le fais :
Travaille à t'eslever aux vertus excellentes.
Les ans coulent, tousjours comme les eaux coulantes.
Comme, après la saison, tant de fruits planturcux

1. De poupée.

Perdent en pourrissant tous leurs [illegible],
L'âge premier se passe, et la [illegible],
Longtemps après les fruicts, ne demeure en la [illegible].

Avec cela il n'avait pas une trop haute estime de son génie; il disait modestement :

Je sçay combien il faut de liqueur en mon vase,
Et de quelle grandeur est ma petite base.

Ce qui ne l'empêcha pas d'entreprendre l'œuvre difficile d'un art poétique. Son excuse fut qu'il obéissait à l'ordre du roi Henri III. Ce prince l'invitait en termes flatteurs, dans une lettre qu'il lui fit écrire, à composer le poème dont il avait communiqué le projet à son ami Desportes, abbé de Tiron. Sans considérer si le temps était venu de faire une œuvre pareille, nous devons dire que les trois livres de Vauquelin de La Fresnaye sont exécutés sur un plan d'assez belle conception. Le poète abandonnant les pas d'Horace, dont il profite quand il peut, a mêlé fort adroitement les détails de l'histoire aux préceptes didactiques. L'invention de la rime par les troubadours, celle des vers alexandrins, celle de la ballade et du sonnet; l'histoire des principaux poètes en ce genre; des détails sur les jongleurs et les trouvères; une anecdote sur le peintre Polygnote, le sculpteur Scopas et le musicien Timoclès, animent le premier livre, consacré aux principes généraux de l'art, à la poésie épique, à l'élégie, à la chanson, à l'ode, à l'odelette, etc.

Au second livre, on remarque le début de la *Franciade* de Ronsard, refait en vers de douze syllabes; le début de l'*Israélide*, poème épique de Vauquelin sur David; l'histoire du théâtre grec, les commencements du théâtre français, Jodelle, La Péruse, Toutain, Garnier, etc.

La comédie grecque avec Aristophane; Plaute, Térence chez les Latins; les essais du même genre en France; la pastorale et les foresteries; une comparai-

son de la poésie et de la peinture; les poëtes de Caen; des conseils aux écrivains pour qu'ils empruntent à la Bible les sujets de leur composition; des exhortations aux prélats d'édifier les lecteurs par des compositions chrétiennes : voilà un aperçu des préceptes et des idées qui se suivent avec un peu de désordre dans l'*Art poétique* de Vauquelin. Comparé à celui de Boileau, il semble avoir le mérite d'être plus librement imaginé, mais il manque à ce poëme ce que Despréaux a su donner à ses vers : l'autorité d'un rare bon sens et l'exquise correction du langage.

Parmi les écrivains qui ont rimé les vers de la *Satire Ménippée*, Passerat (1634-1602) n'eut pas autant d'ambition que Vauquelin, quoiqu'il eût plus de science. Il se contenta de chanter en riant. Ce poëte champenois était encore un très-grand docteur. Tout plein d'érudition grecque et surtout latine, professeur au collége de France, successeur de Ramus, il garda jusqu'à la mort, même quand il eut perdu la vue, une humeur enjouée et charmante. Excitée par le patriotisme, mise en mouvement par les folies de la Ligue, la verve de Passerat a contribué à venger la France et la raison. On se souviendra toujours de cette épigramme acérée :

Mais, dites-moi, que signifie
Que les ligueurs ont double croix?
C'est qu'en la ligue on crucifie
Jésus-Christ encore une fois.

Quand les Reistres allemands ont envahi la France, si l'humeur de Passerat demeure encore enjouée, on peut distinguer la trace des larmes à travers le rire dans cette *Sauvegarde pour la maison de Baignolet :*

Empistolés au visage noirci,
Diables du Rhin, n'approchez point d'ici :
C'est le séjour des filles de Mémoire.
Je vous conjure en lisant le grimoire
De par Bacchus, dont suivez les guidons,

Qu'allez ailleurs, [illegible] les pardons :
Volez ailleurs, messieurs les heretiques :
Ici n'y a ni chappes ni reliques.
Les oiseaux peints vous disent en leurs chants :
Retirez-vous, ne touchez à ces champs.
A Mars n'est point ceste terre sacrée,
Ains à Phebus qui souvent se recrée.
N'y gastez rien, et ne vous y jouez :
Tous vos chevaux deviendroient encloüé.
Vos chariots, sans aisseüils et sans roües
Demeureroient versés parmi les boües.
Encor un coup, sans espoir de retour,
Vous trouveriez le roi à Montcontour :
Ou maudiriez vostre folle entreprise,
Rassiegeans Metz gardé du duc de Guyse :
Et en fuyant, battus et desarmés,
Boiriez de l'eau, que si peu vous aimez.
Gardez-vous donc d'entrer en ceste terre :
Ainsi jamais ne vous faille la guerre :
Ainsi jamais ne laissiez en repos
Le porc sallé, les verres et les pots :
Ainsi tousjours... soubs la table :
Ainsi tousjours couchiez-vous à l'estable,
Vaincueurs de soif, et vaincus de sommeil,
Ensevelis en vin blanc et vermeil,
Sales et nuds, vautrés dedans quelque [illegible]
Comme un sanglier qui se vautre en sa [illegible]!
Bref, tous souhaits vous puissent advenir,
Fors seulement d'en France revenir
Qui n'a besoin, ô [illegible],
De vostre main pour faire ses vendanges.

Passerat manie avec une égale adresse l'arme legère mais sûre de la chanson. Après la Journée de Senlis où d'Aumale, général de l'armée de la Ligue, avait dû son salut à la diligence de sa fuite, on entendait chanter dans Paris ces couplets narquois.

[illegible]

Des pieds pour le secourir :
Les pieds sauvent la personne ;
Il n'est que de bien courir.

Ce vaillant prince d'Aumale,
Pour avoir fort bien couru
Quoiqu'il ait perdu sa male,
N'a pas la mort encouru.

Ceux qui estoyent à sa suite
Ne s'y endormirent point,
Sauvants par heureuse fuite
Le moule de leur pourpoinct. Etc.

Sonnets, odes, épitaphes sont également pour Passerat des poëmes faciles ; il y met le je ne sais quoi de court, de vif, de hardi que Fénelon regrettait au XVII[e] siècle. Dans les épigrammes surtout, il a beaucoup de naïveté. Si la pauvreté l'oblige à demander quelque secours à M. de Souci, le trésorier de l'Épargne, il lui dit avec un tour fort délié :

Mes vers, monsieur, c'est peu de chose,
Et, Dieu merci, je le sçai bien :
Mais vous ferez beaucoup de rien
Si les changez en votre prose.

S'il se plaint de sa misère, s'il se repent d'avoir en se couchant bien tard en se levant matin, appris (sot qu'il estoit !) du grec et du latin, il parle encore avec gaieté de cette pension

Que l'on rogne de sorte, et retranche, et recule
Qu'elle ne suffit pas à nourrir une mule.

Il s'est joué avec toute la grâce de La Fontaine dans *la Métamorphose d'un vieillard en oiseau.* Le fabuliste n'a rien écrit de plus français et de plus aimable. Une jeune femme a quitté un vieillard

Sans dire adieu à bonhomme endormi,
A son réveil, il se trouve sans elle,
Saute du lit, ses valets il appelle,
Puis ses voisins, leur conte son malheur,
S'écrie au feu, au meurtre et au voleur.
Chacun y court : la nouvelle entendue,
Que ce n'était qu'une femme perdue,
Quelque gausseur, de rire s'éclatant,
Va dire : ô Dieux, qu'il m'en avienne autant!

Nicolas Rapin (1535-1607) était, comme Passerat, un érudit, un légiste, un poète. Il a fait beaucoup de vers en latin, il en a fait un peu moins en français. Outre qu'il est l'auteur dans la *Satire Ménippée* de la harangue de M. le recteur Rose, jadis recteur de Senlis, et de celle de M. l'archevêque de Lyon, il y a mis des vers. Ils se confondent avec ceux de Passerat; par modestie, il n'a pas pris soin de marquer de son cachet ceux qui sortirent de sa main. On peut croire qu'ils sont également vifs et piquants. Chassé de Fontenay-le-Comte, en Poitou, où il exerçait une charge de judicature; chassé de Paris par les ligueurs, comme trop bon serviteur du roi, accablé de famille, il avait sept enfants, *à cent créanciers engagé*, il n'eut d'autre consolation dans ses tracas que celle de faire des vers; il nous intéresse à lui dans ces aveux :

Je suis de sept enfants chargé,
A cent créanciers engagé,
Et mes forces sont consommées
Des frais que j'ay faicts aux armées.
Mais je ne suis assez prudent
Pour estre à la cour impudent;
Et plutost que de m'y résoudre,
J'endureroy cent coups de foudre.
Je fay des vers une fois l'an,
Et pour le duché de Milan.
Je ne voudroy, ni ne souhaite
Qu'on me tint pour un grand poëte.

Mais s'il faut que ce qui m'est deu,
Mon bien, et mon temps soit perdeu,
Au lieu de me mesler de crimes,
J'iroy me consoler de rimes.

A la suite de la *Satire Ménippée,* on lit en appendice, une petite pièce d'un tour aisé, d'un esprit délicat et fin, intitulée : *A Mademoiselle ma Commère, sur le trespas de son asne.* Cette petite pièce est d'un poëte avocat, Gilles Durant, sieur de la Bergerie (1554-1614). Ce poëme, digne à tous égards de figurer à côté des vers de Passerat, n'est pas le seul qu'on doive à Gilles Durant. Avocat à contre-cœur, poëte avec délices, il ne cache point son aversion pour la chicane et le barreau :

Ce que je fais m'importune,
Mon humeur n'est point tournée
Au train de ma destinée;
Ce que je suis me déplaist,
Ce que je ne suis me plaist :
Plaider, consulter, écrire,
Et me donner de l'ennuy
Pour les affaires d'autruy
N'est point ce que je désire.
Je suis soul de ma fortune.
Ce que je fais m'importune,
Le palais m'est un poison,
Je n'aime point le Jason,
Le Balde, ni le Barthole;
Je ne puis les caresser,
Quand ils devraient m'amasser
Tous les sablons du Pactole.

Ce langage est charmant; ces vers, d'une facilité si naturelle, rappellent le tour et l'esprit de Marot. Ailleurs on retrouve chez lui un accent de Catulle, et Sainte-Beuve, en étudiant l'influence d'Anacréon sur différents poëtes du XVIe siècle, n'oublie pas de la

signaler chez Durant. Quand il arrête ses pensées sur la jeunesse qui « des plaisirs larronnesse » « fuit de nous à grands pas », une agréable mélancolie lui inspire ce couplet tout à fait dans le goût d'Horace, en parlant des âmes « hostesses de là-bas » :

En vain elles desirent
De quitter leur séjour,
En vain elles souspirent
De revoir nostre jour.
Jamais un mort,
Ayant passé le fleuve
Qui les ombres abreuve
Ne revoit nostre bord.

Il avait un fond de tristesse qui lui fit chanter le « Soulcy » :

J'aime la belle violette,
L'œillet et la pensée aussy;
J'aime la rose vermeillette :
Mais surtout j'ayme le soulcy.

Je t'aime, soulcy misérable,
Je t'aime, malheureuse fleur,
D'autant plus que tu m'es semblable
Et en constance et en malheur.

On trouverait bien des choses agréables dans ses sonnets, ses odes, ses élégies, ses chansons et ses madrigaux, mais tout cela, dit l'abbé Goujet (t. XIV, p. 254), est tombé dans l'oubli. Il dit encore : « Il devoit, s'il avoit bien sçu connoître son génie, se fixer au style goguenard où il auroit réussi. Je n'en veux pour preuve que sa *Lamentation sur l'asne ligueur mort en 1590, pendant les États*. Cette pièce, qui n'est que de cent vingt-huit vers, est un chef-d'œuvre en son genre. Il y règne d'un bout à l'autre une naïveté fine, le goût d'un précurseur de Voiture. »

Le début est d'un ton sérieux :

Depuis que la guerre enragée
Tient nostre muraille assiégée
Par le dehors, et qu'au dedans
On nous fait allonger les dents,
Par la faim qui sera suivie
D'une autre fin de nostre vie,
Je jure que je n'ay point eu
Douleur qui m'ait tant abattu
Et qui m'ait semblé plus amère
Que pour vostre asne, ma commère...

Vient ensuite le portrait du gentil animal :

J'ay toujours en la souvenance
Sa façon et sa contenance :
Car il sembloit, le regardant,
Un vray mulet de président,
Lorsque d'une gravité douce,
Couvert de sa petite housse,
Qui jusqu'au bas luy devalloit,
A Poulangis il s'en alloit
Parmy les sablons et les fanges,
Portant sa maîtresse à vendanges
Sans jamais broncher d'un pas...

Ce pauvret, bourgeois de Paris, en avait un peu le badaudage,

Et faisoit un peu le mutin
Quand on le sangloit trop matin.

Il est mort bon ligueur; il a mieux aimé estre mis en pièces pour l'Union que se rendre vif aux ennemis.

Or bien, il est mort sans envie,
La ligue lui cousta la vie :
Pour le moins eut-il ce bonheur,
Que de mourir au lict d'honneur,

Et de verser son sang à terre
Parmy les efforts de la guerre,
Non point de vieillesse accablé,
Recreu, malade, ou rongé d'un blé.
Pour belle fin luy estoit deue :
Sa mort fut assez cher vendue,
Car au boucher qui l'acheta
Trente escuz d'or sol il cousta :
La chair par membres depecée
Tout soudain en fut dispensée
Au légat, et le vendit-on
Pour veau peut estre, ou pour mouton.

On comprend sans peine l'allégorie. Cet âne ligueur, qui meurt, pour rester du bon parti, victime de son dévouement à l'Union, qui meurt en prolongeant les jours du légat et en lui procurant le plaisir d'un agréable repas au milieu de la famine, dut faire réfléchir plus d'un bourgeois parmi ce *peuple bigarré de tant de factions.*

Tel est le groupe de ces poètes, amis de la raison et de la France, bons royalistes, bons catholiques, mais ennemis décidés des étrangers et d'une religion entendue à l'espagnole ou à l'italienne. Leur verve sans malice fut un délassement agréable dans la lecture des œuvres du XVIe siècle. On aime à retrouver le vieil esprit français débarrassé de toute affectation pédantesque. Avec eux, il remonte aux sources véritables de toute bonne plaisanterie chez nous : le patriotisme et le bon sens.

Philippe Desportes (1546–1606) fut formé presque tout entier par la littérature d'Italie. Originaire de Chartres, d'abord clerc chez un procureur de Paris, puis secrétaire d'un évêque, il s'éleva vite jusqu'à la faveur des princes. Charles IX lui paya huit cents écus d'or [illegible] cent vingt vers de son poème intitulé *la Mort de Rodomont* ; Henri III récompensait de dix mille écus d'argent ses sonnets. Il [illegible] complaisances politiques des places les plus hono-

rables et des abbayes les mieux rentées. Le poëte devint conseiller d'État, lecteur de la chambre du roi, chanoine de la sainte-chapelle, abbé de Tiron, de Josaphat, du Vaux-Cernay, de Bon-Port, etc. Ses grands biens tinrent une fois en suspens les destinées de la France. C'était après la mort de Henri III. Le débat n'était plus qu'entre Villars, assiégé dans Rouen, et Henri de Bourbon. Pour hâter la paix, il ne fallait que la main-levée des abbayes et bénéfices du sieur Desportes « occupés par les royaux ». « Mais ceux qui en jouissaient, dit Palma-Cayet, firent rejeter cette proposition, si bien que cette pratique (c'est-à-dire les négociations) fut rompue avec mespris audit sieur Desportes. » Disons à son honneur qu'il usa largement de ces richesses, hôte généreux, zélé pour ses amis, empressé à leur rendre service auprès des grands dont il possédait l'oreille et le cœur.

Tout entier aux plaisirs de la cour, Desportes, pendant la plus longue partie de sa vie, n'a fait que chanter ses amours ou ceux des princes. Sa poésie, que Boileau a bien caractérisée, est celle d'un esprit *retenu*, délicat, ingénieux, plus souple qu'honnête, plus spirituel que passionné. Avec lui nous sommes loin des hardiesses téméraires de la Pléiade. L'effervescence s'est éteinte. Un ton de sagesse et de bonne conduite en fait de style règne dans tous les vers du poëte. La langue s'assouplit, elle se débarrasse des imitations grecques, elle retient du latin de Tibulle ce qui peut convenir aux chansons, élégies ou sonnets de l'abbé de Tiron. Vauquelin disait de lui :

Des vers dont la discrète prudence
Des plus prudents la prudence devance.

C'était vrai de son langage aussi bien que de ses pratiques à la cour. Dans ce ton moyen, il a trouvé des vers exquis, pleins d'élégance, de mol abandon, de correction et de charme. Il passe par instants Malherbe, Racan, Segrais, et l'on dirait parfois qu'André

Chénier lui a ravi quelques-uns de ses secrets. Dans leur ensemble, ses poésies ne donnent pas l'idée d'un grand poète, elles n'ont rien de vigoureux et de saisissant, mais elles abondent en détails des plus gracieux, des plus inattendus.

Voici comment il décrit le matin :

Phébus aux cheveux d'or sur les monts paraissait,
Et la nuit devant lui son grand voile abaissait ;
Les fleurs s'ouvraient au jour, et la gaie arondelle
Saluait en chantant la lumière nouvelle.

L'hiver inspire au poëte ce tableau :

La terre au lieu de fleurs, de frimas est couverte ;
Prés, buissons et forêts quittent leur robe verte ;
La gorge des oiseaux est muette aux chansons,
Et le cours des ruisseaux est bridé de glaçons.

Il nous montre le printemps :

Remplissant l'air d'odeurs, les herbes de rosée,
Les cœurs d'affections, et de larmes les cœurs.

C'est un plaisir de voir chez lui une fontaine

Avec son mol ombrage et son eau froide et claire.

Un jeune homme blessé, couché au bord de cette fontaine.

Son œil était poudreux, son teint pâle et sec [illegible],
[illegible]

Il y a bien de l'harmonie dans les vers suivants :

J[illegible] aux [illegible] vierges,
[illegible] et aux [illegible],

Qui viendront, pour m'ouïr, des forêts d'alentour,
Et plaindront en longs cris ma peine et mon amour.

Sainte-Beuve cite comme délicieux ce vers où il est question de la lune et d'Endymion :

Les beaux yeux d'un berger de long sommeil touchés.

Cette épigramme est tout à fait dans le goût des anciens :

Je t'apporte, ô sommeil, du vin de quatre années,
Du lait, des pavots noirs aux têtes couronnées :
Veuille tes ailerons en ce lieu déployer,
Tant qu'Alison la vieille, accroupie au foyer,
Qui, d'un pouce retors et d'une dent mouillée,
Sa quenouille chargée a quasi dépouillée,
Laisse choir le fuseau, cesse de babiller,
Et de toute la nuit ne se puisse éveiller...

Après avoir chanté longtemps les amours d'Eurylas, célébré Diane, Cléonice et vingt autres beautés, Desportes s'avisa qu'il était abbé de Tiron, de Bon-Port, etc., et consacra quelques années à des sujets pieux. Il n'était plus dans la saison verdoyante; son génie épuisé réussit mal à traduire les Psaumes. Ces derniers fruits de son talent poétique n'eurent pas, on le sait, l'approbation de Malherbe. « Votre potage, lui disait-il, vaut mieux que vos cantiques. » Il est vrai qu'il était plus à l'aise dans la chanson amoureuse et dans l'élégie. Toutefois il a fait un sonnet où le sentiment religieux s'est exprimé d'une manière assez pathétique :

Hélas! si tu prends garde aux erreurs que j'ai faites,
Je l'avoue, ô Seigneur! mon martyre est bien doux;
Mais, si le sang de Christ a satisfait pour nous,
Tu décoches sur moi trop d'ardentes sagettes.

Que me demandes-tu? Mes œuvres imparfaites,
Au lieu de t'adoucir, aigrissent ton courroux;
Sois-moi donc pitoyable, ô Dieu! pere de tous;
Car où pourrai-je aller, si plus tu me rejettes?

D'esprit triste et confus, de misère accablé,
En horreur à moi-même, angoisseux et troublé,
Je me jette à tes pieds, sois-moi doux et propice!

Ne tourne point les yeux sur mes actes pervers,
Ou si tu les veux voir, vois-les teints et couverts
Du beau sang de ton Fils, ma grâce et ma justice.

Des Barreaux imitera cette fin dans son célèbre sonnet :

Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ?

Boileau a associé le nom de Bertaut à celui de Desportes. Il dit, en parlant de Ronsard :

Ce poète orgueilleux trébuché de si haut
Rendit plus retenus Desportes et Bertaut.

Ces deux écrivains, malgré la diversité de leur talent, se ressemblent en effet. Tous deux ils furent poètes de cour, à la suite des rois, et reçurent pour récompense de leurs vers ou les emplois ou les biens de l'Église. Bertaut, né à Caen en 1552, mourut en 1611 évêque de Séez en Normandie. De très bonne heure il eut le goût des vers, essayant de suivre Ronsard et Desportes. Regnier nous a conservé le jugement que portait de son talent l'auteur de *la Franciade*; il écrit à Bertaut lui-même :

Mon oncle[1] m'a conté que montrant à Ronsard
Tes vers estincelans et de lumière et d'art,

1. Philippe Desportes.

Il ne sçut que reprendre en ton apprentissage,
Sinon qu'il te jugeoit, pour un poëte trop sage.

Mlle de Scudéry, dans ses *Conversations*, fait cet éloge de Bertaut : « Desportes a une douceur charmante, Du Perron une élévation plus naturelle, et Bertaut a tout ce que les autres peuvent avoir d'excellent ; mais il l'a avec plus d'esprit, plus de force et de hardiesse sans comparaison... Il s'est fait un chemin particulier entre Ronsard et Desportes. Il a plus de clarté que le second, et plus d'esprit et de politesse que les deux autres ensemble. » Cet esprit, qui trouve grâce aux yeux de Mlle de Scudéry, est sans contredit le côté faible de Bertaut ; c'est par là qu'il le cède à Desportes. Ses mignardises sont un défaut, ses jeux de mots une corruption du goût. Sorel a mieux jugé quand il a dit que « Bertaut avait rendu la poésie surprenante par ses pointes. » Cela n'empêche pas qu'il n'ait parfois du goût, de l'élégance, de la clarté, un tour facile ; ses poésies, presque toutes consacrées à l'amour, ont précédé, comme chez Desportes, la traduction ou paraphrase des *Psaumes* en vers français. Il est malheureux pour son épiscopat et sa réputation qu'il y ait moins bien réussi.

Du moins il s'est repenti et a rendu publics ses fautes et ses regrets :

Ce cœur que ton esprit lavant par le baptesme
Daigna choisir pour temple et purger de péché,
Je l'ay donné pour siège à l'esprit de blasphème...
De venimeux serpens j'en ai fait un repaire,
D'un impudique feu j'ay bruslé ses parvis,
Mis l'idole de Baal dedans son sanctuaire,
Et tous ses saints vaisseaux profanés et ravis. .
De l'autheur du mensonge ayant suivi l'escole,
J'ay mon précepteur mesme en cet art surmonté :
L'orgueil m'a fait servir à moi-même d'idole,
Et l'envie attrister des fruits de ta bonté...

Ainsi l'on s'approche peu à peu du temps de Malherbe, ainsi déjà quelques esprits plus sages, mais plus faibles, nous font entrevoir un style simple, clair et parfois élégant.

Théodore-Agrippa d'Aubigné (1550-1630) ne se range point dans ce groupe. Il reste seul dans la singularité de son génie. Ce n'est point à l'amour qu'il demande ses inspirations, ce n'est pas la faveur des princes qu'il ambitionne; loin de là. Les lâches complaisances de Desportes lui font horreur. On croit qu'il les a flétries dans ces vers :

Si depuis quelque temps, vos rimeurs hypocrites,
Déguisés, ont changé tant de phrases écrites
Aux profanes amours, et de mêmes couleurs
Dont ils servoient Satan, infâmes bateleurs,
S'ils colorent encor leurs pompeuses prières
De fleurs des vieux païens et fables mensongères,
Ces écoliers d'erreur n'ont pas le style appris,
Que l'esprit de lumière apprend à nos esprits,
De quelle oreille Dieu prend les phrases flatteresses
Desquelles ces pipeurs fléchissoient leurs maîtresses!

(Satire des Princes.)

Huguenot inflexible, d'Aubigné s'inspire de la lecture des livres saints. Les prophètes, Ezéchiel surtout, l'animent de leur souffle. Dans son ardente colère, il mêle l'esprit de Juvénal à celui de la Bible. C'est l'âpreté du Vieux Testament. Les grandes qualités d'âme qu'il reçut du ciel, il les a fortifiées, exagérées même dans les fureurs de la lutte. La Saint-Barthélemy a renouvelé chez lui l'impression première des têtes des conjurés qu'il vit tout enfant sur un bout de potence en passant par Amboise. Charles IX, Henri III, Catherine de Médicis, les courtisans honteux, les lâches, les transfuges, les traîtres, lui inspirent une haine qui semble à peine être d'un homme. Ajoutez à ces causes morales, le mécontentement d'une fortune qui se fait mal, de services qui ne sont pas toujours

assez bien reconnus, la fièvre, le danger d'une mort menaçante, et vous aurez la raison de ce livre sanglant, étrange, furieux qu'on appelle *les Tragiques*. Le titre général est saisissant, chacune des satires en porte un plus saisissant encore. Elles s'intitulent *les Misères*, *les Princes*, *la Chambre dorée*, *les Feux*, *les Fers*, *les Vengeances*, *le Jugement*. C'est un cliquetis de mots effrayants ou bizarres. Il faut que l'hyperbole audacieuse aille faire « grincer de rage » les vainqueurs. *Les Tragiques* sont une espèce de bagne ou d'enfer dont Agrippa d'Aubigné est comme l'impitoyable bourreau. C'est une façon de Dante, mais dépourvu du charme de poésie qui tempère çà et là les horreurs de *la Divine Comédie*. Dans *les Tragiques*, rien n'est donné à l'imagination : tout y est précis, historique, mais tout y est passionné. Le style est de fer; on y trouve d'admirables élans de verve, mais point de correction, point de suite. Le sublime et le trivial s'y rencontrent; le plus souvent c'est l'embarras pénible d'une langue forcée, qui dépasse la portée naturelle des mots, d'une construction entortillée qui se replie comme en des convulsions, et tout à coup il sort de là une belle suite de vers qu'inspire et soutient un fonds sincère de piété et de vertu. Voici comment il lance son livre :

Sois hardi, ne te cache point,
Entre chez les Rois mal en point;
Que la pauvreté de ta robbe
Ne te face honte ni peur,
Ne te diminue ou desrobe
La suffisance ni le cœur.

Ta tranche n'a or ne couleur
Ta couverture sans valeur
Permet, s'il y a quelque joye,
Aux bons la trouver au dedans
Aux autres fascheux je t'envoie
Pour leur faire grincer les dents.

. . . .

Pauvre enfant comment parois-tu
Paré de ta seule vertu?
Car, pour une âme favorable,
Cent te seront impitoyables;
Mais c'est ton but invariable
De plaire aux bons et plaire à peu.

Nous voilà bien loin de Desportes et de Bertaut, bien loin aussi des inspirations frivoles ou païennes des poëtes de la Pléiade :

Ces ruisselets d'argent que les Grecs nous feignoient,
Où leurs poëtes vains beuvoient et se baignoient,
Ne courent plus ici; mais les ondes si claires
Qui eurent les saphirs et les perles contraires[1],
Sont rouges de nos morts; le doux bruit de leurs flots,
Leur murmure plaisant heurte contre des os.

Si l'on s'étonne des sombres pensées que le poëte aime à tracer, il s'excuse :

Si quelqu'un me reprend que mes vers eschauffez
Ne sont rien que de meurtre et de sang estoffez,
Qu'on n'y lit que fureur, que massacre, que rage,
Qu'horreur, malheur, poison, trahison et carnage,
Je lui respons : Ami, ces mots que tu reprens
Sont les vocables d'art de ce que j'entreprens;
Les flatteurs de l'amour ne chantent que leurs vices,
Que vocables choisis à prendre les délices,
Que mal, que ris, que jeux, plaisirs et passe temps,
Une heureuse folie à consommer son temps...

Mais peut-on désormais perdre son temps dans le repos de l'oisiveté?

1. Qui rivalisaient avec les saphirs.

Ce siècle autre en ses mœurs demande un autre style.
Cueillons des fruicts amers desquels il est fertile.

Quel spectacle de voir la France :

En proie à la douleur, mi-vivante, mi-morte,
Elle voit les mutins tous dechirez, sanglans
Qui, tout comme du cœur, des mains se vont cherchans.
Quand, pressant à son sein d'une amour maternelle,
Celui qui a le droit et la juste querelle,
Elle veut le sauver, l'autre, qui n'est pas las,
Viole, en poursuivant, l'asile de ses bras.
Adonc se perd le laict, le suc de sa poitrine;
Puis, aux derniers abois, de sa proche ruine
Elle dit : « Vous avez, felons, ensanglanté
Le sein qui vous nourrit et qui vous a porté;
Or, vivez de venin, sanglante géniture,
Je n'ai plus que du sang pour votre nourriture.

Sa verve impitoyable poursuit les courtisans:

Ils ont vu des dangers asses pour en conter,
Ils en content autant qu'il fault pour s'en vanter.
Lisant, ils ont pillé les poinctes pour escrire;
Ils sçavent en jugeant admirer ou sourire,
Louer tout froidement, si ce n'est pour du pain;
Renier un salut quant il y va du gain;
Barbets des favoris, premiers à les congnoistre,
Singes des estimés, bons échos de leur maistre.
Il reste que le corps, comme l'accoustrement
Soyt aux loys de la cour : marcher mignonnement,
Traisner les pieds, mener le bras, hocher la teste,
Pour branler à propos d'un panache la creste.

Les favoris d'Henri III, Henri III lui-même, sont cruellement traités ; il les apostrophe ainsi :

Ganymèdes effrontés, impudique canaille ;

Cerveaux ambitieux, d'ignorance comblés,
C'est l'injure des temps et les gens mal zelés
Qui vous font prospérer sous un roi fait de paille.
. . . .
Ils iront, nourront ces courtisans guerriers,
Ces fraises, ces frisés, ces abatteurs de cilles.
Ces musqués, ces masqués, nouveaux mignons risibles,
Ceignant leurs fronts de myrte, et non pas de lauriers.

Il n'épargne pas davantage les juges prévaricateurs, chicaneurs ; il peint avec des couleurs qui rappellent celles de Rabelais visitant le pays des Grippeminauds, la procédure embarrassée, tortueuse, ennemie du droit et de l'équité, la *formalité* en un mot :

. . . . *une dame bigotte.*
Courtisane du gain, malicieuse et sotte :
Nulle peste n'offusque et ne trouble si fort,
Pour subvertir le droit, pour establir le tort,
Pour jetter dans les yeux des juges la poussière,
Que cette enchanteresse, autrefois estrangère.
Son habit de couleurs et chifres bigarré,
Sous un vieil chapperon un gros bonnet carré.
Ses faux poids, sa fausse aulne et sa règle tortue
Deschiffrent son énigme, et la rendent connue,
Pour présent que d'enfer la discorde a porté,
Et qui difforme tout : c'est la Formalité :
Erreur d'authorité ; qui par normes énormes[1]
Oste l'estre à la chose, en prétextant les formes.

Au-dessus de ces lamentations, de ces anathèmes, de ces cris de vengeance, de ces accusations emportées, règne l'idée de Dieu. Non pas d'un dieu de bonté infinie, mais d'un dieu terrible, irrité, prêt à lancer ses flammes au jour du jugement suprême : le Dieu qui parut au Sinaï environné de foudres et d'éclairs.

1 C'est-à-dire par règles, qui excèdent en règles.

Il descend, il approche, et pour voir de plus près,
Il met le doigt qui juge et qui punit après.

. . . .

Édom, Moab, Agar, tremblent à la senestre;
Les tyrans abattus, pasles et criminels,
Changent leurs vains honneurs aux tourments éternels.
Ils n'ont plus dans le front la furieuse audace;
Ils souffrent en tremblant l'impérieuse face,
Face qu'ils ont frappée, et remarquent assez
Le chef, les membres saincts qu'ils avoient transpercez...

Ces tragiques et sombres invectives qu'anime un style d'une inspiration toute lyrique, ne souffrent pas qu'on dise, comme on le fait encore, que Régnier a introduit chez nous la satire. Depuis les *Coq à l'âne* de Marot, ce genre s'était insensiblement perfectionné. Vauquelin de la Fresnaye avait contribué à l'élever d'un degré, d'Aubigné l'avait rendu aussi étincelant que possible. En prenant corps à corps les vicieux, les corrompus, les courtisans, les juges infidèles, le roi, la reine, il avait fait la satire aussi vengeresse qu'elle pouvait l'être; il ne restait plus qu'une chose à faire, c'était de la débarrasser d'une trop ardente indignation, de l'atiédir et de la tempérer, en la rendant plus générale, en lui faisant traiter quelques-uns de ces caractères éternels qui restent les mêmes sous tous les princes, sous tous les régimes. D'Aubigné nous avait montré des hommes, il fallait qu'un poëte réussît à nous montrer dans quelques tableaux heureux, l'homme et quelques-uns de ses travers sans cesse renaissants.

C'est ce qu'a fait Mathurin Régnier (1573-1613). Né à Chartres, il était par sa mère le neveu de Desportes; il tenait de son sang l'amour des vers; il fut son élève, et plus tard il a dit :

Je vais le grand chemin que mon oncle m'apprit.

Il commença comme son oncle par s'attacher à

l'Église, par suivre quelque grand personnage, visiter l'Italie, s'y instruire, lire les anciens, Ovide surtout et Horace : mais il ne put pas comme le célèbre abbé de Tiron, enchaîner la fortune et réunir les revenus d'un si grand nombre d'abbayes. C'était Henri IV qui régnait ; quoique Régnier lui prêtât sa plume, pour des services égaux à ceux que Desportes rendait à Henri III, la récompense ne fut jamais égale. Mathurin Régnier vécut assez peu à son aise. Ses vers n'étaient pas suffisamment payés, il s'en est plaint, il nous dit que dans les forêts secrètes de Royaumont, il va rongeant et rêvassant,

Polissant les nouveaux, les vieux rapetassant,
Je fay des vers qu'encor qu'Apollon les advoue,
Dedans la cour, peut-estre on leur fera la moue ;
Ou s'ils sont, à leur gré, bien faits et bien polis,
J'auray pour récompense : « Ils sont vrayment jolis. »

Ce n'était pas après tout un malheureux sort qui s'attachait à le poursuivre. Il était le premier auteur de ses disgrâces. Mal réglé dans sa conduite, incapable de se contraindre, trop ami de la débauche, il usa ses forces dans le désordre et mourut à l'âge de quarante ans. Il a peint ses vices avec naïveté ; on ne peut pas le suivre dans tous les tableaux qu'il nous en offre ; du moins, il en a parlé avec le ton d'un vrai poète. Ses propres confessions, qu'il faisait à [illegible] fin, ont souvent le genre d'agrément que nos poètes modernes donnent à leurs confidences. Rien n'est mieux dit que ses vers sur sa paresse :

Ouy, j'escry rarement, et me plais de le faire,
Non pas que la paresse en moy soit ordinaire,
Mais si tost que je prens la plume à ce dessein,
Je croy prendre en galère une rame en la main.

Mais que faire? il ne peut échapper à « ceste es-

trange tyrannie du ciel sur son âme ». Il lui est impossible de la régler, Apollon l'obsède au temps où il aimerait mieux s'abandonner à sa paresse :

Mais aux jours les plus beaux de la saison nouvelle,
Que Zéphyre en ses rets surprend Flore la belle,
Que dans l'air les oyseaux, les poissons en la mer
Se plaignent doucement du mal qui vient d'aymer;
Ou bien lorsque Cérès de fourment se couronne,
Ou que Bacchus soupire, amoureux de Pomone;
Ou lorsque le saffran, la dernière des fleurs,
Dore le scorpion de ses belles couleurs,
C'est alors que la verve insolemment m'outrage,
Que la raison forcée obéit à la rage,
Et que, sans nul respect des hommes ou du lieu,
Il faut que j'obéisse aux fureurs de ce dieu...

Outre les beaux vers qu'il a consacrés à sa louange, Boileau dans sa cinquième réflexion sur Longin a dit de Régnier « qu'il est le poète français qui, du consentement de tout le monde, a le mieux connu, avant Molière, les mœurs et les caractères des hommes.» Rien n'est plus vrai, rien n'est mieux justifié par les portraits qu'il a tracés des *Fâcheux*, du *Pédant*, du *Bavard*, du *Jaloux*, de l'*Usurier*, de *Macette*. Il a créé des types. Sa vive imagination se joue dans ces compositions, où la vérité le dispute à la gaieté du ton, à l'imprévu du style, à l'originalité des images. C'est par là qu'il se rapproche d'Horace et se met au-dessus de Boileau. Il ne lui manque que de savoir s'arrêter à temps. Souvent il dépasse la mesure; la raillerie devient grotesque, le trait est surchargé, et le dessin finit en caricature. Mais que de vers heureux, pittoresques, amis de la mémoire! que de traits de gaieté et d'esprit. Voici le poète pauvre :

Lorsque vous avisez un homme par la rûe
Dont le rabat est sale, et la chausse rompûe,

Ses grègues aux genoux, au coude son pourpoint,
Qui soit de pauvre mine, et qui soit mal en point :
Sans demander son nom on peut le reconnoistre,
Car si ce n'est un poete, au moins il le veut estre.

Le pédant n'est pas moins plaisamment affublé :

Pour sa robbe, elle fut aultre qu'elle n'estoit
Alors qu'Albert le Grand aux festes la portoit ;
Mais tousjours recousant pièce à pièce nouvelle,
Depuis trente ans c'est elle, et si ce n'est pas elle...
Une teigne affamée estoit sur ses épaules,
Qui traçoit en arabe une carte des Gaules...

Son outrecuidante suffisance éclate dans ses propos ; il dit :

Qu'Épicure est yvrongne, Hypocrate un bourreau,
Que Bartolle et Jason ignorent le barreau ;
Que Virgile est passable, encor' qu'en quelques pages
Il méritât au Louvre estre sifflé[1] des pages ;
Que Pline est inégal, Térence un peu joly ;
Mais surtout il estime un langage poly.

S'il peint un festin ridicule, il montre, avec un tel relief qu'on ne peut plus l'oublier, le valet d'étable, transformé pour la circonstance en majordome :

Alors, parmy ces gens, un gros valet d'estable,
Glorieux de porter les plats dessus la table,
D'un nez de majordome et qui morgue la faim,
Entre serviette au bras et fricassée en main.

On y voit un grand potage

D'où les mouches, à jeun, se sauvoient à la nage.

1. Sifflé.

La conversation s'anime, les convives « tout fumeux de vin », le pédant « tout fumeux de vin et de doctrine », s'attaquent, se répondent « en ce gentil assaut ».

Fust à qui parleroit, non pas mieux, mais plus haut.
Ne croyez en parlant que l'un ou l'autre dorme.
Comment! vostre argument, dit l'un, n'est pas en forme.
L'autre, tout hors du sens : mais c'est vous, malautru,
Qui faites le sçavant, et n'estes pas congru :
L'autre : Monsieur le sot, je vous feray bien taire :
Quoy? Comment, est-ce ainsi qu'on frape Despauterre?
Quelle incongruité! Vous mentez par les dents.
Mais vous. — Ainsi ces gens à se piquer ardents,
S'en vindrent du parler, à tic tac, torche, lorgne ;
Qui, casse le museau; qui, son rival esborgne;
Qui, jette un pain, un plat, une assiette, un couteau;
Qui, pour une rondache, empoigne un escabeau.
L'un faict plus qu'il ne peut, et l'autre plus qu'il n'ose...

Il a le secret des vers heureux et expressifs; s'il parle d'une poesie qui n'a d'autre grâce que le naturel, il la désigne ainsi :

Son front, lavé d'eau claire, éclate d'un beau teinct ;
De roses et de lys la nature l'a peint,
Et laissant là Mercure et toutes ses malices,
Ses nonchalances sont ses plus grands artifices.

Il se représente ainsi lui-même à nos yeux :

Un de ces jours derniers, par des lieux destournés,
Je m'en allois resvant, le manteau sur le nez,
L'âme bizarrement de vapeur occupée,
Comme un poëte qui prend les vers à la pipée...

Peut-on mieux peindre l'attitude du solliciteur, apprenons à mentir, apprenons à

Faire la cour aux grands, et dans leurs antichambres,

Le chapeau dans la main, nous tenir sur nos membres...

ou le babil de l'avocat :

Une cornette au col, debout dans un parquet,
A tort et à travers je vendrois mon caquet.

S'il parle d'une femme hypocrite, il dit d'elle :

Son œil tout pénitent ne pleure qu'eau bénite.

S'il lui met en la bouche un propos corrupteur voilé par un adroit patelinage, il trouve une langue neuve que Molière n'a pas fait oublier :

A propos, sçavez-vous, on dit qu'on vous marie.
Je sçay bien vostre cas : un homme grand, adroit,
Riche, et Dieu sçait s'il a tout ce qu'il vous faudroit.
Il vous aime si fort! aussi pourquoy, ma fille,
Ne vous aimeroit-il? vous estes si gentille,
Si mignonne et si belle, et d'un regard si doux,
Que la beauté plus grande est laide auprès de vous.
Mais tout ne respond pas au traict de ce visage,
Plus vermeil qu'une rose et plus beau qu'un rivage.
Vous devriez, estant belle, avoir de beaux habits,
Esclater de satin, de perles, de rubis.

Voilà une légère idée des traits les plus [illegible] qu'on rencontre chez ce poëte de verve et de [illegible] imagination. Ses seize satires sont [illegible], mais il n'en est pas où il n'éclate quelque beauté d'une singulière hardiesse. Mlle de Scudéry en a décidé : elle suppose, au tome huitième de la *Clélie*, que Calliope montre à l'avance à Hésiode, endormi sur l'Hélicon, les principaux poëtes qui doivent venir après lui : « Regarde cet homme négligemment habillé, et assez mal propre, il se nommera Regnier, sera neveu de Desportes, et méritera beaucoup de gloire. Il sera le

premier qui fera des satyres en françois; et quoiqu'il ait regardé quelques fameux originaux parmi ceux qui l'auront précédé, il sera pourtant un original lui-même en son temps. Ce qu'il fera bien, sera excellent : et ce qui sera moindre, aura toujours quelque chose de piquant. Il peindra les vices avec naïveté, et les vicieux fort plaisamment. Enfin il se fera un chemin particulier entre les poëtes de son siècle, où ceux qui le voudront suivre s'égareront bien souvent. » (Goujet, t. XIV, p. 206).

Joignons à cet hommage celui de Boileau. Après avoir parlé de Lucilius, d'Horace, de Perse, de Juvénal, il ajoute :

De ces maîtres savants disciple ingénieux,
Régnier seul, parmi nous, formé sur leurs modèles
Dans son vieux style encore a des grâces nouvelles.
Heureux si ses discours, craints du chaste lecteur,
Ne se sentaient des lieux où fréquentait l'auteur,
Et si du son hardi de ses rimes cyniques,
Il n'alarmait souvent les oreilles pudiques.

Après avoir trop longtemps suivi la « loi de la bonne nature », Régnier, le corps flétri avant le temps, sentit quelque repentir d'avoir dissipé sa santé et sa jeunesse, il se plaignit, il revint à Dieu par un sentiment de pénitence. On connaît ses fautes, on n'a pas assez fait connaître ses regrets. Qu'on en prenne une idée dans ces stances :

N'a guere, verd, sain et puissant,
Comme un aubespin florissant,
Mon printemps estoit délectable.
Les plaisirs logeoient en mon sein ;
Et lors estoit tout mon dessein
Du jeu d'amour et de la table...

La douleur aux traits vénéneux,
Comme d'un habit épineux

Me ceint d'une horrible torture
Mes beaux jours sont changés en nuits,
Et mon cœur tout flétri d'ennuis,
N'attend plus que la sepulture...

J'ai l'œil scellé d'un sceau de fer;
Et déjà les portes d'enfer
Semblent s'entr'ouvrir pour me prendre:
Mais encore, par ta bonté,
Si tu m'as osté la santé,
O Seigneur! tu me la peux rendre.

Mathurin Régnier clôt le XVIe siècle. Il en a toutes les qualités et tous les défauts. La verve, la hardiesse, l'éclat d'imagination, les faiblesses, les chutes, les hauts et les bas. Déjà Malherbe était venu ; déjà il exerçait sa sévère censure sur les auteurs du temps passé. Desportes avait été victime de ses jugements rigoureux. Regnier ne l'oublia jamais. Ils avaient été d'abord amis, ils se brouillèrent, dit l'abbé Goujet (t. XIV, p. 213) à l'occasion suivante : « Étant allés dîner ensemble chez Desportes, ils trouvèrent qu'on avoit déjà servi le potage. Desportes se levant de table, reçut Malherbe avec beaucoup de civilité, et offrit de lui donner un exemplaire de ses psaumes, qu'il avoit nouvellement faits. Comme il se mit en devoir de monter en son cabinet pour le chercher, Malherbe lui dit qu'il les avoit déjà vus, que cela ne méritoit pas qu'il prît cette peine, et que son potage valoit mieux que ses psaumes. Cette brusquerie déplut à Desportes, qui ne lui dit pas un mot pendant tout ce dîner ; et aussitôt qu'ils furent sortis de table, ils se quittèrent, et ne se virent plus depuis. Cette avanture donna lieu à Régnier de faire la satyre qu'il adressa à Nicolas Rapin. »

Ce n'était pas seulement deux amis qui se brouillaient, c'étaient deux siècles qui se séparaient l'un de l'autre ; c'était un nouvel esprit, une nouvelle méthode, une nouvelle langue qui s'annonçaient. Le XVIIe siècle,

capricieux, désordonné, libre dans ses goûts, s'achevait après avoir donné moins peut-être qu'il n'avait promis, mais cependant il n'avait pas manqué à toutes les espérances, *Non spem mentita seges*. Le dix-septième se levait sous les auspices d'un poëte réglé, mesuré, mais peut-être trop *froid à l'imaginer*. Régnier ne pouvait en prendre son parti ; il se révoltait contre la tyrannie du nouveau régime. Il faut transcrire les vers dans lesquels il attaque Malherbe, il n'y a pas de meilleur épilogue à donner à cette histoire de la littérature au XVIe siècle.

Et d'abord c'est toute la vieille génération des poëtes qu'il venge des attaques de l'école nouvelle :

Contraire à ces resveurs, dont la muse insolente
Censurant les plus vieux, arrogamment se vante
De reformer les vers, non les tiens seulement,
Mais veulent déterrer les Grecs du monument,
Les Latins, les Hébreux, et toute l'antiquaille,
Et leur dire, en leur nez, qu'ils n'ont rien faict qui vaille.
Ronsard, en son mestier, n'estoit qu'un apprentif ;
Il avoit le cerveau fantastique et restif ;
Desportes n'est pas net ; Du Bellay trop facile ;
Belleau ne parle pas comme on parle à la ville ;
Il a des mots hargneux, bouffis et relevés,
Qui du peuple aujourd'hui ne sont pas approuvés.

Suivant Régnier, c'est la poésie dans sa plus noble expression qui est attaquée et vaincue. Les maîtres dont Malherbe insulte les noms sont pour lui des « esprits divins, haultains et relevés ». Leurs œuvres sont étincelantes « d'art et de science, de verve et de fureur ». Rien chez eux de mou, d'affecté, d'apprêté ; nulle mignardise, ni « céruse » ni « peautre » ; une grâce naturelle embellit tous leurs vers. Qu'importe que la générosité de leur esprit « s'égare parfois en la licence », ils sont hardis dans le style, hardis dans l'invention. Faut-il les censurer avec tant d'âpreté « pour quelque vieux mot, estrange ou de

travers ». Mais les nouveaux censeurs sont loin de goûter ces belles et hautes qualités de la poésie.

. . . . . Leur savoir ne s'estend seulement
Qu'à regratter un mot douteux au jugement,
Prendre garde qu'un qui ne heurte une diphtongue,
Espier si des vers la rime est brève ou longue,
Ou bien si la voyelle à l'autre s'unissant,
Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant,
Et laissent sur le verd¹ le noble de l'ouvrage.
Nul esguillon divin n'eslève leur courage;
Ils rampent bassement, foibles d'inventions,
Et n'osent, peu hardis, tenter les fictions,
Froids à l'imaginer : car s'ils font quelque chose,
C'est proser de la rime, et rimer de la prose,
Que l'art lime et relime, et polit de façon,
Qu'elle rend à l'oreille un agréable son;
Et voyant qu'un beau feu leur cervelle n'embrase
Ils attifent leurs mots, enjolivent leur phrase,
Affectent leur discours tout si relevé d'art,
Et peignent leurs défaux de couleur et de fard.

Régnier se trompait. Ce qu'il appelait faiblesse et impuissance, c'était le goût. Cette méprise n'est pas rare dans les lettres aussi bien que dans les arts. On a pris plus d'une fois pour le comble du génie l'excès [illegible] d'une imagination qui ne se contient pas. On peut bien croire qu'une noble hardiesse, qu'une [illegible] fécondité est le privilège des esprits [illegible] ; mais il faut se garder de mépriser et d'avilir, sous le nom de timidité, la mesure, la correction, la sobriété. Ces qualités précieuses ont manqué aux écrivains du XVIe siècle. Admirables dans leurs [illegible], ils n'ont pas su les réaliser tous. Ils ont [illegible] d[illegible]. On serait injuste envers eux si l'on méconnais-

1. [illegible]

sait ce qu'ils ont fait pour la langue, ce qu'ils ont fait pour l'avancement de l'esprit humain. Ils ont déterré l'antiquité; ils l'ont les premiers contemplée face à face. S'ils en ont eu un éblouissement qu'ils n'ont pas su dissiper, s'ils n'ont pas su disposer avec sagesse des trésors qu'ils avaient découverts, s'ils ont, comme des parvenus, fait une montre orgueilleuse de leur érudition, ils ont au moins préservé ceux qui venaient après eux du danger qu'ils n'avaient pas su éviter eux-mêmes. Leurs fautes ont été utiles à d'autres. Ce n'est pas le seul bien qu'ils aient fait. Leurs écrits en prose, plus heureusement libres d'une imitation gênante, ne sauraient être oubliés, tant pour les agréments d'une langue originale, expressive, industrieusement inventive, que pour les faits, les notions, les détails qu'ils ont répandus et popularisés. Ils ont poussé leur génération dans des voies nouvelles : ils ont émancipé l'esprit français. Quand on se souvient au milieu de quels orages ils ont vécu, à travers quels foyers de haine et de fureur ils ont passé, on ne peut leur refuser la louange d'avoir été d'une race singulièrement énergique. Si le XVIe siècle n'a pas été une époque de correction et de beauté parfaite, il nous apparaîtra toujours comme l'âge vraiment héroïque de la littérature française. Le XVIIe siècle atteindra à la magnificence de l'expression, il saura fondre et mêler ensemble l'esprit chrétien et les inspirations de l'art antique, mais il aura moins d'idées; il sera plus parfait, mais il sera moins entreprenant. Il polira d'une main souverainement artiste les matériaux que le XVIe siècle avait préparés, qu'il n'avait qu'ébauchés; il méritera d'être loué pour la beauté consommée de ses œuvres, le XVIe siècle méritera de l'être pour avoir fait jaillir la source où le XVIIe siècle s'abreuvera si largement.



CHAPITRE VIII.

XVIIe SIÈCLE.

MALHERBE ET SON ÉCOLE. RACAN, MAYNARD, LES DISSIDENTS.

(1555 — 1628.)



LE XVIIe siècle s'ouvre sous les auspices de Malherbe et de Henri IV. L'un ramène la paix et l'ordre en son royaume, où il reparaît comme le père de famille dans sa maison; l'autre met la discipline et la règle dans les vers aussi bien que dans la prose. C'est une époque de réparation. La licence est bannie, elle n'ose plus se montrer nulle part. Henri IV veille sur la France, et Malherbe fait bonne garde sur le Parnasse.

C'était un censeur difficile et rude. « Il ne disait mot qui ne portât, dit Tallemant, quelquefois même il étoit rustre et incivil. » Il ne montra nulle bienveillance pour tous ceux qui l'avaient précédé. Critique impitoyable, il avait marqué dans Desportes ce qui lui en déplaisait, disant qu'il « feroit de ses fautes un livre plus gros que toutes ses poésies ensemble ». Il avait effacé plus de la moitié de son Ronsard, et en notait les raisons à la marge. « Un jour, dit encore Tallemant, Racan, Colomby, Yvrande et autres de

ses amis, le feuilletoient sur sa table, et Racan lui demanda s'il approuvoit ce qu'il n'avoit point effacé. « Pas plus que le reste », dit-il. Cela donna sujet à la compagnie, et entre autres à Colomby, de lui dire qu'après sa mort ceux qui rencontreroient ce livre croiroient qu'il avoit trouvé bon tout ce qu'il n'avoit point rayé. « Vous avez raison », lui répondit Malherbe. Et sur l'heure il acheva d'effacer le reste.

On a quelque chagrin à le dire du réformateur de notre poésie : il n'aimait point les Grecs, il s'était surtout déclaré l'ennemi du *galimatias* de Pindare. Virgile ne lui plaisait pas partout. Stace lui semblait bien plus beau. Il estimait sans réserve Horace, Juvénal, Martial, Ovide et Sénèque le tragique. Qu'on ne s'étonne pas, après cela, de lire cette boutade dans sa biographie : « Chapelain le trouva un jour sur un lit de repos qui chantoit :

D'où venez-vous, Jeanne?
Jeanne, d'où venez-vous?

et ne se leva point qu'il n'eût achevé : « J'aimerois mieux, lui dit-il, avoir fait cela que toutes les œuvres de Ronsard. »

Esprit net et décisif, Malherbe dut sa grande autorité à la fermeté de sa raison. La qualité principale qui le fit aussitôt remarquer et accepter comme un chef d'école, ce fut son bon sens. Il l'exerçait d'une manière originale; il le faisait sentir d'une manière irrésistible et piquante. Un jour Henri IV lui présente de méchants vers qu'on venait de lui offrir, ils commençaient ainsi :

Toujours l'heur et la gloire
Soient à votre côté!
De vos faits la mémoire
Dure à l'éternité.

Malherbe, sur-le-champ, les retourne, et dit :

Que l'épée et la dague
Soient à votre côté ;
Ne courez point la bague
Si vous n'êtes botté,

et il se retire, sans en dire autrement son avis. A Chapelain, qui lui demande des conseils sur la manière d'écrire, il répond : « Lisez les livres imprimés, et ne dites rien de ce qu'ils disent. » Sa censure était pénible à subir. Lingendes disait qu'il « n'étoit qu'un tyran et qu'il abattoit l'esprit aux gens ». Il sentait sa valeur et ne se refusait pas à lui-même les éloges qu'il se croyait dus. « Avez-vous vu ces vers, lui disait-on, ils sont les plus beaux du monde. — Certainement, je les ai vus, répondait-il, car s'ils sont les plus beaux du monde, c'est moi qui les ai faits. »

Il ne laissait personne en repos sur les négligences de versification. D'une grande sévérité pour la rime, il voulait qu'on rimât pour les yeux aussi bien que pour les oreilles. Il reprochait à Racan d'accoupler indifféremment les terminaisons en *ant* et en *ent*, en *ance* et en *ence*. Il le reprenait quand il associait ensemble *temps* et *printemps*, *jour* et *séjour*. Il proscrivait la rime entre les mots qui avaient « quelque convenance ou qui étoient opposés », comme *montagne* et *campagne*, *offense* et *défense*, *père* et *mère*, *toi* et *moi*. Il blâmait aussi les dérivés mis en rime, *admettre*, *commettre*, *promettre*, qui viennent tous de *mettre*. Les noms propres ne lui convenaient pas ; comme *Thessalie*, *Italie*, *Castille* et *bastille*, *Alexandre* et *Lysandre*. Il avait même de la peine à souffrir qu'on rimât les verbes en *er* qui avaient tant soit peu de convenance, comme *abandonner*, *ordonner*, *pardonner*, il disait qu'ils venaient tous de *donner*. La raison qu'il en rendait est « qu'on trouvoit de plus beaux vers en rapprochant les mots éloignés, qu'en rimant ceux qui avoient de la convenance, parce que ces derniers n'avoient presque qu'une même signification ». Il recherchait les rimes difficiles et rares, pour se mettre sur

la voie de pensées également neuves. C'était à ses yeux le mérite d'un grand poète que de trouver des rimes inusitées jusque-là. Il proscrivait donc à la fin des vers *bonheur* et *malheur*, et *flamme* aussi, parce que, le prononçant long, il ne pouvait rimer qu'avec epigramme. (V. Tallemant, t. I, p. 267).

Tous ces scrupules lui rendaient le travail pénible et lent. Avant que Boileau en eût donné le précepte il ne se piquait *point en écrivant d'une folle vitesse* ; il n'estimait pas un style qui court en rimant. Il prenait son temps pour limer ses ouvrages. C'étaient des pièces qui ne sortaient de ses mains qu'achevées et polies. Balzac dit qu'il gâta une demi-rame de papier à faire et refaire une seule stance. « Si votre curiosité, écrit-il à Conrart, désire savoir quelle stance c'est, en voici le commencement :

Comme en cueillant une guirlande,
L'homme est d'autant plus travaillé.

Il a écrit en un autre endroit que Malherbe disait « qu'après avoir fait un poëme de cent vers, il fallait se reposer dix ans tout entiers ».

Il n'était pas moins sévère sur le choix des termes. Il fit à ce point de vue la plus utile des réformes. Il dégasconna la langue, comme on l'a dit. Avec Henri IV il était venu bon nombre de mots du Languedoc; beaucoup d'autres l'avaient précédé ; il était temps d'en faire un triage et de les contrôler au passage. « Depuis nos troubles, dit Estienne Pasquier, on s'est donné beaucoup de licence, et chacun écrivant à sa guise a fait des mots nouveaux comme il lui plaisait. » Le vendômois de Ronsard, le périgourdin de Montaigne avaient encombré la langue, il fallait la déblayer un peu. Déjà Vauquelin de la Fresnaye imposait aux écrivains en prose ainsi qu'aux poëtes l'obligation de donner au français « la grande douceur et la pureté » qu'il exige ; il leur faisait un devoir de

. . *Ne recevoir plus la jeunesse hardie*

A faire ainsi des mots nouveaux à l'étourdie,
Amenant de Gascogne ou de Languedouy
D'Albigeois, de Provence, un langage inouy.

Malherbe leur déclara la guerre, il eut assez de hardiesse pour les attaquer, assez d'autorité pour les bannir. Il mettait dans ce genre nouveau de combat la brusquerie de son humeur indépendante. M. de Bellegarde était de Gascogne; il demanda un jour au poète lequel était le meilleur de *dépensé* ou de *dépendu*. Celui-ci répondit sur-le-champ « que *dépensé* étoit plus françois, mais que *pendu*, *dépendu*, *rependu* et tous les composés de ce vilain mot, étoient plus propres pour les Gascons ».

Dans une autre discussion entre deux partis, l'un de delà et l'autre de deçà la Loire, pour savoir s'il fallait dire une *cueiller* ou une *cueillère*, le roi et M. de Bellegarde tenaient pour *cueillère*. Ils alléguaient que ce mot étant féminin, devait avoir une terminaison féminine. Malherbe, consulté, renvoya le roi « aux crocheteurs du Port-au-Foin, comme à son ordinaire ». Comme le roi ne se tenait pas bien convaincu, il lui dit à peu près ce qu'on dit autrefois à un empereur romain : « Quelque absolu que vous soyez, vous ne sauriez, Sire, ni abolir, ni établir un mot, si l'usage ne l'autorise. »

On voit quel genre de dictature exerçait Malherbe. On comprend que Boileau ait dit de lui :

Par ce sage écrivain la langue réparée,
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.

Ses exemples confirmaient sa doctrine. Avec lui le vers français prit sa forme définitive, son ampleur et sa correction. Il reconnut un des premiers le secret de nos vers, qui réside dans les couples redoublés. « Deux hémistiches égaux pour les vers, des vers couplés par la rime pour le distique, puis encore deux couples de sexe différent pour former le quatrain. »

(Proudhon). Il donna l'allure majestueuse et grave aux stances,

Les stances avec grâce apprirent à tomber,

il bannit la licence de la composition, les hiatus, les accouplements prolongés en dépit du sens,

Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.

Également sévère pour le choix des idées, il n'en admit, une fois en possession de son talent, que de raisonnables, cherchant avant tout un sens plein et harmonieux, des images claires et pour ainsi dire bien dessinées. Chacune de ses strophes est comme un groupe vivant taillé dans un marbre d'étincelante blancheur et poli par le travail le plus industrieux. Malherbe ne nous donne pas l'idée du poëte en délire que le dieu transporte et ravit. Toujours maître de lui-même, il pense, il raisonne, il sent avec une tranquillité d'humeur qui tient de la sérénité olympienne. Il ne conçoit pas une ode à la façon de Pindare qui sait y faire entrer l'histoire, la fable, la philosophie, la religion, la nature, le monde entier ; mais tout ce qu'il dit est si bien à sa place, ses conceptions sont si bien mesurées, qu'on ne désire rien de plus en le lisant. Le livre fermé, on sent pourtant qu'il y manque quelque chose. C'est le côté faible de Malherbe : il n'avait pas la fécondité, le talent inventif. André Chénier l'a bien dit. Peut-être eût-il appris à composer ses odes d'une autre manière s'il eût mieux compris, mieux étudié le poëte grec qu'il méprisait sans raison.

Ce qu'il y a de vraiment beau, de vraiment neuf et précieux chez Malherbe, c'est qu'il a le souffle lyrique. « Il débute bien, dit Sainte-Beuve (t. VIII, 58, *Causeries du Lundi*), il entonne son chant avec vigueur et avec essor en l'accompagnant d'un geste haut et souverain. Cela se retrouve chez lui dans les petites

pièces comme dans les grandes ; ainsi dans ce sonnet au cardinal de Richelieu : « À ce coup nos frayeurs n'auront plus de raison. »

« Le sonnet, la chanson même chez Malherbe ont de la tournure et de la fierté : cela dure peu, la voix chez lui se casse vite, mais le ton est donné. Il porte le mouvement lyrique jusque dans les moindres couplets. On aurait lu, aujourd'hui, dans une demi-heure tout ce qui est à retenir de Malherbe. On commencerait par ses fameuses stances à Du Perrier, stances qui elles-mêmes sont de moitié trop longues : il aurait fallu un second Malherbe pour les abréger. On mettrait au premier rang quelques morceaux que le poète n'a point achevés, tels que le fragment aux mânes de Damon où se trouve cette belle stance sur l'Orne et ses campagnes, le seul endroit où il ait exprimé avec vérité et largeur le sentiment de la nature champêtre. On a de Malherbe quelques belles strophes *d'attente* qui étaient toutes taillées pour des odes qui ne sont point venues ; ce sont des ébauches fières, un peu roides, des blocs de marbre coupés court, mais qui sentent un mâle ciseau. »

Comme l'a dit très-bien le même critique, il a remonté la lyre française. Pour comprendre la modulation de nos vers, en goûter toute l'harmonie musicale, il ne faut que lire ceux-ci :

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages ;
Mon esprit seulement, exempt de sa rigueur,
A de quoi témoigner en ses derniers ouvrages
Sa première vigueur.

Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore
Non loin de mon berceau commencèrent leur cours,
Je les possédais jeune, et les possède encore
A la fin de mes jours.

Quel magnifique élan dans cette paraphrase du psaume CXLV :

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde;
Sa lumière est un verre, et sa faveur une onde
Que toujours quelque vent empêche de calmer.
Quittons ces vanités, lassons-nous de les suivre :
C'est Dieu qui nous fait vivre,
C'est Dieu qu'il faut aimer.

Ce sont des vers purs comme le cristal, harmonieux comme le son de l'or. Joubert semble avoir dit exprès pour Malherbe : « Le caractère de la poésie est une clarté suprême. Il faut que les vers soient de cristal ou diaphane ou coloré; diaphane, quand ils ne doivent nous donner que la vue de l'âme ou de sa substance; coloré, quand ils ont des passions qui l'altèrent, ou les nuances dont l'esprit de l'homme se teint. »

Il y a un peu de ce coloris dans cette strophe :

L'Orne comme autrefois nous reverrait encore,
Ravis de ces pensers que le vulgaire ignore,
Égarer à l'écart nos pas et nos discours;
Et couchés sur les fleurs, comme étoiles semées,
Rendre en si doux ébats les heures consumées,
Que les soleils nous seraient courts.

Malherbe eut encore un autre mérite : le premier il sut régler l'imitation des anciens. Godeau l'a fait observer : « La passion, dit-il en parlant des poètes du XVIe siècle, qu'ils avaient pour les anciens était cause qu'ils pillaient leurs pensées plutôt qu'ils ne les choisissaient. » Dans son XXXIe entretien, Balzac marque bien la différence qu'il y a entre les imitations de la Pléiade et celles du réformateur. D'un côté un empressement avide, une sorte de faim inassouvie; de l'autre une imitation bien moins violente, plus fine et plus adroite. « Malherbe ne gâte point les inventions d'autrui en se les appropriant. Au contraire, ce qui n'était que bon au lieu de son origine, il sait le rendre meilleur par le transport qn'il en fait. Il va presque

toujours au delà de son exemple, et, dans une langue inférieure à la latine, son français égale ou surpasse le latin. »

C'était sans doute ce qu'il voulait faire entendre dans cette saillie étrange, rapportée par Tallemant : « On lui disoit qu'il n'avoit pas suivi dans un psaume le sens de David : « Je crois bien, dit-il ; suis-je le valet de David? J'ai bien fait parler le bonhomme autrement qu'il n'avoit fait. » Cette liberté dans l'imitation deviendra la règle de tout le siècle. Il en tirera toute sa beauté, toute sa force. La Fontaine dira à son tour :

Mon imitation n'est point un esclavage.

Le premier disciple de Malherbe fut Racan (1589-1670). Il était né en Touraine; il connut Malherbe à la cour, s'attacha à lui, suivit ses conseils, et eut même le bonheur de lui inspirer de la jalousie. Malherbe lui enviait, dit-on, cette belle stance :

Il voit ce que l'Olympe a de plus merveilleux :
Il y voit à ses pieds ces flambeaux orgueilleux
Qui tournent à leur gré la Fortune et sa roue ;
Et voit comme fourmis marcher nos légions
Dans ce petit amas de poussière et de boue,
Dont notre vanité fait tant de régions.

Racan ne savait pas le latin. Lorsqu'il a suivi les pas d'Horace ou de Virgile, ça n'a été que sur des traductions. Il doit donc peu à ses modèles. Il avait en lui la source des beaux vers, l'amour de la campagne et l'admiration des beautés de la nature. Ses *Bergeries*, qui ne sont pas son meilleur ouvrage, offrent par endroits des tableaux rustiques qui ont toute la grâce virgilienne des *Géorgiques* :

Les troupeaux que la faim a chassés des bocages

A pas lents et craintifs entrent dans les gagnages...

Un berger cherche à voir d'où vient le son d'une musette :

Je passai tout le front pardessus un buisson
Du côté d'où venait cet agréable son.

On reconnaîtra mieux encore Virgile et l'une de ses *Églogues*, la huitième, dans cette idylle :

Je n'avais pas douze ans, quand la première flamme
Des beaux yeux d'Alcidor s'alluma dans mon âme :
Il me passait d'un an, et de ses petits bras
Cueillait déjà des fruits dans des branches d'en bas[1].

Ailleurs dans l'imitation d'Horace : *Beatus ille qui procul negotiis* (Epod. II), il a plus de suite et d'indépendance lorsqu'il nous représente l'homme des champs, non pas en citadin abusé, mais en vrai poëte qui a vécu de la vie champêtre, qui en a goûté les solides plaisirs :

Il laboure le champ que labourait son père :
Il ne s'informe point de ce qu'on délibère
Dans ces graves conseils d'affaires accablés ;
Il voit sans intérêt la mer grosse d'orages,
Et n'observe des vents les sinistres présages
Que pour le soin qu'il a du salut de ses blés...
Il voit de toutes parts combler d'heur sa famille,

1. *Sepibus in nostris parvam te roscida mala,*
(Dux ego vester eram) vidi cum matre legentem:
Alter ab undecimo tum me jam ceperat annus;
Jam fragiles poteram a terra contingere ramos.
Ut vidi, ut perii, ut me malus abstulit error !

La javelle à plein poing tomber sous la faucille,
Le vendangeur ployer sous le faix des paniers ;
Et semble qu'à l'envi les fertiles montagnes,
Les humides vallons et les grasses campagnes
S'efforcent à remplir sa cuve et ses greniers...

Quel heureux début pour le XVIIe siècle que ces vers si remplis de sentiments, d'images et d'harmonie. Il n'y aura que La Fontaine capable de retrouver les mêmes accents en parlant de la campagne.

Maynard (1582-1646) était de Toulouse ; secrétaire d'abord de la reine Marguerite, première femme de Henri IV, il vit la cour, se lia avec Desportes et Régnier. Il se fit l'élève ou l'écolier de Malherbe. Il eut le malheur de quitter trop tôt Paris, pour aller occuper dans Aurillac, au milieu de l'Auvergne la plus rude, la place de président au Présidial. Il revint passer de courts instants dans la capitale, il essaya de se remettre en posture à la cour, il y était oublié. Son âme, blessée du dédain d'une génération nouvelle, s'en est souvent plainte ; de là ces regrets :

Il est vrai, je le sais, mes vers sont méprisés,
Leur vieillesse a choqué les galants et les belles,
Grâces à la bonté des orateurs frisés,
Dont le faux sentiment règne dans les ruelles, etc.

Il était de ces conférences que Malherbe faisait presque tous les jours, sur le soir, dans sa chambre. Là il perdait son titre de président. « Quel président demandez-vous ? » dit brusquement Malherbe à un habitant d'Aurillac, qui était venu heurter à sa porte en demandant : M. le président n'est-il point ici ? Sachez qu'il n'y a que moi qui préside ici. » Le maître estimait sa pureté, mais lui refusait la force. Ce qui distingue Maynard, c'est surtout la netteté. Pellisson croit en avoir découvert le secret dans le soin que prenait le poète de détacher ses vers les uns des autres en renfermant dans chacun un sens déterminé.

« C'est, dit-il lui-même, une façon que j'affecte... Devant toute la terre je soutiendray que c'est la bonne façon d'écrire. » Peut-être était-ce la raison de la faiblesse et de la langueur de ses pièces. Boileau a rappelé son nom à propos du sonnet. C'est dans un de ces poëmes qu'il parle ainsi de lui-même et de ses ouvrages :

Mon livre sera lu par tous les beaux esprits;
Et plus il vieillira, plus il aura de gloire.
Tant qu'on fera des vers, les miens seront vivants;
Et la race future, équitable aux savants,
Dira que j'ai connu l'art qui fait bien écrire.

On peut, à l'appui de ces éloges, citer une ou deux strophes de son ode *A la Belle vieille*, quelques stances surtout d'une autre ode à Alcippe. Il y développe avec beaucoup d'élévation l'idée du néant de toute chose, et la nécessité de mourir. Il s'adresse à un ami qu'il veut arracher à la cour et désabuser de ses vaines faveurs :

La cour méprise ton encens :
Ton rival monte, et tu descends,
Et dans le cabinet le favori te joue.
Que t'a servi de fléchir les genoux
Devant un dieu fragile et fait d'un peu de boue,
Qui souffre et qui vieillit pour mourir comme nous?
Romps tes fers, bien qu'ils soient dorés;
Fuis les injustes adorés;
Et descends dans toi-même à l'exemple du sage.
Tu vois de près ta dernière saison;
Tout le monde connait ton nom et ton visage,
Et tu n'es pas connu de ta propre raison...

A quoi bon s'attacher à des biens périssables? rien ne dure, ni les hommes, ni les cités, ni les empires; le ciel lui-même périra dans un jour de ruine!

Le grand astre qui l'embellit
Fera sa tombe de son lit.
L'air ne formera plus ni grêles, ni tonnerres;
Et l'univers qui, dans son large tour,
Voit courir tant de mers et fleurir tant de terres,
Sans savoir où tomber tombera quelque jour.

Des souvenirs empruntés aux anciens, à Horace, à Sénèque, une imitation originale de ces traits, animée d'une inspiration personnelle; des idées justes, exprimées dans un langage élevé, d'une parfaite netteté, tels sont les caractères de l'école de Malherbe, moment précieux et fugitif dans notre littérature. « On aura, dit Sainte-Beuve, plus tard d'éclatants retours, et plus d'un jet moderne surpassera en puissance et en largeur la source première : On ne retrouvera plus cette veine charmante et trop peu suivie, qui n'a d'ancien qu'une plus douce couleur, cette veine non plus italienne, ni grecque, ni espagnole, mais purement française de ton et de goût jusque dans la réminiscence d'Horace. »

Quelle que fût l'autorité de Malherbe, elle ne laissa pas d'avoir son *opposition*. Tout le monde ne pliait pas si facilement la tête que Colomby, d'Yvrande, Racan et Maynard. On regimbait çà et là contre le joug. Balzac, qui apprit à son école l'art d'arrondir les périodes de sa prose, nous apprit qu'on poursuivait Malherbe de ce surnom le *tyran des mots et des syllabes*. Lui-même ne faisait qu'en rire et s'en amusait, lorsqu'il était de belle humeur, le *grammairien à lunettes et en cheveux gris*. Faire de grandes différences entre *pas* et *point*, traiter l'affaire des *gérondifs* et des *participes* « comme si c'était celle de deux peuples voisins l'un de l'autre et jaloux de leurs frontières »; délibérer encore après de longues années « si erreur et doute étoient masculins ou féminins », cela provoquait les railleries de Balzac lui-même.

Vauquelin de la Fresnaye lui reprochait d'avoir chargé Apollon de cent liens, de l'avoir chassé de sa

maison pour le réduire dans « l'enclos d'une étroite prison », d'avoir produit à la cour un langage « qui plaît aux ignorants », de montrer enfin dans ses compositions une timidité basse, de substituer l'art à la science et de mettre en ses ouvrages

Plus de subtilité
Que de force requise à l'immortalité.

Nous avons vu que Régnier ne le ménageait pas davantage, et portait également ses critiques sur la faiblesse de ses inventions.

Mlle de Gournay (1566-1645), celle que Montaigne avait appelée « sa fille d'alliance », ne pouvait se faire à cette poésie nouvelle. Entêtée encore de Ronsard et de sa sublimité, elle ne voulait pas consentir à voir des poetes en ces hommes qui, loin « d'empanacher, par braverie, toutes leurs paroles, veulent, par humilité, les trainer dans les boues ». Qu'était-ce que cette poésie « familière, suffragante et précaire », comparée à l'antique poésie de Ronsard, « speculative, haute, impérieuse », que Montaigne appelait « céleste et divine ».

Igneus est illis vigor et cœlestis origo.

Pourquoi veulent-ils faire de leur « foiblesse une règle » ? « Menus scrupules de langage ou de style, vraie chicane de collège, ne firent jamais un bon livre... Ces messieurs voudroient que chacun allât à pied, pour ce qu'ils n'ont point de cheval. » La fille de Montaigne gémit de voir qu'on appauvrit la langue : « Ils ont beau me démontrer qu'ils fourniront d'autres mots pour dire ceci ou cela, sans celui qu'ils prétendent déconfire pour me l'arracher : j'en veux quinze et vingt s'ils y sont, car je ne veux rien perdre. » Déjà Mlle de Gournay se plaint, comme Fenelon le fera plus tard, qu'on a desséché et gêné notre langue ; la

y a de la clairvoyance en ces regrets, mais pour être trop attaché au passé on méconnaît la loi du changement qui régit la langue d'un peuple, comme les destinées d'un empire.

Théophile de Viau (1590-1626) n'avait pas l'enthousiasme de Mlle de Gournay pour la Pléiade. Il jugeait Ronsard avec une grande liberté, c'était son usage en toute chose. Si, pour « la vigueur de l'esprit et la vive imagination », il trouve chez lui « mille choses comparables à la magnificence des anciens Grecs et Latins », il ne l'approuve pas d'avoir voulu les contrefaire, d'avoir voulu « se rendre inconnu pour paraître docte; » il relève chez lui des « extravagances qui ne font que desgouster les savants et estonner les foibles ». Théophile de Viau n'a donc point de raison d'en vouloir à Malherbe. Il lui rend justice; mais il ne peut s'asservir à son joug.

J'aime sa renommée et non pas sa leçon,

dit-il du réformateur; cet hommage une fois rendu, il reprend son indépendance et raille ces gratteurs de syllabes, ces peseurs de diphthongues qui cherchent un mois

. . . Comment à fils
Pourra s'apparier la rime de Memphis.

Esprit indiscipliné, il approuve que chacun écrive à sa façon. Non qu'il veuille

. . Oster aux vers de Malherbe
Le renom qu'ils nous ont acquis.

mais il refuse de lui prendre, comme

Ces esprits mendiants d'une veine infertile,

à tout propos son style ou sa rime, et de joindre *l'or*

et la soie de ses vers à de *vilains lambeaux*. Habitué à ne peser ni les syllabes, ni les mots, ne découvrant jamais dans les disciples de Malherbe *un rais de bonne vision*, il dit d'eux :

J'en congnois qui ne font des vers qu'à la moderne,
Qui cherchent à midi Phœbus à la lanterne,
Grattent tant le françois qu'ils le deschirent tout,
Blasmant tout ce qui n'est facile qu'à leur goût ;
Sont un mois à connoistre, en tastant la parole,
Lorsque l'accent est rude ou que la rime est molle...

Il aurait mieux valu pour Théophile de se soumettre à ce travail salutaire ; les heureuses qualités de son esprit y auraient gagné tout ce qui lui a manqué : la correction et le goût. La poésie française, un peu dénuée, depuis Malherbe, des images fortes et simples empruntées à la nature, eût reçu peut-être de ses mains des agréments plus familiers. Théophile a fait le roman de la nature, a dit La Bruyère, mais il a parfois rencontré dans ses odes quelques traits descriptifs que nous ne dédaignons pas de citer aujourd'hui. Il dit par exemple :

Je verrai ces bois verdissants,
Où nos isles et l'herbe fraische
Servent aux troupeaux mugissants
Et de promenoir et de cresche.

ou bien encore ;

Dans ce val solitaire et sombre
Le cerf qui brame au bruit de l'eau,
Penchant ses yeux dans un ruisseau,
S'amuse à regarder son ombre.

D'autres poëtes, que nous verrons bientôt, continueront, même après Malherbe, à suivre leur caprice. Ils croiront trouver l'inspiration dans le désordre des

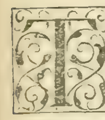
mœurs et dans la liberté déréglée de l'imagination; mais ils ne pourront pas prévaloir contre la réforme. La voie est indiquée, le ton est donné, cependant l'heureuse influence de Malherbe ne sera complète qu'après la première moitié du XVIIe siècle, il faudra que Boileau vienne à son aide pour achever définitivement la défaite du mauvais goût.





CHAPITRE IX.

L'HOTEL DE RAMBOUILLET, BALZAC, VOITURE. LES ROMANS, D'URFÉ, Mlle DE SCUDÉRY, Mme DE LAFAYETTE, L'ACADÉMIE FRANÇAISE, LA COMÉDIE DE SAINT-ÉVREMOND, PORT-ROYAL.



ROIS grands faits dominent les premières années du XVIIe siècle : les réunions à l'hôtel de Rambouillet, la fondation de l'Académie française, l'établissement de Port-Royal-des-Champs. Nous allons les étudier l'un après l'autre.

L'hôtel de Rambouillet fut de 1620 à 1650 une école de bon goût, de finesse et d'élégance. Tout ce qu'il y eut alors de distingué par la naissance ou par le talent, femmes, guerriers, hommes du monde, écrivains, poëtes, savants, trouva là une société délicate dont les uns et les autres emportèrent une empreinte. Les grands seigneurs s'y mêlèrent aux écrivains ; leur naturel belliqueux, leur humeur violente et duelliste s'adoucit à ce contact ; tandis que les poëtes se sentirent arrachés peu à peu aux mœurs vagabondes, sans dignité, et sans retenue, que beaucoup de leurs semblables avaient eues au siècle précédent, et conservaient encore dans ces premières années du XVIIe.

On peut remarquer combien alors l'esprit de la nation gagnait en politesse. De toutes parts se répandaient les habitudes d'une société fine, raisonnable,

égayée par l'esprit. Il fallut pour désigner ces mœurs nouvelles une expression nouvelle. G. Balzac ne créa pas le mot d'*urbanité*, il le mit du moins en circulation pour marquer le ton de la société polie.

Une femme fut le centre des réunions de l'hôtel de Rambouillet. Par les rares qualités de son cœur et de son esprit, elle sut attirer, grouper et retenir auprès d'elle des personnages qui, par leur condition, leur genre de vie et leurs goûts seraient demeurés des étrangers les uns pour les autres; c'était l'*incomparable Arthénice*, comme on se plaisait à l'appeler par un anagramme heureux, Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet. Sous le nom de Cléomire, Mlle de Scudéry nous en a laissé le portrait et l'éloge dans le roman du *Grand Cyrus*. Nous la voyons : « Cléomire, dit-elle, est grande et bien-faite, tous les traits de son visage sont admirables : la délicatesse de son teint ne se peut exprimer : la majesté de toute sa personne est digne d'admiration, et il sort je ne sais quel éclat de ses yeux qui imprime le respect dans l'âme de ceux qui la regardent. »

« Mme de Rambouillet était admirable, dit à son tour le poète Segrais; elle était bonne, douce, bienfaisante et accueillante... » Instruite plus qu'aucune femme de son temps, elle s'était formé l'esprit dans la lecture des livres italiens et espagnols. « Elle a toujours aimé les belles choses, dit Tallemant; elle allait apprendre le latin seulement pour lire Virgile, quand une maladie l'en empêcha... » Si elle ne *trouvait pas son compte à la campagne*, elle aimait l'art subtile de juger des riens délicats. Un sonnet de Malleville, de Benserade, de Voiture était pour elle sujet à développer tout son esprit, à se perdre en distinctions subtiles, en raffinements précieux. D'une humeur enjouée, elle offrait à ses hôtes de perpétuels amusements. C'était pour eux qu'elle avait rebâti, dans le voisinage du Louvre, dans la rue Saint-Thomas, le vieil hôtel de Rambouillet. Elle y avait apporté l'élégance italienne. Mlle de Montpensier en parle

ainsi dans le style allégorique alors à la mode : « L'antre de la déesse d'Athènes est entouré de grands vases de cristal, pleins des plus belles fleurs du printemps, qui durent toujours dans les jardins qui sont auprès de son temple pour lui produire ce qui est agréable. Autour d'elle il y a force tableaux de toutes les personnes qu'elle aime ; il y a aussi force livres sur des tablettes ; on peut juger qu'ils ne traitent de rien de commun..» Les plafonds peints à l'italienne, l'alcôve à l'espagnole, la grande chambre bleue, parée d'une tenture de velours bleu rehaussé d'or et d'argent, les colonnes dorées, les lampes, les vastes fenêtres de cet hôtel ont arraché à tous les contemporains des cris d'admiration.

Qu'on se figure les habitués qui, chaque soir, peuplent ce salon. On y vit le poëte italien Marini qui vint y faire admirer son poëme d'*Adonis*. Corneille y prit les pointes, les belles pensées, le beau ton des entretiens qu'il a mis dans *Mélite*. Il y entendit lire quelques-uns des discours sur les Romains et sur leur Etat, que Balzac avait dédiés à la marquise de Rambouillet. Voici Condé, qui n'est encore que le duc d'Enghien ; à côté de lui, sa sœur, la princesse de Bourbon, qui doit plus tard être Mme de Longueville. Conrart, Ménage, Chapelain y forment un groupe de savants. Mme de Sablé, Mme de Sévigné, Mme de Lafayette, Mlle Paulet, la belle lionne, comme on l'appelle, Julie enfin, s'y distinguent par leur beauté et leur esprit. Nulle trace de pédantisme ; le ton est celui de gens bien élevés, raffinés, quelquefois subtils, mais jamais précieux jusqu'à l'excès. Pour y découvrir quelques traits éloignés de ressemblance avec les *Précieuses* que Molière doit rendre à jamais ridicules, il faudrait regarder de bien près Angélique, la sœur de Julie. C'est elle qui exige de tous ceux qui l'abordent le langage correct ; capable de s'évanouir s'il lui arrive d'entendre un méchant mot. Un gentilhomme de province, parlant à elle, hésita longtemps sur le mot d'avoine qu'il ne savait comment prononcer, « *avoine, arène*

de par tous les diables, dit-il, on ne sait comment parler céans. »

On ne peut dire cependant qu'à l'hôtel de Rambouillet le goût fût irréprochable. La postérité n'oubliera pas que *Polyeucte* y fut mal jugé. Ce n'est pas le beau dans sa mâle grandeur, dans son austère sévérité qui plaît surtout : c'est le fin, le galant, le joli.

De là, la grande réputation de Voiture (1598-1648). Laissant à d'autres le ton relevé, Voiture suivit la pente de son esprit qui le portait aux gentillesses. Au milieu de ses contemporains encore tout couverts de la rouille du temps passé, toujours prêts à l'invective et à l'injure, surchargés d'une érudition maussade, le poète montrait alors quelque chose de tout nouveau : la plaisanterie fine, le désir de plaire, la crainte d'ennuyer, la parfaite clarté, la correction achevée, l'art des transitions insensibles, les ménagements délicats, l'aisance et la diversité : tout le contraire d'un Saumaise, d'un Garasse, d'un Guy-Patin.

Par malheur tout cet esprit ne s'exerce le plus souvent que sur des bagatelles. C'est le goût de la société qui le guide. Tantôt il rime des stances à la louange du *soulier d'une dame*, ou sur *une jeune fille rencontrée dans des habits de garçon*, *un jour de carnaval*; des *chansons sur l'air de* LANDERIRY — *sur l'air de* LANTURLU, des *compliments de bonne année*. S'il est chargé par Mlle de Rambouillet d'envoyer quelques vers en réponse à M. de Montausier qui guerroie dans l'Allemagne, il nous conserve un écho de la célèbre chambre bleue :

Pour un chevalier allemand,
Ma foi, vous parlez galamment,
Et dans le climat de l'Alsace,
Vous avez porté le Parnasse.
Quoique vous soyez grand et fort,
Ce n'est pas un petit effort ;
Car, comme [illegible].
Parnasse est plus grand que Montmartre.

Mais ce que j'y vois de plus beau,
C'est qu'ayant porté ce fardeau
Vous ne puissiez avec constance
Porter le faix de mon absence ;
De là je tire un argument,
Que mon absence assurément,
Suivant l'art de Monsieur Descarte
Est plus pesante que Montmarte...
Adieu, Monsieur, et pour nouvelles,
Les Tuileries sont fort belles,
Monsieur prend le chemin de Tours,
Nous aurons tantôt les courts jours;
Jamais on ne vit tant d'aveines,
De foin les granges sont pleines ;
Les poix verts sont bientôt passés,
Les artichaux fort avancés ;
Le mauvais temps nous importune :
Demain sera nouvelle lune ;
L'on prendra bientôt Saint-Omer;
L'on met trente vaisseaux en mer ;
Nos cannes ont fait sept cannettes
(Dieu les préserve des belettes !)
Veymar demande du renfort;
Le corbeau de Voiture est mort
Le comte de Fiesque est dévot
Et Saint-Cyran est huguenot.

D'ailleurs, il n'a pas qu'un seul ton : il sait tour à tour être enjoué ou sérieux, mêler parfois un grain de philosophie à ce que Voltaire appelle ses *baladinages*. S'il écrit au prince de Condé, à son retour d'Allemagne, au sortir d'une fièvre qui donna lieu de trembler pour ses jours, il est agréable de l'entendre dire d'un ton aisé :

Mais, dites-nous, je vous supplie,
La mort, qui dans le champ de Mars
Parmi les cris et les alarmes,
Les feux, les glaives et les dards,

Le bruit et la fureur des armes,
[illegible]
Et [illegible],
A cheval et sous le harnois;
N'a-t-[illegible],
[illegible]
Vers un malade qui languit?
Et [illegible],
Quand [illegible] et froide
Prendre un homme dedans son lit?...

Il sait flatter avec art lorsqu'il dit au même prince:

Que [illegible] sans seconde,
La mort sait ses traits élancer,
Et qu'un peu de plomb peut casser
La plus belle tête du monde :
Qui l'a [illegible];
Mais une telle que la [illegible],
Ne se [illegible]
Pour votre bien et pour le nôtre
Seigneur, il vous la faut garder.

Dans ses lettres en prose, Voiture n'a pas moins de finesse et [illegible] : Voltaire ne les goûtait pas. Il avait le tort de se placer à un point de vue qui n'était pas celui de Voiture. Ce poète qui a voyagé en Italie, en Espagne, qui a vu Lisbonne et [illegible], a [illegible] de décrire ce qu'il voit. Il commence, il donne une [illegible] au paysage; puis tout à coup il s'arrête. Il écrit à Mme de [illegible], à [illegible], à Mlle Paulet : a-t-il [illegible] leur parler de la Mauritanie ou de l'Alhambra?

Il était [illegible]. On a de lui des lettres à Costar d'une érudition assez [illegible] : il a défendu le mot car avec beaucoup [illegible], il a parlé de la reprise de Corbie sur les Espagnols avec un grand accent de patriotisme et de fierté : « Il y avait trois ans

que nos ennemis méditaient ce dessein, et qu'ils nous menaçaient de cet orage, l'Espagne et l'Allemagne avaient fait pour cela leurs derniers efforts; l'empereur y avait envoyé ses meilleurs chefs et sa meilleure cavalerie; l'armée de Flandre avait donné toutes ses meilleures troupes. Il se forme de cela une armée de vingt-cinq mille chevaux, de quinze mille hommes de pied et de quarante canons. Cette nuée, grosse de foudres et d'éclairs, vient fondre sur la Picardie qu'elle trouve à découvert, toutes nos armes étant occupées ailleurs. Ils prennent d'abord La Capelle et le Castelet, ils attaquent et prennent Corbie en neuf jours. Les voilà maîtres de la rivière, ils la passent, ils ravagent tout ce qui est entre la Somme et l'Oise, et tant que personne ne leur résiste, ils tiennent courageusement la campagne, ils tuent nos paysans et brûlent nos villages. Mais sur le premier bruit qui leur vient que Monsieur s'avance avec une armée, et que le roi le suit de près, ils se retirent, ils se retranchent derrière Corbie, et, quand ils apprennent que l'on ne s'arrête point, et que l'on marche à eux, tête baissée, nos conquérants abandonnent leurs retranchements. Ces peuples si braves et si belliqueux, et que vous dites qui sont nés pour commander à tous les autres, fuient devant une armée qu'ils disaient être composée de nos cochers et de nos laquais; et ces gens si déterminés qui devaient percer la France jusqu'aux Pyrénées, qui menaçaient de piller Paris, et d'y venir reprendre, jusque dans Notre-Dame, les drapeaux de la bataille d'Avein, nous permettent d'y faire la circonvallation d'une place qui leur est si importante, nous donnent le loisir d'y faire des forts, et ensuite de cela, nous la laissent attaquer et prendre de force à leur vue. Voilà où se sont terminées les bravades de Piccolomini qui nous envoyait dire par ses trompettes, tantôt qu'il souhaitait que nous reçussions de la poudre, tantôt qu'il nous vînt de la cavalerie. Et quand nous avons eu l'un et l'autre, il s'est bien gardé de nous joindre. » Toute la lettre est sur ce

ton. Il y a même sur Richelieu et sur les injustes reproches auxquels il était en butte un morceau d'une véritable éloquence. Peut-être n'a-t-il manqué à Voiture, pour s'élever plus haut que d'avoir un auditoire moins frivole ; après tout il lui a dû les grâces légères qui firent sa réputation en son temps.

La société polie qui lui prodiguait ses éloges aimait surtout des riens élégants ; elle se faisait une affaire de décider entre deux sonnets lequel méritait le prix. On sait la fameuse querelle des Uranistes et des Jobelins. Benserade avec le sonnet de Job, Voiture avec celui d'Uranie, tenaient les esprits divisés. Mmes de Longueville, de Montausier et de Sablé défendaient Voiture, le prince de Conti était pour Benserade. Voici les deux pièces :

URANIE.

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie,
L'absence ny le temps ne m'en sçauroient guérir :
Et je ne vois plus rien qui me pût secourir,
Ni qui sçût rappeler ma liberté bannie.

Dès longtemps je connois sa rigueur infinie ;
Mais pensant aux beautez pour qui je dois périr,
Je bénis mon martyre, et, content de mourir,
Je n'ose murmurer contre sa tyrannie.

Quelquefois ma raison, par de foibles discours,
M'invite à la révolte et me promet secours ;
Mais lorsqu'à mon besoin je veux me servir d'elle,

Après beaucoup de peine et d'efforts impuissants,
Elle dit qu'Uranie est seule aimable et belle,
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

JOB.

Job de mille tourments atteint
Vous rendra sa douleur connue,
Mais véritablement il craint
Que vous n'en soyez pas émue.

Vous verrez sa misère nue ;
Ici lui-même se dépeint :
Accoutumez-vous à la vue
D'un homme qui souffre et se plaint.

Bien qu'il eût d'extrêmes souffrances,
On voit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla ·

Car s'il eut des maux incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla :
J'en connois de plus misérables.

Tels sont les deux poëmes dont le prince de Conti porta ce jugement définitif :

L'un est plus grand, plus élevé,
Mais je voudrais avoir fait l'autre.

Voiture était mort en 1648, et c'était un de ses derniers chants qui soulevait cette espèce de guerre civile à la cour. « J'oubliais de vous dire, écrivait Mme de Longueville, que nous envoyons des lettres circulaires, et que nous attendons le jugement de M. et de Mme de Montausier, de tout Rambouillet, et de M. et de Mme de Liancourt. Enfin cette affaire n'en demeurera pas là, et de la manière qu'elle devient tumultueuse, les ministres s'en devraient occuper plutôt que des assemblées de la noblesse. » (V. Cousin, *les Manuscrits de Conrart...*)

Le souvenir importun des *Précieuses* revient à l'esprit quand on parle de ces jeux, et de ces débats littéraires. Victor Cousin a combattu pour l'éloigner de cette illustre maison. (*La Société française au* XVIIe *siècle*, t. II.) Il faut le croire, quand il dit : « Il est aujourd'hui bien démontré, depuis l'ouvrage de M. Rœderer (*la Société polie*, etc.,) que Molière, ni dans la charge des *Précieuses ridicules*, ni dans la haute comédie des *Femmes savantes*, n'a jamais songé

à attaquer l'hôtel de Rambouillet. » Cependant on ne saurait oublier le jugement de la duchesse de Nemours, qui caractérise avec assez de vérité la nature de ces entretiens. « Quoique cette cabale eût beaucoup d'esprit, ils ne l'employaient que dans des conversations galantes et enjouées, qu'à commenter et à raffiner sur la délicatesse du cœur et des sentiments. Ils faisaient consister tout l'esprit et le mérite d'une personne à faire des distinctions subtiles et des raisonnements quelquefois peu naturels là-dessus. Ceux qui y brillaient le plus étaient les plus honnêtes gens, selon eux, et les plus habiles, et ils traitaient au contraire de ridicule et de grossier tout ce qui avait le moindre air de conversation solide. » (*Mémoires*, p. 14, cités par M. Demogeot.)

On n'aurait qu'une idée imparfaite de l'hôtel de Rambouillet, si l'on n'y faisait voir, à sa place, Balzac, le grand *Épistolier de France*.

Guez de Balzac (1594-1654) se fit par ses ouvrages en prose une réputation qui balança celle de Voiture. Retiré au fond de la Saintonge, près d'Angoulême, « l'ermite de la Charente » attirait sur lui tous les yeux. On attendait ses lettres avec impatience. On s'en faisait une gloire dans le beau monde, et pas un étranger ne visitait la France sans venir rendre hommage à cet illustre écrivain. Coëffeteau, Du Perron, Richelieu avaient salué ses premières pages par des louanges et des prédictions flatteuses. Il devait être bientôt le maître des maîtres. C'était à vingt-deux ans une merveille. Un de ces retours si fréquents dans les jugements des hommes a plus tard dépouillé Balzac d'une bonne partie de sa gloire. On n'a plus voulu voir que les travers de son esprit et les défauts de son style. Cette exagération et cette injustice peuvent s'expliquer sans peine. Il y a dans Balzac assez d'hyperboles et de mauvais goût pour l'accabler de critiques, il y a assez d'harmonie, de correction, d'élégance et de bon sens pour le relever de ces amères censures. Il plut à ses contemporains par une

réunion d'heureuses qualités à peu près inconnues avant lui. Après Montaigne, il restait encore à faire quelque chose pour notre langue. Elle était sautillante et vive, mais elle manquait d'ampleur. Il fallait lui donner la marche grave et décente, des langues antiques, l'assouplir au nombre, à la cadence, l'habituer au langage épuré : c'est ce qu'entreprit Balzac, c'est ce qu'il sut faire avec un rare talent.

« Dès l'origine, dit Sainte-Beuve (Port-Royal, II-55), on louait surtout Balzac d'avoir le premier donné à la prose française *les nombres*. M. Du Vair, qui obtenait tant d'estime, semblait en ce qui regarde cette partie de l'élocution, en avoir plutôt *un faible soupçon qu'une véritable connoissance*. Le cardinal Du Perron, si admiré comme génie, avait un peu manqué, on l'avouait, de grâce pour *l'art*, et M. Coëffeteau, si pur de langage, ne se faisait pas remarquer avant tout par l'harmonie. En un mot, ce que Malherbe avait exécuté pour la poésie, pour l'ode, restait à accomplir dans la prose, et on reconnaissait que, quand ce poëte si harmonieux s'était exercé hors des vers, il n'avait rien eu que de *discordant et de dissipé*, par exemple dans ses traductions. L'ordre donc, la justesse des accords, la mesure, *le pouvoir d'un mot mis en sa place, cette sage économie du discours qui permet d'en continuer toujours la magnificence*, ce furent là les mérites incontestables du style de Balzac. » Dans ce gros recueil de lettres décriées pour leur subtilité ou pour leur emphase, il y en a beaucoup d'un ton naturel, d'un tour aisé, d'une ordonnance sage, d'un bon sens vif et pressant. Il y en a d'autres où, malgré l'apprêt, on retrouve un amour assez profond de la campagne, des éloges charmants de la solitude, un écho des vers latins que Balzac consacrait à la Charente, à ses eaux vertes, aux peupliers qui couvrent ses bords. Dans le *Prince*, dans le *Socrate chrétien*, dans l'*Aristippe* qui ne parut qu'après sa mort, il n'est pas difficile de trouver de quoi rapprocher Balzac d'Isocrate. C'est le même

ton soutenu, la même gravité, la même élévation; c'est aussi le même défaut de pratique. S'il n'y a plus les *badineries* des premières lettres de 1624, il y a encore trop d'apprêt et de cérémonie dans les phrases.

Bayle a dit de lui : « Ça été la plus belle plume de France, et on ne saurait assez admirer, vu l'état où il trouva la langue française, qu'il ait pu tracer un si beau chemin à la netteté du style. » Quel dommage qu'il n'ait pas eu, comme nous l'avons déjà dit de Voiture, l'occasion d'appliquer la force de son esprit, et la grandeur de son style à des pensées vivantes, qu'il n'ait pas été un homme d'action plutôt qu'un écrivain de cabinet; un homme enfin plutôt qu'un auteur! Nous n'en dirons plus qu'un mot et nous l'emprunterons à Joubert : « Balzac, un de nos plus grands écrivains, et le premier entre les bons si on consulte l'ordre des temps, est utile à lire, à méditer, et excellent à admirer; il est également propre à instruire et à former par ses défauts et par ses qualités. »

Un goût dominant qui régna à l'hôtel de Rambouillet comme dans toute la société fut celui des Romans. Ce ne fut pas à l'antique France et aux nombreuses productions en ce genre sorties de notre sol, que le XVIIe siècle emprunta d'abord ses modèles. Il méprisa notre ancien fonds, et recourut à l'Italie ainsi qu'à l'Espagne. Il s'était développé dans ces deux pays un goût passionné pour la pastorale. Non qu'il s'agît d'imiter Théocrite ou Virgile : on en était bien loin. L'*Aminta* du Tasse, le *Pastor fido* de Guarini, sur la [illegible] de pièces destinées au théâtre avaient [illegible] [illegible] [illegible] la pastorale [illegible] [illegible] de son pays. [illegible] [illegible]

un mélange puéril de christianisme et de mythologie, des temples et des couvents, une anatomie parfois assez fine des sentiments du cœur, des peintures assez fraîches de la nature, les grâces d'une imagination riante et embellie des souvenirs d'Ovide, tel était le genre de beauté qui ravit les suffrages des esprits en France. L'Espagne avait sur son déclin, le privilége de nous plaire par une littérature qui n'était dépourvue ni de beauté ni de grandeur.

Après les guerres qui s'étaient arrêtées un moment au début du XVIIe siècle, il était naturel que le mouvement des esprits se portât vers la pastorale. Honoré d'Urfé (1567-1625) se trouva fort à point pour satisfaire et augmenter encore ce goût naissant. Il donna son roman célèbre de l'*Astrée*. Il avait longtemps vécu dans le Forez, pays agréable par ses montagnes, ses bois, ses plaines arrosées de beaux cours d'eau ; il s'était ensuite retiré en Savoie. Là il avait rencontré un duc amoureux des belles-lettres, un président du conseil génevois à Annecy, nommé Favre, saint François de Sales, l'évêque de Genève ; il avait fait partie d'une académie instituée par eux, à l'instar de celle d'Italie, l'Académie Florimontane. L'Astrée fut un de ces fruits que la devise de l'Académie, un oranger portant fruits et fleurs, *flores fructusque perennes,* promettait au monde. Le succès du livre dépassa toute attente. Le premier tome parut en 1610, il était dédié à Henri IV, le second en 1620, le troisième en 1625. La mort empêcha l'auteur de publier le quatrième, mais le duc de Savoie remit le manuscrit qu'il avait entre les mains à la nièce de d'Urfé et Balthazar Baro publia deux ans plus tard la quatrième partie, il y en ajouta même une cinquième sur les mémoires de l'auteur dont il avait été le confident et le secrétaire.

Un amour innocent et pur, des descriptions de lieux champêtres, les bords de rivières délectables « où l'on a vu de tout temps quantité de bergers, qui, pour la bonté de l'air, la fertilité du rivage et leur douceur naturelle, vivent avec autant de bonne fortune qu'ils

recognoissent peu la fortune » ; des stances, des sonnets, des madrigaux, des lettres galantes. Le roi Euric, Childéric, Cupidon et ses oracles, le [illegible] de Paris, la forêt aux [illegible] de nos légendes de la Table-Ronde, le Druide Adamas, toute une complication d'intrigues, sont les ornements et le fond sur lequel se détachent les amours d'Astrée et de Céladon. Dans les montagnes du Forez et de [illegible] deux jeunes gens s'aiment malgré la haine qui divise leurs familles. Les calomnies d'un rival troublent leur bonheur. Astrée par ses reproches injustifiés désespère Céladon, qui se jette dans la rivière ; la bergère y tombe évanouie. Des bergers voisins la sauvent, tandis que Céladon est recueilli par des nymphes, et devient le prisonnier de Galatée. Il parvient à s'échapper, pendant qu'on le croit mort ; il revient auprès d'Astrée, et, sous le déguisement d'une femme, il est la compagne de son amie, qui ne le reconnaît pas. Son erreur cesse enfin, mais non sa colère. Elle condamne à mourir le berger qui a désobéi à ses ordres. Céladon cherche quel genre de mort il choisira. Astrée qui regrette sa sévérité finit par s'attendrir, et pour obéir à l'oracle de Cupidon, elle épouse enfin son berger.

Camus, évêque de Belley appelait le roman de l'Astrée le *Bréviaire des courtisans*, ce livre devint bientôt la principale lecture des gens bien élevés. On le savait par cœur, on en connaissait tous les endroits où se passaient les scènes principales. On [illegible] la dernière [illegible] de [illegible] était [illegible] comme le Sylvandre. On se posait [illegible] des questions sur les [illegible] d'Astrée et [illegible] ; on citait des lettres [illegible] qui [illegible] chacun des [illegible] avait [illegible] en disciples. Il se mêlait un autre intérêt à cette curiosité d'une espèce nouvelle. D'Urfé, sous des noms supposés, avait raconté ses propres aventures. On savait que l'épisode de Galatée rappelait son séjour au château d'Usson en Auvergne, chez

la reine Marguerite, la première femme d'Henri IV. On essayait de deviner les masques. On avait fait des clés des principaux noms du roman.

En parlant de madame de Balagny, Tallemant (t. I, p. 79) dit : « Cette dernière est *Délie* dans l'*Astrée*. » On voit quel genre de plaisir se mêlait à celui de l'imagination. Ces attraits firent de cette lecture le charme de toute une génération. Des Yvetaux dans sa maison du faubourg Saint-Germain aimait à s'habiller en berger, sa femme, sous le même travestissement, la houlette en main, jouait avec lui de puériles bergeries. L'hôtel de Rambouillet s'en inspirait dans ses plaisirs. M[lle] de Montpensier en avait gardé une si profonde empreinte, qu'elle rêvait en 1660, à Saint-Jean de Luz, en une prairie près d'une forêt, en vue de la mer, une société des deux sexes, toute composée de gens aimables et parfaits délicats et simples, qui garderaient les moutons les jours de soleil et pour leur plaisir ; qui se visiteraient le reste du temps d'un ermitage à l'autre, en chaise, en calèche, en carrosse ; qui joueraient du luth et du clavecin ; liraient les vers et les ouvrages nouveaux (Sainte-Beuve, Causeries du L. t. III. p. 402.) « Je voudrais, dit-elle, qu'on allât garder les troupeaux de moutons dans nos belles prairies ; qu'on eût des houlettes et des capelines ; qu'on dinât sur l'herbe verte, de mets rustiques et convenables aux bergers, et qu'on imitât quelquefois ce qu'on a lu dans l'Astrée ». (Mém. de mad. de Montpensier t. VII, p. 156.) Au milieu du XVIII[e] siècle, J.-J. Rousseau cherchait encore sur les bords du Lignon les bergers de d'Urfé ; mais à leur place il ne trouvait plus que des forgerons occupés à travailler le fer.

Ce goût de roman pastoral fit bientôt place au roman héroïque. Les bergers disparurent ; les personnages de l'histoire entrèrent en scène. Gombauld (1560-1666) imagina de bâtir un roman sur une vision qui lui fût chère. Il se figura que la Reine-mère, Marie de Médicis, étant régente, avait conçu pour lui quelque goût, sans oser se déclarer pour son

adorateur ; il écrivit le roman d'*Endymion* (1634). Chacun dans le monde connaissait la folie dont Gombauld était frappé ; ses poésies en étaient toutes pleines, il ne trompa personne lorsqu'il dit dans sa préface : « ... Un de mes amis ayant sujet de se plaindre d'une des plus grandes beautés du monde, en qui l'on ne saurait trouver rien à redire que le seul changement qu'il désirait lui reprocher par mes paroles, j'écrivis en sa faveur cette petite aventure... »

Marin Le Roi, sieur de Gomberville (1600-1674) donna *Carité* en 1623, *Polexandre* de 1631 à 1637. On n'a guère conservé le souvenir de cet amas d'histoires invraisemblables que grâce à la persécution que subit alors le mot *car*. De Gomberville le détestait au point de l'avoir proscrit volontairement de son livre. Il se vanta, dit Pelisson, de n'avoir jamais employé ce mot « dans les cinq volumes du Polexandre ». Il se flattait ; un valet de chambre du maréchal de Bassompierre alors à la Bastille, sur l'ordre de son maître, lut les cinq tomes, dit Tallemant, et marqua un grand nombre d'endroits où *car* était employé (p. 16, t. 8). On lit au même endroit : « Quand de Gomberville eut achevé le Polexandre, feu madame de Lorraine lui dit qu'elle croyoit qu'il s'étoit épuisé en aventures, et qu'il ne pourroit pas faire après cela un petit roman d'une heure de lecture. Il voulut gager d'en faire, dans un certain temps, un de quatre volumes, et il fit *Cythérée*. » Sur la fin de sa vie étant devenu Janséniste, il voulut expier ses torts. Il donna, suivant l'idée qu'en avait eue Camus, évêque de Belley, un roman *spirituel* et édifiant, *La jeune Alcidiane*. « C'est, dit Tallemant, un roman de janséniste, car les héros à tout bout de champ, y font des sermons et des prières chrétiennes. »

Il y a ni sermons ni prières dans le roman d'*Ariane* (1632) par Desmarets de Saint-Sorlin. Cet homme voué à toutes les extravagances, composa son histoire sur cette idée que rien n'est plus honorable pour la beauté des héroïnes que l'inconstance des héros. C'était

renverser toute la métaphysique amoureuse des romans.

Heureusement Gautier de Costes de La Calprenède y revint (1610-1663). Avant d'être romancier, il avait fait l'essai de son génie de conteur auprès des dames d'honneur de la reine Anne d'Autriche. Sa féconde imagination qui ne tarissait pas en histoires, faisait oublier aux femmes de la reine l'exactitude de leur service. Le public subit le même charme, quand le gentilhomme se décida à écrire des romans.

Son premier essai fut *Cassandre*. La matière, selon Tallemant, en est belle et riche, car c'est l'histoire d'Alexandre : il y a même de l'*Économie* (c'est-à-dire de la conduite) « mais les héros se ressemblent comme deux gouttes d'eau, parlent tous phébus, et sont tous des gens à cent lieues au-dessus des autres hommes. » (t. 8, p. 201). Ils sont également à cent lieues au-dessus de l'histoire. Il n'y faut chercher ni exactitude ni vraisemblance. Les Scythes y sont peints avec les mœurs les plus raffinées et les plus galantes. Orondate, par exemple perce jusqu'à la tente de Darius, il y entre seul, il tombe au milieu des princesses entourées de mille flambeaux étincelants, et aussitôt il tient ce langage délicat à Sisigambis, la grand'mère de l'adorable Statira : « Je ne serais point pardonnable, madame, dans l'erreur que la nuit m'a fait commettre, si son obscurité ne me servait d'excuse et si je ne vous protestais devant tous les dieux que, si j'eusse connu le sexe et la condition des personnes que j'ai mortellement offensées, je me fusse tué moi-même plutôt que de les troubler dans leur repos et que de les aborder avec tant d'irrévérence. Si mon crime se pouvait réparer, je ne plaindrais ni mon sang, ni ma vie pour son expiation. » Inutile d'ajouter qu'il laisse aussitôt son « âme en échange » à Statira, et que la femme de Darius « tirant de son col une écharpe incarnate toute parsemée de flammes d'or entrelacées de chiffres de son nom et de celui de Darius, la mit au sien. »

Cassandre réussit. La Calprenède entreprit un nouvel ouvrage, ce fut *Cléopâtre*. « Il n'a pas été bien pris sa scène, dit Tallemant ; car c'est sous le règne d'Auguste, règne si connu, qu'il n'a pas moyen de rien feindre. Les personnages ressemblent si fort à ceux de Cassandre, qu'on voit bien qu'ils sont sortis d'un même père. » Cassandre avait dix volumes, Cléopâtre en avait douze. En 1671, Mme de Sévigné, prenait encore plaisir, malgré elle, à en suivre la lecture. « Le caractère, dit-elle, m'en plaît beaucoup plus que le style. Pour les sentiments, j'avoue qu'ils me plaisent aussi, et qu'ils sont d'une perfection qui remplit mon idée sur les belles âmes. Vous savez aussi que je ne hais pas les grands coups d'épée. » Cependant elle rougissait en secret de ce goût, et elle disait en manière de justification : « T[illegible] est que [illegible] qui va bien, pourvu qu'on en garde le secret. »

Pharamond vint ensuite en 1656. L'auteur en avait déjà donné sept volumes quand il mourut. Vaumorière le termina en y ajoutant cinq autres volumes. La Calprenède [illegible] ses prétentions avec le temps, dans la préface du *Pharamond*, il prétend qu'on a eu tort à ses livres de les appeler *romans* au lieu d'*histoires* (Tallemant, t. 5, p. [illegible]). Cette dernière composition ne plut pas autant que Cléopâtre à Mme de Sévigné. Elle l'a jugée dans cette phrase. « Mon fils me lit [illegible] qu'on [illegible] lire autour de moi ; c'est *Pharamond*. Il me détourne de mes livres sérieux, et sous prétexte que je me fais mal aux yeux, il me fait écouter des sornettes que je veux oublier. » Après cela il n'y a plus rien à dire. (Lettres, t. IV, p. 290.)

Le goût de la société polie n'était pas encore épuisé pour ces sortes d'ouvrages. Scudéry et sa sœur travaillèrent longtemps encore pour le satisfaire.

Georges de Scudéry (1601 ou 1603-[illegible]), quoiqu'il fût [illegible] homme, avait autant d'[illegible] que La Calprenède. Ses pièces de théâtre, *Ligdamon* tiré de l'Astrée (1631) ; le *Trompeur puni* tiré de l'Astrée et

de Polexandre (1638), marquèrent d'abord son goût pour le romanesque. En 1635 il donna *Ibrahim* ou *l'illustre Bassa*. Ce sont quatre volumes d'aventures. « Le héros né à Gênes, est pris par le dey d'Alger sur la Baltique, devient vizir de Soliman le magnifique, est en butte à la jalousie du sultan, enfin épouse la princesse de Monaco qu'il aime depuis sa jeunesse, et qui vient de courir à Constantinople des dangers aussi grands que les siens. » (Demogeot. Tableau de la littér. fr. p. 293.)

Madeleine de Scudéry, la sœur de Georges (1607-1701) avait fait tout ce roman. « D'abord, c'est Tallemant qui parle, elle trouva à propos par modestie ou à cause de la réputation de son frère, car ce qu'il faisoit quoique assez méchant, se vendoit pourtant bien, de mettre ce qu'elle faisoit sous son nom. Depuis, quand elle entreprit *Cyrus*, elle en usa de même, et jusqu'ici (1660) elle ne change point pour *Clélie*... Ceux qui la connoissoient un peu virent bien, dès les premiers volumes de Cyrus que Georges de Scudéry, gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde, car il se qualifia toujours ainsi, ne faisoit que la préface et les épîtres dédicatoires. La Calprenède le lui dit une fois, en présence de sa sœur, et ils se fussent battus sans elle. C'est pourquoi Furetière disoit qu'à la clef qu'on en a donnée il falloit ajouter : M. de Scudéry, gouverneur, etc, — Mademoiselle sa sœur. » Suivant une tradition rapportée par Victor Cousin (*La Société française*, au xviie siècle.) « Georges qui avait de l'invention et de la fécondité, fournissait les aventures et toute la partie romanesque, et il laissait à Magdeleine le soin de jeter sur ce fond assez médiocre son élégante broderie de portraits, d'analyses sentimentales, de lettres, de conversations. S'il en est ainsi, tout ce qu'il y a de défectueux dans le Cyrus viendrait du frère, et ce qu'il y a d'excellent et de durable serait l'œuvre de la sœur. »

Passionnée pour les belles compagnies et les conversations élégantes, Mlle de Scudéry fut reçue à l'hôtel

de Rambouillet, et bientôt elle s'y était gagné tous les cœurs par « son esprit, sa simplicité, sa modestie, son humeur aimable et enjouée ». Elle y fut bien plus goûtée encore lorsqu'on la vit dans le *Grand Cyrus* décrire l'hôtel de Rambouillet, faire le portrait de ses hôtes, en rapporter les entretiens, en décrire les plaisirs et les innocentes intrigues. C'est en effet là tout l'œuvre de Mlle de Scudéry. Personne ne s'y trompait autour d'elle. Arthénice, Julie d'Angennes, Clarisse, sa sœur, Condé, Mlle de Longueville, Montausier, Mlle Paulet, Voiture, Chapelain, se reconnaissaient sous les noms de Cléomire, de Philonide, d'Anacrise, de Cyrus, de Mandane, de Mégabate, d'Élise, de Cléarque, d'Aristée.

Toute l'aristocratie avait là son histoire, et chacun de ses membres y trouvait son portrait. Les aventures du temps, les faits de guerre, les événements politiques, les liaisons du beau monde y étaient racontés, appréciés, commentés sous des noms antiques dont les lecteurs avaient la clé. La bataille de Thybarra, c'était celle de Lens; celle de Rocroy s'y lisait au tome IX; Thomiris, c'était don Francisco de Mellos, Térez, le comte de Fontaine, Mazare, Gassion. Mlle de Scudéry y a fait le récit le plus circonstancié, le résumé le plus net et le plus précis de la manœuvre qui donna la victoire à Condé. On ne peut résister à l'intérêt qu'inspirent ces lignes : « Il ne restoit donc plus à combattre qu'un grand corps d'infanterie, qui n'étant composé que de Massagètes, s'étoit porté aux restes des machines de leur armée, et qui paroissoit en une posture si fière qu'il était aisé de voir que ces Massagètes vouloient défendre leur vie et leur liberté jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Le vaillant Térez (le comte de Fontaine) commandoit ce corps; mais parce qu'il étoit fort incommodé à cause des blessures qu'il avoit eues autrefois, il ne pouvoit monter à cheval, et il alloit toujours à la guerre dans un petit char... » On retrouve ici la narration de Bossuet, même jusqu'à certaines expressions employées par cet orateur.

Le rapprochement n'est pas moins sensible dans le passage suivant : « Il fit envelopper cette vaillante infanterie de tous les côtés, de sorte que ne restant plus rien à faire à ces courageux Massagètes qu'à se rendre, puisqu'ils le pouvoient faire avec gloire, ils firent les signes qu'on a accoutumé de faire lorsqu'on veut demander quartier : si bien que l'illustre Cyrus, qui ne cherchoit qu'à sauver la vie à de si braves gens, s'avança pour leur donner sa parole et pour recevoir la leur. Mais comme il s'avança sans leur faire aucun signe qui leur pût faire connoître qu'il leur faisoit grâce, ils crurent qu'au contraire il alloit encore les attaquer, de sorte que faisant une nouvelle décharge de leur machine et tirant toutes leurs flèches, tous ceux qui suivoient Cyrus virent ce grand prince en un si grand danger, que poussés par l'amour qu'ils avoient pour lui, ils allèrent attaquer ces vaillants Massagètes, quoiqu'ils n'en eussent pas reçu l'ordre, et ils les attaquèrent par tant d'endroits à la fois qu'ils les rompirent de partout et pénétrèrent leurs bataillons de part en part. Cependant Cyrus qui fut véritablement touché d'une généreuse compassion de voir de si vaillants soldats en état de périr, fit une action aussi glorieuse en leur voulant sauver la vie que celle qu'il avoit faite le même jour en donnant la mort à tant d'autres... »

Toutes les aventures que raconte l'écuyer Féraulas, rendues ridicules par les traits satiriques de Despréaux, sont des récits de liaisons amoureuses, dont le souvenir intéresse l'histoire de la société polie au XVIIe siècle.

Ces explications font qu'on s'étonne de lire dans Boileau les reproches que voici : « Au lieu de représenter Cyrus, un roi promis par les prophètes, tel qu'il est exprimé dans la Bible, ou comme le peint Hérodote, le plus grand conquérant que l'on eût encore vu, ou enfin tel qu'il est figuré dans Xénophon, Mlle de Scudéry en composa un Artamène plus fou que tous les Céladons et tous les Silvandres, qui n'est occupé que du seul soin de sa Mandane. » Mlle de Scudéry

ne prétendait pas au mérite d'écrire une histoire des temps passés; elle faisait celle de la société élégante qui l'avait accueillie et qui se plaisait à se voir dans ces peintures.

Le ferme bon sens de Boileau rencontrait plus juste quand il blâmait la fadeur du style, l'affectation du langage, la manie des portraits, l'interminable longueur des récits. Là, pourtant encore, il faut relever Mlle de Scudéry des trop rudes censures du critique. Il a fait à l'auteur du *Grand-Cyrus* une réputation qui, si elle n'est pas imméritée pour l'ensemble de son œuvre et surtout pour la *Clélie*, empêche de reconnaître ce qu'il y avait de solide, de sérieux et d'utile même en ces compositions romanesques. Les conversations qui remplissent les livres de Mlle de Scudéry abondent en observations fines; en considérations ingénieuses et sensées. On n'a rien dit de mieux sur l'éducation des femmes, sur la frivolité des occupations de la plupart d'entre elles, sur le travers des savantes et des précieuses. L'auteur, qui savait le prix de ce qu'elle écrivait, a publié à part ces *Conversations*. Mme de Sévigné disait en en recevant deux petits tomes: « Il est impossible que cela ne soit bon, quand cela n'est point noyé dans son grand roman ». (t. VII, p. [illegible], éd. [illegible].) Plus tard, quand elle les a lues, elle les prône à son fils, elle veut « qu'il en soit charmé, après en avoir été charmée ». Lorsqu'en 1688 parurent de nouvelles *Conversations*, Mme de Sévigné écrit à Mlle de Scudéry (VIII, p. 171): « Je vous rends mille grâces de vos livres. J'en avais ouï parler, je les souhaitais, et vous m'avez donné une véritable joie. L'agrément de ces *Conversations* et de cette *morale* ne finira jamais; je sais qu'on en est tout agréablement occupé à Saint-Cyr ». L'approbation de Mme de Sévigné confirmée par celle de Mme de Maintenon n'est-elle donc rien? N'y a-t-il pas de quoi tempérer un peu le blâme de Despréaux et le mauvais effet du *Dialogue des héros de roman*?

Toutefois, il faut distinguer entre le *Grand-Cyrus*

et la *Clélie*. Quand la Fronde eut dispersé la brillante compagnie de l'hôtel de Rambouillet, « Mlle de Scudéry forma, dit Victor Cousin, autour d'elle un autre hôtel de Rambouillet, en quelque sorte au petit pied, une société d'une qualité moins haute et moins rare, mais encore fort distinguée, dont le fond était sans doute bourgeois, mais où de loin en loin se montraient quelques-uns des grands seigneurs et des grandes dames qu'elle avait connus chez Mme de Rambouillet et qui lui faisaient l'honneur d'aller quelquefois chez elle. » Elle avait ses *Samedis*. Là elle était souveraine en son logis ou en celui d'une de ses amies : Chapelain, Conrart, Donneville, Isarn, Raincy, Sarrasin, Pellisson, étaient ses courtisans les plus assidus ; en femmes : on y voyait la piquante Mme Cornuel, Marie Legendre, Mlle Robineau, Mme Arragonnais et sa fille Mme d'Aligre, Mme Boquet. La réunion du samedi se passait en conversations; on y lisait aussi des vers, on se montrait ses ouvrages, on faisait les chroniques de ces réunions, le recueil des vers et des autres pièces de galanterie de cette société. On a conservé le souvenir de la journée des *Madrigaux*. « Ce fut une épidémie de petits vers dont la secrète influence, dit Pellisson, commençoit à tomber avec le serein... Toute la troupe s'en ressentit, tout le palais en fut rempli ; et, s'il est vrai ce qu'on en conte, la poésie, passant l'antichambre, les salles et les garde-robes mêmes, descendit jusqu'aux offices. Un écuyer, qui était bel esprit ou qui avait volonté de l'être, et qui avait pris la nouvelle maladie, acheva un sonnet de bouts-rimés sans s'aider que médiocrement; et un grand laquais fit pour le moins six douzaines de vers burlesques. Mais nos héros et nos héroïnes ne s'attachoient qu'aux madrigaux... La plume passait de main en main, et la main ne pouvait suffire à l'esprit. On fit des vers pour toutes les dames présentes. » (V. Cousin, t. II, p. 282.)

On sent le léger ridicule de ces défis, de ces réponses, de ces répliques, de ces attaques, de ces ri-

postes. N'oublions pas cependant que ce fut dans un Samedi que fut conçu par Pellisson ce petit dialogue d'un passant et d'une tourterelle :

LE PASSANT.

Que fais-tu dans ce bois, plaintive tourterelle?

LA TOURTERELLE.

Je gémis, j'ai perdu ma compagne fidèle.

LE PASSANT.

Ne crains-tu pas que l'oiseleur
Ne te fasse mourir comme elle?

LA TOURTERELLE.

Si ce n'est lui, ce sera ma douleur.

C'est au milieu de cette société que naquit la *Clélie*, vers 1654. Victor Cousin en a bien fait sentir la différence d'avec le *Grand-Cyrus*. « La délicatesse des idées et du langage, dit-il du *Grand-Cyrus*, y est sans doute poussée fort loin, mais elle ne passe pourtant point certaines bornes, et bien que déjà elle touche à l'excès, elle n'y tombe pas encore. Dans la *Clélie*, au contraire, toutes bornes sont franchies et l'excès domine. Un seul exemple suffit à mettre cette différence dans une lumière manifeste. Dans le *Cyrus*, Mlle de Scudéry fait l'éloge de l'amour platonique, idéal sublime et périlleux de l'amitié honnête et tendre, proposé aux âmes passionnées et délicates. Déjà la pente était glissante, mais on était loin encore des extravagances du *pays et du royaume du Tendre*, avec ses divers cantons, et de cette fameuse *Carte* qui fit jeter un cri d'alarme aux scrupuleux et provoqua, de la part des gens de goût, des railleries inépuisables qui se sont prolongées fort avant dans le siècle. » (V. Cousin, t. II, p. 302.)

A l'égard de la *Clélie*, Despréaux et Molière reprennent tous leurs droits. Il s'était fait de nombreuses imi-

tations des réunions de l'hôtel de Rambouillet : l'hôtel de Condé, le salon de Mme de Sablé à la place Royale, un peu plus tard celui de Mademoiselle au Luxembourg. Les Samedis de Mlle de Scudéry eurent dans la bourgeoisie de sottes imitations qui préparèrent les *Précieuses*. Pour justifier Madeleine de Scudéry, il n'est pas inutile de reproduire, d'après le *Grand-Cyrus*, le portrait d'une rivale maladroite désignée par elle sous le nom de *Damophile*. Suivant Somaize, il s'agit là d'une Mme Du Buisson « prétieuse qui voit grand monde. Elle loge auprès du grand palais d'Athènes (le Louvre)... elle sçait bien les mécaniques et parle fort bien la langue d'Hespérie. »

Voici maintenant son portrait par Mlle de Scudéry : « Premièrement, elle avoit toujours cinq ou six maîtres, dont le moins savant lui enseignoit, je crois, l'astrologie; elle écrivoit continuellement à des hommes qui faisoient profession de science ; elle ne pouvoit se résoudre à parler à des gens qui ne sussent rien. On voyoit toujours sur sa table quinze ou vingt livres, dont elle tenoit toujours quelqu'un quand on arrivoit dans sa chambre, et qu'elle y étoit seule, et je suis assuré qu'on pouvoit dire sans mensonge qu'on voyoit plus de livres dans son cabinet qu'elle n'en avoit lu, et qu'on en voyoit moins chez Sapho qu'elle n'en lisoit. De plus, Damophile ne disoit que de grands mots, qu'elle prononçoit d'un ton grave et impérieux, quoiqu'elle ne dît que de petites choses; et Sapho, au contraire, ne se servoit que de paroles ordinaires pour en dire d'admirables. Au reste, Damophile, ne croyant pas que le savoir pût compatir avec les affaires de sa famille, ne se mêloit d'aucuns soins domestiques; mais pour Sapho, elle se donnoit la peine de s'informer de tout ce qui étoit nécessaire pour savoir commander à propos jusques aux moindres choses. Damophile, non-seulement parle en style de livre, mais elle parle même toujours de livres, et ne fait non plus difficulté de citer les auteurs les plus inconnus, en une conversation ordinaire, que si

elle enseignoit publiquement dans quelque académie célèbre. »

Ni la marquise de Rambouillet, ni Mlle de Scudéry ne peuvent donc être accusées d'avoir été des précieuses, quand l'auteur du *Grand-Cyrus* trace, d'une main si ferme, avant Molière, le portrait d'une *Philaminte*. Il n'y eut que des imitatrices maladroites qui purent donner naissance à la *Précieuse* de l'abbé de Pure et aux *Précieuses ridicules* de Molière. Celui-ci, du reste, désigne avec clarté où s'adressent ses coups : « Les plus excellentes choses sont sujettes à être copiées par de mauvais singes qui méritent d'être bernés... Les ridicules imitations de ce qu'il y a de plus parfait ont été de tout temps la matière de la comédie... Aussi les véritables précieuses auroient tort de se piquer lorsqu'on joue les ridicules qui les imitent si mal. »

A vrai dire, [illegible] sorties de *Clélie*. Saint-Évremond, dans une pièce intitulée *le Cercle*, et qui date de 1656, peint ainsi la précieuse :

> *[illegible]*
> *Occupée aux leçons de morale amoureuse.*
> *[illegible]*
> *[illegible]*
> *On y sait démêler la crainte et les alarmes,*
> *[illegible]*
> *[illegible]*
> *[illegible]*
> *[illegible]*
> *On a de leurs progrès une entière science,*
> *[illegible]*
> *[illegible]*

C'est à peu près « toute l'anatomie d'un cœur amoureux » que Mlle de Scudéry se vantait de si bien connaître.

L'influence du *Grand-Cyrus* et de la *Clélie* ne survécurent pas aux critiques de Boileau dans le *Dia-*

logue des héros de roman. Cette composition, qui ne vit le jour qu'après la mort de Madeleine de Scudéry, était devenue en quelque sorte du domaine public par les fréquentes lectures que Despréaux en avait faites chez ses amis; il animait cette satire par le jeu d'une récitation théâtrale et amusante. Les précieuses ridicules furent immolées en public et livrées à la raillerie du parterre en 1659. Elles ne s'en relevèrent pas. On lit ceci dans le *Ménagiana* : « J'étais, c'est Ménage qui parle, à la première représentation des *Précieuses ridicules* de Molière au Petit-Bourbon. Mlle de Rambouillet y étoit, Mme de Grignan, tout l'hôtel de Rambouillet, M. Chapelain et plusieurs autres de ma connoissance. La pièce fut jouée avec un applaudissement général, et j'en fus si satisfait en mon particulier, que je vis dès lors l'effet qu'elle alloit produire. Au sortir de la comédie, prenant M. Chapelain par la main : « Monsieur, lui dis-je, nous approuvions vous et moi « toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si « finement et avec tant de bon sens ; mais, croyez-moi, « pour me servir de ce que saint Remy dit à Clovis, « il nous faudra brûler ce que nous avons adoré et « adorer ce que nous avons brûlé. » Cela arriva comme je l'avois prédit, et dès cette première représentation l'on revint du galimatias et du style forcé. »

Il n'y avait pourtant pas que du galimatias dans les conversations des précieuses, quelles qu'elles fussent, et de la sottise dans leurs prétentions. Avec Malherbe, elles ont contribué à donner à la langue une finesse souvent heureuse, des expressions et des tours délicats qui sont demeurés dans l'usage. « *Laisser mourir la conversation ; le mot me manque ; revêtir ses pensées d'expressions nobles*, nous viennent d'elles. *Pour ce que*, si pénible, disparut et *car* le remplaça. On se souvient que, par un euphémisme vraiment féminin, elles appelèrent des cheveux roux des cheveux d'un *blond hardi* ; avant Molière, elles avaient appelé l'hypocrisie le *masque de la vertu*. C'était quelque chose aussi que de faire entrer dans l'art d'écrire le senti-

ment exact et fin des nuances. Saint-Évremond se moque de leur attention à discerner la *crainte* des *alarmes*, les *appas* des *charmes*; il ne saurait y avoir de bon style sans cette appréciation rigoureuse des différences entre les mouvements de l'âme.

Elles tentèrent sur l'orthographe une réforme qui n'était ni sans valeur, ni sans raison. Moins occupées de l'étymologie savante des mots que de la facilité de la prononciation, elles allégèrent les termes de certaines lettres qui n'y demeuraient plus que pour figurer le souvenir de leur origine latine. Elles écrivirent tête au lieu de *teste*, éclat au lieu d'*esclat*. Grâce à elles, l'emploi des accents devint plus général. En un mot, avec cette société élégante et polie, la langue gagna en clarté, en souplesse, et au risque de tomber dans l'excès, elle tenta un premier effort qu'il faut bien se garder de méconnaître ou de blâmer.

L'âge des longs romans étant passé, une femme, Mme de Lafayette (1634-1693) fit à tout jamais tomber dans l'oubli les grandes compositions de Madeleine de Scudéry. Vers 1665, à l'époque des premières satires de Boileau, *Cyrus* n'avait plus que la faveur des campagnards qui en paraient *leurs longs compliments*. Vers la même date, Segrais fit paraître sous son nom de petites compositions qui achevèrent la défaite de *Polexandre* et de *Clélie*. La Bruyère dit de lui : « Il fait des romans qui ont une fin, en bannit le prolixe et l'incroyable pour y substituer le vraisemblable et le naturel. » Il s'agissait de *Zaïde* et de la *Princesse de Clèves*; on sut plus tard qu'ils étaient l'ouvrage d'une femme. Amie de Mme de Sévigné, élève de Ménage, habituée de l'hôtel de Rambouillet, Mme de La Fayette, par son goût, par sa délicatesse, par la netteté de ses inventions, par la peinture touchante et vraie des sentiments les plus délicats, a laissé, dans la *Princesse de Clèves*, surtout, une histoire attendrissante qu'on lit avec plaisir à côté du *Polyeucte* de Corneille. « Le dessin, dit Fontenelle, m'en a paru très-beau. Une femme qui a pour son mari toute l'estime

que peut mériter un très-honnête homme, mais qui n'a que de l'estime, et qui se sent entraînée d'un autre côté par un penchant qu'elle s'attache sans cesse à combattre et a surmonter en prenant les plus étranges résolutions que la plus austère vertu puisse inspirer : voilà assurément un fort beau plan. » Ce plan n'était si beau que parce qu'il n'avait rien de romanesque, cette histoire n'était si touchante que parce qu'elle voulait être vraie. L'on commençait à sentir que

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

L'hôtel de Rambouillet était au plus beau moment de son existence, lorsqu'une circonstance particulière donna l'idée à Richelieu de fonder un tribunal suprême pour assurer par ses arrêts et son autorité le perfectionnement de la langue et la meilleure culture des lettres.

L'Académie française doit en quelque sorte, dit Pellisson, son institution au hasard. Elle n'a été établie par édit du roi qu'en 1635 ; mais on peut dire que son origine est de quatre ou cinq ans plus ancienne. « Environ l'année 1629, quelques particuliers logés en divers endroits de Paris ne trouvant rien de plus incommode, dans cette grande ville que d'aller fort souvent se chercher les uns les autres sans se trouver, résolurent de se voir un jour de la semaine chez l'un d'eux. Ils étoient tous gens de lettres et d'un mérite fort au-dessus du commun : M. Godeau, maintenant évêque de Grasse, qui n'était pas encore ecclésiastique; M. de Gombauld, M. Chapelain, M. Conrart, M. Giry, feu M. Hubert, commissaire de l'artillerie; M. l'abbé de Cérisy, son frère; M. de Serisay et M. de Malleville. Ils s'assembloient chez M. Conrart, qui s'était trouvé le plus commodément logé pour les recevoir et au cœur de la ville, d'où tous les autres étaient presque également éloignés. Là, ils s'entretenoient familièrement, comme ils eussent fait en une visite ordinaire, et de toute sorte de choses, d'affaires, de nouvelles, de belles-lettres. Que si quelqu'un de la compagnie avait

fait un ouvrage, comme il arrivait souvent, il le communiquait volontiers à tous les autres, qui lui en disaient librement leur avis ; et leurs conférences étaient suivies tantôt d'une promenade, tantôt d'une collation qu'ils faisaient ensemble. Ils continuèrent ainsi trois ou quatre ans, et comme j'ai ouï dire à plusieurs d'entre eux : C'était avec un plaisir extrême et un profit incroyable. » (Pellisson, *Hist. de l'Académie*.) Cet *âge d'or*, le mot est de Pellisson, avec toute l'innocence, toute la liberté des premiers siècles, sans pompe et sans bruit, devait être préservé par le secret. Malleville y manqua le premier ; il en parla à Faret, qui venait d'imprimer son *Honnête homme*. Des Marets, Boisrobert en furent avertis. Des Marets obtint d'y lire le premier volume de son *Ariane*. Boisrobert, charmé de voir de quelle sorte les ouvrages s'examinaient en cette compagnie, et quels avis les auteurs recevaient, s'empressa d'en parler à Richelieu : « Le cardinal, qui avait l'esprit naturellement porté aux grandes choses, qui aimait surtout la langue française, en laquelle il écrivait lui-même fort bien, après avoir loué ce dessein, demanda à M. de Boisrobert si ces personnes ne voudraient point faire un corps et s'assembler régulièrement et sous une autorité publique. M. de Boisrobert ayant répondu qu'à son avis cette proposition serait reçue avec joie, il lui commanda de la faire et d'offrir à ces messieurs sa protection pour leur compagnie, qu'il ferait établir par lettres-patentes, et à chacun d'eux en particulier son affection, qu'il leur témoignerait en toute rencontre. » (Pellisson, *Hist. de l'Académie*.)

Cette proposition causa d'abord un véritable chagrin mêlé d'effroi aux inventeurs de ces conférences. Ils craignirent de perdre leur liberté ; mais d'autre part, ils ne croyaient pas pouvoir résister aux volontés du cardinal, « qui ne voulait pas médiocrement ce qu'il voulait et n'avait pas accoutumé de trouver de la résistance ou de la souffrir impunément ». Ils se soumirent donc. Ceci se passait au commencement de 1634.

Les assemblées prirent dès lors une sorte de constitution, Il y eut un directeur, un chancelier et un secrétaire perpétuel. On délibéra sur le nom que la compagnie devait prendre. On proposa différents titres : l'*Académie des beaux-esprits*, l'*Académie de l'éloquence*, l'*Académie éminente*, par allusion à la qualité du cardinal, son protecteur; mais celui d'Académie française, qui avait déjà été approuvé par Richelieu, fut trouvé le meilleur. « Au choix de ce nom, qui n'a rien de superbe ni d'étrange, elle a témoigné peut-être moins de galanterie, mais peut-être aussi plus de jugement et plus de solidité que les académies de delà les monts qui se sont piquées d'en prendre ou de mystérieux, ou d'ambitieux, ou de bizarres, tels qu'on les prendrait en un carrousel ou en une mascarade : comme si ces exercices d'esprit étaient plutôt des débauches et des jeux que des occupations sérieuses. » (Pellisson, *Hist. de l'Académie.*).

Les lettres-patentes de 1635 et le projet qui avait précédé exprimèrent en termes très-nets le but des études et l'objet des travaux de l'Académie; l'espoir « que notre langue, plus parfaite déjà que pas une des autres vivantes, pourrait bien enfin succéder à la latine comme la latine à la grecque, si on prenait plus de soins qu'on n'avait fait jusques ici de l'*élocution* qui n'était pas à la vérité toute l'éloquence, mais qui en faisait une fort bonne et fort considérable partie ; » que, pour cet effet, il fallait en établir des règles certaines; premièrement, établir un usage certain des mots, régler les termes et les phrases par un ample *dictionnaire* et une *grammaire* exacte qui lui donneraient une partie des ornements qui lui manquaient et qu'ensuite elle pourrait acquérir le reste par une *rhétorique* et une *poétique* que l'on composerait pour servir de règle à ceux qui voudraient ecrire en vers et en prose; que de cette sorte on rendrait le langage français non-seulement élégant, mais capable de traiter tous les arts et toutes les sciences, à commencer par le plus noble des arts, qui est l'élo-

quence, etc. » (Sainte-Beuve, *Caus. du Lundi*, t. XIV, p. 206.)

Richelieu voulait encore quelque chose de plus. Il voulait la faire juge des œuvres d'éclat qui paraîtraient, comme on le vit bien au lendemain du Cid, lorsqu'il lui demanda ses sentiments publics sur l'œuvre de Corneille. L'Académie ne s'y refusa point, parce qu'elle ne pouvait pas résister à la volonté de Richelieu, mais elle ne tint pas à prendre sur elle d'exercer, sans y être priée, cette dictature littéraire dont le grand cardinal semblait vouloir l'investir. Elle se contenta d'abord de l'œuvre plus modeste et plus laborieuse du dictionnaire.

Les discussions, les hésitations, les doutes et les arrêts de la fameuse compagnie devinrent bientôt publics. On sut qu'il y avait désormais une sorte de douane où les mots s'enregistraient et recevaient pour ainsi dire l'estampille du bon usage. On fit grand bruit des conditions exigées pour la libre circulation des termes. Il s'agissait, en effet, dans l'intention des Académiciens, de « faire un choix de tous les auteurs morts, qui avaient écrit le plus purement en notre langue, de les distribuer à tous les académiciens, afin que chacun lût attentivement ceux qui lui seraient échus en partage, et que sur des feuilles différentes, il remarquât par ordre alphabétique les dictions et les phrases qu'il croirait françaises, cotant le passage d'où il les auroit tirées. » On approuverait celles que l'usage autoriserait encore, puis, après avoir mis, suivant l'ordre alphabétique, chaque mot simple « avec une marque pour faire connaître quelle partie d'oraison il seroit, on mettroit tout de suite les composés, les dérivés, les diminutifs, les phrases qui en dépendent avec les autoritez... » Vaugelas fut chargé de la direction du travail et pour répondre en hâte à Richelieu qui blâmait l'Académie de ne rien faire d'utile, la lettre A fut commencée le 7 février 1639, elle ne fut achevée que le 17 d'octobre, neuf mois après.

On se fit dans le public une singulière idée de

l'Académie, on la prit, dit Pellisson, « pour une troupe d'esprits bourrus, qui ne faisaient autre chose que de combattre sur les syllabes, introduire des mots nouveaux, en proscrire d'autres: pour tout dire, gâter et affaiblir la langue française, en voulant la réformer et la polir. » Il est certain qu'il y eut alors, de 1639 à 1660, une sorte de crise grammaticale et littéraire Vaugelas venait d'établir comme règle du beau langage l'usage *de la plus saine partie de la cour*. Les remarques de Vaugelas furent publiées en 1647. Beaucoup d'expressions acceptées jusque-là furent réformées et renvoyées aux provinces. « Quelle erreur disait ce maître du bel usage, de vouloir se faire passer pour un homme de bonne compagnie en usant des vieux mots, en disant: *Boutez-vous là*, pour mettez-vous là; ne *démarrez point*, pour ne bougez de votre place. » Non-seulement les écrits, mais les conversations étaient soumises à cette contrainte. Des champions se levèrent pour défendre les franchises du vieux langage. Cet examen scrupuleux des paroles et des syllabes, ces vaines subtilités, ces scrupules impertinents, ces superstitions puériles leur semblaient partir d'une étroite cervelle et d'un petit génie. Mlle de Gournay qui survivait au siècle passé, jetait feux et flammes. Elle opposait les sublimes pensées de Ronsard aux étroites conceptions de Vaugelas et de ses partisans.

Tous ces griefs sont réunis dans la *Requête des Dictionnaires* par Ménage; l'auteur suppose que les anciens dictionnaires s'adressent:

A nosseigneurs académiques,
Nosseigneurs les hypercritiques,
Souverains arbitres des mots,
Doctes faiseurs d'avant-propos,
Cardinal-historiographes,
Surintendants des orthographes,
Raffineurs de locutions,
Entrepreneurs de versions,

Peseurs de brèves et de longues,
De voyelles et de diphtongues,

et les supplient de considérer que depuis trente ans on a banni des romans, des poulets, des billets, des madrigaux, des élégies, des sonnets, des comédies comme étant de mauvais français ces nobles mots :

. . . . *Moult, ains, jaçoit,*
Ores, adonc, maint, ainsi-soit,
A-tant, si-que, piteux, icelle,
Trop-plus, trop-mieux, blandice, isnelle,
Piéça, tollir, [illegible], ainçois.

Ils avaient espéré que l'Académie tiendrait compte des plaintes de la demoiselle de Gournay en faveur de l'Antiquité. Les dictionnaires auraient consenti à donner l'amnistie aux destructeurs des vieux mots sacrifiés, mais ils s'inquiètent aujourd'hui, et ce n'est pas sans raison. Voilà que Gomberville proscrit le pauvre *car*, *comme étant un mot trop antique,*

Et qui tirait sur le gothique.

Voilà que de bizarres esprits veulent encore chasser :

Pourquoi, d'autant, cependant, oncques,
Or, toutefois, partant et doncques,
Et prononcer un interdit
Tant contre la-dite et le-dit
Que contre lequel et laquelle,
Ces quidams, un tel, une telle.

Là ne s'arrête pas l'audace des réformateurs : ils portent sur toute chose une main téméraire. Les vocables qu'ils ne rejettent pas, ils les mutilent, ils les allongent, ils leur interdisent l'entrée des vers, ils en changent le genre, ils veulent qu'on dise *un intrigue, la*

poison, une épitaphe, une anagramme, une navire, une épigramme, une reproche, une duché, une mensonge, une évêché, une squelette.

Ils établissent de leur autorité, une orthographe impertinente, il faudra écrire : *filosofie, ôtre, le tans, l'iver, l'otonne, le printans, Saint-Ogustin, le réome,*

> *Souffrent le dictionnaire*
> *Aussi bien que le Despautère.*

C'est surtout contre Vaugelas que leur colère se déchaîne. Il opine à nouvelle langue, et nul ne semble s'apercevoir que c'est un étranger, un savoyard, qui fait à Ronsard son procès. L'auteur continue drapant dans une satire ingénieuse presque tous les académiciens de son temps. Trente-trois y sont nommés avec une épithète moqueuse, un trait de raillerie, ou des éloges équivoques. L'éternel dictionnaire à peine commencé, si péniblement conduit, y reçoit pour la première fois, ces atteintes si souvent renouvelées depuis, et la requête se termine enfin par cette conclusion :

> *Ce considéré, nosseigneurs,*
> *Pour prévenir tous ces malheurs,*
> *Qu'il plaise à votre courtoisie*
> *Rendre le droit de bourgeoisie*
> *Aux mots injustement proscrits*
> *De ces beaux et galants écrits.*
> *Laissez-là le vocabulaire,*
> *Ne songez point à la grammaire,*
> *N'innovez, ni ne faites rien*
> *En la langue : et vous ferez bien.*

Cette pièce est de 1652, dès 1640, un gentilhomme de beaucoup d'esprit avait commencé la guerre contre l'Académie, Saint Evremond, dans sa petite comédie des Académistes ou Académiciens, fait un tableau plaisant de la docte assemblée et des querelles qui s'y enga-

gent. On voit Godeau qui demande qu'on supprime de notre langue, *or, parce que, d'autant*, mots usés qui tombent de vieillesse. En vain Silhon entreprend de les protéger ; ils sentent l'école, ils tiennent du pédant : ils ont assez vécu. *Il conste, il nous appert*, sont abolis sur la proposition de Chapelain. Gombaud veut qu'on réforme cette expression impropre, *fermer la porte.*

Pour avoir moins de froid à la fin de décembre
On va pousser la porte, et l'on ferme la chambre.

Boisrobert demande qu'on ôte *à ravir*; l'Estoile obtient qu'en le bannissant de la cour, on le laisse aux coteries de la ville. Gomberville attaque *car* et *pourquoi* ; Desmarets les défend et les sauve. *Auparavant, jadis* ne plaisent pas à l'Estoile ; Colletet opine contre *nonobstant* et propose que l'on casse *néanmoins*. La délibération achevée, Serisay, directeur de l'Académie, proclame l'édit qui règle la langue, retranche ces durs et rudes mots

Qui semblent introduits par les barbares Gots ;

et l'Assemblée se sépare sur cette déclaration :

Voilà ce qu'à peu près nous voulons réformer.
Anathème sur ceux qui voudront le blâmer ;
Et soit traité chez nous plus mal qu'un hérétique
Qui ne reconnaîtra la troupe académique.

On peut voir par ces petits écrits quel genre d'autorité prit aussitôt l'Académie française ; comment elle épura la langue, mais comment aussi, les écrivains médiocres qui composèrent cette première assemblée avaient, déjà vers le milieu du siècle, perdu l'estime et la considération qu'une génération moins difficile ne leur avait pas autrefois refusées. Saint Evremond marquait le commencement d'une ère nouvelle.

Un couvent réformé par une abbesse de Port-Royal des champs, dans la vallée de Chevreuse, devint l'occasion et le berceau d'une compagnie d'hommes de mérite, de doctrine et de profonde piété. On vit y accourir successivement des mondains qui, désabusés de la gloire, cherchant Dieu et la solitude s'adonnèrent à l'éducation de quelques enfants, et composèrent des œuvres empreintes d'un esprit nouveau. Arnauld d'Andilly, Le Maître de Saci, Lancelot, Nicole ont les premiers appliqué aux langues, et aux grammaires une méthode philosophique, une méthode générale et logique, tout ce qui se pouvait de plus lumineux et de plus vrai avant la méthode particulièrement historique et philosophique de ces derniers temps (Sainte-Beuve.)

Cette société produisit des livres qui furent dans l'enseignement de la jeunesse un grand bienfait et un progrès signalé. Son esprit de christianisme austère vint à propos contrebalancer l'influence des phrases fleuries et vaines de Balzac. Ce n'est certainement pas par ce qu'on appelle le style, la forme, l'art, le sel et le goût que les écrivains de Port-Royal se sont fait remarquer. Ils y attachaient peu d'importance. Un de Saint-Cyran, par exemple, ne perdait guère son temps à lire les jolies lettres du grand épistolier, il n'éprouvait pour ces riens de la parole qu'une très-légère curiosité, s'il n'en ressentait pas un très-vif mécontentement : « Je ne sais, écrivait-il à d'Andilly, qui est ce M. de Vaugelas qui vous a écrit. Il me semble qu'il est de l'humeur de M. de Balzac, duquel je fais plus de cas que de sa lettre que j'ai dessein de lire dans trois jours, parce que j'ai d'autres occupations, et que je désire que, par mon exemple, vous apportiez quelque modération à cette passion que vous avez aux paroles, dont la belle littérature est moins estimable que vous ne pensez. »

Un mois après, Balzac attendait toujours sa réponse. Ennuyé du retard, il dépêcha près de Saint-Cyran un gentilhomme de ses amis pour savoir de lui s'il n'avait pas reçu une lettre qu'il s'était donné l'honneur de lui

écrire. En présence du gentilhomme, M. de Saint-Cyran écrivit sa réponse sur-le-champ, et elle fut trouvée incomparablement plus belle, dit Lancelot, « et plus pleine d'esprit que celle que M. de Balzac avait pris tant de peine à composer; de sorte que celui-ci fut extrêmement surpris quand on lui dit qu'elle avait été faite à la hâte en sa présence ». (Sainte-Beuve, t. II, p. 50.)

La leçon fut perdue pour Balzac, ce n'était pas la faute de Saint-Cyran. « On ne pouvait mieux, disait-il, convaincre la vanité de M. de Balzac et le temps qu'il perd à faire ses lettres, qu'en lui en faisant une tout en courant et en présence de son ami, qui pouvait le lui témoigner. »

C'est au milieu de ces hommes que Pascal, vers la fin de 1654 ou au commencement de 1655, vint chercher un asile. Il avait alors trente et un ans. Savant en géométrie, inventeur en physique, il était peu versé dans la littérature proprement dite, mais il avait une imagination ardente, un esprit perçant à faire peur. On fut surpris à l'abbaye de cette verve de parole, de cette hauteur de pensée, de la façon enfin dont il savait tourner les choses. Il faut lire l'entretien avec M. de Saci pour comprendre l'espèce d'éclat, d'illumination soudaine dont il remplit la solitude. « Je crois assurément que cet homme (Montaigne) avait de l'esprit, mais je ne sais si vous ne lui en prêtez pas un peu plus qu'il n'en a eu, par cet enchaînement si juste que vous faites de ses principes? »

C'était un auxiliaire précieux qui venait au Port-Royal au moment du danger. Ce Pascal qui savait autant de véritable rhétorique que personne en ait jamais su, allait trouver l'emploi de son talent. Les jansénistes étaient pressés de toutes parts; l'affaire d'Arnauld était portée devant la Faculté, les assemblées de religieux et de docteurs étaient ardentes, on était en 1656. Il fallait s'adresser au public, l'éclairer sur le fond du débat, il fallait quelque chose de court et de net. Arnauld harassé, mécontent de ce qu'il avait

écrit lui-même, s'en remit à Pascal, telle fut l'origine des *Provinciales*. « Toutes les sortes d'éloquence, dit Voltaire, y sont renfermées. Il n'y a pas un seul mot qui, depuis cent ans, se soit ressenti du changement qui altère souvent les langues vivantes. Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage. »

Avec Saint-Evremond, nous avions touché à ces premières années de rénovation, avec Pascal nous y entrons tout à fait : nous sommes maintenant en pleine lumière du XVIIe siècle. C'est le moment de citer ici le nom du philosophe qui, depuis 1637, date du discours de la méthode, n'a cessé d'agir sur les intelligences et d'y faire une révolution entière. Le premier, Descartes donna l'exemple d'un style clair, raisonnable et lumineux : il ne faut point hésiter à lui rapporter le mérite des changements qui se sont opérés depuis. Sainte-Beuve rapporte une pensée ingénieuse de Gabriel Naudet qu'il applique à Descartes, c'est par là que nous terminerons ce chapitre : « Le monde semble aller par de certains trains et de grands courants d'idées ; un de ces trains subsiste jusqu'à ce que vienne un individu rebelle qui, d'accord avec bien des instincts secrets, donne puissamment du coude à ce qui traîne et installe autre chose à la place. Tel fut Descartes en philosophie, mais la réforme sortit du cercle de la logique et rajeunit la pensée en toutes ses manifestations. »





CHAPITRE X.

LES POËTES RÉFRACTAIRES.
LE BURLESQUE. — LES ÉPOPÉES.
LA POÉSIE DRAMATIQUE.



La réforme de Malherbe et l'influence de l'hôtel de Rambouillet ne réglèrent pas toute la poésie de ces premières années au XVIIe siècle. Il demeura bien des esprits réfractaires pour qui la licence de rimer garda tous ses attraits ; bien d'autres échappèrent à l'esprit de politesse qui régnait dans les salons et dans les ruelles : le cabaret fut pour eux le Parnasse, et la dive bouteille leur muse la plus chère. Pour se faire une idée de ce monde étrange, il faut sortir du salon bleu d'Arthénice et descendre à l'*Épée royale*, à l'île d'*Amour*, à la *Pomme de Pin*. Là les repues-franches, le bruit des querelles, le gros rire remplacent les discussions subtiles sur l'amour.

Si Motin se hasarde à débiter sur le ton d'un berger italien ces vers bucoliques et tendres :

Que j'aime ces petits rivages,
Semés de fleurettes sauvages!
Beaux yeux à l'amour destinés,
Je le connais, vous en tenez...

Colletet, pour combattre ce froid des vers où Motin

« se morfond et nous glace », entonne de son banc le dialogue comique d'un amant et d'un ivrogne :

Rien ne contente si fort ma vie
Que le bonheur de voir Sylvie.

A quoi l'ivrogne répond d'un ton gaillard :

Rien ne contente mon oreille
Comme le son d'une bouteille.

Théophile de Viau nous a fait en prose énergique la peinture de ces cabarets, peuplés d'Allemands, d'Italiens, de pédants, de soldats, de grands seigneurs et de poëtes. Ces endroits retentissent du cliquetis des vers et du bruit des discussions. Les arguments et les rasades s'y succèdent ; les couplets s'entremêlent aux disputes. La fumée du tabac, habitude nouvelle, y fait un nuage éternel. Quel tableau ! « L'un, dit Théophile, est endormy le nez sur son assiette, l'autre est renversé sur le banc, celui-ci couché tout plat sur les carreaux, la moitié des écuelles à terre, presque un muid de vin vomy ou renversé, une musique de ronflements, une odeur de tabac, des chandelles allumées comme des morts. »

C'est là que Scarron s'inspire :

Que j'aime le cabaret !
Tout y rit, personne n'y querelle ;
La bancelle
M'y tient lieu de tabouret.
Vray Dieu ! que le vin est bon !
Qu'il est frais ! dans mon verre il pétille.
Qu'on me grille
Vitement de ce jambon !...

Ces tristes rimeurs vivent dans la misère. Saint Amant dépeint ainsi Maillet, l'un d'eux, et son ridicule équipage :

Un feutre noir, blanc de vieillesse,
Garni d'un beau cordon de graisse,
Troué par devant en Saint-Roch
Avec une plume de coq ;
Son pourpoint montre les dents,
Non [illegible] mais de douleur
De perdre et matière et couleur.

Quand ils ont perdu leur jeunesse et leur verve dans ces lieux de débauche et de désœuvrement, ils sentent venir l'âge et le repentir avec lui. Les illusions ont cessé ; ils sont en face de la misère. Saint-Amant nous a laissé l'affreuse image de leur détresse :

Coucher trois dans un drap, sans feu, et sans chandelle
Au profond de l'hiver, dans la salle aux fagots,
Où les chats ruminant le langage des Goths
Nous éclairent sans cesse en roulant la prunelle ;

Hausser notre chevet avec une escabelle,
Être deux ans à jeun comme des escargots,
Rêver en grimaçant ainsi que des magots,
Qui, baillant au soleil, se grattent sous l'aisselle ;

Mettre, au lieu de bonnet, la coiffe d'un chapeau
Prendre, pour se couvrir, la frise d'un manteau,
Dont le dessus servit à nous doubler la panse ;

Puis souffrir cent brocards d'un vieux hôte irrité,
Qui peut fournir à peine à la moindre dépense :
C'est ce qu'engendre enfin la prodigalité.

Marc-Antoine Gérard de Saint-Amant (1593-1660) est sans contredit le plus original de tous ces pauvres poètes. Il a une vive imagination, une abondance intarissable, une verve de jovialité sans égale ; capable de bravoure, il ne sait pas se régler ; il est toujours hors du sens et de la raison.

Nicolas Faret marchait à côté de Saint-Amant. « Saint-Amant, dit Pellisson, a célébré Faret dans ses vers comme un illustre débauché, cependant il ne l'é-

tait pas à beaucoup près autant qu'on le jugerait par là. Bien qu'il ne haït pas la bonne chère et le divertissement, il dit lui-même en quelque endroit de ses œuvres que la commodité de son nom, qui rimait à cabaret, était en partie cause de ce bruit que M. de Saint-Amant lui avait donné. » (*Hist. de l'Acad. fr.*) Tous deux étaient de l'Académie. Saint-Amant avait demandé pour lui de traiter dans le Dictionnaire les mots grotesques et burlesques de la langue. Il se moque ainsi de la docte assemblée:

Adieu, vous qui me faites rire,
Vous, gladiateurs du bien dire,
Qui, sur un pré de papier blanc,
Versant de l'encre au lieu de sang,
Quand la guerre entre vous s'allume
Vous entre-bourrez de la plume
D'un cœur doctement martial
Pour le sceptre éloquential.

Les mots burlesques et grotesques, c'était là son domaine et son véritable apanage. Un des premiers, en France, il a manié la parodie Les grands souvenirs de l'histoire, les monuments sublimes des temps anciens, les beautés de la nature excitent chez lui tour à tour des mouvements de colère, de pitié, de gaieté débordée où ne manquent ni l'esprit ni l'imagination. Sur un vaisseau de guerre, en face de Gibraltar, il apostrophe ainsi le vieil Atlas : « Relève-toi, vieux crocheteur ! nous ne t'en voulons pas; nous te laissons ton titre de portefaix ! Quant à vous, divinités marines, prenez garde, s'il vous plaît. Un boulet de nos sabords pourrait tomber sur la table de votre festin, briser vos salières, renverser vos sauces, et s'il heurte par hasard

Une baleine au court-bouillon ;
Neptune en aura sur les chausses,
Et Vénus sur le cotillon.

(Phil.-Charles, *Ét. sur l'Espagne*, p. 327.)

Voici comment il apostrophe le Tibre :

Il vous sied bien, monsieur le Tibre,
De faire ainsi tant de façon ;
Vous en qui le moindre poisson
A peine a le mouvement libre !
Il vous sied bien de vous vanter
D'avoir de quoi le disputer
A tous les fleuves de la terre ;
Vous, qui comblé de trois moulins
N'oseriez défier en guerre
La rivière des Gobelins.

Le Colisée, en dépit de son histoire, n'est pour lui qu'un

Exécrable reste des Gots !
Nids de lézards et d'escargots
Dignes d'une amère risée...

Le burlesque avait envahi la France ; c'était une fureur. « Elle était venue si avant, dit Pellisson, que les libraires ne vouloient rien qui ne portât ce nom : que, par ignorance, ou pour mieux débiter leur marchandise, ils le donnaient aux choses les plus sérieuses du monde, pourvu seulement qu'elles fussent en petits vers ; d'où vient que, durant la guerre de Paris, en 1649, on imagina une pièce assez mauvaise, mais sérieuse pourtant, avec ce titre : La Passion de *Notre-Seigneur en vers burlesques.* »

Charles Coppeau, sieur d'Assoucy (1604-1677), s'appelait l'*Empereur du burlesque, premier du nom.* Il faisait fi de l'héroïque. Le burlesque était à ses yeux « le dernier effet de l'imagination et la pierre de touche du bel esprit ». Il avait rimé dans un style trivial *Ovide en belle humeur.*

Mais celui qui poussa le plus loin ce genre de folie, fut Scarron (1610-1660) : aussitôt que la misère et les souffrances l'eurent cloué sur un fauteuil, il donna

libre carrière à ses accès de joie bouffonne. Il dépensa la gaieté que pouvait lui laisser son malheureux état de paralytique à composer les aventures les plus burlesques en vers sautillants de huit pieds. Son *Typhon* ou la guerre des dieux contre les géants parut en *1644*; il fit longtemps l'admiration des provinces après que Paris s'en fut désabusé. Lorsque Boileau s'avisa de flétrir dans son *Art poétique* le « burlesque effronté », Desmarets de Saint-Sorlin disait des deux vers de Despréaux : « Par ces deux vers, il fait voir la faiblesse de son goût ou la malice de son envie... Cette pièce de *Typhon* est le plus agréable et le plus délicat ouvrage de Scarron, l'un des plus beaux esprits de France, à la délicatesse duquel Boileau n'arrivera jamais... Ce style burlesque n'est plat qu'étant traité par des esprits plats. »

On a peine à comprendre aujourd'hui cette passion de la trivialité, quoiqu'on rencontre dans ce poëme, ainsi que dans l'*Enéide travestie*, quelques traits ingénieux où le rimeur profite avec assez d'adresse des faiblesses du poëte latin.

Pendant que la société française s'égayait à lire des poëmes si dénués de raison et de goût, d'autres écrivains portant plus haut leurs vues ne désespéraient pas de doter la France d'une glorieuse épopée. Jamais on n'avait mieux connu les *règles générales* du poëme épique, jamais on n'en avait disserté avec plus de compétence, à ce qu'on pensait du moins. Chapelain était passé maître dans ce genre de critique; il semblait qu'il n'y eut qu'à prendre la plume pour mettre au jour un chef-d'œuvre. Dès l'an *1637*, cet arbitre de la critique en France avait choisi le sujet de Jeanne Darc. L'inspiration était heureuse, mais le génie de l'auteur ne pouvait pas y répondre. Lorsque les douze premiers chants du poëme parurent en *1656*, la réputation de Chapelain ne tint pas. Tant d'éloges jadis prodigués par ses amis s'évanouirent. « Trois jours après, dit Vigneul-Marville, que ce poëme si vanté devint public, un critique d'un fort petit mérite lui ayant donné le

premier coup d'ongle, chacun tomba dessus et toute la réputation du poème et du poète tomba par terre. A ces nouvelles, Chapelain, rappelant toutes les forces de son esprit, et s'armant de la philosophie dont il faisait profession, parut ferme et constant. Il avoua franchement qu'il était mauvais versificateur, mais il soutint qu'en savant poète il avait observé toutes les règles de l'art et se mit en devoir de le prouver la plume à la main. » C'était le cas d'en vouloir aux règles de lui avoir fait faire une si méchante œuvre. À peine la critique moderne, dans ses essais bienveillants de réhabilitation a-t-elle pu trouver à louer dans les deux premiers chants une inspiration chrétienne qui rapprochait Chapelain du caractère du poëme épique bien mieux que ses dociles imitations de Virgile et d'Homère :

Loin des murs flamboyants qui renferment le monde,
Dans le centre caché d'une clarté profonde,
Dieu repose en lui-même, et, vêtu de splendeur,
Sans bornes est rempli de sa propre grandeur.
Une triple personne en une seule essence :
Le suprême pouvoir, la suprême science,
Et le suprême amour, unis en trinité,
Dans son règne éternel forment sa majesté.

Il y a des noms dans notre histoire qui semblent tenter les poètes. Il paraît facile, au premier abord, de faire de certains personnages français des héros d'Épopée. Saint Louis a causé cette illusion comme Jeanne Darc. Les vertus singulières de ce prince, sa valeur, sa justice, sa piété, ses malheurs, ses expéditions lointaines, tout cet ensemble assez héroïque était fait pour séduire. Déjà au XVIe siècle, Sébastian Garnier, procureur général du roi à Blois, avait entrepris une *Loyssée*. Il s'était arrêté au quatrième chant.

Le père Lemoyne (1602-1671) reprit le même sujet, en le bornant à la conquête de la couronne d'épines de J.-C. L'auteur suppose qu'elle est gardée par les Sarra-

zins, par un géant et par un lion ; saint Louis en triomphe et s'empare de ce précieux butin. Pour des chrétiens l'aventure est touchante et digne de respect. « Comparez donc, dit le père Lemoyne, la conquête de la toison d'or ; comparez à cela la peine que se sont données les guerriers d'Homère pour ravoir Hélène qui méritait si peu l'estime de son mari. » Sans doute ; mais dans les arts le beau moral d'un sujet ne suffit pas ; il y faut ajouter des dons plus précieux et plus difficiles à rencontrer qu'une histoire édifiante. Chateaubriand a beau trouver les personnages du *Saint-Louis* plus intéressants qu'Ajax, le père Lemoyne n'a pas réussi à leur donner la beauté poétique par laquelle seule vivent les créations de l'esprit; ce n'est pas qu'il manque d'imagination, ses dix-huit chants sont remplis d'épisodes jetés avec profusion ; mais nul goût, et l'on y voit déborder la stérile abondance qui multiplie les descriptions et les récits inutiles. La connaissance approfondie d'Aristote, n'avait pu sauver le père Lemoyne d'un échec inévitable. Son poëme parut de 1651 à 1653.

Desmarets de Saint-Sorlin atteint de la même fièvre épique, ne réussit qu'à fournir à Boileau une mordante épigramme. Son *Clovis* en vingt-quatre chants fut fait pour plaire à M. d'Elbène qui demandait à tout venant, même à Ménage, de lui faire la grâce de composer une épopée. Desmarets, en choisissant *Clovis*, n'avait pas mal rencontré. S'il eût mieux connu les origines, s'il se fût mieux inspiré des vieilles chroniques, il eût pu trouver dans la conversion du chef des Francs, dans l'établissement de la religion chrétienne en Gaule les éléments d'une fable intéressante. Mais il n'avait pas d'autre idéal devant les yeux que les nombreuses épopées qui avaient déjà paru. Il mit dans son livre du merveilleux autant qu'il put. L'enfer luttant contre le ciel, disputant Clovis aux desseins de Dieu, les troublant chaque jour par de nouveaux obstacles ; des artifices, des enchantements, des trahisons, des prestiges, de faux miracles : voilà pour le fond. Il y sema

les épisodes, les personnages subalternes, et surtout les sentiments tendres et langoureux qui plaisaient à l'époque où il vivait. Ajoutez à cela la vision de l'avenir, deux ou trois prédictions de ce que la France doit être un jour, un cours d'histoire par anticipation, des combats singuliers, des tournois, des comparaisons empruntées aux anciens, vous aurez l'ouvrage. Desmarets imite beaucoup l'Arioste et le Tasse. Mais il n'a su prendre ni à l'un ni à l'autre de ses modèles la gaieté vive et piquante, les grands tableaux, les épisodes ingénieux et charmants. Desmarets n'est pas un esprit vulgaire, mais il manque d'originalité et de force. Ses personnages manquent aussi de couleur; Clovis soupire et fait des pointes; Auberon le sorcier entasse les diableries sans pouvoir intéresser; ses deux filles, Ariolant et Albion sont des héroïnes à la façon d'Arioste, mais elles n'ont pas conquis les esprits comme Marphise ou Bradamante. On ne lit plus leurs aventures.

« Sera-ce donc Saint-Amant qui donnera à la France cette épopée qu'elle attend encore? Son idylle héroïque, le *Moïse sauvé*, en faisant ressortir davantage quelques dons heureux qu'il avait reçus de la nature, montre à quel point le défaut de goût peut rendre inutiles les plus belles qualités. Cette vaste composition, dont l'auteur emprunte le sujet à la Bible, demandait non pas plus de fécondité, mais un esprit plus grave, un style plus solide, une imagination plus réglée, sinon plus vigoureuse. On peut extraire d'une telle œuvre de belles images, des vers pittoresques, des expressions trouvées, parfois même de longues descriptions nuancées de riches couleurs; mais la puérilité, mais l'affectation, mais le bizarre et le faux étouffent ces beautés que la curiosité du lecteur extrait, au prix de longues fatigues, d'un ensemble presque toujours défectueux. » (Voir notre Vie de Boileau LXXXIX, édit. Garnier.)

Georges Scudéry, publia son *Alaric* en 1654. Après sa tragédie d'Arminius, il disait : « C'est mon chef-d'œuvre, l'ouvrage le plus achevé qui soit sorti de ma

plume. Pour la fable, les mœurs, les sentiments, la versification, rien de plus grand, de plus beau, de plus juste; si mes labeurs méritaient une couronne, je la tiendrais de ce dernier. Il est temps que je me repose et que, du bout de la carrière, je regarde ceux qui la passeront encore, que je batte des mains pour les exciter à la gloire, et que je leur montre le prix qui les attend. » Cette déclaration à peine achevée, voilà que l'auteur entreprend une épopée de dix mille vers!

On remarquera que tous ces sujets de poëmes épiques n'étaient pas mal choisis. Il y a de la grandeur poétique dans cet instant de l'histoire où Scudéry s'attache. On peut dire avec Chateaubriand : Alaric soupe dans Athènes et s'y baigne, il va faire piller la ville; mais Minerve agite sa lance et l'effroi des barbares sauve l'antique patrie de Périclès et de Platon Mais cette manière d'envisager l'histoire n'est pas celle de Georges de Scudéry. Ni Procope, ni Zozime, ni Jornandès qu'il avait lu n'ont pu le sauver de l'écueil de la galanterie; il a fait ses héros amoureux comme les héros de sa sœur. Sa fécondité dans les détails ne peut être comparée à rien. Les jardins enchantés y abondent, les scènes du merveilleux, moins amusantes ou moins majestueuses que celles de l'Arioste et du Tasse y dépassent toutes limites. Le satirique n'a été que juste quand il a dit en pensant à Scudéry :

Il compte des plafonds les ronds et les ovales...
Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin...

Les batailles offrent encore à sa veine de belles occasions de s'épandre. On sait combien il tenait du soldat, sachant, disait-il, « carrer des bataillons mieux que des périodes, ayant brûlé plus de mèches en arquebuses qu'en chandelles. » D'une imagination ardente, emphatique dans le style, il rencontre quelquefois heureusement; il a des touches qui rappellent Corneille; on ne sera pas fâché de lire cette prédiction de la mort de Gustave-Adolphe à la bataille de Lutzen :

On le verra passer triomphant, plein de gloire,
Dans les bras de la mort des bras de la victoire ;
Et le monde étonné [illegible] en [illegible]
Chanter en [illegible] temps [illegible] et son conseil.
Dans les champs de Lutzen son ardeur [illegible]
Trouvera [illegible] tombeau, mais sous un grand trophée,
Il mourra glorieux, de noble sang noyé,
Comme un foudre s'éteint quand il a foudroyé.

(Ch. X, p. 350.)

Tant de malheureuses tentatives n'avaient pas encore assouvi cette soif de gloire épique puisqu'en 16[illegible] Despréaux disait encore à Louis XIV : « Le mauvais sens qui reprend ses esprits songe à faire des poëmes épiques. »

La poésie dramatique eut de plus heureuses destinées, et, avant l'an 1650, le théâtre français avait déjà plusieurs chefs-d'œuvre. Nous avons vu Philippe Hardy, désertant les voies de Jodelle et de Garnier, demander à l'Italie et à l'Espagne le canevas de ses pièces, « tragédies morales, allégoriques, tragi-comédies, pastorales, fables bocagères, bergeries, histoires tragiques, martyres de saints et saintes », dont il fournissait l'hôtel d'Argent, c'est-à-dire le théâtre rival de l'hôtel de Bourgogne, établi en 16[illegible], au coin de la rue de la Poterie, près de la Grève. Peut-être eût-il songé à donner à ses pièces plus de perfection s'il ne se fût trouvé, comme il le disait lui-même, dans les fers de la pauvreté qui « empêchent l'esprit de voler dans les cieux ». Il concevait la « mâle vigueur » que doivent les vers tragiques, il savait distinguer entre les stances, les sonnets, les élégies qui demandent « des antithèses, des pointes, des mots affectés à la courtisanie, et la tragédie « peinture laborieuse, pleine de raccourcissements et capable d'user les plus féconds esprits ». Mais il tentait en vain de réaliser son idéal dans *Didon*, dans *Coriolan*, dans *Mariamne*, son talent restait au-dessous de la tâche.

Il est à remarquer que sous Henri IV et sous

Louis XIII le théâtre était peu fréquenté par les personnes de qualité et surtout par les dames. L'indécence du langage et des situations en éloignait la bonne société *L'Étoile*, cite, comme un fait extraordinaire, la présence du roi, de la reine, de la plupart des princes, seigneurs et dames de la cour, a l'hôtel de Bourgogne le 26 janvier 1607. Aussi bien était-ce un curiosité mêlée de politique, qui attirait ces illustres spectateurs à une farce « garnie de mots de gueule » disait Bruscambille. Le roi lui-même n'y était pas épargné.

La pastorale commença à y attirer les femmes. Ce genre venu d'Espagne et d'Italie fut d'abord cultivé en France par Théophile de Viau ; en 1617, il donna son idylle de *Pirame et Thisbé.* Tout ce que l'esprit romanesque du temps pouvait approuver était entassé dans ce poëme. On y trouvait le faux goût de Gongora l'espagnol, mêlé aux pensées ingénieuses et subtiles du Cavalier Marin. Nul souci de la vraisemblance, point d'art, encore moins de naturel. Pyrame et Thisbé s'entretiennent à travers la crevasse d'un mur qui sépare la maison de leurs « cruels parents », et le berger s'écrie :

Conseillers inhumains, pères sans amitié,
Voyez comme ce marbre est fendu de pitié ;
Et qu'à notre douleur le sein de ces murailles,
Pour receler nos feux s'entr'ouvre les entrailles.

Le lion qui est supposé avoir dévoré Thisbé s'entend dire ces beaux vers par Pyrame désolé :

Mais ma douleur te parle en vain de revenir.
Depuis que ce beau sang passe en ta nourriture,
Tes sens ont dépouillé leur cruelle nature.
Je crois que ton humeur change de qualité,
Et qu'elle a plus d'amour que de brutalité.
Depuis que sa belle âme est ici répandue,

L'horreur de ces forêts est à jamais perdue :
Les tigres, les lions, les panthères, les ours,
Ne produisent ici que de petits amours.

C'est dans cette pièce que Thisbé disait en relevant le poignard dont Pyrame s'était frappé, au milieu de cent autres folies, ces deux vers plus fous que tous les autres :

Ha ! voici le poignard qui du sang de son maître
S'est souillé lâchement : il en rougit, le traître.

En 1618, Racan donna son *Artenice*. Elle passa alors pour une pièce « heureuse dans son plan, sensée dans sa conduite, élégante dans sa versification ». Au milieu de scènes sans intérêt pour nous, de conversations fades, de situations invraisemblables, Racan, dont l'âme sentait la poésie des champs, y a semé des vers d'une grande beauté. On se souvient encore du tableau que faisait de son bonheur un de ses bergers, le vieil Alidor :

Soit que je prisse en main le soc ou la faucille,
Le labeur de mes bras nourrissoit ma famille,
Et lorsque le soleil en achevant son tour,
Finissoit mon travail en finissant le jour,
Je trouvois mon foyer couronné de ma race :
A peine bien souvent y pouvois-je avoir place;
L'un gisoit au maillot, l'autre dans le berceau...

« Le succès de Racan produisit nombre d'imitateurs. Coignée de Bourron, donna une *Iris*; Borée, la *Justice d'amour*; le sieur de la Croix, la *Climène*; Pichou, [illegible]; Simon du Cros, la *Philis de Scire*; un anonyme, la *Folie de Silène*; Rayssiguier, plus audacieux, mit sur la scène toute la fable des amours d'Astrée et de Céladon. » (Demogeot, Tableau de la litt. p. 445.)

Gombault fit paraître son *Amaranthe.*

Jean Mairet (1604-1686) commença par se faire l'émule des Italiens et le disciple de d'Urfé. Il tira de *l'Astrée,* le sujet d'une pastorale intitulée *Cryséide et Arimand;* à l'imitation de l'*Aminte* et du *Pastor fido,* il composa sa *Silvie.* Nous empruntons à M. Demogeot (Tabl. etc. p. 446) le sujet de cette pièce, lui-même s'étant servi autant qu'il l'a pu des paroles de l'auteur : « Thélame, prince de Sicile, prend tous les jours l'habit de berger pour vivre plus librement avec la bergère Silvie, dont l'esprit ne le ravit pas moins que la beauté... Cependant le roi de Sicile, averti des amours de son fils, délibère de le marier avec l'infante de Chypre. Il propose ce mariage au jeune prince et lui en fait encore parler par Timaphère, homme persuasif et capitaine de ses gardes, qui toutefois ne gagne rien sur son esprit. Le roi se résout de faire mourir Silvie : son chancelier lui remontre les malheurs qui pourraient en arriver. Il change de dessein et punit les deux amants par un enchantement merveilleux, qui consiste à les faire paraître successivement comme morts aux yeux l'un de l'autre. Mais à la vue du désespoir de son fils, le roi se repentant de sa cruauté promet solennellement Méliphile, sa fille, en mariage au vaillant chevalier qui pourra rompre le charme. Florestan, prince de Candie, est devenu amoureux de Méliphile après en avoir vu le portrait. Il arrive en Sicile par un naufrage, tente l'aventure, chasse les démons, casse le miroir enchanté, délivre les deux amants, qui sont mariés par le commandement de l'oracle et épouse lui-même l'original du portrait.»

De pareilles pièces étaient des romans, et la *Silvie* de Mairet peut à peine être appelé un drame. Cependant elle répondait si bien au goût dominant, qu'elle eut le succès le plus entier. Même après le *Cid* elle se soutenait encore. Mairet écrivait alors ce qui suit à Corneille. « Ma *Silvie* et votre *Cid,* ou celui de Guillen de Castro, comme il vous plaira, sont les deux

pièces de théâtre dont les beautés fantastiques ont le plus abusé d'honnêtes gens... Il est encore vrai que le charme de ma *Silvie* a duré plus longtemps que celui du *Cid*, vu qu'après douze ou treize impressions, elle est encore aujourd'hui le *Pastor fido* des Allemands. »

Cet amour des personnages bocagers fut long à disparaître. Molière fut obligé d'y sacrifier lui-même dans la *Princesse d'Élide*. Elle parut à la fête de Versailles de 1664. On avait vu, avant la représentation, les tables d'un festin servi par deux cents personnages qui représentaient les saisons, les faunes, les sylvains, les dryades avec des pasteurs, des vendangeurs, des moissonneurs (Volt. Siècle de L. XIV). Au moins ces représentations-là ne mettaient plus en péril le goût du naturel, comme les poésies de *Silvie* et de *Philène* dans ce dialogue, auquel Boileau n'a pas manqué d'adresser quelques traits de sa satire :

PHILENE.

Arrête, mon soleil! Quoi! ma longue poursuite
Ne pourra m'obtenir le bien de te parler?

SILVIE.

C'est en vain que tu veux interrompre ma fuite ;
Si je suis un soleil, je dois toujours aller.

PHILENE.

Le soleil interrompt ses courses vagabondes
Pour voir dessous les eaux les yeux de son souci.

SILVIE.

Et moi, si je voyais Philène sous les ondes,
Pour voir mourir son feu, je le ferois aussi...

Voilà ce qu'on admirait au théâtre. Despréaux n'avait-il pas raison d'écrire dans son *Art poétique* :

Peignez donc, j'y consens, les héros amoureux
Mais ne m'en formez pas des bergers doucereux :
Qu'Achille aime autrement que Thyrsis et Philène;
N'allez pas d'un Cyrus nous faire un Artamène.

Mairet eut pourtant la gloire de donner en 1634 une tragédie, la *Sophonisbe,* seul ouvrage un peu supportable avant ceux de Corneille. C'était une imitation d'une pièce italienne sortie de la main du prélat Trissino. « L'auteur italien, dit Voltaire, eut l'avantage d'écrire dans une langue déjà fixée et perfectionnée, et Mairet, au contraire, dans le temps où la langue française luttait contre la barbarie. » (Commentaire sur Corneille, t. I). Ce n'est pas le seul désavantage de Mairet. Il n'a pas su concevoir son héroïne à l'antique. Il en a fait un personnage de Mlle de Scudéry. Veuve de Syphax, elle veut ravir le cœur de Massinisse ; elle y emploie toutes les séductions d'une précieuse, et le plus beau langage des ruelles. Massinisse d'ailleurs lui répond dans le même style :

Et de votre beauté faites expérience.
Au reste la douleur ne vous a pas éteint
Ni la clarté des yeux, ni la beauté du teint.
(Act. III, sc. II.)

C'est à peine si dans quelques scènes, dans quelques vers, éclatent par instant la grandeur et la fierté tragiques. La pièce de Mairet attira surtout les yeux par une nouveauté inconnue jusque là dans la France : l'observation des *Trois unités.* Les tragédies italiennes du XVIe siècle étaient soumises à ces règles. Nous n'y arrivions qu'avec la Sophonisbe. On dut à Chapelain cette doctrine nouvelle. Un jour, dans une conférence au palais cardinal, le docte critique démontra « qu'on devait indispensablement observer dans les compositions dramatiques les trois unités de temps, de lieu, et d'action. » Cette déclaration ne passa ni sans surprise ni sans réclamation de la part des poëtes. On invoqua le nom d'Aristote, fort innocent en cette affaire, puisqu'il n'a rien dit de semblable. Le goût du public y résistait aussi. Les spectateurs se plaisaient aux changements de scène ; ils voulaient qu'on les divertît par la variété des décorations, comme par la diversité des

incidents et des aventures. « Mairet, dit Marmontel (Élém. de litt. 3e disc. sur l'Art dramat.) lorsqu'il donna la Sophonisbe eut bien de la peine à obtenir qu'il lui fût permis d'observer l'unité de lieu. » Son exemple n'en confirma pas moins ces règles nouvelles. Désormais, tous les poètes durent s'y conformer, malgré la gêne qu'ils en ressentaient : ils croyaient obéir à Aristote, ils n'obéissaient qu'à Chapelain et au trop fameux abbé d'Aubignac.

A l'autorité de Chapelain se joignit encore celle de Richelieu. Il était passionné pour les vers, et trouvait commode de faire travailler aux plans qu'il imaginait cinq poëtes attitrés, Colletet, Boisrobert, l'Estoile, Rotrou et Corneille. Chacun avait sa part de travail, et cinq actes ne leur coûtaient presque rien à composer, le cardinal n'étant pas difficile sur le choix des vers. Tout le monde sait combien il admirait dans un monologue mis au devant de l'une de ses pièces, les vers suivants de Colletet sur le bassin des Tuileries, le poëte disait qu'on y voyait :

La canne s'humecter de la bourbe de l'eau,
D'une voix enrouée et d'un battement d'aile
Animer le canard qui languit auprès d'elle.

En recevant cinquante pistoles pour ce bel endroit, Colletet osait résister à Richelieu qui proposait de remplacer *s'humecter* par *barbotter.*

La grande Pastorale, L'Aveugle de Smyrne (1638), *Mirame* (1639), sortirent du cabinet du ministre. Et la dernière de ces pièces fut représentée dans un théâtre bâti au palais-cardinal. C'était ainsi que Richelieu protégeait la tragédie. « S'il connaissait, dit Pellisson, un bel esprit qui ne se portât pas par sa propre inclination à travailler en ce genre, il l'y engageait insensiblement par toute sorte de soins et de caresses. Ainsi, voyant que Desmarets en était très-éloigné, il le pria d'inventer au moins un sujet de comédie qu'il voulait donner, disait-il, à quelque autre pour le mettre en vers. »

Desmarets était un extravagant, mais c'était un homme d'esprit. Il fit les *Visionnaires*, ce n'est pas une comédie, c'est plutôt un satire, mais on y trouve l'esquisse de certains caractères. Artabaze, le Capitan; Amidor, un poëte en délire; Pholante, un riche imaginaire; une Melise, amoureuse d'Alexandre le Grand; Hespérie qui croit que chacun l'aime; Sestiane, amoureuse de la comédie; Alcidon, le père de ces trois filles qui n'est guère plus sensé qu'elles; Lysandre, parent d'Alcidon, qui a lui-même de très-forts ridicules, tels sont les personnages de cette pièce. Elle mériterait d'être oubliée si, dès 1637, époque où elle parut, Desmarets n'avait eu la hardiesse de se moquer des précieuses, l'esprit de railler les poëtes dramatiques ses contemporains, et le bonheur de trouver quelques traits que Molière n'a pas dédaigné de faire entrer dans la peinture de sa Bélise des *Femmes savantes*. Cette folle dit dans les *Visionnaires* :

Je sens, quand on me parle, une haleine de flamme.
Ceux qui n'osent parler m'adorent en leur âme;
Mille viennent par jour se soumettre à ma loi.
Je sens toujours des cœurs voler autour de moi.
Sans cesse des soupirs sifflent à mes oreilles,
Mille vœux élancés m'entourent comme abeilles.

Il s'était également exercé dans la tragi-comédie. *Téléphonte* et *Aspasie* sont dans le goût du temps et n'offrent presque rien à retenir.

Avec quelle lenteur tout se forme, dit Voltaire! « nous avions déjà plus de mille pièces de théâtre, et pas une seule qui pût être soufferte aujourd'hui par la populace des provinces les plus grossières. »

Rotrou (1609-1650) que Corneille appelait son père, n'avait encore rien fait qui approchât du médiocre On n'avait de lui qu'une pièce puérile, *l'Innocente infidélité*. Il ne donna son *Venceslas* que quatorze ans après la Médée de Corneille, en 1649, après *le Cid*, après *Cinna*, après *Polyeucte*. Corneille

était devenu son maître. *Cosroès*, *Saint-Genest*, *Laure persécutée*, *Don Bertrand de Cabrère*, sont ses meilleurs ouvrages. Il possédait à un haut degré ce qu'on nomme l'art des situations, et l'art plus difficile encore de remuer les passions. Son imagination était forte plutôt que réglée. Il y a dans toutes ses tragédies des pensées neuves et grandes, heureusement exprimées, et des sentiments auxquels il ne manque pour être achevés qu'une expression plus précise. Son style irrégulier a des tons de noblesse et de force. S'il est vrai de dire qu'il tient encore beaucoup de la rudesse de son temps, s'il partage quoiqu'à un moindre degré l'amour de Mairet pour les pointes, il faut avouer qu'il a des coups d'aile qui le portent souvent au niveau de l'auteur du *Cid*. Jamais il ne fut mieux inspiré, jamais, avec quelque chose encore de plus libre que Corneille, il ne s'approcha plus de l'idéal que dans le *Martyre de Saint-Genest*. L'originalité des situations y est mise dans tout son lustre par des vers d'une beauté et d'une nouveauté vraiment singulières. Le comédien romain, tenant en main son rôle, s'entretenant avec le décorateur, dit à propos du théâtre ces vers-ci :

Il est beau : mais encore avec peu de dépense,
Vous pouviez ajouter à sa magnificence,
N'y laisser rien d'aveugle, y mettre plus de jour,
Donner plus de hauteur aux travaux d'alentour,
En marbrer les dehors, en jasper les colonnes,
Enrichir leurs tympans, leurs cimes, leurs couronnes,

. . . .

Et surtout en la toile où vous peignez vos cieux
Faire un jour naturel au jugement des yeux;
Au lieu que la nature m'en semble un peu [illegible]

C'est encore le langage du temps, c'est un reste des années écoulées. Il est plus cornélien dans ce passage : Genest parle des persécutions subies par les chrétiens:

J'ai vu, ciel tu le sais par le nombre des âmes

Que j'osai t'envoyer par des chemins de flammes,
Dessus les grils ardents et dedans les taureaux
Chanter les condamnés et trembler les bourreaux.
J'ai vu tendre aux enfants une gorge assurée
A la sanglante mort qu'ils voyaient préparée,
Et tomber sous le coup d'un trépas glorieux
Ces fruits à peine éclos, déjà mûrs pour les cieux.

On trouve dans cette pièce des vers hardis, pleins d'images, tout d'une venue, fréquents chez Régnier, fréquents chez Molière, dit Sainte-Beuve, assez fréquents chez Corneille, plus rares chez Racine et Boileau. Mais il faut en convenir, tout n'y est pas de cette force. La correction, le choix, le goût manquent, dit le même critique, à ce style bouillant et brillant. Cette pièce parut en 1646.

On ferait tort à Rotrou si l'on ne rappelait sa mort héroïque. Après une vie un peu troublée, il exerça t à Dreux, sa ville natale, une charge publique. Pendant une peste, il se dévoua au service de ses concitoyens. Tous les magistrats s'étaient enfuis; il resta seul à son poste, attendant la mort qu'il voyait venir à lui. « Trépas de sacrifice, dit Sainte-Beuve, digne des grands traits dont son œuvre dramatique est semée. » Tant il est vrai que les belles pensées viennent du cœur ! Il mourut à quarante-et-un ans.

Le plus fécond et le plus complaisant d'entre les auteurs qui travaillaient pour le cardinal, c'était Georges de Scudéry. De 1659 à 1643 il donna seize pièces au théâtre. Elles sont depuis longtemps condamnées à l'oubli. Sa première, *Lygdamon* est accompagnée d'une préface des plus folles. On y apprend qu'il fut d'abord soldat, et qu'il s'est encore trouvé poëte. « La poésie, dit-il, me tient lieu de divertissement agréable, et non pas d'occupation sérieuse. Si je rime, ce n'est que lorsque je ne sais que faire, et n'ai pour but, en ce seul travail, que le seul désir de me contenter : car bien loin d'être mercenaire, l'imprimeur et les comédiens témoigneront que je ne leur ai pas vendu ce

qu'ils me pouvaient payer. » Il dit encore mille choses extravagantes dans ses observations sur le *Cid*. Corneille avait manifesté l'intention d'examiner avec la rigueur qu'on mettait à le critiquer, les œuvres de ses adversaires. Scudéry déclare fièrement ceci : « Je veux le relever de cette peine pour ce qui me regarde, en avouant ingénuement que je crois qu'il y a beaucoup de fautes dans mes ouvrages que je ne vois point, et confessant même, à ma honte, qu'il y en a beaucoup que je vois, et que ma négligence y laisse. Aussi, ne prétens-je pas faire croire que je suis parfait... »

D'une pareille humeur il ne pouvait sortir que des œuvres étranges. Elles ne laissèrent pas pourtant que de plaire aux contemporains. Le cardinal de Richelieu leur accordait toute son estime, et l'on sait qu'en février 1639, ayant eu l'idée de faire jouer la comédie par des enfants, il choisit la pièce de Scudéry, *l'Amour tyrannique*. Dans cette tragi-comédie, Tiridate, roi de Pont, gendre du roi de Cappadoce, remplit la ville d'Amasie de carnage, pour arracher à Tigrane son beau-frère, Polyxène sa femme. Tigrane imagine de percer d'un coup de poignard le cœur de son épouse et de la jeter à l'eau. Polyxène ne meurt point de cette blessure, elle tombe aux mains de Tiridate. L'amour qui le tyrannise le porte à toutes sortes d'extrémités cruelles, mais enfin, la raison aidée de l'armée du roi de Phrygie rétablit toute chose, elle fait enfin succéder dans le cœur de Tiridate, *l'Amour raisonnable* à *l'Amour tyrannique*. Il y a dans cette pièce des stances comme dans le *Cid* et *Polyeucte*. Tout y est du goût le plus détestable, qu'on en juge. Tigrane [illegible] [illegible], et des tablettes à la main, s'adresse à la fortune :

M[illegible] sans yeux et sans prudence,
Qui règnes, et qui fais régner :
[illegible], je te plais de témoigner
Ton pouvoir et ton inconstance,

Après tant de félicité
Vois où tu m'as précipité.

Fortune, tu tiens les couronnes;
Et par ce double aveuglement.
On connoît que sans jugement
Tu les ôtes et tu les donnes;
Mais ta faveur assiste un roi,
Volage et méchant comme toi, etc., etc.

Et pourtant déjà le *Cid* avait paru. Les *Sophonisbe*, les *César*, les *Cléopâtre*, les *Hercule*, les *Mariamne*, les *Cléomédon* et tant d'autres illustres *héros*, de l'aveu de Scudéry, étaient défaits et oubliés. Georges lui-même, dans un accès d'enthousiasme s'était d'abord écrié :

Retirez-vous étoiles, le soleil est levé.

Mais tout à coup, l'envie ou la volonté toute puissante d'un maître avait changé ses sentiments. Le *Cid* n'était plus à ses yeux que comme « certains animaux qui sont en la nature, qui de loin semblent des étoiles, et qui de près ne sont que des vermisseaux ». Il osait dire « qu'un fantôme avait abusé le savoir comme l'ignorance, et la cour aussi bien que le bourgeois ». Il s'étonnait que « cette vapeur grossière qui se forme dans le parterre » eût pu s'élever jusqu'aux galeries, et ce n'était qu'en ce bizarre événement qu'il trouvait le *Cid* merveilleux.

Pierre Corneille (1606-1684) qui devait s'élever si fort au-dessus de ses rivaux, commença par leur ressembler, du moins quant à la tournure générale de ses œuvres. Son génie pour le théâtre resta quelque temps caché. *Mélite* attira l'attention sur lui. C'était une comédie. Les contemporains crurent y voir un esprit original et les louanges ne manquèrent pas au poëte nouveau. Mélite n'est pas un bel ouvrage; il paraissait tel pourtant après les pièces de Hardy. Une plus grande entente de la scène, un dialogue mieux tourné, des mouvements mieux conduits, des scènes plus agré-

ables, un air assez noble, la conversation des honnêtes gens assez bien représentée, telles sont au dire de Fontenelle les qualités qui tiraient Corneille de la foule des auteurs. *Clitandre* suivit, pièce chargée d'incidents et d'aventures; la *Galerie du palais*, la *Veuve*, la *Suivante*, la *Place royale*, plus sagement conduites, continuèrent à faire applaudir le nom de Corneille. « Dès la *Veuve* (1634) dit Fontenelle, il paraît qu'il avait pris le dessus de tous ses rivaux. Ils parlent tous de la *Veuve*, comme d'une merveille » Rotrou s'empressait de mettre son mérite au-dessus de tout :

> *Que tes inventions ont de charmes étranges,*
> *Que par toute la France on parle de ton nom,*
> *Et qu'il n'est plus d'estime égale à ton renom.*
> *Depuis, ma muse tremble et n'est plus si hardie.*

Corneille avait fait le premier essai de ses forces; mais en réalité, il n'était pas encore au-dessus de son siècle. Il commença à lui paraître supérieur dans sa *Médée*. On peut croire qu'il redescendit dans l'*Illusion comique*, où le caractère outré d'un capitan qui abat d'un souffle le grand Sophi de Perse et le grand Mogol, semblait faire croire qu'il n'avait pas renoncé à plaire au faux goût des spectateurs.

Alors parut la merveille du *Cid* (1636). Ce fut la plus éclatante manifestation du génie français au théâtre. Nul n'avait montré jusque-là une aventure plus intéressante, n'avait mieux peint les mouvements du cœur, mieux fait parler l'enthousiasme de la jeunesse et de l'amour, mieux exalté le devoir en lutte avec la passion. On sait la fameuse querelle que suscita cette pièce. Scudéry se fit l'homme du cardinal pour attaquer le *Cid*; l'Académie française le vengea et fit paraître [illegible] esprit de critique et d'impartialité.

Le *Cid* fut suivi d'*Horace* (1639) de *Cinna* (1640) de *Polyeucte* (1640). Nous voici, dit Fontenelle, dans le bel âge de la comédie, et dans toute la force du génie de Corneille. On ne peut assez admirer cette

brillante floraison, destinée sitôt à s'effacer. En quatre ans, Corneille a donné quatre chefs-d'œuvre. Il semble que la sève commence à s'épuiser chez lui, il n'a pourtant que trente-quatre ans. Il donnera encore *Pompée,* (1641), où il y a des scènes du premier mérite; le *Menteur*, une comédie charmante où l'intrigue se mêle heureusement à la peinture d'un caractère; *Rodogune,* où un acte d'un sombre tragique, attire encore l'attention; mais *Théodore* (1645), *Héraclius* (1647), *Don Sanche d'Aragon* (1651) *Andromède* (1651), *Nicomède* (1652), *Pertharite* (1653), n'eurent plus le même succès.

Ces échecs répétés dégoûtèrent Corneille du théâtre: il déclara qu'il y renonçait dans « une préface assez chagrine qu'il mit au-devant de *Pertharite* ». Il entreprit alors la traduction en vers de l'*Imitation de J. C.* Douze années se passèrent dans ce travail. Fouquet le rengagea au théâtre. A son retour il donna *Œdipe* (1659), puis *La Toison d'or*, pièce à machines, à l'occasion des fêtes du mariage du roi. *Sertorius* (1662), *Sophonisbe* (1663), *Othon* (1665), sont des fruits d'arrière saison, où le génie n'apparaît plus que de loin en loin.

« Il faut croire qu'*Agésilas* est de M. Corneille, dit Fontenelle, puisque son nom y est, et qu'il y a une scène d'Agésilas et de Lysandre qui ne pourrait pas facilement être d'un autre. »

Dans ses belles années, Corneille avait fait régner au théâtre une vertu courageuse, et des sentiments élevés. « En vieillissant il ne perdit pas l'inimitable noblesse de son génie, mais il y mêla quelquefois de la dureté. Il avait poussé les grands sentiments aussi loin que la nature pouvait souffrir qu'ils allassent; il commença de temps en temps à les pousser un peu plus loin: ainsi dans *Pertharite,* une reine consent à épouser un tyran qu'elle déteste, pour qu'il égorge un fils unique qu'elle a, et que par cette action, il se rende aussi odieux qu'elle souhaite qu'il le soit. Il est aisé de voir que ce sentiment au lieu d'être noble,

n'est que dur, et il ne faut pas trouver mauvais que le public ne l'ait pas goûté. » (Fontenelle.)

En effet, vers 1665, le goût de la génération qui s'élevait avait pris un autre tour. C'était moins l'admiration qu'on allait chercher au théâtre que des émotions plus douces et plus insinuantes. On aimait à s'attendrir. On voulait des « traits de passion bien touchés », on recherchait une versification très-agréable et dont l'élégance ne se démentait jamais, un style plus jeune. « Les femmes se laissèrent charmer par le jeune rival de l'auteur du *Cid*, il ne fut plus pour elles que le vieux Corneille. » (Fontenelle.)

Il voyait le public s'éloigner de lui; il en était affligé, et ne cachait pas son chagrin : Saint-Évremond, retiré en Angleterre, continuait à marquer son estime pour l'auteur de tant de belles œuvres. Corneille, à demi-consolé, lui écrivait ces mots devenus célèbres : « J'ai cru jusqu'ici que l'amour était une passion trop chargée de faiblesses, pour être dominante dans une pièce héroïque, j'aime qu'elle y serve d'ornements, et non pas de corps. Nos doucereux et nos enjoués sont de contraire avis... Vous m'honorez de votre estime en un temps où il semble qu'il y ait un parti fait pour ne m'en laisser aucune. Vous me soutenez quand on me persuade qu'on m'a battu. » Racine venait de faire paraître son *Alexandre*.

Attila (1667), *Tite et Bérénice* (1670), duel fatal à sa gloire, *Pulchérie* (1672), *Suréna* (1674) ne pouvaient plus lui ramener les applaudissements. Il eut pourtant une joie dans sa vieillesse, il la dut à l'illusion de son amour-propre. En 1676, Louis XIV avait fait représenter de suite devant lui, à Versailles, *Cinna*, *Pompée*, *Horace*, *Sertorius*, *Œdipe*, *Rodogune* : Corneille crut avoir ressaisi la faveur du public. Il témoigna dans ses vers son espoir et sa reconnaissance. Il disait au roi :

Est-il vrai, grand monarque ? Et puis-je me vanter
Que tu prennes plaisir à me ressusciter ?

Qu'au bout de quarante ans, Cinna, Pompée, Horace,
Reviennent à la mode, et retrouvent leur place,
Et que l'heureux brillant de mes jeunes rivaux
N'ôte point leur vieux lustre à mes premiers travaux?
Achève, les derniers n'ont rien qui dégénère,
Rien qui les fasse croire enfants d'un autre père.
Ce sont des malheureux étouffés au berceau,
Qu'un seul de tes regards tirerait du tombeau.

C'était s'abuser soi-même que d'attribuer à *Othon*, à *Suréna*, autant de mérite qu'à *Cinna ;* de penser que, sur un signal de Louis, *Agésilas* aurait des spectateurs, et que,

Bérénice enfin trouverait des acteurs.

Tout était changé autour de Corneille. Il avait été l'organe le plus éloquent d'un monde qui avait cessé de vivre. La génération qui avait battu des mains à la première représentation du *Cid, d'Horace*, de *Cinna*, s'était reconnue dans l'œuvre du poëte. Il avait en lui ce souffle de libre imagination, cette vigueur de sentiments, qui était le fond des âmes depuis le commencement du siècle, et qui dura jusqu'à la fin de la seconde fronde. On retrouve dans ses écrits l'impétuosité héroïque des hommes de son temps, la vivacité brusque de leurs idées et de leurs sentiments. Il est le poëte accompli de cette première moitié du XVII[e] siècle qui s'ouvre par Henri IV, se développe avec Richelieu, et enfante les plus grands hommes de guerre, les plus grands philosophes, les plus grands écrivains que nous ayons eus, Condé, Turenne, Descartes, Pascal. Époque de grandeur, de force et de grâce, plus que de noblesse, de dignité et d'élégance. Sous l'impulsion du mouvement général des âmes, ce grand poëte a créé un pathétique nouveau, il laisse de côté la terreur et la pitié pour émouvoir l'admiration, c'est-à-dire la passion la plus noble et la plus voisine de la vertu. (Cousin, *Le Beau, le vrai et le Bien,*

l'Art français, p. 211). « Corneille, dit Victor Cousin, se tient toujours dans les régions les plus hautes. Il est tour à tour romain et chrétien. Il est l'interprète des héros, le chantre de la vertu, le poète des guerriers et des politiques. » Tant que l'âme humaine s'animera aux grandes idées du devoir et de l'honneur, du dévouement à la patrie, Corneille trouvera des échos dans le cœur de la jeunesse. C'est à elle qu'il convient de se former à cette généreuse école.





CHAPITRE XI.

LE ROMAN BOURGEOIS. — LE BARREAU. LA POLITIQUE. — L'HISTOIRE. LES MÉMOIRES.



OUS avons montré dans les grands romans, lecture de l'aristocratie, les essais et les progrès de la prose ; nous l'avons vue se régler avec Balzac, et apparaître dans tout son éclat avec Pascal ; il nous faut revenir à son histoire, pour ainsi dire intime, et la suivre dans les romans bourgeois ou comiques, dans les plaidoiries du barreau, dans les écrits d'hommes de toute sorte, politiques ou savants, curieux ou gens du monde, dans l'histoire enfin et dans les mémoires, pour achever le tableau de ces premières années du XVIIe siècle, si fécondes et si originales.

Au moment même où l'Astrée de D'Urfé égarait les imaginations dans un monde de vains enchantements, un « petit homme grasset, avec un grand nez aigu, qui regarde de près... qui paraît fort mélancolique et ne l'est point... point bigot ni Mazarin », c'est ainsi que Guy-Patin nous le présente, Charles Sorel, enfin, (1599-1674) donnait en 1622 son roman de *Francion*. Fatigué des grandes histoires tragiques qui ne font qu'attrister, il en offrait une à ses lecteurs qui pût « apporter de la délectation aux esprits les plus ennuyés ». Ce livre plein de bon sens, de malice et d'observation piquante, est l'image la plus vive de la société d'alors.

Comme *Gil-Blas*, le héros de Sorel passe par toutes les conditions, pour les décrire, et les railler toutes. Les tire-laine et les tire-soies, c'est-à-dire les voleurs de bas et de haut étage, qui battent les rues de Paris pour y faire des querelles sur « un néant » afin d'attraper quelques manteaux dans la confusion ; les juges, leur corruption, leurs feintes, la complicité de leurs femmes ; les procureurs qui règlent d'avance le nombre de rôles d'un procès sur le prix d'une acquisition qu'ils veulent faire, et les remplissent après « quand ce serait d'une chanson », passent devant nous pour nous égayer et nous instruire. *Les Précieux* et *les Précieuses*, leurs entretiens dans les ruelles, ont pu servir à Molière pour peindre Cathos et Madelon. « C'est une étrange chose, mademoiselle, dit l'un d'entre eux, que le bon hasard et moi soyons toujours en guerre. Jamais il ne veut loger en ma compagnie. Quand j'aurais tout l'argent que tiennent les trésoriers de l'épargne, je le perdrais au jeu en un jour. » « Quel jugement faites-vous de mon habit, dit un courtisan ? N'est-il pas de la plus belle étoffe pour qui jamais l'on ait payé la douane à Lyon ? mon tailleur n'entend-il pas bien les modes ? »

Balzac n'a point échappé à cette langue satirique. Sorel le tourne en ridicule lui et ses hyperboles sous le nom d'Hortensius. Pour éviter quelque méprise au lecteur, il met dans la bouche d'Hortensius les propres phrases de Balzac : « A trente-six ans je ne suis pas moins ruiné que le château de Bicêtre. Je suis plus vieil que ma grand'mère, et aussi usé qu'un vaisseau qui aurait fait trois fois le voyage des Indes. — Mais monsieur, lui dit Francion en se riant, si vous disiez que vous êtes aussi usé que la marmite des Cordeliers, qui leur sert depuis six-vingts ans, la similitude ne seroit-elle pas meilleure ? »

Sorel, dit M. Demogeot (Tabl. de la litt. fr. p. 339.) ne se contente pas de railler la littérature, il la juge avec une haute raison et un discernement exquis quoique sévère. Ces auteurs, dit-il, n'écrivent que pour

gagner misérablement leur vie et « encore qu'ils décrivent les faits généreux de plusieurs grands personnages, ils ne s'enflamment point de générosité, et il ne part d'eux aucune action recommandable. »

La vraie histoire comique de Francion, eut soixante éditions, à Paris, à Rouen, à Troyes et ailleurs. Elle fut traduite en anglais, en allemand et en quelques autres langues. Elle a sauvé de l'oubli le nom de Sorel, qui risquerait fort d'être inconnu aujourd'hui, s'il n'eût fait que publier, en sa qualité d'historiographe, son histoire de France depuis Pharamond jusqu'en 840. (1636).

On retrouve la même verve malicieuse dans Théophile de Viau Il n'a laissé dans ce genre que quelques pages publiées en 1639 sous le titre de *Fragments d'une histoire comique*, elles suffisent pour faire regretter qu'il n'ait pas poussé plus loin dans ce genre. Ses tableaux, soit qu'il peigne une scène de démoniaque, ou l'intérieur du cabaret que nous avons déjà vu, soit qu'il raconte un festin délicat chez un magistrat homme de goût, soit qu'il s'attache à décrier le pédantisme des savants, et des allemands, sont neufs et brillent d'un vernis excellent. Son Sidias qui en vient aux coups de poing avec Clitiphon sur cette question « *Si odor in pomo* est la même chose que *ex pomo* », est une invention des plus plaisantes et des plus vives. Sa langue est plus fine que celle de Sorel, son goût est aussi plus réglé et plus sûr. Il disait déjà : « Il faut que le discours soit ferme, que le sens soit naturel et facile, le langage exprès (précis) et signifiant. Les afféteries ne sont que mollesse et qu'artifice qui ne se trouvent jamais sans effort... »

Ce genre de roman bourgeois, humble et d'une trivialité souvent choquante, pouvait donc servir de truchement à la raison. Il rendait encore à l'esprit français un autre service, il empêchait les qualités les plus naïves de notre race de se perdre. Quoique le danger ne fût pas du côté de la trop grande élévation

soit de la pensée, soit du style. Il eût été bien à craindre que l'emphase et le beau langage ne fissent disparaître quantité de mots et de tours, qui pour n'être pas du bel usage, étaient d'un usage agréable et journalier ; c'est ce qu'on rencontre avec plaisir dans le *Roman comique* de *Scarron*. Cette observation des petits détails dans les humbles conditions de la vie est d'un charmant contraste avec les *Cyrus* et les *Clélie*. De pauvres comédiens, des beaux esprits de province, des paysages tracés avec une grande vérité, une prose excellente, très-nette d'allure, une gaîté souvent irrésistible font oublier ce qu'il y a de trop hasardé dans des pages que le goût réprouve.

Au même genre d'écrits se rattache encore le *Roman Bourgeois* de Furetière, qui parut en 1666. L'histoire des mœurs du XVIIe siècle y peut puiser d'utiles enseignements, et celle de la langue plus d'une observation piquante sur la lenteur que le français mit à prendre la démarche qu'on lui voit dans Bossuet et dans Fénelon.

Si nous cherchions ce qu'était l'éloquence du palais, nous la trouverions à cette époque enfouie sous un amas de citations empruntées aux auteurs de l'antiquité et aux pères de l'Église, et gâtée par l'imitation maladroite de Cicéron. La magistrature aimait à voir les avocats faire assaut de science devant elle. Sans tenir compte de la différence des temps, les orateurs et les juges se croyaient toujours au Forum. Ils prenaient l'ornement de l'éloquence pour l'éloquence elle-même. Une fausse rhétorique étouffait chez eux le bon sens. Il n'y avait point de plaidoirie qui ne fût embellie ou plutôt enlaidie de tous les oripeaux d'un savoir aussi vain que mal placé.

Un des plus illustres avocats du temps dont nous parlons, Gaultier, avait laissé une mémoire retentissante dont Boileau se souvenait encore :

Dans ses discours fleuris, plus aigre et plus mordant,
Qu'une femme en furie ou Gautier en plaidant.

Vers la fin de sa carrière, en 1662, il imprima ses plaidoyers, et en les dédiant à M. de Lamoignon, il nous donne une idée de son éloquence. Le premier président y paraît « élevé sur le trône de l'empire de la justice », le parlement de Paris, avec ses sept chambres, rappelle « par un ordre égal, ces sept astres brillants qui font toute la lumière et la splendeur du firmament ». C'est « sous ces bénignes influences », qu'il veut faire passer « ce qui avait été entendu dans le choix des plus belles espèces, de la foule et de la presses des audiences du parlement, sous la presse de l'impression ».

Les plaidoyers ne sont pas d'un autre style. L'amphigouri y domine. Les citations grecques y foisonnent, et deviennent des arguments dont toute l'assistance admire la justesse et la force. On y voit un petit enfant, plaidant contre son aïeul paternel qui « vient s'exposer aux rayons du soleil de la justice, qui luit toujours en plein midi, et tenant le milieu de son élévation, chasse les vents et dissipe les ombres. »

Qu'un adversaire aussi érudit que lui raconte l'histoire des habitants d'Andros qui, aux deux déités que les ambassadeurs d'Athènes leur portaient, la Persuasion et la Force, opposaient deux autres divinités, deux forces invincibles, l'Impuissance et la Pauvreté, Gaultier, dans sa réplique, répondait entre autres belles choses : « prenez garde pourtant que le nom de votre île d'Andros est un nom fatal, dont nous avons fait éprouver l'effet, qu'il signifie, d'une mâle et généreuse vigueur ; et que nous étions incapables de ces lâches mouvements de la crainte et de la peur. »

Si la tourière du couvent de Saint-Marcel se trouve mêlée au procès d'une fille déshéritée par son père, Gaultier ne néglige pas la pointe et ce qu'on appelait alors une rencontre : « Cette tourière, dit-il, plus fameuse par les tours de souplesse de son esprit fourbe et malicieux, que par le tour de son monastère, » mériterait d'être appelée, « à plus juste titre, la *fourrière* et la *courrière* du mensonge ».

Dans ce procès où il déployait toute sa faconde, il avait pour partie adverse un avocat illustre, Antoine Le Maître. C'était un homme d'une rare éloquence en son temps. On accourait de tout Paris pour l'entendre; il n'est pas indifférent aux acclamations de la foule. il s'étudie à les exciter par des traits de bel esprit C'est par le désir de plaire, qu'il prétend que sa cliente, une jeune fille dont l'aventure est des plus bizarres, « choisiroit plutôt de passer pour un ruisseau dont l'origine est inconnue, que de troubler la source d'où elle est sortie, » et encore « il se voit tous les jours des exemples de ceux qui altèrent la monnoie, et qui falsifient l'image du prince. Mais voici un père qui veut altérer la nature et falsifier sa propre image... » Donnons encore ce trait : « il se voit assez souvent des mères qui retiennent le bien de leurs enfants; mais cette fille est si malheureuse que sa mère lui retient son bien et que son bien lui retient sa mère. »

On prenait cela pour le comble de l'éloquence. Dans les circonstances des plus solennelles, la parole montait encore plus haut. Le même avocat chargé de complimenter Séguier, nommé Chancelier de France, disait ceci devant une des cours souveraines : « Il suffit de dire pour exprimer la splendeur de la charge de chancelier, que nos rois ont rassemblé la justice dans cette charge et dans les Compagnies souveraines, ainsi que Dieu rassemble la lumière dans le soleil et les estoiles. Le Chancelier seul, de tous les magistrats, est l'image du Prince, comme le soleil seul entre tous les astres est l'image de la divinité, il est unique en sa charge, de même que le soleil en son ministère, parce qu'il ne représente qu'un monarque, ainsi que le soleil un seul Dieu... »

Toutefois Le Maître sait parler avec plus de sobriété et plus de force, il a parfois de l'éclat et du feu, des qualités solides, le tempérament d'un véritable orateur. Son âme avait un principe de grandeur et de sévérité chrétienne qui lui fit souvent trouver

des pages admirables de justesse et de précision. Il finit à la longue par se désabuser des applaudissements de la foule, et il se jeta dans Port-Royal. « Je quitte, écrivait-il au chancelier Séguier, non-seulement ma profession, que vous m'aviez rendu très-honorable et très-avantageuse, mais aussi tout ce que je pouvois espérer ou désirer dans le monde ; et je me retire dans une solitude pour faire pénitence et pour servir Dieu le reste de mes jours, après avoir employé dix ans à servir les hommes. »

Sainte-Beuve a fait le récit de ses derniers jours où Le Maître parut au barreau, il a peint son ardeur, sa vivacité, le déploiement de toute sa force, le triomphe enfin de tout son génie oratoire. En se détachant du monde, il semblait tenir encore à son estime.

On peut établir un parallèle entre lui et Patru. Celui-ci pourtant eut toujours plus de goût. Il mérita l'admiration de Boileau, et aucun des traits dont Racine a discrédité l'éloquence des avocats ne put l'atteindre. Il paraissait même à certaines personnes, trop simple et trop attique. Presque jamais il ne s'arrêtait aux longueurs de l'exorde. Plus sobre de citations, il excellait dans l'art d'exposer les faits, de raisonner avec force, et de convaincre sûrement. Son style a toujours été regardé comme un modèle de correction, et Perrault disait encore de lui vers la fin du siècle : « Ses plaidoyers servent encore aujourd'hui de modèle pour écrire correctement en notre langue[1]. »

Pellisson, qui n'était pourtant pas avocat, dans la défense de Fouquet, a laissé des mémoires empreints déjà de l'esprit nouveau. La parole y est plus habilement maniée ; si la cadence et le tour ont encore quelque lourdeur, on y goûte une précision continue et une élégance dégagée de toute afféterie.

1. Voltaire fait de lui cet éloge : On lui dut « l'ordre, la clarté, la bienséance, l'élégance du discours, mérites absolument inconnus avant lui au barreau. »

Chaque jour, en effet, la langue s'assouplit, le goût s'épure et le style s'améliore. Des traducteurs comme Coëffeteau, Vaugelas, et Perrot d'Ablancourt, un groupe d'académiciens, Marin Cureau de la Chambre (1594-1669), Germain Habert (1614-1654), Jacques Esprit (1611-1678), La Mothe Le Vayer (1588-1674), combattent pour la langue, l'affermissent et la fixent, ou bien dans leurs conversations et dans leurs écrits ils essaient, pour ainsi dire, des pensées qui dans d'autres auteurs reparaîtront sous une forme plus accomplie. C'est ainsi que La Rochefoucauld dut beaucoup à Jacques Esprit.

Ses *Maximes* accoutumèrent les auteurs « à penser, dit Voltaire, et à renfermer leurs pensées dans un tour vif, précis et délicat. »

Nicole, sans mettre autant de vivacité dans ses écrits, traitait la morale avec un rare esprit de justesse et de précision.

Saint-Évremond, un mondain spirituel et sensé, conservait même en Angleterre la finesse de son goût et la pureté de notre langue. Critique ingénieux, il jugeait avec clairvoyance les ouvrages de l'esprit, et quand il voulait appliquer son attention à l'histoire des Romains, il n'était pas au-dessous de la grandeur du sujet. Il avait toutes les grâces de la société raffinée où il vécut d'abord; il sut y joindre un air de profondeur dans ses remarques sur l'histoire de Rome.

« Il faut avouer, disait le même auteur, que nos historiens n'ont eu qu'un mérite bien médiocre. » Les qualités que déploya Hardouin Beaumont de Péréfixe (mort en 1670) dans son *Histoire de Henri IV* ne suffisent pas pour faire oublier ce jugement du critique. L'écrivain a su donner un intérêt touchant au récit de la vie de son prince. Il est digne, selon Voltaire, « de plus en plus de son héros, dont il raconte le règne, il fait adorer sa mémoire; » mais il n'a pas les grandes qualités du style historique. Louis XIV, dont il fut le précepteur et pour qui il entreprit cet ouvrage, y put trouver d'excellents conseils pour gouverner par lui-même; nous y chercherions en vain les hautes vertus du style et de la langue.

Mézeray (1610-1683), plus rude, souvent négligé, répond mieux à l'idée qu'on se fait de nos jours du rôle de l'historien. Quoiqu'il ne songe pas au drame, il a le talent de faire bien connaître ses principaux personnages, de les mettre en action, et, comme dit Sainte-Beuve, sans trop les détacher des sentiments et des intérêts plus généraux dont ils sont les chefs et les représentants, il laisse à chacun sa physionomie propre. « Le connétable de Montmorency, les Guise, l'amiral de Coligny, le chancelier de l'Hôpital, se dessinent chez lui par leur conduite et leur procédé encore plus que par les jugements qu'il leur applique. » On y voit Catherine de Médicis « réveillant et élevant tantôt cette faction, et tantôt endormant ou rabaissant celle-là ; s'unissant quelquefois avec la plus faible par prudence, de peur que la plus forte ne l'accable, quelquefois avec la plus forte par nécessité, et parfois se tenant neutre quand elle se sent assez puissante pour leur commander à toutes deux, mais n'ayant jamais intention de les éteindre tout à fait. »

Si Mézeray eût suivi ses premières inclinations, il se fût donné tout entier à la poésie. Il vint à Paris avec ce dessein. Des Yveteaux, son compatriote, l'en détourna. Il lui fit entrevoir qu'il pourrait mieux se pousser dans le monde s'il s'appliquait sérieusement à l'Histoire et à la Politique. Mézeray prit le conseil au sérieux, car il sollicita et obtint dans l'armée de Flandre un poste d'officier pointeur. Durant deux campagnes, il vit des armées de près et se familiarisa avec les termes de la milice. Son talent resta longtemps ignoré, il était près de mourir épuisé par ses études, quand Richelieu, appliqué, dit Pellisson, à découvrir tout ce qu'il y avait de mérites cachés dans les galetas de Paris, lui envoya cinq cents écus d'or dans une bourse ornée de ses armes.

Mézeray se vit à même d'exécuter alors ses projets. Il se mit à l'ouvrage. Comme il écrivait avec une prodigieuse facilité, il donna bientôt un premier volume in-folio de son *Histoire de France* (1642), il avait alors

trente-deux ans. Deux autres suivirent de près, entremêlés de l'*Histoire des Turcs, depuis 1612 jusqu'à 1649*. Pellisson a dit de lui : « Après avoir surpassé dans sa grande *Histoire de France* tous ceux qui avaient fourni avant lui cette carrière, il se surpasse lui-même dans son *Abrégé* (1667). » Il ajoute : « qui se faisait honneur d'un certain esprit républicain. » Cela ne pouvait plaire au ministre Colbert. On lui reprochait d'avoir mis dans cet *Abrégé* « l'origine de toutes nos espèces d'impôts, avec des réflexions peu nécessaires, et qui n'étaient bonnes qu'à nourrir le chagrin du peuple. » L'historiographe y perdit d'abord la moitié de sa pension, « et comme il en murmura, peu de temps après on supprima l'autre. » Il écrivit aussi sur l'*Origine des Français*. Il aimait avant tout la vérité, et si, même dans l'Académie française, dont il était le secrétaire perpétuel, il était obligé de renoncer à quelqu'une de ses observations sur les mots de la langue, il écrivait à côté de la rature « rayé quoique véritable ». Voltaire le trouve plus hardi qu'exact et inégal dans son style. Il eût été plus juste de remarquer chez lui la continuation d'une certaine langue qui tenait du siècle passé, et à laquelle il restait encore plus d'un privilége d'une liberté irrégulière.

Dans cette même période, la France conserve la supériorité de l'âge précédent dans les *Mémoires*. C'est la même fécondité d'écrivains, la même originalité de style, rendue plus précieuse encore par la rencontre de grands hommes, et d'événements singuliers. Les deux premiers volumes des *Mémoires de Sully*, parurent en 1638. Écrits par quatre secrétaires, mais dictés par lui, ils n'ont pas assez la marque originale du narrateur. Quand il arrive que les secrétaires copient un journal rédigé par Sully lui-même, le style s'abrège et s'affermit, on peut alors prendre une idée du style du maître. On voudrait qu'il eût plus souvent eu la plume à la main.

Ce n'est pas Richelieu (1585-1638) qui eût consenti à laisser à d'autres le soin d'écrire ses mémoires.

trouvait à les rédiger une satisfaction d'artiste et d'homme de lettres. « J'avoue, dit-il, qu'encore qu'il y ait plus de contentement à fournir la matière de l'histoire qu'à lui donner la forme, ce ne m'était pas peu de plaisir de représenter ce qui ne s'était fait qu'avec peine. » La Bruyère disait de son *Testament politique* : « Digérez cet ouvrage : c'est la peinture de son esprit ; son âme tout entière s'y développe ; l'on y découvre le secret de sa conduite et de ses actions, l'on y trouve la source et la vraisemblance de tant et de si grands événements qui ont paru sous son administration : l'on y voit sans peine qu'un homme qui pense si virilement et si juste, a pu agir sûrement et avec succès, et que celui qui achève de si grandes choses, ou n'a jamais écrit, ou a dû écrire comme il l'a fait. » On peut répéter ce jugement à propos de ses *Mémoires*. Il est vrai qu'il a dans le style des longueurs, des pointes et des jeux de mots, on y sent le théologien, mais le plus souvent il a le tour heureux et vif, le trait hardi et fort, la vigueur d'un grand caractère, l'énergie d'une âme « austère et sérieuse ».

Les intrigues et les événements de la Fronde ont été racontés soit par les acteurs qui s'y sont mêlés, soit par de simples spectateurs bien placés pour suivre le mouvement des faits. De là beaucoup de Mémoires précieux dont nous ne pouvons que signaler les principaux. La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, a mis dans l'histoire des événements et dans la peinture des personnages, beaucoup de cette humeur chagrine qui caractérise sa morale. Aigri par la souffrance, il méconnut les sacrifices qu'on avait faits pour lui, il oublia la réserve qu'aurait dû lui imposer la reconnaissance. Avec ses rancunes, sa partialité, il peut induire en erreur sur la vérité des faits, mais il écrit d'une plume si déliée, ses portraits sont si frappants, sa langue est si fine, si claire, son style est si précis et si pur que ses *Mémoires* sont un des monuments de la langue française. Ils sont d'autant plus dignes d'être

remarqués qu'ils ont précédé le livre des *Maximes*.

Mme de Motteville (1621-1689), nièce du poète Bertaut, n'a pas ces vives et brillantes qualités. Elle est toute bonne et sage, [illegible] une teinte légère de douce ironie et de malice spirituelle. Son style simple et uni, assez peu correct dans l'arrangement des phrases, s'égaie souvent de comparaisons et d'images qui rappellent au lecteur qu'elle fut la nièce de Bertaut. Veut-elle faire entendre que les rois ont [illegible] de la peine à connaître la vérité? Elle dit : « La vérité que les poètes et les peintres représentent toute nue, est toujours devant eux habillée de mille façons; et aucune mondaine n'a si souvent changé de mode que celle-là en change quand elle va dans le palais des rois. » S'agit-il d'un chapeau de cardinal que se disputent Monsieur frère du roi et le prince de Condé, elle écrit : « La dispute de [illegible] fut [illegible] une grande tempête dans le cabinet. » Il y a quelque chose du style précieux dans son langage, beaucoup de fleurs, de roses et de [illegible]; [illegible] du mauvais goût de Louis XIII, des pointes de roman; elle appelle Cinq-Mars « cet illustre criminel. Ceux qui la [illegible] [illegible] d'[illegible] malheureux. » Ces légers défauts n'empêchent pas ses *Mémoires* d'être d'une lecture attachante, souvent d'une langue solide et forte. Elle a peint à merveille la reine Anne, ses amis et ses ennemis. Voici une observation faite sur Mazarin dont l'ironie [illegible] n'échappera pas au lecteur : « Le cardinal Mazarin avait fait [illegible] ce que Mithridate avait fait du poison, qui au lieu de le tuer, vint enfin, par la coutume, à lui servir de nourriture. Le ministre, de même, a [illegible] par son adresse faire un bon usage des malédictions publiques; il s'en servit pour acquérir [illegible] la [illegible] de [illegible] pour elle » (V. Sainte-Beuve, *Caus. du lundi*, t. V, p. 141.)

Le cardinal de Retz, François-Paul de Gondi (1613-1679), qui vécut et conspira sous Mazarin, n'a écrit qu'en [illegible] les *Mémoires* où revivent son esprit et son temps. Cette composition, venue à une époque où la langue a

[illegible] pris un autre pli, conserve tout entier le caractère de l'âge précédent. « Retz, dit Sainte-Beuve, (*C. du L.*, t. V, p. 22) appartient à cette grande et forte génération d'avant Louis XIV dont étaient plus ou moins, à quelques années près, La Rochefoucauld, Molière, Pascal lui-même, génération que le régime de Richelieu avait trouvée trop jeune pour la réduire, qui se releva ou se leva le lendemain de la mort du ministre et se signala dans la pensée et dans le langage (quand l'action lui fit défaut) par un jet libre et hardi, dont se déshabituèrent trop les hommes distingués sortis du long régime de Louis XIV. » Retz en a gardé l'empreinte. Dans les bonnes parties de ses *Mémoires*, consacrées à l'histoire de la Fronde, il y a de la grandeur et de la force, un tour hardi, une précision magistrale, une pensée profonde et sérieuse. Telle page offre la sévérité de la grande histoire, telle autre est un chef-d'œuvre de malice et d'ironie. Dans les portraits surtout, rien n'égale la netteté du trait, la justesse du dessin, le brillant du coloris. On en peut lire dix-sept placés à la suite les uns des autres, où tout est finesse, profondeur et pénétration. « Le style de Retz est de la plus belle langue ; il est plein de feu, et l'esprit des choses y circule. » (Sainte-Beuve, *ibid.*) Il s'ajoute à cet éclat un air de négligence qui en fait la grâce. L'expression y est gaie, pittoresque, toujours dans le génie français, pleine d'imagination cependant et quelquefois de magnificence ; tel est ce passage : « Il paroît un peu de sentiment, une lueur ou plutôt une étincelle de vie ; et ce signe de vie, dans les commencements presque imperceptible, ne se donne point par Monsieur, il ne se donne point par M. le prince, il ne se donne point par les grands du royaume, il ne se donne point par les provinces ; il se donne par le parlement, qui, jusqu'à notre siècle, n'avoit jamais commencé de révolution, et qui certainement auroit condamné par des arrêts sanglants celle qu'il faisoit lui-même, si tout autre que lui l'eût commencée. Il gronda sur l'Edit du Tarif (1647) ; et, aussitôt qu'il

eut seulement murmuré, tout le monde s'éveilla ; l'on chercha en s'éveillant, comme à tâtons, les lois : on ne les trouva plus, l'on s'effara, l'on cria, on se les demanda ; et, dans cette agitation, les questions que leurs explications firent naître, d'obscures qu'elles étoient et vénérables par leur obscurité, devinrent problématiques : et de là, à l'égard de la moitié du monde, odieuses. Le peuple entra dans le sanctuaire : il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois, qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. La salle du palais profana ces mystères... »

Voici le portrait de Turenne : « M. de Turenne a eu dès sa jeunesse toutes les bonnes qualités, et il a acquis les grandes d'assez bonne heure. Il ne lui en a manqué aucune que celles dont il ne s'est point avisé. Il avoit presque toutes les vertus comme naturelles : il n'a jamais eu le brillant d'aucune. On l'a cru plus capable d'être à la tête d'une armée que d'un parti, et je le crois aussi, parce qu'il n'étoit pas naturellement entreprenant ; mais toutefois, qui le sait ? Il a toujours eu en tout, comme en son parler, de certaines obscurités qui ne se sont développées que dans les occasions, mais qui ne s'y sont jamais développées qu'à sa gloire. »

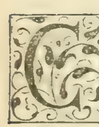
C'est sans doute le fini de ces peintures, la justesse des traits, la finesse de la langue qui ont fait dire à Voltaire que « plusieurs endroits de ses mémoires sont dignes de Salluste ». L'éloge n'est pas suffisant. Mais Voltaire s'en contentait d'autant plus facilement qu'il avait dit : « Retz vécut en Catilina dans sa jeunesse. »





CHAPITRE XII.

LE SIÈCLE DE LOUIS XIV.



Ce qu'on peut vraiment appeler le siècle de Louis XIV, commence vers 1661 ou 1662. Jusque-là nous avons saisi l'influence de l'âge précédent, et nous l'avons notée dans les mœurs, dans les caractères, dans le tour d'imagination, dans la langue, dans le style et dans les livres. C'est quelque chose de singulièrement libre et hardi : un air de grandeur mêlé de quelque bizarrerie, une fécondité qui produit beaucoup d'œuvres stériles, une passion altière, un esprit de folie, un amour excessif des traits ingénieux ; en toute chose une grande vivacité de couleur, l'allure et le ton de la fantaisie qui marche en liberté et souvent au hasard. Malherbe n'avait qu'à moitié réussi dans sa tâche. La réforme n'avait pas pris le bon chemin et n'avait pas pénétré jusqu'aux plus profondes racines. Il lui avait manqué de mettre à son rang la littérature ancienne et d'en avoir suffisamment recommandé l'étude à ses disciples. Comme il n'estimait pas les Grecs, comme il préférait Stace à Virgile, il avait ouvert une large porte à l'imitation des modernes.

Deux nations avaient alors une littérature qui paraissait riche et brillante. L'Espagne et l'Italie attiraient l'attention. La France de Henri IV et de Louis XIII crut bien faire, pour se débarrasser du pédantisme de la Renaissance, d'étudier les Espagnols et les Italiens. Gongora, Quevedo, Lope de Vega, Guarini, Le Tasse,

devinrent les principales autorités et les principaux modèles. On leur demanda l'art d'inventer des sujets où le grandiose se mêlât à la vraisemblance et quelquefois au sublime, l'art d'animer le style de toutes sortes de pensées brillantes et fausses parfois, celui de traiter les passions avec magnificence ou avec une [illegible] chatouillante. Il restait à revenir au bon sens, à ne suivre que la raison, à rejeter de toutes les œuvres [illegible] ». Il fallut à cette nouvelle période du XVIIe siècle un nouveau maître, une nouvelle méthode.

Ce maître fut Boileau, cette méthode fut l'admiration raisonnée, sincère et même passionnée des anciens; non plus de tous les anciens, mais de ceux qui en furent l'élite. Lucain fut mis à sa place et Virgile reprit le premier rang. On proclama la supériorité d'Homère. Son livre fut déclaré « un fertile trésor [illegible] ». On invita les auteurs à l'aimer, mais d'un amour sincère. Il fallut apprendre à penser avant que d'écrire, il fallut aimer le vrai parce que seul il est aimable, demander à la raison le lustre dont les ouvrages d'esprit s'embellissent, n'aller jamais chercher ses pensées loin du droit sens, feuilleter sans cesse Théocrite et Virgile, essayer d'atteindre à la hauteur divine de Sophocle, savoir s'élever sans orgueil, descendre sans bassesse, être sublime sans fard et passer dans ses vers, d'une voix légère et souple,

Du grave au doux, du plaisant au sévère.

Ce mélange ingénieux de l'esprit moderne à l'art des anciens, cette transfusion des pensées nouvelles dans les moules antiques, cette alliance si parfaite de l'esprit chrétien avec la beauté grave des œuvres latines, ou avec les agréments délicats des Grecs, fait dans tous les genres le caractère et la supériorité des compositions de la seconde moitié du XVIIe siècle. On peut dire que la pensée y perd quelque chose de son

jet libre et hardi ; mais on ne saurait le regretter. Il faut au contraire s'applaudir de ces heureux changements. C'est de ce moment si court que datent nos plus beaux chefs-d'œuvre. La Bruyère a fait sentir ce que cette époque a d'original et d'imitateur à la fois. « Depuis une quarantaine d'années, dit-il, on a renoncé au gothique, on a déterré les anciens Grecs de leurs tombeaux. On pare nos monuments des restes de l'ionique, de l'éolien, de l'attique. Il en est de même des livres antiques, leurs dépouilles embellissent nos ouvrages nouveaux. » Mieux que personne il a senti ce point de maturité où notre langue était parvenue, il l'a goûté, il l'a fait goûter aux autres dans ses judicieuses observations sur les ouvrages de l'esprit. Il ne fut pas parmi les maîtres, il fut le plus ingénieux disciple de ces maîtres savants.

La fortune de Louis XIV lui réserva le bonheur de voir, quand il prit en main lui-même les rênes du gouvernement, éclore le talent de quatre grands poètes ; son jugement les lui fit rechercher et aimer. A l'exception de La Fontaine, dont bien des raisons l'éloignèrent, il encouragea, il soutint, il admit dans sa familiarité les trois grands hommes qui seront toujours le plus bel éloge de son règne. Ces quatre amis firent par l'autorité de leur talent seul et de leurs exemples, ce que Richelieu avait tenté dans sa puissance. Ils prirent la direction des esprits et du goût. La Fontaine nous les a montrés occupés à se donner des avis sincères, leur influence s'étendit bien loin hors de ce petit cercle, et la sagesse qu'ils y montraient produisit ailleurs les fruits les plus heureux. Cette petite académie fit plus et mieux que la grande. « Quatre amis, dont la connaissance avoit commencé par le Parnasse, lièrent une espèce de société que j'appellerois académie, si leur nombre eût été plus grand, et qu'ils eussent autant regardé les muses que le plaisir. La première chose qu'ils firent, ce fut de bannir d'entre eux les conversations réglées, et tout ce qui sent sa conférence académique. Quand ils se

trouvoient ensemble et qu'ils avoient bien parlé de leurs divertissements, si le hasard les faisoit tomber sur quelque point de science ou de belles-lettres, ils profitoient de l'occasion : c'étoit toutefois sans s'arrêter trop longtemps à une même matière, voltigeant de propos en autres, comme des abeilles qui rencontreroient en leur chemin diverses sortes de fleurs. L'envie, la malignité ni la cabale n'avoient de voix parmi eux. Ils adoroient les ouvrages des anciens, ne refusoient point à ceux des modernes les louanges qui leur sont dues, parloient des leurs avec modestie, et se donnoient des avis sincères lorsque quelqu'un d'eux tomboit dans la maladie du siècle, et faisoit un livre, ce qui arrivoit rarement. »

Ces quatre amis étaient La Fontaine ou Polyphile, Molière ou Gelaste, Boileau ou Ariste, Racine ou Acante. Leurs entretiens avaient lieu chez l'un d'eux rue du Vieux-Colombier. Ni ce lieu ni ces conversations ne méritent d'être oubliés.

Les trois amis ne s'étaient pas trompés en appelant Boileau (1636-1711) Ariste, le mot veut dire excellent. Il l'était en effet et de cœur et d'esprit. Toujours attaché à ses amis, dévoué à leurs intérêts, au-dessus de toute rivalité d'amour-propre et de toute susceptibilité d'orgueil ou de vanité, l'inflexible droiture de son jugement les redressa, ses conseils les portèrent les uns et les autres vers les belles œuvres que la paresse, l'inconstance ou les fatigues les éloignaient de poursuivre. Nicolas Despréaux Boileau n'eut pas besoin de guide pour rencontrer la voie où il ne cessa de marcher. Racine avait commencé par sacrifier au mauvais goût du temps, La Fontaine avait pensé se gâter avec Voiture, Molière avait d'abord travaillé dans le genre plus facile et moins noble de la farce : Boileau n'eut jamais d'idole à renier ou à briser. A peine note-t-il lui-même dans son enfance un goût passionné pour les romans. Echauffé par ses lectures, il entreprenait au collège d'Harcourt une tragédie dont il se rappelait plus tard en riant le premiers vers.

C'est la seule folie de sa jeunesse ; on pourrait dire de son enfance. A peine son esprit s'est-il affermi, que, vers sa vingtième année, il rompt en visière avec son temps, et, guidé par cet instinct de droite et saine raison qui fut son génie, il s'attaque à tous ceux qu'on admire, il décrie ceux qu'on respecte, et fait une guerre implacable aux beaux esprits les mieux rentés. On a souvent remarqué cette colère de Boileau contre les pensions de Chapelain. On a voulu y voir les indices d'une basse cupidité. C'est mal juger Despréaux. La pension n'était à ses yeux que la marque « pécunieuse » d'une estime mal fondée. Il savait que Chapelain en rédigeant la liste approuvée par Colbert n'avait fait que suivre les jugements de l'opinion publique : ce sont ces jugements qu'il voulait réformer, ce sont eux qu'il parvint à faire casser. Quand les bienfaits du roi allèrent trouver Boileau lui-même et Racine, ce fut le signal d'une révolution qui s'était faite dans les esprits : le goût avait triomphé.

Boileau, que certains critiques accusent d'avoir été timide, fut, au contraire, un novateur qui parut téméraire. De toute la génération qui survivait encore il ne respecta personne. Il eut contre lui les coryphées de cette génération. On n'ignore pas les mécontentements et les menaces de Montausier. Il lui fallut du temps pour conquérir les suffrages de Condé, de Pomponne et même ceux du roi ; il s'en prenait à Balzac, à Cotin, à mademoiselle de Scudéry, à Chapelain, leurs noms étaient loin encore d'être dans le discrédit où ses satires les firent tomber plus tard. Ses doctrines n'étaient pas de nature à lui attirer des adeptes ; il combattait les rimes faciles, les épithètes usées, les pensées banales, les comparaisons fades. Ce qu'il recommandait, ce qu'il pratiquait lui-même, avec quelque effort si l'on veut, c'était de s'évertuer pour trouver le mot propre, de faire accorder la rime avec la raison, de mûrir ses pensées par la réflexion, de remettre vingt fois son ouvrage sur le métier, de le

polir sans cesse, d'y ajouter quelquefois, de souvent effacer. Quoi de plus contraire à la méthode suivie jusqu'alors par les poètes, dont le mérite était de jeter d'une veine fertile des poèmes sans art, dépourvus de lecture ?

Il ne se contentait pas de prêcher d'exemple, de donner, dans ses épîtres, dans son *Art poétique*, des modèles d'une langue exquise, d'un sens droit, d'une raison sévèrement ornée, d'un agrément tempéré, aussi éloigné des folâtreries du bel esprit que de la tristesse d'un zèle morose ; il soutenait, il appuyait ses amis, se portant pour eux de sa personne au milieu de la lutte, bravant les [illegible], les Pradon, les Deshoulières et leur protecteur, le duc de Nevers. Sa vie ne fut qu'une longue suite de querelles et de [illegible]. Si l'envie, des persécuteurs, un faux zèle de religion poursuit Molière, Boileau lui prodigue les encouragements, se déclare son ami, et, quand il est mort, il fait de lui un immortel éloge, où l'ignorance, l'erreur, la bigoterie sont à tout jamais humiliées devant la grandeur du génie le plus français, et en même temps le plus humain qu'ait jamais eu la France.

Si une cabale arrogante et grossière dénie à Racine les suffrages que méritait son talent, si des grands seigneurs aveuglés, mais puissants, prodiguent l'injure au poète, au point qu'ils le rabaissent au-dessous d'un Pradon, Boileau n'hésite pas ; il prend aussitôt le parti du talent et se risque, pour venger Racine attaqué, à braver la colère du magnifique Mécène qui prodigue et son amitié et ses écus à Pradon.

Il était plus dangereux encore de se faire l'apologiste d'Arnauld. C'était au roi lui-même qu'on s'attaquait, c'était lui qu'on provoquait pour ainsi dire, en essayant de couvrir et d'absoudre un janséniste. Racine tremblait et dissimulait son amitié ; Boileau ne cachait rien de ses sentiments, il les proclamait très-haut, il reprenait la plume de Pascal, il harcelait les mêmes ennemis toujours puissants, toujours écoutés, toujours persécuteurs, la probité, le talent, le courage

s'unissaient ensemble dans une seule œuvre, l'épître sur *l'amour de Dieu*, que l'esprit de parti dénigre, mais qui n'en est pas moins une des plus belles de l'auteur.

Ce rayon de bon sens qui servit à Boileau pour épurer ses vers, n'a jamais subi la plus légère éclipse. C'est à l'inspiration de ce bon sens qu'il duc une petite pièce en prose trop peu lue. La raison était menacée d'être bannie des écoles, et Aristote devait y être réintégré par la Sorbonne. Les entités, les pétréités, les eccéités, etc., tout le cortége barbare des vaines idées du moyen âge mis en désordre par Descartes, se reformait à l'abri d'une protection puissante; le procès allait s'engager, le parlement allait discuter une fois de plus les intérêts de maître Aristote : une plaisanterie de Boileau le sauva d'un arrêt ridicule et pernicieux.

Même courage, même hardiesse, même force de raison dans la querelle des anciens et des modernes. S'il n'eût écouté que l'amour-propre, il eût accepté les éloges de Perrault et s'en serait glorifié. Mais comment tenir devant tant de sophismes, de jugements inspirés par la prévention et par l'ignorance ? Comment ne pas s'irriter de tant d'erreurs, de tant de partialité, de tant d'offenses personnelles qu'il s'était à dire vrai attirées le premier par la vivacité de son humeur ? Il demeura le seul combattant, et même après la paix faite et conclue, il ne laissa pas de s'emporter encore à des hostilités où l'on ne doit voir que les saillies d'un bon sens qui prend feu et s'anime à la défense de la vérité.

Cette ardeur qui persévéra dans Boileau jusqu'à sa mort a fait tout son caractère. Son esprit fut prompt à s'enflammer; mais il ne s'enflamma jamais que pour le vrai. Il eut, dit-il, dès quinze ans, la haine d'un sot livre, il eut aussi l'admiration des bons ouvrages. Il communiqua autour de lui les sentiments qu'il éprouvait. Il dut à ce talent de persuasion l'influence qu'il prit sur ses contemporains. Ses ouvrages y furent pour une part moins grande. Il n'a pas conçu quel-

qu'une de ces théories que nos temps modernes admirent un instant et délaissent ensuite. Il n'a fait que réfléchir sur les principes de l'art d'écrire qui sont éternels et se passent de la vogue d'un engouement passager. Comme Horace, son modèle, avec moins de vivacité d'esprit et de style, il a laissé des observations utiles, parce qu'elles sont judicieuses, impérissables, parce qu'elles sont l'expression de la raison. Il a eu, de plus, le mérite de les exprimer dans des vers faciles à retenir, amis de la mémoire, que le jugement approuve et qui souvent parlent au cœur.

Jean-Baptiste Poquelin (1620-1673) prit au théâtre le nom de Molière qu'il a rendu immortel. Il n'avait pas moins de vigueur, de bon sens que Boileau. S'il se fût appliqué à la critique littéraire il y eût porté les mêmes qualités et la même justesse de goût. On sait comment il débuta à Paris dans la pièce des *Précieuses ridicules* (1659). C'était lever l'étendard et donner le signal contre les impertinences du bel esprit. Dans la *Critique de l'École des femmes*, dans *le Misanthrope*, dans *les Femmes savantes*, il a repris ce rôle de censeur littéraire et fait prévaloir les principes que Despréaux essayait de faire triompher. Ses attaques hardies contre l'abbé Cotin sont de 1670. C'est l'année où parut *l'Art poétique*, c'est la défaite achevée du mauvais goût. Qu'exige Molière des écrivains et des poètes? un style naturel, le langage vrai de la passion? Il poursuit de ses épigrammes caustiques l'affectation pédantesque des grands mots, des tours prétentieux, le tortillage des expressions figurées, les chutes imprévues, les jeux d'esprit qu'on admirait encore. Il est si loin en avant sur son siècle que le parterre s'étonne qu'Alceste trouve à redire au sonnet d'Oronte. Mais il proclame par la voix irritée de l'éloquent misantrophe la loi nouvelle :

Ce style figuré dont on fait vanité,
Sort du bon caractère et de la vérité ;
Ce n'est que jeux de mots, qu'affectation pure.

Et ce n'est pas ainsi que parle la nature ;
Le méchant goût du siècle en cela me fait peur.

Molière était un vigoureux auxiliaire pour la raison outragée, il était surtout un moraliste puissant, un philosophe intrépide décidé à poursuivre le vice et à le démasquer. Bossuet ne lui rend pas justice quand il dit avec une ironie amère qu'il fut un grave réformateur des mines affectées et des canons trop larges. Quand il n'eût été, selon Voltaire, qu'un maître qui apprit à son siècle les convenances sociales, son mérite serait grand encore; mais il s'est élevé bien au-dessus de cela. Ses comédies généreuses se sont attaquées a tous les vices, à ceux qui se couvraient de l'air brillant de la cour, a ceux qui s'abritaient sous le voile de la religion. L'ignorance, la légèreté, la cervelle eventée des marquis, l'insuffisance et l'inutilité de leurs vaines personnes, lui ont fourni les scènes les plus vivantes, inspiré des satires personnelles qui lui ont attiré des inimitiés et des vengeances.

Il est allé plus loin encore. Dans une société qui reposait tout entière sur le privilége et l'inégalité des rangs, où le gentilhomme se mettait si facilement au-dessus des lois et de la morale, il a fait voir quel monstre ce pouvait être qu'un grand s'il n'écoutait que ses passions et les caprices de son cœur. Don Juan est cette image terrible, dont on n'a pas toujours bien compris le sens. Rien de plus odieux que l'égoïsme de ce grand seigneur, de plus sec que son âme, de plus insolent que son esprit. Il fait le mal pour jouir de la douleur de ses victimes, il insulte le ciel, et tombe sans repentir ni terreur dans l'abîme des enfers. Il n'est plus question ici des mines affectées ou des canons trop larges. C'est l'iniquité d'une âme impie dévoilée, comme dans *Tartuffe* s'offre à nos yeux la laideur de l'hypocrisie et le masque rebutant du mensonge.

Dans des pièces d'une portée moins haute et d'un ton moins sublime, dans *l'École des Maris*, dans *l'É-*

cole des Femmes, dans le *Bourgeois Gentilhomme*, dans *Georges Dandin*, dans *le Malade imaginaire*, dans *l'Avare*, Molière n'est pas moins philosophe; ses leçons sur la famille, sur les rapports qui doivent unir le père avec les enfants, le mari avec la femme, ses conseils sont empreints d'une indulgente sagesse; c'est le sens le plus droit et le plus pratique. On y voit, dans des tableaux égayés de toute la verve de son esprit comique, les passions se punir l'une par l'autre, les vices engendrer des vices nouveaux qui se dévorent les uns les autres pour se châtier, image fidèle de la vie.

La pièce qui révèle le mieux le cœur de Molière est celle du *Misanthrope*. On a cherché qui ce pourrait bien être que cet Alceste. On a parlé de Montausier, on a parlé de Boileau. Plus d'un trait de ce caractère peut appartenir à ces hommes et à d'autres encore; mais il serait bien plus juste d'y voir l'âme de Molière lui-même. Nous savons, par le témoignage de ses contemporains, cette profonde tristesse d'esprit : d'où lui pouvait-elle venir, sinon de la contemplation des faiblesses et des vices des hommes? Le *chagrin philosophe* d'Alceste n'a pas d'autre origine. Quelle raison a-t-il de détester le genre humain? On l'estime, on recherche ses éloges, on le voit d'un *œil fort doux*; quant à lui, rien ne le distrait de son humeur noire; il ne remarque partout que trahison, fourberie, intérêt, mensonge : c'est la conscience dans toute sa délicatesse. Un rien la blesse, l'apparence du mal l'afflige. Elle ne s'accommode pas des hommes tels qu'ils sont, elle ne les voit pas tout doucement vivre entre eux à leur usage, elle met au-dessus de tout l'idéal du bien, et voudrait le voir régner partout sans rival. Il n'est rien qui soulage plus un cœur honnête que ces brusques incartades d'Alceste, on l'estime quoiqu'il fasse souvent rire, on aime cette fierté qui a quelque chose en soi de noble et d'héroïque, c'est l'image de la vertu : n'en déplaise à Jean-Jacques Rousseau, c'est le plus bel hommage qu'on lui ait jamais rendu.

Le rare mérite de Molière, c'est d'avoir uni à tant de profondeur une si vive gaieté. N'est-il pas le plus parfait modèle du comique? Dans ses pièces plus légères où il n'a voulu que divertir les spectateurs, quel feu de plaisanteries, quelle verve, quelle source de mots heureux, quelle abondance de situations ingénieuses! S'il a beaucoup pris à ses devanciers, latins ou français, il a su se parer de leurs dépouilles, les embellir de ses propres inventions, les ajuster au génie français, si bien qu'il semble avoir créé les scènes qu'il a si librement empruntées. Qui voudrait échanger *l'Avare* contre *l'Aulularia*, *l'Amphitryon* contre celui de Plaute. Chez Larivey, chez Cyrano de Bergerac, les érudits retrouvent des scènes entières de Molière, le gros des lecteurs ne les ira jamais chercher ailleurs que dans notre grand comique. Il a éclipsé pour toujours ceux qu'il a pillés, mais ils lui doivent, sinon d'être lus, du moins d'être cités encore.

La langue de Molière mérite aussi une mention particulière. Quoiqu'il ait vécu au milieu de cet âge poli qui a produit Racine et Boileau, il a gardé l'empreinte de la génération de Corneille et de Richelieu. Comme La Fontaine, il use d'un idiome plein de sève et d'originalité. Il a le dessin large et libre, les traits forts et saillants. Voltaire, qui venge l'auteur du *Misanthrope* des critiques dont Fénelon avait essayé d'atteindre ses pièces en vers, en faveur de sa prose, dit ceci : « *Le Misanthrope*, *les Femmes savantes*, *le Tartuffe* sont écrits comme les satires de Boileau. *L'Amphitryon* est un recueil d'épigrammes et de madrigaux faits avec un art qu'on n'a point imité depuis. » Si l'auteur du *Siècle de Louis XIV* a rapproché le nom de Boileau de celui de Molière pour vanter le soin, la clarté, la netteté de la diction de ses vers, il n'a pas eu tort ; il faudrait ajouter à ce jugement que Molière a dans ses compositions quelque chose de plus ample, de plus franc que Boileau, et qu'il nous donne bien plus qu'aucun autre écrivain de notre langue

l'idée de ce style que Montaigne appelle *primesautier* et non *livresque*.

Entre le génie de La Fontaine (1621-1695) et celui de Molière il y avait plus d'un rapport. Tous deux avaient reçu du ciel le don d'une observation malicieuse, d'un style heureux dans l'invention et dans l'expression des détails, l'art d'imiter en maîtres et de rajeunir les idées des autres. Aussi Molière estimait-il beaucoup La Fontaine. On le voit par l'anecdote suivante. « Un jour Molière soupoit avec Racine, Despréaux, La Fontaine et Descoteaux, fameux joueur de flûte. La Fontaine étoit ce jour-là, encore plus qu'à son ordinaire, plongé dans ses distractions. Racine et Despréaux, pour le tirer de sa léthargie, se mirent à le railler, et si vivement, qu'à la fin Molière trouva que c'étoit passer les bornes. Au sortir de table, il poussa Descoteaux dans l'embrasure d'une fenêtre, et lui parlant de l'abondance du cœur : « Nos beaux esprits, dit-il, ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le bonhomme. » (Poisson.)

Cette prédiction s'est exactement vérifiée, le bonhomme a vu sa gloire augmenter d'année en année. On a discuté celle de Boileau et de Racine, on a laissé intacte celle de La Fontaine. Les systèmes l'ont respectée ; tant qu'en France on lira, tant qu'on aura quelque reste d'esprit et de goût, on estimera ses écrits, on fera mieux, on les aimera.

Ses fables surtout conserveront le privilège de plaire. Elles offrent au plus haut degré ce qu'il y avait d'ingénu, de facile et de charmant dans son caractère. Les contemporains ne nous ont pas laissé ignorer qu'à sa physionomie on n'eût point deviné ses talents. Il avait un sourire niais, un air lourd, des yeux presque toujours éteints, nulle contenance. Au milieu des conversations, d'ordinaire il était distrait et ne savait ce que disaient les autres. Il rêvait, sans qu'il eût pu dire à quoi il rêvait. « Si pourtant il se trouvoit entre amis, et que le discours vînt à s'animer par quelque agréable dispute, surtout à table, alors il s'échauffoit véritablement, ses yeux s'allumoient, c'étoit La Fontaine

en personne, et non pas un phantôme revêtu de sa figure. » (Pellisson.)

Plume en main, le poëte livrait ses trésors. Pareil aux Silènes dont parle Platon, aux boîtes bizarres qui, suivant Rabelais, renferment d'*imprécíables drogues et parfums*, il versait sur le papier les pensées les plus fines, les sentiments les plus exquis, les raisons les plus ingénieuses et les plus éloquentes : c'était un autre homme.

Son talent avait sommeillé longtemps ; il s'était formé dans la lecture de certains auteurs qui laissèrent en lui une trace profonde. Rabelais et Marot faisaient ses délices. Il prit chez l'un et chez l'autre, et surtout chez le dernier, un choix d'expressions et particulièrement de certains tours remplis d'agréments. Après Marot et Rabelais, La Fontaine, dit Pellisson, n'estimait rien tant que *l'Astrée* de M. d'Urfé. « C'est d'où il tiroit ces images champêtres, qui lui sont familières, et qui font toujours un si bel effet dans sa poésie. Il lisoit peu nos autres livres françois. Il se divertissoit mieux, disoit-il, avec les Italiens, surtout avec Boccace et l'Arioste, qu'il n'a que trop bien imités. »

Esprit simple, ingénu, sensé, mais inconstant, distrait, paresseux, il s'amusa longtemps à des récits badins, à des épigrammes, à des rondeaux, à de petites pièces de société où il apportait l'enjouement de Voiture, le sel de Catulle, la gentillesse de Marot et le tour inimitable de sa main. Il essaya de briller au théâtre; il traduisit Térence, il s'inspira de Scarron, il s'abandonna longtemps à son humeur volage. Qui peut mieux parler de lui que lui-même, il faut l'entendre dans sa confession naïve :

Papillon du Parnasse, et semblable aux abeilles,
A qui le bon Platon compare nos merveilles,
Je suis chose légère, et vole à tout sujet,
Je vais de fleur en fleur, et d'objet en objet.
A beaucoup de plaisir, je mêle un peu de gloire.
J'irois plus haut peut-être au temple de mémoire,

Si dans un genre seul j'avais usé mes jours ;
Mais quoi ? je suis volage en vers comme en amours.

Il dit encore :

Aussi rien de parfait n'est sorti de mes mains.

Qui n'admirerait cette aimable modestie ? Sans doute qu'il ne met pas toujours la dernière main à son ouvrage ; mais jusqu'aux morceaux qu'il a le plus négligés, jusqu'à ses moindres ébauches, tout décèle chez lui un grand maître et qui est, à divers égards, véritablement original. Aussi est-il regardé par tous les gens de goût, comme l'un de nos cinq ou six poètes, pour qui le temps aura du respect, et dans les ouvrages desquels on cherchera les trésors de notre langue, si jamais elle vient à périr. » (Pellisson.)

Chez La Fontaine, mieux que dans Boileau, mieux que dans Racine, on trouvera les débris d'une langue déjà passée de mode au milieu du siècle de Louis XIV. C'est là que se conservent quantité de mots [illegible] par un goût trop raffiné, nombre de constructions vieillies, mais précieuses, que n'admettaient plus les pages nobles et épurées, jusqu'au scrupule, de Racine et de Boileau.

La Fontaine trouva le genre qui convenait à son génie quand il donna, en 1668, ses premières fables. Imitateur d'Ésope, de Phèdre, de Babrias, de l'Indien Pilpay, de nos vieux trouvères, il les surpassa tous par l'agrément, la finesse et la variété. Il se surpassa lui-même dans la seconde et la troisième partie, en 1678, et en 1694. Dans ces recueils nouveaux, il ne s'en tient plus à la simplicité des anciens : il prend un plus libre essor, étend ses sujets, y fait entrer toutes sortes d'agréments, y met plus que jamais l'action, le mouvement, les grâces, l'éloquence même, et par dessus tout la fleur de la poésie, la sagacité des observations, la finesse des images, l'art de plaire et de n'y penser pas. C'est à partir du sixième livre de ses fables que le lecteur se sent ravi et marche de chef-d'œuvre

en chef-d'œuvre. C'est là qu'il reconnaît que l'Apologue est un don des cieux, qu'il est proprement un charme menant à son gré les cœurs et les esprits; c'est là qu'il voit s'ouvrir cette scène attrayante, aussi large que l'univers, où le vice s'oppose à la vertu, la sottise au bon sens, les agneaux aux loups ravissants. C'est là qu'il voit la morale nue se cacher sous les agréments d'un conte ; c'est là que le conte fait passer le précepte avec lui, car « *Conter pour Conter*, dit La Fontaine, *me semble peu d'affaire* ».

Les premiers livres paraissent plutôt faits pour l'enfance ; malgré quelques fables qui dépassent les autres, le ton y est un peu humble et le style y rase la terre, dans son exquise simplicité. Mais, dans la partie dédiée à madame de Montespan, il y a de quoi plaire aux plus grands esprits, aux philosophes les plus difficiles, aux critiques les plus moroses. Quel charme de lire ces petits ouvrages où la malice de Molière s'allie à la naïveté de Marot ! Que de peintures d'un coloris éclatant et sobre néanmoins, que de descriptions faites en courant, quelle proportion dans les vers avec le sujet, quels éclats inattendus de joie et de gaieté, quels élans de mélancolie, quels transports d'une poésie aussi riche que sincère ! S'attendrait-on à voir à la suite d'une fable ces révélations d'un cœur amoureux de la solitude et des beautés de la nature :

Si j'osais ajouter au mot de l'interprète
J'inspirerais ici l'amour de la retraite,
Elle offre à ses amants des biens sans embarras,
Biens purs, présents du ciel, qui naissent sous les pas!
Solitude où je trouve une douceur secrète,
Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je jamais
Loin du monde et du bruit goûter l'ombre et le frais!
Oh! qui m'arrêtera sous vos sombres asiles!

Ces dons heureux ne seraient que de funestes présents de la nature, s'il était vrai, selon Jean-Jacques Rous-

seau et Lamartine, que la morale de La Fontaine dessèche le cœur des enfants et risque de les pervertir. C'est un reproche contre lequel protestent le bon sens et la vérité. Non, le poëte ne s'est pas fait un jeu des prescriptions de la conscience et des lois de la justice. Seulement sa morale est souvent toute d'observation et d'expérience. Il montre sous l'allégorie des animaux qu'il fait agir le train véritable du monde. Spectateur des ruses, des violences, des perfidies dont les scélérats se rendent coupables, il en expose le tissu et en déroule les conséquences. Lorsqu'il ne tire pas des faits l'enseignement qu'il veut donner à ses lecteurs, le drame s'explique de lui-même. Il n'est pas à craindre que la droiture naturelle des enfants s'y trompe. J'étais là, semble dire le poëte, telle chose m'advint, il n'y a plus qu'à juger; qui préférerait le sort du loup à celui de l'agneau? Si l'on rit du corbeau victime de sa sottise, estime-t-on le renard pour sa ruse? faut-il s'attendre à voir les enfants se défier de la politesse parce que le flatteur s'est adressé à sa dupe en termes civils? Tel est pourtant le sophisme de J.-J. Rousseau.

Il n'y a rien d'égoïste ni de sec dans les fables de notre poëte. L'esprit de l'enfant s'y forme de bonne heure à la pénétration, il y prend les habitudes d'un bon sens inflexible et rigoureux, et le vieillard sur le déclin de sa vie y retrouve avec plaisir l'image des scènes dont il fut le témoin et l'acteur.

Pour les écrivains de cette époque, il n'y eut pas de plus noble sujet d'étude que l'âme humaine. Tous ceux qui se sont distingués entre leurs contemporains en ont fait l'objet de leurs travaux. Ils l'ont sondée dans tous ses replis, ils en ont saisi tous les secrets, ils les ont exprimés sous des formes diverses, avec une rare éloquence.

Au premier rang, il faut placer Jean Racine (*1639-1699*). Ses tragédies sont des tableaux achevés des passions qui troublent le cœur. L'amour, la jalousie, la fureur de commander, la passion effrénée du

pouvoir, ont trouvé en lui le peintre le plus vigoureux, et l'observateur le plus fin. Mademoiselle de Scudéry aimait à faire ce qu'elle appelait l'anatomie d'un cœur; elle y apportait beaucoup de sagacité, mais beaucoup de longueurs; Racine assujetti aux lois de la scène y a mis plus de vivacité; il est entré plus avant dans les mystères de notre âme, qui n'est jamais sûre de ce qu'elle voudra un instant après, qui ne sait pas bien ce qu'elle veut; qui se trompe elle-même Il en a décrit les illusions, les remords, les retours, avec la science du psychologue le plus consommé, si bien qu'en l'une de ses héroïnes, les jansénistes les plus sévères aimaient à voir l'image d'une âme à qui la grâce a manqué pour triompher de ses mauvais instincts.

Nul n'a mieux su emprunter aux anciens leur meilleure substance, et y donner davantage l'air moderne et chrétien. On lui en a fait des reproches. Sous des noms antiques il a représenté les sentiments et les pensées de ses contemporains. Agamemnon, Achille, Hippolyte n'ont l'air de fausseté historique qu'on trouve en eux que parce qu'ils sont l'image fidèle des courtisans et des princes que Racine avait devant les yeux et qu'il se proposait de peindre. Il ne poursuivait pas autre chose que l'expression générale et vraie des sentiments du cœur de quelque nom que fussent revêtus ses héros. Il faut éloigner de lui l'accusation d'anachronisme, et celle d'avoir manqué à la couleur locale : il n'y avait de sa part ni ignorance ni maladresse.

Mieux que personne, en son temps, il comprenait les Grecs auxquels il empruntait ses personnages. Il goûtait mieux que personne le naturel exquis et l'ingénuité charmante des mœurs peintes dans Euripide, dans Sophocle ou dans Homère; mais il se piquait d'écrire pour les hommes de son temps; mieux encore, il voulait laisser des images éternelles, éloquentes, des passions qui dominent les cœurs. Avec un art étonnant il a su fondre ensemble ces deux éléments, et celui qu'il tirait de ses lectures, et celui qu'il empruntait à ses contemporains

Élevé à Port-Royal des Champs sous la direction de Le Maître, il prit dans cette éducation de grands sentiments de piété et un vif amour des lettres antiques. On sait que le sacristain de cette abbaye, Lancelot, le mit bientôt en état d'entendre les tragédies de Sophocle et d'Euripide. Elles l'enchantèrent à tel point, qu'il passait les journées à les lire et à les apprendre par cœur dans les bois qui étaient autour de l'étang de Port-Royal. On raconte qu'il trouva le moyen d'avoir le roman de *Théagène et Chariclée* en grec; le sacristain lui prit ce livre, et le jeta au feu. Huit jours après, il en eut un autre, qui éprouva le même traitement. Il en acheta un troisième, et l'apprit par cœur : après quoi il l'offrit au sacristain, pour le brûler comme les deux autres.

Ce goût pour la littérature grecque lui donna ses meilleures inspirations, une fois qu'il eut renoncé aux sujets romanesques et au ton des romans alors à la mode. Il avait de Sophocle une si haute idée qu'il se persuada toujours qu'on ne pouvait l'imiter sans le gâter, et qu'il ne toucha jamais à aucune de ses pièces. Euripide lui semblait un rival moins redoutable, et l'on peut dire que dans ses imitations il l'a transformé et souvent surpassé.

M. de Valincour, son ami, disait : « Je me souviens à ce sujet, qu'étant un soir à Auteuil chez Despréaux avec M. Nicole et quelques autres amis d'un mérite distingué, nous mîmes Racine sur l'*Œdipe* de Sophocle. Il nous le récita tout entier, le traduisant sur-le-champ et il s'émut à un tel point que tout ce que nous étions d'auditeurs, nous éprouvâmes tous les sentiments de terreur et de compassion, sur quoi roule cette tragédie. J'ai vu nos meilleurs acteurs sur le théâtre, j'ai entendu nos meilleures pièces, mais jamais rien n'approcha du trouble où me jeta ce récit : et au moment même que je vous écris, je m'imagine voir encore Racine avec son livre à la main, et nous tous consternés autour de lui. »

Nous voyons là Racine, mûri par les années, per-

fectionné par de solides études, et redressé par les sages avis de Boileau. Il n'avait pas eu, à ses commencements, cette sûreté de goût. Bien loin de là, il avait d'abord sacrifié au bel esprit. Maniéré, subtil, prolixe, il ne promettait guère alors qu'un disciple à Chapelain. Ce doyen des poëtes le fit débuter sous ses auspices en 1660; il le prit en amitié, et fit si bien valoir l'ode que le jeune homme avait faite sur le mariage du roi, que Colbert lui envoya 100 louis de la part du roi, et peu de temps après le mit sur l'état pour une pension de 600 livres.

Cette ode, supérieure à toutes celles qui parurent à ce sujet, était loin de désigner un talent heureux pour les vers. Même *Alexandre* (1665), la seconde de ses tragédies, laissait subsister quelque doute sur sa vocation dramatique, s'il est vrai que Corneille lui conseilla de s'appliquer à tout autre genre de poésie, l'assurant qu'il n'y était pas propre. « Corneille, dit Valincour, étoit incapable d'une basse jalousie; s'il parloit ainsi à Racine, c'est qu'il pensoit ainsi, mais vous savez qu'il préféroit Lucain à Virgile. »

Il est bien vrai pourtant qu'il y a dans les premiers vers échappés à Racine, beaucoup de faiblesse, une pointe d'esprit trop aiguisée, un penchant pour les figures brillantes et enjouées, une abondance de détails inutiles. Sainte-Beuve en a porté un jugement qui paraît vrai, lorsqu'il trouve en lui beaucoup des traits qui appartiennent à Pétrarque. Il avait besoin d'un censeur rigoureux, il le trouva dans Boileau. C'est en effet à partir de sa liaison avec Despréaux que son talent prit une solidité plus grande, son goût plus de discernement, qu'il devint enfin l'auteur éloquent d'*Andromaque* (1667).

Déjà pourtant, dès *Alexandre*, Saint-Evremond, se consolait de la vieillesse de Corneille, annonçant un successeur au grand poëte, il devançait l'éloge que donna plus tard à Racine, Despréaux, son ami et son maître, dans les mêmes termes à peu près. *Britannicus* (1670) confirma ces heureux présages. La scène

française entendit de nouveau le langage de la politique que Corneille avait porté si haut ; mais les connaisseurs purent distinguer quel progrès avait fait notre théâtre dans la main de Racine. Toute la gravité de Tacite se trouvait mêlée à la plus pure élégance, et le choix des expressions n'enlevait rien à la vigueur et à la force du modèle latin. Le caprice d'une princesse mit aux prises dans *Bérénice* (1671), les deux poètes rivaux et acheva la défaite du plus vieux des concurrents. *Bajazet* (1672), *Mithridate* (1673), *Phèdre* (1677), étaient autant de succès. Le public cependant ne les enregistrait pas sans résistance. Il fallait des combats pour vaincre le mauvais goût. Beaucoup tenaient encore pour la vieille manière de Corneille. Il avait ses partisans, il ne cessait de les animer en leur confiant ses regrets et son dépit. Une autre cabale, moins soucieuse des intérêts de Corneille, ne songeait qu'à diminuer la gloire de Racine. « *Des corbeaux croassants* » s'élevaient, dit Boileau, de toutes parts autour du trop heureux poète. Soutenu par de puissants amis, Pradon osa entrer en lutte avec l'auteur de *Phèdre*. Il en fit une de son côté : « Ce n'a point été, disait-il dans sa préface, un effet du hasard qui m'a fait rencontrer avec M. Racine, mais un pur effet de mon choix. » Durant plusieurs jours il triompha ; la pièce de Racine fut sur le point de tomber et à Paris et à la cour. L'auteur en fut au désespoir. En vain Boileau, par son admirable épître VIIe, essaya de relever son courage, en vain il voulut lui faire comprendre et le prix d'une injustice, et le prix d'ennemis utiles, en vain il lui disait :

> *Au Cid persécuté, Cinna dut sa naissance,*
> *Et toi-même tu lui dois*
> . . . *les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus,*

Racine dépité, troublé d'ailleurs par des scrupules religieux, renonça pour toujours au théâtre à l'âge où

son esprit pouvait donner à notre scène des chefs-d'œuvre nouveaux. Cette résistance du public aux succès de Racine ne s'explique pas seulement par la haine de ses ennemis, il y avait une surprise du goût général. Racine avait substitué à la tragédie de Corneille une tragédie nouvelle. Tandis que l'auteur du *Cid*, de *Cinna*, de *Polyeucte*, ne cherchait qu'à produire dans les âmes l'admiration et portait les cœurs aux conceptions les plus sublimes, celui d'*Andromaque* et de *Phèdre*, ne voulait exciter que l'humanité, la tendresse, la commisération et les larmes; il ne semblait pas vouloir dominer et fortifier les spectateurs, comme Corneille, il paraissait aimer mieux les gagner et les attendrir. La génération qui avait entendu pour la première fois les mâles accents de son rival ne pouvait se résigner à les oublier. Elle croyait que Racine avilissait la tragédie, et elle se pliait mal aux émotions plus insinuantes de ses héros. Corneille se moquait des *doucereux* et des *enjoués*. Il marquait par ces mots son mépris pour la tragédie nouvelle. D'autres reprochaient à son jeune émule d'avoir trop sacrifié à l'amour. Rien n'était moins vrai : il n'y a pas de pièces de Corneille où l'amour ne domine, mais il s'exprimait dans Racine avec une grâce nouvelle, il portait un trouble plus profond dans les âmes, il les chatouillait par une éloquence plus molle et plus voluptueuse. Il y a plus de danger à lire Racine que Corneille. Les âmes faibles y trouvent un appas plus séduisant, elles en sont plus facilement remuées, et les moralistes sévères du temps disaient empoisonnées. C'est cette différence, avec beaucoup d'autres si bien exprimées dans La Bruyère, que sentaient les contemporains des deux poëtes. Les uns se laissaient prendre à la magie du talent de Racine, les autres se reportaient par le souvenir à leurs premières impressions, et disaient comme madame de Sévigné : « Corneille restera toujours notre vieux Corneille; » tant il est difficile de changer de goût et d'oublier les admirations d'un âge plus jeune et plus facile à de profondes empreintes.

Un autre trait séparait encore aux yeux des contemporains les deux poètes tragiques. Le duc de Bourgogne disait « que Corneille était plus homme de génie, Racine plus homme d'esprit ». L'abbé d'Olivet l'explique ainsi : « Un homme de génie ne doit rien aux préceptes, et quand il les voudroit, il ne sauroit presque s'en aider. Il se passe de modèles, et quand on lui en proposeroit, peut-être ne sauroit-il en profiter ; il est déterminé par une sorte d'instinct à ce qu'il fait, et à la manière dont il le fait. Voilà Corneille qui, sans modèle, sans guide, trouvant l'art en lui-même, tire la tragédie du chaos où elle étoit parmi nous.

« Un homme d'esprit étudie l'art ; ses réflexions le préservent des fautes où peut conduire un instinct aveugle : il est riche de son propre fonds, et avec le secours de l'imitation, maître des richesses d'autrui. Voilà Racine, qui venant après Sophocle, Euripide, Corneille, se forme sur leur différent caractère, et sans être ni copiste, ni original, partage la gloire des plus grands originaux. »

Racine dut à ses sentiments de piété deux inspirations qui terminèrent sa vie par deux chefs-d'œuvre d'une plus haute originalité, *Esther* et *Athalie*. Dans l'une de ces pièces, la grâce, la piété, la tendresse d'une âme sans cesse unie à Dieu; dans l'autre la conception vive et forte de Dieu, de sa puissance sur les événements de la terre, de son autorité sur les rois, de sa vengeance inévitable, de son triomphe sur les ennemis de sa loi, révèlent ce que Racine avait acquis dans le silence de sa retraite. On a dit avec raison qu'*Athalie* est le chef-d'œuvre de l'esprit humain. C'est assurément le chef-d'œuvre de la tragédie française. Il serait impossible de trouver nulle part un sujet plus heureusement choisi, plus élégamment traité. Nulle défaillance, ni dans le style, ni dans la peinture des personnages, ni dans la marche de l'action. Rien de plus puissant que les ressorts mis en jeu, de plus sublime que l'impression générale de cette œuvre.

de plus pompeux et de plus neuf que le spectacle et la décoration qui la terminent. C'est l'ouvrage accompli d'un maître qui en a tant fait d'autres d'une beauté sans reproche.

Racine écrivait en prose avec un talent exquis. Il avait l'esprit incisif et caustique. On peut dire même qu'il l'avait méchant. Il y a deux lettres de lui adressées à Nicole qui sont des chefs-d'œuvre d'enjouement et de malice. Il est à regretter qu'il ait eu à s'en repentir, car il les avait dirigées contre les maîtres de sa jeunesse. Des épigrammes mordantes témoignent de ce qu'il aurait pu faire dans la satire, et la comédie des *Plaideurs* (1668) lui a valu un triomphe dans le domaine de Molière. Cette œuvre n'était pas toute de son invention. Boileau, Chapelle, plusieurs autres y travaillèrent dans des instants de plaisir et de gaieté; Racine tint la plume. C'est une excellente leçon de goût donnée aux avocats; c'est une peinture amusante de quelques originaux que ces jeunes gens avaient rencontrés au Palais. La satire a porté, la leçon est demeurée. La fausse éloquence ne peut plus reparaître au barreau sans réveiller aussitôt le souvenir de l'Intimé et de maître Petit-Jean. Cette pièce est à joindre à celles de Molière qui ont secondé Boileau dans sa réforme des travers de l'esprit.

Ces quatre grands poètes suffisent à la gloire de Louis XIV, et leur histoire est celle de la poésie. Après eux, il n'y a plus à citer que quelques noms sans éclat.

Il faut cependant mettre à part et avec éloges Regnard et Quinault.

Regnard François (1656-1709) eût été célèbre, dit Voltaire, par ses seuls voyages. C'est le premier Français qui alla jusqu'en Laponie. Il grava sur un rocher ce vers :

Sistimus hic tandem nobis ubi defuit orbis.

Esclave à Alger, il réussit à revenir en France. Ce

ne fut que vers quarante ans qu'il déroba quelques heures à ses plaisirs pour écrire des comédies dont le mérite, d'après Boileau, est de n'être « pas médiocrement gaies ». Regnard avait l'esprit aisé, agréable, ingénieux, assez plaisant. Il ne visait pas aux grands effets de son art. Il s'en tenait à esquisser un caractère, à combiner quelques scènes, à répandre quelques plaisanteries dont le sel est parfois trop fort. Souvent négligé dans ses vers, il a cependant des poussées de verve et d'heureuse inspiration. Dans ces rencontres, qui ne sont pas rares chez lui, il est d'une gaieté charmante, d'une vivacité piquante et irrésistible. On lui pardonne ses plus grandes hardiesses parce qu'elles font rire. Il désarme la censure par sa bonne humeur.

Sa meilleure pièce est *le Joueur* (1695). Le caractère du principal personnage n'est pas tracé avec profondeur. Regnard n'y vise pas. Il est cependant composé avec assez de talent et de vérité pour faire réfléchir sur les tristes conséquences d'une passion qui dessèche le cœur, y détruit la délicatesse des sentiments, le rend insensible à la justice et au respect de tout ce qu'une âme honnête révère. *Le Distrait, les Ménechmes, le Retour imprévu*, mettent à contribution La Bruyère et Plaute, et leur enlèvent des traits et des scènes qui provoquent le rire. Le lecteur peut retirer des *Folies amoureuses* une suite de vers qui figurent honorablement parmi les plus jolis que notre poésie ait produits; ils sont dignes d'un homme né avec un génie vif, gai, vraiment comique. Voltaire a dit de lui « qui ne se plaît pas à Regnard n'est pas digne de Molière ».

Quoi qu'ait pu faire Voltaire pour réhabiliter Quinault, nous ne le connaissons guère plus que par les critiques de Boileau. Ces attaques s'adressaient à l'auteur des tragédies dans le goût des romans de Scudéry et de la Calprenède. C'était par là que l'auteur avait débuté. Quoique l'*Astrate* (1663) essayât de faire oublier les tragédies ennuyeuses toutes remplies de raisonnements fades et de dissertations poli-

tiques, ce n'en était pas moins un ouvrage ridicule digne d'être loué par les campagnards du *Repas ridicule* de Despréaux.

Quinault avait été plus heureux dans *la Mère coquette* (1664). Cette comédie traçait à Molière avec *le Menteur*, la route qu'il devait illustrer.

Dans les opéras, l'auteur d'*Armide*, de *Roland*, de *Thésée*, d'*Amadis*, a laissé des poèmes qui ne sont dépourvus ni de sentiment, ni d'intérêt. Plusieurs morceaux ont un grand mérite de style, un grand charme d'harmonie. A ce point de vue, l'on peut blâmer Boileau de n'avoir pas rendu justice au poète qui a le tour aisé, les vers coulants, et les cadences harmonieuses secondant à merveille l'art du musicien.

On lit dans Voltaire : « Il est rapporté dans les anecdotes littéraires, que Boileau étant dans la salle de l'Opéra à Versailles, dit à l'officier qui le plaçait : « Monsieur, mettez-moi dans un endroit où je n'en« tende pas les paroles. J'estime fort la musique de « Lulli, mais je méprise souverainement les vers de « Quinault. » Il n'y a nulle apparence que Boileau ait dit cette grossièreté. S'il s'était borné à dire, mettez-moi dans un endroit où je n'entende que la musique, cela n'eût été que plaisant, mais n'eût pas été moins injuste. On a surpassé prodigieusement Lulli dans tout ce qui n'est pas récitatif; mais personne n'a jamais égalé Quinault. »

Madame Deshoulières (1633-1694) eut de son temps une grande réputation. On croyait trouver dans ses *idylles* et dans ses *églogues* le charme de la poésie pastorale On s'est désabusé de cette idée, et l'on ne cite guère plus d'elle que les vers allégoriques adressés à ses enfants : cette pièce est d'une inspiration vraie et touchante.

L'abbé de Chaulieu (1639-1720) était un homme de bonne compagnie. Il vivait avec des amis du plaisir et des disciples d'Epicure, dont il ne prit que trop les principes. C'était un homme d'un commerce aimable. Dans ses poésies ingénieuses, faciles et origi-

nales, il ne se fit pas un travail de l'art des vers. Il est plein de beautés négligées et hardies. La plupart de ses pièces « respirent la liberté, le plaisir et une philosophie au-dessus des préjugés ». Voltaire cite quelques morceaux de ce poète. Il ajoute ensuite : « Ces pièces ne sont pas châtiées ; ce sont des statues de Michel-Ange ébauchées. » Michel-Ange est de trop ici ; mais il est vrai que Chaulieu ne savait pas corriger ses ouvrages. On commence à sentir chez lui le ton d'un siècle nouveau.

Il faudrait en dire autant du marquis Charles-Auguste de La Fare (1644-1712). C'est la même poésie facile et riante, le même amour de la volupté, le même abandon, la même incorrection. Il a moins de feu et de vivacité que Chaulieu, il a quelque chose de plus touchant et de plus tendre. Il faut apprendre de lui-même à juger ses propres écrits :

Présents de la seule nature,
Enfants de mon loisir,
Vers aisés par qui je m'assure
Moins de gloire que de plaisir,
Coulez, enfants de ma paresse ;
Mais, si d'abord on vous caresse,
Refusez-vous à ce bonheur :
Dites qu'échappés de ma veine
Par hasard, sans force et sans peine,
Vous méritez peu cet honneur !

Ainsi finit la poésie du XVII[e] siècle. Dépourvue des sentiments de cette philosophie grave et sévère qui soutenait Molière, Racine et Boileau, elle glisse par la mollesse et l'abandon sur la pente qui conduit à la frivolité et au scepticisme des premières années du XVIII[e] siècle.



CHAPITRE XIII.

OUVRAGES EN PROSE.

On ne peut douter que la perfection de la poésie n'ait contribué pour beaucoup à celle de la prose. Il est certain que ce temps fut pour l'un et pour l'autre genre d'écrire une époque de maturité. Des deux côtés ce sont les mêmes qualités de justesse, de précision, d'élégance et de force. Bossuet, Bourdaloue, madame de Sévigné, Fénelon, Massillon, valent, au point de vue littéraire, dans leur genre de style, Boileau, Racine, Molière et La Fontaine. Ce sont les mêmes principes de composition, c'est la même inspiration générale qui les animent.

Déjà l'on sent cette influence dans les écrits de l'abbé de Saint-Réal (1639-1692); l'histoire de la *Conjuration que les Espagnols formèrent en 1618, contre la république de Venise* (1674), offre de solides qualités; la narration, trop embellie peut-être d'agréments pris au genre romanesque, marche avec une parfaite aisance. « On voit, dit Voltaire, qu'il avait pris Salluste pour modèle, et peut-être l'a-t-il surpassé. » *La Conjuration des Gracques* a moins d'art et moins de correction.

Disciple de Saint-Réal, l'abbé de Vertot (1655-1735) s'est élevé au-dessus de son maître dans son histoire des *Révolutions de Suède*, et surtout dans celle des *Révolutions romaines*. Bossuet disait de lui que c'é-

tait une plume taillée pour écrire la vie de Turenne. Mably croyait voir dans le style et la composition de Vertot, des qualités d'imagination, des peintures, des ornements qui permettraient de le comparer à Quinte-Curce.

Ces réputations sont faibles auprès de Bossuet (1627-1704). Ce grand homme peut être considéré à différents points de vue. Prédicateur, historien, philosophe, théologien, il porte partout le même caractère d'élévation sublime et de grandeur souveraine. Son nom rappelle à l'esprit ce qu'il y a de plus fort, de plus élevé, de plus solidement pensé, de plus vigoureusement écrit. On peut dire de lui ce que Fénelon a dit de Cicéron, il fait honneur à la parole humaine; mieux que cela encore, il la porte à des hauteurs qu'elle ne semblait pas devoir atteindre. Les Grecs et les Latins, la Bible et Homère furent longtemps ses seules études. On sait qu'en 1669 il n'avait lu *qu'un très-petit nombre de livres français*; à la première épreuve publique qu'il subit, son génie éclata tout entier. Condé au sortir de la bataille de Rocroy, le vit soutenir en Sorbonne sa thèse de bachelier, il prit pour lui une estime qui ne fit que s'accroître avec le temps, et devint une amitié solide. Il avait à peine quatorze ans qu'on s'intéressait à ses prédications. On le vit à l'hôtel de Rambouillet, prêcher à dix heures du soir monté sur un tabouret, devant la réunion la plus imposante de tous les beaux esprits du temps. Voiture fit sur lui ce jeu de mots : « Je n'ai jamais vu prêcher ni si tôt ni si tard. »

Il échappa à cette réputation prématurée. Metz, où il était chanoine et archidiacre, le retint six années. Ce furent des années d'étude, de préparation et de solitude. Il reparaissait de temps à autre dans les chaires de Paris. Les discours qu'il y prononçait entretenaient son souvenir et faisaient présager sa haute éloquence. Que ne pouvait-on pas attendre de l'orateur qui avait composé le panégyrique de saint Paul? En 1658 il y prêcha le carême, en 1660 il prononça devant la reine

mère le panégyrique de saint Joseph; en 1661, il prêcha le carême aux carmélites et les années suivantes les carêmes et les avents à la cour.

Les sermons de Bossuet ont un caractère singulier : ils ne ressemblent en rien à ceux de Bourdaloue. L'orateur ne les composait pas en entier avant de les prononcer. Il ne les récitait pas de mémoire. A l'exception de certains morceaux qu'il avait écrits, et dont il se servait plusieurs fois, dans différents discours, il prêchait d'abondance. Il méditait devant l'autel la vérité dont il voulait instruire son auditoire; il montait ensuite dans la chaire et sa parole s'échappait par des improvisations hardies, animées de toutes sortes d'images, de mouvements et d'élans. L'argumentation du théologien y revêtait les tours inattendus d'une imagination forte qui rappelle la sublimité de Pindare.

Ces sermons étaient comme les essais par où passaient successivement, pour s'affiner et arriver à une forme définitive, les pensées de l'orateur. On les revoit en plusieurs rencontres, à chaque fois elles gagnent en précision, en netteté. Plusieurs même n'acquièrent tout leur poli et tout leur lustre que dans les Oraisons funèbres, dont elles font les plus magnifiques ornements.

C'est en effet dans ce genre de discours que la parole de Bossuet a pris toute sa perfection. Débarrassé de la contrainte dialectique, fidèle cependant à la mission qu'il a reçue d'instruire ses auditeurs, Bossuet se plaît aux grands tableaux de l'histoire. Il aime à juger les actions des hommes, à raconter les révolutions des empires, à en rechercher les causes, à les rattacher aux vues de Dieu et à ses secrets jugements. Il n'est pas arrivé du premier coup à cette hauteur de pensées et de style. L'Oraison funèbre de Nicolas Cornet, directeur du Collége de Navarre, celle du Père Bourgoing, sont bien loin d'avoir les qualités de celles de Henriette de France, de sa fille Henriette d'Angleterre, et surtout de celle du prince de Condé. On y rencontre des traces de mauvais goût, des embarras de con

struction, des tours pénibles, des images recherchées. Tous ces défauts ont disparu plus tard. Soit qu'il raconte les changements dont l'Angleterre s'est vue tout à coup le théâtre, l'infortune d'un roi décapité, la politique hypocrite et profonde de Cromwell, la constance et les efforts d'une reine magnanime qui ne plie pas sous la chute d'un trône ; soit qu'il loue les qualités d'une princesse charmante, ravie tout à coup par un funeste accident ; soit qu'il raconte les écarts et le retour à Dieu d'une femme aveuglée par les séductions du monde et les illusions de la politique ; soit qu'il expose les mouvements de la Fronde et en juge les principaux personnages ; soit qu'il trace le portrait d'un chancelier et d'un juge incorruptible au milieu des factions et des intrigues ; soit qu'il peigne les batailles de Rocroy, de Fribourg et de Lens, et qu'ensuite il nous montre le héros dans ses jardins qu'il embellit, menant ses amis dans ces superbes allées, au bruit de ces jets d'eau qui ne se taisent ni la nuit ni le jour ; soit qu'il vienne, à [illegible] lui offrir en hommage les derniers [illegible] d'une voix qui lui fut connue, il sait allier [illegible] à la gravité de l'instruction, la [illegible] à l'imagination de l'artiste, et mettre partout le style de la grande poésie.

Choisi par Louis XIV (1670) pour être le précepteur du Dauphin, Bossuet s'ouvrit une carrière nouvelle. Les *Discours sur l'Histoire universelle*, la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, sont les œuvres qu'il consacra à l'instruction de son élève.

La suite de l'histoire, les grands enseignements qu'elle offre aux princes, les [illegible] de Dieu, les époques, la suite de la religion, les empires, telles sont les [illegible] et les parties distinctes de ce livre. C'est un monument de [illegible] et d'érudition sacrée : c'est un assemblage surprenant de peintures [illegible], de

réflexions profondes, d'exégèse théologique. Nul n'a su mieux parcourir les grandes périodes de la vie des peuples, en marquer les traits saillants, discuter les monuments de la religion chrétienne, découvrir les ressorts politiques qui font mouvoir les choses humaines et faire planer au-dessus la volonté et les desseins de Dieu qui dispose tout à son gré et conduit les hommes au but qu'il s'est proposé de toute éternité : c'est-à-dire la glorification de son nom et l'édification de son Eglise. On voit d'abord un petit peuple, la nation juive, former le centre du monde antique. Les Empires sont subordonnés à son existence. Les Egyptiens, les Perses, les Romains apparaissent dans le monde pour protéger, pour exercer, pour punir cette nation dépositaire du testament de Dieu. Puis, quand ses destinées sont accomplies, quand l'Eglise a succédé à la Synagogue, quand la Loi nouvelle a remplacé la Loi ancienne, c'est un spectacle nouveau. La volonté de Dieu se marque sur Rome devenue la maîtresse du monde chrétien, sa vengeance éclate sur la cité des Empereurs, ivre du sang des martyrs, et la domination de Jésus-Christ s'établit dans la ville des Césars, convertis à la foi nouvelle. Ainsi le théologien trouve le nœud secret des choses, le débrouille aux yeux du lecteur en asservissant sa pensée à l'autorité puissante d'un interprète du ciel.

A un autre point de vue, Bossuet est plus original. Saint Augustin, Salvien, Orose, Sulpice Sévère, tous les chrétiens avaient avant lui conçu de cette manière l'action de la Providence sur le monde ; personne n'avait mis dans l'exécution de ce plan autant de sagacité, autant de science, autant d'imagination créatrice. En effet, il ranime les peuples éteints, il les ressuscite, il saisit tous leurs secrets. Il se plaît au spectacle de leur grandeur, il fait de l'histoire une tragédie redoutable, dont Hérodote, Diodore de Sicile, Polybe, Tite-Live, tous les auteurs de l'antiquité lui fournissent les incidents ; chef-d'œuvre de style et de profondeur, inimitable restauration du passé

Notre siècle a d'autres vues que celles que Bossuet a développées dans sa *Politique*. On sent bien ce que peut être un roi formé sur les événements de la Bible. C'est l'autorité absolue dans toute son altière confiance, telle qu'il ne devait plus être donné à la royauté de l'exercer en France. Le trône du roi est si haut aux yeux de Bossuet que, quel que fût le respect de l'évêque pour le Saint-Siège, il ne croyait pas devoir abaisser la couronne devant la tiare, et il combattait pour les libertés de l'Église gallicane.

Bossuet était digne de comprendre Descartes. Aussi mettait-il le *Discours sur la Méthode* au-dessus de toutes les productions du siècle. Il rendit au philosophe un plus bel hommage en suivant ses idées dans son traité *de la Connaissance de Dieu et de soi-même*. Cet ouvrage, incomplet aujourd'hui et dépassé par les progrès de la psychologie, était le résumé le plus parfait de la science du temps. C'est un exemple de ce que peut produire l'esprit chrétien s'alliant à la méthode des philosophes.

Un autre rôle de Bossuet, plus actif, mieux approprié à son génie, fut celui de défenseur de l'Église. Toujours en éveil, sentinelle vigilante, il dénonce toute hérésie qui ose paraître, il l'écrase du poids de son autorité. Âpre dans ses discussions, redoutable athlète, il terrasse ses adversaires avec une force indomptable. Les protestants sentirent ses coups, Fénelon saigna sous sa mordante invective. L'histoire des *Variations des Églises protestantes* enferme dans son cadre des portraits, des thèses de morale, des controverses, des fragments d'histoire, où éclatent avec le même bonheur des talents variés, soutenus par un style partout sublime, par une foi toujours inflexible dans sa rigueur.

Si l'on veut concevoir quelles sources de poésie peuvent jaillir des livres saints, il faut lire les *Élévations à Dieu sur tous les mystères de la religion chrétienne* et les *Méditations sur les Évangiles*. On saura également ce que le cœur de Bossuet renfermait de sagesse, de droite raison, de délicates observations, avec

quel art profond il savait redresser, consoler, fortifier les âmes, si l'on parcourt quelques-unes des lettres nombreuses que l'infatigable évêque consacrait à la direction spirituelle de plusieurs personnes.

En résumé, esprit haut, fier, absolu, enfermé dans les dogmes de l'Église, Bossuet subordonne tout à sa foi Par là, ses écrits ont un caractère souverain d'unité. La Bruyère a fait de lui un éloge qui devait lui plaire, en l'appelant un Père de l'Église. Il a sa place en effet marquée parmi les grands docteurs qui ont défendu le dogme, et parmi les écrivains qui ont manié la langue française avec le plus de force et d'éloquence.

François de Salignac de La Mothe de Fénelon (1652-1715) est en contraste avec Bossuet. C'est l'esprit de douceur opposé à celui de la force. L'âme de Fénelon est plus tendre, et son imagination plus riante; il a plus de grâce et il est plus insinuant. Il s'élève moins haut, il a moins au front l'auréole du prophète. Sa foi est aussi vive, mais elle est moins ferme; elle a des illusions et des chimères. Les lettres profanes ont fait sur lui une impression plus profonde que sur son rival. Tandis que Bossuet relève surtout de l'influence latine, Fénelon s'abreuve de préférence aux sources de la Grèce. Il y a puisé la souplesse, l'élégance, la simplicité ornée, l'amour du naturel. Quelques lignes écrites par lui le feront bien connaître. Voici comment il s'exprime sur le projet qu'il avait eu de se consacrer aux missions du Levant: « La Grèce entière s'ouvre à moi; le sultan effrayé recule; déjà le Péloponèse respire en liberté, et l'Église de Corinthe va refleurir: la voix de l'Apôtre s'y fera entendre. Je me sens transporté dans ces beaux lieux et parmi ces ruines précieuses, pour y recueillir avec les plus pieux monuments, l'esprit même de l'antiquité.

« Je cherche cet Aréopage où saint Paul annonça aux sages du monde le Dieu inconnu. Mais le profane vient après le sacré, et je ne dédaigne pas de descendre au Pirée, où Socrate fait le plan de sa république. Je

monte au double sommet du Parnasse; je cueille les lauriers de Delphes, et je goûte les délices de Tempé. Quand est-ce que le sang des Turcs se mêlera avec celui des Perses sur les plaines de Marathon, pour laisser la Grèce entière à la religion, à la philosophie et aux beaux-arts qui la regardent comme leur patrie?

. . . Arva beata
Petamus arva, divites et insulas.

Bossuet qui trouve un *grand creux* dans la poésie, n'eût certes pas parlé avec cet enthousiasme du double sommet du Parnasse, des lauriers de Delphes, et des délices de Tempé. Loin de là, son zèle se fût donné carrière au sujet de cette Grèce si savante en l'art de bien dire, pour l'abaisser devant le rude disciple d'un Dieu mort sur la croix.

Saint-Simon a fait de Fénelon un admirable portrait. Il a remarqué combien ce prélat avait de noblesse dans les manières, de séduction dans le visage, quelle volonté il avait de plaire à tout le monde « autant au valet qu'au maître », avec quelle facilité il y réussissait. L'air de grand seigneur qu'il mettait à toute chose relevait sa contenance sans lui donner jamais l'esprit hautain ou dédaigneux. Il avait le charme qui ravit les esprits et les cœurs. Ces mêmes qualités se retrouvent dans ses œuvres : c'est un assemblage exquis de la douceur chrétienne et de la grâce attique.

Rien n'est plus précieux que son petit traité de l'*Éducation des filles* (1687). Il y montre combien il est utile de donner aux filles une instruction solide qui les préserve des rêveries dangereuses des romans. Le plan qu'il en trace a été [illegible] sain et juste, et les détails que l'auteur y a semés sont empreints d'une douceur de style qui rappelle celui de Xénophon; ils sont relevés aussi par ces traits d'esprit que les modernes mettent dans leurs écrits.

Choisi pour être le précepteur du duc de Bourgogne,

Fénelon composa divers ouvrages d'instruction. Des *Fables* en prose, des *Dialogues des Morts* insinuèrent doucement dans l'esprit de son élève les principes généraux de la morale. Le *Télémaque* fut destiné à le former à la politique et à l'art de régner. Ce roman singulier, qu'on a voulu maladroitement appeler un poëme en prose, est un fort beau livre d'imagination et de politique. Fénelon s'y montre moins appliqué à rendre son disciple soucieux de ses droits, qu'à le préserver des piéges de la volupté et des dangers du despotisme.

La fable, qu'il a remplie de toutes sortes d'agréments empruntés aux livres des anciens, mène un jeune prince, pendant un long voyage, à travers des contrées diverses, où des civilisations également diverses offrent au roi futur le spectacle instructif des erreurs et des sages conseils. Il apprend à respecter la justice, à redouter la flatterie, à fuir les plaisirs, à ménager ses sujets, à craindre les dieux. Conduit par la Sagesse déguisée sous les traits de Mentor, il se débarrasse peu à peu des illusions de la jeunesse, il se marie et fait prévoir par le choix d'une épouse vertueuse, qu'il est désormais au-dessus des passions et à l'abri des dangers qui les suivent.

Ce livre, qui s'inspire à chaque page d'Homère et de Virgile, n'en a pas moins un caractère essentiellement chrétien. Dans la descente aux Enfers, dans la description du bonheur que les justes goûtent dans les Champs-Élysées, l'*Iliade* et l'*Énéide* disparaissent, pour ne laisser voir que la spiritualité la plus pure. Le style, quelquefois un peu lent et négligé, respire partout la grâce la plus exquise. Il est impossible de rester plus français et de mettre mieux à profit les trésors d'une instruction qui fait d'un prélat chrétien une sorte d'écho de l'antiquité païenne.

L'indiscrétion d'un domestique fit paraître ce livre destiné sans doute à rester secret. On s'empressa d'y voir une critique des principes qui dirigeaient Louis XIV dans sa conduite. On crut reconnaître le

roi dans *Sésostris*, et Louvois dans Protésilas. Ce fut un scandale. Louis XIV s'abandonna tout entier à sa colère; il fut décidé qu'il ne pardonnerait de sa vie à l'audacieux écrivain. Cambrai fut le lieu d'exil où le prélat mena sa vie loin du roi et des faveurs de la cour.

C'était beaucoup d'avoir attiré sur lui la haine du prince : il eut un plus grand malheur et s'attira par les écarts de son imagination les censures de Bossuet et celles du Saint-Siège. Condamné par le pape Innocent XII pour son livre des *Maximes des saints*, il donna un grand exemple de soumission chrétienne, en lisant lui-même, en chaire, la sentence qui blâmait ses erreurs.

Fénelon n'avait pas l'esprit tourné vers la théologie. Il était plus à l'aise dans le *Traité de l'existence et des attributs de Dieu* où, suivant la méthode de Descartes, il établissait dans un style plein de séduction, de tendresse, et d'onction pieuse cette grande vérité de l'existence de Dieu. Il suivait davantage encore son génie naturel quand il composait ses *Dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier*. C'était un admirable maître de la parole chrétienne, un excellent critique. Platon, plus encore que Cicéron, semble avoir été son modèle. Il en a toute la hauteur de pensée et tous les agréments de diction. L'art d'écrire et de parler se confond à ses yeux avec la morale et l'honnêteté du cœur. « L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu » Ses dialogues précieux pour la doctrine, le sont encore pour l'histoire de la parole chrétienne au XVII[e] siècle. Fénelon y fait éclater toute la force de son bon sens lorsqu'il blâme les discours trop façonnés, les sermons ornés de pointes et de jeux de mots, les préparations hâtées, les compilations du *Polyanthéa* et de Combefis; il s'expose à passer pour un censeur trop hardi, lorsqu'il reprend chez les jeunes orateurs le désir de gagner un bénéfice ou un

évêché, plutôt que de conquérir les âmes à Jésus-Christ, lorsqu'il reproche à Bourdaloue ses sermons appris par cœur, récités d'une voix uniforme, et dans la contrainte d'un orateur qui tremble de manquer de mémoire et de rester court. Il oppose à cette méthode, celle qui fut la sienne, c'est-à-dire l'effusion de l'âme et l'abondance du cœur.

Nous retrouvons les mêmes principes de goût et de morale dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française*. C'est vraiment un livre d'or, *libellus aureus*. Lu avec soin, il tient lieu de toutes les rhétoriques du monde. On y trouve rassemblés les préceptes les plus substantiels des principaux critiques qui l'ont précédé. Ses réflexions sur la langue, sur l'éloquence, sur la poésie, sur la tragédie, sur la comédie, sur l'histoire, font penser et mettent utilement l'esprit en éveil. Il n'est pas exempt d'erreurs. Dans sa critique comme dans sa politique, il y a un peu de chimères. On ne pense pas avec lui qu'il faille chercher à enrichir notre langue à la façon de Ronsard ; on ne peut partager toutes ses préventions contre la rime ; on le trouve sévère pour les tragédies de Racine et plus sévère encore pour Molière ; mais que d'observations judicieuses au milieu de ces légers écarts ; quelle admiration sincère pour les beautés des anciens, quelle connaissance des œuvres grecques ou latines ; quelle équité, quel esprit de juste appréciation lorsqu'il cherche à tenir la balance égale entre les partisans des anciens et des modernes ; quel charme attachant dans la modestie qui lui fait dire en tranchant le débat :

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

Pour le mieux connaître et l'aimer davantage il faut lire sa correspondance. Toutes les fois qu'il s'adresse au duc de Bourgogne, on saisit chez lui le regret de ne point trouver dans son élève, avec les qualités qui font le chrétien, celles qui font le héros.

Il souffre de le voir si timide, si scrupuleux, si facilement arrêté par des riens, si peu disposé à se passer des avis de son directeur, à prendre conseil de lui-même et des circonstances. Faut-il qu'à côté de lui un prince impie, le duc de Vendôme, jette tant d'éclat, et par ses hardiesses guerrières efface l'héritier du trône ! Avec d'autres personnes qu'il dirige, qu'il conseille, il est plus au large; c'est, dit un évêque de notre temps, « tour à tour l'imagination la plus riante, les grâces les plus vives et les plus légères, l'onction la plus élevée et la plus touchante, la piété la plus pure, les conseils les plus sages et les plus délicats, les leçons les plus douces et les plus fortes, les exhortations les plus entraînantes, quelquefois même l'autorité la plus auguste et la plus sacrée, et tour à tour le plus délicieux abandon, la sensibilité la plus exquise, la plus noble simplicité, la naïveté même la plus aimable. »

Les vertus de Fénelon ont égalé ses talents; il prêchait d'enthousiasme, il parlait de génie, comme dit La Bruyère, sans préparation. Nous avons de lui quelques sermons écrits, celui sur l'Épiphanie n'est qu'un hymne. C'est le ton de l'ode et l'émotion de l'inspiration lyrique. Rien ne ressemble moins à Bourdaloue. Dans la première partie c'est la glorification des missionnaires qui vont porter l'Évangile dans les contrées où les peuples sont encore assis dans l'ombre de la mort; dans la seconde, c'est la verve lyrique encore d'un cœur chrétien qui poursuit le vice et l'iniquité des puissants et des maîtres du monde. Ces tableaux vivement colorés restent longtemps dans l'esprit; il est étonnant de voir un prêtre toucher d'une main sûre et hardie aux plaies de ce temps si glorieux en apparence, si profondément miné par l'injustice, l'égoïsme, l'orgueil et la rapacité des grands. Fénelon a senti par avance les commotions qui devaient ébranler l'ancienne société. Pour cela les philosophes du XVIIIe siècle ont cru pouvoir le tirer à eux, le dire un des leurs : c'est une illusion. Fénelon est demeuré profondément chrétien, mais avec un don de

prévision plus étendue que n'avait pas Bossuet; il a eu des craintes, il a eu des frémissements à l'approche de l'orage.

Le jésuite Bourdaloue (1632-1704) jouit à côté de ces grands hommes d'une brillante réputation de prédicateur. Nous savons par madame de Sévigné quel empressement excitait sa parole; par un mot de Montausier quelle autorité il prenait sur son auditoire : « Voilà l'ennemi, » disait-il un jour en le voyant paraître dans la chaire de Saint-Sulpice. C'était en effet l'ennemi des vices. Il les poursuivait de traits aigus que sa main dardait avec sûreté. Il disait la vérité « bride abattue », sans ménagement. Fidèle à la méthode de l'Église, Bourdaloue n'a pas échappé à ce que cette méthode a de rigide. On peut dire avec La Bruyère qu'il a toujours, d'une nécessité indispensable et géométrique, trois sujets admirables à proposer à notre attention. Jamais il ne se départ de cette dialectique étroite, de ces divisions recherchées, et parfois puériles dont Bossuet savait bien se passer, et qui répugnent au génie libre et souple de Fénelon. Le talent de Bourdaloue moins brillant, moins original, a pour caractère d'avoir, suivant l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, rendu la raison éloquente. Cependant cette éloquence est d'un genre particulier. Elle ne réside ni dans les mouvements, ni dans les termes brillants, ni dans les belles et grandes images : elle sort de l'enchaînement rigoureux des preuves, de la déduction claire et facile des idées. Il n'y a en Bourdaloue, dit Joubert, « ni précision parfaite ni *volubilité*. » Il plaît surtout par le nerf et la vérité. Ses contemporains trouvaient dans ses sermons des portraits et des caractères qui flattaient leur malignité. Le prédicateur ne se gênait pas pour attaquer des personnes vivantes, soit qu'il s'agît des conversions répétées de M. de Tréville, soit qu'il s'agît du *Tartuffe* de Molière. Il se joignait alors au plaisir d'entendre des vérités utiles l'agrément de surprendre avec quelque malice, les allusions du moraliste. Aussi beaucoup de ses ser-

mons ont-ils perdu pour nous la moitié de leur intérêt. Il résulte quelque fatigue des subdivisions et des *variations énormes* auxquelles il a l'air de croire que le salut des âmes soit attaché. Sa langue retarde un peu sur celle de son temps : il se rattache à Nicole par l'expression, mais il a moins de perfection et d'élégance que lui. On n'a qu'à lire son Oraison funèbre du prince de Condé pour voir à quelle distance il est de Bossuet, et combien il était encore emmaillotté dans les langes d'une rhétorique froide et banale. Il n'a eu de mérite que dans les sermons.

Fléchier (1632-1710), commença par être un bel esprit très-amoureux des grâces du style et finit par être un évêque recommandable et grave. Ses *Mémoires sur les grands jours d'Auvergne* sont de sa première manière. Il vise surtout à être spirituel et joli. Parmi ses oraisons funèbres, celle de Turenne et celle de Montausier montrent ce que peut faire un beau talent sans génie, soutenu par le travail. On y trouve toutes les qualités du style : élégance, justesse, précision, harmonie. Les contemporains n'hésitaient pas à le mettre au-dessus du Bossuet. Rollin lui-même inclinait en faveur de l'évêque de Nîmes. Il était plus touché des grâces travaillées de Fléchier, que du tour parfois négligé, mais original et sublime, de Bossuet. Nous n'avons plus les mêmes éloges pour ces périodes menées avec tant de soin, pour ces cadences si justes, ces oppositions si façonnées, ces antithèses perpétuelles aussi bien dans les idées que dans les mots. On ne lit plus aujourd'hui son histoire de l'empereur Théodose le Grand, ni celle de Ximenès. Bayle pourtant vantait les *narrés historiques* de M. Fléchier qui, suivant lui, était un grand modèle.

Massillon (1663-1742) qui vécut jusqu'à peu près au milieu du siècle suivant, termine, non sans gloire, l'histoire de l'éloquence religieuse du XVIIe siècle. L'esprit religieux s'attiédit ; on semble redouter le ridicule de la folie de la croix. La morale de la chaire s'assimile à celle des philosophes. Elle cherche ses raisons et ses

arguments dans la sagesse séculière. Massillon est empreint de cet esprit nouveau. Il ne jette plus les éclairs de Bossuet. Son éloquence ne se réchauffe plus aux flammes ardentes d'une foi que rien n'ébranle ou n'effraie. Elle a tout le charme de la parole humaine, elle n'a plus les échos redoutables du Sinaï. Son élégance, la suite facile de ses raisonnements, son beau style, sa langue noble et décente, ses analyses raffinées des passions de l'âme, les accents de mélancolie qui lui échappent forment un caractère nouveau dans l'histoire de la prédication. Voltaire, qui admirait beaucoup les grands effets de sa parole et de la pureté rare de son style, a dit de lui : « c'est le prédicateur qui a le mieux connu le monde; plus fleuri que Bourdaloue, plus agréable, et dont l'éloquence sent l'homme de cour, l'académicien, et l'homme d'esprit; de plus, philosophe modéré et tolérant. » On ne sait ce que Bossuet ou Bourdaloue auraient pensé de cet éloge.

On enseigne la morale ailleurs que dans la chaire chrétienne et ce genre d'instruction tient une grande place au XVIIe siècle.

La métaphysique réclame l'oratorien Malebranche (1638-1715). Il revient aux philosophes de juger ses systèmes où il a mis beaucoup de profondeur, de subtilité, d'élévation et quelquefois de chimère. Il nous appartient seulement d'indiquer à nos lecteurs les parties d'un livre célèbre, *la Recherche de la vérité*, consacré par l'écrivain à l'étude des sens, de l'imagination, des inclinations, des passions, à l'exposition d'une méthode propre à éviter l'erreur et à trouver la vérité. Ces pages, comme toutes les œuvres de Malebranche écrites d'un style ample, lumineux, digne de Descartes à la fois et de Platon, honorent la langue française et sont de beaux modèles. La justesse des idées s'y mêle à une correction exquise, à une beauté divine, à une pureté qu'on pourrait appeler de cristal. « Si le P. Malebranche, a dit Montesquieu, avait été un écrivain moins enchanteur, sa philosophie serait

restée dans le fond d'un collège comme dans une espèce de monde souterrain. » Ce charme du style a triomphé de l'oubli ; il fera vivre autant que la langue française une morale raisonnable qui, pour s'insinuer agréablement dans le cœur, ne laisse pas d'agir sur lui avec une grande autorité.

L'abbé Duguet (1649-1733), dans un livre qui parut six ans après sa mort, et fit beaucoup de bruit, *l'Institution d'un prince*, a laissé sur la morale, la politique et la religion des pensées sages et graves. C'est un disciple de l'école de Port-Royal ; il se rattache à Nicole, mais il a plus de souplesse que celui-ci ; il est bien loin d'avoir les dons les plus sublimes de la parole, mais il a une ferme raison, un sens droit, et par là il s'élève quelquefois à l'éloquence. Dans *l'Ouvrage des six jours*, il a peint avec beaucoup de grâce les beautés de la nature.

Le grand moraliste de ce temps est Jean de La Bruyère (1645-1696). Son livre, les *Caractères de ce siècle*, est une œuvre d'observation profonde et d'histoire morale. « Je rends, dit-il, au public ce qu'il m'a prêté. » C'est donc une image fidèle et précise de la vie de son temps. Placé par la fortune dans un emploi subalterne, au milieu de la famille des Condé, ayant par là accès à la cour, sans être mêlé au tourbillon de ses fêtes et de ses intrigues, il a pu tout voir à son aise, tout noter en silence, et composer son livre d'après nature comme disent les peintres. S'il écrit ce n'est pas pour satisfaire aux obligations de son état. Ce qui l'y porte c'est le plaisir d'observer plus que le désir d'être utile. Il ne se dissimule pas l'inutilité des sermons ou des satires. Il sait qu'on n'obtient rien sur les mœurs, sinon d'intimider un peu le vice et d'effrayer les méchants qui seraient peut-être pires si l'on cessait de prêcher ou d'écrire contre eux. Voir juste, exprimer avec bonheur une pensée naturelle, lui donner un tour agréable, dessiner un portrait avec toutes ses nuances, mettre partout le piquant d'un style ingénieux et varié, telle fut l'ambition de La Bruyère.

il n'a pas songé à faire des maximes qui sont comme les oracles, il ne s'est pas senti assez d'autorité pour cela ; il n'en recherche donc pas la concision et le style serré. « On pense, dit-il, les choses d'une manière différente, et on les explique par un tour aussi tout différent, par une sentence, par un raffinement, par une métaphore ou quelque autre figure, par un parallèle, par une simple comparaison, par un fait tout entier, par un seul trait, par une description, par une peinture. » On a reproché à La Bruyère de n'avoir point rattaché ses pensées les unes aux autres par des transitions ; ce grief est sans importance. Si la soudure qui relie ses réflexions n'apparaît pas, elle n'est pas absente. On la sent parce que ses pensées forment des groupes d'une parfaite unité : elles s'attirent et se complètent, elles sortent les unes des autres, elles conduisent l'esprit par un mouvement tranquille et doux dans le cercle que l'auteur s'est tracé à l'avance.

La Bruyère n'est pas un optimiste. Il ne voit pas son siècle avec des yeux favorablement prévenus. Il penche plutôt vers la satire ; mais il ne noircit pas les hommes de parti pris. Il est bien loin d'avoir toute l'aigreur de La Rochefoucauld, il n'en est pas néanmoins exempt. Si sa conscience est honnête, son sens droit, sa vie vertueuse, on peut croire qu'il n'est pas insensible au plaisir de se sentir meilleur que ceux qui l'entourent. Pouvait-il manquer de faire un retour sur lui-même quand il parlait du mérite personnel, des biens de la fortune, de l'insolence des grands ? n'en avait-il pas eu à souffrir pour son compte ? et cependant son œuvre n'est point un acte de vengeance. Il n'en veut qu'aux vices. Il fait des portraits comme le prédicateur dans la chaire ; il rassemble des traits épars, il les ajuste, il les subordonne les uns aux autres, et nous donne ainsi les Crispins, les Sannions, les Cydias, les Gnathon, les Ruffin, c'est-à-dire la folle vanité des bourgeois enrichis et anoblis, les beaux esprits, les égoïstes, les gourmands.

Ses contemporains ne lisaient pas son livre dans le

mêmes dispositions que nous. Sous ces peintures qui se donnaient comme générales et de pure abstraction, ils voyaient des personnes vivantes. On avait fait des clés de ce livre. Les ennemis de La Bruyère cherchaient à s'en prévaloir contre lui. Il se défendait d'avoir pris certains modèles plutôt que d'autres. Il affirmait qu'on ne pouvait l'accuser de cette noire malice si ses portraits se trouvaient vrais à Mortagne, à Romorantin, à Vendôme aussi bien qu'à Paris ; si l'on y reconnaissait là-bas avec la même certitude madame la présidente, madame La Baillive, et madame L'Élue. L'auteur n'avait pas tort de vouloir échapper aux tracasseries et aux inimitiés. Il avait mis dans l'exécution de son œuvre assez de traits généraux pour que ses peintures fussent vraies partout ; elles le sont encore de notre temps ; néanmoins on ne saurait admettre qu'il n'ait pas eu l'intention de saisir sur le vif quelques originaux. Les clés en font connaître plusieurs. La Bruyère avait bien voulu peindre le prince de Condé sous le nom d'Æmile, Fontenelle sous celui de Cydias. Il ne pouvait pas nier d'avoir voulu faire le portrait du roi ; il ne songeait donc qu'à sa propre sécurité en s'excusant d'avoir fait des allusions directes. N'oublions pas qu'il a dit : « Si les pensées, les livres et leurs auteurs dépendaient des riches et de ceux qui ont fait une belle fortune, quelle proscription ! Il n'y aurait plus de rappel : quel ton, quel ascendant ne prennent-ils pas sur les savants ! quelle majesté n'observent-ils pas à l'égard de ces hommes chétifs que leur mérite n'a ni placés ni enrichis, et qui en sont encore à écrire et à penser judicieusement ! »

Il y avait du courage à décrire les vices du temps avec la libre franchise qu'y mit La Bruyère. Personne n'a dit de plus cruelles vérités sur les partisans, sur les enrichis et sur l'insolence des parvenus. Il a peint avec la hardiesse de Juvénal les gouverneurs de province et les traitants qui se gorgent de champagne et de mets exquis. « Quel moyen de comprendre, dit-il, en parlant d'eux, dans la première heure de la diges-

tion qu'on puisse quelque part mourir de faim? » Il s'est ému plus qu'aucun autre en son temps des souffrances des pauvres. « Il y a des misères sur la terre qui saisissent le cœur : il manque à quelques-uns jusqu'aux aliments ; ils redoutent l'hiver, ils appréhendent de vivre. » Quelles sanglantes révélations contre les grands, leur insensibilité, leur politesse de marbre ! quel contraste entre ces anciens commis tout ruisselants des produits de leurs exactions et l'inexprimable abrutissement des paysans : « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible; ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et, en effet, ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines ; ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. »

Dans la préface de son discours à l'Académie française, La Bruyère abonde en renseignements précieux et piquants sur ses ennemis, sur son ouvrage, sur le plan qu'il s'est proposé de suivre. Nous apprenons de lui que le dernier chapitre de son livre, sur les esprits forts, en est la clef de voûte. Tout s'y rapporte comme au centre unique. Ramener les esprits à Dieu, tel a été son but. Dissiper les vains jugements, combattre les passions funestes qui détournent de ce maître absolu, seul principe éternel et souveraine fin, tel a été le moyen qu'il a voulu prendre. Il faut le croire puisqu'il l'affirme ; cependant on peut être surpris de cette explication tardive. *Les caractères de ce siècle* ne semblent pas avoir été conçus avec cette rigueur de méthode et ces vues d'édification. L'auteur a suivi le penchant de son humeur satirique, et les seize chapitres de son livre composés chacun sur un

sujet différent se passent bien de cette unité forcée : ils en ont une plus naturelle, mieux sentie du lecteur, dans l'unité de l'esprit humain.

On ne peut manquer de faire ressortir dans cet ouvrage les chapitres uniquement consacrés à la critique des œuvres de l'esprit. La Bruyère est à la hauteur des plus grands maîtres lorsqu'il s'agit d'apprécier les livres. Ses jugements sur les anciens, empreints d'une vive admiration, s'inspirent du même goût qui anima Boileau et Fénelon. Il a comme eux la passion du vrai, de la raison, de la simplicité, du naturel et de la convenance. Son chapitre sur la chaire est riche en détails d'histoire indispensables à l'étude de la prédication chrétienne. Quelques fragments extraits du morceau qu'il intitule *de la mode* sont d'un philologue ingénieux et d'une érudition piquante. On ne saurait trouver un guide plus sûr, un maître plus raisonnable, d'un goût plus exercé. Sa doctrine est « d'exprimer le vrai pour écrire naturellement, fortement, délicatement ». Son point de vue pour juger des ouvrages de l'esprit est celui-ci : « Il y a dans l'art un point de perfection, comme de bonté et de maturité dans la nature : celui qui le sent et qui l'aime a le goût parfait ; celui qui ne le sent pas, et qui aime en deçà et au delà, a le goût défectueux. Il y a donc un bon et un mauvais goût, et l'on dispute des goûts avec fondement. »

Quant à son style on y discerne les qualités qu'il attribue lui-même aux écrivains supérieurs. « Tout l'esprit d'un auteur consiste à bien définir et à bien peindre... Moïse, Homère, Platon, Virgile, Horace, ne sont au-dessus des autres écrivains que par leurs expressions et leurs images. » Si La Bruyère n'est pas tout à fait de leur société, il en approche. Il a moins qu'eux l'expression aisée, large, d'un naturel simple et franc ; mais il a le fini, le poli, le délicat, avec beaucoup de ces mots longuement médités, qui viennent si à propos qu'ils semblent trouvés. C'est ce qu'Horace appelait : *Curiosa verborum felicitas.* Son livre est un

trésor de tours ingénieux, de constructions adroites, d'images chatoyantes et lustrées. On peut y découvrir quelque effort, le désir de plaire, d'éblouir et d'étonner : c'est un reproche à lui faire. Boileau l'accusait de vouloir être plus aimable que la nature ne l'avait fait, on sent ce défaut dans sa lecture, et pourtant il ne cesse pas d'être aimable et de plaire.

Marie de Rabutin de Chantal, marquise de Sévigné (1626-1696) ajoute à l'honneur que ces grands écrivains font à la France une impression de joie vive et charmante. On ne la lit pas pour s'instruire, on la lit pour s'égayer l'esprit, pour se rafraîchir l'imagination, et participer à cette santé de jugement et de goût, *salubritas judicii*, qui est le trait distinctif de son talent. La biographie de cette aimable personne est son éloge. Jeune fille elle s'instruit avec Ménage, apprend avec lui le latin, l'italien, l'espagnol. Mariée fort jeune à un homme indigne d'elle, elle paraît à l'hôtel de Rambouillet, prend part aux réunions des précieuses sans y rien laisser de son naturel ; veuve de très-bonne heure, elle se consacre à l'éducation de ses enfants, sans renoncer au monde ; elle vit dans la plus belle société, sensible à tous les plaisirs, sans mériter jamais aucun reproche ; pieuse sans affectation, amoureuse des lettres sans pédantisme : c'est le modèle le plus accompli d'une raison droite et vigoureuse, d'une âme saine et forte, capable de courage, d'un esprit toujours alerte, toujours dispos, même dans les maladies, d'une bonne humeur inaltérable, d'une gaieté doucement malicieuse.

Elle fut unique en son temps ; elle restera telle à jamais. Ses lettres ont éclipsé celles de Balzac et de Voiture ; il n'est plus question du grand épistolier de France devant elle. Là, c'était l'apprêt, l'emphase, la redondance ennuyeuse et vide ; ici, c'est le naturel, la vivacité, le mot juste, l'image inattendue, les pétillements continus d'une conversation spontanée, aiguisée de malice, relevée par les grâces naïves d'une langue souvent archaïque.

Mme de Sévigné tient à la fois de Molière et de La Fontaine. Comme notre grand comique, elle sait voir et regarder. Elle discerne les sentiments sous les masques, elle prend plaisir à suivre ce petits ou de grandes intrigues. Attentive à découvrir les astres qui se lèvent dans le ciel de la cour, elle note avec finesse leur première apparition, leurs progrès, leur plus grande clarté, leur déclin et l'obscurité où ils ne tardent pas à disparaître. Plus qu'à personne elle prend plaisir à cette comédie aux cent actes divers.

Comme La Fontaine, elle exprime en un langage original le fruit de ses observations, elle a le trait fin et léger du bonhomme.

Ce serait certainement forcer les choses que de voir un moraliste dans Mme de Sévigné. Elle ne tâche pas à l'être. Elle a même parfois des légèretés de parti pris qui ont provoqué la colère de certains critiques mécontents. Elle n'a nulle pitié des Bretons qui se font pendre; elle ne songe pas à s'attendrir sur le triste spectacle d'une rébellion de province étouffée dans le sang; mais à un autre point de vue, que d'observations ne nous a-t-elle pas laissées, qui servent à l'histoire de son temps.

Ses lettres vont sans interruption de 1647 à 1696. Celles qui furent écrites avant le départ de sa fille, Mme de Grignan, pour la Provence, ont l'attrait de la facilité, c'est là que sa plume a toujours la bride sur le cou; celles qui datent de la fatale séparation prennent un attrait plus vif encore, elles deviennent le journal de son temps. Les années les plus brillantes du siècle de Louis XIV y sont décrites par la plume la plus brillante et la plus ingénieuse. « Ses pensées, sa plume, son encre, tout vole. » « On y voit, comme dit Mirabeau, sans nuage l'esprit de son temps et les opinions qui régnaient, ce qu'était le nom de Louis XIV, ce qu'était alors le mot de cour, ce qu'était la dévotion, ce qu'était une prédication à Versailles, ce qu'était le confesseur du roi, La Chaise, chez qui Luxembourg accusé allait faire une retraite, etc. »

Que de choses encore après celles-ci ! quelle histoire variée des sentiments, des intérêts, des prétentions, des ridicules ! ce n'est pas seulement dans les antichambres de Versailles qu'elle exerce sa curiosité et prend, en fine mouche ce qui convient à ses lettres ; elle ouvre à nos yeux ces couvents de femmes fermés aux regards des profanes, elle en décrit les agitations, les sourdes jalousies, les rivalités, les brigues et les coalitions. Rien n'est plus piquant, rien n'est plus précieux pour l'étude de ce grand siècle.

Son style qui peint et anime tout se a toujours l'admiration de ses lecteurs. On s'épuiserait a en noter la richesse, la souplesse, l'incroyable abondance, l'originalité et l'attrait. Pendant longtemps nous n'avons pas eu Mme de Sévigné dans sa liberté ingénue. Le chevalier de Perrin, qui le premier a publié ses lettres, les avait en maints endroits adoucies et corrigées. Le *goût* devenu plus timide s'était effrayé de certaines hardiesses qui paraissaient trop crues a des lecteurs épris d'un bon ton qui n'était que faux goût. Il a fallu restituer à Mme de Sévigné comme à Pascal, des phrases lumineuses et fortes, des mots où la verve bourguignonne pétillait comme une liqueur vineuse, et nous l'avons aujourd'hui telle qu'elle fut. Si elle s'est trompée dans quelques jugements sur Racine, sur Mascaron, il ne saurait être juste de dire avec Voltaire : « C'est dommage qu'elle manque de goût ! » Il y a là une sévérité qui excède les bornes. Qui donc a parlé avec plus de justesse et de passion de Corneille, de Boileau, de La Fontaine, de Molière? Qu'importent aussi quelques fautes de grammaire, Mme de Sévigné n'en reste pas moins un écrivain inimitable. On ne saurait oublier qu'au mérite d'avoir décrit tant de scènes ingénieuses, d'avoir fait tant de narrations enjouées et légères, elle a joint une gloire qu'elle ne partage qu'avec La Fontaine, celle d'avoir compris et peint la nature. Que de passages charmants sur Les Rochers, leurs bois et la solitude qui y règne! sur Livry et le triomphe du mois de mai ! C'est chose originale et

neuve de lire dans une lettre : « Le rossignol, le coucou, la fauvette, ont ouvert le printemps dans nos forêts ; je m'y suis promenée tout le soir toute seule... » Quelle distance sépare Mme de Sévigné de Mme de Rambouillet, qui ne trouvait pas son compte à la campagne. Il y a une sensibilité charmante dans cette phrase : « Maître Paul (le jardinier de Livry) mourut il y a huit jours ; notre jardin en est tout triste. »

Mme de Maintenon (Françoise d'Aubigné, 1635-1719), qui a laissé des lettres, est loin d'avoir l'imagination de Mme de Sévigné. Auprès d'elle, la mère de Mme de Grignan paraît un peu frivole. Mme de Maintenon moralise sans cesse ; elle avait reçu de la nature le don de l'éducation. Elle eut toujours le goût de morigéner et d'instruire. La maison de Saint-Cyr qu'elle fonda répondait à l'inclination secrète de son cœur. C'est une femme de raison solide et pratique ; ses lettres sont remplies de préceptes excellents, donnés dans un style juste, clair et précis. Les sentiments d'une foi profonde y brillent sans affectation. On connaît trop quelle fut la vie de Mme de Maintenon, par quels degrés elle s'éleva à sa singulière fortune, quelle contrainte elle y subit, pour s'étonner qu'il n'y ait dans ses lettres, ni la gaieté, ni l'abandon de Mme de Sévigné. Elle se comparait à « ceux qui sont derrière un théâtre et voient en vrai les choses comme elles sont : pendant que ceux qui sont devant sont transportés d'admiration, eux voient que ce qui paraît un palais enchanté à ceux-ci n'est qu'une toile cirée ; que ces admirables machines et ces belles illuminations ne sont que des cordages et de vilaines coulisses remplies de cire ou de suif. De même je vois le monde dans toute sa laideur, pendant que mille gens qui le voient sans l'approfondir, sont éblouis de son éclat ». On sent peser sur elle cet incurable ennui qui fut le tourment des dernières années de Louis XIV.

En ces jours de sombre tristesse, les *Mémoires du chevalier de Grammont* semblent être un rayon de

soleil printanier. Rien de plus élégant, de plus gracieux que cette petite composition. Le style y est d'une finesse rare et d'une composition aisée, limpide et courante. Il a l'art de plaire et d'intéresser et ne laisse paraître ni prétention, ni dessein. L'auteur de cette œuvre légère était de race anglaise : c'était le comte Antoine d'Hamilton. Caen l'avait vu naître (1646-1720). « On a de lui, dit Voltaire, quelques jolies poésies, et il est le premier qui ait fait des romans dans un goût plaisant qui n'est pas le burlesque de Scarron. Ses *Mémoires du comte de Grammont* sont de tous les livres celui où le fond le plus mince est paré du style le plus gai, le plus vif et le plus agréable. C'est le modèle d'une conversation enjouée, plus que le modèle d'un livre. Son héros n'a guère d'autres rôles dans ses *Mémoires* que celui de friponner ses amis au jeu, d'être volé par son valet de chambre, et de dire quelques prétendus bons mots sur les aventures des autres. » Les *Mémoires* sont encore une galerie de portraits. Toute la cour de Charles II y est peinte ; hommes et femmes y sont représentés dans leur empressement à jouir d'un règne dont ils hâtaient la fin par leur insouciante frivolité. Au milieu de ces images chatoyantes, on s'arrête parfois devant des tableaux d'un coloris plus ferme, d'une composition plus travaillée : c'est Cromwell, Richelieu, Mazarin, Louis XIV, qui décèlent un maître dont le pinceau a des touches larges, fortes et sévères quand il faut. Il serait difficile de lire des narrations plus amusantes, plus spirituelles que le récit des premiers exploits au jeu du chevalier de Grammont dans la ville de Lyon, que celui de la friponnerie de son valet de chambre, ou des naïvetés du chevalier de Matta. On peut regretter qu'on ait répandu tant de grâces de style sur des actions indignes de ce que nous appelons aujourd'hui l'honneur et la probité.

Les sentiments, la langue, le style, tout est bien différent dans les *Mémoires du duc de Saint-Simon* (Louis de Rouvroy) (1675-1755), c'est le ton d'Al-

ceste au milieu d'une cour où il ne voit partout qu'objets propres à échauffer sa bile. C'est le courroux d'une âme honnête qui ne veut point ménager les vices, c'est l'aigreur d'un homme passionné, dont les préjugés s'offensent d'une ombre d'injustice ou de préférence; c'est la générosité d'un grand cœur qui s'indigne des bassesses inévitables dans une cour, c'est parfois le dépit d'un esprit étroit qui se blesse de peu et s'emporte, pour des bagatelles, en de redoutables colères. Mme de Maintenon disait : « Je vois des passions de toutes sortes, des trahisons, des bassesses, des ambitions démesurées : d'un côté, des envies épouvantables, de l'autre, des gens qui ont la rage dans le cœur, qui ne cherchent qu'à se détruire les uns les autres; enfin mille mauvais procédés, et tout cela souvent pour des bagatelles. Cela ne suffirait-il pas pour m'engager à me reléguer moi-même au bout du monde et retourner à l'Amérique, si l'on ne me disait sans cesse que Dieu me veut où je suis. (Entretien avec Mme de Plapion.) » Ce sont ces trahisons, ces bassesses, ces ambitions démesurées, ces envies épouvantables que Saint-Simon a vues, lui aussi, qu'il a suivies heure par heure, notées jour par jour.

Loin d'en avoir le dégoût, il a trouvé dans ce spectacle un attrait irrésistible, un plaisir qui l'a fait nager dans la joie. Dans sa curiosité insatiable il n'a pas de plus grand bonheur que de voir. Dès l'âge de dix-neuf ans il a pris l'habitude d'observer les visages, de recueillir les faits, de suivre les intrigues, d'en débrouiller tous les fils. Dans ce long temps, car il ne se retira de la cour que vers 1724, il n'a pas laissé passer une aventure, si humble, si insignifiante qu'elle parût, sans la coucher par écrit. Ce n'est pas un tableau général, ce ne sont pas des traits vagues : les noms, le temps, le lieu, la minute précise, la grimace présente, les témoins, rien n'y manque.

Les chrétiens parlent d'un livre de vie où chacun au jugement dernier verra ses moindres actes inscrits, tel est ce terrible registre de Saint-Simon. La posté-

rité qui l'a vu se dérouler à ses yeux, en a été tout éblouie, tout épouvantée, toute réjouie suivant le point de vue, les intérêts ou les passions de chaque lecteur. Quels revers de médailles, quels dessous des cartes tout à coup révélés! Saint-Simon a passé pour un méchant, pour un peintre chagrin, outré, injuste. On peut croire qu'il y a quelque peu de ces défauts dans son âme, mais nul n'osera dire qu'il a été témoin infidèle ou calomniateur. La droiture de cœur de Saint-Simon est incontestable. C'était un honnête homme dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui, plein de respect pour la justice, pour la vérité; homme vertueux, nullement hypocrite, l'ennemi juré de l'hypocrisie et du mensonge.

C'est de ce fond de vertu que naît l'indignation dont son style s'anime; c'est à ce frémissement qu'il faut rapporter l'exagération des traits dont il charge ses peintures. Comme Tacite, son pinceau pousse au noir, non qu'il soit, de parti pris, d'une humeur dénigrante; mais le mal, la ruse, les sapes ténébreuses, l'adulation rampante, les contorsions d'un courtisan qui feint la douleur et qui tire ses larmes de ses talons l'excitent à décrire ces jeux de scène. Il les décrit avec passion, jamais il ne les invente. Il nous a peint lui-même son attitude, son attention, ses regards en dessous, sa joie difficilement contenue quand une âme de fourbe ou de courtisan intéressé est contrainte par les événements à laisser voir dans ses replis des secrets qu'elle avait jusque-là tenus cachés. Qu'on veuille bien relire le début du lit de justice pour la dégradation des princes légitimés. Qu'on n'oublie pas de parcourir aussi la préface de ces curieux mémoires, on y verra les scrupules de l'auteur, la crainte d'offenser Dieu, de manquer à la charité, de contrister le Saint-Esprit. Ce sont autant de garanties des sentiments d'honneur et de droiture que Saint-Simon apportait dans la rédaction de son journal. S'il démasque le vice avec une sorte de joie, il ne se refuse pas à louer la vertu quand il la rencontre; son cœur n'est fermé ni à

l'amitié, ni à l'admiration, mais en tout il porte une fougue ardente.

Il n'en a jamais eu plus que lorsqu'il s'est agi de sa haine pour les parlements et leurs usurpations, de la défense des droits des ducs et pairs qu'il mettait au-dessus de tout. C'est là qu'on peut l'accuser de partialité. Il eut aussi de secrètes pensées d'ambition. il imaginait qu'autour du duc de Bourgogne, des gens de vertu singulière, d'intentions pures, pouvaient arriver au pouvoir, rétablir bien des choses dont la ruine l'effrayait, en ruiner bien d'autres dont l'exaltation l'irritait : la mort emporta ses rêves et Saint-Simon ne put s'en consoler. C'est là qu'on peut surprendre quelque mécompte et saisir l'aigreur d'une âme déçue dans ses plus chères espérances, mais au moins son ambition était-elle louable et les motifs qui l'animaient pouvaient-ils se présenter au grand jour sans qu'il en eût à rougir. En un mot, Saint-Simon a pu être méchant, il n'était pas mauvais ; il a pu noircir et charger les traits de ses peintures, il n'a jamais cessé d'être véridique. C'est un grand et terrible témoin.

Son effrayante sagacité est servie par un style à faire peur. Le plus souvent Saint-Simon ne se soucie ni de la clarté, ni de l'élégance, ni de la pureté de la langue. Il a un idiome à part. Par l'usage de certains mots qu'on ne voit plus que chez lui, par la rudesse et le cahotement de ses phrases mal arrangées, il remonte au xvie siècle, aussi violent que d'Aubigné, aussi heurté que Du Plessis-Mornay. Dans ces morceaux-là, il écrit à la diable, selon Chateaubriand. Tout à coup, au milieu des pages les plus hérissées, il s'en présente d'autres d'un tour neuf, original, libre, d'une invention singulière dans les détails, d'un pittoresque surprenant dans les images. Ce n'est plus la même plume. Elle est souple, elle varie les nuances, elle assemble les plus fines couleurs, elle invente des combinaisons de mots inconnus jusqu'alors. C'est une suite de pensées qu'il n'est pas possible de rencontrer ailleurs. Ses jugements ont quelque chose de l'éclair ; ses idées

transpercent le lecteur : c'est comme un glaive acéré qui fait frissonner. On est hors de soi, « on sent, dit Mme Du Deffand, des plaisirs indicibles » mêlés d'effroi. Il y a quelque chose de satanique dans cette prose haineuse.

Au contraire, s'il parle de ceux que son cœur préfère, c'est une douceur gracieuse, un moelleux, un charme irrésistible. Le portrait de Fénelon, celui de la duchesse de Bourgogne, sont aussi séduisants que celui de l'abbé Dubois est affreux à lire. Saint-Simon excelle en ce genre de peinture ; l'homme qu'il peint passe tout entier dans ses tableaux, sa démarche, ses grimaces, les verrues ou les fluxions de son visage, la noirceur de sa peau, ses qualités d'esprit, ses défauts du cœur, les déviations de sa taille : c'est une photographie impitoyable qui révèle tout avec une crudité déplaisante, que l'on oublie bientôt pour suivre d'autres traits d'une délicatesse pleine de suavité. La composition de ces portraits marche au hasard ; nul ordre, nul plan arrêté à l'avance, et pourtant, comme dit Sainte-Beuve, tout y arrive, tout se classe et s'arrange, et l'image sort en relief vivante et parlante. En somme, Saint-Simon, avec tous ses défauts, ses incorrections, ses bizarreries, est un grand écrivain : il est le seul qui, à cette heure où le XVIIe siècle décline et s'obscurcit, ait conservé les accents mâles et vigoureux de Corneille et de Bossuet.

Ainsi finit le XVIIe siècle, époque à jamais glorieuse pour la littérature française. Au début, la langue se débrouille et se règle. Des écrivains industrieux lui donnent la souplesse et l'ampleur qui lui manquent encore. Le goût de la nation a besoin de s'épurer ; peu à peu la politesse s'introduit dans les mœurs, la délicatesse dans les conversations et dans les écrits. La première moitié du siècle se passa dans ces travaux. Malherbe a commencé la réforme, Boileau l'achève. Les écarts de l'imagination sont réprimés, le faux goût discrédité, le bel-esprit vaincu. A partir de 1660, le

xviie siècle est dans son plein épanouissement. A la fougue du xvie, à son érudition souvent indigeste, à ses caprices parfois heureux, succède une habitude constante de régularité et de justesse.

Cet âge n'acquiert point d'idées nouvelles. Il vit sur le fonds de la Renaissance qu'il continue, dont il attiédit la chaude énergie. L'antiquité et le christianisme se retrouvent au fond de toutes ses œuvres. Mais la libre pensée du siècle précédent se soumet à la discipline et sa fantaisie se modère. Chacun s'applique désormais à prendre ses idées dans son jugement et veut exprimer des pensées nobles, vives, solides, qui renferment un très-beau sens. D'autres siècles ont été plus érudits, et plus libres, d'autres seront plus philosophiques et plus politiques; jamais on n'aura porté plus loin, chez nous, le soin de l'exquis, de l'agréable et du beau.





INDEX

des

NOMS CITÉS DANS CE VOLUME

A

B

E

F

G

H

J

L

U

V

W

X

Z





TABLE



EMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

PQ
101
G53
t.2

Gidel, Charles Antoine
Histoire de la
littérature française

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

LIVRES D'ENSEIGNEMENT

Anthologie des Poètes français, depuis le xve siècle jusqu'à nos jours. 1 volume. 2 50
Anthologie des Prosateurs français, depuis le xiie siècle jusqu'à nos jours. 1 volume. 2 50
Poètes lyriques français du xixe siècle. Extraits publiés par G. Robertet. 2 vol. . . . . 5 »
Anthologie des Poètes latins, avec la traduction en français, par Eugène Fallex, proviseur au Lycée de Versailles. 2 volumes . . . . 5 »
Histoire de la Littérature française, depuis ses origines jusqu'à la Renaissance, par Charles Gidel, proviseur au Lycée Louis-le-Grand. 1 volume. 2 50
Histoire de la Littérature française, depuis la Renaissance jusqu'à la fin du xviie siècle, par Charles Gidel. 1 volume. 2 50
Histoire de la Littérature française, depuis la fin du xviie siècle jusqu'en 1815, par Ch. Gidel. 1 vol. 2 50
Histoire de la Littérature française, depuis 1815 jusqu'à 1886 par Ch. Gidel. 2 vol. Chaque vol. . 2 50
Histoire de la Littérature grecque, par E. Talbot. 1 volume. 2 50
Histoire de la Littérature romaine, par E. Talbot. 1 volume. 2 50
Histoire des Littératures étrangères. — Littératures scandinave, allemande, hollandaise, depuis leurs origines jusqu'en 1850, par M. Eugène Hallberg, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. 1 volume. 2 50
Histoire d'Israel, 1re partie, se terminant à la chute des Omrides, par E. Ledrain, professeur à l'École du Louvre. 1 volume. 2 50
Histoire d'Israel, 2e partie, se terminant à la répression de la révolte juive sous Adrien, par E. Ledrain, 1 vol. 2 50
Histoire grecque, par Petit de Julleville, maître de conférences à l'École Normale supérieure. 1 vol 2 50
Histoire romaine, par E. Talbot, docteur ès lettres, professeur de rhétorique au Lycée Condorcet. 1 vol. 2 50
Histoire du Moyen-Age, par Pierre Gosset, professeur d'histoire. 1 volume. 2 50
Histoire des Temps modernes, depuis la seconde moitié du xve siècle jusqu'à nos jours, par Edgar Zévort, inspecteur de l'Académie de Paris. 2 volumes. . . . . . 4 »
Histoire de France, depuis les origines jusqu'à nos jours, par Aug. Challamel. 1 volume. 2 50

Paris. — Imp. A. Lemerre, 25, rue des Grands-Augustins.